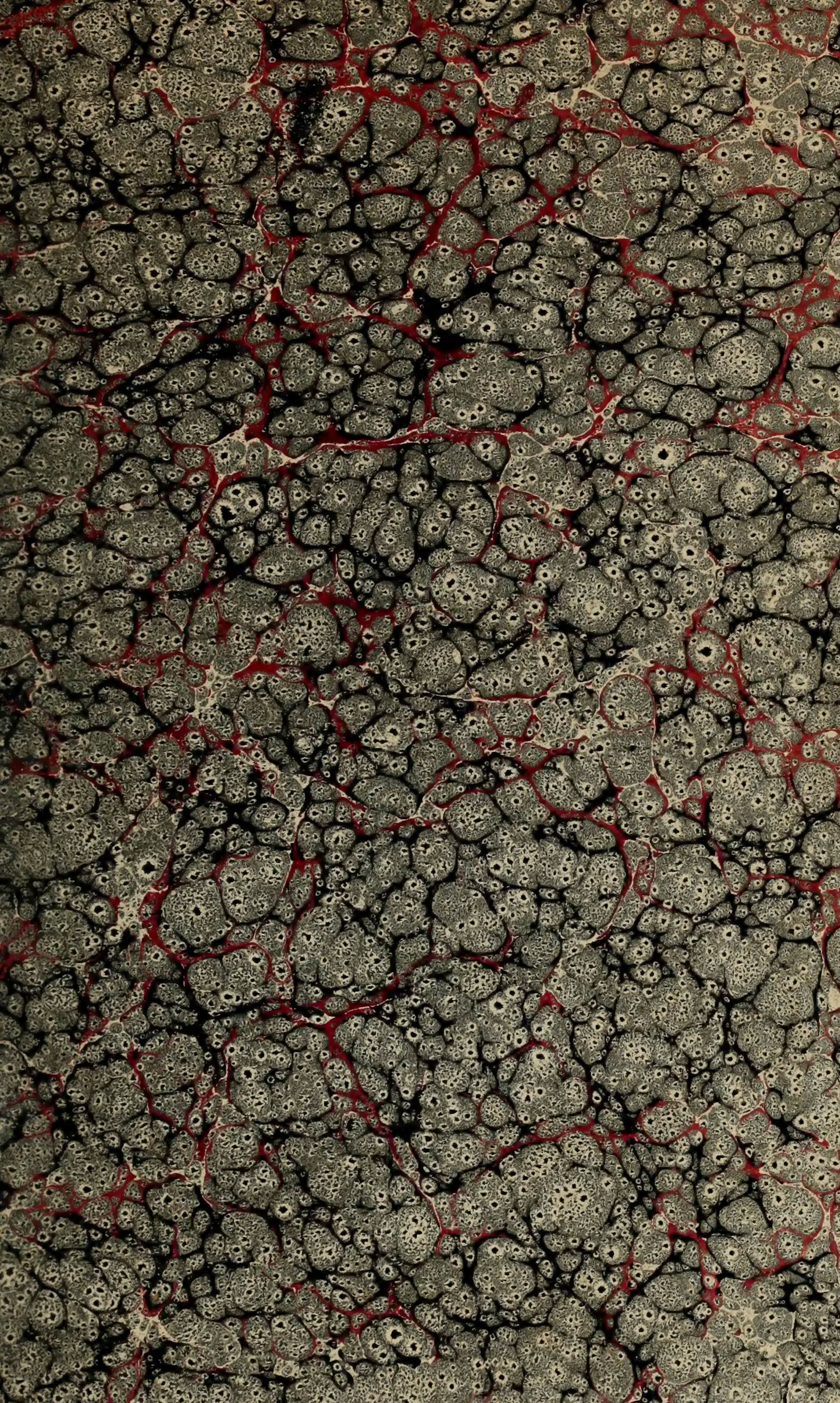

U d'/of OTTAWA
39003003358123







POÈTES NORMANDS

H. D

POÈTES NORMANDS

POÈTES
NORMANDS

PORTRAITS

GRAVÉS D'APRÈS LES ORIGINAUX LES PLUS AUTHENTIQUES

PAR CHARLES DEVRITS

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

PAR MESSIEURS

P. F. TISSOT, J. JANIN, J.-F. DESTIGNY (de Caen), J. MORLENT, ÉD. NEVEU, G. MANCEL,
A. LEFLAGUAIS, J. CHARMA, TH. LEBRETON,
A. DELAVIGNE, L. H. BARATTE, R. DESLANDES ET G. LHÉRY.

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE

L. H. BARATTE

PUBLICATION DES NORMANDS ILLUSTRES



PARIS
TYPOGRAPHIE DE LACRAMPE ET Cie
RUE DAMIETTE, 2.



A

MONSIEUR DE GARCIAS

DEPUTE.

Mon cher oncle,

Aidé de collaborateurs aussi zélés que consciencieux (qu'ils reçoivent ici l'expression de ma gratitude), j'ai recueilli, pour les mettre en faisceau, les plus belles fleurs du Parnasse normand, et je viens vous dédier cet ouvrage, que, pour mon compte, je regarde comme un tribut payé à la belle province qui a produit tant de poëtes célèbres, depuis Alain Chartier jusqu'à Delavigne.

J'ose espérer, mon cher oncle, que vous accueillerez ce nouveau témoignage de ma respectueuse et inaltérable affection.

L. H. BARATTE.

A

MONSIEUR JULES JANIN.

Monsieur,

De bien chères relations, une profonde reconnaissance pour de précieux encouragements ne me laissaient pas le choix de ma dédicace. Autrement, soyez bien persuadé que je l'eusse offerte à l'auteur de *la Normandie*.

Qu'il me soit au moins permis, Monsieur, de vous mettre de moitié dans l'hommage. Il me semble, à moi, Normand, qu'en n'obéissant pas à cette impulsion, je ferais preuve d'autant d'ingratitude que vous avez fait preuve de talent.

L. H. BARATTE.



ALAIN CHARTIER.

Mort en 1458.

ALAIN CHARTIER.

« Le sujet de ce chapitre sera de maistre Alain Chartier, autheur non de petite marque, soit que nous considerions en luy la bonne raison de paroles et mots exquis, soit que nous nous arrestions à la gravité des sentences. Grand poete de son temps, et encor plus grand orateur. »

C'est ainsi qu'Étienne Pasquier commence, dans son cinquième livre des *Recherches sur la France*, le dix-huitième chapitre qu'il a consacré en entier à Alain Chartier. Plus loin, il déclare « qu'il ne le peut mieux comparer qu'à l'ancien Senèque romain. »

Avant Pasquier, Octavien de Saint-Gelais avait dit dans *le Séjour d'honneur* :

. . . C'estoit feu maistre Alain Chartier,
Doux en ses faicts, et plain de rhetorique,
Clerc excellent, orateur magnifique,
Comme l'on peut par ses dicts tesmoigner.
Art si très-bien l'apprint à besongner,
Qu'oncques Vulcain mieux n'ouvra sur l'enclume,
Que cestuy fist de papier et de plume.

Clément Marot lui avait aussi consacré quelques vers fort élogieux dans son épigramme CCXXIII^e, adressée à Salel sur les poëtes français :

En maistre Alain Normendie prend gloire.

Dans sa XVIe élégie :

J'ay leu Alain, le très-noble orateur.

Et ailleurs :

> Le bien dysant en rime et prose Alain.

Pierre Fabri, dans le second livre du *Vrai art de pleine rhétorique*, fait à son égard ce que Quintilien a fait à l'égard de Virgile et des autres grands poëtes du siècle d'Auguste, qu'il proposait pour modèle. Il le cite pour exemple à la jeunesse « curieuse de la poésie française. »

Il reçut encore de ses contemporains les titres « d'excellent orateur, de noble poëte, de renommé rhétoricien et de père de l'éloquence française. » On raconte même que la reine Marguerite d'Écosse, quelque temps après son mariage avec Louis XI, alors dauphin de France, traversant une salle où dormait Alain, s'approcha de lui et lui donna un baiser. Les personnes de sa suite, composée de dames et de grands seigneurs, s'étonnaient que la princesse accordât une pareille faveur à l'homme le plus laid de son siècle; car, « pour dire le vray, nature avait enchâssé en lui un bel esprit dans un corps de mauvaise grâce et mal proportionné dans ses membres. » Elle leur répondit : « Je n'ai pas baisé l'homme, mais la bouche de laquelle sont issus tant de mots dorés, d'excellents propos, de matières graves et paroles élégantes. »

Cette anecdote, répétée dans toutes les chroniques, reproduite par la poésie et la peinture, choisie par Fontenelle pour sujet du dialogue dans lequel il a le plus mis peut-être de son esprit sceptique et railleur, fait seule, à présent, toute la réputation de maître Alain Chartier; sans elle, il serait complétement ignoré. Dès la fin du XVI[e] siècle, on semblait avoir perdu jusqu'au souvenir de ses œuvres, et l'édition qu'en donna André Duchesne, en 1617, ainsi que les opinions émises par quelques hommes distingués, le remirent si peu en lumière, que Boileau ne l'a pas même nommé dans son *Art poétique,* publié à peine cinquante ans après. Le dédaigneux critique a réservé à Villon l'honneur

> *D'avoir su* le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Il est vrai qu'il a confondu dans le même oubli injurieux le gracieux et original Charles d'Orléans. C'est laisser notre auteur en assez

bonne compagnie. Aujourd'hui, au moment où nos philologues viennent de ressusciter tant d'écrivains moins méritants que lui, qui connaît Alain Chartier? qui pourrait en citer une strophe ou un passage? Nous nous trompons: tous les écoliers savent par cœur un quatrain qu'on lui attribue, et qui suffirait avec une ou deux autres pièces pour le rendre ridicule, s'il n'était prouvé qu'il faut reléguer ces quatre vers parmi les morceaux que Clément Marot a signalés comme indignes de lui, comme évidemment supposés.

Quand un cordier cordant veut corder une corde,
Pour sa corde corder trois cordons il accorde;
Mais si l'un des cordons de la corde décorde,
Le cordon décordant fait décorder la corde.

D'où vient donc qu'un écrivain aussi vanté de ses contemporains, d'un talent aussi incontestable à leurs yeux, s'est tout à coup effacé, et en mourant a emporté sa renommée tout entière avec lui. Le problème est difficile à résoudre; nous croyons cependant en entrevoir la solution. Au moyen âge, ce n'est pas le génie lyrique qui domine dans les lettres : dans les vieux romans, c'est la satire, c'est l'esprit naïf qui nous font tant nous complaire, nous autres modernes, à la lecture de *Guillaume de Lorris* et de *Jean de Meung;* dans les livres en prose, c'est une science que nous trouvons pédantesque et guindée, mais qui chez nos aïeux remplaçait la profondeur et le goût. Ils n'auraient pas admis un raisonnement qui ne se fût appuyé de quelque souvenir antique ou tout au moins de quelque citation. Alain Chartier possédait ce genre de science à un haut degré. Dans ses ouvrages, s'il ne fournit pas d'exemples tirés de l'un ou de l'autre des deux Testaments, il en va chercher chez les Grecs ou les Romains; si les préceptes de la Bible viennent à lui faire défaut, il a recours à Aristote ou à Cicéron. Sous ce rapport, il dut plaire à la grande majorité de ses lecteurs. Pour ceux qui étaient doués d'un meilleur sens, — probablement il s'en trouva bien peu, — ils durent lui savoir gré d'apporter dans sa prose plus de délicatesse, plus d'harmonie que ne l'avaient fait ses devanciers, et surtout un langage plus épuré, des sons plus adoucis, des constructions plus régulières; dans sa poésie,

plus de régularité aussi, de la facilité, une certaine verve et plusieurs formes nouvelles. On croit en effet communément qu'il inventa les vers à rimes redoublées, faussement attribués à Chapelle, et le rondeau à petit refrain de mots ou déclinatif.

Mais ce qui, nous le pensons du moins, aida le plus à la célébrité d'Alain Chartier, ce fut son patriotisme. Il était venu au monde dans des temps désastreux, à l'époque même des luttes de l'Angleterre contre la France. A l'instant où il commença à écrire, notre malheureux pays n'avait plus de gouvernement; le roi Charles VI était fou; le clergé et les grands seigneurs, mus par de criminelles espérances, favorisaient l'invasion de Henri V. La partie saine de la nation, c'est-à-dire le peuple et la bourgeoisie, était seule restée fidèle aux anciennes traditions; elle ne pouvait voir un Anglais trôner dans Paris et y déployer les signes de la souveraine puissance. Chez elle seule, on trouvait encore des hommes qui exposaient leur fortune et leur vie, et qui préféraient les souffrances inouïes d'une lutte inégale à l'humiliation du joug de l'étranger. L'arrogance excessive du vainqueur maintenait d'ailleurs cet état des esprits, et la Normandie, la première province envahie, avait aussi été la première à subir les exactions de ceux qui s'appelaient insolemment les souverains dominateurs du pays. Maître Alain, en sa triple qualité de bourgeois, de Normand et de poëte, supporta plus impatiemment que tout autre les malheurs de la patrie; ces malheurs furent la source de ses meilleures inspirations. M. Michelet, dans son admirable livre, a comparé Charles d'Orléans à Béranger; Alain Chartier mériterait peut-être à plus juste titre, quoique de fort loin assurément, d'être mis en parallèle avec l'auteur des *Messéniennes*. Il n'a pas son mérite, il n'a pas sa pureté; mais il a le même enthousiasme, la même foi dans l'avenir, la même haine des discordes civiles. Comme lui, il répète sans cesse :

Nous devons tous nos maux à ces divisions
    Que nourrit notre intolérance;
Il est temps d'immoler au bonheur de la France
Cet orgueil ombrageux de nos opinions.
Étouffons le flambeau des guerres intestines.
. . . .

Dieux, quelz maux et quelz dommages,
Quelz meschiefz et quelz oultrages,
Quelz pillages
Sont venuz par voz débatz.

A l'expression près, c'est la même idée. Et il ne se contente pas de manifester sa pensée en vers, il la dit encore en prose : il gourmande la noblesse sur son peu de courage, le clergé sur son ambition, le peuple sur sa défiance, et quand la France s'est relevée, il reprend la plume pour prêcher la paix à tous ou pour leur tracer des règles de conduite.

Commencée avec de semblables éléments, la réputation d'Alain Chartier s'accrut en même temps que la fortune de Charles VII. Les Anglais allaient être expulsés, et conséquemment elle parvenait à son apogée, quand Marguerite Stuart, la belle-fille du roi, vint y mettre le comble en lui donnant le baiser fameux qui fait actuellement son unique titre au souvenir de la postérité.

Maintenant il est facile de retrouver les causes de la décadence de cette réputation. La langue d'Alain Chartier, la langue qu'il avait contribué à former, devint bientôt celle de Marot et d'Amyot, celle de Rabelais et de Montaigne : rudes jouteurs! les deux derniers principalement, comme lui pleins d'érudition, qui aimèrent comme lui les exemples et les citations, mais qui, de plus que lui, surent s'approprier leurs sujets, être neufs et inventifs tout en empruntant à l'antiquité. Il faut joindre à cela la découverte de l'imprimerie et la renaissance. En ravivant l'étude des classiques latins et grecs, elles firent prendre en mépris nos vieux écrivains : on confondit dès lors ceux-ci sous l'outrageante dénomination de Gaulois. Quant à ces sentiments de bon citoyen dont avait fait preuve Alain Chartier, bien que formulés en maximes, ils n'étaient pas de nature à être longtemps appréciés. Que pouvaient signifier ses tirades craintives contre l'orgueil des grands, lorsque Louis XI l'abaissait par tant de moyens violents, les cachots, les cages de fer, l'échafaud? Plus tard, quel fut le poids de ses satires sans fiel contre le clergé, auprès des prédications de Luther, de Calvin, de Théodore de Bèze? Qu'eussent fait son *Lay de paix* et toutes ses belles phrases contre les dissensions intestines, perdus au milieu des guerres de religion, devant les mas-

sacres des catholiques par les protestants en 1562, devant l'atroce revanche prise par les catholiques à la Saint-Barthélemy ?

Alain Chartier, Charretier ou Carretier, dont on a ainsi latinisé le nom, *Auriga*, comme il se nomme lui-même, ou *Quadrigarius*, naquit à Bayeux vers la fin du XIVe siècle, dans une maison qui subsiste encore à l'angle des rues Saint-André et du Goulet.

La plupart des biographes, se fondant sur une histoire du roi Charles VII, que plusieurs manuscrits presque contemporains lui attribuaient, et dont l'auteur annonce à son début qu'il le commença en 1402, à l'âge de seize ans, ont fixé la date de sa naissance à l'année 1386; mais rien n'est moins prouvé que cette date. Le père Lelong, et Duchesne lui-même, qui avait fait figurer cette histoire en tête des œuvres de Chartier, ont reconnu qu'elle était de Gilles Bouvier dit *Berry*, premier héraut d'armes de Charles VII. Comment maître Alain arriva-t-il à la cour ? On l'ignore. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il était fils de Jehan Chartier, qu'il fit ses études à l'Université de Paris, fut clerc, notaire et secrétaire des deux rois sous lesquels il vécut, fut chargé par le premier de plusieurs ambassades auprès des souverains du Nord, ce qui le fait supposer moins jeune qu'on ne l'a cru, et qu'il fut honoré des titres d'archidiacre de Paris (1) et de conseiller au Parlement.

Ce fut par des poésies légères qu'il commença à se faire connaître; il le dit positivement dans un de ses écrits sérieux :

Je souloye ma jeunesse acquitter
A joyeuses écritures dicter.

Au nombre de ces joyeuses écritures, se trouvait à n'en pas douter *le Débat du réveille matin de deux compagnons couchez en ung lict, dont l'ung estait amoureulx et l'autre voulait dormir ;* dialogue qui ne se distingue que par la grande quantité de maximes proverbiales qu'il renferme.

En général, Alain Chartier doit être d'un grand secours pour les

(1) Cette qualification d'archidiacre pourrait faire supposer qu'Alain Chartier était engagé dans les ordres ; mais il faut remarquer, d'après les auteurs canoniques, que la qualité d'archidiacre n'a pas toujours exigé la prêtrise ni le diaconat.

parémiographes, soit qu'il ait fait entrer dans ses écrits des adages déjà connus, soit que ses maximes le soient devenues, ce qui serait plus honorable pour lui.

On doit croire aussi du même temps *le Débat des deux fortunes d'amour,* qu'on appelle encore *le Débat du gras et du maigre,* à cause de la condition physique des deux principaux interlocuteurs, dont l'un est gras et bien portant, l'autre maigre, pâle et décharné. Le premier prétend qu'en amour, où il est heureux, la somme des biens dépasse la somme des maux; le second, qui est malheureux, soutient l'opinion contraire. L'auteur et plusieurs dames, mêlés à la discussion comme témoins, la terminent en la renvoyant à la décision arbitrale du

. . . . Bon comte de Foix,
Sage et entier,
Très-noble Jean de Phebus héritier.
. . . .

Jean ne fut pas, comme paraît l'indiquer Alain, l'héritier immédiat de Gaston; il ne prit la couronne comtale que vingt et un ans après la mort de celui-ci, et mourut en 1436.

Le rhythme du *Débat des deux fortunes d'amour* est d'une grâce infinie; c'est celui qui a été si souvent et si heureusement employé par Clément Marot, et auquel la prosodie de l'école moderne de Wilhem Ténint donne le nom de *terza-rima-ternaire.*

On pourrait tirer de ce livre d'assez nombreuses citations. Nous prendrons au hasard le portrait suivant de l'homme amoureux :

Se une dame monstre à ung qui luy plaise,
Il est ce jour et plus riche et plus aise
Que s'il gaignoit tout l'or d'Aufrique ou d'Aise.
Le cueur luy volle,
Et de joye perd maintien et parolle,
Et s'aucun scet son secret, il l'acolle,
En ce plaisir se meurdrist et s'affolle
Plus que devant,
Et se remet en penser plus avant,
Voue et jure d'estre loyal servant
A toujours, mais tant qu'il sera vivant.

Mais peu luy dure,
Il oit apres quelque responce dure,
Et veoit aucun qui quiert son adventure,
Ou l'en luy dit quelque parolle obscure,
Dont il se doubte;
Si pert à coup celle grant joye toute,
Se deult et plaint plus que s'il eust la goutte,
Il va, il vient, il se couche, il s'acoute,
Il fuyt les gens;
Il vient à l'huys, et puis rentre dedans,
Il dit qu'il a mal de teste ou de dens,
Au lict se met, puis envers, puis adens.
Si se tempeste,
Et de veiller rompt son corps et sa teste,
Ne n'a plaisir de joye ne de feste,
Et tout seul fait sa plainte et sa requeste,
Pensif et morne,
S'il est couché d'ung lez, de l'autre torne,
Puis se lieve, puis coucher s'en retorne.
. . . .

Si *le Parlement d'amour,* qu'on conteste à Alain Chartier, était de lui, il devrait être encore un de ses premiers essais, puisque l'auteur y dit en commençant :

. . . Oncques n'apprins le mestier
De rimer en aucun affaire.

Ce serait alors la seule pièce où maître Alain aurait suivi le goût de son temps pour certains personnages allégoriques. L'*Amour* tient les grands jours, entouré de douze conseillers dont le président est *Franc-vouloir; Espoir* et *Désir* sont procureur et avocat des cas; *Souvenir* est greffier. La *Dame sans mercy* est citée devant le tribunal ainsi constitué, par l'huissier *Doulx-pensier.* Deux complices viennent s'asseoir à côté de la principale accusée : ce sont les éternels *Faux-semblant* et *Bel-accueil* du *Roman de la Rose* et de Charles d'Orléans.

Cette profusion de personnages allégoriques, de ceux de ce genre, bien entendu, n'est pas dans les habitudes d'Alain Chartier. De plus, il est question dans *le Parlement d'amour* de *la Belle dame sans*

mercy, qui doit être un poëme émané d'une époque assez avancée de sa vie. Il y fait effectivement allusion à la mort d'une femme aimée, et nous ne pourrions classer ce morceau parmi ses *joyeuses écritures* qu'en admettant, ainsi que l'a fait M. Nisard au livre premier de son *Histoire de la littérature française,* l'opinion controversable que tous les poëtes du xve siècle avaient une espèce d'*Iris en l'air,* comme eût dit Boileau, qu'ils faisaient morte par métaphore, tout exprès pour avoir à verser des larmes sur une tombe de convention. Au reste, *la Dame sans mercy,* bien qu'elle ait eu un grand retentissement lorsqu'elle parut, et qu'elle ait donné lieu à une espèce de polémique vraie ou supposée entre le poëte, les dames de la cour et « les attendans de leur très-douce grâce, » polémique consignée dans les éditions données par Galliot du Pré et Duchesne, ne mériterait guère qu'on y fît attention si elle ne paraissait pas être comme le point de départ des *complaintes,* dans lesquelles le génie de maître Alain s'est essentiellement exercé. Sa plume a reproduit ces sortes d'élégies sous toutes les formes.

La Dame sans mercy n'est encore qu'un dialogue entre un amant et sa maîtresse qui lui refuse ses faveurs, et cependant notre auteur l'a commencé ainsi :

Nagueres chevauchant pensoye,
Comme homme triste et douloreux,
Au deuil où il faut que je soye,
Le plus dolant des amoureux,
Puisque par son dart rigoureux
La mort tollu m'a ma maîtresse,
Et m'a laissé seul langoureux
En la conduicte de tristesse.

Il règne un sentiment assez faux dans les *complaintes* proprement dites *sur la mort de sa dame ;* le ton y est presque toujours guindé : l'amant en *appelle du jugement de la mort, la mort est déloyale, son procédé n'est pas beau,* etc. Quand on a tant d'esprit, on n'est pas bien triste.

Ne pensez pas non plus qu'Alain se croie inconsolable ; il termine par ce souhait formant envoi une ballade *sur le même propos,* c'est-à-dire sur la mort de sa dame :

Le dieu d'amours par son plaisir m'octroye
Dame trouver par qui soye remis
En bon espoir de recouvrer ma joye
En tout honneur, et en faicts et en dicts.

Il paraît même à la fin avoir tout à fait oublié ses chagrins, dans un joli rondeau qui rappelle les plus délicieuses ballades de Charles d'Orléans sur la *vieillesse :*

La mercy Dieu, je vis tousjours,
Quelque desplaisir que je porte;
Bon vouloir ma douleur supporte,
Mais j'ay passé tous mes bons jours.
Sans avoir ayde ne secours,
Doucement mon temps je deporte,
La mercy Dieu.

Je n'ay plus que faire d'amours,
Désormais ne m'en plaist la sorte,
Aux aultres du tout m'en rapporte;
Car quant à moy j'ay fait mon cours,
La mercy Dieu.

Nous pourrions continuer à citer plusieurs autres *débats, ballades* et *rondeaux;* mais il est temps d'arriver aux œuvres capitales de l'écrivain dont nous nous occupons, et nous nous abstiendrons même de parler d'un catéchisme galant en prose, connu sous le nom de *Demandes et responces d'amour*... C'est bien là une *joyeuse écriture,* s'il en fut jamais!

La déplorable bataille d'Azincourt, qui, en octobre 1415, mit la France à deux doigts de sa perte, vint faire vibrer chez Alain Chartier une nouvelle corde. Inspiré par les malheurs du pays, ses chants prirent plus d'élévation. Il n'est pas jusqu'à la partie légère, par laquelle il a cru nécessaire de faire son exposition du *Livre des quatre dames*, qui ne s'en ressente. Ce livre est un véritable poëme conçu avec esprit, conduit avec art, écrit avec passion; l'idylle qui le commence est fraîche et naïve, excellente en un mot. On la trouve dans toutes les collections littéraires.

Le poëte fait la rencontre de quatre dames attachées de cœur à quatre guerriers, et qui les ont perdus par suite de la journée d'Azincourt.

Chacune d'elles prétend être la plus malheureuse ; elles se disputent le prix de la douleur. La première dame a eu son amant tué glorieusement sur le champ de bataille ; l'amant de la seconde a été fait prisonnier ; la troisième se complaint de ne pouvoir « ouir nouvelles de son amy et de ne savoir s'il est mort ou pris » ; l'amant de la quatrième a lâchement pris la fuite : c'est celle-ci qu'il faut plaindre le plus.

Le Livre des quatre dames n'a pas moins de deux mille vers. On y trouve de l'énergie, de la couleur, de la poésie pour tout dire : la preuve la plus convaincante, c'est qu'il a servi de modèle à trois grands maîtres. A Marguerite de Navarre, dans le poëme de *la Coche*, où elle rend pleine justice à maître Alain :

> Pensai en moi que c'était un sujet
> Digne d'avoir un Alain Charretier.

A la fausse Clotilde de Surville, dans *les Trois plaids d'or ;* et à Voltaire, dans le conte des *Trois manières*. Mais il y a en outre un mérite auquel nous n'attachons pas une moindre importance : il nous fait connaître sous un nouvel aspect un côté des mœurs du xve siècle. Le poëte n'a été que l'écho fidèle des lamentations des femmes, de ces femmes restées françaises lorsque les hommes ne savaient plus à quelle nation ils appartenaient. Après avoir lu Alain Chartier, on comprend mieux aussi l'ascendant, l'influence d'Agnès Sorel sur Charles VII, et l'on ne peut plus mettre en doute l'anecdote qui fit du mol et efféminé roi de Bourges le noble et vaillant roi de France.

Le traité de l'*Espérance ou consolation des trois vertus* suivit de près *le Livre des quatre dames ;* il date évidemment de la fin du règne de Charles VI ou du commencement de celui de Charles VII : de nombreuses allusions à l'inertie du monarque en font foi. Ce traité, en prose mêlée de vers, est une imitation de *la Consolation philosophique* de Boëce, avec cette différence que les personnages y sont plus multipliés que dans le modèle. Comme dans celui-ci, l'acteur — tel est le nom que l'écrivain se donne à lui-même, — l'acteur, disons-nous, s'est endormi, accablé sous les réflexions tristes qui l'assiégent. Bientôt lui apparaissent trois hideuses femmes, *Deffiance, Indignation* et *Désespérance*. *Deffiance* lui parle des abus qui règnent dans

les cours, et l'engage à trahir son prince; *Indignation* lui fait envisager l'affliction du pauvre peuple français, et cherche à lui persuader que Dieu l'a abandonné à toujours; *Désespérance* l'engage, en lui citant les exemples de Didon, d'Annibal, de Caton, à prévenir la captivité qui le menace, par un suicide prompt et glorieux. Il va céder à leurs suggestions, lorsque surviennent les vertus théologales : elles le réconfortent. La *Foi* l'invite à vaincre ses passions, à avoir confiance en un Dieu plus miséricordieux, plus juste que sévère, et qui n'envoie aux hommes les tribulations que pour punir leurs fautes et refréner leurs péchés. L'*Espérance* prend ensuite la parole pour confirmer ce que vient de dire sa sœur, lui prouve par les exemples du passé qu'il ne faut jamais perdre courage dans l'infortune, et lui « donne à congnoistre qu'il est necessaire mettre la main à l'œuvre qui veut avoir profit. »

La *Consolation des trois vertus* est écrite avec une liberté de pensée à laquelle on ne s'attend pas dans un homme de cour. Les chapitres « sur la prééminence de l'ung sur l'autre » contre l'ambition du clergé, contre le célibat des prêtres, ont parfois une concision et une netteté que ne renieraient ni Calvin, ni La Boétie; ce dernier surtout n'aurait pas mis d'autres paroles que ne l'a fait Alain Chartier dans la bouche d'*Indignation*.

La même énergie règne dans le *Quadrilogue invectif*, libelle qui, selon nous, parut vers 1427, et dont le premier chapitre a été qualifié admirable par le savant M. Paulin Paris.

Une miniature du manuscrit n° 6796 de la bibliothèque Royale indique assez le sujet du *Quadrilogue*. Devant un château aux fenêtres duquel sont appendues les bannières du roi et des princes du sang, *Noblesse*, *Clergie* et *Chevalerie* disputent devant *France*, qui soutient de son bras droit l'un des murs du château qui semble tomber en ruines. A côté de *France* sont les figures du Peuple terrassé, de Chevalerie indolemment appuyée sur sa hache, enfin de *Clergie* qui semble ne vouloir rien empêcher ni réprimer. On conçoit aisément que *France* terminera la querelle en invitant ses enfants à oublier leurs torts pour ne se souvenir que de leurs devoirs, et à s'unir contre l'ennemi commun à l'exemple des *petites mouches à miel*.

Un dialogue d'un latin très-pur, *Super deploratione gallicæ cala-*

mitatis, est rempli d'invectives sanglantes contre les Anglais, et contient les mêmes sentiments d'exaltation patriotique que ceux qui sont exprimés dans les divers ouvrages dont nous venons de donner l'analyse. « Plût au ciel, y répète Alain sous toutes les formes, que je mourusse non avec l'État, mais pour lui! Que tous les maux retombent sur ma famille et sur moi, mais que Dieu sauve la France! »

Alain Chartier employa les années qui suivirent le martyre de Jeanne d'Arc à écrire une *Généalogie des rois de France depuis saint Louis jusques à Charles VII,* en réponse à la fausse interprétation donnée par le parlement de Paris au traité de Calais, et quelques livres de morale dans lesquels il prêche, comme toujours, la paix et l'union. De ce nombre, sont trois épîtres *de Detestatione belli gallici et suasione pacis, le Lai de paix, le Curial* (le courtisan), par lequel il engage son frère à ne pas venir à la cour; *le Régime de fortune* et *le Bréviaire des nobles,* recueils de ballades qui eurent un grand succès, même après leur apparition. Le premier, *le Régime de fortune*, a été souvent réimprimé, et toutes les collections de vieux poëtes en ont d'ailleurs reproduit la sixième ballade, celle qui a pour refrain :

> Car vous n'aviez riens quant vous fustes nez.

Quant au *Bréviaire,* il devint une espèce de manuel pour les jeunes gentilshommes. L'auteur du *Champion des dames,* Martin Franc, en recommande la lecture : Lisez, dit-il,

> Lisez souvent au Breviaire
> Du doux poëte Alain Chartier.

Et Jean Le Masle, qui, cent ans plus tard, publiait un commentaire sur ce poëme, atteste que de son temps encore on forçait les pages à l'apprendre par cœur, et à en réciter chaque jour quelques morceaux.

Cependant la verve patriotique de Chartier était en apparence endormie; elle se réveilla à la nouvelle de la violation de la trêve de Tours et du sac de Fougères. Le pillage des églises, le massacre des bourgeois, le viol des femmes, commis en pleine paix par les soldats du roi d'Angleterre, exaltèrent une dernière fois l'imagination du poëte. Sous le titre de *Ballade de Fougères*, il composa une sorte de

vaudeville en vingt et un couplets ; chacun de ces couplets se termine par un proverbe menaçant, par lequel il annonce aux ennemis de la France leur expulsion prochaine.

Ces prédictions, en effet, devaient incessamment s'accomplir ; mais il ne fut pas donné à l'écrivain patriote de jouir du succès des armes de son roi. Il avait pleuré sur le désastre d'Azincourt, il ne put chanter la victoire de Formigny. Il mourut en 1449, un an au plus avant cette bataille, qui réintégra la Normandie dans l'unité française.

Le lieu et l'époque de la mort d'Alain étaient restés inconnus jusqu'au XVIII[e] siècle, lorsqu'un antiquaire nommé de Saint-Quentin de Remerville découvrit son tombeau dans l'église de Saint-Antoine d'Avignon. L'inscription, qui avait disparu sous le badigeon dès 1762, quand d'Expilly donna son premier volume du *Dictionnaire géographique de la France,* a été recueillie par ce géographe (1) :

HIC JACET,
VIRTUTIBUS INSIGNIS,
SCIENTIA ET ELOQUENTIA CLARUS,
ALANUS CHARTIER.
EX BAJOCIS IN NORMANIA NATUS,
PARISIENSIS ARCHI-DIACONUS ET CONSILIARIUS,
REGIO JUSSU
AD IMPERATOREM MULTOSQUE REGES
AMBASCIATOR SÆPIUS TRANSMISSUS,
QUI LIBROS VARIOS STYLO ELEGANTISSIMO
COMPOSUIT,
ET TANDEM OBDORMIVIT IN DOMINO
IN HAC AVENONIENSI CIVITATE
ANNO DOMINI M CCCC XLIX.

Du vivant même de maître Alain et après sa mort, on lui attribua

---

(1) M. de Puibusque, dans un article récemment publié par le *Plutarque français,* semble ignorer l'existence de cette inscription, ce qui lui a fait commettre plusieurs erreurs graves. Il a gratuitement supposé qu'Alain avait vécu sous Louis XI ; il avance encore que les poésies amoureuses de cet écrivain n'ont été composées qu'après les dernières conquêtes de Charles VII, c'est-à-dire quand le poëte aurait eu plus de soixante et dix ans. M. de Puibusque commet une autre erreur en faisant assister à l'entrée de Charles VII dans Paris, le 4 novembre 1437, Jeanne d'Arc, dont, au su de tout le monde, le supplice eut lieu le 31 mai 1431.

une foule d'ouvrages : *l'Hôpital d'Amour, la Plainte de saint Valentin, la Pastourelle de Granson, la Contre-Dame sans merci, le Psautier des vilains, le Débat du cœur et de l'œil, la Destruction de Troye, le Miroir de mort*, etc... Nous n'avons à nous occuper d'aucun d'eux. Il serait encore inutile de chercher à prouver que la traduction des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, *la Fleur de belle rhétorique*, et les traités sur le *Feu d'enfer* et sur les *Ailes des chérubins*, sur lesquels la pseudo-Clotilde de Surville déverse le fiel de ses épigrammes, ne sont jamais sortis de sa plume. Ces écrits, ou plutôt ces titres, sont tout aussi apocryphes que les vers qui les attaquent.

Alain Chartier laissa un fils nommé Simon. Ce fils fut avocat au parlement de Paris, et eut une nombreuse postérité qui ne s'est pas encore éteinte. L'ancien président du conseil des ministres, M. le comte Molé, est le descendant de Marie Chartier, mère de l'illustre Mathieu Molé.

G. MANCEL.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. Les Faizs maistre Alain Charetier, notaire et secretaire du roi Charles VI[e]. Paris, Pierre Le Caron, 1489, 2 tomes; 1 vol. in-folio goth. à deux col.

II. Les Fais maistre Alain Chartier. Paris, Pierre Le Caron (sans date), 2 tomes; 1 vol. in-folio goth. à deux col.

III. Sensuyuent les faitz de maistre Alain Chartier, contenant ensoy douze liures. Paris, Michel Le Noir, 1514; petit in-4° goth. à deux col.

IV. Sensuyuent les faictz, etc. Paris, Michel Le Noir, 1514; in-4°.

V. Sensuyuent les faitz, etc. Paris, veufve Jehan Trepperel et Jehan Jehannot (sans date); in-4° goth. à deux col.

VI. Les Faitz et Ditz maistre Alain Chartier. Paris, Philippe Le Noir (sans date); in-4° goth. à deux col.

VII. Les Faictz et Dictz de feu maistre Alain Chartier, nouuellement reueu et corrigé oultre les precedentes impressions, adjouste le Debat du gras et du maigre. Paris, Galliot du Pré, 1526; petit in-folio goth.

VIII. Les OEuvres feu maistre Alain Chartier, nouuellement imprimées, reveues et corrigées. Paris, Galliot du Pré, 1529; petit in-8°.

IX. Les Œuvres de maistre Alain Chartier, toutes nouuellement reueues, etc., par André Dv Chesne Tourangeav. Paris, Samuel Thiboust, 1617; in-4°.

X. La Belle dame sans mercy (sans lieu ni date); in-4°. — On connaît trois autres éditions in-4° et une édition in-16 de cette pièce.

XI. Le Breviaire des noble; petit in-4° goth. (sans date). — Le même poëme a été imprimé à Bréant Lodeau, par Robin Foucquet, en 1484, in-4°. — Une autre édition in-4° en caractères gothiques, dont le titre porte la marque de Pierre Mareschal et de Barnabé Chaussard, imprimeurs à Lyon, de 1494 à 1515, est à la bibliothèque du Roi. Il en existe encore une édition in-8° (sans date).

XII. Sensuyt le debat de reveille matin, fait et composé par maistre Alain Chartier (sans lieu ni date); petit in-8° goth.

XIII. Les Demandes d'amours avecque les reponses; petit in-4° goth. (sans lieu ni date). — On connaît encore une édition in-4° de cet opuscule, avec la marque de Michel Le Noir, libraire de Paris, mort en 1520, et trois autres éditions in-8°, dont l'une imprimée à Lyon vers 1530.

XIV. Le Quadrilogue, par Alain Chartier; in-folio à deux col. (sans lieu ni date).

XV. Le Quadrilogue maistre Alain Chartier; in-folio goth. Impress. Brugis, per Colardum Mansion, 1477.

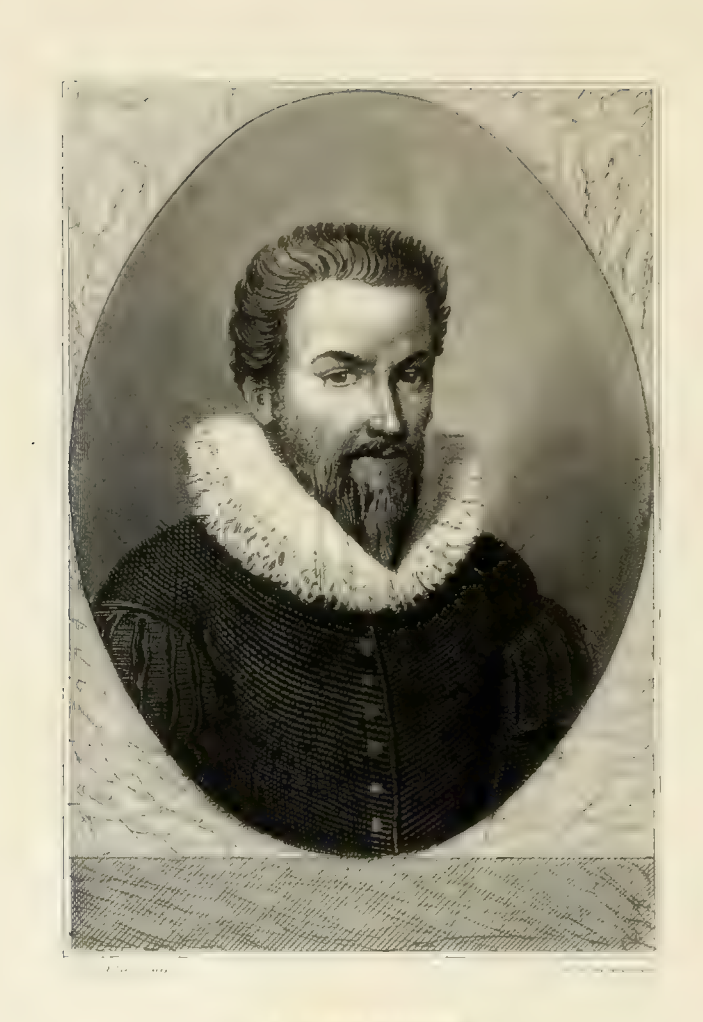
On trouve des extraits d'Alain Chartier dans les recueils suivants :

I. Les Poëtes français depuis le xii[e] siècle jusqu'a Malherbe, publiés par Auguis; 6 vol. in-8°.

II. Leçons et modèles de littérature française ancienne et moderne; 2 vol. in-8°, par P.-F. Tissot.

III. Le Littérateur universel, etc. etc.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.



LA PERSONNE

LA FRESNAYE.

Au château de La Fresnaye, près Falaise, en l'an 1536, naquit Jean Vauquelin de La Fresnaye, d'une famille noble, mais peu aisée. Il avait à peine douze ans lorsqu'il perdit son père, homme de dévouement et de cœur, mort au service de l'État, auquel il avait sacrifié les trois quarts de son patrimoine.

Après avoir étudié sous les meilleurs maîtres et achevé d'excellentes humanités, il alla faire son droit à Bourges, puis devint successivement avocat du roi au bailliage de Caen, lieutenant général, et enfin président au présidial de cette ville, où il occupa ce poste éminent jusqu'à sa mort. (1606.)

Malgré le penchant irrésistible qui, dès sa plus tendre jeunesse, l'entraînait vers la poésie [1], La Fresnaye ne négligea pas un instant les hautes et sévères fonctions dont il était investi ; le poëte marcha toujours après le magistrat.

Nous avons de lui, comme littérateur : un *Art poétique*, des *Satires*, des *Pastorales* ou *Idylles*, quelques *Poésies légères*, composées de *sonnets*, *rondeaux*, *ballades*, *épigrammes*, etc...

Avant d'entrer dans l'analyse de ces œuvres, citons le jugement que La Harpe a porté sur leur auteur, dans son cours de littérature. Voici comment il s'exprime : « On me permettra de compter pour « rien La Fresnaye Vauquelin, dont la *poétique* souverainement plate « n'est, le plus souvent, qu'une languissante paraphrase d'Horace, « et n'a rien fourni à Boileau qui vaille la peine d'être imité. »

[1] A peine âgé de 18 ans, La Fresnaye avait composé un volume en vers sous le titre de *Foresteries*.

Nous pensons, avec M. Tissot, que l'ennemi de Gilbert ne s'était même pas donné la peine de lire Vauquelin avant de le condamner; autrement il eût remarqué, comme nous, que Boileau lui devait beaucoup, sans en être jamais convenu.

Nous avons encore pour nous, contre La Harpe, le jugement de M. Sainte-Beuve, qui le vaut bien comme homme d'esprit, et qui vaut beaucoup mieux que lui comme critique, et surtout comme académicien. L'auteur du *Tableau historique et critique de la poésie française au seizième siècle* dit, en parlant de Vauquelin de La Fresnaye : « Il « écrivit, sous Henri III, un *Art poétique* en vers, fort judicieux par « les préceptes, et curieux encore aujourd'hui par beaucoup de détails « d'histoire. Boileau en a profité habilement, comme il savait profiter « de tout. »

Faut-il prouver? Prenons un exemple entre cent. Vauquelin dit à propos des règles de la tragédie :

Le théâtre jamais ne doit être rempli
D'un argument plus long que d'un jour accompli.

Et Boileau répète :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Est-ce là un vol, oui ou non? Et, bien qu'ait avancé La Harpe, nous prendrons la permission de juger autrement que lui du mérite de La Fresnaye. Il ne nous faudra, pour cela, que des citations; commençons par ces beaux vers, magnifique dialogue entre la Terre et le Ciel.

« Quelle es-tu, dis-le-moi, si pauvrement vêtue?
— Je suis Religion, fille de Dieu connue.
— Pourquoi ce vêtement d'une si pauvre laine?
— Parce que je méprise une richesse vaine.
— Quel livre portes-tu? — Les lois de Dieu mon père,
Où de ses Testaments est compris le mystère.
— Pourquoi donc le sein nu? — Découvrir la poitrine
Convient à moi qui veux une blanche doctrine.
— Pourquoi sur cette croix t'appuyer charitable?
— La croix m'est un repos qui m'est fort agréable.

— A quelle fin es-tu de ces ailes pourvue?
— J'apprends l'homme à voler au-dessus de la nue.
— Pourquoi si rayonnante es-tu de belles flammes?
— Les ténèbres je chasse au loin des saintes âmes.
— Pourquoi ce mors de bride? — Afin que par contrainte,
J'arrête la fureur de l'âme en douce crainte.
— Et pourquoi sous tes pieds foules-tu la Mort blême?
— A raison que je suis la mort de la Mort même. »

Que de grandeur! que de poésie! que de tendresse miséricordieuse dans ces vers, qu'on ne saurait analyser sans en profaner la simplicité sublime.

Dans sa satire, ou plutôt son épître à M. de Répichon, trésorier général de France à Caen, il montre la belle et bonne vie que mène un digne gentillâtre, moitié noblesse, moitié peuple, moitié ville, moitié campagne, qui, retiré dans le manoir de ses pères, use tranquillement sa part d'existence loin de la cité *de bruit, de fumée et de boue*, comme a dit Boileau ; exempt d'intrigues, de chicanes et surtout d'étiquette, *procul negotiis*, comme a dit Horace ; en un mot, comme dit La Fresnaye dans son essor de contemplation naïve :

Qui voit de son château, de sa maison plaisante,
Un haut bois, une prée, un parc qui le contente,
Qui, joyeux, fuit le chaud aux ombrages divers,
Corrigeant par le feu le froid des longs hivers.
Le jour, il ne craint point; et dans sa maison belle
On ne pose, la nuit, garde ni sentinelle.
Il n'est point désireux de hausser son renom ;
Plus haut qu'entre les siens avoir toujours un nom ;
Entre ses bas vallons, sa basse renommée,
Sans autre ambition, se tient close et fermée.
Il va se reposer dessous l'ombrage épais
D'un grand hêtre feuillu, pour y prendre le frais;
Il oit dans les forêts des vents un doux murmure
Qui semble caqueter avecque la verdure ;
Il oit le gazouillis de ces petits ruisseaux
Dont les Naïades font parler les claires eaux ;
Il oit mille oisillons qui sans cesse jargonnent,
Et les gais rossignols qui par-dessus fredonnent.

. . . .

Un autre jour après, il fait planter la vigne ;
Un autre, fossoyer les beaux parcs à la ligne ;
Il plante le sapin aux vergers ombrageux,
Les saules et l'osier aux lieux marécageux.
Puis il cueille la prune et noire et violette,
L'abricot savoureux, la cerise rougette ;
Et quand l'été brûlant par une forte ardeur,
Du feuillage et des prés a flétri la verdeur,
Avecque ses raisins il fait cueillir ses pommes,
La poire, que Pomone aussi départ aux hommes.
Oh ! qu'il est en son cœur content et satisfait,
Quand il tient un beau fruit du fruitier qu'il a fait,
Quand il tient une grappe en sa vigne choisie,
Dont la couleur combat avec la cramoisie !
. . . .

Après, quand l'hiver vient, il assaut les oiseaux,
Avec glue, avec rets, avec mille arts nouveaux.
. . . .
Une autre fois, il prend grand plaisir à la pêche.
. . . .

Au soir, à son retour, il conte à la maison
Quelle peine il a prise après sa venaison,
Qu'il met lors sur la table, et prend une grand'gloire
De montrer le beau fruit de sa belle victoire.
Sa femme l'accolant, l'admire et le chérit ;
Tous les siens en ont joie et le ciel même en rit.

Oui, le ciel doit sourire à l'homme assez sage pour se contenter des biens que la nature lui offre sans détours et sans efforts, à côté de ces mille et séduisants caprices dont l'art se revêt pour arracher la plus noble des créatures à ses données primitives, à la première et à la plus essentielle des vertus, l'amour conjugal, au plus inappréciable des bonheurs, *la paix de chez soi*.

Eh ! qui pourrait penser qu'une infidèle flamme
Puisse embraser le cœur d'une gentille dame
En ces champêtres lieux, quand, sans aucun loisir,
Elle prend seulement au ménage plaisir,
A nourrir ses enfants de qui la petitesse
Par mille passe-temps la tient en allégresse,
Et pour avoir le soin de toute sa maison,

Où les biens abondants sont en toute saison !
Bien que peinte ne soit sa face naturelle
De vermillon d'Espagne, elle n'est pas moins belle ;
Car le joyeux travail qu'au ménage elle prend,
Toujours belle, vermeille et joyeuse la rend.
O dame bienheureuse, au ménage empêchée,
Qui d'un amour de cour n'es jamais débauchée !...

Ne regardons pas ici les vers ; voyons enchâssée dans un cadre brut une des plus belles esquisses de Watteau ou de Boucher : un parc, des zéphyrs se jouant dans les grands chênes, un ciel bleu, de joyeux aboiements, une carnassière regorgeante ; et puis là-bas, à l'extrémité de l'avenue principale, le bon, gros et alerte chasseur, qui, de son coup d'œil prompt et sûr, a vu deux êtres chéris sur le seuil du manoir, sa femme allaitant son fils... — Voyez comme il est poëte, ce bon La Fresnaye, dans ces vers qui semblent narguer le ventre creux de la critique :

Tel mari de sa femme est toujours bien traité,
Trouvant fort à propos son manger apprêté
Par un net cuisinier, qui, hors de la cuisine,
Avec le jardinier le plus souvent jardine.
Il boit de meilleur vin, qui, par le bon salé,
A reboire d'autant est souvent rappelé.
On prend en son palier les mets dont on le traite ;
On prend de son gibier, si que rien on n'achète ;
Il a bonne garenne et fertile verger ;
Il a bon colombier, bon jardin potager.
. . . .

Il nous semble que *l'eau en vient à la bouche*... et nous ne demandons point pardon d'avoir employé cette locution, qui, au bout du compte, n'est plus vulgaire que parce qu'elle est plus juste. Que si on nous supposait, ainsi qu'à notre poëte, le moindre sentiment de convoitise, nous répondrions avec lui :

Hé ! qui vivrait ainsi voudrait-il les viandes,
Les mets délicieux des tables plus friandes,
Pour être fait esclave aux superbes palais
Des rois, où les seigneurs ne sont que des valets ?

La satire où Vauquelin fait preuve de plus d'observation et de finesse est celle qu'il adresse à son ami de Baif. Il y peint ainsi les tribulations du poëte affamé :

L'homme se fait pauvrement immortel,
Quand il n'a point de pain à son autel.
Il ne vit point de luths et d'épinettes,
D'odes, sonnets, d'amours, de chansonnettes;
Car, entre nous, ne vaut pas un liard
Le bon Virgile, au prix d'être gaillard
Comme Vaumord, dont la fine ignorance,
A vingt pour cent, double son abondance.

. . . .

Sois charlatan, cauteleux et matois,
Change souvent de langage et de voix,
Et tu vivras comme on vit à cette heure :
Sinon, toujours pauvre et savant demeure;
Tâche, en un mot, d'avoir, par tous moyens
Que tu pourras, richesses et moyens,
Puisque tu vois que l'or et la richesse
Tiennent toujours nos cœurs en allégresse,
Que l'or fait taire un malin envieux,
Et qu'un savant sans biens est odieux.
Lors tu auras une muse parfaite,
Qui te fera philosophe ou poëte,
Et plus ton bien t'acquerra de savoir
Que toi savant n'en sus jamais avoir.

Vauquelin a raison... Comment donc se fait-il que, depuis le jour, c'est-à-dire depuis les deux siècles et plus où il a dit cela, aucun poëte, *vraiment poëte*, que nous sachions, n'ait profité de cette vérité la plus vraie de toutes?...

Ses pastorales ou idylles (laissons encore parler M. Sainte-Beuve), « par l'absence des noms vulgaires et des détails communs, par leur « élégance presque continue, se rapprochent plus peut-être qu'aucun « autre recueil pastoral d'alors, des idylles, églogues et bergeries sans « nombre que le roman de l'*Astrée* fit éclore depuis, et qui fleurirent « si longtemps en serre chaude dans les salons de l'hôtel Ram- « bouillet. »

Où trouverons-nous une plus charmante églogue?

Amour, tais-toi, mais prends ton arc ;
Car ma biche, belle et sauvage,
Soir et matin sortant du parc,
Passe toujours par ce passage.

Voici sa piste ; oh ! la voilà !
Droit à son cœur dresse ta vire ;
Ne manque point ce beau coup-là,
Afin qu'elle n'en puisse rire.

Hélas ! qu'aveugle tu es bien !
Cruel, tu m'as frappé pour elle ;
Libre elle fuit, elle n'a rien ;
Mais las ! ma blessure est mortelle.

Madame Deshoulières, la grande parleuse au cœur, n'a rien soupiré de plus mélancolique que ces adieux. Un pauvre chevrier trahi dans ses amours, après avoir bien maudit son infidèle ayant nom Philis, après un dernier regard jeté au village, Allez, dit-il,

Chèvres, allez (heureux troupeau jadis)
Où vous voudrez ; car adieu je vous dis :
Vous conduirai-je, en douleur tant extrême,
Quand je ne puis me conduire moi-même ?
Nymphes, adieu ; satyres bocagers,
Adieu vous dis ; adieu, gentils bergers ;
Adieu, rivière, adieu, plaisants rivages,
Adieu, ruisseaux, adieu, déserts sauvages ;
Souvenez-vous de votre Philanon ;
Gardez toujours mémoire de son nom.
. . . .

Voulez-vous une épigramme? Vauquelin dit à un *mal-appris :*

Si tu veux donc savoir de moi
Tout ce qu'il faut pour faire en somme
Un brave et galant gentilhomme,
Il faut ce qui défaut en toi.

Une fable? Voici notre poëte mis à contribution par La Fontaine, comme il l'a été par Boileau :

Il advint d'aventure, un jour qu'une belette,
De faim, de pauvreté, gresle, maigre et défaite,
Passa par un pertuis dans un grenier à blé
Où fut un grand monceau de froment assemblé,
Dont gloute elle mangea par si grande abondance,
Que comme un gros tambour s'enfla sa grosse panse.
Mais voulant repasser par le pertuis étroit,
Trop pleine, elle fut prise en ce petit détroit.
Un compère le rat lui dit : O ma commère!
Si tu veux ressortir, un long jeûne il faut faire ;
Que ton ventre appetisse, il faut avoir loisir ;
Ou bien, en vomissant, prendre le grand plaisir
Que tu pris en mangeant, tant que ton ventre à vuide,
Comme vuide il entra, qu'il s'en retourne vuide.
Autrement par le trou tu ne repasseras ;
Puis au danger des coups tu nous demeureras.

La Fresnaye, vu de l'époque où il vivait, est, à notre avis, l'un de nos poëtes les plus intéressants, par ses allures pleines de bonhomie, par son entrain de naïveté malicieuse, par son droit-aller au but sans mire et sans effort, par sa généreuse indignation contre le vice, par cette douce morale qui préside à ses idylles, et que la satire même subit sous sa plume si consciencieuse ; par le laisser-aller de ses poésies légères, par la bonne foi de sa critique, et surtout par la modestie qui fut toujours sa grande règle de conduite, bien qu'il sacrifiât à la fois à Thémis et aux Muses.

ÉDOUARD NEVEU.

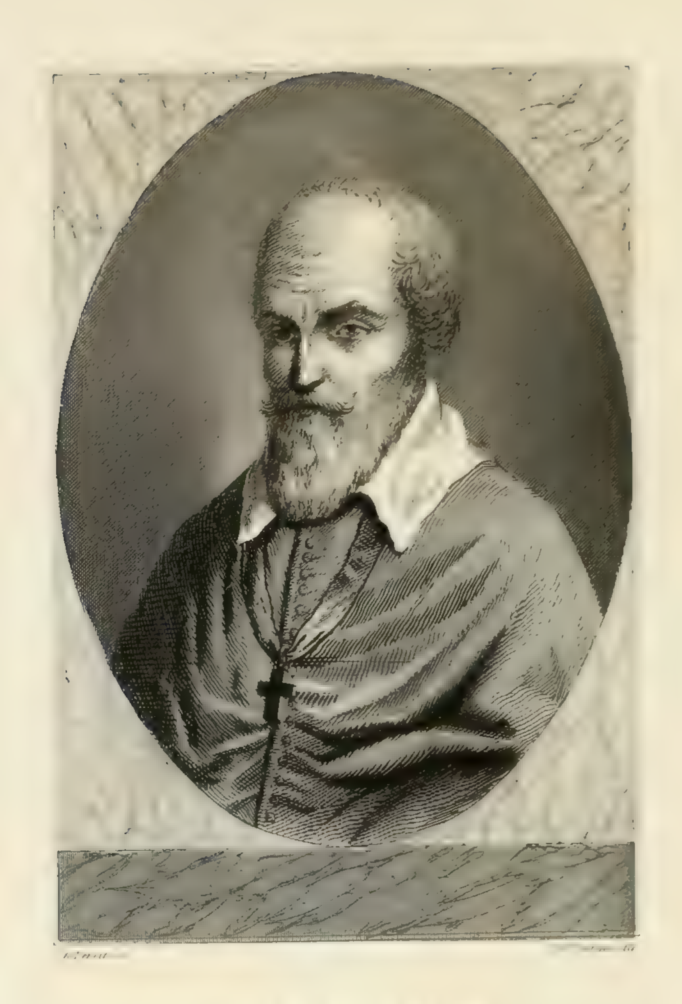
NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Les œuvres de Jean Vauquelin de la Fresnaye furent recueillies et publiées six ans après la mort de ce poëte (Caen, 1612, in-8°). Elles se composent : 1° de *l'Art poétique* en 3 livres ; 2° de 5 livres de *Satires ;* 3° de deux livres d'*Idylies* ou *Idilles*; 4° d'un livre d'*Épigrammes*; 5° d'un livre d'*Épitaphes*; 6° d'un livre de *Sonnets* ;

Deux livres de *Foresteries*, publiés en 1555 à Poitiers.

On trouve les poésies de la Fresnaye : 1° dans les *Anuales poétiques*; 40 vol. in-18 ; — 2° dans la *Bibliothèque choisie des poëtes français jusqu'à Malherbe*, t. V. Paris, Crapelet, 1834; — 3° dans le Catalogue de Viollet-le-Duc (Bibliothèque poétique). Paris, Hachette, 1843.

Paris. — Typ. LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



BERTAUT[1].

Deux villes et un village de Normandie se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à Jean Bertaut; quelques écrivains prétendent qu'il naquit à Donnay, aux environs de Falaise; d'autres soutiennent qu'il prit naissance à Condé-sur-Noireau; suivant les faits les plus vraisemblables, Caen fut réellement sa ville natale. Son père, en effet, était venu s'y établir depuis fort longtemps, et professait les sciences au collége du Bois. Ce fut sous la direction de ce maître habile que le jeune Bertaut fit des progrès rapides dans la philosophie et les mathématiques. Dès l'âge de seize ans (il le raconte lui-même, dans une pièce sur le trépas de Ronsard), il se distingua aussi par des poésies; un sonnet qu'à dix-huit ans il adressa à l'auteur des *Recherches et antiquités de Caen*, de Bras de Bourgueville, fut imprimé plus tard par ce dernier en tête de son livre.

Les liaisons qu'il forma vers cette époque avec son condisciple le célèbre Davy, connu depuis sous le nom de cardinal du Perron, commencèrent sa fortune. On sait combien ce dernier était aimé du comte de Matignon; sur sa recommandation sans doute, le maréchal confia à Bertaut l'éducation de ses deux fils, et il s'en acquitta si bien qu'il mit à même l'aîné de ces enfants, quoique fort jeune encore, de prononcer devant les princes du sang une oraison latine de sa composition, qui fut aussitôt imprimée avec une traduction française. Un tel succès décida entièrement du sort du jeune savant; Henri III le choisit pour le précepteur du comte d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, et bientôt après le nomma secrétaire du cabinet, puis son

[1] On ne connait qu'un portrait de l'évêque de Séez, celui que possède la bibliothèque de la ville de Caen. C'est d'après cette peinture que nous donnons celui qui est en tête de cette notice. Il a été gravé sur la copie qu'en a faite M. Félix Thorigny, et nous le devons aux soins de M. G. Mancel, qui a bien voulu aussi nous procurer le portrait de Delasalle, dont il s'est fait également le biographe.

secrétaire et lecteur ordinaire. Il le gratifia en outre d'une charge de conseiller au parlement de Grenoble. Bertaut exerça ses nouvelles fonctions pendant treize ans, jusqu'à la mort du roi. Il était à Saint-Cloud le 2 août 1589 auprès du prince, lorsque celui-ci fut assassiné par Jacques Clément. Cet événement, qui changea tant de positions depuis longtemps acquises, n'apporta aucun trouble dans celle qu'occupait Bertaut. Sa faveur au contraire sembla augmenter. Après s'être retiré quelque temps chez le cardinal de Bourbon, à l'abbaye de Bourgueil, en Anjou, il parvint à plaire à Henri IV, dont sans hésiter il adopta chaleureusement la cause, et reçut de lui, en 1594, une des plus riches abbayes de la Normandie, l'abbaye d'Aulnay au diocèse de Bayeux. Ce bénéfice est la première fonction ecclésiastique que Bertaut ait obtenue. Après le mariage du roi avec Marie de Médicis, il fut nommé premier aumônier de la reine, et en cette qualité assista au baptême du dauphin Louis XIII à Fontainebleau. Il obtint enfin l'évêché de Séez, en 1606, ou, selon la *Neustria pia*, en 1607 ; ses bulles lui furent accordées gratis. Ce ne fut en tout cas que le 8 mars 1608 qu'il prit possession de l'évêché. Il devait cette dignité au zèle qu'il avait mis à aider du Perron, toujours son ami, dans ses démarches pour la conversion du Béarnais, comme on disait encore, et il en fut reconnaissant toute sa vie. Il était à l'assemblée générale du clergé, lorsque Henri IV fut poignardé, le 4 mai 1610. Il accompagna le corps de son bienfaiteur, et écrivit à cette occasion une oraison funèbre. Il fit ensuite célébrer pour lui un service solennel dans sa cathédrale, mais il ne lui survécut pas longtemps et ne put surmonter sa douleur. Son frère l'atteste dans l'avant-propos de l'édition qu'il a donnée de ses sermons. Attaqué d'une maladie pendant la messe, le jour anniversaire même de l'attentat, il mourut le 8 juin 1611, à l'âge de 59 ans.

On l'inhuma dans le chœur de la cathédrale de Séez, et Antoine Halley composa le quatrain suivant en son honneur :

Edidit æternæ qui culta poemata famæ
Et steriles inopesque vetat jam dicere musas
Bertaldus, sacro implevit cui pondere dextram
Pastorale pedum et duplici coma pressa tiara.

« Ci-gît Bertaut, auteur célèbre de poëmes immortels, Bertaut dont

« la fécondité ne permet plus qu'on accuse la muse de stérilité et « d'indigence; Bertaut dont la main porta la houlette pastorale, et « dont la tête fut ornée de la double tiare. »

Ce qui frappa dès l'abord les contemporains de Bertaut, c'étaient ses talents de poëte; sa qualité d'évêque ne venait qu'en dernier lieu. Quant au rôle politique qu'il a joué, il n'en est seulement pas fait mention dans son épitaphe. La postérité a confirmé ce jugement. C'est comme poëte seulement qu'il est maintenant connu. Tout le monde a lu ces stances et sait par cœur celle d'entre elles dont Léonard et La Harpe ont fait chacun le refrain d'une romance :

Les cieux inexorables
Me sont si rigoureux,
Que les plus misérables
Se comparant à moi se trouveroient heureux.

. . . .

Mon lict est de mes larmes
Trempé toutes les nuits :
Et ne peuvent ses charmes,
Lors mesme que je dors, endormir mes ennuis.

Si je fay quelque songe,
J'en suis épouvanté,
Car mesme son mensonge
Exprime de mes maux la triste vérité.

. . . .

Toute paix, toute joye
A pris de moi congé,
Laissant mon âme en proye
A cent mille soucis dont mon cœur est rongé.

. . . .

Bref, il n'est sur la terre
Espèce de malheur,
Qui me faisant la guerre
N'expérimente en moy ce que peut la douleur.

Et ce qui rend plus dure
La misère où je vy,
C'est, ès maux que j'endure,
La mémoire de l'heur que le ciel m'a ravy.

Félicité passée
Qui ne peux revenir :
Tourment de ma pensée,
Que n'ay-je en te perdant perdu le souvenir!

Hélas! il ne me reste
De mes contentements
Qu'un souvenir funeste,
Qui me les convertit à toute heure en tourments.

Le sort plein d'injustice
M'ayant enfin rendu
Ce reste un pur supplice,
Je serois plus heureux si j'avoys plus perdu.

Voltaire a rendu populaire ce couplet-madrigal, que dans son *Dictionnaire philosophique* il signale comme caractérisant l'esprit délicat et ingénieux de la nation française :

Quand je revys ce que j'ay tant aymé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
N'en fist l'amour en mon âme renaistre :
Et que mon cœur autrefois son captif
Ne ressemblast l'esclave fugitif
A qui le sort faict rencontrer son maistre.

Tous les recueils l'ont répété.

Lorsqu'on se rappelle ces vers, on s'étonne de l'espèce de dédain avec lequel Boileau a traité Bertaut dans le second chant de son *Art poétique;* il flagelle Ronsard, qui, certes, est assez fort pour supporter la rudesse de ses coups, et ne trouve d'autre mérite à Desportes et à Bertaut que d'avoir été *plus retenus* que lui ; encore attribue-t-il cette retenue à la chute de Ronsard, chute qui n'eut pas lieu du temps des deux poëtes ses élèves, et qui eût été bien peu remarquée par Bertaut, puisque, dans ses vers sur le trépas de son maître, il lui a prodigué les éloges les plus hyperboliques. Mais Boileau avait besoin d'une transition pour arriver à Malherbe, qui, suivant lui.

Le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.

Bertaut devait tout naturellement se présenter à Boileau pour cette

transition ; car, venu avant Malherbe, il offrait déjà bon nombre de morceaux d'un style noble, soutenu et harmonieux, dans lesquels on trouve une sensibilité vraie et profonde qui manque à celui-ci. Boileau, à la vérité, n'était peut-être pas très-apte à juger sous ce rapport de l'avantage de l'un des deux auteurs sur l'autre. Bertaut, dit M. Henri Martin dans un excellent mémoire sur les poëtes de la fin du XVI[e] siècle, inséré dans les mémoires de l'académie de Caen : « Bertaut a éte spiritualiste par sentiment sinon par système, et c'est « là en partie ce qui fait sa supériorité. »

Voici les premières strophes d'une défense de l'amour, attaqué par Desportes. Le poëte y montre que l'amour est par lui-même un sentiment pur, mais qui peut seulement se tromper d'objet, et alors devenir funeste et coupable.

On ne se souvient que du mal,
L'ingratitude règne au monde :
L'injure se grave en métal,
Et le bienfait s'escrit en l'onde.

Amour en sert de preuve aux siens,
Lui qui joint la peine aux délices :
Ceux que plus il comble de biens
N'en célèbrent que les malices.

. . . .

Il porte un flambeau dans sa main,
Pour en éclairer à nostre âme,
Et nous, d'un jugement peu sain,
Nous allons brusler à sa flamme.

Il preste à nostre entendement,
Pour voller au ciel, ses deux ailes :
Nous les engluons follement
Dedans les vanités mortelles.

Ainsi du pleumage qu'il eut
Icare pervertit l'usage :
Il le reçut pour son salut,
Et s'en servit à son dommage.

M. Sainte-Beuve, dans un article comme il sait les faire (*Revue des Deux Mondes*, 1841), rapporte aussi, comme les meilleurs vers que Bertaut ait jamais composés, ceux d'une élégie où il exprime ses

ennuis quand il perd de vue sa dame, et où il se plaint de leurs tourments inégaux dans l'absence.

Mais las! pourquoy faut-il que les arbres sauvages
Qui vestent les cotteaux ou bordent les rivages,
Qui n'ont veines ni sang qu'amour puisse allumer,
Observent mieux que nous les lois de bien aimer!

On dit qu'en Idumée, ès confins de Syrie,
Où bien souvent la palme au palmier se marie,
Il semble, à regarder ces arbres bienheureux,
Qu'ils vivent animez d'un esprit amoureux:
Car le masle, courbé vers sa chère femelle,
Monstre de ressentir le bien d'estre auprès d'elle;
Elle fait le semblable, et pour s'entr'embrasser
On les voit leurs rameaux l'un vers l'autre avancer.
De ces embrassements leurs branches reverdissent,
Le ciel y prend plaisir, les astres les bénissent:
Et l'haleine des vents souspirans à l'entour
Loue en son doux murmure une si saincte amour.
Que si l'impiété de quelque main barbare
Par le tranchant du fer ce beau couple sépare,
On transplante autre part leurs tiges désolés,
Les rendant pour jamais l'un de l'autre exilés:
Jaunissants de l'ennuy que chacun d'eux endure,
Ils font mourir le teint de leur belle verdure,
Ont en haine la vie, et pour leur aliment
N'attirent plus l'humeur du terrestre élément.

Si vous m'aimiez, hélas! autant que je vous ayme,
Quand nous serions absents, nous en ferions de mesme,
Et chacun de nous deux regrettant sa moitié,
Nous serions surnommez les palmes d'amitié.

On a remarqué que cette comparaison avait déjà été exprimée avec une heureuse simplicité au XIIIe siècle, dans le lai du *Chevrefoil*, par Marie de France, et qu'elle a été développée avec une admirable poésie, dans l'élégie de Goëthe intitulée *Amyntas*. Disons, pour être juste, que les quelques vers du poëte anglo-normand sont loin de valoir ceux de Bertaut, tandis que ceux-ci pourraient, même avec avantage, être mis en regard de l'élégie allemande. Aussi, M. Sainte-Beuve les regarde-t-il comme les seuls vraiment beaux qu'ait produits

l'évêque de Séez, mais cependant il en est à côté qui ne nous paraissent céder en rien aux premiers.

Devant que de te voir, j'aimois le changement,
Courant les mers d'amour de rivage en rivage,
Désireux de me perdre, et cherchant seulement
Un roc qui me semblât digne de mon naufrage.

Ou bien.

Mes plaisirs s'en sont envolés
Cédant au malheur qui m'outrage;
Mes beaux jours se sont escoulés
Comme l'eau qu'enfante un orage;
Et s'escoulant ne m'ont laissé
Rien que le regret du passé.

Et encore,

Et constamment aymer une rare beauté
C'est la plus douce erreur des vanités du monde.

Enfin, cette chute d'un sonnet sur un embrassement de sa dame à un départ :

Si le premier baiser fut donné par coutume,
Le second, pour le moins, fut donné par amour.

Il eût pu en signaler bien d'autres, surtout dans les chansons. Peut-on trouver beaucoup de pièces modernes d'un rhythme plus gracieux, plus léger, et plus approprié à la finesse et à la délicatesse de la pensée, que celle qui suit :

Celuy seul qui mesprise
Les appasts amoureux,
Et garde sa franchise,
Est sage et bienheureux.
Et tout ainsi
Que d'amour il n'espère
Ny grâce, ny salaire,
Il n'en craint rien aussi.

Il se mocque des larmes
Des amants insensez;
Il se rit des alarmes
Dont ils sont traversez :
Et dans la mer,
Sous l'effort de l'orage,

Il les voit du rivage
Eux-mêmes s'abysmer. . . . . .

Le desir n'est que peine,
L'attente que tourment :
La jouyssance est pleine
De peur d'un changement.
Pensez quel heur
Suit la vie amoureuse,
Puisque la plus heureuse
Est fertile en douleur.

On dit qu'il n'est point d'âme
Si rebelle à l'amour
Que l'ardeur de sa flamme
N'embrase quelque jour ;
Et que porter
Dans le cœur son ulcère,
C'est un mal nécessaire
Qu'on ne peut éviter.

Mais, quoy qu'on veuille dire,
Je croy qu'Amour ne peut
Ranger sous son empire
Que celuy qui le veut.
Le seul défaut
D'un peu de résistance,
Et non pas sa puissance,
Dompte ceux qu'il assaut. . . . . .

Non, jamais plus, j'en jure,
Mon cœur n'aura de feu :
Bienheureux si je dure
En l'effect de ce vœu.
Mais malheureux
De bien loin je menace,
Et crains que je ne face
Un serment d'amoureux.

Les qualités essentielles du style poétique de Bertaut sont, après la sensibilité et la bienveillance qui dominent, une grande habileté, beaucoup d'esprit, de l'harmonie, de la tenue, de la tendresse, une noblesse sérieuse, une certaine élégance que M. Sainte-Beuve appelle *racinienne* et *lamartinienne*, enfin la clarté, l'exactitude, la régu-

larité. Ses défauts sont un manque de concision qui affaiblit toujours la pensée, l'affectation, l'exagération parfois, les jeux de mots, les antithèses et les hyperboles affectées, les pointes, pour tout dire, et principalement sa trop grande douceur et son extrême réserve. Ses contemporains l'avaient du reste jugé ainsi dès le principe ; Du Perron le fait comprendre implicitement.

« M. Bertaut, évêque de Séez, et moi, dit-il, fîmes des vers sur la « prise de Laon ; les siens furent trouvés ingénieux ; les miens « avaient un peu plus de nerf, un peu plus de vigueur ; il était fort « poli : » et Régnier l'a positivement exprimé au nom de son oncle Desportes, et de Ronsard, dans la satire V, qu'il adresse à Bertaut lui-même.

Mon oncle m'a conté que, monstrant à Ronsard
Tes vers estincelants et de lumière et d'art,
Il ne sceut que reprendre en ton apprentissage,
Sinon qu'il te jugeoit pour poëte trop sage.
Et ores au contraire, on m'objecte à péché
Les humeurs qu'en ta muse il eust bien recherché.
Aussi je m'esmerveille, au feu que tu recelles,
Qu'un esprit si rassis ait des fougues si belles.

Malherbe lui faisait un autre reproche suivant Racan ; « il n'esti« mait aucun des anciens poëtes français, qu'un peu Bertaut : encore « disait-il que ses stances étaient *nichil-au-dos*, et que, pour mettre « une pointe à la fin, il faisait les trois premiers vers insupporta« bles. »

On appelait *nichil-au-dos* un pourpoint dont le devant avait environ deux doigts de velours et rien sur le dos, *nihil* ou *nichil;* ce mot s'appliquait de là à toutes les choses qu'il ne faut pas examiner de trop près.

Il est facile de vérifier jusqu'à quel point Bertaut méritait ces imputations. Elles peuvent d'ailleurs assez souvent retomber sur tous les hommes qui revoient beaucoup leurs œuvres, et Régnier nous apprend que Bertaut travaillait trop longtemps, *mourait sur un livre*.

Les autres... accusent ta sagesse,
Et ce hautain desir qui te fait mespriser
Plaisirs, trésors, grandeurs, pour t'immortaliser,

Et disent : O chétifs, qui, mourant sur un livre,
Pensez, seconds Phœnix, en vos cendres revivre,
Que vous estes trompés en votre propre erreur !

On a regardé comme un des torts de Bertaut d'avoir été loué de mademoiselle de Scudéry. Voici le jugement, contestable sur bien des points, que la *Sapho* de l'hôtel de Rambouillet portait de lui :

« Desportes a une douceur charmante, Du Perron une élévation « plus naturelle, et Bertaut a tout ce que les autres peuvent avoir « d'excellent ; mais il l'a avec plus d'esprit, plus de force et plus de « hardiesse sans comparaison..... Il s'est fait un chemin particulier « entre Ronsard et Desportes. Il a plus de clarté que le premier, « plus de force que le second, et plus d'esprit et de politesse que les « deux ensemble. »

Les poésies de Bertaut avaient été publiées dans plusieurs recueils, notamment dans les deux volumes des *Délices de la Poésie française*, par Rosset, mais elles ne furent réunies qu'en 1601 : l'auteur, qui y mit la dernière main, n'y laissa subsister que des paraphrases des psaumes, appliquées presque toutes à Henri III ou à Henri IV, et aux destinées de la France ; des cantiques, des complaintes, des stances, des discours, et des épîtres adressées à de grands personnages sur des événements politiques ; des discours funèbres, entre autres le *Trépas de Ronsard*, et une pièce de vers que l'on a fort louée, sur la *Mort de Caleryme* ; des épitaphes, une trentaine de sonnets, une *Hymne du roi saint Louis et de la royale maison de Bourbon* ; *Timandre, poëme contenant une aventure tragique*, et la traduction du second livre de l'Énéide.

Ce volume, qui était l'œuvre avouée par le prêtre, par l'évêque, plutôt que l'œuvre réelle du poëte, ne contient pas, il faut le dire, ses travaux les plus essentiels. A l'exception de quelques fragments de ses paraphrases des psaumes et de quelques belles inspirations éparses çà et là, ce sont des pièces de circonstance, qui ne nous touchent plus aujourd'hui. La traduction de l'Énéide est faible : le poëme de *Timandre* est long et ennuyeux ; le *Trépas de Ronsard* n'a d'intérêt que parce que Bertaut y fournit des détails auto-biographiques et nous apprend que ses deux modèles furent Ronsard et Desportes. Il n'y a pas jusqu'à la pièce *sur la mort de Caleryme* dont nous ne fas-

sions assez bon marché ; tout en reconnaissant que les vers en sont généralement corrects, nous ne pouvons en admettre la fiction. Qu'est-ce, en effet, que cette *Caleryme* (Gabrielle d'Estrées), apparaissant en songe à son royal amant, le grand *Anaxandre* (Henri IV), et venant le consoler de sa perte et lui conseiller de ne plus s'engager auprès d'aucune maîtresse, mais d'être fidèle à l'épouse que les dieux lui ont destinée ?

Les véritables poésies de Bertaut, celles qui lui ont fait un nom, ne parurent que l'année suivante, en 1602, sous le patronage de son frère, et sous le titre de *Recueil de quelques vers amoureux*; l'éditeur, dans sa préface, déclare qu'il a eu grand'peine à décider Jean Bertaut à les faire imprimer; qu'il a été obligé de lui remontrer qu'elles étaient imprimées deçà delà, par pièces misérablement estropiées, et de le faire *même souvenir du petit proverbe qui dit aussi véritablement que plaisamment : Marie ta fille, ou elle se mariera.* C'est à ce recueil que nous avons emprunté toutes nos citations. Les poésies amoureuses de Bertaut ne sont nullement licencieuses, elles expriment un sentiment pur et délicat. On aime volontiers avec lui ses maîtresses, et on trouve que mademoiselle de Scudéry a eu raison de dire qu'il donnait une grande et belle idée des dames qu'il avait aimées. Sa passion est tellement dégagée de tout caractère sensuel, qu'on est tenté de détourner au profit de l'amour de Dieu certaines stances écrites pour l'amour de la créature, comme l'ont d'ailleurs fait Sacy et madame Guyon, relativement au couplet *Félicité passée*....

Deux éditions complètes, publiées en 1620 et 1623, renferment quelques vers posthumes dont plusieurs ne sont pas sans mérite. On a inséré aussi sous le nom de Bertaut, un *cantique de la Sainte Vierge* et une *paraphrase du VIe psaume*, dans des recueils du XVIIe siècle.

Bertaut avait aussi écrit des *sermons sur les principales fêtes de l'année*, qui furent rassemblés par son frère en 1613, et dédiés à la reine. Ces discours n'ont qu'une mince valeur et sont semés d'antithèses du plus mauvais goût. *Le discours funèbre sur la mort du feu roi*, qui termine ce volume, ne vaudrait pas mieux que le reste, si l'on n'y rencontrait parfois l'expression vraie de la douleur ; mais on y rencontre encore plus souvent des phrases telles que celle-ci, qui fait partie de l'exorde : « Donc la misérable poincte d'vn vil et meschant

« couteau remué par la main d'vne charongne enragée, et plustost
« animée d'vn demon que d'vne âme raisonnable, ne sera désormais
« destinée qu'à donner traîtreusement la mort aux plus grands
« monarques de la terre ! »

On voit qu'on n'a pas lieu de regretter la traduction de quelques livres de saint Ambroise et des traités imparfaits de controverse qu'avait laissés Bertaut. Huet assure qu'il dessinait fort agréablement et fort correctement, et il est plus fâcheux qu'on n'ait pu conserver aucun de ses dessins.

La famille de Bertaut était très-littéraire. On a vu que Pierre, son frère, était auteur des préfaces qui sont en tête de ses livres. Son neveu, François Bertaut, conseiller au parlement de Paris, faisait des vers et a écrit un traité sur les prérogatives de la robe ; sa nièce enfin fut cette madame de Motteville, dont tout le monde a lu les *Mémoires sur la reine Anne d'Autriche*.

G. MANCEL.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *OEuvres poétiques* de M. Bertaut, 1601, in-8°.
Les mêmes, 1605, in-8°.

II. *Recueil de quelques vers amoureux*, Paris, veuve de Mamert Patisson, 1602, in-8°.
Le même, Paris, Philippe Patisson, 1606, in-8°.

III. *OEuvres poétiques de M. Bertaut, augmentées de plus de moitié*. Paris, Toussainct du Bray, 1620, in-8°.
Les mêmes, même éditeur, 1623, in-8°.

IV. *Discours funèbre sur la mort du feu roi*, 1612, in-8°.

V. *Sermons sur les principales fêtes de l'année, composés par messire Jean Bertaut, évêque de Séez, etc.* Paris, Sebastien Cramoisy, 1613, in-8°.

On trouve des poésies de Bertaut dans :

VI. *Les Délices de la poésie françoise*, par Rosset. Paris, Toussainct du Bray, 2 vol. in-8°.

VII. *Le Recueil des plus belles pièces des poëtes français, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade*. Paris, Barbin, 1692, 5 vol. in-12.

VIII. *L'Encyclopédie poétique*, par de Gaigne, Paris, 1767-1780, 17 vol. in-8°.

IX. *Les Poëtes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe*, par Auguis, Paris, Crapelet, 1824, 6 vol. in-8°, etc.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



Charles Devrits sc

illegible imp

MALHERBE.

Descendant de l'illustre famille de Malherbe Saint-Aignan, qui avait porté glorieusement les armes en Angleterre sous Robert, fils de Guillaume le Conquérant, FRANÇOIS MALHERBE naquit à Caen, vers l'an 1555, sous le règne de Henri II. Son père, dont l'état de fortune ne rappelait guère l'opulence de ses nobles aïeux, était assesseur ou conseiller au bailliage, et n'avait d'autre ambition pour son fils que de le voir un jour lui succéder dans sa charge. C'est dans ce but qu'il le fit étudier à l'université de Caen, où le jeune Malherbe eut pour professeur d'éloquence et de droit le célèbre Jean Rouxel.

Envoyé ensuite en Allemagne et en Suisse, il prit à Heidelberg et à Bâle les leçons des maîtres les plus habiles, et fit en peu de temps de tels progrès, qu'à son retour dans sa ville natale, on le vit souvent, dans les écoles publiques, prononcer d'excellents discours, ayant l'épée au côté; particularité qui, selon Daniel Huet, n'était pas alors sans exemple.

La Normandie venait d'être décimée par les massacres de la Saint-Barthélemy, et le calvinisme, comme toutes les religions persécutées, voyait le sang de ses martyrs enfanter par milliers de nouveaux prosélytes. Le père de Malherbe fut de ce nombre : dans les dernières années de sa vie, il se fit protestant; et son fils qui, sans être véritablement pieux, pensait qu'un bon citoyen ne doit pas avoir une religion autre que celle de son roi, éprouva tant de chagrin de cette

détermination, qu'il quitta le pays à l'âge d'environ dix-neuf ans, suivit en Provence Henri, duc d'Angoulême, grand prieur de France et fils naturel de Henri II, et resta attaché à sa personne jusqu'à la mort de ce prince, qui fut assassiné à Aix, le 2 juin 1586, par un gentilhomme marseillais, Philippe d'Altouvitis, ou Altoviti, baron de Castellane.

Malherbe, pendant son séjour en Provence, épousa Madeleine de Coriolis, veuve d'un conseiller, et fille d'un président du parlement d'Aix. De cette union naquirent plusieurs enfants, notamment une fille, qui mourut de la peste à l'âge de cinq ou six ans, et un fils, nommé Marc-Antoine, qui fut tué en duel, vers l'automne de 1627, à l'âge de vingt ans, lorsqu'il allait être reçu conseiller au parlement de Provence.

Nous reviendrons bientôt sur ce déplorable événement, qui exerça sur le cœur du père une si cruelle influence; mais il importe, avant tout, de dire quelques mots du caractère de notre poëte.

Né misanthrope et morose, Malherbe avait, dans son langage et dans ses manières, toute la brusquerie d'un vieux soldat; son regard était dur, son ton tranchant, sa répartie caustique et souvent impertinente; il ne plaisantait jamais qu'avec amertume; il affectait pour les peines du cœur une insensibilité excessive, et se montrait d'une indifférence systématique pour tout, excepté pour les commodités de la vie; enfin, il écrasait de son superbe mépris tous les poëtes français, anciens ou contemporains; il ne faisait aucun cas des Grecs ni de Virgile, et n'était parfaitement content que de lui-même et de ses propres talents. — Voilà, tant au moral qu'au physique, le croquis du personnage que nous allons peindre.

La vocation poétique de Malherbe ne dut se révéler que fort tard, car de toutes les pièces qui lui sont attribuées et auxquelles Saint-Marc a pris soin d'assigner un ordre chronologique, en s'aidant des *Recueils de poésies* du temps, des *Lettres* de Malherbe et des *Observations* de Ménage, la plus ancienne ne remonte guère au delà de 1585. L'auteur avait alors trente ans.

Sa seconde pièce est de 1586; elle précéda de quelques mois seulement le poëme ayant pour titre *les Larmes de saint Pierre*, imité du Tansillo, poëte italien, et dédié au roi Henri III. Ce poëme, long de

plus de soixante *sixains*, doit être considéré, quant au fond, comme le premier jet d'une imagination fougueuse, sans but et sans frein. Il y a dans toute cette œuvre une exubérance de pensées qui étouffe l'idée principale, un débordement d'images dont l'exagération égale le mauvais goût, et, qu'on nous pardonne l'expression, un cliquetis d'antithèses forcées qui surprend d'abord, fatigue bientôt et n'émeut jamais.

Notre critique n'est pas sévère; elle n'est que juste, car Malherbe lui-même avait pour cette production de son *enfance poétique* un souverain mépris; et Ménage, sur le témoignage de Racan et de Guyet, affirme qu'il la désavouait obstinément.

Quoi qu'il en soit, le bon goût alors était si rare en France, que *les Larmes de saint Pierre* eurent un immense succès. Il en fut tiré six éditions du vivant de l'auteur.

Parmi les autres poésies qui, par la date de leur composition, appartiennent au temps que Malherbe passa en Provence, sept pièces différentes viennent, dans l'ordre chronologique, se placer avant l'*Ode à la reine Marie de Médicis sur sa bienvenue en France*, ode qui, présentée à Aix en 1600, obtint une grande faveur à la cour et détermina, comme nous le verrons bientôt, la fortune littéraire de notre poëte.

Nous ne mentionnerons parmi ces pièces que les *stances* ayant pour titre *Consolation à Du Perrier* (1), sur la mort de sa fille, les seuls vers de Malherbe qui soient dans la mémoire de tout le monde. Ces stances ne méritent pas le titre de *Consolation;* elles accusent une rare maladresse, une ignorance profonde du cœur humain, et montrent dans toute sa sécheresse l'extrême insensibilité que déjà nous avons reprochée à l'auteur.

Ces stances, quel que soit le mérite poétique de cinq ou six strophes choisies entre vingt et une, renferment-elles un seul mot qui

---

(1) Ce Du Perrier, dont il est ici question, était un gentilhomme d'Aix, fils d'un avocat au parlement. Ce fut lui qui présenta Malherbe à Marie de Médicis, lorsqu'en 1600, le poëte offrit à cette princesse l'ode qu'il avait composée à l'occasion de son arrivée en France; et ce fut aussi lui qui se porta caution de la dot de la femme que Malherbe épousa. — Il mourut vers l'an 1623.

Mademoiselle Du Perrier, sur la mort de laquelle furent faites les stances que nous citons, s'appelait *Marguerite* et non pas *Rosette*, comme l'ont prétendu quelques écrivains.

puisse alléger une douleur vraie, une seule pensée de nature à verser un peu de baume dans le cœur saignant d'un père qui pleure sa fille?... Assurément non. — Mais c'est de la philosophie, dira-t-on... Erreur! c'est de la dureté, c'est de l'égoïsme pur. Le poëte ne conseille-t-il pas à Du Perrier de chasser de sa pensée jusqu'à la mémoire de l'ange qu'il regrette?

Ne te lasse donc plus d'inutiles complaintes :
Mais sage à l'avenir,
Aime une ombre comme ombre, et des cendres éteintes
Éteins le souvenir.

C'est bien, je le confesse, une juste *coutume*,
Que le cœur affligé,
Par le canal des yeux vidant son amertume,
Cherche d'être allégé.

Mais d'être inconsolable et dedans sa mémoire
Enfermer un ennui,
N'est-ce pas se haïr pour acquérir la gloire
De bien aimer autrui?

Pleurer sur les morts, c'est *une coutume!*... C'est par hypocrisie et *pour acquérir la gloire de bien aimer autrui,* que l'on verse des larmes sur une tombe, sur la tombe de sa fille!... Malherbe produit, comme raison déterminante de l'insensibilité qu'il prêche, un misérable motif d'intérêt personnel, et ne craint pas de citer pour exemple la sécheresse de son propre cœur!...

De moi (quant à moi), déjà deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus,
Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre,
Qu'il ne m'en souvient plus.

Mais c'est trop nous appesantir sur d'affligeantes réflexions. Hâtons-nous de donner au poëte la part d'éloges qu'il a droit d'attendre de notre impartialité.

Les premières strophes de la pièce que nous venons de critiquer, la seconde, et la quatrième surtout, sont d'une grande beauté. Que de fraîcheur, que de grâce dans ces deux vers :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin!

Des deux stances imitées d'Horace, la première : *La mort a des rigueurs*, etc., est infiniment supérieure au passage qui en a fourni l'idée; et la seconde, belle de simplicité et de grandeur, soutient si avantageusement la comparaison avec l'original, que la plupart des critiques ne savent à quel poëte donner la préférence. Pour ne pas encourir le blâme de trancher aveuglément une question que de hautes intelligences ont laissée indécise, nous mettons les deux textes sous les yeux du lecteur :

Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres, ô beate Sexti.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois.

Si le latin offre une image dessinée avec une force inimitable, le français en offre deux, l'une d'un naturel exquis, et l'autre d'un grandiose qui touche au sublime. L'ensemble de la strophe est d'une suave harmonie; et de tous les poëtes qui, depuis Malherbe, ont illustré la France, il n'en est pas un qui ne se fût montré fier d'en être l'auteur.

L'*Ode à la reine Marie de Médicis*, écrite en Provence, et présentée à Aix en 1600, est le premier ouvrage où Malherbe se soit montré véritablement poëte : elle est large d'invention, riche de pensées et d'images, étincelante de génie; l'élocution en est brillante, élevée et souvent sublime. A part quelques imperfections, quelques témérités, la versification de cette pièce est noble, grande et soutenue. Si des vingt-trois *dizains* dont l'ode entière se compose, on supprimait les plus faibles, ce morceau ainsi épuré pourrait être sans contredit cité comme un chef-d'œuvre.

Le cardinal Du Perron estimait extraordinairement cette pièce, et c'est pour cette raison que, pendant un voyage que le roi fit à Lyon en 1601, il lui parla de Malherbe comme du premier poëte de l'époque. — Voici à quel propos :

Henri IV ayant demandé à Du Perron, qui n'était encore que simple évêque d'Évreux, s'il ne faisait plus de vers, le prélat répondit : « Sire, depuis que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'employer

en ses affaires, j'ai tout à fait quitté cet exercice, et il faut que personne ne s'en mêle, après un certain gentilhomme de Normandie, habitué en Provence, nommé *Malherbe*, qui a porté la poésie française à un si haut point, que personne n'en peut jamais approcher. » Le roi n'oublia pas le nom de notre poëte; souvent même il en parlait à Vauquelin des Yveteaux, précepteur de son fils, le duc de Vendôme, qui plus tard devint Louis XIII; et ce gentilhomme, Normand aussi, profitait de chaque occasion pour servir son compatriote auprès de Henri IV, et offrir à ce prince de le faire venir de Provence; mais le roi ne lui en donna point l'ordre, et ce ne fut que quatre ans après que Du Perron eut fait son éloge, que Malherbe fut présenté à la cour.

C'était en l'année 1605. Des Yveteaux, informé que le poëte se trouvait par hasard à Paris, où l'avaient amené des affaires particulières, choisit le moment favorable pour en avertir le roi, qui cette fois donna l'ordre de l'envoyer chercher. Henri IV reçut le protégé de Vauquelin des Yveteaux avec une bienveillance extrême; et, comme il était sur le point de partir pour le Limousin, il le pria de faire, sur son voyage, des vers que Malherbe lui présenta à son retour. Cette pièce, intitulée *Prière pour le roi Henri le Grand allant en Limousin*, commence ainsi :

O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées, etc.

Henri IV fut si content de ces vers, que, désirant s'attacher l'auteur en qualité de gentilhomme ordinaire de sa chambre, il le recommanda, en attendant, au duc de Bellegarde, pair et grand écuyer de France, qui le logea dans son hôtel, lui donna sa table, mille livres d'appointements, et lui entretint un homme et un cheval. Mais il paraît certain que le roi, malgré l'excellent accueil qu'il avait fait à Malherbe, ne le gratifia jamais que du titre de gentilhomme ordinaire, et divers mémoires en donnent pour raison le ressentiment que son ministre des finances, M. de Sully, avait conservé contre le poëte-soldat, qui, pendant la Ligue, l'avait poursuivi l'épée dans les reins l'espace de deux ou trois lieues. Quoi qu'il en soit, l'austère Malherbe n'en resta pas moins le très-souple courtisan de l'oublieux monarque et de ses successeurs, la reine régente et Louis XIII.

Nous venons de voir quelles furent pour lui les heureuses consé-

quences de son premier pas à la cour ; il ne nous reste plus qu'à faire apprécier, par une courte citation, le mérite incontestable de l'œuvre dont il s'agit. Malherbe dit du roi :

La terreur de son nom rendra nos villes fortes.
On n'en gardera plus ni les murs ni les portes ;
Les veilles cesseront au sommet de nos tours ;
Le fer mieux employé cultivera la terre,
Et le peuple, qui tremble aux frayeurs de la guerre,
Si ce n'est pour danser, n'*orra* plus de tambours.

Cette pièce, véritablement belle pour un temps où la poésie française était encore fort imparfaite, dénote le progrès immense de la réforme que Malherbe apportait dans la versification ; réforme graduée que nous avons voulu, en citant des œuvres de plusieurs dates, démontrer d'une manière précise. Toutes les observations que désormais nous aurons à faire, viendront constater une vérité tant de fois proclamée depuis Despréaux, que Malherbe a été le régénérateur de notre langue. Mais avant d'aborder cette dernière question, revenons à la personne même du poëte, et complétons l'histoire de sa vie.

Tant que vécut Henri IV, la muse famélique de Malherbe lui prodigua des odes, des stances et des sonnets. L'attentat d'Étienne de Lisle, malheureux fou qui avait eu l'audace d'arracher le manteau du roi sur le pont Neuf, inspira au poëte courtisan une ode dont l'esprit et les figures sont d'une exagération poussée jusqu'à l'extravagance. Le siècle qui avait vu naître le *monstre* y est qualifié d'*abominable*, et le soleil vertement admonesté pour le tort qu'il avait eu d'éclairer encore la France après un tel forfait !... « O soleil, ô grand luminaire ! dit-il,

D'où vient que ta sévérité
Moindre qu'en la faute d'Atrée,
Ne punit point cette contrée
D'une éternelle obscurité ?

Mais l'indignation de Malherbe n'était si grande en présence de ce prétendu crime, tenté par un insensé, que pour une bonne raison : c'est que Henri IV pouvait l'entendre et la payer en roi. Les *stances* faites, six années plus tard, sur la mort du même prince, n'en sont-

elles pas la preuve? Pour être conséquente, sa muse aurait dû alors pleurer des larmes de sang, et jamais douleur ne fut plus calme que la sienne... Le *grand roi* cette fois ne l'entendait plus.

Après la mort de Henri IV, Marie de Médicis gratifia Malherbe d'une pension de *cinq cents écus*. La princesse de Conti, dont il s'était acquis l'estime et la confiance pour quelques vers et un sonnet sur la mort de sa fille, le combla aussi de ses largesses; mais toutes ces ressources ne lui suffisaient pas. «Il n'épargnait point sa veine, dit Daniel Huet, pour tâcher de se procurer une meilleure fortune; sa poésie, toute noble qu'elle est, n'est pas toujours employée noblement.» — Vauquelin des Yveteaux disait aussi «qu'il demandait l'aumône le sonnet à la main.»

Il suffit d'ouvrir le recueil des poésies de Malherbe, pour se convaincre que l'un et l'autre avaient raison. C'était faire bon marché de sa dignité que de mettre sa verve poétique au service des amours ambitieuses et adultères du duc de Bellegarde; et la multiplicité de ses sonnets au roi, à la reine régente, au cardinal de Richelieu, et à tous ceux qui tenaient en leurs mains les richesses ou le pouvoir, laisse peu de doutes sur le genre d'inspiration qui montait sa lyre.

Voici quelques vers d'un sonnet au cardinal-ministre :

Peuples, çà de l'encens; peuples, çà des victimes,
A ce grand cardinal, grand chef-d'œuvre des cieux... etc.

Le mérite d'un homme, ou savant, ou guerrier,
Trouve sa récompense aux chapeaux de laurier,
Dont la vanité grecque a donné les exemples;

Le sien, je l'ose dire, est si grand et si haut,
Que si, comme nos dieux, il n'a place en nos temples,
Tout ce qu'on lui peut faire est moins qu'il ne lui faut.

Des Yveteaux avait dit vrai : Malherbe offrait ses éloges d'une main et tendait l'autre. Dans un sonnet au marquis de La Vieuville, surintendant des finances, le poëte discute ouvertement ses intérêts :

Tout ce qu'à tes vertus il reste à désirer,
C'est que les beaux esprits les veuillent honorer,
Et qu'en l'éternité la Muse les imprime.

J'en ai bien le dessein dans mon âme formé :
Mais je suis généreux et tiens cette maxime,
Qu'il ne faut point aimer quand on n'est point aimé.

On remarque aussi dans les œuvres poétiques de Malherbe quelques pièces galantes faites pour Henri IV, sous le nom d'*Alcandre,* et adressées à la princesse de Condé dont il cache le nom sous celui d'*Oranthe*, et plusieurs sonnets et stances à la vicomtesse d'Auchy, qu'il paraît chanter pour son propre compte, mais en pure perte, si l'on en croit ce *tercet* du dernier sonnet qu'il a fait pour elle :

Vous m'étiez un trésor aussi cher que la vie :
Mais puisque votre amour ne se peut acquérir,
Comme j'en perds l'espoir, j'en veux perdre l'envie.

La plupart de ces pièces sont d'une froideur excessive, et le style semble, à chaque vers, protester contre la passion qui les inspire ; disons plus, il en est même fort peu dont la facture soit ingénieuse. Voici le meilleur; il fut fait à Fontainebleau, sur l'absence de la vicomtesse d'Auchy, que le poëte appelle partout *Caliste :*

Beaux et grands bâtiments d'éternelle structure,
Superbes de matière et d'ouvrages divers,
Où le plus digne roi qui soit en l'univers,
Aux miracles de l'art fait céder la nature ;

Beau parc et beaux jardins, qui dans votre clôture
Avez toujours des fleurs et des ombrages verts,
Non sans quelque démon qui défend aux hivers
D'en effacer jamais l'agréable peinture ;

Lieux qui donnez au cœur tant d'aimables désirs,
Bois, fontaines, canaux, si parmi vos plaisirs
Mon humeur est chagrine et mon visage triste,

Ce n'est point qu'en effet vous n'ayez des appas :
Mais quoi que vous ayez, vous n'avez point Caliste ;
Et moi, je ne vois rien quand je ne la vois pas.

Ce sonnet est bien le plus gracieux qu'ait jamais fait Malherbe ; et, si deux vers *chevilles*, les troisième et quatrième du second qua-

train, n'y faisaient tache, ce serait un morceau admirable de noblesse et de simplicité.

Des sujets qui ont inspiré notre poëte, les mieux traités sont ceux qui prêtent à l'élévation de la pensée. Sa muse, nourrie avec lui dans les camps, en avait pris les brusques allures; sa voix, souvent rude quand il voulait qu'elle fût tendre, n'avait pas ces notes délicates, amoureuses ou déchirantes, qui conviennent aux chants du cœur; ses doigts, trop nerveux pour des cordes qu'il ne faut pas que l'on touche, mais que l'on effleure, ne savaient tirer de la lyre que des sons impuissants pour émouvoir; mais dès que son inspiration l'emportait loin de la terre, dès qu'il s'élançait dans l'infini à la recherche de Dieu, quelque peu croyant qu'il fût, Malherbe se montrait alors éminemment poëte.

Voici la première stance d'une *paraphrase du psaume* 8 qui, composée avant l'admission de l'auteur à la cour, doit être considérée comme un essai :

> O sagesse éternelle, à qui cet univers
> Doit le nombre infini des miracles divers
> Qu'on voit *également* sur la terre et sur l'onde!
> Mon Dieu, mon Créateur,
> Que ta magnificence étonne tout le monde,
> Et que le ciel est bas au prix de ta hauteur!

Cette strophe, comparée aux poésies de la même époque, c'est-à-dire antérieures à 1605, ne mérite-t-elle, malgré l'adverbe prosaïque du troisième vers, d'honorables éloges?... Et la *paraphrase,* malheureusement incomplète, *du psaume* 145 n'est-elle pas digne de la lyre sacrée de J.-B. Rousseau?

Aussi n'hésitons-nous pas à reproduire de cette pièce tout le fragment qui a été publié.

> N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde:
> Sa lumière est *un verre,* et sa faveur une onde
> Que toujours quelque vent empêche de calmer.
> Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre;
> C'est Dieu qui nous fait vivre,
> C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris et ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'est rien ; ils sont, comme nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière
Dont l'éclat orgueilleux étonnait l'Univers;
Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre ;
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs ;
Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que leur fortune
Faisait leurs serviteurs.

Nous avons dit au commencement de cette notice que Malherbe, qui se faisait gloire de son insensibilité, fut douloureusement affecté de la mort de son fils; mais nous croyons être dans le vrai en attribuant une large part de son chagrin à l'impossibilité où il fut réduit, lui, vieux soldat, querelleur et quelque peu spadassin, de tirer vengeance de cette mort. Il alla exprès au siége de La Rochelle pour en demander justice au roi Louis XIII ; mais n'ayant pas obtenu toute la satisfaction qu'il espérait, il voulut se battre contre le gentilhomme qui avait tué son fils : c'était un nommé De Piles, âgé de vingt-cinq ans à peine, et Malherbe était dans sa soixante-treizième année. Ses amis, pour le détourner de cette résolution désespérée, lui représentèrent qu'à son âge il serait plus que téméraire de jouer sa vie avec un jeune homme; mais il leur répondit : « C'est pour cela que je veux me battre; je ne hasarde qu'un denier contre une pistole. »

Cependant ce duel n'eut pas lieu. La famille de De Piles offrit une somme de 10,000 écus que Malherbe accepta pour élever un mausolée à son fils; mais la mort étant venue le surprendre lui-même quelques mois plus tard, son pieux projet ne fut pas exécuté, et, si l'on en croit cette épitaphe que lui fit Gombaud, il n'en mourut pas plus riche.

L'Apollon de nos jours, Malherbe ici repose,
Il a vécu longtemps sans beaucoup de support.
— En quel siècle? — Passant, je n'en dis autre chose :
Il est mort pauvre... Et moi je vis comme il est mort.

Malherbe, qui fut appelé de son temps *le poëte des princes et le prince des poëtes*, mourut à Paris en 1628, à l'âge de soixante et treize ans, et fut enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois. Né en 1555, il avait vécu sous le règne de six rois : Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

La vie de Malherbe est pleine de particularités fort curieuses parmi lesquelles nous avons choisi celles-ci, comme les plus saillantes et les plus propres à faire apprécier son caractère.

Un conseiller de ses amis exprimait un jour devant lui le chagrin que lui causait la mort de deux enfants jumeaux dont la princesse de Condé était accouchée la veille : «Eh! consolez-vous donc, monsieur, lui dit Malherbe, vous ne manquerez jamais de maître.»

L'archevêque de Rouen, François de Harlay, chez qui le poëte avait dîné, le voyant s'endormir après le repas, l'éveilla pour l'emmener à son sermon : «Dispensez-m'en, s'il vous plaît, dit-il, je dors bien sans cela.»

Il fit pour un parent dont il venait d'hériter l'épitaphe suivante :

Ci-gît monsieur Dis;
Plût à Dieu qu'ils fussent dix :
Mes trois sœurs, mon père et ma mère,
Le grand Éléazar mon frère,
Mes trois tantes et monsieur Dis!
Vous les nommé-je pas tous dix ?

Nous aimons à croire que ces six vers, que nous n'essayerons pas de qualifier, furent dictés à Malherbe par le ridicule désir d'afficher une insensibilité sans exemple, et que son cœur n'y fut pour rien. Vu ainsi, c'est blâmable; autrement, ce serait odieux.

Mais revenons à ses brusqueries. — Un soir qu'il se retirait fort tard de chez son protecteur, le duc de Bellegarde, il fut rencontré par un gentilhomme qui s'apprêtait à l'entretenir de quelques nouvelles, quand Malherbe l'interrompit par ces paroles : «Adieu, adieu, monsieur;

vous me faites brûler ici pour cinq sous de flambeau, et tout ce que vous me dites ne vaut pas six blancs. »

Quoiqu'il fît de ses vers métier et marchandise, il prétendait que la poésie n'est qu'un amusement, qu'elle ne mérite aucune récompense, et « qu'un bon versificateur n'est pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles. » Mais dès qu'il s'agissait de lui-même, son langage était tout autre. N'a-t-il pas dit dans une ode au roi :

> Quelle sera la hauteur
> De l'hymne de ta victoire,
> Quand elle aura cette gloire,
> Que Malherbe en soit l'auteur !

Et ces vers d'un sonnet à Louis XIII, comment s'accordent-ils avec l'opinion qu'il a des poëtes ?

> Mais qu'en de si beaux faits vous m'ayez pour témoin,
> Connaissez-le, mon roi, c'est le comble du soin
> Que de vous obliger ont eu les destinées.
>
> Tous vous savent louer, mais non également.
> Les ouvrages communs vivent quelques années ;
> Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

L'abbé Desportes, qui, ainsi que Bertaut, n'a pas peu contribué à introduire dans notre langue et dans notre poésie l'importante réforme dont Boileau attribue, avec sa partialité ordinaire, tout le mérite au seul Malherbe, Desportes, oncle de Regnier, avait invité notre poëte à dîner chez lui, en compagnie de son neveu. Les deux convives, arrivés fort tard trouvèrent le potage servi. Cependant Desportes, se levant de table, reçut Malherbe avec une politesse exquise et voulait, avant de reprendre sa place, aller dans son cabinet chercher un exemplaire de sa traduction des *Psaumes* qu'il désirait lui offrir. Le poëte normand lui dit, avec son impertinente rudesse, « qu'il l'avait déjà vue, que cela ne méritait pas qu'il prît cette peine, et que son potage valait mieux que ses *psaumes*. » Desportes, justement blessé par cette brusquerie, ne lui adressa pas un mot durant tout le dîner ; au lever de table, ils se séparèrent et ne se revirent jamais.

L'historien Balzac appelait Malherbe *le tyran des mots et des syl-*

labes. « La mort, dit-il, l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et dogmatisant sur la vertu des particules. » Effectivement il poussait si loin la sévérité grammaticale, qu'une heure avant d'expirer, interrompant son confesseur qui l'entretenait en termes peu corrects des félicités éternelles, il s'écria : « Ne m'en parlez plus, votre mauvais style m'en dégoûterait. »

Indépendamment de ses poésies, dont le nombre connu s'élève à cent vingt-neuf pièces, Malherbe écrivit aussi quelques ouvrages en prose, la traduction du *Traité des bienfaits* de Sénèque, des *Observations* sur le XXXIIIe livre de Tite Live, et des *Lettres* que l'on peut considérer comme des mémoires sur les cours de Henri IV et de Louis XIII ; on y trouve des détails précieux sur ces deux règnes, des anecdotes piquantes et une peinture vive des personnages et des mœurs de l'époque. Ces *Lettres*, restées en manuscrit à la bibliothèque royale, n'ont été publiées pour la première fois qu'en 1822.

Malherbe était plus homme de jugement que de génie, plus correct qu'inspiré, plus réformateur que poëte ; ce n'est qu'à ce titre qu'il est véritablement grand. A-t-il étendu le domaine de l'imagination ? Non ; il s'est contenté de tracer des voies régulières dans ce champ qui n'avait encore été sillonné que de sentiers capricieux et perdus. Le vit-on jamais, dans le feu sacré de l'inspiration, faire jaillir de sa verve quelques-uns de ces traits inattendus, si naturels et si puissants, qu'ils saisissent l'âme et la transportent ; de ces larges et brillantes pensées qui, tout à la fois simples et sublimes, sont moins des étincelles d'esprit que des éclairs de génie ? Non : Malherbe ne coulait rien d'un seul jet ; il versait lentement dans le moule la matière déjà refroidie, l'en retirait pièce à pièce, ajustait, soudait l'une à l'autre toutes les parties de son travail, et quand la lime n'y trouvait plus de saillies à mordre, il proclamait éternelle une œuvre qu'il n'avait rendue correcte qu'en la dépouillant souvent de son originalité, de son caractère et de sa puissance.

Malherbe ne ressentit presque jamais ces nobles ardeurs qui seules distinguent la vraie poésie de la versification aux allures froides et compassées, mais il rendit à notre langue d'inappréciables services, en la débarrassant de ces expressions ridiculement composées de grec et de latin dont les rimeurs de son temps drapaient orgueilleusement

leurs fades et inintelligibles rêveries. Sans être poëte dans toute l'étendue de l'expression, il enrichit la France de cette gloire littéraire dont elle s'enorgueillit de nos jours, épura le goût des écrivains, donna de sages lois à l'intelligence, et raviva toutes les sources privilégiées d'où coula bientôt à flots inépuisables la véritable poésie.

Si ce n'est là ce qui rendit Malherbe illustre, c'est à ce titre du moins qu'il est immortel.

J.-F. DESTIGNY (de Caen).

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

Plusieurs des poésies de Malherbe parurent d'abord séparément dans divers recueils publiés de son temps, mais ce n'est qu'après sa mort que l'on songea à réunir ses œuvres. La première édition (in-4°) fut publiée en 1630 et suivie de plusieurs autres, jusqu'en 1666, que ces poésies parurent avec les Observations de Ménage (in-8°, réimprimé in-12 en 1689 et en 1722).

Nous nous bornerons à citer les meilleures éditions.

I. L'une des plus estimées, malgré les fautes typographiques qui la défigurent, est celle ayant pour titre : Poésies de Malherbe, rangées par ordre chronologique, avec un Discours sur les obligations que la langue et la poésie françaises ont à Malherbe, quelques Remarques historiques et critiques, et une Table raisonnée. Elle fut éditée par Saint-Marc et sortit des presses de Barbou (in-8°, tiré sur papier ordinaire, sur papier fort, sur papier de Hollande) ; Paris, 1757.

II. Poésies de Malherbe, rangées par ordre chronologique, avec la vie de l'auteur tirée des mémoires de Racan, et de courtes notes publiées par Meusnier de Guerlon ; in-8°, Barbou ; Paris, 1764 ; réimprimé en 1776.

Cette édition, imprimée avec soin et sur beau papier, est recherchée des amateurs. Cependant l'éditeur n'a pas assez respecté le style du poëte, et le vernis moderne qu'il lui a donné lui enlève son cachet d'originalité.

III. Poésies de Malherbe, précédées d'une notice historique par Meusnier de Guerlon, ornée d'un portrait gravé par Dien ; d'un *fac-simile* de son écriture, et de la gravure de la médaille publiée par M. P.-A. Lair ; in-8°. J.-J. Blaise ; Paris, de l'imprimerie de Didot aîné ; 1822.

Cette belle édition fut tirée sur papier d'Annonay, sur papier vélin, sur grand raisin et sur grand raisin vélin.

IV. Les Lettres de Malherbe (jusqu'alors inédites), ornées du *fac-simile* de son écriture, avec une vue de la ville de Caen et de la maison de Malherbe, publiées par J.-J. Blaise (in-8°) dans les mêmes conditions que l'édition des poésies ci-dessus mentionnée, et dont ces lettres formaient le deuxième volume; imprimerie de Didot aîné; Paris, 1822.

V. Les Poésies de Malherbe, avec une notice historique des variantes et des notes, et un choix de lettres et pensées de Malherbe (in-8°), publiées par Janet et Cotelle; Paris, imprimerie de P. Didot aîné; 1822 et 1824.

Cette édition avec portrait, fut faite, quant aux poésies, sur celle de Meusnier de Guerlon (1776), avec la même notice et les mêmes notes; mais le texte est plus pur que dans l'édition modèle.

VI. Les Œuvres de Malherbe, avec des observations de Ménage et des remarques de Chevreau sur les poésies, publiées par Ant.-Urbain Coustellier; Paris, 1723 (3 vol. in-12).

Le 1er volume de cette édition contient les Poésies; le 2e des Lettres et les Œuvres en prose, le Traité des bienfaits, de Sénèque, et le 33e livre de Tite-Live; le 3e volume, les Observations de Ménage, telles qu'elles avaient été imprimées dès 1666.

VII. Les Œuvres choisies, avec les notes de tous les commentateurs, édition publiée par L. Parelle; Paris, Lefèvre (A.-André), 1825; 2 vol. in-8° grand cavalier vélin, satiné, avec portrait.

Cette édition contient des notes de Ménage, de Balzac, de Chevreau et de Saint-Marc, un extrait du Commentaire inédit de Malherbe sur les Poésies de Desportes, un choix de maximes que Malherbe a imitées de Sénèque, des observations sur le 33e livre de Tite-Live, et quelques lettres restées inédites.

Les Poésies de Malherbe ont aussi été publiées dans un grand nombre de collections, dont nous indiquerons les principales :

Collection des classiques français (in-4°); Paris, Didot l'aîné; 1797; — Collection des poëtes français (14 vol. in-18); Paris, Déterville, Debray; 1801; — Collection des meilleurs ouvrages de la langue française (in-4°); Paris, P. Didot; 1815; — La Bibliothèque française (in-18 et in-12); Paris, Ménard et Desenne; 1821, etc. etc.

Les œuvres poétiques de Malherbe n'ont pas eu moins de trente éditions.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.



LE CARDINAL DU PERRON

Jacques Davy Du Perron naquit à Saint-Lô, faubourg de la Belle-Croix (Manche), le 15 novembre 1556, ainsi qu'il appert d'une histoire manuscrite de cette ville, composée par l'abbé Toussin Boisville.

Ce ne fut qu'après sa naissance que ses parents se réfugièrent en Suisse pour échapper aux persécutions contre les calvinistes. Il est avéré, d'après les panégyristes qui se sont occupés de lui, qu'il sortit de la maison Du Perron et fut un des rejetons de l'alliance de deux des plus anciennes familles de la Basse-Normandie : les Languerville et les Cretteville.

Julien Davy, son père, avait abandonné la médecine, qu'il pratiquait avec succès, pour se faire ministre de la religion protestante ; c'était un homme de *grande science*, comme le dit Guillaume Duval, historiographe de ce temps, et c'est à lui que le jeune Du Perron dut ses premières notions de langue latine et de mathématiques.

Ses heureuses dispositions naturelles permirent à Du Perron de se passer de maître dès l'âge de dix ans ; seul, il apprit le grec et l'hébreu. « Virgile et Horace faisaient ses délices. Il avait une mémoire si prodigieuse, qu'en une heure il apprenait cent vers de Virgile. » Après avoir fait sa philosophie, il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la physique. Nous lisons dans son *Péroniana :* « J'ai trouvé la raison du croissement et décroissement de la mer ; c'est moi qui l'ai trouvée le premier. » Nous lui laissons le mérite de cette découverte, bien que nous n'en ayons trouvé la preuve nulle part.

Vers l'an 1562, Du Perron revint en France avec son père et sa mère ; mais une nouvelle persécution força bientôt cette famille à

chercher un refuge dans l'île de Jersey, d'où elle vint enfin se fixer en Normandie. Là, Du Perron, par son amour de l'étude et par ses progrès dans les sciences, ne tarda pas à appeler sur lui l'attention des hommes les plus considérables. Il avait à peine vingt ans, qu'il fut présenté au roi Henri III par le comte de Matignon, qui l'avait pris en affection et qui lui fit faire la connaissance précieuse de Desportes, abbé de Tiron, célèbre par ses poésies, et de Touchard, abbé de Bellozane, ancien précepteur du cardinal de Vendôme. Ce fut Desportes qui le détermina à abjurer la religion protestante, lui représentant que tout le mérite qu'il pouvait avoir ne le mènerait à rien, s'il n'embrassait le catholicisme.

Une lecture assidue, un examen approfondi des Pères, et principalement de saint Thomas et de saint Augustin, le portèrent bientôt vers la théologie ; le *Traité de l'Eglise*, par Duplessis-Mornay, vainquit ses derniers scrupules. Renonçant dès lors au calvinisme, dont la doctrine, ainsi qu'il le confesse, lui sembla remplie de mauvaises raisons et de citations fausses, il abjura dans le cours de sa vingt et unième année.

Tout obstacle à son avancement fut levé : Desportes s'empressa de le présenter au roi, comme un jeune homme *qui n'avait point d'égal dans le monde du côté de la science et de l'esprit.* Trois mois après, il était lecteur de Sa Majesté, et pourvu d'une pension de douze cents écus.

Sa fortune va désormais croissant ; il est admis dans les plus hautes intimités. Bien que laïque, il est appelé à prêcher au couvent de Vincennes, devant le roi et ses *confrères Hiéronimites* ; il prononça, sur l'amour de Dieu, un discours dont le roi accepta la dédicace (1585). Cette même année, il fut chargé de faire l'oraison funèbre du fameux Ronsard, qu'il appelait le prince des poëtes [1] : le plus brillant auditoire couvrit d'applaudissements cet éloge, dont l'auteur offrit la dédicace

[1] Il s'exprime ainsi dans son *Perroniana :* « Nous n'avons point eu de poëte vraiment « poëte que Ronsard, et jamais poëte n'a eu un genre aussi beau que le sien... Prenez de « lui quelque poëme que ce soit, il paye toujours son lecteur, et quand la verve le prend, « il se guinde en haut, il vous porte jusque dans les nues, il vous fait voir mille belles « choses. Que ses saisons sont bien faites ! que la description de sa lyre à Bertaut est « admirable ! que le discours au ministre est excellent ! Tous ses hymnes sont beaux. Celui « de l'Éternité est admirable, etc... »

à Desportes, comme ayant été, dit-il, « *le principal auteur, non-seulement de le lui faire entreprendre, mais aussi de lui persuader de s'exposer au jour et à la lumière de l'impression.* »

Entré dans les ordres, il fut choisi pour prononcer l'éloge de Marie Stuart, cette infortunée victime d'Élisabeth, à laquelle Henri III fit rendre de magnifiques honneurs funèbres. Dans cette conjoncture, Du Perron, se pressant trop de faire de la courtisanerie, et connaissant les sentiments haineux du roi contre Élisabeth, crut se mettre plus avant dans sa faveur en composant, sur cette mort tragique, une satire où l'on remarque ces vers :

Ce vieux monstre conçu d'inceste et d'adultère,
Qui sa dent acharnée au meurtre va souillant,
Et le sacré respect des sceptres dépouillant,
Vomit contre les cieux son fiel et sa colère.
L'impie Élisabeth, furie inexorable,
Consacre aux ans futurs ce sanglant monument;
Et du chef d'une reine occie innocemment
Dresse à sa cruauté ce trophée exécrable.

Ce passage, bien que dans les vues de Henri III, n'en fut pas moins hautement désapprouvé par lui ; Du Perron vit qu'il avait fait, en politique, un dangereux écart, et, croyant pallier une odieuse vérité par un mensonge plus odieux encore, il fait l'éloge de Catherine de Médicis!...

Celle qui fut sur terre en vertu sans pareille,
De nos ans l'ornement, des futurs la merveille,

. . . .

Réprima des mutins l'injuste frénésie,
Et sous ses pieds vainqueurs abattit l'hérésie.

. . . .

Celle qui des autels prit le soin tutélaire,
Celle qui fut l'appui du simple populaire,
Celle qui tint des grands le pouvoir limité,
La terreur des mauvais, des bons la sûreté.

. . . .

Tout l'honneur de notre âge, et tout ce que l'histoire
Des vieux siècles passés consacre à la mémoire,
De grand, de généreux, de louable et de beau,
Repose dans l'enclos de cet étroit tombeau.

Du Perron se fourvoya fort dans une autre occurrence, et cela par le crédit qu'il avait dans la facilité de sa controverse, comme on le voit dans ce passage textuellement extrait du Journal de Henri III. « Du Perron étant au dîner du roi, le 25 novembre 1583, fit un excellent discours contre les athéistes, et *comme* il y avait un Dieu : ce qu'il prouva par belles raisons ; à quoi le roi prit grand plaisir et l'en loua. Mais Du Perron dit au roi : J'ai prouvé aujourd'hui qu'il y a un Dieu ; s'il plaît à Votre Majesté me donner audience, je lui prouverai par raisons aussi bonnes qu'il n'y en a point du tout. Sur quoi le roi entra en colère, chassa Du Perron, l'appela méchant, lui défendant de se plus trouver devant lui. »

Nous aimons à croire qu'il n'y a dans ceci qu'un bruit de gazette, et cette croyance pourtant est terriblement ébranlée par l'autorité même du pape Paul V. Il était question des troubles survenus à Venise[1] : « *Prions Dieu*, dit le pontife, *qu'il éclaire le cardinal Du Perron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.*

Ajouterons-nous que Servin, l'avocat général, traité d'ignorant par Du Perron, lui répondit : « Il est vrai, Monsieur, que je ne suis pas assez savant pour prouver qu'il n'y a point de Dieu. »

Henri III mourut assassiné, on sait dans quelles circonstances et pour quelle cause. Du Perron, présenté par Touchard, entre dans la maison du cardinal de Vendôme, connu depuis sous le nom de Bourbon. Il rédige, de concert avec ses patrons, une requête au roi Henri IV, dans laquelle le nouveau monarque est menacé de défection s'il ne se fait catholique. Voici ce que dit Sully dans ses Mémoires : « Du « Perron, par son caractère, sa réputation, son éloquence, pouvait « beaucoup auprès du cardinal. Nous nous connaissions depuis long- « temps, et il m'avait quelque obligation. Je concertai mon discours, « comme ayant affaire à un homme pour lequel l'éloquence, les « grandes idées et les raisonnements profonds avaient de puissants « charmes. Il fut supposé, dans cette conférence, qu'il était néces- « saire que le roi fît abjuration, et que l'intérêt de la France était que « Henri fût reconnu avec les mêmes prérogatives que ses prédéces- « seurs. »

[1] Interdit de Venise; bulle du 17 avril 1606.

La recommandation de Gabrielle d'Estrées acquit à Du Perron la faveur de Henri, qui le promut à l'évêché d'Évreux. Cet avancement ne serait-il pas dû à cette strophe si gracieusement *politique* de l'ode adressée par le poëte au roi :

Heureuse mille fois l'angélique beauté
Qui voit dessous ses pieds tant de gloire captive,
Et dompte avec les yeux ton esprit indompté ;
Qui, pour chérir ses fers, de liberté se prive !
L'or de ses blonds cheveux, filets semés d'appas,
Des peuples prisonniers tient les âmes ravies.
Tous les traits de ses yeux sont autant de trépas,
Et tous ses doux soupirs donnent autant de vies.

Il avait tellement su s'insinuer dans les bonnes grâces du Béarnais, qu'il était admis jusqu'à son chevet, et l'entretenait avec la plus grande familiarité [1].

Le nouvel évêque d'Évreux s'occupa avec insistance de la conversion du roi, et le détermina enfin à se faire instruire. Il en parle en ces termes dans sa fameuse harangue au tiers état : « J'ai suivi la fortune « du roy Henri le Grand au fort de ses affaires ; il me faisait l'honneur « de conférer en secret avec moi des points de notre foi, pour se pré« parer à sa conversion. Je le ramenai par la grâce de Dieu, ou plutôt « la grâce de Dieu par moi, à la religion catholique [2]. »

L'abjuration de Henri IV devait susciter entre les pasteurs dissidents d'implacables animosités. Un ministre, nommé Rotan, arrive de La Rochelle à Paris, et le premier jette le gant. Il s'offre à confondre, sur les matières de religion, tout docteur catholique. Une conférence est décidée : c'est l'évêque d'Évreux qu'on oppose au calviniste. Du Perron accepte la conférence, dont les conditions sont ainsi posées :

[1] Monsieur de Burigny, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nous apprend que cette familiarité allait parfois si loin, que « Du Perron, jouant aux échecs avec « Henri IV, laissa échapper un vent, et que, sans se démonter, il dit : Du moins il n'est « pas parti sans trompette. »

[2] C'est lui qui sollicita et obtint à Rome l'absolution du roi; mais à quel prix? D'Aubigné rend ainsi compte de cette cérémonie : « Il a fallu que Henri IV, se prosternant aux « pieds du pape, ait reçu des gaulades en la personne de monsieur le convertisseur et du

Que tout se ferait avec modestie et sans invectives;

Que la conférence se ferait par syllogismes;

Qu'il ne se proposerait rien que par la parole de Dieu;

Qu'on écrirait tout ce qui se dirait, et qu'on en ferait part au roi;

Que le gouverneur de Mantes aurait soin que tout se passât dans le plus grand ordre.

Le combat s'engage (7 décembre 1593) en présence des principaux seigneurs de la cour. Du Perron, après sept jours de *dispute*, sort victorieux de l'arène, laissant à son principal adversaire un grand mal de tête [1], et à ses tenants, la honte de n'avoir osé le défendre [2].

Exalté par ce premier succès, Du Perron se livra avec ardeur aux luttes de la chaire. Le monde chrétien fut bientôt rempli de sa renommée comme prédicateur. Sortant un jour d'entendre un de ses sermons, l'avocat général Marion s'écria : *Ce n'est pas un homme qui a prêché, c'est un ange.* D'Aubigné, de son côté, prétend que le frère de Du Perron, qui, plus tard, lui succéda à l'archevêché de Sens, et quelques autres de ses apôtres, avaient à l'église, devant la chaire, un banc chargé de beaux livres qu'ils ouvraient à la citation des pas-

« cardinal d'Ossat, lesquels deux furent couchés sur le ventre comme maquereaux sur le « gril depuis le *miserere* jusqu'à *vitulos.* »

On lit à ce propos une pièce de vers où nous remarquons ceci. L'auteur s'adresse au pape :

D'un si léger bâton ne doit être battu
Du Perron à vos pieds lâchement abattu :
Sa coulpe envers son roi est par trop criminelle,
Si la verge de fer que Christ tient en sa main,
Vous tenez en la vôtre, ô vicaire romain,
Rompez-lui tout d'un coup les reins et la cervelle.

Si tibi quæ Christi communis ferrea virga,
Debueras sacrum hoc comminuisse caput.

[1] Rotan abandonna le terrain, sous prétexte qu'il avait mal à la tête. (*Journal de Henri IV*, t. I, p. 433.)

[2] Pour être fidèle à l'histoire, nous devons transcrire ce passage : « L'avantage que « Du Perron remportait dans toutes les disputes faisait dire aux ministres qu'il pratiqua « mieux que personne le secret d'embarrasser exprès son discours de paroles obscures, « d'entasser une pile de distinctions en termes philosophiques, et d'y répandre un nuage de « poussière, avec un style capricieux et imposteur, lorsqu'il se trouvait empêtré et pressé « de l'évidence de la vérité. » (*Confessions de Sancy, note* 23.)

sages, et qu'ils refermaient ensuite avec le plus de bruit possible, afin de réveiller l'assistance. Nous pensons, d'après la lecture sérieuse que nous avons faite des sermons de Du Perron, qu'il y a exagération et dans le jugement de Marion et dans l'anecdote de d'Aubigné.

Les triomphes de Du Perron lui valurent, de la part de ses adversaires, un grand nombre d'épigrammes; celle-ci entre autres :

Celui qui hautement caquette,
Blâmant notre vocation,
Parlait plus bas sur la sellette,
Lorsqu'il eut l'absolution.

Il est vrai de dire qu'il se préoccupa fort peu de toutes ces attaques, auxquelles il eût pu, au besoin, opposer l'amitié du roi et l'estime du pape Clément VIII. Tout entier à ses ouvrages de controverse et aux soins de son diocèse, il semblait avoir oublié les agitations de la cour, lorsqu'il y fut rappelé pour combattre les doctrines de Duplessis-Mornay, ce célèbre réformiste qui avait écrit contre la messe et sur l'eucharistie un ouvrage que le prélat d'Évreux avait publiquement déclaré être rempli de citations tronquées. Sur la demande des deux adversaires, le roi ordonna une conférence, qui en effet eut lieu à Fontainebleau le 4 mai 1600. Les commissaires catholiques étaient : MM. le président de Thou, Pithou, et Martin médecin de Sa Majesté ; pour la religion réformée, Dufresne, Canaye et Casaubon. Henri IV avait voulu, accompagné de l'élite des seigneurs de sa cour, *catholique ou protestante*, assister à cette conférence, d'où, ainsi que Sully lui-même en convient, Duplessis-Mornay sortit à sa honte. Le roi, surpris de la mauvaise contenance de ce dernier en présence de son terrible antagoniste, dit à Sully : « *Eh bien! que vous semble de votre pape? — Sire,* répondit le ministre, *il me semble qu'il est plus pape que vous ne pensez, puisque, dans ce moment, il donne le bonnet rouge à monsieur d'Evreux*[1]. »

[1] Le poëte Bertaut, évêque de Seez, dans un discours en vers sur la *Conférence tenue à Fontainebleau*, peint ainsi la joie du roi :

A qui ne parut point l'ardeur de cette flamme
Qu'un zèle tout céleste allumait en votre âme,

Cette prédiction devait bientôt s'accomplir. Clément VIII, ayant appris la victoire de Du Perron, lui écrivit, le 29 mai, un bref de félicitation, et, le 17 juin 1604, il lui envoya le bonnet par l'un de ses camériers, Alexandre Strozzi : lui faisant dire « *que la dignité de cardinal était due depuis longtemps à sa piété et à sa vertu.* »

Quelques mois après, Du Perron fut envoyé à Rome comme chargé des affaires de France.

Il était à peine arrivé à sa nouvelle destination, que la mort de Clément VIII fit assembler le conclave. Son esprit remuant, l'autorité de son éloquence, contribuèrent puissamment à l'élection d'Alexandre de Médicis, frère de la reine de France, connu comme pape sous le nom de Léon XI, et qui régna vingt-cinq jours. Un nouveau conclave fut convoqué, et la faction française, représentée par Du Perron, y prévalut encore par la nomination de Camille Borghèse (Paul V).

La récompense de ce double triomphe ne se fit pas longtemps attendre. Vers le milieu de l'année 1606, le nouveau cardinal fut promu à l'archevêché de Sens, à la place de grand aumônier et à la dignité de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Un an plus tard, rien ne le retenant plus à Rome, il revint en France et prit immédiatement possession du siége de Sens, où (d'après l'abrégé de sa vie, par Pelletier), *il apprit aux laïques à respecter les prêtres, et aux prêtres à bien servir Dieu.*

C'est à lui, comme grand aumônier et conseiller de la régence, qu'on doit les améliorations apportées au collége royal de France. Il en fit rebâtir l'enceinte après la mort de Henri IV, qui avait adopté son plan, et ce fut Louis XIII qui posa la première pierre du nouvel édifice (28 août 1610).

Quand ce docte prélat en qui luit le pouvoir
Qu'a l'extrême éloquence et l'extrême savoir,
Combattait devant vous des armes de l'Église,
Pour la foi dont la garde en vos mains est soumise !
Vous sembliez du désir combattre avecque lui :
Chaque mot vous comblait ou de joie ou d'ennui,
L'honneur qu'il s'acquérait paraissait votre gloire,
Et tout autant de fois qu'il gagnait la victoire
Soudain le feu de joie en luisait dans vos yeux,
Étincelants alors comme étoiles des cieux.

Il fit condamner le fameux livre de Richer : *De ecclesiastica et politica potestate*. Le pape lui en adressa des remercîments. Dans le même temps se passait une scène assez curieuse, et qui honore également les deux personnages qui y ont pris part :

« Le cardinal Du Perron étant à Paris, où il demeurait sur la pa-
« roisse Saint-Paul, envoya un gentilhomme dire au curé [1] de cette
« paroisse de le venir trouver pour une affaire qu'il avait à lui com-
« muniquer. Le curé répondit qu'il irait, et n'en fit rien. Du Perron,
« après l'avoir attendu assez longtemps, l'envoya querir une seconde
« fois. Le curé répondit encore comme auparavant, et ne s'en remua
« pas davantage. Enfin Du Perron, indigné de l'incivilité de cet
« homme, lui fit dire qu'il trouvait son procédé fort mauvais, et que,
« sans tarder, il eût à venir. Le curé répondit froidement au gentil-
« homme : Allez dire à monseigneur le cardinal qu'il est curé à
« Rome, et que je le suis à Paris ; qu'il est sur ma paroisse, et que
« je ne suis pas sur la sienne. Du Perron, ayant entendu cette vigou-
« reuse réponse, dit : Il a raison, je suis son paroissien, c'est à moi
« de l'aller trouver ; et il partit aussitôt. Dès que le curé l'aperçut, il
« courut le recevoir jusque dans la rue. Le cardinal, très-content,
« l'embrassa et lui donna son estime et son amitié. »

Du Perron, fatigué des tracasseries continuelles dont il était le but, laissa le champ libre à ses adversaires terrassés, sauf à eux à se relever comme ils pourraient. Il se retira dans sa maison de Bagnolet [2], où il se prit à controverser, tant bien que mal, avec Montaigne et Rabelais, ses auteurs favoris (peut-être parce qu'ils lui offraient ses derniers arguments de controverse). Il était tout entier à son ouvrage contre le roi de la Grande-Bretagne, quand il fut pris d'une rétention d'urine qui détermina son retour à Paris, où il mourut, après quinze jours de souffrances, le 5 septembre 1618.

On dit que, près de sa fin, il s'écria : « Je changerais tous mes

[1] Antoine Fayet, docteur en théologie, prévôt et notaire du saint-siége. Il devint ensuite conseiller au parlement.

[2] Là Du Perron, qui n'épargnait ni soins ni dépenses pour ses livres, avait fait monter une imprimerie spéciale. Il commençait par un premier tirage destiné à ses amis particuliers, pour qu'ils pussent lui envoyer leurs observations. Après avoir fait son profit de chaque conseil, il livrait au public un second tirage en la dernière forme qu'il avait résolu d'adopter.

« bénéfices, toute ma science, toute ma réputation, pour la santé du « curé de Bagnolet. »

Racan a fait, sur la mort du cardinal, les vers suivants :

Quoi ! ces rares vertus dont Ariste fit voir
Des largesses des dieux sa belle âme chargée ;
Quoi ! les justes regrets de la France affligée
Ne purent à pitié les destins émouvoir !

Ils ont mis au tombeau ce démon du savoir,
Dont la terre semblait être aux cieux obligée ;
Et, sans aucun respect, la Parque s'est vengée
De celui dont le nom méprisait son pouvoir !

Ariste, favori des filles de Mémoire,
Fut ici-bas un dieu, dont l'immortelle gloire
A mérité d'avoir des vœux et des autels.

O souverains auteurs des lois inviolables !
Quelle foi maintenant pour vous croire immortels,
Puisque l'on voit la mort attaquer vos semblables?

Voyons maintenant le poëte. Mèlant le sacré au profane, il place à côté d'une hymne une ballade ; une oraison funèbre auprès d'une satire ; des traductions de psaumes en regard d'imitations de Virgile et d'Horace ; de l'ode héroïque il descend à la chanson, et partout se révèle, avec un même bonheur, son admirable fécondité.

Religieux, il paraphrase ainsi le *Benedic anima mea Domino :*

O Seigneur ! seul auteur des œuvres nonpareilles,
Dont le pouvoir s'égale avec la volonté ;
Ton être et tes effets sont tout pleins de merveilles,
Et d'un si haut sujet mon style est surmonté.

La gloire aux ailes d'or ton saint trône environne ;
Tu fais seoir à tes flancs la pompe et la grandeur ;
L'auguste majesté de rayons t'environne,
Et, comme d'un manteau, tu te vêts de splendeur.

. . . .

Les vents aux pieds ailés que ton seul frein arrête
Servent à tes décrets d'agiles messagers;
Et les foudres armés de flamme et de tempête
Sont de tes mandements les ministres légers.

. . . .

Dans nos prés embellis d'un tapis délectable,
A longs plis argentés se traînent les ruisseaux,
Qui portent murmurant leur onde souhaitable
Au pied du coteau vert ombragé d'arbrisseaux.

. . . .

Pour rafraîchir le sein de la terre embrasée,
Du ciel sur les hauts monts tu fais couler les pleurs ;
Aux herbes des vallons tu départs la rosée,
Et le miel et le lait distilles sur les fleurs.

. . . .

Malherbe, que Du Perron mettait tant au-dessus de lui, qu'il ne voulait plus, disait-il, faire de vers en présence d'un adversaire aussi redoutable, Malherbe n'a rien fait de plus poétique que ces strophes. Du Perron seul s'est surpassé dans la traduction du psaume : *Super flumina Babylonis*, dont nous allons essayer d'extraire les plus beaux passages :

Quand loin de Palestine, etc. . . . .

. . . .

Nos yeux furent changés en fontaines de larmes
Pour apaiser le ciel contre nous animé,
Et pour pleurer Sion, que la fureur des armes
Dévorait comme un feu nuit et jour allumé.

. . . .

Ceux qui nous conduisaient vers un triste servage,
Où l'ire du Seigneur nous allait confiner,
Voyant pendre nos luths aux saules du rivage,
Nous pressaient de les faire encore résonner.

Récitez, disaient-ils, dessus vos luths d'ivoire,
Les hymnes qu'autrefois vous avez tant chantés,
Cependant que Sion jouissait de sa gloire
Et s'allait élevant sur les autres cités.

Las! comment dirons-nous, nous à qui la voix tremble,
Les hymnes du Seigneur en ces profanes lieux?
Et comment pourrons-nous laisser sortir ensemble
Des chants de notre bouche et des pleurs de nos yeux?

O fille de Sion! si douce a ma pensée,
Pour qui je coule en pleurs et les jours et les nuits,
Pourrais-je bien te voir de mon âme effacée,
Ou t'aller oubliant au fort de mes ennuis?

Non, que plutôt ma main languisse de paresse,
Oubliant de son luth le doux ravissement;
Non, que seule tu sois ma joie et ma tristesse;
Que rien ne me console en ce bannissement!
. . . .

Voici bientôt les intérêts du ciel sacrifiés aux vanités mondaines. Le cardinal va soupirer pour Chloris :

Adieu, bel œil brillant armé de flamme claire,
Superbe roy des cœurs de rayons couronné,
Dont le lustre m'offense à force de me plaire,
Et par trop de bonheur me rend infortuné.

Adieu, constants liens des volontés esclaves,
Cheveux blonds, filets d'or par ondes agitez,
Qui captivez l'orgueil des courages plus braves,
Et dans les nœuds d'amour leurs desseins arrestés.

Adieu, bouche d'œillets et de roses vermeilles,
Qui respirez sans cesse un printemps gracieux,
Où mille et mille amours vollètent comme abeilles,
Cueillant de vos beautez le miel délicieux.

. . . .
Mais, que dis-je, ô mon tout! quel trouble me transporte?
De tes beaux yeux vainqueurs vouloir rompre la loy,
Et briser tant de nœuds dont l'estreinte est si forte,
Comme si mon vouloir estoit encore à moy?

Qui reconnaîtrait, dans ces vers si parfumés d'érotisme, la plume

sévère du poëte qui, tout à l'heure, célébrait la majesté des cieux ?... Il peint, entre deux sermons, le temple de l'Inconstance :

Je veux bâtir un temple à l'Inconstance ;
Tous amoureux y viendront adorer,
Et de leurs vœux jour et nuit l'honorer,
Ayant le cœur touché de repentance.

De plume molle en sera l'édifice,
En l'air fondé sur les ailes du vent ;
L'autel de paille, où je viendrai souvent
Offrir mon cœur par un saint artifice.

Tout à l'entour je peindrai mainte image
D'oubli, d'erreur et d'infidélité,
De fol desir, d'espoir, de vanité,
De fiction et de penser volage.
. . . .

Du Perron veut-il s'élever dans les régions pindariques, il prouve que ses ailes sont assez fortes pour le soutenir à cette hauteur. Nous prendrons nos exemples dans les fragments de ses stances à Henri IV :

AU ROI, POUR SES ÉTRENNES.

Grand roy, dont les malheurs eslèvent la vertu
Et servent de dégrez à l'autel de ta gloire,
Qui plus as d'ennemis, moins te vois abattu,
Aussi fier au péril que doux à la victoire.
. . . .

Prince en tout accident par le sort esprouvé,
Juste ornement futur des histoires fidèles,
Qui, par un art royal à toy seul réservé,
Pardonnes aux vaincus et domptes les rebelles.
. . . .

Quand au sort des combats pleuvent mille hazards,
Chacun, pour s'assurer, regarde ton visage,
Et ton œil flamboyant est l'étoile de Mars,
Dont les tiens, au péril, empruntent le courage.
. . . .

Puissent de leurs cités, et de leurs forts encor,
Trébucher devant toi les rebelles murailles,
Et l'alègre Victoire, avec ses ailes d'or,
Voler dessus ton chef au milieu des batailles.

Puisse ton ample État, sauvé de tous dangers,
Affermir tellement le poids de ses colonnes,
Que ton fer s'aille teindre au sang des étrangers,
Et que tous tes combats soient autant de couronnes!

AU ROI, SUR SON ARRIVÉE A PARIS.

Après tant de combats dignes de tant d'histoires,
Tout couvert de lauriers, tout chargé de victoires,
Reviens voir, ô grand roi! les hauts murs de Paris :
O toi! qui pour l'honneur nul péril ne refuses,
Reviens tout plein d'honneur, après tant de périls,
Cueillir les fruits de Mars dedans le champ des Muses.
. . . .

En parlant de la bataille d'Arques, il s'écrie :

Tes ennemis alors, enivrés d'espérance,
Pensaient bien être à bout du destin de la France,
Te laissant pour tout choix ou la fuite ou la mort :
Ils observaient des vents l'inconstance opportune,
Croyant que tes vaisseaux s'appareillaient au port
Pour embarquer sur l'eau le bris de ta fortune.
. . . .

Déjà de leur côté la victoire inclinait,
Et sur ton champ douteux la terreur dominait,
Quand, seul, tu relevas l'État et la couronne,
Transformant en cyprès leurs funestes lauriers,
Et montrant à l'essai combien, en ta personne,
Combattaient tout d'un coup d'invisibles guerriers.
. . . .

Nous ne citerons rien des traductions d'Horace et de Virgile. Les

vers de Du Perron, à bien peu d'exceptions près, ne rendent ni l'aimable philosophie de l'un, ni la gracieuse harmonie de l'autre. Son poëme sur l'Ombre de l'amiral de Joyeuse, que ses divers biographes regardent comme la plus recommandable de ses productions, ne nous offre qu'un amas de vers languissants, parmi lesquels brillent sans doute d'ingénieuses pensées, mais pas assez, ce nous semble, pour justifier cette opinion.

En terminant, n'est-ce pas pour nous un devoir de demander pardon à nos lecteurs de la témérité qui nous a fait aborder cette vie, tout histoire ; cette succession de gloire et de déceptions, de faveurs et de revers, de louanges et de critiques, de vanités humbles et d'humiliations pompeuses... enfin, cette paraphrase vivante du bien et du mal?

Controversiste effréné [1], courtisan insidieux, orateur et poëte sans conviction, tantôt sceptique, tantôt moraliste ; aujourd'hui chrétien, demain philosophe ; homme d'église et d'intrigues.................. tel fut Du Perron.

In vanitate gloria.

L. H. BARATTE.

[1] Après la mort de Henri IV, il employa tout son crédit pour empêcher qu'on ne fit rien qui déplût à la cour de Rome. Dans les états généraux assemblés en 1614, il oublia ce qu'il devait au rang de ce monarque. Le tiers état, pénétré de la perte de ce prince, demanda avec instance la publication de la loi, qu'*aucune puissance, ni temporelle ni spirituelle, n'a droit de disposer du royaume et de dispenser les sujets de leur serment de fidélité ;* et que *l'opinion qu'il soit loisible de tuer les rois est impie et détestable.* Le cardinal Du Perron s'opposa fortement à cette loi, et s'emporta jusqu'à dire *qu'il serait obligé d'excommunier ceux qui s'obstinaient à soutenir que l'Église n'a pas le droit de déposer les rois.* — Voici l'article principal proposé par le tiers état : « Pour arrêter le « cours de la pernicieuse doctrine qui s'introduit depuis quelques années contre les rois et « puissances souveraines établies de Dieu, par esprits séditieux, qui ne tendent qu'à les « troubler et subvertir, le roi sera supplié de faire arrêter, en l'assemblée de ses états, pour « loi fondamentale de son royaume qui soit inviolable, notoire à tous, que, comme il est « reconnu souverain de son Etat, ne tenant sa couronne que de Dieu seul, il n'y a puis- « sance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son « royaume, pour en priver les personnes sacrées de nos rois, ni dispenser ou absoudre « leurs sujets de la fidélité et obéissance qu'ils leur doivent, pour quelque cause ou pré- « texte que ce soit. Que l'opinion qui permet de tuer et de déposer les rois et de se ré- « volter contre eux pour quelque raison que ce soit, est impie, détestable, et contraire à « l'établissement de la monarchie française, qui ne dépend immédiatement que de Dieu « seul. »

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Ses œuvres ont été recueillies en 3 vol. in-fol. Paris, 1622. La collection comprend :

1° *Réplique à la réponse du Sérénissime roi de la Grande-Bretagne* (Jacques I).

2° *Traité du Sacrement de l'Eucharistie*, contre Duplessis-Mornay.

3° *Réfutation de toutes les observations tirées des passages de saint Augustin, alléguées par les hérétiques, contre le saint Sacrement de l'Eucharistie.*

(Je conseille, dit Pélisson, la lecture des ouvrages du cardinal Du Perron à ceux qui veulent savoir au vrai ce que c'est que nos controverses. On a remarqué qu'il est le premier auteur catholique qui ait écrit sur les matières de religion en langue vulgaire.)

4° *Traité de la rhétorique française.* Il a été réimprimé dans le tableau de l'éloquence par le P. Charles de Saint-Paul, 1657.

5° *Oraison funèbre de Ronsard* (Paris, 1586, in-8°).

6° *Partie du 1er et du 4eme livre de l'Énéide.* (Trad en vers français.)

7° *Deux Odes du 1er livre d'Horace.* — *L'Épître de Pénélope à Ulysse*, trad. d'Ovide. — Des *Hymnes*, etc. — L'*Ombre de l'amiral de Joyeuse*, poëme.

8° Les *Ambassades* de Duperron, depuis 1590 jusqu'en 1618. Elles ont été réimprimées en 1629 et 1633 (César de Ligny, 1618).

9° *Perroniana*, à la Haye, 1666. Daille en donna une édition plus correcte à Cologne, — (Rouen) 1669, in-12, à laquelle il joignit *Thuana*.

Différents recueils renferment des poésies de Duperron ; nous en citerons les principaux :

1° *Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps.* Paris, Toussaint du Bray. 1 vol. in 8°, 1609.

2° Le *Cabinet des Muses*, in-12, Rouen, 1619.

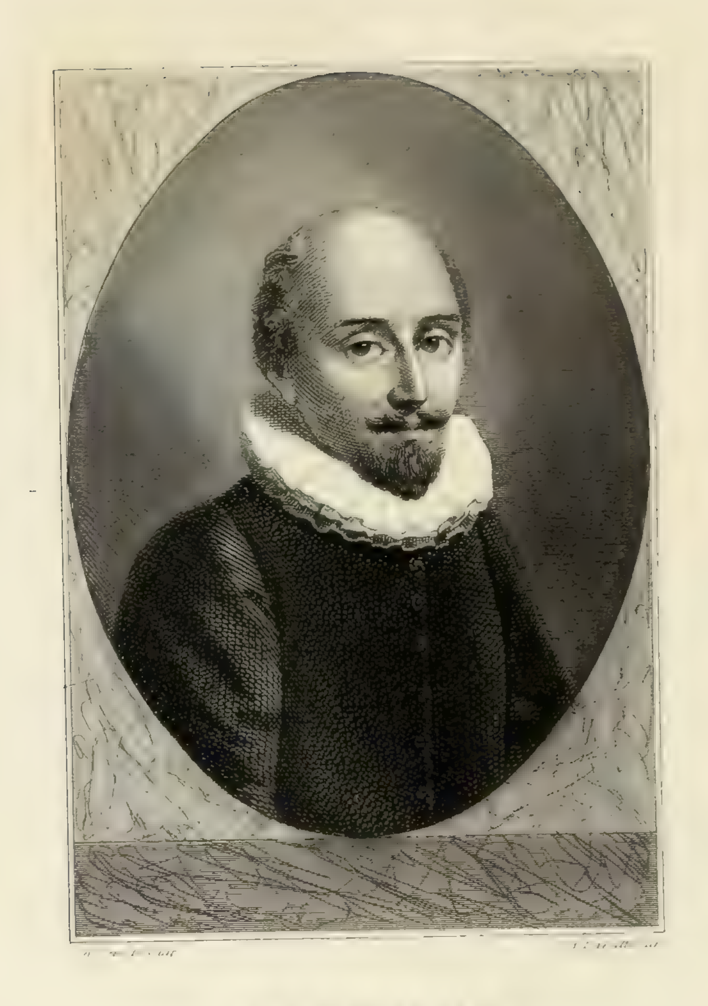
3° *Recueil des plus belles pièces des poëtes français.* 5 vol. in-18, Amsterdam, Georges Gallet, 1692.

4° *Bibliothèque française*, par l'abbé Gouget.

5° *Annales poétiques depuis l'origine de la poésie française.* 40 vol in 18.

6° Les poëtes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe. Paris, Crapelet. 6 vol. in-8°, 1824.

Paris. — Typographie Lacrampe et comp., rue Damiette, 2



DES YVETEAUX.

Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux, fils de Jean Vauquelin de la Fresnaye[1], naquit au château de ce nom, près Falaise, vers 1559.

Son père, qui avait été son premier maître et lui avait tout d'abord inculqué son goût pour la poésie, l'envoya terminer ses études à Caen, joignant au bagage de l'écolier cette noble leçon :

« Tu portes, mon cher fils, le nom assez fameux
« De ton grand bisayeul; c'est pourquoi, si tu veux
« En suivre les vertus, tu as un exemplaire,
« Sans le chercher plus loin, pour t'apprendre à bien faire.

. . . .

« De nature tu n'es robuste ni puissant
« Pour des armes porter le faix rude et pesant;
« Ains tu as un esprit qui tenant de Mercure
« Et du chantre Apollon, des lettres aura cure...

. . . .

Mais par surtout, mon fils, je te prie, étudie
« D'apprendre la sagesse et de former ta vie
« A l'exemple des bons; et n'apprends le savoir
« Pour richesse ou profit quelque jour en avoir.
« Tu seras assez riche ayant en ta jeunesse
« Appris par les vertus à gagner la sagesse,
« A n'être point méchant, à n'avoir dans le cœur
« Un bourreau qui cruel te traite à la rigueur. »

. . . .

[1] Voir la notice biographique que nous avons consacrée à ce dernier.

« Fautif ne te prends pas, mon fils, à l'Éternel,
« Comme s'il t'avait fait pour être criminel.
« Bref, il te faut garder de sotte véhémence,
« Accuser du haut Dieu la haute providence,
« Car rien n'est fait sans cause ; ains prends en bonne part
« Et les biens et les maux, ainsi qu'il les départ.
. . . .

Mais le père proposait et le sort disposa. Des Yveteaux ne fit que la moitié de ce que lui conseillait la sollicitude paternelle. Après avoir pris ses licences, il entra au barreau de Caen, dont son père était président, et lui succéda en cette charge. Il y avait à peine cinq ans qu'il rendait la justice, quand le maréchal d'Estrées, frère de la célèbre Gabrielle, charmé de sa tournure d'esprit, l'emmena à la cour, où il le fit admettre en qualité de précepteur de M. de Vendôme, son neveu. C'est pour ce jeune prince qu'il composa son poëme intitulé *De l'institution d'un prince*. Il y pose ainsi des principes de morale et de philosophie pratique, habilement, sinon consciencieusement tournés :

« Jette les yeux au ciel, c'est là que je voudrois
« Prendre l'appuy des grands et l'ornement des rois.
. . . .
« Donne ton cœur à Dieu, recherche son secours,
« Et sur lui seulement fonde l'heur de tes jours.
« Fuy, pour suivre ses loix, les fortunes prospères,
« Et ne t'esloigne point de la foy de tes pères...
« Tu peux en tous endroits, et lorsque tu le veux,
« Invoquer l'Éternel et luy faire des vœux ;
« Pour ceux qui vivent bien le monde n'est qu'un temple ;
« Mais tu luy dois ta vie, au peuple ton exemple.
« Le chef peut sur la foy comme il fait sur les mœurs... »
. . . .

Puis appelant sur les arts l'égide de la royale puissance :

« Ramène donc ici ces beautez dédaignées,
« Et fay que par *César* les muses éloignées,
« Qui si soigneusement jusqu'ici t'ont nourry,
« Reviennent à la cour au siècle de Henry.
« Je ne veux pas pourtant que ton cœur s'en affole,
« Instruis-toy pour le monde, et non pas pour l'escole ;

« Il faut que ton sçavoir se découvre en vivant;
« Je t'aime beaucoup mieux habile que sçavant...
. . . .
« Sans espouser les arts ni sans les ignorer,
« C'est estre assez savant que de les honorer!... »
. . . .

Si l'on venait à nous demander compte du jugement que nous avons émis avant de copier ces vers, nous répondrions que Vauquelin des Yveteaux, ayant été choisi pour faire l'éducation de Louis XIII (alors dauphin), s'y prit de manière à se faire chasser de son emploi (bien qu'il se fût fait aimer de son élève, *et par ce motif peut-être*). Les hommes raisonnables de la cour ayant décidé, d'accord avec la reine, que l'éducation d'un sujet appelé à gouverner les autres ne doit être confiée à un homme faisant effrontément profession d'épicurisme.

Nous lisons dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, t. II, p. 265 : « Le roi donna à M. le dauphin, pour précepteur, un « nommé des Yveteaux, qui n'était pas l'*homme de Platon*, ains, au « contraire, des plus vicieux. Il avait toutes les parties requises en un « parfait courtisan. Sa Majesté voulut pourtant qu'il le fût, nonobstant « toutes prières et remontrances. Même la reine en fut si mal contente « qu'on dit qu'elle en pleura. Aussi, quand des Yveteaux se présenta « devant elle pour l'en remercier, elle lui dit : Si j'avais été crue, « vous n'auriez jamais été le précepteur de M. le dauphin. »

Si l'impudeur est un titre à la cour, sans doute Vauquelin dut bien rire avec ses amis de cette vertueuse indignation de la part d'une bonne mère, ménageant, d'une façon aussi brusquement bourgeoise, l'avenir du fils de la reine. Et ne pensez pas qu'il fut congédié de la cour par motif d'incapacité préceptorale, c'eût été là un trop mince grief, mais pour avoir chuchoté sur le maréchal d'Ancre!... A quoi tiennent les destins?

Vauquelin, mis à la porte avec une pension de 2,000 écus et deux abbayes (celle du Val et celle de la Trappe), s'arrangeait parfaitement de sa disgrâce, quand le cardinal de Richelieu le força à se démettre de ses deux bénéfices, pour cause d'immoralité... Richelieu juge en fait d'immoralité!... Nous ne pardonnerons jamais à des Yveteaux d'avoir oublié qu'il faut toujours se signer devant le diable. Du

reste, il s'exécuta noblement, et, après avoir donné sa double démission, il se retira dans un hôtel qu'il possédait alors, rue du Faubourg-Saint-Germain, laissant à Richelieu le soin d'être l'abbé le plus vertueux de son siècle.

Puisant ses inspirations au sein de la retraite, Vauquelin se mit à oublier les grandeurs, et n'en devint que plus poétique. Nous ne connaissons rien de plus beau, en fait de fleurs, que ces strophes jetées sur la tombe de deux enfants.

« Beaux rayons plus clairs que durables,
« Si vos lumières désirables
« Ont eu leur fin en commençant,
« C'est le destin des belles choses :
« Un matin est l'âge des roses,
« Et les lys meurent en naissant.

. . . .

« Beaux feux, en voyant votre cendre,
« Ce que je puis, c'est de reprendre
« La rigueur injuste du sort,
« Qui n'a permis à mon envie
« Que je fisse pour votre vie
« Ce que je fais pour votre mort.

. . . .

« Las! vous deviez naître moins belles,
« Ou vous deviez naître immortelles :
« Car tant plus qu'un bien est plaisant
« Et qu'il donne plus d'espérance,
« Quand on en perd la jouissance,
« Le regret en est plus cuisant!... »

. . . .

Des Yveteaux semble bientôt se fatiguer de la poésie, mais soyez sûr qu'il ne fait que *semblant;* car, à l'encontre de tous les hydrophobes, plus un poëte est enragé, plus il veut boire aux eaux d'Hippocrène. Il n'est pas si facile qu'on croit de désenfourcher Pégase, quelque mauvais cavalier qu'on puisse être. Vauquelin se trahit lui-même dans son fameux sonnet où il désire avoir peu de parents, moins de train que de rente, une honnête volupté en tout temps, des désirs

contentés, et, par-dessus tout cela, une bonne santé. Il a beau faire, le poëte, sous le manteau de l'épicurien, montre le bout de l'oreille. Il dit qu'il renonce aux vers ; est-ce par raison? non pas, s'il vous plaît, mais par morgue. — Il est donc toujours poëte. Je n'aime plus, dit-il...

« Je n'aime plus les vers, et toute ma colère
« Est de voir tant d'esprits qui se mêlent d'en faire,
« Nous brouiller du papier que pour livres on vend,
« Pour servir de risée, ou de jouet au vent. »

Mais l'orgueil , loin d'exclure le sentiment, ne fait, chez des Yveteaux, que rendre ses inspirations plus chastement brillantes. Il s'indigne contre l'invasion des prosateurs sur le champ des *favoris des muses*. Il voudrait, dans sa généreuse colère, qu'on coupât la langue aux orateurs qui, dit-il, pouvant se passer des *neuf vierges d'Apollon*, ne comptent plus pour rien les aspérités du double sommet. Hélas! pauvre et sainte poésie, ton règne n'est plus de ce monde! Il nous faut te regarder, avec des Yveteaux,

« Comme une fleur secrète, une odorante rose,
« Qui seule en sûreté sur l'épine repose,
« Dans un jardin bien clos ou dans quelque verger
« Qui n'est vu du troupeau ni connu du berger.
« Le soleil en fait cas, et, rayonnant sur elle,
« Accroît de ses présents la beauté naturelle ;
« L'aube, sur l'Orient déployant ses habits,
« Sur elle de son sein fait tomber des rubis ;
« Cette fleur en passant est de tous désirée ;
« La vierge en veut soudain voir sa tête parée ;
« Le rosier la cachant promet de ne faillir
« A repousser la main qui la viendra cueillir...
« Mais si par les troupeaux sa couleur est fanée,
« Et par l'œil des bergers sa beauté profanée,
« Ses feuilles sans odeur tombent sous l'églantier. »
. . . .

Ne croirait-on pas entendre le soulier ferré d'un rustre broyant à grand bruit les cailloux du vallon, et forçant à fuir tout effarée quelque troupe timide de mésanges bleues ou de tendres fauvettes, quand le poëte ajoute, en parlant des muses :

« Ces pudiques beautés, à la fin trop fâchées
« De voir de gens de peu leurs faveurs recherchées,
« Leurs saints ruisseaux troublés, et par impunité
« Tout le monde attenter à leur virginité,
« Laissent le temple ouvert, et toutes en colère
« S'en retournent s'asseoir aux côtés de leur père. »

. . . .

Tous ces vers sont admirables sans doute, mais les trois plus belles odes d'Horace n'auraient pas rapporté à son auteur la moitié d'un plaidoyer de Cicéron, le quart d'une harangue de Démosthène. C'est peut-être à cette conviction, venue à l'esprit de des Yveteaux, comme elle vient de surgir dans le nôtre, que nous devons les délirantes excentricités de ce poëte. Don Quichotte rêvait les doux passe-temps de la bergerie assise, après les rudes combats de la chevalerie errante. Vauquelin, plus heureux que le héros de la Manche, trouva à sa porte une Dulcinée dont les charmes, passés depuis longtemps en force de chose jugée, ne permettaient de rompre aucune lance en son honneur. C'était une joueuse de violon et de harpe *dans les cabarets*. Il la ramassa et lui donna une place à son foyer!... Laissons maintenant parler l'auteur des Mélanges d'histoire et de littérature[1].

« Comme il s'imaginait que la vie champêtre est la plus heureuse de « toutes les vies et qu'il voulait être heureux, il s'habillait en berger, « et, prenant l'air d'un *pastor fido* avec sa dame, la houlette à la main, « la panetière au côté, le chapeau de paille doublé de satin couleur « de rose sur la tête, il conduisait paisiblement, le long des allées de « son jardin, ses troupeaux imaginaires, leur disait des chansonnettes, « et les gardait *du loup*. Quand la demoiselle Dupuis jouait de la harpe, « des rossignols, dressés à cela, sortaient de leur volière et venaient « se pâmer sur l'instrument. »

« *Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.*
« Le vraisemblable aussi peut bien n'être pas vrai. »

Et nous n'opposons ce vers au premier qu'après avoir trouvé dans Daniel Huet ces lignes modifiantes : « J'ai su de personnes de grand

[1] Ces mélanges parurent sous le nom de *Vigneul-Marville*. — Édition de 1725, t. I, p. 177 et suiv.)

« mérite et de grande qualité, qui ont connu particulièrement des « Yveteaux, que la plupart de *ces gentillesses* sont supposées ; que « comme il était d'un tempérament fort délicat et qu'il cherchait « avec trop de soin les commodités de la vie, il portait dans les cha- « leurs de l'été un chapeau de paille couvert de satin noir, pour la « légèreté, et des souliers de même étoffe ; ce qui alors n'était pas « hors d'usage. »

Les désordres de la Fronde forcèrent des Yveteaux à quitter l'hôtel qu'il habitait à Paris. Il s'en alla chercher un asile plus sûr pour sa vieillesse dans sa propriété de Brianval, près de Germiny, où il mourut le 9 mars 1649, âgé de près de quatre-vingt-dix ans.

Des Iveteaux fut épicurien, mais tempéré ; ses ennemis littéraires l'ont voulu faire passer pour un homme de mœurs honteusement déréglées, et n'ont en cela commis qu'un mensonge aussi odieux qu'inutile à leurs projets. Ses ennemis religieux lui reprochent surtout, voyez le grand crime ! de s'être fait jouer une sarabande à son lit de mort. Voulait-il par là insulter à celui qui reprenait son âme ? Non. Il aimait la musique, voilà tout, et l'amour de la musique implique les plus fortes comme les plus aimables vertus. Il est mauvais, du reste, d'interpréter les caprices d'un mourant ; cela n'appartient qu'à un énergumène en bonne santé. La mort a d'étranges désirs[1].

Si nous avions, nous, à juger des Yveteaux autrement que comme poëte, nous n'hésiterions pas à dire, avec toute la conscience d'une longue et sérieuse compulsion, que s'il aima un peu trop les douceurs de la vie, au moins il ne fut jamais égoïste, sachant rendre la vie plus douce à ses amis, moins amère aux pauvres qui l'entouraient. Son critique le plus acharné, *Vigneul Marville*, est forcé de convenir que *des Yveteaux, pour réparer le scandale d'un sonnet licencieux, en fit un autre plein de sentiments véritablement chrétiens, et partant d'un cœur humilié et contrit*... Ce sévère biographe place ainsi l'éloge à côté de l'injure, sans transition possible que la contradiction du mensonge. Mais que voulez-vous ! il y a toujours eu et il y aura toujours de ces

[1] Nous tenons de bonne source qu'un respectable curé de Rouen appelé à donner les derniers sacrements à une vieille dame dont toute la vie avait été un modèle d'édification religieuse, celle-ci lui dit : « Monsieur l'abbé, je ne recevrai l'extrême-onction qu'après que vous aurez chanté avec moi : « Malb'rough s'en va-t-en guerre !... »

bonnes âmes qui, pour s'étourdir sur leurs propres affaires, ne trouvent d'autres moyens que de se mêler de celles des autres, sauf à se voir repoussées avec perte. On connaît la réponse de notre poëte au curé de Saint-Sulpice.

On lit sur le tombeau de Vauquelin des Yveteaux, dans le cimetière de Varède, près de Germiny, une épitaphe due à M. le Bouthillier de Rancé, abbé et réformateur de l'abbaye de la Trappe.

ÉDOUARD NEVEU.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Les œuvres de Vauquelin des Yveteaux n'ont point été imprimées à part. Son poëme de l'Institution d'un prince se trouve avec ses poésies légères, telles que stances, sonnets, etc., dans *les Délices de la poésie française,* 1 vol. in-8°. — Paris, 1620. — Dans la *Bibliothèque française*, par l'abbé Goujet; dans *les Annales politiques,* 40 vol. in-18, etc., etc.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



SONNET DE COURVAL.

Encore un de ces hommes que la postérité insouciante déshérite peu à peu de l'avenir.

Thomas Sonnet de Courval, docteur en médecine, naquit à Vire en 1577, de Jean Sonnet, seigneur de la Pinçonnière, et de Madeleine Le Chevalier d'Aigneaux[1]. Il a soin, du reste, de ne pas laisser ignorer ses titres de noblesse, en proclamant lui-même en tête de ses œuvres qu'elles proviennent du *sieur de Courval-Sonnet*, *gentilhomme virois*.

Sonnet fut le Juvénal de son siècle, satirique sans égards, flagellateur sans merci, et, disons-le à sa louange, le courage de son métier ne lui fit jamais défaut toutes les fois qu'il trouva l'occasion de se prendre corps à corps avec les ridicules et les abus de son temps, qu'il soumettait sans relâche au fouet de son impitoyable critique.

> Qui, bon Dieu! n'escriroit voyant ce temps icy?
> Quand Apollon n'auroit mes poëmes en soucy,
> Quand ma langue seroit sans muses et muette,
> Encore par despit je deviendrois poëte.

Il dédia ses œuvres satiriques à la reine, mère de Louis XIII. Voici un passage de son épître; ce fragment le peint tout entier :

« Je dirai donc à ces Lydiens efféminez, à ces âmes lasches et pusillanimes, que le desir que j'ay toujours eu de faire triompher la vérité sur les abus de ce royaume et les désordres de l'État, m'a dispensé de sacrifier à la peur, comme les peuples de Libye... Je me suis efforcé de reprendre les vices du temps et les erreurs du siècle, tout hardi-

[1] De la famille des frères d'Aigneaux, nés à Vire, et qui traduisirent en vers français Virgile, 1582, et Horace, 1588. Sonnet de Courval avait pour oncle Thomas Amfrye, écuyer, aïeul de l'abbé de Chaulieu.

ment, sans rien craindre que le ciel et mon roy ; tout librement, pour ne tenir rien de servile ; tout au naïf et au naturel, pour n'être point flateur ; tout brusquement et d'une plume hardie, pour tascher à remettre les François débauchez au train de leur devoir et sur les pas de leur ancienne vertu, sans craindre ny redouter les attaintes d'une mauvaise langue et d'une bouche sans mords et sans bride. Peut-estre, on me dira qu'il y a des traicts bien libres et bien hardis en mes satyres ; mais c'est pour censurer des erreurs et abus si évidens et si dignes de réprimende, qu'il y a moins de mal à les dire qu'à les faire, et, comme dit nostre historiographe françois, la liberté des paroles est défendue aux ignorans qui ne sçavent ce qu'ils disent, aux imprudens qui ne peuvent rien taire, aux meschans qui parlent contre le propre sentiment de la raison. Que les meschans m'appellent mesdisant, parce que je ne sçay mentir ; que les ignorans m'estiment menteur, parce que je ne sçay flater, cela n'est point capable de me mettre en cholère ; il me suffit de plaire à la vérité, l'âme, le suc et le vif-argent de mes satyres. S'il y a de la meschanceté à escrire des choses fausses, c'est une grande lascheté que de dissimuler les vrayes. »

Les principales satires de Courval-Sonnet sont : l'*Anti-simonie des dervers ecclésiastiques*, où il dit :

Ah ! plût à Dieu que l'or nous fît naître des ailes
Pour guider notre vol ès choses les plus belles,
Qu'il dorast les vertus, et que son riche pris
Du vice abominable engendrast le mépris !

L'or. qu'il appelle *le chancre de la vertu, la gangrène de l'âme, piége du démon où tombent tant de prélats et voire de pasteurs*, ajoutant toutefois :

Je parle des meschans, tous les bons je respecte
Ainsi que petits dieux, et rien tant je n'affecte
Que pouvoir tesmoigner à la postérité
De quel ardent desir j'ay toujours souhaité
D'honorer les prélats excellens en mérites
Qui, comme diamans, rubis et chrysolites,
Esclatent en l'Église, et monstrent en tous lieux
Que ce sont en vertus des astres lumineux.

Dans la satire *contre les corruptions des gens de justice*, il dépeint ainsi les avocats et les juges *de ce temps-là :*

L'amas de tels criards est si grand qu'on s'estonne ;
Il n'est point tant de fruicts en la saison d'automne,
Ny de fleurs au printemps, en hyver de glassons,
Le chaud esté n'est point si fertille en moissons,
Comme il est d'officiers et de gens de justice,
Se servant à dessein d'un subtil artifice
Pour tenir les procez en extrême longueur...
. . . .
Rarement en ces lieux on void punir le crime;
Car ces juges rusez tiennent cette maxime,
Que Dieu ne veut la mort du pécheur pénitent;
Mais qu'il se convertisse et vive, il est content.
Ainsi font ces messieurs qui se rendent propices
Aux criminelz attaints de mille et mille vices,
Pourvu que, repentants, ils sçachent l'entregent
Pour sortir des prisons de bailler force argent :
Bref tous les criminelz, dont la bourse est ferrée,
Eschappent sans péril par la porte dorée...

L'*Anti-fiscoclopie*, ou *contre le larrecin des deniers du roy commis par les meschants financiers*, toujours de ce temps-là,

Lesquels vont butinant
Les dépouilles du peuple, et, comblez d'abondance,
Font trophée aujourd'hui des déniers de la France.

Ne citons rien des satires *contre le joug nuptial*, au nombre de sept ; nous ne saurions d'ailleurs pardonner au poëte les écarts auxquels il s'est livré, surtout dans sa *Thiméthélie*. Mais faisons remarquer en passant que, malgré sa prétendue aversion pour le sexe, il n'était rien moins qu'insensible aux doux penchants qu'il entraîne.

On doit à Sonnet de Courval une diatribe en prose mêlée de vers contre les médecins charlatans. Après avoir fait bonne justice de ces empiriques qu'il appelle *bourreaux* et *effrontez larrons*, il rend hommage aux médecins qui conçoivent et remplissent leur noble mission.

Nous avons encore de lui les *Exercices de ce temps*, satire en forme d'étude de mœurs, curieuse sous le rapport de l'observation, mais du

genre et de la poésie les plus vulgaires; aussi ne les indiquons-nous que pour obéir strictement aux exigences de la biographie.

Les poésies mêlées de sonnets de Courval, et principalement ses *épitaphes* ou *tombeaux*, sont pleines de verve sérieuse et de douce mélancolie. Ainsi, dans l'épitaphe à son fils, mort à l'âge de six ans :

Ce petit Courvalin, cet esprit admirable,
Ne pouvoit, si parfait, ci-bas vivre longtemps.
Ce bel astre enfantin, plus brillant que durable,
S'éclypsa de nos yeux sans attendre un printemps...

Sans doute Sonnet de Courval a, comme poëte, plus de défauts que de qualités; mais comme observateur et critique, il ne cède le pas à aucun, et à propos de ses satires nous dirons avec lui :

Mais que vous sert tant de cageol?
Si mes vers vous blessent la ratte
C'en est fait, ils ont pris leur vol;
Qui sera roigneux, qu'il se gratte.

Ce médecin poëte mourut en 1627.

L. H. BARATTE.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Satyre Ménippée sur les poignantes traverses et incommoditez du mariage*, avec la *Thiméthélie* ou *censure des femmes*, par Thomas Sonnet, docteur en médecine, gentilhomme virois. Troisième édition, revue de nouveau par l'auteur et augmentée d'une *Deffence apologétique* contre les censeurs de sa Satyre du mariage. Paris, Jean Millot, 1610, in-8. (Portrait par L. Gaultier.)

II. Les *OEuvres satyriques* du sieur Courval-Sonnet, gentilhomme virois; dédiées à la reine, mère du roy. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Paris, Rolet Boutonné, 1622, in-8. (Portrait par Matheus.)

III. Les *Exercices de ce temps*, contenant plusieurs satyres contre les mauvaises mœurs. Quatrième édition.

IV. *Suite des Exercices de ce temps*, contenant plusieurs satyres contre le joug nuptial et fascheuses traverses du mariage, par S. D. C. V. *Rouen*, Guillaume de La Haye, 1627, in-8.

V. *Satyre contre les charlatans et pseudo-médecins empyriques*, etc., par M. Thomas Sonnet, sieur de Courval, docteur en médecine, gentilhomme virois. Paris, Millot, 1610, in-8.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



Charles Devrits sc. *[illegible] Imp.*

JEAN LORET.

Loret (Jean), né à Carentan vers 1600, mort en 1665, laissa, entre autres poésies du genre burlesque, un recueil en vers trop prétentieusement intitulé *Muse historique*. Il est vrai que, sous forme de lettres, il avait dédié cet ouvrage à mademoiselle de Longueville, et patronage oblige.

Notre impartialité de critique nous impose comme premier devoir en parlant de cette œuvre, qui valut à son auteur de hautes protections et des remercîments solides, de donner un échantillon des facéties dont il faisait suivre chacune de ses lettres par forme de post-scriptum. Nous prenons au hasard.

J'ai fait ce discours tout récent
Le lendemain de saint Vincent.

J'ai composé tout ce fatras
La veille du dimanche gras.

Mais voilà bien trop de paroles;
Adieu, je vais manger deux soles.

Et ainsi de suite pendant quinze ans que dura cette correspondance, commencée en 1650 et terminée par la mort de l'auteur, qui, comme on vient de le voir, aimait à partager ses loisirs entre les muses et le poisson plat.

S'il fallait juger Loret sur de telles niaiseries, nous n'aurions pas songé à entreprendre cette notice ; mais, en lisant ses œuvres, nous avons trouvé beaucoup de vers tels que ceux-ci (Lettre onzième, 13 mars) :

Une certaine demoiselle
Dont le visage et la prunelle

Possédaient assez d'hameçons
Pour charmer les jeunes garçons,
Étant complaisante, docile,
Et d'un accès assez facile,
Écoutant favorablement
La fleurette et le compliment.
Quand quelqu'un témoignait pour elle
Une amitié feinte ou réelle,
Loin d'avoir rigueur ou dédain,
Elle s'attendrissait soudain.
Les discours d'amour et de flamme
Agitaient aisément son âme;
Quand on lui faisait les doux yeux,
C'était pour elle ouvrir les cieux.
Les titres de chère et de belle
Plaisaient fort à cette pucelle,
Et bref, les soupirs des amants
Étaient autant de traits charmants
Dont son cœur délicat et tendre
Ne pouvait jamais se défendre.

Il nous a semblé que ces vers n'étaient pas trop mal tournés même pour 1650, et qu'à l'époque où nous les transcrivons, bien des poëtes seraient fort embarrassés s'il leur fallait aborder avec autant d'entrain sans licence, et de badinage sans effaroucherie, un sujet aussi délicat. Il est juste néanmoins de reconnaître qu'aucun poëte de notre temps ne s'aviserait de terminer de cette façon :

Fait le jour d'après saint Grégoire,
Où j'allais visiter la foire.

Le critique le plus impitoyablement spirituel de nos jours a bien déchiqueté notre pauvre Loret, dans certaine esquisse intitulée le *Journaliste*. Sans doute, à ne voir de ce brave Loret que la manière dont il épigraphait et terminait ses lettres à mademoiselle de Longueville, nous sommes aussi tenté de ne reconnaître en lui qu'un *bouffon*. Mais il gagne, ce nous semble, un titre moins dur, en regard de quelques fragments.

Il peint ainsi Molière. Ce grand homme, dit-il,

Dont l'esprit doublement docteur
Est aussi bien auteur qu'acteur,

Et que l'on tient par excellence
De son temps le Plaute et Térence.

Cela n'inspire-t-il pas déjà au panégyriste un sentiment de bienveillance?

Il célèbre le mariage du maréchal de La Ferté. (Lettre quinzième. *Muse historique*.)

Le maréchal de La Ferté,
De Cupidon sollicité,
Est aussi, dit-on, à la veille
D'épouser sa jeune merveille,
Laloupe, objet doux et charmant,
Native du pays normand,
Non-seulement fertile en pommes,
En beaux esprits, en braves hommes,
En noblesse, châteaux, cités,
Mais de plus en rares beautés,
Dont il est la source féconde
Autant qu'autres climats du monde.

Ces vers sont pleins de bonne volonté ingénue, chose rare en fait de poésie! Seulement, quand Loret dit : *Le maréchal de La Ferté, — de Cupidon sollicité*, l'ingénuité frise la malice. Le reste est du normand tout pur. En appelant la Normandie *pays de beautés*, Loret a fait preuve d'autant de goût qu'aucun poëte de France.

Dans le quatrain suivant, qu'il adresse au roi pour le remercier d'un présent, notre homme montre sans doute un ridicule amour-propre.

Ainsi, prince courtois, obligeant, magnifique,
Ma reconnaissance est publique;
Car, puisque partout vont mes vers,
C'est l'apprendre à tout l'univers.

Mais que voulez-vous? Quand on est poëte!... Un bouffon d'ailleurs ne se serait pas exprimé de la sorte; et M. Jules Janin ne semble-t-il pas lui-même retirer cette qualification précipitée, quand il résume ainsi son jugement sur Loret :

« Quand son protecteur fut tombé, lorsque Fouquet fut enfermé à
« la Bastille, Loret eut le même courage que La Fontaine, le même
« courage que Pélisson : il osa défendre le surintendant et lui adresser
« publiquement d'honnêtes et tendres adieux. »

Certes, il n'y a plus ici de bouffon possible... mais il y a un homme de cœur noblement récompensé de sa généreuse action par une appréciation également généreuse.

Nous trouvons dans un ouvrage essentiellement remarquable (catalogue des livres composant la *Bibliothèque poétique* de M. Viollet-Leduc, 1843), cette opinion, si intéressante, au point de vue qui nous guide, quant à l'œuvre capitale de l'auteur (sa *Gazette burlesque* ou sa *Muse historique*) ; nous trouvons que ce recueil, qui contient tous les faits remarquables, politiques, littéraires, tous les bruits de ville, toutes les nouvelles étrangères qui ont occupé les esprits depuis le 1er janvier 1650 jusqu'en 1665, offre un intérêt très-vif de curiosité : que les lettres de Loret, souvent piquantes dans leur naïveté, sont aujourd'hui le seul monument qui nous reste, peut-être, des opinions politiques et littéraires de cette époque féconde ; que la Fronde, les intrigues auxquelles elle donna lieu, les personnages qui y figurent, une partie des pièces de Corneille, toutes celles de Molière, y sont appréciés selon l'esprit du temps, toujours avec bonne foi, souvent avec esprit.

Laissons maintenant Loret se juger lui-même. Dans une épître au lecteur, en tête de ses *Poésies naturelles*, il prévient qu'il n'a pas la connaissance des moindres commencements de la science, et que dans ses œuvres, « si de hasard on y rencontre quelques belles et raison-« nables pensées, on doit estre tout asseuré que ce ne sont point des « ornements antiques, ni des beautez estrangères. »

En introduisant Loret dans le cercle des illustrations normandes, nous avons pensé que la poésie de l'esprit ne pouvait que gagner à faire une petite place à la poésie du cœur.

Édouard Neveu.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. Les Poésies naturelles du sieur Loret. Paris, Jacques Dugart, 1633, in 8. (Ce volume est fort rare. Je ne l'ai trouvé dans aucune bibliographie. Le titre porte : Première partie. Loret n'a pas publié la seconde. Viollet-Leduc.)

II. La Muse historique, ou Recueil de lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à S. A. Mademoiselle de Longueville, par Jean Loret. Paris, 1650-65, 3 vol. in-fol.

Paris. — Typ. Lacrampe et comp., rue Damiette, 2.



GEORGES DE SCUDÉRY.

De tous les littérateurs français qui illustrèrent le dix-septième siècle, il n'en est pas un dont la vie soit tissue d'originalités plus bizarres, pas un qui offre à la critique un champ plus vaste et plus varié que le personnage dont nous avons à retracer l'histoire.

Né au Havre en 1601, Georges de Scudéry suivit d'abord la carrière militaire ; mais vers 1630, il quitta le régiment des gardes françaises, dans lequel il servait, et se mit à composer des pièces de théâtre. Il avait, pendant plusieurs années, habité la petite ville d'Apt, en Provence, dont sa famille était originaire ; de là il vint à Paris, où, pour emprunter le langage de l'un de ses biographes, « il ouvrit boutique de vers. »

Si l'on veut, avant d'examiner les œuvres de Scudéry, s'édifier sur le caractère et le genre d'esprit de l'auteur, il suffit de l'interroger lui-même ; dès qu'il s'agit de sa personne et de son mérite, il est toujours prêt à répondre. Les préfaces et les épîtres dédicatoires qui accompagnent ses ouvrages sont tout ce que la forfanterie peut suggérer de plus bouffon et de plus ridicule. L'extrait suivant, en prose et en vers, nous dispensera de rien ajouter à cet égard.

« La profession que je fais, dit-il à son lecteur, étant toute pleine de franchise, m'oblige à porter le cœur sur les lèvres, et à t'avertir que dans la musique des sciences, je ne chante que par nature. Je suis né d'un père qui, suivant l'exemple des siens, a passé tout son âge dans les charges militaires, et m'a destiné, dès le point de ma naissance, à une pareille forme de vivre. Je l'ai suivie et par obéissance, et par inclination. Toutefois, ne pensant être que soldat, je me suis en-

core trouvé poëte, ce sont deux métiers qui n'ont jamais été soupçonnés de bâiller de l'argent à usure, et qui voient souvent ceux qui les pratiquent dans la même nudité où se trouvent la vertu, l'amour et les grâces, dont ils sont les enfants. Or, ces trois pucelles de trois ou quatre mille ans, qui ne donnent que de l'eau à boire à leurs nourrissons... qui n'ont pour biens meubles que des luths et des guitares, m'ont dicté ces vers que je t'offre, sinon bien faits, au moins composés avec peu de peine... La poésie me tient lieu de divertissement agréable, et non pas d'occupation sérieuse. Si je rime, ce n'est qu'alors que je ne sais que faire, et n'ai pour but en ce travail, que le seul désir de me contenter : car, bien loin d'être mercenaire, l'imprimeur et les comédiens témoigneront que je ne leur ai point vendu ce qu'ils ne pouvaient payer.

« Tu couleras aisément par-dessus les fautes que je n'ai point remarquées, si tu daignes apprendre qu'on m'a vu employer la plus longue moitié du peu d'âge que j'ai à voir la plus belle et la plus grande partie de l'Europe, et que j'ai passé plus d'années parmi les armes que d'heures dans mon cabinet, et usé beaucoup plus de mèches en arquebuse qu'en chandelles, de sorte que je sais mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux quarrer des bataillons que des périodes... » Personne ne saurait être dupe d'une modestie affectée à travers laquelle se fait jour de toute part une vanité que rien ne justifie. Du reste n'a-t-il pas dit, pour solliciter une indulgence dont il croit certainement ne pas avoir besoin, « qu'il est sorti d'une maison où l'on n'a jamais eu de plumes qu'au chapeau? » Si toutefois on éprouvait quelque répugnance à taxer d'impudeur cette orgueilleuse humilité, le sonnet que nous allons reproduire, et qui a pour sujet *les dégoûts du monde*, suffirait, ce nous semble, pour lever tout scrupule.

J'ai vécu dans la cour, j'ai pratiqué les princes;
J'ai connu Richelieu, j'en fus plus estimé ;
Et dans la belle ardeur dont j'étais animé,
L'Europe m'a connu dans toutes ses provinces.

Pour moi plus d'une fois le danger eut des charmes,
Et dans mille combats je sus tout hasarder;
L'on me vit obéir, l'on me vit commander,
Et mon poil tout poudreux a blanchi sous les armes.

Il est peu de beaux-arts où je ne sois instruit,
En prose comme en vers mon nom fit quelque bruit,
Et par plus d'un chemin je parvins à la gloire, etc.

En regard d'une œuvre pareille, nous nous croyons dispensé de faire l'éloge du talent de Scudéry, car, en se chargeant lui-même du soin de préconiser son mérite, il est allé si loin, que nous n'oserions jamais le suivre. Ce n'est pas dire pourtant que l'arrêt dont Boileau a voulu flétrir impitoyablement sa gloire soit juste et sans appel. L'acrimonie des vers du grand critique en fait suspecter l'impartialité.

Bienheureux Scudéry dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume!
Tes écrits, il est vrai, sans vie et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens;
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire.

Ce n'est pas là de la critique, c'est de l'injure. Mais, il en faut convenir, l'incurable vanité de Scudéry appelait des remèdes violents.

Ses pièces de théâtre, au nombre de seize, furent représentées de 1629 à 1643. Nous nous contenterons de citer les titres de quelques-unes: *Legdamion et Lydias*, *le Trompeur puni*, *Arminius*, *l'Amant libéral*, *l'Amour tyrannique*, *Andromire*, etc., etc.

C'est dans son *Amour libéral*, pièce qui obtint peu de succès, que Scudéry introduisit le premier la règle des vingt-quatre heures. Tous ces ouvrages, oubliés de nos jours, pèchent autant par le fond que par la forme ; les sujets n'offrent aucun intérêt ; l'action est nulle, l'intrigue pauvre et de mauvais ton, le style toujours négligé, sans couleur, et quelquefois trivial.

Scudéry composa aussi un long poëme épique en dix chants, qui a pour titre *Alaric ou Rome vaincue*. Cette œuvre a été critiquée par la plupart des écrivains avec une sévérité excessive, et pourtant elle n'est pas dénuée de tout mérite. Un grand nombre de passages vraiment remarquables dénotent chez l'auteur une connaissance profonde des auteurs grecs et latins, qui s'y trouvent imités souvent avec bonheur.

Cette description d'une tempête sur mer, que nous empruntons au

cinquième chant d'*Alaric*, ne manque ni de couleur ni de poésie, et certains vers méritent assurément des éloges :

D'abord un bruit confus murmure sourdement,
Et parmi les agrès on l'entend faiblement ;
D'abord les flots troublés perdent leur couleur verte :
De poissons bondissants cette mer est couverte,
Et le ciel ténébreux, en ramenant la nuit,
Mêle au bruit de ses flots un effroyable bruit ;
Le tonnerre et la vague à l'instant se répondent,
Tout le ciel retentit de leurs bruits qu'ils confondent.
. . . .

. . . .
Tous les vents déchaînés, changeants et furieux,
Semblent vouloir mêler la terre avec les cieux :
L'un heurte les vaisseaux, et les jette en arrière ;
Un autre les remet à leur place première,
Et donnant de la crainte aux plus fiers matelots,
Ils font trembler la terre et soulèvent les flots ;
Ils renversent la mer jusque dans ses abîmes ;
Ils cachent des rochers les plus superbes cimes,
Et le vent africain, terrible en ses efforts,
Pousse vague sur vague, et franchit tous les bords.

Mais, pour ne pas détruire l'impression favorable qu'a pu produire ce morceau, il faut borner là notre citation ; car dans le poëme d'*Alaric* et dans toutes les œuvres de Scudéry, le médiocre vient si souvent se placer à côté du *beau*, qu'il est presque impossible d'en extraire, sans interruption, dix vers qui soient supportables. Une exception pourtant s'offre à nos yeux ; c'est un passage sur les mystères de notre foi :

Cet abîme profond, qui la raison étonne,
L'unité de l'essence en la triple personne,
Le Fils égal au Père, en temps comme en grandeur,
Leur Esprit procédant de leur commune ardeur,
Une Mère encor vierge, une vierge féconde,
Quoi plus? Un Dieu naissant qui vit naître le monde !
L'auteur de toute vie au sépulcre enfermé,
Un Dieu vivant et mort, et ce mort ranimé !
Et pour dernier prodige, un mystère terrible
Qui semble diviser un corps indivisible.

Qui dans tous ses fragments met son humanité,
Et qui se multiplie en gardant l'unité.

Pour exprimer notre opinion sur le mérite de ces vers et l'appuyer d'un témoignage contre lequel personne n'osera protester, nous allons citer l'appréciation qu'en donne l'éloquent académicien qui a déjà enrichi cet ouvrage de la Biographie de Pierre et de Thomas Corneille.

« Commettrai-je une imprudence en avouant que les vers sur les profonds mystères de notre religion me paraissent presque sublimes? J'irai plus loin, et je conviendrai que, si avant de connaître l'auteur de ces vers, je les eusse entendu attribuer à Corneille, inspiré par le génie qui lui dicta Polyeucte ; à Racine, pénétré tout entier de la Bible et des prophètes par quatorze années de méditations ; à son fils, en qui brille parfois un rayon de la gloire paternelle; à Voltaire, qui, malgré son scepticisme, s'est élevé plusieurs fois au-dessus de lui-même en parlant de Dieu et de la religion ; je n'aurais rien trouvé d'étrange à cette supposition. Au risque d'être accusé d'un excès d'admiration, je prends plaisir à louer avec éclat, malgré la sorte de ridicule attaché à son nom, l'écrivain qui a trouvé de si belles choses; mais j'éprouve un regret sincère en pensant que cet écrivain, né pour la gloire peut-être, a perdu, par son éloignement pour le travail, le fruit des plus heureuses dispositions naturelles. »

Les autres ouvrages de Scudéry sont: *le Cabinet*, ou mélange de vers sur des tableaux, des estampes, etc.: un recueil de poésies diverses, contenant cent un sonnets, trente épigrammes, des odes, des stances, des élégies et des rondeaux : *l'Apologie du Théâtre* ; des discours politiques qui dénotent un esprit droit et capable de s'occuper utilement des affaires de l'État ; des harangues dans lesquelles la fécondité n'a pas laissé de place au génie, et plusieurs traductions complétement oubliées.

Mais s'il est une œuvre qui ait donné quelque consistance à la réputation que notre auteur s'est acquise, assurément c'est celle intitulée *Observations sur le Cid*, que de nos jours encore on place au-dessus de toutes les critiques de l'époque. Nous n'avons pas à examiner ici le but que l'auteur de la *Requête à l'Académie* se proposait d'atteindre. Qu'il ait pris la plume pour complaire au cardinal jaloux du mérite et

*

du succès de Corneille, ou pour satisfaire à sa propre envie, peu nous importe ; nous trouvons une œuvre proclamée sérieusement bonne par tous les hommes d'étude, et ratifiée comme telle par un arrêt aussi judicieux qu'adroit du corps académique, et cette œuvre, nous la vantons, non pour les motifs qui l'ont inspirée, mais pour son mérite intrinsèque.

Son apparition produisit une véritable guerre de parti dans le monde littéraire ; et l'Académie, qui fut mise en demeure et moralement contrainte de prononcer, sentit si bien la portée de l'attaque, qu'elle répondit sous le titre modeste : *Sentiment de l'Académie française sur la tragi-comédie du Cid*, par une pièce élaborée avec tant d'adresse et de soin, qu'on la peut citer comme un modèle. Quant à l'illustre auteur si perfidement mis en cause, il crut devoir publier pour sa défense une lettre apologétique, et pour sa vengeance le rondeau suivant, dans lequel il fustige, sans le nommer, Scudéry, qui d'abord n'avait pas avoué la critique dont il s'agit.

Qu'il fasse mieux, ce jeune jouvencel
A qui le Cid donne tant de martel,
Que d'entasser injure sur injure,
Rimer de rage une lourde imposture,
Et se cacher ainsi qu'un criminel ;
Chacun connaît son jaloux naturel,
Le montre au doigt comme un fou solennel,
Et ne croit pas en sa bonne écriture.
Qu'il fasse mieux.

Scudéry, appelé en 1649 à l'honneur de remplacer Vaugelas à l'Académie française, était alors gouverneur de *Notre-Dame-de-la-Garde*, à côté de Marseille. Ce gouvernement était de mince importance, ce qui n'empêcha pas Scudéry, toujours fidèle à ses habitudes de vanterie, d'en faire une description magnifique. Mais *Lachapelle* et *Bachaumont*, dans une délicieuse relation, écrite partie en vers, partie en prose, détrônèrent sa vanité avec autant de finesse railleuse que de verve et d'esprit. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur en donnant un fragment.

C'est Notre-Dame-de-la-Garde,
Gouvernement commode et beau,

A qui suffit pour toute garde
Un suisse avec sa hallebarde
Peint sur la porte du château.
. . . .

« Une description magnifique qu'on a faite autrefois de cette place nous donna la curiosité de l'aller voir. Nous grimpâmes plus d'une heure avant d'arriver à l'extrémité de cette montagne, où l'on est bien surpris de ne trouver qu'une méchante masure tremblante, prête à tomber au premier vent. Après avoir heurté longtemps, sans entendre même un chien aboyer sur la tour,

Des gens qui travaillaient là proche,
Nous dirent : Messieurs, là dedans
On n'entre pas depuis longtemps :
Le gouverneur de cette roche,
Retournant en cour par le coche,
A, depuis environ quinze ans,
Emporté la clef dans sa poche.

« La naïveté de ces bonnes gens nous fit bien rire, surtout quand ils nous firent remarquer un écriteau que nous lûmes avec assez de peine, car le temps l'avait presque effacé :

PORTION DE GOUVERNEMENT

A LOUER PRÉSENTEMENT.

Vers le temps de son entrée à l'Académie française et de sa nomination au gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde, Scudéry épousa une demoiselle de Normandie, nommée *Marie-Françoise de Martin Vast*, dont il eut un fils qui embrassa l'état ecclésiastique. Cette union ne changea pas la position précaire dans laquelle il avait jusqu'alors vécu. Après sa mort, arrivée le 14 mai 1667, sa veuve, liée avec le duc de Saint-Aignan, avec Bussy de Rabutin et d'autres personnages célèbres du temps, se fit un nom par sa conversation, où brillait un esprit fort agréable, et par ses lettres pleines d'anecdotes curieuses. Elle mourut en 1711.

Scudéry était pauvre, et, bien qu'il eût flatté le cardinal de Richelieu, et se fût mérité sa faveur en publiant ses *Observations sur le Cid*,

il n'en obtint pas de grandes libéralités. Ce ne fut pas faute cependant de lui adresser des demandes, de brûler de l'encens sur l'autel de sa puissance, et de lui promettre merveilles du dévouement qu'il lui avait juré. Le sonnet suivant peut être cité comme la plus curieuse rodomontade de notre poëte :

Illustre protecteur des plus illustres arts,
Sage et grand Richelieu que l'univers admire,
Toi, de qui le renom vole de toutes parts,
Et fait voler partout celui de cet empire,

Ne crains pas que mon cœur, nourri dans les hasards,
N'écoute la trompette aussi bien que la lyre :
L'une et l'autre, Minerve, Apollon avec Mars,
M'ont appris à bien faire, et peut-être à bien dire.

Tu me verras aller où vont tous les guerriers;
Tu me verras comme eux aspirer aux lauriers
Que prennent les vainqueurs des mains de la victoire.

S'ils vont dans les périls, j'y porterai mes pas;
Mais lorsqu'il s'agira de décrire ta gloire,
Sois sûr que je ferai ce qu'ils ne feront pas.

Nous sommes convaincu néanmoins qu'il était de bonne foi quand il tenait ce langage ; le calcul ne pouvait entrer dans un esprit bizarre comme celui de Scudéry, et son cœur était irréprochable. Son caractère, d'ailleurs, ne manquait pas d'indépendance, et nous croyons sans restriction à sa franchise, quand, dans une de ses pièces, il dit aux grands de la cour :

Princes, ne pensez pas, si je vous importune,
Que mon propre intérêt m'oblige à ces discours;
Je songe à votre gloire, et non à ma fortune :
La vérité me plaît, et je la dis toujours.

Nous n'ajouterons rien sur le mérite des œuvres de notre auteur : les citations qui précèdent suffisent pour les faire apprécier à leur juste valeur, et, d'ailleurs, nous n'avons pas entrepris d'exhumer de l'oubli des ouvrages qui, pris en somme, ne sont plus de notre temps : mais, en écrivant, pour une autre publication que la nôtre, une notice sur mademoiselle de Scudéry, un membre de l'Institut fait de Scudéry « un extravagant dont sa sœur ne pouvait que rougir, » et nous

croyons de notre devoir de réfuter cette assertion calomnieuse. Non, mademoiselle de Scudéry ne rougissait pas de son frère, car elle avait un esprit droit qui savait distinguer, sous une forfanterie niaise ou ridicule, les excellentes qualités de son cœur ; elle ne rougissait pas de son frère, car elle le savait ami sincère et constant, soldat brave et dévoué, citoyen probe et généreux ; elle n'en rougissait pas enfin, puisque, longtemps, elle emprunta son nom pour publier ses propres ouvrages. Cette dernière raison doit nous dispenser d'en citer d'autres.

Ce rapprochement que nous venons de faire du frère et de la sœur, nous remet en mémoire une anecdote qui peut trouver ici sa place.

Les premiers romans de mademoiselle de Scudéry furent mis au jour, comme nous l'avons déjà dit, sous le nom de Georges, son frère ; mais l'un et l'autre s'étaient pour le moins entendus sur le plan des ouvrages : le trait singulier que voici ne laisse aucun doute à cet égard :

Dans un voyage qu'ils firent en Provence, un soir, réunis qu'ils étaient dans une chambre à deux lits, ils s'entretinrent, avant de se coucher, du roman de *Cyrus*, qu'ils composaient alors. Georges demanda ce qu'ils feraient du prince *Mazare*, un des héros du roman ; la sœur parut d'abord hésiter sur le parti qu'il convenait de prendre ; mais, après quelques contestations, il fut résolu qu'on le ferait assassiner. Des marchands qui, placés dans une pièce voisine, avaient entendu cette partie de la conversation, crurent qu'il s'agissait d'un complot formé contre la vie de quelque grand prince. Ils coururent avertir la justice. Le frère et la sœur furent jetés dans une prison, et ce ne fut qu'avec peine qu'ils parvinrent à se justifier de ce crime imaginaire.

On est allé jusqu'à dénoncer l'auteur d'*Alaric* comme un pauvre honteux, qui, dans le jardin du Luxembourg, mangeait son pain sous son manteau. Il méritait, sinon par son talent, du moins par son caractère, que l'on respectât mieux sa mémoire. En effet, Scudéry se montra plein de reconnaissance envers ceux qui lui avaient témoigné de l'intérêt, et il remplit toujours avec autant de fidélité que de courage les devoirs de l'amitié. Lors de la disgrâce du poëte Théophile *de Viaud*, de son exil et de sa condamnation, il fut le seul qui lui témoigna un attachement sincère et qui ne l'abandonna pas dans son malheur. Tant qu'il vécut, ce généreux compatriote lui conserva son amitié et le visita souvent ; et, prenant soin de publier une édition

des ouvrages de ce poëte, après sa mort il en consacra la préface tout entière à venger la mémoire de son ami.

Mais il nous reste encore à citer un trait de générosité, si noble et si rare, qu'il vengerait Scudéry de tout le mépris des critiques de son siècle et du nôtre, si l'on voulait songer que la grandeur d'âme, dans un homme en lutte constante avec la misère, est une vertu si précieuse qu'elle l'emporte sur tous les avantages de l'esprit.

Scudéry, qui, en composant le poëme d'*Alaric*, avait eu pour but de faire sa cour à Christine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, et qui comptait le roi des Goths parmi ses ancêtres, offrit à cette princesse la dédicace de son œuvre. La reine avait accepté cet hommage, et elle destinait au poëte, pour sa récompense, une magnifique chaîne d'or, du prix de *dix mille livres* (valeur du temps) : mais une circonstance fâcheuse vint tout à coup détruire les espérances de Scudéry. Le comte *de la Garde*, dont il est parlé très-honorablement dans le dixième chant d'*Alaric*, ayant encouru la disgrâce de Christine, cette reine chargea *Chevreau*, son secrétaire, d'engager l'auteur à faire disparaître de ce poëme le nom du comte. Mais Scudéry s'y refusa nettement, et fit cette belle réponse, que nous copions textuellement dans les œuvres de Chevreau :

« Je l'informai du désir de la reine par la même poste qui m'apporta en feuilles son *Alaric*, déjà imprimé. Il répondit quinze jours après, que *quand la chaîne d'or serait aussi grosse et aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne détruirait jamais l'autel où il avait sacrifié.* »

Chevreau ajoute :

« Cette fierté héroïque déplut à la reine, qui changea d'avis : et le comte de la Garde, obligé de reconnaître la générosité de M. de Scudéry, ne lui fit pas même un remerciement. »

La conduite du comte prouve qu'il était indigne du sacrifice que le poëte indigent lui faisait de ses propres intérêts, et montre Scudéry admirable de fierté, de noblesse et de désintéressement.

Quant au refus motivé de la reine de Suède, nous le flétrissons avec d'autant plus de force, qu'il tend à décourager l'indépendance, et à faire de l'homme de talent sans fortune le mercenaire des riches et des puissants.

Doué d'une imagination souvent riche, mais rebelle à tout frein, Scudéry manquait de cette condition essentielle au succès des productions de l'esprit, condition qui consiste à polir un ouvrage, afin de le rendre le moins imparfait possible, et d'en assurer ainsi la durée. Toutes ses poésies sont de premier jet, sans plan suivi, sans règles, sans harmonie ; ce sont des idées plus ou moins exaltées, des pensées plus ou moins brillantes, jetées pêle-mêle et sans enchaînement dans un cadre dont le poëte n'avait jamais d'avance arrêté l'étendue. Ses vers coulaient de source, car il avait cette facilité qu'un homme d'esprit a justement qualifiée d'*incurable* ; mais ils sont, pour la plupart, de mauvais goût, incorrects, inintelligibles, faute d'avoir été épurés par le travail ; et Scudéry, dont l'amour-propre était excessif, loin de chercher à le modifier, témoignait un éloignement profond, et presque du mépris, pour le soin que l'écrivain consciencieux apporte à la révision de ses ouvrages.

Si ce poëte n'est plus aujourd'hui connu que de nom, ce n'est pas que ses œuvres soient dépourvues de talent, mais c'est qu'il est peu attrayant, même pour le compilateur, d'avoir à chercher quelques épis de bon grain dans ce vaste champ hérissé de chardons et d'herbes inutiles. Disons plus, les poésies de Scudéry renferment des beautés de premier ordre, qui, dégagées des superfluités qui les étouffent, trouveraient encore de nos jours de nombreux admirateurs. La place de cet écrivain était donc marquée par son mérite dans notre publication, et nous pourrions ajouter que les qualités éminentes et précieuses que l'on se plaît à reconnaître à ce poëte, le rendaient digne, comme homme, comme frère et comme ami, d'occuper un rang honorable parmi nos illustres compatriotes.

L. H. BARATTE.

BIBLIOGRAPHIE.

I. LIGDAMION ET LYDIAS, tragi-comédie, in-8, 1631.

II. LE TROMPEUR PUNI, tragi-comédie, in-8, 1635.

III. L'AMOUR CACHÉ PAR L'AMOUR, pièce en trois actes, précédée de la COMÉDIE DES COMÉDIENS, in-8, 1635.

IV. Le Vassal généreux, poëme tragi-comique, in-8, 1636.

V. Oronte, tragi comédie, in-8, 1636.

VI. Le Fils supposé, comédie, in-8, 1636.

VII. Le Prince déguisé, tragi-comédie, in-8, 1636.

VIII. La Mort de César, tragédie, suivie d'autres œuvres poétiques, in-4, 1636.

IX. Didon, tragédie, in-4, 1637.

X. L'Amour libéral, tragi-comédie, in-4, 1638.

XI. L'Amour tyrannique, tragi-comédie, in-4, 1638

XII. Eudoxe, tragi-comédie, in-4, 1641.

XIII. Andromire, tragi-comédie, in-4, 1641.

XIV. Ibrahim, ou l'illustre Bassa, tragi-comédie, in-4, 1643.

XV. Axianne, tragi-comédie en prose, 1644.

XVI, Arminius, ou les Frères ennemis, tragi-comédie, in-4, 1644.

— Poésies mêlées, imprimées à la suite de ses pieces de théâtre, jusqu'au nombre de dix à douze mille vers; in-8. Paris, 1649.

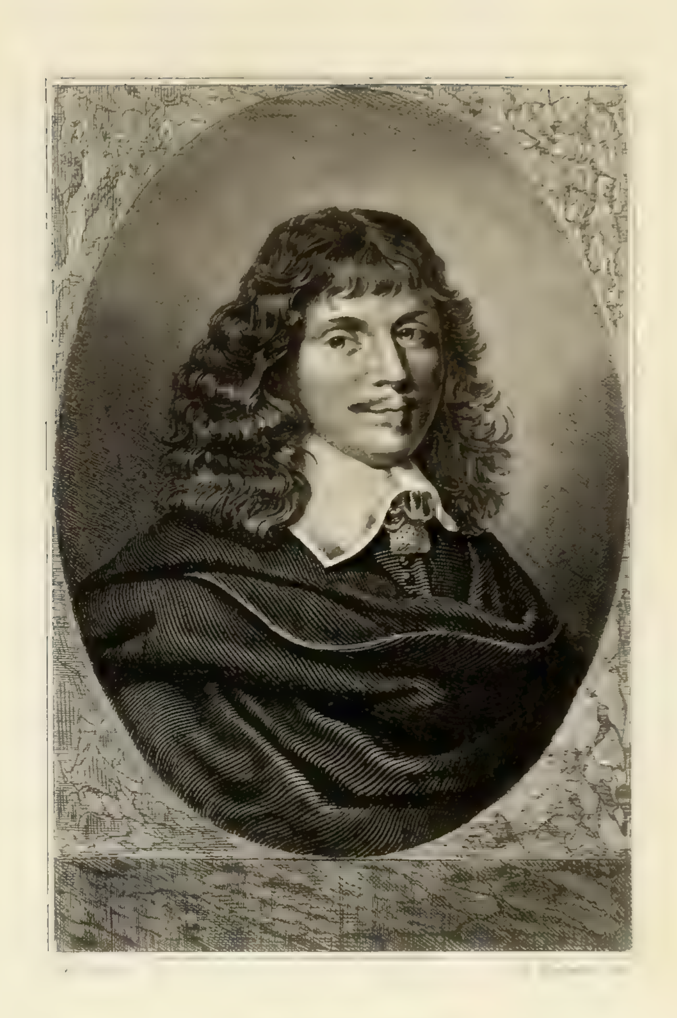
XVII. Le Cabinet, qui est un mélange de vers sur des portraits et des statues dont il suppose qu'un cabinet doit être orné; in-4. Paris, 1646.

XVIII. Alaric, ou Rome vaincue, poëme héroïque en dix chants; in-fol. Paris, 1654, fig.

Le même, in-12, 1673.

Le même. Amsterdam, in-12, 1685. Etc., etc.

Paris. — Typographie Lecrampe et comp., rue Damiette 2.



SARRASIN.

SARRASIN (Jean-François) naquit en 1604, dans la ville de Caen, où son père, originaire d'Hermanville-sur-mer, exerçait les fonctions de trésorier de France. Après avoir terminé ses études dans sa ville natale, Sarrasin vint à Paris, et fut présenté à M. de Chavigny, secrétaire d'État, qui l'honora bientôt d'une faveur toute spéciale.

Ce ministre, qui avait reconnu le parti qu'on pouvait tirer des connaissances acquises et de l'esprit naturel de son protégé, le chargea d'une mission à Rome auprès du pape Urbain VIII, amateur éclairé des belles-lettres. Sarrasin reçut 4,000 livres pour ses premiers frais de voyage ; mais au lieu de leur donner cette destination, il n'eut rien de plus pressé que de les dissiper en parties de plaisir avec une maîtresse qu'il avait rue Quincampoix. M. de Chavigny voulut bien fermer les yeux sur cette escapade, l'attribuant à la fougue de l'âge, et son intervention sauva le poëte des rigueurs de la cour.

Peu de temps après, Sarrasin entreprit un voyage en Allemagne, où il sut gagner les bonnes grâces de la princesse Sophie, fille du roi de Bohême et amie de Descartes. Cette excursion n'eut pour lui d'autre résultat. De retour en France, il épousa la veuve d'un maître des comptes. Cette union, cimentée d'un côté par l'amour et de l'autre par l'intérêt, ne pouvait être et ne fut point heureuse ; trop de contrastes s'opposaient à l'harmonie dans un tel ménage : Sarrasin, d'une humeur libre et enjouée, ne pouvait longtemps s'accommoder d'une femme âgée, chagrine, fantasque, et qui, comme il le disait

lui-même, portait son caractère sur sa figure. Un jour qu'il se plaignait à Ménage des tracasseries auxquelles il était chaque jour exposé de la part de sa femme qui venait de lui refuser quelque argent, « Couchez avec elle, lui dit Ménage.— Eh ! par Dieu, couchez-y vous-même, » lui répondit Sarrasin.

De guerre lasse, il rompit sa chaîne, et, par l'entremise de madame de Longueville, entra dans la maison de M. le prince de Conti, comme secrétaire de ses commandements. Il sut en peu de temps se rendre indispensable, et le prince, tout en le maltraitant, en vint à ne pouvoir se passer de lui. Il le mettait de tous ses voyages. Voici à ce propos une aventure assez singulière, et qui peut donner une idée de la tournure d'esprit particulière à Sarrasin : Le maire et les échevins d'une petite ville attendaient un jour le prince sur son passage pour le complimenter à la portière de son carrosse. Le harangueur étant demeuré court à la seconde période de son discours, sans pouvoir, malgré tous ses efforts, en retrouver la suite, Sarrasin sauta lestement de l'autre portière, et ayant fait le tour du carrosse, prit la place du maire, et termina la harangue d'après le sens primitif, mais d'une manière si burlesque, avec des expressions si sérieusement bouffonnes, que le prince ne put retenir un éclat de rire; et, ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que le maire et les échevins, remerciant Sarrasin de les avoir tirés de ce mauvais pas, lui offrirent, comme au prince, le vin de la ville.

M. Pélisson, dans son discours sur les œuvres de Sarrasin, et comme pour donner plus de force à ce qu'il dit de la souplesse et de la fécondité de son esprit, invoque le témoignage de ce même prince de Conti, « d'un prince, dit-il, qui ne juge pas par les yeux et par le raisonnement d'autrui, mais par les siens propres, et qui mille fois, quoique environné d'une foule de personnes de qualité et de mérite, trouva comme une cour tout entière en M. Sarrasin, soit qu'il fallût délibérer, exécuter ou négocier en des affaires importantes et publiques, soit qu'il eût à se reposer sur quelqu'un de la conduite de sa maison et de ses affaires particulières, soit qu'il cherchât un entretien solide et savant, soit qu'il eût besoin de se délasser dans un entretien agréable. »

Sarrasin devait bientôt reconnaître à quoi tient la faveur des

grands... S'étant mêlé d'une affaire particulière à son noble patron, celui-ci s'oublia, dit-on, au point de le frapper avec des pincettes. Outré d'un tel affront, Sarrasin se retira à Pézénas, où, selon les uns, il mourut de chagrin, âgé d'environ cinquante ans.

Sa mort donna lieu à cette triste épigramme. Nous disons *triste* dans toute l'acception du mot :

Deux charmants et fameux poëtes,
Disciples de Marot, Ducerceau, Sarrasin,
Ont éternisé les pincettes,
Le premier par ses vers, et l'autre par sa fin.

D'autres disent qu'il mourut empoisonné par un individu qui n'employait pas d'autre moyen pour se débarrasser des amants de sa femme. On peut croire à cette version, d'après la propension bien connue du poëte pour les aventures galantes.

La date de la mort de Sarrasin peut être fixée, à quelques jours près, par le rapprochement de ces deux numéros de la *Gazette de Loret*.

Le premier, du 5 décembre 1654, où on lit :

Sarrasin, cet aimable esprit
Dont on voit maint sublime écrit,
Est à Pézénas si malade,
Qu'il n'use plus que de panade.

Le second, du 19 du même mois, où se trouve ce quatrain :

Enfin la rigoureuse parque
A ravi cet homme de marque,
Ce monsieur Sarrasin Normand,
Dont l'esprit était si charmant.

M. Pélisson, ami de Sarrasin et l'un des éditeurs de ses œuvres, passant à Pézénas, quatre ans après sa mort, se transporta sur sa tombe qu'il arrosa de ses larmes, et lui laissa cette épitaphe :

Pour écrire en style divers,
Ce rare esprit surpassa tous les autres.
Je n'en dis rien plus, car ses vers
Lui font plus d'honneur que les nôtres.

Sarrasin fut généralement regretté ; si le poëte avait des envieux, l'homme n'eut jamais d'ennemis. Du reste, il ne fréquentait guère le monde, n'allait qu'aux *mercredis* de Ménage et aux *samedis* de mademoiselle Scudéry. Sa conversation était pleine de charmes, parce qu'il possédait à fond ce secret que le XVIIe siècle a emporté, *faire du sentiment avec son esprit.*

Bien que d'une humeur égale et d'un esprit supérieur aux choses mesquines et aux susceptibilités d'un vain amour-propre, Sarrasin ne put toutefois se défendre d'un sentiment de jalousie indigne de lui contre Benserade et Voiture. La cause en provenait de ce que Voiture était bien venu de M. le prince et des princesses et fréquentait l'hôtel de Rambouillet, et que Benserade, qui était bien auprès des filles de la reine, occupait toute la cour, tandis que lui, Sarrasin, arrivant à Paris en modeste équipage, était dans le même temps forcé, pour ainsi dire, de s'introduire chez de simples bourgeois. Sa jalousie venait encore de ce qu'étant chez M. de Chavigny, il était regardé par celui-ci comme un domestique ou à peu près, ne s'asseyant pas à sa table, quand M. de Voiture y mangeait chaque fois qu'il venait à l'hôtel et était traité en ami par le maître.

Mais qu'est cette légère tache auprès des brillantes et nombreuses qualités de notre poëte? Rien qu'un travers bien concevable dans un temps où la faveur des grands était recherchée par les beaux esprits avec une sorte d'avidité fiévreuse, au point qu'ils auraient compromis le soin de leur propre dignité pour l'insigne honneur de paraître à la dernière place dans un des carrosses de la cour.

Nous avons, en ce peu de lignes, dit tout ou à peu près tout ce qu'on peut dire de Sarrasin dans sa vie privée ; il nous reste maintenant à faire connaître le littérateur.

Instruit à l'école de Voiture, Sarrasin se montra digne en tous points de remplacer, sinon de faire oublier son maître dans le genre que celui-ci avait créé, démentant ainsi la légende qu'il lui avait consacrée sur le *Parnasse français :*

VETTURIUS NULLI NUGARUM LAUDE SECUNDUS.

On retrouve dans Sarrasin cette galanterie fine, ce badinage ai

mable, cette justesse d'esprit, cette pureté élégante dans le style qui ont fait de Voiture l'un des poëtes les plus délicats et les plus originaux qui aient paru en France, et nous pourrions dire, pour parler le langage de ce temps-là, que l'un fut au Parnasse l'héritier direct de l'autre.

Comme Voiture et plus souvent que lui, Sarrasin sut varier son style et l'approprier admirablement aux sujets les plus disparates. Tour à tour gracieux ou énergique, plaisant ou sévère, c'est avec une grâce, une verve, une force égales, qu'il soupire l'idylle, qu'il acère l'épigramme, qu'il embouche la trompette héroïque. Que s'il s'est peut-être moins appliqué au genre sérieux qu'à tout autre (la part du siècle faite), ses odes sur la *prise de Dunkerque* et sur la *bataille de Lens,* l'églogue des *amours d'Orphée,* montrent assez qu'il en possédait la clef, et qu'il en maniait le caractère aussi bien qu'aucun poëte de son temps.

Les œuvres de Sarrasin se composent de pièces en prose et de poésies.

La prose comprend :

Une histoire du *siége de Dunkerque,* œuvre touchée de main de maître, sans recherche, sans prétention, sans boursouflure, où la sévère simplicité de l'historien se joint aux grâces du littérateur.

L'histoire de la *conspiration de Walstein,* où la beauté du travail le dispute à la richesse de la matière. Cet ouvrage a été interrompu par la mort de l'auteur; mais les fragments qu'il en a laissés prouvent que s'il eût vécu, il se fût acquis toute la gloire d'un excellent historien. Une connaissance générale des hommes et des choses, un esprit subtil et pénétrant, une imagination vive, féconde et judicieuse tout à la fois, président à la marche de cet épisode. Sarrasin ne raconte pas, il peint, ne s'écartant jamais de ce goût exquis qu'on dirait inné chez lui, de cette appréciation infaillible, de ce qui peut séduire ou déplaire, de ce qui peut ennuyer ou divertir. Voyez avec quelle vigueur il touche un portrait historique : « Albert Walstein eut l'esprit grand et hardi, mais inquiet et ennemi du repos, le corps vigoureux et haut, le visage plus majestueux qu'agréable. Il fut naturellement fort sobre, ne dormant quasi point, travaillant toujours,

supportant aisément le froid et la faim, fuyant les délices et surmontant les incommodités de la goutte et de l'âge par la tempérance et par l'exercice, parlant peu, pensant beaucoup, écrivant lui-même toutes ses affaires, vaillant et judicieux à la guerre, admirable à lever et à faire subsister les armées, sévère à faire punir les soldats, prodigue à les récompenser, pourtant avec choix et dessein, toujours ferme dans le malheur, civil dans le besoin, d'ailleurs orgueilleux et fier, ambitieux sans mesure, envieux de la gloire d'autrui et jaloux de la sienne, implacable dans la haine, cruel dans la vengeance, prompt à la colère, ami de la magnificence, de l'ostentation et de la nouveauté, extravagant en apparence, mais ne faisant rien sans dessein, et ne manquant jamais de prétexte du bien public, quoiqu'il rapportât tout à l'accroissement de sa fortune, méprisant la religion qu'il faisait servir à la politique, artificieux au possible, et principalement à paraître désintéressé ; au reste, très-curieux et très-clairvoyant dans les desseins des autres, très-avisé à conduire les siens, surtout adroit à les cacher, et d'autant plus impénétrable, qu'il affectait en public la candeur et la liberté et blâmait en autrui la dissimulation dont il se servait en toutes choses.

« Cet homme ayant étudié soigneusement la conduite et les maximes de ceux qui, d'une condition privée, étaient arrivés à la souveraineté, n'eut jamais que des pensées vastes et des espérances trop élevées, méprisant ceux qui se contentaient de la médiocrité. En quelque état que la fortune l'eût mis, il songea toujours à s'accroître davantage. Enfin, étant venu à un tel point de grandeur qu'il n'y avait que les couronnes au-dessus de lui, il eut le courage de songer à usurper celle de Bohême sur l'empereur, et crut toutes ses actions honnêtes, outre le soin de se conserver, en les faisant pour régner. »

L'*Opinion du nom et du jeu des échecs*, dissertation pleine de charmes, soit par la curiosité du sujet, soit par la manière galante dont il est traité, et qui montre que sous une plume habile le savoir et l'enjouement peuvent s'allier dans un même cadre.

Un *Discours sur la tragédie*, pour servir de préface à *l'Amour tyrannique de Scudéry*. Sarrasin, dans cet opuscule aussi agréable que savant, fait l'éloge de Scudéry, et acquiert lui-même un droit

incontesté aux suffrages de tous les hommes de goût. M. Balzac, qui était déjà à l'apogée de sa gloire, conçut de l'auteur une telle estime à la première lecture de ce discours, qu'il s'empressa de lui offrir son amitié.

Enfin la *Vie de Pomponius Atticus*, traduite de Cornélius Népos, et un dialogue intitulé : *S'il faut qu'un jeune homme soit amoureux.*

Les poésies de Sarrasin renferment un petit nombre d'odes, d'églogues, d'élégies, de stances, de sonnets, d'épigrammes, de vaudevilles, de chansons, de madrigaux et de lettres; un poëme en quatre chants dont le titre est *la Défaite des bouts-rimés* (nous en parlerons plus bas); *la Pompe funèbre de Voiture*, chef-d'œuvre d'esprit, de galanterie, de délicatesse et d'invention, que la nouveauté du dessein et la variété des détails firent admirer des rivaux mêmes de l'auteur; une *Lettre écrite de Chantilly à madame de Montausier*, et une satire latine sous le titre : *Bellum parasiticum.*

Sarrasin prit part dans plusieurs querelles littéraires : pour Balsac contre le Père Goulu, dont il fit le testament, et pour Voiture contre Benserade. Il fut le plus spirituel des *Antijobelins*. Benserade venait de faire paraître son fameux sonnet de *Job*, que M. Esprit de l'Oratoire préférait au sonnet d'*Uranie*, par Voiture. Sarrasin composa une glose où, avec une adresse infinie, il amène à la fin de chaque stance, du premier au dernier, les quatorze vers du sonnet qu'il critique.

C'est de ses vers, dit M. Pélisson dans son beau discours sur les œuvres de Sarrasin, que ce littérateur a tiré sa plus grande réputation dans le monde, et ce n'est pas sans raison. Car, soit qu'on parle de la poésie galante et enjouée, à laquelle il s'est principalement livré, soit qu'on l'examine dans la poésie sérieuse qu'il ne laissait pas d'aimer passionnément, on ne peut sans injustice refuser à Sarrasin un des premiers rangs parmi les poëtes de son siècle. Qui ne se laisserait toucher aux charmes de sa *souris*, de ses stances à M. le duc d'Anguien, de sa délicieuse prosopopée de *la rivière de Seine*, de son *Épître à M. le comte de Frisque*. Quoi de plus frais, de plus tendre, de plus naïvement mélancolique que ces stances que nous n'hésitons pas à regarder comme un modèle du genre :

Voici les lieux charmants où l'Amour couronna
Par les mains de Philis le bienheureux Cyrène ;
Mais l'aimable Philis qui les abandonna
A rendu ces beaux lieux les témoins de sa peine.

Ces bois et ces jardins, et ces prés et ces eaux,
Et ces plaisants vallons, et ces noirs précipices,
Seuls confidents des pleurs qu'il verse à grands ruisseaux,
L'ont été mille fois de ses chastes délices.

Le soleil mille fois l'a vu dès le matin,
Tantôt avec Philis dansant sous la fougère,
Tantôt se reposant sur des fleurs de jasmin,
Dont la blancheur cédait au teint de sa bergère.

Sur ces lits parfumés mille fois les zéphirs,
Trouvant près du pasteur son amante ravie,
Ont porté jusqu'au ciel leurs amoureux soupirs,
Et mille fois les dieux en ont eu de l'envie.

Cyrène maintenant accablé de souci,
Voyant tous ces beaux lieux touchés de sa misère,
Leur dit en soupirant : «Philis n'est plus ici,
Et sans elle, beaux lieux, vous ne me sauriez plaire »

Les pasteurs d'alentour, Pan, le dieu des pasteurs,
Bacchus, et les Sylvains, et Pomone, et Zéphire,
Vénus et les amours, Phœbus et les neuf sœurs,
Accourent étonnés d'un si cruel martyre.

«Quel est ce noir chagrin qui t'ôte le repos ?»
Demande avec douleur la troupe désolée ;
Et le triste berger, étouffé de sanglots,
Leur répond seulement : «Philis s'en est allée.»

L'ode sur la bataille de Lens est pleine d'un bout à l'autre d'élans sublimes, d'inspirations héroïques et de saisissantes descriptions. Citons quelques strophes :

Déjà l'une et l'autre armée
S'attaquent avec fureur,
La poussière et la fumée
Forment la nuit et l'horreur.

Les escadrons s'entre percent,
Les bataillons se traversent,
La mort court de rang en rang
En cent hideuses manières,
Et les prochaines rivières
Roulent des ondes de sang.

. . . .

Il monte un cheval superbe
Qui, furieux aux combats,
A peine fait courber l'herbe
Sous la trace de ses pas;
Son regard semble farouche,
L'écume sort de sa bouche;
Prêt au moindre mouvement,
Il frappe du pied la terre,
Et semble appeler la guerre
Par un fier hennissement.

. . . .

Les secousses de la terre
Qui font crouler les rochers,
L'horrible feu du tonnerre
Qui renverse les clochers,
Le bruit et la violence
Du noir torrent qui s'élance
Et submerge, débordé,
Les troupeaux et les villages,
Ne sont que faibles images
De la force de Condé.

. . . .

C'est assez, Vesper s'avance,
Il faut quitter nos chansons,
Le vent qui rompt le silence
Murmure dans ces buissons.
Le soleil tombe sous l'onde,
La nuit va couvrir le monde;
Et sur la terre et les flots,
Le sommeil ouvrant ses ailes,
Épand les moissons nouvelles
De ses humides pavots.

Dans ses poésies amoureuses et galantes, Sarrasin ne s'est pas contenté d'imiter les anciens dans ce qu'ils ont de plus gracieux, il y a joint une délicatesse ingénieuse dont Voiture et lui peuvent être en quelque sorte considérés comme les inventeurs. Il a fait plus que Voiture, qui n'a pas fait le sonnet d'Ève.

A MONSIEUR DE CHARLEVAL.

L'orsque Adam vit cette jeune beauté,
Faite pour lui d'une main immortelle,
S'il l'aima fort, elle, de son côté
(Dont bien nous prend), ne lui fut pas cruelle.

Cher Charleval, alors, en vérité,
Je crois qu'il fut une femme fidèle;
Mais comme quoi ne l'aurait-elle été?
Elle n'avait qu'un seul homme avec elle.

Or, en cela nous nous trompons tous deux,
Car bien qu'Adam fût jeune et vigoureux,
Bien fait de corps et d'esprit agréable,

Elle aima mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme et ne pas caqueter.

Faut-il manier l'épigramme? Que de légèreté, de grâce badine et de bon goût! Rien de torturé dans la pensée qui termine ces sortes de poésies; rien de prétentieux dans les vers qui l'amènent. Prenons-en deux au hasard, autrement il nous faudrait les citer toutes :

Je veux au pied du Parnasse,
Contre tout poëte errant,
Soutenir en combattant
Qu'Aminte a meilleure grâce
Et que le rossignol quand il plaint sa disgrâce,
Et que les Muses en chantant,
Et que les fières sœurs de l'empire flottant;
Que de toutes les voix sa voix est la plus digne
De faire de nos cœurs mille amoureux larcins,
Et qu'enfin pour l'entendre on quitterait un cygne
Abandonné des médecins.

Quand j'entendis parler de vos divers appas,
Il me prit de vous voir une si forte envie,
Que bien qu'on m'avertît que j'allais au trépas,
Je n'ai jamais été si vite de ma vie.
Enfin je vins, je vis, mais je ne vainquis pas,
Vos yeux le savent bien, Sylvie.

Une des poésies du temps qui occupa le plus généralement les loisirs du public fut *la Défaite des bouts-rimés*, poëme héroï-comique auquel donna lieu l'extravagance d'un poëte nommé Dulot. «C'était un ecclésiastique, dit Colletet, à qui la profonde méditation avait à peu près fait évaporer l'esprit.» Comme il se plaignait un jour, en présence de plusieurs personnes, qu'on lui avait dérobé quelques papiers, et notamment trois cents sonnets qu'il regrettait plus que tout le reste, quelqu'un s'étonnant qu'il en eût fait un si grand nombre, il répliqua que c'étaient des sonnets en blanc, c'est-à-dire des bouts-rimés de tous ces sonnets qu'il avait dessein de remplir. Cette idée parut aussi neuve que plaisante, et dès lors on commença dans les réunions à faire, par manière de passe-temps, ce que Dulot faisait le plus sérieusement du monde. Chacun se piqua au jeu ; c'était à qui remplirait plus heureusement et plus vite les rimes bizarres qui lui étaient imposées. Un recueil de cette sorte de sonnets fut imprimé en 1649.

Quelque temps après, on parut se relâcher de l'engouement inspiré par cette innovation, et en 1654 on n'y pensait déjà plus, quand une personne de qualité rendit aux sonnets leur première considération, en remplissant des bouts-rimés sur la mort d'un perroquet. Cet exemple réveilla tout ce qu'il y avait de rimeurs en France. Sarrasin lui-même entra en lice et fit aussi son sonnet sur le perroquet. Nous reproduisons ici cette pièce, non pour son mérite intrinsèque, mais pour donner une idée de la facilité avec laquelle notre poëte maniait tous les genres de poésies, depuis l'ode jusqu'à l'impromptu :

Quand la mort, contre qui vainement on — chicane,
Eut fait dans son avril le perroquet — capot,
Un coquemart fut l'urne et le précieux — pot
Où l'on le mit vêtu de sa verte — soutane.

Jupiter troublant l'air serein et — diaphane,
Le couvrit en courroux des couleurs d'un — tripot :
Puis appelant le dieu qui se nomme — Chabot,
«Va, Mercure, dit-il, dans ce monde — profane.

Rends l'âme au perroquet, sors-le du — coquemart.»
Lors comme de saint Paul fondrait le — jacquemart,
De l'Olympe étoilé descend le dieu sans — barbe.

Et ramassant soudain ce funeste — débris,
Rend l'âme au perroquet et plus vite qu'un — barbe,
Le reporte en sa cage au céleste — lambris.

Nous le répétons, ces vers ne sont ici que comme renseignement poétique (si nous pouvons parler ainsi). Sarrasin, en les composant, n'avait fait que céder un moment à l'engouement universel; mais, fatigué bientôt de voir qu'un genre de poésie si ridicule primât pour ainsi dire et étouffât tous les autres, il commença à décrier partout les bouts-rimés, et conçut le dessein de son poëme qu'il composa en quatre ou cinq jours, et qu'il n'a pas eu le temps de corriger.

Il s'y attacha surtout à deux points principaux, la revue et le dénombrement des troupes et de leur chef, et la description du combat. Il feint que le poëte Dulot, à qui il donne pour père le Herty, fou des petites maisons, ayant en vain essayé autrefois de détruire la bonne poésie, s'avisa de faire révolter la nation des bouts-rimés, et de les amener sous les armes aux portes de Paris. Il les représenta conduits par quatorze chefs, qui sont les quatorze rimes que le sonnet du perroquet rendait alors si célèbres. Il fait ensuite la description de l'armée des bons vers, la bataille qui fut donnée dans la plaine de Grenelle, la défaite des bouts-rimés, les peines imposées aux vaincus, et termine son poëme par la mort de Dulot. Les traits d'esprit et de fine ironie dont ce poëme pétille doivent faire excuser par les plus sévères critiques les négligences qui s'y montrent quelquefois, et que l'auteur eût sans doute fait disparaître s'il eût vécu plus longtemps.

Ménage n'avait pas une grande idée de l'érudition de Sarrasin. « Il ne savait presque rien, dit-il, qu'un peu de latin et quelques mots de grec. » M. de la Monnoye a combattu cette opinion, et justifié

Sarrasin dans ses additions au *Ménagiana*. « Sarrasin, dit-il, a été un des plus beaux esprits que la France ait eus; pour du savoir, ses ouvrages font connaître qu'il en avait plus que médiocrement. Ce n'est pas seulement dans son *Atticus secundus* qu'il a mis de l'érudition, on en trouve aussi beaucoup et d'un autre genre dans sa lettre sur le jeu des échecs, que Ménage lui-même appelle savante et curieuse. »

Les ouvrages de Sarrasin qui ont paru pendant sa vie sont l'*Histoire du siége de Dunkerque*, la *Pompe funèbre de Voiture* et le *Discours sur la tragédie*. C'est donc à tort que M. Baillet a prétendu qu'il avait évité la qualité d'auteur tant qu'il avait vécu. Quant à ses autres écrits, il ordonna en mourant qu'ils fussent tous remis à l'abbé Ménage, afin qu'il en disposât comme il jugerait à propos. Ce savant les livra au public avec le discours de M. Pelisson dont nous avons déjà parlé, et qui leur sert de préface.

La première édition des *OEuvres de Sarrasin* parut en 1656, in-4°, à Paris, avec le portrait de l'auteur gravé par Nanteuil.

Ménage n'avait fait imprimer des ouvrages de son ami que ceux qu'il avait jugés dignes de voir le jour; il supprima les autres comme moins finis : ce sont, du reste, les essais de l'auteur. Mais le sieur Fleury, secrétaire de Ménage, en fit une copie à l'insu de celui-ci, et longtemps après, n'étant plus au service de Ménage, il en traita avec le libraire Barbin. M. Despréaux, consulté sur l'édition de ces pièces, ne les ayant pas trouvées indignes de leur auteur, Barbin les rédigea en deux volumes in-12, et les donna sous le titre de *Nouvelles œuvres de Sarrasin*. Ces pièces sont pour la plupart inachevées. Le premier volume commence par une *Apologie de la morale d'Épicure*, discours en prose assez long contenant quelques passages remarquables, et qui fut faussement attribué à Saint-Évremont; le reste de ce volume et le second tout entier ne contiennent que des pièces en vers dont les plus longues et en même temps les meilleures, au nombre de trois, sont l'églogue *Myrtil*, imitée du *Myrtilus* de Hugues Grotius; la *Guerre espagnole*, imitée du poëme de Pétrone, *Orbem jam totum*, et *Rollon conquérant*, autre imitation de l'*Énéide* et de *la Jérusalem délivrée*. Ces essais se distinguent par la facilité de la narration, par un sublime sans enflure, et surtout par l'art si difficile de paraître original en copiant. De quoi un si heureux naturel n'eût-il

pas été capable, si une plus longue vie lui eût laissé le loisir de perfectionner ses ébauches?

M. de Callières a réuni dans les vers suivants, imprimés à la suite de son livre de *la Science du monde*, les différents caractères des poésies de Sarrasin :

Par des attraits jusqu'alors inconnus,
Sarrasin seul de la belle Vénus
Semblait avoir emprunté la ceinture;
Il fut suivi des grâces et des ris
Lorsqu'il chanta l'amour et la souris;
Mais quand il fit la pompe de Voiture,
Pur Castillan, Latin, Toscan, Français,
Nouvel Orphée, à toute la nature
Il fit sentir les charmes de sa voix.

Segrais, en rendant justice aux talents de Sarrasin, dit : « C'était un homme agréable, qui faisait quelquefois sur-le-champ le bon prédicateur, et débitait les exhortations les plus pathétiques, un moment après, faisait le méchant prédicateur et tenait des discours extravagants avec le même sérieux. Quand madame de Longueville disait: « Allons, Sarrasin, prêchez comme un cordelier, » il prêchait comme un cordelier; « prêchez comme un capucin, » il prêchait comme un capucin. S'il y avait eu de son temps un Bourdaloue, et que madame de Longueville lui eût dit : « Prêchez comme un Bourdaloue, il eût prêché de même. »

Voltaire, qui certes ne prodiguait pas les éloges, et qui n'en donna guère sans restriction, a dit de Sarrasin qu'il écrivait aussi facilement en vers qu'en prose.

M. Titon du Tillet, commissaire provincial des guerres sous Louis XIV, eut l'heureuse idée d'élever un monument aussi noble qu'ingénieux sous le titre du Parnasse français. Le grand roi, protecteur des sciences et des beaux-arts, préside les gloires réunies dans ce panthéon littéraire.

Sur la quatrième face, au sommet, Pégase s'élance, la tête levée et les naseaux fumants; un génie vole à lui pour lui mettre un frein; un grand palmier y entrelace ses feuilles à des branches de laurier.

Au-dessous, le médaillon de Sarrasin; sur le revers, un génie

vole au-dessus d'un jardin et d'une campagne agréable, et tient de ses deux mains écartées une guirlande de fleurs; il porte encore d'une main une branche de laurier, et de l'autre une couronne de myrte. Ce vers fait la légende :

«Je joins aux fleurs le myrte et le laurier.»

M. Pélisson, dans l'épitaphe latine qu'il a composée pour Sarrasin, résume admirablement les qualités qui le distinguèrent à un degré si éminent.

Adsta, viator. Saracenus hic jacet.
Doctus, disertus, eruditus elegans,
Oratione qui soluta commode
Idem que versu scriberet feliciter.
Comis, venustus et facetus, et placens,
Aula peritus, et sagax, et callidus :
Domi forisque, in otio, in negotio,
Pariter jocosis et vacabat seriis,
In cuncta rerum transiens miracula,
Luge viator, Saracenus hic jacet.

Arrête voyageur. Ici gît Sarrasin. Savant, disert, érudit, élégant, il sut, avec le même bonheur, manier la prose et les vers. Châtié dans son style, galant, aimable et facétieux, homme d'excellente compagnie, chez lui comme au dehors, dans la retraite comme dans le commerce du monde, il montra une égale aptitude pour les jeux de l'esprit et pour les occupations sérieuses, se pliant admirablement à tous les contrastes. Ci-gît Sarrasin... Passant... une larme.

M. l'abbé d'Olivet applique ces vers à M. Pélisson, leur auteur. «Otons, dit-il, Sarrasin, et mettons Pélisson, la mesure des vers en souffrira, mais pour le sens il n'y aura rien qui ne cadre d'un bout à l'autre.» C'est faire en même temps le plus bel éloge des deux.

La postérité, juge en dernier ressort, confond dans le même hommage les noms de Sarrasin, de Malherbe, de Voiture et de Segrais.

ÉDOUARD NEVEU.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. Œuvres de Sarrasin, in-4°. Paris, 1656.

II. Les Œuvres de monsieur Sarrasin. Paris, in-12, 1663.

III. Les Œuvres de monsieur Sarrasin. Rouen, in-12, 1658.

IV. Les Œuvres de monsieur Sarrasin. Paris, in-12, 1694.

V. Poésies de Sarrasin. Caen, in-8°, 1824.

VI. Œuvres choisies. Paris, Delangle, in-16, 1826.

Les recueils suivants renferment des poésies de Sarrasin :

I. Recueil des plus belles pièces des poëtes français. Amsterdam, 1692, 5 vol. in-12.

II. Bibliothèque poétique. Paris, Briasson, 1745, 4 vol. in-8°.

III. Recueil de poésies diverses. Paris, 1682, De La Fontaine, 2 vol. in-12.

IV. Annales poétiques. 40 vol. in-18.

V. Poëtes français, ou Choix de poésies, etc., par J.-B.-J. Champagnac. Paris, 1826, 6 vol. in-18.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.



PIERRE CORNEILLE.

CORNEILLE (Pierre) (1), le créateur de l'art dramatique en France, l'un des hommes qui ont le plus contribué au développement du génie national, est le premier dans l'ordre des temps entre les grands écrivains du siècle de Louis XIV. Corneille naquit, le 6 juin 1606, d'un avocat général à la Table de marbre, et de Marthe Pesaut, fille d'un maître des comptes. Au sortir des brillantes études qu'il avait faites chez les jésuites, il essaya du barreau; mais il avait reconnu son défaut de vocation pour la carrière des Ablancourt et des Patru, lorsqu'une très-petite occasion sembla faire éclore en lui le germe du talent. Un jeune homme de ses amis, amoureux d'une demoiselle de la même ville, le mène chez cette jeune personne. Le nouveau venu se rendit plus agréable que son introducteur. Enchanté de cette aventure, Corneille fit sur ce léger sujet la comédie de *Mélite*. Cette comédie, représentée en 1625, obtint, après quelques représentations d'un effet médiocre, un succès surprenant; ce sont les termes de Corneille lui-même.

Clitandre, en 1630; *la Veuve*, *la Galerie du palais*, *la Suivante* (1634); *la Place Royale* (1635), succédèrent à *Mélite*, et furent

(1) L'originai qui nous a servi de modèle pour le portrait qui accompagne cette notice, a été dessiné par A. Paillet en 1663, et gravé par G. Vallet. Corneille avait alors cinquante-sept ans. L.-H. B.

accueillis comme des chefs-d'œuvre, grâce aux défauts grossiers des ouvrages dramatiques de l'époque, et au mauvais goût que Molière et Boileau n'avaient point encore détrôné. Voltaire s'exprime ainsi à ce sujet : « On verra dans ces pièces, qu'on ne joue plus depuis Molière, des vers quelquefois très-bien faits, et des étincelles de génie qui font voir combien l'auteur était au-dessus de son siècle. » Corneille, qui commençait ces curieux examens où l'on trouve tout un cours de littérature dramatique, avoue avec candeur les nombreux défauts de ses premiers essais ; mais, abusé par les applaudissements publics et touché d'un sentiment de paternité, il ne paraît pas avoir cru que des ouvrages si peu dignes de lui dussent tomber un jour dans l'oubli qui les attendait, malgré l'éclat de leur vogue momentanée. C'est dans la *Galerie du Palais-Royal* que l'auteur, par une heureuse innovation, substitua le premier les rôles de suivantes à ceux de nourrices que nous avions empruntés de Plaute et de Térence. On sait ce que les suivantes sont devenues entre les mains de Molière, et quelle source d'observations profondes, de verve comique et d'excellentes plaisanteries ce grand peintre de mœurs a trouvée dans les Dorine et dans les Nicolle.

Corneille, qui n'a fait qu'indiquer ce titre à la reconnaissance du théâtre, se vante de son aversion naturelle pour les *aparté* ainsi que de sa constante attention à les éviter, même dans des circonstances qui semblaient en permettre l'emploi. La Fontaine n'avait pas plus de goût pour les *aparté* que Corneille ; et, malgré la complaisance du public pour ces jeux d'esprit qui provoquent toujours son hilarité, malgré la plaisante leçon que Boileau donna jadis au plus distrait des poëtes pour lui prouver la possibilité de la vraisemblance des *aparté*, nous penchons vers l'avis de Corneille et du fabuliste.

Jusqu'ici on peut dire du père de la tragédie en France : *latet ingenium ingens*. Corneille ne fut vraiment Corneille qu'à dater de l'apparition de *Médée*, où éclatent parfois un sublime de pensées, une vigueur de pinceau, des vers tels, que Corneille n'en a jamais fait de plus beaux, peut-être, et quelques traits d'une passion profonde. La pièce pèche par le choix du sujet, atroce sans être touchant, et par plusieurs vices de composition. La critique peut y reprendre encore de l'enflure, de la déclamation, une fausse grandeur, et en outre un style

d'une incorrection choquante, malgré quelques tirades du premier ordre; enfin tous les défauts de Sénèque trop bien reproduits dans l'imitation française. Pour comble de malheur, Corneille ne s'est point appliqué, comme Euripide, à diminuer, par des scènes d'un pathétique tendre, l'horreur qu'inspire la résolution de Médée. Il n'a pas su nous montrer que la femme la plus barbare peut sentir encore tressaillir ses entrailles de mère; mais, en adoptant tous les reproches que l'on peut faire au personnage dramatique de Médée, il faut bien convenir que cette même Médée trouve quelquefois, non pas dans les prodiges de l'art magique, mais dans son âme, des traits qui rappellent à l'esprit la Sibylle de Cumes et ces beaux vers de Virgile :

. . . . Majorque videri,
Nec mortale sonans, afflata est numine quando
Jam propiore Dei.

On lit dans la *Vie de Corneille* par Fontenelle : « Après *Médée*, Corneille retomba dans la comédie, et, si j'ose dire ce que j'en pense, la chute fut grande. *L'Illusion comique* est une pièce irrégulière et bizarre qui n'excuse point par ses agréments sa bizarrerie et son étrangeté. » Ces censures sont justes, mais il fallait ajouter qu'exempte de presque toutes les fautes contre le goût qui nous choquent dans les pièces précédentes, et dans *Médée* elle-même, *l'Illusion comique* est écrite d'un style ferme, précis, presque toujours pur; qu'on y trouve un bon nombre de vers excellents pour le fond et pour la forme, et déjà un dialogue naturel et vrai; enfin que cette même pièce annonce *le Menteur*, par lequel Corneille ouvrit la route à Molière. Ce n'est pas tout encore : *l'Illusion comique* renferme une tirade descriptive que Delille n'aurait pas surpassée en traduisant une scène d'enchantement du quatrième livre de *l'Énéide*, et un magnifique éloge du théâtre, éloge enfin qui aurait dû frapper Voltaire.

Pendant que l'astre de Corneille montait à l'horizon, Richelieu gouvernait la France en souverain; car Louis XIII, comme si le sang de Henri IV n'eût pas coulé dans ses veines, n'était que l'ombre d'un roi et l'esclave de son sujet. A la vérité, il y avait un grand homme dans ce sujet. Ambitieux de tous les genres de gloire, le cardinal-ministre voulait encore conquérir les palmes du théâtre, et gouverner

l'empire des lettres, qu'il mettait aussi de la gloire à protéger. De cette intention sortit l'Académie française, au sein de laquelle se forma un comité de collaborateurs discrets et chargés de retoucher les tragédies de la redoutable éminence, mais du moins bien pensionnés par elle. C'étaient L'Étoile, Boisrobert et Colletet, Rotrou et Corneille, les trois premiers cachés sous cent pieds cubes d'obscurité (1); les deux derniers favoris des Muses, et promis à la renommée. Quoique Richelieu récompensât bien plus généreusement le rimeur Colletet que Corneille, le poëte n'en était pas moins sensible aux bienfaits du ministre; mais, indépendant par nature et poussé peut-être aussi par le zèle de sa bonne foi littéraire, il ne craignit pas de faire quelques changements dans la conduite de l'un de ces drames dont l'exécution lui était confiée. Ministre tout-puissant, revêtu de l'une des hautes dignités de l'Église, entouré d'esclaves prosternés devant lui par la terreur, poëte enfin, ou du moins prétendant à l'être, Richelieu se montra vivement blessé de la liberté grande. Ce n'était pas avec lui qu'on pouvait imiter la franchise de Boileau disant à Louis XIV : « Votre Majesté a voulu faire de mauvais vers, elle y a réussi. » Sans trop s'effrayer du refroidissement du ministre, mais aussi sans le braver, Corneille reprit avec joie son indépendance, en prétextant des arrangements de fortune qui le rappelaient dans sa famille. Là, maître de lui-même, libre d'entraves importunes, il se livra tout entier à l'étude sérieuse de son art qu'il ne connaissait pas encore, et à des méditations créatrices. On doit regretter que des hommes tels que Corneille négligent presque toujours de nous retracer le cours des délibérations de leur génie avec leur raison, le tumulte de leurs pensées semblable à un orage qui féconde, et ces illuminations soudaines que J.-J. Rousseau a dépeintes avec tant d'éloquence. Corneille a laissé dans l'ombre les épreuves de son initiation par lui-même aux mystères du culte de Melpomène pendant la période de temps qui s'écoula entre son retour à Rouen et l'apparition du *Cid*. Les écrivains du XVIIe siècle avaient trop de candeur et de modestie pour découvrir leur intérieur moral ou intellectuel au public, et se révéler comme des mystères dignes de l'attention générale. Ils travaillaient en silence et

(1) Plaisante expression de Baour-Lormian.

consciensement; ils s'occupaient beaucoup de leurs ouvrages et fort peu du soin de nous faire connaître les préludes de ces travaux de feu qui demandent tout un homme, suivant la belle expression de Molière.

A cette époque, M. de Châlons, ancien secrétaire de Marie de Médicis, et retiré à Rouen dans sa vieillesse, eut occasion de féliciter Corneille sur ses comédies : « Monsieur, lui dit-il un jour, vos comédies sont pleines d'esprit; mais, permettez-moi de vous le dire, le genre que vous avez embrassé est indigne de vos talents : vous n'y pouvez acquérir qu'une renommée passagère. Vous trouverez chez les Espagnols des sujets qui, traités dans notre goût, par un esprit tel que le vôtre, produiront de grands effets. Apprenez leur langue; elle est aisée : j'offre de vous montrer ce que j'en sais. Nous traduirons d'abord ensemble quelques endroits de Guilhem de Castro. »

Mais, soit révolte sourde d'une fierté offensée, soit mépris des intrigues et de la servilité de ses rivaux, préférés par l'oracle du temps, soit profond sentiment de sa candeur et de sa force, Corneille, dans une pièce intitulée *Excuses à Ariste,* avait blessé par quelques traits le puissant cardinal, qui, après avoir été son protecteur, était devenu son ennemi. On lisait dans cette pièce :

Là, content du succès que le mérite donne,
Par d'illustres avis je n'éblouis personne;
Je satisfais ensemble et peuple et courtisan,
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans;
Par sa seule beauté ma muse est estimée,
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Le ressentiment du ministre et la jalousie du poëte trouvèrent le cardinal dans les dispositions les plus défavorables lorsque *le Cid* parut sur la scène, et fut salué par tout le monde, excepté par la tourbe des méchants auteurs, comme la merveille du siècle. En effet, que de sujets de surprise et d'admiration pour un public qui n'avait jamais rien vu de pareil! Le plus heureux sujet que le théâtre pût offrir, une intrigue noble et touchante, une élévation de sentiments inconnus jusqu'alors sur notre scène, deux âmes héroïques et pareilles, unies par un amour digne d'elles, les péripéties qui viennent comme des coups de foudre renverser l'espérance d'un hymen glorieux, les com-

bats de l'honneur et de la piété filiale contre une passion souveraine, et qui s'immole ici au sentiment du devoir plus puissant qu'elle sur Rodrigue et sa maîtresse : voilà ce qui se trouvait réuni dans la nouvelle tragédie. Paris, la France, l'Angleterre si nationale et si jalouse, la Flandre et l'Allemagne, l'Italie qui se regardait comme notre institutrice dans les arts et dans les lettres, l'Espagne, où l'original surpassé par Corneille avait pris naissance, l'Europe tout entière, poussèrent des cris d'admiration devant la merveille du *Cid*, et le traduisirent à l'envi. Alors il était passé en proverbe de dire : « Cela est beau comme *le Cid*. »

Pourquoi Louis XIV, qui n'était pas encore même une espérance pour son père en 1636, n'avait-il pas quinze ans à cette époque de la première représentation du *Cid?* Pourquoi, déjà capable de sentir et d'apprécier de pareilles beautés, ne put-il pas laisser sortir de son âme quelques-unes de ces paroles qui le mettaient de pair avec les grands hommes de son siècle? Plein de l'ineffaçable impression de l'enthousiasme public et de sa propre admiration, jamais le prince magnifique qui récompensait si noblement Boileau, Racine et Molière, n'aurait laissé dans l'abandon la vieillesse de leur maître et de leur modèle.

Richelieu, dont l'esprit avait des ridicules et le cœur de petites passions parmi les grandes, eut l'indigne faiblesse d'être jaloux du *Cid*. Il ne suscita pas, mais il vit avec plaisir la tempête soulevée par le chef-d'œuvre. Toutes les médiocrités du temps, tous les méchants écrivains que Boileau devait un jour diffamer d'un trait de sa plume, se déchaînèrent contre l'auteur avec une rage sans exemple. Appuyés et soutenus par l'ennemi de la gloire naissante de Corneille, ils s'efforcèrent à l'envi d'immoler cette grande victime sur les autels de celui que leur flatterie intéressée avait appelé le dieu tutélaire des lettres. Richelieu voulait proscrire la pièce, Paris s'obstinait à la défendre ; il fallut tourner l'obstacle au lieu de l'attaquer de vive force. Le ministre se résolut à permettre ou plutôt à ordonner que l'Académie prononçât son jugement sur les observations publiées contre le *Cid* par Scudéri, l'amour-propre le plus ridicule et le plus fanfaron qu'on ait jamais vu parmi les pygmées du Parnasse. Richelieu espérait, il attendait de son sénat littéraire une satire ou plutôt un arrêt de condamnation : l'Aca-

démie répondit à ce lâche désir par une critique raisonnée, véritable modèle de dignité, d'urbanité, de convenance et d'égards pour le talent. On peut relever des erreurs, des critiques mal fondées, des vues étroites dans cette production ; mais elle suppose dans Chapelain, son auteur, un sens droit, des connaissances réelles, des idées heureuses et dignes d'un esprit étendu. Cette conduite et cet écrit font beaucoup d'honneur à l'Académie en corps et à Chapelain en particulier ; elles auraient dû adoucir les accès de l'humeur satirique de Boileau contre un homme qui ne méritait pas d'être traité comme un gredin littéraire.

Sans la duchesse d'Aiguillon, femme douée d'un esprit éminent, et digne d'être comparée à son frère pour les hautes qualités de l'âme, Corneille, coupable de sa victoire, représenté par ses nombreux ennemis comme un esprit altier qui bravait le pouvoir et une protection *qu'on serait plus que sacrilége de violer* (expressions du poëte Sarrasin), aurait éprouvé une disgrâce complète. Appaisé par une sœur, le cardinal conserva du moins ses bienfaits à Corneille. C'est ce qu'atteste l'épître dans laquelle le poëte dédie la tragédie d'*Horace* à son persécuteur littéraire. Corneille, sans y penser, nous revéle que le cardinal était encore dans les réunions littéraires un ministre tout-puissant, ou un prince souverain sur le front duquel ses humbles adorateurs lisaient la sentence favorable ou sévère que l'arbitre suprême du goût rendait intérieurement sur leurs ouvrages. Le trop naïf Corneille va jusqu'à dire : « C'est là que j'ai souvent appris en deux heures ce que mes leçons n'eussent pu m'apprendre en dix ans. » L'hyperbole est un peu forte ; mais peut-être ne passerait-elle pas les bornes de la vraisemblance et de la vérité, s'il s'agissait d'entretiens littéraires. Richelieu faisait de mauvaises tragédies, il manquait de goût et du talent d'écrire en vers ; mais pour le dessin des caractères, pour la peinture des mœurs, pour la science du cœur humain, pour la connaissance du monde et des cours, pour celle des ressorts de la politique, il aurait pu fournir d'admirables inspirations au poëte qui vivait trop seul avec lui-même ou dans le commerce intellectuel des écrivains célèbres. De notre temps, personne ne s'exprimait sur Corneille avec une admiration plus réelle, avec un plus profond sentiment des beautés de l'auteur de *Cinna* que

Napoléon. Talma, dans nos fréquentes causeries, m'a souvent raconté qu'il avait reçu de l'empereur, sur la manière de concevoir et de rendre les grands rôles tragiques, des observations et des conseils que La Harpe ou Voltaire lui-même n'eussent pas trouvés peut-être, l'un dans son génie, et l'autre dans les études de toute sa vie littéraire.

Rome et la Grèce n'ont rien qui approche du sublime de quelques scènes des *Horaces ;* on peut ajouter qu'il leur a été inconnu aussi bien qu'à tous les autres peuples; applaudissons-nous de ce qu'une pareille création appartienne à un Français. Pour exprimer l'impression que laisse et que renouvelle toujours la lecture de la tragédie des *Horaces*, rien ne saurait avoir autant de force que ce trait d'un poëte italien cité par J.-J. Rousseau dans son *Héloïse :*

« De quelle flamme d'honneur et de gloire je me sens saisi, ô grande âme, en parlant avec toi ! »

Le sujet des *Horaces* est emprunté de Tite-Live; malheureusement le poëte a voulu embrasser tout le récit de l'historien, et de là trois actions, défaut capital pour une œuvre dramatique. Il y a encore d'autres vices de composition dans la pièce; mais, à côté de ces sujets de reproches, combien de créations originales! que d'art dans les situations! que d'oppositions dramatiques! que de péripéties inattendues! Jamais le génie n'a mieux fécondé un sujet stérile en apparence.

Quant aux caractères, nouveau sujet de surprise et d'admiration! Le vieil Horace nous paraît plus Romain que les Romains eux-mêmes; c'est le type ancien, conservé, agrandi par une main fidèle et savante. Le jeune Horace, tout chaud de sa victoire, exalté par un légitime orgueil et dominé par l'amour de la patrie qui habite en lui comme un hôte impérieux, rappelle ce mot profond de Mirabeau : « La plus pure vertu peut s'indigner jusqu'à la férocité. » Et quel admirable contraste entre ce caractère et celui du jeune Curiace! Exposé à tuer le frère au moment d'épouser la sœur, saisi d'une double pitié devant cette cruelle alternative, il n'en court pas moins sans épouvante, mais avec horreur, à son devoir, et ne craint pas de montrer l'intérieur d'une âme aussi sensible que généreuse, en répondant ainsi au féroce enthousiasme de l'aîné des Horaces :

Et si Rome demande une vertu plus haute,
Je rends grâces au ciel de n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Quant au rôle de Camille, il a été tracé par un écrivain qui avait profondément étudié les orages du cœur humain, bouleversé par les assauts du malheur. Peut-être trouverait-on difficilement des préparations plus habiles que celles qui amènent les imprécations de Camille; Voltaire n'a point assez compris tout l'art que Corneille a déployé pour motiver les fureurs sublimes de l'amante ou de l'épouse désespérée du jeune Curiace.

On éprouve un mouvement d'impatience en voyant la triste diligence avec laquelle le critique, tant soit peu jaloux du grand Corneille, s'applique à relever, à compter, pour ainsi dire, un à un les nombreux défauts du style de cette tragédie; on les oublie bientôt devant des beautés d'un ordre supérieur que personne n'a égalées dans notre langue ni dans aucune autre. L'homme qui écrit ainsi fait faire d'immenses progrès à une langue.

L'admiration de deux grands siècles a consacré *Cinna* comme le chef-d'œuvre de Corneille. *Cinna*, et cela se conçoit facilement, était la tragédie de Napoléon; il l'aurait volontiers conservée dans une boîte de cèdre comme Alexandre conservait *l'Iliade.* En écoutant ou en relisant le monologue d'Auguste, il s'applaudissait de n'avoir pas acheté sa grandeur par les horribles proscriptions d'Octave, mais il ne paraissait pas préoccupé des conspirations qui l'assaillaient comme elles avaient assailli Auguste. Il était habituellement beaucoup plus calme sur ce perpétuel sujet des alarmes de l'héritier de César. Son fatalisme semblait lui avoir dit une fois pour toutes : « Tu ne dois pas mourir d'un coup de poignard. » On devrait appeler *Cinna* l'école des rois; c'est surtout à propos de cette pièce qu'il faut dire à Corneille : « Grand poëte, vous vous trompiez vous-même, ou bien vous faisiez un jeu d'esprit lorsque, dans la préface de la suite du *Menteur,* vous avez semblé réduire l'art sublime de Sophocle et le vôtre au talent de divertir des spectateurs, et subordonner l'instruction morale à cette première nécessité du poëte dramatique : vous vous proposiez, n'en doutons pas, un plus noble but; oui, vous vouliez donner dans *Cinna,* dans *Polyeucte,* dans *Sertorius,* dans le *Menteur* même, de

grandes leçons aux princes et aux peuples ; ou bien, semblable au soleil dont la vive lumière, en éclairant le monde, fait éclore des fleurs et des fruits, votre génie, échauffé par le commerce des grandes choses et inspiré par une raison aussi haute que lui, ouvrait à la fois sur sa route des sources de plaisir et d'instruction pour tous les hommes en général. »

Polyeucte seul suffirait à réfuter l'erreur ou l'inadvertance par laquelle Corneille se déprécie ainsi que ses ouvrages. Racine lui-même, dans *Esther* et dans *Athalie*, n'a peut-être pas égalé la sublimité du langage de Polyeucte célébrant avec enthousiasme les grandeurs du maître de l'univers. Voici la rapide analyse du sujet : Polyeucte adore Pauline de toutes les forces d'un cœur passionné ; il ne peut préférer que Dieu à sa vertueuse épouse, c'est ce qu'il fait en courant au martyre, qui semble être pour lui l'une des portes du ciel. En face de ce chrétien tout rempli de ferveur, la vertu, la gloire, la générosité, la clémence, recommandent Sévère à notre admiration : disposé à la pitié par une passion tendre, son cœur s'émeut à l'aspect de la persécution des chrétiens, tandis que sa haute raison semble deviner le dogme philosophique de la tolérance. On dirait, et c'est là un trait remarquable de l'art du poëte, que le héros commence à être éclairé d'un rayon de la grâce. Suivant Voltaire, Pauline est l'une des plus belles créatures du théâtre ; aucune des femmes de Racine ne saurait entrer en comparaison avec un caractère si noble, si touchant, si digne de servir de modèle à tout son sexe. Enchaînée à Polyeucte par un lien sacré, Pauline aime encore Sévère qu'elle a dû épouser ; elle sent l'état de son cœur, et nous le révèle, sans que sa pudeur et sa vertu souffrent la moindre atteinte du réveil d'une flamme ardente, mais contenue par le devoir. Enfin, grâce à un heureux artifice du poëte, Pauline se sert du pouvoir qu'un amour légitime et partagé lui avait donné sur Sévère, pour obtenir le salut de Polyeucte qui la lui a ravie. Pauline ne s'est point trompée en invoquant la générosité du héros, mais Polyeucte s'obstine à mourir. Au moment de son départ de la terre, il jette un regard de compassion sur sa chère Pauline, et veillant sur elle en époux et en père, il la lègue à Sévère. Pauline peut accepter innocemment le bonheur et la gloire ; Pauline refuse. La femme de Polyeucte est marquée d'un sceau inviolable et

sacré; elle ne peut plus appartenir à personne, et n'aspire qu'au ciel, où son époux l'appelle et l'attend.

Dans cette tragédie l'art de Corneille est d'accord avec son génie, et touche au faîte de la grandeur; il ne montera pas plus haut, mais il soutiendra souvent son vol dans les ouvrages qui suivront *Polyeucte*. *La Mort de Pompée* est célèbre par la majesté du début et par le caractère noble et touchant de Cornélie, autre création par laquelle Corneille, de dessein prémédité, met les femmes de pair avec ce que les hommes ont de plus grand.

Le Menteur est une nouvelle preuve de la fécondité du talent de l'auteur qui sembla créer la comédie dans la première de ces pièces comme il avait créé la tragédie dans *le Cid*. Le style est remarquable par la noblesse des sentiments, par l'heureux mélange des tons, par l'éclat des descriptions et la vérité du dialogue. Comment ne pas s'étonner de voir le même homme passer des folies mensongères de Dorante et des plaisanteries comiques de son valet Frontin au cinquième acte de *Rodogune,* dont le dénoûment glace d'épouvante l'âme des spectateurs. Peut-être Eschyle lui-même n'a-t-il pas porté plus loin la terreur tragique dans ses *Euménides*. La pièce a de grands défauts, de choquantes invraisemblances, mais Corneille se défend contre les plus justes censures par une manière qui n'appartient qu'à lui, par de sublimes inspirations. Passons légèrement sur la pièce de *Théodore*.

On ne peut pas concevoir que Corneille ait osé présenter sur la scène française, qu'il avait ennoblie et épurée, une héroïne exposée au péril de la prostitution et près de subir cet infâme supplice. C'est ici surtout qu'il faillait se souvenir de la règle qui repousse du theâtre certaines choses, parce que ni les yeux ni les oreilles ne sauraient les supporter. Saint Ambroise, dans le second livre de ses *Vierges,* a pu retracer impunément les affreuses épreuves de la vierge Théodore. Tacite, qui, d'ailleurs, écrivait dans une langue moins pudique, a pu presque tout dire et presque tout montrer dans ses immortels tableaux; mais poëte tragique, il aurait craint de révolter même les dignes contemporains de l'hôte impérial de Caprée. Pour rendre ma pensée tout entière, j'ajoute qu'il y a dans *Théodore* de beaux vers qui sont produiraient un très-bel effet dans une satire de Juvénal;

d'autres vraiment dignes de la tragédie. Théodore répond à l'amour de Placide :

> Un obstacle éternel à vos désirs s'oppose.
> Chrétienne, et sous les lois d'un plus puissant époux...
> Mais, seigneur, à ce mot ne soyez point jaloux ;
> Quelque haute splendeur que vous teniez de Rome,
> Il est plus grand que vous, mais ce n'est point un homme :
> C'est le Dieu des chrétiens, c'est le maître des rois.

La scène à laquelle appartiennent ces vers est aussi fort belle.

Corneille n'avait besoin que d'interroger sa grande âme pour nous arracher ces larmes d'admiration auxquelles Voltaire fait allusion dans ce vers célèbre :

> Le grand Condé pleurait aux vers du grand Corneille.

Héraclius est là pour prouver cette vérité. Dans la scène des deux frères animés des sentiments les plus élevés, il trouve encore le moyen d'exciter un puissant intérêt. La situation de Phocas entre les deux princes dont aucun ne veut être son fils n'est pas moins théâtrale. Leurs périls, leur combat de générosité à se disputer un nom qui est un arrêt de mort, achèvent de porter à leur comble l'admiration et la pitié. Voilà par quelles compensations le talent de Corneille nous demande de l'indulgence pour les obscurités, les invraisemblances et les complications de la Fable. De même de grandes beautés de style, particulièrement dans le dialogue semé de ces vers de sentiment ou de génie que l'on retient à jamais, nous invitent à oublier les nombreuses fautes du poëte sous le rapport de la correction, de l'élégance, du goût et de la clarté.

Corneille avait compris que si la comédie peut parfois s'élever jusqu'au ton du cothurne, quelques sujets permettent à la tragédie d'admettre une certaine familiarité, et qu'un héros même peut se plaire à fustiger par l'ironie les bassesses d'un personnage éminent en dignité, mais assez oublieux de sa gloire pour se charger d'une honteuse et lâche mission. Dans la tragédie de *Nicomède,* l'auteur, sous le nom de ce jeune victorieux, se constitue le vengeur d'Annibal son maître, et châtie sans pitié ce sénat de rois dégénérés, qui trem-

blent encore d'épouvante au seul nom du héros de Cannes et de Trasimène devenu le vaincu de Zama, et n'ont pas la patience d'attendre quelques jours la mort d'un vieillard. Les injures violentes, trop souvent prodiguées dans une tragédie, n'auraient jamais produit l'effet des sanglantes ironies dont Nicomède accable Flaminius. Corneille, comme on le voit, jette une variété infinie dans ses compositions. Après avoir élevé la tragédie jusqu'à l'idéal de la grandeur, il la ramène habilement aux proportions ordinaires de la vie sociale : il se fondait à cet égard sur cette vérité, que les plus grands hommes ne posent pas toujours devant leur siècle, et qu'ils agissent et parlent comme tout le monde dans une foule de circonstances. On doit d'autant louer l'auteur pour ce genre de mérite que, gâté par le commerce de Lucain et entraîné par l'exemple des poëtes espagnols alors en grand honneur parmi nous, il a souvent mêlé l'emphase et l'exagération à la véritable grandeur, telle qu'on la trouve dans la conversation entre Sertorius et Pompée ; nouvel exemple donné par le poëte de la nécessité de rendre la tragédie plus vraie, en faisant parler les personnages non pas comme des héros de théâtre, mais comme des hommes qui, n'ayant pas besoin de se hausser pour être grands, s'expriment avec une noble simplicité, avec familiarité même au besoin. Racine, malgré son art à rendre naturelle son exquise élégance, à imiter par le tour de ses vers les formes de la conversation, ne représente pas aussi bien la parole véritable que Corneille, surtout dans le dialogue où le maître prend presque toujours sans disparate le ton de la haute comédie.

Après *Sertorius* et *Nicomède*, le génie de Corneille penche vers le déclin ; mais l'astre à moitié éclipsé n'est pas éteint, et jette encore à son couchant de vives clartés sur l'horizon. Des caractères comme ceux de Pulchérie, d'Euridice, de Suréna, de don Sanche, qui rappellent l'héroïsme chevaleresque du *Cid;* l'imposante exposition de la tragédie d'*Othon*, pièce dans laquelle le poëte burine quelquefois ses pensées à la manière de Tacite ; enfin l'ébauche aussi ressemblante que hardie du portrait de ce grand et terrible Attila qui fut le premier capitaine de son siècle, l'amour de ses sujets, l'idole de ses amis, la terreur des rois et le fléau de Dieu, sont autant de créations dignes du parallèle avec les plus belles inspirations de l'auteur des *Horaces*

et de *Cinna.* On entend encore, même dans l'*Agésilas* à jamais condamné par une épigramme de Boileau, quelques échos de la grande âme.

La fécondité était l'un des dons de Corneille. Après nous avoir donné la tragédie et la comédie, le même homme créa pour ainsi dire la scène lyrique par les opéras d'*Andromède* et de *la Toison d'or;* le prologue de cette dernière pièce honore le talent, mais surtout le caractère de Corneille. Il est beau d'avoir fait entendre à un jeune roi brûlant d'ambition et d'amour de la guerre les plaintes de ses sujets écrasés par la gloire du prince. Enfin, c'est à l'âge de soixante-trois ans que l'auteur du *Cid* et des *Horaces* voulut bien seconder Molière dans la tragédie-comédie destinée à une fête de Louis XIV, et fit cette charmante scène de l'Amour et de Psyché (la troisième du troisième acte), scène que Quinaut n'a surpassée dans aucune de ses pièces, remarquables sans doute, mais vantées outre mesure par Voltaire et La Harpe. *Psyché,* représentée en 1690, précéda de deux ans l'apparition du premier opéra de Quinault.

Avant de reparaître sur la scène par la trop faible tragédie d'*OEdipe,* qui obtint cependant un merveilleux succès, Corneille, abreuvé de dégoûts par les comédiens, abandonné par le public qui courait à Racine, et poussé aussi par des sentiments de piété profondément gravés dans son cœur, avait consacré les six années de son divorce avec le théâtre à traduire l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Voltaire, jaloux du Christ et surtout de ses grossiers apôtres qui avaient pu conquérir le monde avec la croix de leur maître, n'a pas daigné commenter la traduction de l'*Imitation,* ouvrage peu en harmonie avec ses goûts d'épicurien et sa morale mondaine; La Harpe parle assez légèrement de cette production, dont Fontenelle lui-même ne fait point assez d'estime. Sans doute on chercherait en vain dans la copie l'espèce d'onction et de douceur mystique de l'original; mais, outre que Corneille lui prête au besoin une grandeur convenable à la majesté du sujet, il reproduit souvent avec bonheur le naturel et la simplicité d'A Kempis ou de Gerson. Corneille a su prendre habilement tous les tons dans sa version; l'ode, l'élégie, la comédie, la satire même, s'y trouvent naturellement sous la plume du poëte. A côté de traits sublimes, on se sent surpris de rencontrer un si grand

nombre de ces vers proverbes tels qu'en ont fait Molière, La Fontaine et Boileau. Sous le rapport du style, l'*Imitation* de Corneille présente une moisson assez abondante d'observations littéraires, et de fréquentes occasions de remettre en honneur des expressions que nous avons mal à propos laissé vieillir. Un éditeur intelligent pourrait tirer de cet ouvrage un petit volume de citations utiles pour la jeunesse, et bien supérieur aux *Quatrains* de Pibrac.

L'ouvrage, dédié au pape Alexandre VII et singulièrement protégé par les jésuites, reçut les applaudissements de la France et se répandit dans toute l'Europe, où il fit alors une plus grande réputation à Corneille que ses tragédies.

Je ne sais pas pourquoi Voltaire et La Harpe se sont abstenus de parler des poésies diverses de Corneille. S'il y en a beaucoup qui sont faibles et pleines d'une fade galanterie, d'autres sont fort remarquables. Je citerai d'abord une épître à Pélisson où je rencontre cet admirable passage :

Mais je te vois alors comme un autre Moïse :
Quand le peuple de Dieu, par sa seule entremise,
Sur le mont de Sina reçut la sainte loi,
A travers les carreaux, la terreur et l'effroi ;
De sa haute faveur les tribus étonnées,
Au pied du mont sacré demeuraient prosternées,
Pendant que ce prophète, élevé dans ce lieu,
Dans un nuage épais parlait avec son Dieu.

Dans une élégie qui a pour sujet l'attentat commis à Rome sur notre ambassadeur, le poëte vraiment national fait parler les plaintes de la France avec une liberté qui semblerait appartenir au XVIIIe siècle. L'opposition entre la puissance de l'ancienne Rome avec la faiblesse de la moderne Rome, assez téméraire pour oser se commettre avec les armes d'un grand roi, est tracée avec une rare fierté de pinceau. Peut-être que personne alors n'aurait eu la hardiesse de censurer le pontife aux trois couronnes comme le fait Corneille. Le poëte apostrophe ainsi la ville éternelle :

Crois-tu donc être encore au temps de tes Césars,
Où, parmi les faveurs de Bellone et de Mars,

Jalouse de ta gloire et du pouvoir suprême,
Tu foulais à tes pieds et sceptre et diadème...
Et tu faisais marcher sous tes injustes lois
De simples citoyens sur la tête des rois?
Mais quelques grands exploits que l'histoire renomme,
Tu n'es plus cette fière et cette grande Rome...
Mais puisque ta fureur ne peut se contenir,
Après tant de mépris il faudra te punir.
Des monarques pieux, des princes magnanimes,
Ont révéré tes lois en punissant tes crimes;
Ils ont su réprimer ton orgueil obstiné
Sans choquer le pouvoir que le ciel t'a donné,
Et séparer enfin dans une juste guerre
Les intérêts du ciel d'avec ceux de la terre.

Le poëte, inquiet peut-être de sa témérité, adresse à Louis XIV ces conseils, qui auront paru sans doute encore assez irrévérencieux au saint-siége :

Qu'à tes ressentiments la piété s'unisse,
Louis, fais grâce à Rome en te faisant justice;
Pense aux devoirs sacrés d'un monarque chrétien,
Fais agir ton pouvoir, mais révère le sien;
Et, mêlant au courroux le respect et la crainte,
Punis la Rome injuste et respecte la sainte.

Je suis étonné que Voltaire n'ait pas exhumé cette pièce en la louant avec une sorte d'exaltation philosophique; mais il avait en tête le projet de faire accepter la dédicace de *Mahomet* au pape Benoît XIV, et il aurait peut-être craint de l'offenser. Toute sa vie s'est écoulée entre les témérités les plus grandes et les ménagements de la plus adroite et de la plus souple politique.

Corneille a fait, comme Boileau, un *Passage du Rhin*, et je ne crains pas de dire que dans plusieurs passages, et notamment dans celui qui ressuscite Drusus, Varus, le grand Germanicus son vengeur, et d'autres guerriers fameux sortis de leurs tombeaux pour voir les exploits de notre armée, la muse du vieux triomphateur de notre scène l'emporte même sur les beaux vers du satirique, si bien inspiré par son sujet et par son art. Je trouverais sans peine la matière de quelques autres belles citations dans ce recueil trop négligé, même

par des littérateurs de profession. Le même volume contient les *Louanges de la sainte Vierge,* composées en rimes latines par saint Bonaventure et mises en vers français; l'*Office de la sainte Vierge* avec les sept psaumes pénitentiaux.

On doit croire, d'après le témoignage du Père Tournemine, que Corneille avait traduit en vers, et publié en 1671, les deux premiers livres de *la Thébaïde* de Stace ; mais on ne les a point retrouvés. C'est une perte, parce que dans les plus faibles productions du grand poëte, on voit toujours briller quelques éclairs de génie.

En énumérant tous les titres de gloire de Corneille, on rougit d'être contraint d'avouer les difficultés qui l'arrêtèrent trop longtemps sur le seuil de l'Académie. Il essuya deux refus déguisés, il est vrai, sous le prétexte que l'auteur du *Cid* résidait habituellement à Rouen; on lui préféra, dit François de Neufchâteau, MM. Salomon et Durque, parce qu'ils avaient l'avantage d'être bourgeois de Paris. Corneille ne fut admis à l'Académie française qu'en 1647, l'année de la première représentation d'*Héraclius*. Cent ans après, Voltaire éprouva la même injustice, et se vit préférer deux fois je ne sais quel obscur rimeur et quel prélat plus obscur encore.

La grandeur est tellement le type de Corneille qu'aucun autre écrivain que lui, pas même Molière, n'a reçu de son siècle le titre de grand. Il semblait avoir reçu de son âme la mission de son génie, celle de relever la dignité de l'espèce humaine. Ses héros empruntés à la nature, à l'histoire ancienne et moderne, et à cet idéal qui se révèle dans tout artiste créateur, nous apparaissent comme ceux d'Homère apparaissaient à Phidias, avec des proportions extraordinaires. Le majestueux Sophocle lui-même n'a pu soupçonner l'existence d'hommes de cette trempe et de cette hauteur, d'hommes capables de triompher ainsi de leurs passions les plus ardentes. Il a fallu l'apparition sur la terre de ce peuple qui devait être le peuple-roi, ses vertus républicaines, le spectacle de sa gloire et celui de sa décadence; il a fallu la naissance d'une religion nouvelle et chargée à son tour de conquérir l'univers; il a fallu l'institution de la chevalerie qui mît les femmes sur un autel et les héros à leurs genoux, l'alliance des littératures grecque, romaine, espagnole avec notre littérature, pour que le génie qui

devait ouvrir un siècle de gloire enfantât *le Cid*, *les Horaces*, *Sertorius*, *Nicomède*, *Polyeucte*, *Othon*, *Suréna*, tels que Corneille les a faits. De même, ni Athènes ni Rome n'ont pu enseigner à Corneille la peinture de l'amour moral, de cette passion de l'âme qui éveille tous les nobles sentiments, leur prête sa flamme et son enthousiasme, et sait immoler le bonheur même à la loi sacrée du devoir. Quand il met sur le théâtre cette passion, le triomphe des femmes, on dirait que Corneille veut les venger de l'injuste suprématie que les hommes affectent et usurpent sur elles. Chimène, par exemple, ne soutient-elle pas sans désavantage le parallèle avec le Cid? son âme n'est-elle pas héroïque comme celle de son amant? Ne font-ils pas tous deux à la même vertu, l'amour filial poussé au plus haut degré, le plus grand des sacrifices, avec cette différence qu'il est plus admirable encore dans Chimène, parce que, plus tendre et plus profondément sensible, elle éprouve ces déchirements intérieurs réservés au sexe qui produit des cœurs d'amantes et de mères? Émilie n'est-elle pas aussi une héroïne de la piété filiale? Plus Romaine que Cinna, elle ne veut se donner qu'au vengeur de son père et au punisseur d'un tyran; l'âme de la conspiration, c'est Émilie. Que si nous la voyons céder enfin à l'ascendant suprême d'une clémence qui sauve l'amant qu'elle a précipité dans les plus grands périls, elle ne reparaît pas devant nous abaissée par le pardon qu'Auguste fait subir à Cinna, et même par des bienfaits qui font d'autant plus ressortir la perfidie des conseils donnés à ce prince par son futur assassin. Assurément, Cornélie si profondément affligée de la mort de Pompée, Cornélie qui rend un culte à ses mânes et paye à ses cendres un tribut religieux, égale César en grandeur d'âme, si elle ne le surpasse pas, lorsque, après lui avoir déclaré le projet de la plus légitime vengeance, elle vient, poussée par un sentiment magnanime, l'avertir d'un complot tramé contre ses jours par les dignes ministres du lâche roi d'Égypte. Dans la dernière scène de la tragédie de *Bérénice*, pièce si faible et si peu digne de Corneille, le personnage de cette reine n'est-il pas d'une noblesse qui approche du sublime? Que devient l'empereur Titus devant sa généreuse amante, lorsque nous entendons sortir de sa bouche ces belles paroles :

Ne me renvoyez pas, mais laissez-moi partir.
Ma gloire ne peut croître et peut se démentir.
Elle passe aujourd'hui celle du plus grand homme,
Puisqu'enfin je triomphe et dans Rome et de Rome :
J'y vois à mes genoux le peuple et le sénat;
Plus j'y craignais de honte, et plus j'y prends d'éclat.
J'y tremblais sous sa haine, et la laisse impuissante;
J'y rentrais exilée, et j'en sors triomphante.

Parlerai-je de cette Viriate dont l'âme se révèle tout à coup par un amour héroïque et fils de l'admiration:

J'aime en Sertorius ce grand art de la guerre
Qui soutient un banni contre toute la terre;
J'aime en lui ces cheveux tout couverts de lauriers,
Ce front qui fait trembler les plus braves guerriers,
Ce bras qui semble avoir la victoire en partage :
L'amour de la vertu n'a jamais d'yeux pour l'âge.

Toute la scène entre elle et Sertorius nous montre deux âmes de la même trempe; peut-être, toutefois, celle de Viriate a-t-elle plus de hauteur. C'est ici cependant qu'il faut placer une remarque assez curieuse : dans Corneille, l'amour agrandit les femmes et rapetisse quelquefois les hommes. César, Sertorius et leurs pareils sont trop souvent des soupirants ridicules, que le mauvais goût du jargon de l'hôtel de Rambouillet rend plus ridicules encore.

A côté de Polyeucte, saisi de l'enthousiasme du martyre, à côté de Sévère, qui est presque un grand homme, et tout au moins un capitaine renommé, qui joint à un cœur sensible comme celui de Turenne un caractère noble et simple, ne sommes-nous pas ravis par cette adorable Pauline, amante passionnée, épouse tendre et fidèle, et plus capable de commander à son cœur que Sévère lui-même, qui doit être accoutumé à se vaincre? Le héros de la pièce est évidemment Pauline, l'exemple, l'honneur éternel de son sexe, et le chef-d'œuvre de Corneille comme conception, comme dessin, comme pathétique touchant, comme création à la fois idéale et vraie. Un trait caractéristique distingue les femmes de Corneille entre toutes les autres femmes offertes à notre admiration : elles se regardent comme la plus noble et la plus douce récompense de la vertu, du génie et de la gloire. Aussi les

femmes du XVIIe siècle qui aimèrent Louis XIV et les grands hommes, le magnifique cortége de son règne, ne se trompèrent-elles pas sur l'honneur que Corneille avait voulu faire à leur sexe; aussi, quand Racine, avec toutes les séductions de son pinceau et la magie de ses couleurs, avec le pressant intérêt de ses drames où l'amour, tantôt tendre et touchant, tantôt passionné jusqu'à la fureur dans les accès de la jalousie, vint s'emparer du théâtre de Pierre Corneille, beaucoup d'entre elles trouvèrent que le peintre d'Hermione et de Phèdre réduisait les proportions héroïques que le fier tragique leur avait données dans ses ouvrages.

Corneille est essentiellement un poëte ami de la morale; mais cette morale, au lieu d'être molle et tiède comme celle de Cicéron dans certains livres philosophiques, est une nourriture pleine de séve, une nourriture qui soutient et fortifie; jamais, dans aucun de ses ouvrages, Corneille n'a donné et ne donnera un lâche conseil à personne. Au lieu d'allanguir les âmes et de les laisser tomber, il leur communique une énergie extraordinaire en les élevant dans une région suprême où les passions basses ne sauraient ni monter ni se soutenir. Quoique l'amour ne soit pas le fondement de ses tragédies comme il est celui des pièces de Racine, Corneille a presque autant employé cette passion que le peintre d'Hermione; mais s'il ne l'a pas traitée avec la même supériorité que son jeune rival, s'il a souvent substitué au langage du cœur les recherches, l'enflure, l'affectation et même le bel esprit, il ne s'est pas non plus exposé au danger d'amollir les âmes et d'affaiblir les mœurs. Dans ses tragédies, l'amour est une vertu qui s'associe à tout ce qui est grand, et inspire tous les genres d'héroïsme. Sous ce rapport, Racine ne peut mériter les mêmes éloges que son maître.

Corneille était un homme simple et d'un extérieur négligé; sa figure, quoique assez belle, n'annonçait aucunement son génie; sa conversation l'annonçait encore moins. Le grand Condé disait : « Il ne faut entendre Corneille qu'au théâtre. » Son caractère, d'une écorce un peu rude au premier toucher, laissait bientôt percer la générosité, la bonté de son cœur, facile au pardon, même envers ceux qui l'avaient le plus offensé. Il aimait les mœurs de la famille et les plaisirs du foyer. Excellent époux, excellent père, l'amitié la plus tendre l'unissait

avec son frère Thomas ; quoique courant la même carrière et tous les deux excités par les succès enivrants du théâtre, jamais une ombre de jalousie ne pénétra dans leur cœur. Ils vivaient en paix dans le commerce de la gloire sous le même toit ; époux des deux sœurs, ils restèrent inséparables jusqu'à la mort de Pierre. Tous deux avaient si peu de souci des affaires d'intérêt, qu'ils n'avaient pas même songé à faire le partage des biens apportés par leurs femmes. Pierre avait l'âme fière, indépendante ; nulle souplesse, nul manége ; bien différent de Racine, qui poussait si loin l'art de plaire aux grands, il n'aimait pas la cour, et s'y trouvait déplacé comme le paysan du Danube dans le palais d'Auguste. Au dire de Fontenelle, le tempérament de Corneille le portait assez à l'amour, jamais au libertinage ; ses mœurs étaient pures. Corneille conserva toujours un grand attachement pour madame Dupont, femme d'un maître des requêtes de Rouen, qu'il avait connue longtemps avant son mariage, et qu'il a chantée sous le nom de Mélite. Il avoue lui-même les obligations qu'il eut aux conseils de cette femme distinguée. La tradition du temps témoigne que ce grand homme communiquait ses tragédies à sa sœur, madame de Fontenelle, mère du célèbre auteur de la *Pluralité des mondes*. Corneille affectionnait beaucoup le Père La Rue et le poëte Santeuil, et faisait, à leur exemple, de beaux vers latins. Outre le latin, il possédait plusieurs langues, il savait les belles-lettres, l'histoire, la politique ; il prenait, comme La Fontaine, part à toutes les choses de son temps, et se montrait surtout très-occupé de la gloire de la France et du roi, qu'il ne séparait pas dans son cœur. Il eut pour protecteur et pour rival Richelieu, méchant poëte et grand ministre, dont lui-même a dit assez plaisamment : « Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien ; il m'a fait trop de bien pour en dire du mal. » Quoique le portrait que Corneille a fait de Richelieu dans des vers qui vivront soient l'expression éloquente de la vérité, on ne voudrait pas que sa plume eût imprimé ce stigmate sur la personne de celui que sa reconnaissance, peut-être mêlée de quelque terreur, avait tant exalté. En revanche, on ne trouve rien que de noble dans les remercîments qu'il adresse à Pélisson, à Fouquet, le véritable Mécène de l'époque, à Mazarin et surtout à Louis XIV, dont il a payé souvent les faveurs par des chants avoués des Muses et

de la gloire. On ne conçoit pas comment Louis XIV, après l'avoir admiré en homme et récompensé en roi, a pu oublier le plus magnifique peut-être de ses panégyristes. Corneille était, comme tout le siècle, sous le charme de Louis XIV. Ainsi que tous les beaux génies du temps, Corneille avait un grand fond de piété; c'est peut-être la religion qui lui a inspiré ses plus beaux vers: il la trouva pour consolatrice sur le bord de la tombe, et mourut avec de sublimes espérances dans le cœur. Parvenu à l'âge de soixante et dix-huit ans sans que sa santé eût reçu de graves atteintes, sans que son esprit eût souffert d'éclipse, excepté dans les derniers temps de sa vie, il expira le 1er octobre 1684, étant encore doyen de l'Académie. Le grand siècle allait bientôt descendre de l'horizon et s'éteindre comme le grand poëte qu'il avait presque oublié. Racine paya, dans le sein de l'Académie affligée d'une si grande perte, le plus noble et le plus judicieux tribut d'éloges à son maître, en recevant Thomas Corneille.

Peut-être, malgré l'officieuse apologie de La Harpe, que Lebrun a tant maltraité pour avoir fait avanie au grand Corneille, peut-on accuser Voltaire d'avoir cédé à la maligne envie de rabaisser le talent et même la personne de Corneille; mais si sa propre conscience n'a pu échapper à des reproches secrets sur son malheureux penchant à traiter parfois sans ménagement le poëte et même l'homme, quelle noble réparation de ce tort dans l'adoption d'une descendante de celui qu'il appelait son général! C'est ainsi que la colonie de Ferney, la défense de Calas et tant de belles actions doivent lui faire pardonner beaucoup de fautes. De bien plus grands coupables n'ont pas de pareils moyens de défense auprès du siècle et de la postérité. Mademoiselle Corneille avait inspiré à Malesherbes l'intérêt le plus touchant. De nos jours, une autre descendante de Corneille, après avoir représenté, avec quelque succès, les premiers rôles dans les tragédies de son illustre auteur, a reçu aussi des preuves de la bienveillance publique.

Le XVIIe siècle n'élevait de statues qu'à Louis XIV; le siècle suivant, plus jaloux d'établir une certaine égalité entre les privilégiés de la gloire, a reproduit sur le marbre et sur l'airain Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Buffon, Condé, Molière, Turenne, Vauban, Corneille et Racine. Cependant la ville de Rouen, sa patrie, ne possédait pas

encore, il y a quelques années, l'image du grand homme qu'elle est fière d'avoir donné à la France. On se rappelle la touchante cérémonie de l'inauguration de la statue de Corneille, cérémonie dans laquelle Casimir Delavigne, enlevé récemment aux lettres dont il était l'honneur comme homme et comme écrivain, paya un si noble tribut d'admiration au père de la tragédie. La France, trop longtemps ingrate par ignorance, va chercher maintenant dans ses vieilles annales les noms injustement oubliés de ses serviteurs, et, rétablissant pour eux le culte de la gloire, leur décerne les honneurs qui leur sont dus. Gardons-nous de diminuer le prix de ces honneurs en les prodiguant à des idoles peu dignes des regards de la postérité; mais il serait beau que la France, cette terre si riche en triomphes de toute espèce, devînt un panthéon peuplé de tous les grands hommes qu'elle a produits.

En 1769, l'Académie proposa pour sujet d'un concours d'éloquence l'éloge de Corneille. Gaillard, auteur d'une *Histoire de Charlemagne,* ouvrage estimé, mais moins pourtant que celui de la rivalité de la France et de l'Angleterre, remporta le prix; le célèbre et infortuné Bailly obtint l'accessit. De nos jours, l'Académie française proposa de nouveau le même sujet. Le prix fut remporté par Victorin Fabre, écrivain de la plus belle espérance, et dont la tendre jeunesse annonçait des pensées d'homme, un esprit étendu et solide, quoique brillant. L'abbé Maury, Garat, Chénier, Parny, Andrieux, se plaisaient à cultiver, à développer ce talent promis à la gloire. Victime de l'amour fraternel, Victorin Fabre, après avoir langui plusieurs années dans les souffrances d'une maladie incurable, a succombé avant d'avoir rempli ses destinées.

P.-F. TISSOT,
de l'Académie française.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. OEuvres de P. et Th. Corneille. Amsterdam, 1701, 1740; 11 vol. petit in-12 avec figures. On ajoute à ces deux éditions le commentaire de Voltaire, édition d'Amsterdam, 1765; 2 vol. in-12.

II. OEuvres de P. et Th. Corneille (conforme aux éditions de Jolly, censeur royal). Paris, 1758 et 1759; 19 vol. in-12.

III. Œuvres de P. Corneille et Chefs-d'oeuvre de Th. Corneille, avec les commentaires de Voltaire; édition ornée de figures d'après Moreau. Paris, de l'imprimerie de Crapelet (Renouard), 1817; 12 vol. in-8°, ornés de 26 grav.

IV. Œuvres de P. Corneille et Chefs-d'oeuvre de Th. Corneille, avec les commentaires de Voltaire et jugements de La Harpe. Paris, Janet et Cotelle (Ladrange), 1821; 12 vol. in-8°.

V. Les mêmes, avec les notes de tous les commentateurs. Paris, Lefèvre (Aimé-André), 1824; 12 vol. avec portrait.

VI. Les mêmes. Paris, 1747-48; 11 vol. in-12.

VII. Chefs-d'oeuvre, avec le jugement des savants à la suite de chaque pièce. Oxford, J. Fletcher, 1746; in-12.

VIII. Chefs-d'oeuvre dramatiques de MM. Corneille, avec le jugement des savants à la suite de chaque pièce; nouvelle édit. Oxford, 1770; 3 vol. in-8°.

IX. Chefs-d'oeuvres de P. et de Th. Corneille, avec les examens de Voltaire et de La Harpe, précédés de la vie de P. Corneille par Fontenelle, de son éloge par Gaillard, avec l'éloge de Th. Corneille par de Boze. Paris, Sautelet, 1825; 4 vol. in-8°.

X. Les mêmes, avec les notes de tous les commentateurs. Paris, Furne, 1829; 1 vol. in-8° avec portrait.

XI. Les mêmes. Paris, Ménard et Desenne, 1822; 5 vol. in-18, ornés de 17 fig.

XII. Chefs-d'oeuvre de P. Corneille précédés de la vie de P. Corneille par Fontenelle. Paris, P. Didot (Werdet et Lequien), 1824; 5 vol. in-8°.

XIII. Les mêmes, avec des commentaires de Voltaire, et des observations critiques sur ces commentaires par Lepan; seule édition où l'on trouve le véritable texte de Corneille et les changements adoptés par la Comédie-Française. Paris, Cordier (Lepan), 1817; 5 vol. in-8° ou 5 vol. in-12.

XIV. Théatre de P. Corneille, avec les commentaires de Voltaire et des observations sur ces commentaires, par Palissot. Paris, P. Didot, 1802; 12 vol. in-8°.

XV. Théatre de P. Corneille, publié par les soins de F.-A. Jolly, censeur royal. Paris, Martin, 1738; 6 vol. in-12.

XVI. Le même, avec les commentaires de Voltaire. Paris, imprimerie de P. Didot, 1796; 10 vol. grand in-4°.

XVII. Théatre choisi de P. Corneille. Paris, de l'imprimerie de F.-A. Didot, 1783; 2 vol in-4°.

XVIII. L'Imitation de Jésus-Christ, traduite et paraphrasée en vers français par P. Corneille. Il y a un grand nombre d'éditions.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.



Morte en 1701

Mlle DE SCUDÉRY.

MADELEINE DE SCUDÉRY, issue d'une ancienne famille de Naples établie en Provence depuis deux siècles, naquit en 1607, dans la ville du Havre, dont son père était gouverneur. Douée de beaucoup d'esprit naturel, judicieuse et réfléchie dans un âge où la plupart des jeunes personnes ne sont encore qu'aimables et spirituelles, la gracieuse muse dont nous avons entrepris d'analyser l'histoire excita, dès ses premières années, dans le cercle de sa famille, cette admiration que plus tard le public devait lui prodiguer avec tant d'enthousiasme. Une excellente éducation développa merveilleusement le germe de ses talents innés et de ses précieuses qualités. Cette femme, qui joignait aux avantages de l'esprit une délicatesse et une probité rares, consacra dans la suite le fruit de ses œuvres littéraires à acquitter les dettes de ses parents, bien qu'elle n'en fût en rien responsable, et montra, dans ses actes et dans ses écrits, des modèles de désintéressement et de vertu dignes des plus grands éloges. La pureté de ses mœurs enfin resta, durant tout le cours de sa longue carrière, à l'abri même d'un soupçon.

Arrivée très-jeune à Paris, dans un temps où l'hôtel de Rambouillet était le centre des beaux esprits, mademoiselle de Scudéry y fut reçue avec bienveillance, et bientôt elle obtint les applaudissements et se concilia l'affection de toutes les personnes illustres de cette époque. Ce ne fut point à la puissance de ses charmes qu'elle dut l'empressement que les plus grands seigneurs de la cour et les hommes les plus distingués, poëtes et savants, montrèrent pour jouir de sa société, mais à l'heureuse égalité de son caractère et aux grâces de son esprit. Le duc de Montausier, le maréchal de Roquelaure, Pélisson, Sarrasin, Ménage, Descartes, Daniel Huet, Conrart, etc., vécurent dans son intimité; et mesdames d'Aligre, de La Vigne, l'Héritier de Villandon, Julie d'Angenne, mademoiselle Arragonais, etc., loin de se montrer jalouses des

triomphes de celle qu'on avait surnommée la *Sapho* du siècle, ne virent en elle que l'honneur de leur sexe et de la littérature. La princesse Henriette d'Angleterre, belle-sœur de Louis XIV, disait à mademoiselle de Scudéry : « Dans notre commerce, c'est moi qui suis l'amant, car je vous recherche avec mystère. »

Les étrangers de distinction qui venaient à Paris ne négligeaient jamais de se faire présenter à cette femme dont la renommée était européenne; la reine Christine de Suède elle-même l'honora de son affection, correspondit avec elle, et lui fit accepter son portrait accompagné du brevet d'une pension.

Comme son patrimoine ne répondait ni à sa naissance ni à son mérite, et qu'elle écrivait pour subvenir, avec le produit de ses œuvres, aux exigences de sa condition, le cardinal Mazarin lui légua une pension de mille livres. Cette première récompense, accordée à un talent qui comptait tant d'admirateurs puissants, fut un exemple que la cour s'empressa de suivre. Le chancelier Boucherat gratifia mademoiselle de Scudéry d'une pension sur le sceau, et Louis XIV, à la sollicitation de madame de Maintenon, la fit porter pour deux mille livres sur le tableau des pensionnaires de l'État.

Lorsque la savante Lucrèce-Hélène Cornaro mourut, en 1684, l'Académie des *Ricovrati* de Padoue admit mademoiselle de Scudéry à l'honneur de la remplacer, et lui adressa, avec ses titres d'association, une lettre flatteuse dont voici la copie :

« Mademoiselle,

« Quand notre Académie vous a choisie pour être de son corps, elle « n'a pas prétendu rendre votre mérite plus connu qu'il ne l'est déjà « par vos ouvrages. Elle a voulu marquer à toute la terre qu'elle con« naît parfaitement ce mérite si exquis ; elle n'a pas moins songé à se « faire honneur qu'à honorer vos excellentes qualités. »

En 1671, elle remporta le prix d'éloquence, le premier qu'ait décerné l'Académie française. Le sujet proposé était un *Discours sur la gloire.*

L'œuvre n'est assurément pas à l'abri de toute critique, et l'on en peut dire autant de la plupart des ouvrages de mademoiselle de Scudéry ;

mais ce qu'il est indispensable de se rappeler, dans l'appréciation des ouvrages d'un écrivain, c'est l'état de la littérature dans le siècle auquel cet écrivain appartient. Si les œuvres que nous critiquons aujourd'hui renferment des beautés de nature à justifier une partie de la réputation qu'elles valurent à mademoiselle de Scudéry, si nous les jugeons presque toutes supérieures aux productions des femmes de lettres les plus distinguées de notre époque, il est incontestable que le mérite en était bien autrement grand, alors que la réforme introduite par Malherbe dans la langue et dans la poésie françaises ne portait encore que des fruits bien rares et bien imparfaits. Contemporaine du poëte réformateur, puisqu'elle avait près de vingt-deux ans quand il mourut, mademoiselle de Scudéry dut se soumettre aux lois sévères qui venaient d'être imposées à la poésie ; elle trouva le chemin hérissé de difficultés, et pas un guide qui pût la conduire vers le but qu'elle se proposait d'atteindre. Cependant elle fit dans la carrière poétique des pas fermes et glorieux, et nous prouverons bientôt, par des citations, que ses vers, souvent aussi corrects que ceux de Malherbe, étaient toujours l'expression simple et gracieuse des plus tendres sentiments. Mais, pour suivre l'ordre chronologique des productions de notre auteur, il faut d'abord dire quelques mots de ses nombreux et volumineux romans et de ses ouvrages en prose.

Mademoiselle de Scudéry, en se faisant auteur par nécessité et surtout dans l'honorable but d'acquitter, ainsi que nous l'avons déjà dit, des dettes considérables dont elle s'était rendue garant, prit le seul genre qui fût en vogue à cette époque : elle composa des romans. Mais ses ouvrages n'eurent du roman que le titre, et loin de renfermer de ces dangereuses peintures qui ne charment l'esprit qu'en distillant dans le cœur leur secret mais infaillible poison, ils n'offrirent jamais à l'avidité des lecteurs que de saines maximes, et de nobles exemples de sagesse et de vertu. Ils furent accueillis avec empressement et durent alors un immense succès à ce style ingénieux et poli qui caractérisait le langage du *beau monde*, et qui, dans la suite, fut qualifié de *précieux ridicule*.

Ces ouvrages, sortes de poëmes épiques, considérés par quelques auteurs comme des histoires véritables dans lesquelles de grands personnages figurent sous des noms d'emprunt, sont rarement amusants

mais toujours utiles, même pour une jeune personne, qui ne peut manquer de s'instruire et de se former au bien par cette lecture. L'amour, par exemple, héros obligé de ce genre de productions, ne paraît dans les romans de mademoiselle de Scudéry que sous des traits modestes et graves; il s'y montre escorté d'actes glorieux; enfin le dialogue le plus passionné n'y porte pas à la morale la plus légère atteinte.

La moderne *Sapho* n'eut pas le bonheur de compter le sévère Despréaux au nombre de ses admirateurs; bien que son titre de femme dût suffire pour la protéger aux yeux d'un critique français, le rustique frondeur l'accabla de ses traits évidemment haineux; et, non content de l'avoir, pendant sa vie, harcelée sans relâche, il jeta comme une poignée de boue sur son tombeau, *les Héros de roman*, dialogue soi-disant fait à la manière de Lucain, morceau indigeste qui fait tache dans ses œuvres, et que ses plus fanatiques louangeurs n'oseraient pas défendre.

Cette raillerie de mauvais goût, qui tout d'abord paraît inexplicable, ne semblerait-elle pas plus misérable encore, si l'on réfléchissait qu'elle fut moins une œuvre de critique littéraire, que la puérile vengeance d'un amour-propre froissé?... C'est pourtant ce qu'un simple rapprochement de faits doit établir d'une manière incontestable. Boileau, dont les premières satires composées vers 1660, ne furent imprimées qu'en 1665, faisait de fréquentes lectures de ses vers manuscrits dans les sociétés où l'on s'empressait de l'admettre. Il ne manqua pas de se faire présenter à l'hôtel de Rambouillet, sûr qu'il se croyait d'y recueillir de glorieux applaudissements; mais son espoir fut déçu; sa lecture n'y obtint aucun succès : de là sa haine implacable contre tous les *beaux esprits* dont cette maison était le rendez-vous, et en particulier contre mademoiselle de Scudéry, que, sous le nom de *Sapho*, on y proclamait reine.

Quoi qu'il en soit, nous persistons à dire que dans ces romans qu'on affecte tant de mépriser, le plus souvent pour se conformer au jugement du grand critique, et sans les avoir lus, on rencontre beaucoup de morceaux heureux, des traits ingénieux et hardis, et des portraits dessinés d'une main ferme et pleine de délicatesse. Notre opinion, contraire qu'elle est à l'arrêt suprême de Boileau, serait d'un faible prix aux yeux de la plupart des lecteurs, si nous ne l'ap-

puyions d'autorités irrécusables; nous n'éprouvons ici que l'embarras du choix.

Le pieux évêque de Tulle et d'Agen, le célèbre Mascaron, que sa réputation d'éloquence fit appeler à la cour, écrivait de son diocèse à mademoiselle de Scudéry : « L'occupation de mon automne est la lecture de *Cyrus*, de *Clélie*, d'*Ibrahim*. Ces ouvrages ont toujours pour moi le charme de la nouveauté, et j'y trouve tant de choses propres à réformer le monde, que je ne fais point difficulté de vous avouer que dans les sermons que je prépare pour la cour, vous serez souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. »

L'immortel Fléchier n'est pas moins expressif dans les éloges qu'il donne à notre auteur, à propos d'un livre intitulé *Conversations sur différents sujets*, qu'elle vient de publier et de lui envoyer à Nîmes. Ce prélat écrit à l'auteur de *Clélie* : « Je suis tenté de distribuer votre dernier ouvrage aux fidèles de mon diocèse, pour les édifier, et aux ecclésiastiques, pour leur apprendre à prêcher la morale et leur donner un bon modèle... » Et c'est cette femme que Boileau, plus scrupuleux que deux évêques, accuse d'*enseigner une mauvaise morale* dans ses romans; cette femme dont Bayle disait, à propos de son surnom de *Sapho* : « C'était faire beaucoup d'honneur à l'ancienne Sapho que de donner son nom à une fille qui écrivait parfaitement bien en vers et en prose, et dont la vertu était admirée. »

Mascaron, dont nous avons déjà invoqué le témoignage, avait de l'esprit et du génie de mademoiselle de Scudéry la plus haute opinion; occupé à faire l'oraison funèbre du maréchal de Turenne, il se plaint, dans une lettre qu'il lui adresse, du peu de temps qu'il a pour composer ce discours, et après lui avoir fait part de ses inquiétudes et de ses craintes, il ajoute : « Vous pouvez, mademoiselle, m'aider à éviter ces inconvénients, si vous avez la bonté de penser un peu à ce que vous diriez, si vous étiez chargée du même emploi. Je vous le demande très-instamment. »

Le célèbre Daniel Huet, dans sa lettre à Ségrais sur l'*origine des romans*, porte sur l'auteur de *Clélie* et du *Grand Cyrus* un jugement qui n'est pas moins favorable. Après avoir fait l'éloge de l'*Astrée* de d'Urfé, il se prononce sur le mérite des romans que mademoiselle de Scudéry avait publiés sous le nom de son frère, et s'exprime en

ces termes : « L'on ne voit pas en France sans étonnement ceux qu'une fille, autant illustre par sa modestie que par son mérite, avait mis au jour sous un nom emprunté, se privant si généreusement de la gloire qui lui était due, et ne cherchant sa récompense que dans sa vertu, comme si, lorsqu'elle travaillait ainsi à la gloire de notre nation, elle eût voulu épargner la honte à notre sexe ; mais enfin le temps lui a rendu la justice qu'elle méritait et qu'elle s'était refusée, et nous a appris que *l'Illustre bassa, le Grand Cyrus* et *Clélie* sont les ouvrages de mademoiselle de Scudéry. »

A ce tribut d'éloges, payé avec tant de grâce à la spirituelle *Sapho* par le savant évêque d'Avranches, nous pourrions ajouter le témoignage d'estime que le sévère Pascal ne refuse pas à l'auteur de *Clélie,* citer les vers que lui adressa l'évêque de Vence, le galant Godeau, pour exprimer sa vive admiration au sujet de la *Carte du pays de Tendre,* et nommer enfin le père Bouhours parmi ses plus vifs et ses plus constants admirateurs ; mais, quand on voit tant d'hommes graves partager le même enthousiasme, et les partis les plus opposés se réunir dans ce concert d'applaudissements, il n'est pas besoin de produire tant de preuves pour faire prompte justice des attaques d'un critique bourru, qu'excitaient de mesquines et jalouses rancunes.

Il ne nous reste donc plus que deux mots à dire des romans de mademoiselle de Scudéry : c'est qu'ils n'obtinrent pas seulement en France, mais aussi à l'étranger, un grand et légitime succès ; ils furent traduits dans presque toutes les langues, et attirèrent à leur auteur de vives et nombreuses sympathies.

Nous avons dit que c'est sous le nom de Georges de Scudéry, son frère, déjà connu par ses propres ouvrages, que mademoiselle de Scudéry publia ses premiers romans. En effet, c'est ainsi qu'elle donna successivement *l'Illustre bassa, Cyrus,* les *Harangues des femmes illustres,* et les cinq premiers volumes de *Clélie ;* mais quand son frère la quitta pour aller se marier en Normandie, le secret fut aisément découvert, et, dès ce moment, Georges de Scudéry ne prêta plus son nom. Sa sœur, qui n'en persistait pas moins à vouloir garder l'anonyme, se vit alors réduite à faire imprimer ses ouvrages sans nom d'auteur.

C'est à ses romans surtout que, de son vivant, mademoiselle de

Scudéry dut sa célébrité, parce qu'alors ce genre de production était à la mode ; mais aujourd'hui ses poésies légères sont de tous ses titres les moins contestables. Certaines de ces pièces sont d'une facture si simple et si gracieuse, qu'elles peuvent être comparées sans désavantage à celles de nos plus agréables versificateurs ; et l'on est forcé de convenir en les lisant qu'elles justifient, quant à l'esprit, le surnom qu'elle avait reçu de ses contemporains.

Est-il rien de plus poétique et de moins prétentieux que ce joli quatrain adressé, sous forme d'avis, à une jeune demoiselle ? La pensée en est morale et la tournure fine et délicieuse.

Vous avez beau charmer, vous aurez le destin
De ces fleurs si fraîches, si belles,
Qui ne vivent qu'un seul matin :
Comme elles vous plaisez, vous passerez comme elles.

Vainement on chercherait dans les œuvres poétiques du censeur morose qui critiqua mademoiselle de Scudéry avec tant d'amertume, une stance plus naturelle, plus fraîche et plus harmonieuse que ces quatre vers. Rien dans la forme n'indique le travail ; et la pensée s'y traduit par une image tout à la fois si juste et si simple, que l'on serait tenté de s'en croire l'auteur.

Les poésies de cette femme bonne, douce, aimante, sont les échos de son âme, les chants ou les cris de son cœur ; elles découlent de source, limpides comme l'onde pure, et exhalent un parfum de sincérité naïve qui pénètre l'esprit et s'en rend maître. Les vers suivants qu'elle fit *sur le portrait du duc de Montausier,* avec qui elle avait été liée d'amitié, sont l'expression d'une douleur vraie. La philosophie ne s'y montre pas froide et sèche comme dans les stances de Malherbe ; tout en reconnaissant le néant des grandeurs humaines, elle laisse un libre cours à de sincères regrets.

C'est là de *Montausier* l'héroïque visage :
C'est là son air si grand, et si noble, et si sage ;
C'est tout ce qu'il nous laisse après avoir été.
O triste souvenir ! quand je mets tout ensemble
Son esprit, son savoir et son cœur indompté,
Fier, bon, tendre, constant, rempli de piété,
Hélas ! je cherche en vain quelqu'un qui lui ressemble.

Il est impossible de faire mieux et en moins de mots l'éloge du noble ami qu'elle regrette. Ces beaux vers sont chargés de couronnes et de larmes.

La muse de mademoiselle de Scudéry n'entonne jamais de ces chants sublimes qui saisissent notre âme et la transportent; sa voix est plus tendre qu'énergique, plus mélodieuse que puissante. Elle conquiert note à note l'admiration de qui l'écoute, mais elle ne la commande pas. Aussi ne la voyons-nous jamais quitter le genre intime, dans lequel la sensibilité de son cœur se révèle avec tant de grâces, pour s'élancer audacieusement dans de hautes régions où ses ailes trop faibles ne la soutiendraient pas.

En revanche, il n'est peut-être pas dans ses poésies légères une pièce qui ne soit digne d'éloges. Ce madrigal adressé à une jeune fille est surtout d'une rare délicatesse, et nous doutons que l'on puisse, sur un pareil sujet, s'exprimer avec plus de réserve :

Tircis vous apprend des chansons
  Où le cœur s'intéresse;
On dit qu'il y joint des leçons
  Qui parlent de tendresse;
Fuyez ce charme séducteur,
  C'est un plaisir funeste;
L'oreille est le chemin du cœur,
  Et le cœur l'est du reste.

Mademoiselle de Scudéry joignait à ses autres qualités une grande spontanéité d'esprit. Son gracieux génie jetait à propos de brillantes étincelles. Un jour qu'elle était allée à Vincennes, peu de temps après que le grand Condé en fut sorti, on lui montra des pots d'œillets que le prince avait pris plaisir à cultiver lui-même, et elle écrivit aussitôt sur une ardoise ces quatre vers, gravés depuis dans la mémoire de tout le monde :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne plus que Mars soit jardinier.

Le père Bouhours, dans ses *Pensées ingénieuses,* dit de ce quatrain

qu'un impromptu si joli vaut une pièce méditée, et que peut-être, en rêvant beaucoup, on ne pourrait rien trouver de plus heureux ni de plus juste.

On cite aussi, dans toutes les biographies, quatorze vers improvisés à l'hôtel de Rambouillet pour remercier Conrart, qui venait d'offrir à notre poëte un cachet en cristal. Ces vers, que l'on doit juger avec toute l'indulgence que réclame une improvisation rimée, prouvent, sinon un merveilleux talent, du moins une facilité rare, un esprit sans prétention, et, ce qui vaut mieux encore, un excellent cœur.

Pour mériter un cachet si joli,
Si bien gravé, si brillant, si poli,
Il faudrait avoir, ce me semble,
Quelque joli secret ensemble;
Car enfin les jolis cachets
Demandent de jolis secrets,
Ou du moins de jolis billets;
Mais comme je n'en sais point faire,
Que je n'ai rien qu'il faille taire,
Ni qui mérite aucun mystère,
Il faut vous dire seulement
Qu'on ne peut se défendre
De vous donner son cœur ou de le laisser prendre.

L'état de fortune de mademoiselle de Scudéry, et l'empressement généreux que les principaux personnages de son époque et le roi lui-même avaient mis à lui tendre la main, dictèrent à sa muse quelques pièces que l'on pourrait croire entachées de flatterie; mais le sentiment qui domine dans tous ses vers est si naturel et si doux, qu'à moins de blâmer toute reconnaissance, on ne saurait lui reprocher sérieusement l'exagération des épithètes élogieuses qu'elle donne à ses illustres bienfaiteurs. Elle remercie avec toute l'effusion de son cœur et ne mendie jamais. Ses madrigaux, enfin, sont des jets si naïfs, si purs, qu'ils excluent toute idée de calcul.

Est-il rien de plus simple et de plus joli, rien où respire une louange plus sincère que ces vers faits pour la reine Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV?

Être reine, être belle, être jeune, être sage,
Partager pour toujours le destin d'un héros;
Être mère d'un fils qui dès son plus jeune âge
Apprend à mépriser les douceurs du repos :
Thérèse, ce bonheur est si digne d'envie,
Qu'on ne peut souhaiter un sort plus fortuné
Ni demander au ciel, pour votre illustre vie,
Que de vous conserver ce qu'il vous a donné.

Si l'on compare cette poésie pleine de fraîcheur et de modestie aux sonnets ridiculement pompeux dont les rimeurs de l'époque inondaient la cour, on ne confondra certainement pas mademoiselle de Scudéry avec la tourbe des flatteurs, ni ses chants exquis avec les fanfares des poëtes courtisans. Les vers de *Sapho*, même lorsqu'ils s'adressent au roi, renferment presque toujours, entre quelques éloges du meilleur goût, l'expression d'une pensée généreuse.

Dès que tu fais un pas, l'Europe est en alarmes,
    Et contre l'effort de tes armes
    Rien ne la pourrait soutenir;
Mais dans un calme heureux tu gouvernes la terre :
    Quand on peut lancer le tonnerre,
    Qu'il est beau de le retenir !

Lorsqu'elle s'adresse au prince fils de Louis XIV, le jour même qu'il reçoit du roi son père le titre de *dauphin*, sa muse ne flatte pas, elle conseille.

Savez-vous bien le prix du grand nom qu'on vous donne ?
Prince, par mille exploits il faut le mériter :
Tout l'univers le craint, la gloire l'environne;
Il n'en fut jamais un si pesant à porter.

Le propre du talent de mademoiselle de Scudéry est de parler à tous le langage du cœur, sans emphase et sans détours. Les tendres sentiments et les nobles pensées qui prêtent tant de chaleur à ses poésies appartiennent à son âme, elles sont inhérentes à sa nature, et ses vers les plus gracieux ne sont que ses plus fidèles interprètes. En lisant ceux qu'elle adresse aux demoiselles de Saint-Cyr, ne croit-on pas voir une

mère qui fait à ses enfants une tendre exhortation, pour les encourager dans la pratique du bien, et leur faire demander à Dieu, par de ferventes prières, la conservation des jours précieux d'un père et d'une épouse? Là, comme partout, notre poëte n'a été assurément que l'image d'elle-même, que l'écho de sa pensée.

Vous de qui l'innocence et la noble jeunesse
S'élève au pied du trône, à l'ombre d'un grand roi,
Voulez-vous recueillir les fruits de sa largesse?
Du roi de l'univers apprenez bien la loi.

Ne demandez au ciel ni grandeur ni richesse,
Dont le frivole éclat rend nos yeux éblouis;
Mais par des vœux ardents et remplis de tendresse,
Abrégeant vos souhaits, demandez-lui sans cesse
Pour vous, pour nous, pour tous, qu'il conserve Louis.

Les heureuses qualités qui rendent d'un commerce agréable la personne qui en est douée avaient été prodiguées par la nature à mademoiselle de Scudéry. Les contemporains de cette femme célèbre ne rendent pas un témoignage moins flatteur de ses excellents sentiments, des grâces de son esprit, de la douceur et de l'égalité de son caractère, que de ses talents et de ses ouvrages. Mais à ces dons précieux, la moderne *Sapho* ne joignait pas les avantages de la beauté. «C'est une grande personne maigre et noire, disait Tallemant, et qui a le visage fort long.» Madame Cornuel, qui avait cru se reconnaître sous les traits de *Zénocrite*, dans ses romans, et lui en avait gardé rancune, disait, par allusion à ce teint si noir, que «la Providence se montrait, en ce qu'elle faisait suer de l'encre à mademoiselle de Scudéry, qui en usait tant et barbouillait tant de papier.» Cependant un artiste célèbre de cette époque, Nanteuil, était parvenu à faire d'elle un portrait qui, sans nuire à la ressemblance, dissimulait adroitement les disgrâces de sa figure. Aussi notre poëte, qui se connaissait bien et se savait laide, l'en remercia-t-elle par ces quatre vers :

Nanteuil, en faisant mon image,
A de son art divin signalé le pouvoir :
Je hais mes traits dans mon miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

Elle joignit à ce quatrain une assez forte somme en or, contenue dans une jolie bourse qu'elle avait faite elle-même, et lui envoya le tout; mais l'artiste, désintéressé, ne garda que la bourse, et lui renvoya l'or en lui écrivant une lettre pleine de délicatesse, dont voici la dernière phrase : « Comme vous me permettez, mademoiselle, de chérir tout ce qui vient de vous, je prends volontiers la bourse que vous avez faite; mais je vous remercie de vos louis, que je ne crois pas de votre façon. »

Parmi les nombreux amis que compta mademoiselle de Scudéry, le plus cher et le plus constant de tous fut Pélisson. Il y avait entre elle et lui sympathie d'esprit, de sentiments et de cœur, et ils étaient, dit-on, aussi laids l'un que l'autre. Leur liaison fut si étroite, leurs rapports furent si intimes, si l'on en croit l'abbé d'Olivet, que pendant cinquante ans ils se virent ou s'écrivirent presque tous les jours. Leur correspondance poétique surtout est digne de fixer un instant l'attention du lecteur.

Pélisson, qui, suivant le goût mignard de l'époque, prend le nom de *Roitelet*, écrit à mademoiselle de Scudéry qu'il appelle sa *Fauvette*, et se plaint de sa trop longue absence; il l'accuse même de coquetterie, puis il ajoute :

Qui vous oblige à me changer?
M'accuse-t-on d'être léger?
Suis-je devenu plus difforme?
Je suis ce même Roitelet,
A qui, par un galant couplet,
Vous disiez quelquefois : Attendez-moi sous l'orme;
Mais puisqu'enfin l'on me réforme,
Adieu, je suis votre valet.

Voici la réponse de la Fauvette aux reproches du Roitelet :

Je vous jure, foi de Fauvette,
Que je ne fus jamais coquette;
Mais, trop inconstant Roitelet,
J'ai su d'une vieille Chouette
Qu'on dit qu'une jeune Alouette
Vous enchante par son caquet
Et que, depuis cette amourette,

Vous parlez comme un Perroquet;
Mais si vous devenez coquet,
Je vous jure, foi de Fauvette,
Que vous aurez votre paquet.

La correspondance prend alors un certain caractère de vivacité qui semble un instant présager une rupture ; mais bientôt de tendres sentiments se réveillent dans le cœur de l'aimante *Fauvette*, et en finissant elle s'écrie :

Reprenons nos amours, reprenons nos chansons;
Et chantant tous les jours de buissons en buissons,
Surpassons, s'il se peut, les tendres Tourterelles,
Dont les flammes sont éternelles.

Puis, dans une dernière épître, elle s'abandonne à son doux penchant, et emprunte, pour peindre l'état de son âme, un couplet d'une pièce intitulée *l'Oranger,* adressée par Pélisson à mademoiselle de Scudéry. Voici la première strophe de cette réponse :

Je viens d'un aimable verger
Où bien souvent je rêve et je soupire.
J'ai vu des vers gravés sur un jeune oranger,
Qui disent justement tout ce que je veux dire.
Recevez-les, cher Roitelet,
Et n'oubliez jamais cet amoureux couplet :
«Qu'une flamme mal éteinte
Est facile à rallumer,
Et qu'avec peu de contrainte
On recommence d'aimer.»

Il ne faut juger cette correspondance que comme un jeu d'esprit, un innocent badinage, et n'en tirer aucune induction fâcheuse pour la réputation de mademoiselle de Scudéry, dont tous ses contemporains s'accordent à vanter l'extrême réserve.

Dans une pièce intitulée *Comparaison de la beauté, de l'esprit et de la vertu,* mademoiselle de Scudéry nous apprend elle-même quel cas elle fait d'une moralité irréprochable :

La fleur que vous avez vu naître,
Et qui va bientôt disparaître,
C'est la beauté qu'on vante tant;

L'une brille quelques journées,
L'autre dure quelques années,
Et diminue à chaque instant.

L'esprit dure un peu davantage,
Mais à la fin il s'affaiblit ;
Et s'il se forme d'âge en âge,
Il brille moins plus il vieillit.

La vertu, seul bien véritable,
Nous suit au delà du trépas ;
Mais ce bien solide et durable,
Hélas! on ne le cherche pas.

Nous n'avons fait tant de citations des poésies légères de mademoiselle de Scudéry que pour donner au lecteur une idée exacte de la confiance que méritent certains critiques, et prouver qu'il est souvent dangereux d'en accepter aveuglément les arrêts. L'auteur dont nous venons de passer rapidement en revue les ouvrages et la vie n'avait pas, sans doute, un de ces talents transcendants qui rayonnent sur tout un siècle et font époque dans l'histoire, mais nous croyons avoir suffisamment démontré qu'indépendamment des égards que son sexe commande, son mérite avait droit aux éloges.

Mademoiselle de Scudéry conserva jusque dans ses dernières années l'enjouement de son caractère, le feu de son imagination et la vivacité de son esprit ; à quatre-vingt-douze ans, elle faisait encore des vers pleins de grâce et de fraîcheur, et ce fut à l'âge de soixante-six ans, en 1671, qu'elle composa son *Discours sur la gloire,* discours qui mérita, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cette notice, le premier prix d'éloquence qu'ait décerné l'Académie française. Ce beau triomphe, remporté par une femme sur toutes les célébrités de l'époque qui n'avaient pu manquer de prendre part à ce premier concours, combla toutes les dames d'une véritable joie. L'une d'elles, liée d'amitié avec mademoiselle de Scudéry, lui fit remettre quelque temps après, par un inconnu, un petit paquet à son adresse que le porteur dit être venu par le courrier de Provence. Elle l'ouvrit et y trouva une jolie boîte renfermant une *Ode* et une petite guirlande de laurier d'or émaillée de vert. Elle ne sut longtemps à qui attribuer cette galanterie, et la réponse qu'elle y fit avait pour

titre : *A l'illustre secrétaire des dames, quel qu'il puisse être ;* mais dans la suite elle découvrit que l'ode était de mademoiselle de La Vigne, qui, par modestie, ne l'avait pas signée.

On lui adressa d'autres félicitations en prose et en vers, auxquelles elle répondit avec autant de cœur que d'esprit. Voici sa réponse à un madrigal où on la qualifiait d'immortelle :

Quand l'aveugle destin aurait fait une loi
Pour me faire vivre sans cesse,
J'y renoncerais par tendresse,
Si mes amis n'étaient immortels comme moi.

Mademoiselle de Scudéry avait la répartie vive et des saillies souvent piquantes. Un jour qu'elle venait d'être éclaboussée par le carrosse d'un financier enrichi, « Cet homme-là, dit-elle, est vindicatif ; nous l'avons éclaboussé autrefois, il nous crotte maintenant. »

Quelqu'un ayant dit de Versailles que c'était un lieu *enchanté,* « Oui, répartit-elle en faisant à Louis XIV une délicate allusion, *pourvu que l'enchanteur y soit.* »

Elle mourut le 2 juin 1701, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, et les louanges qui lui avaient été prodiguées pendant sa vie ne lui manquèrent pas après sa mort. Ce fut un membre de l'Académie de Soissons, l'abbé Bosquillon, qui prononça son éloge. L'hôpital des Enfants-Rouges et Saint-Nicolas-des-Champs, sa paroisse depuis un demi-siècle, se disputèrent l'honneur de lui donner la sépulture. Le cardinal de Noailles décida en faveur de Saint-Nicolas-des-Champs, où elle fut inhumée le 3 juin. Vastron, historiographe du roi, lui composa une longue épitaphe qui se termine par cette pensée, la seule qui nous ait frappé :

ELLE N'AURAIT JAMAIS DU MOURIR,
S'IL Y AVAIT EU UN AUTRE CHEMIN POUR ARRIVER
A L'ÉTERNITÉ.

L.-H. BARATTE.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

1° Artamène ou le Grand Cyrus, 10 vol. in-8°. Paris, 1650 à 1658.

2° Clélie, Histoire romaine, nouvelle édition. Paris, 1731. 10 vol. in-12. — La première édition parut de 1656 à 1668, en 10 vol. in-8°.

3° Ibrahim, ou l'Illustre bassa, nouvelle édition. Paris, 1723, 4 vol. in-12. — La première éditionest de 1641.

4° Mathilde d'Aguilar, histoire galante, nouvelle édition. Paris, 1702, in-8°. La Haye, 1738, in-12.

5° Célinte, nouvelle. Paris, 1661.

6° Anecdotes de la cour d'Alphonse, onzième du nom, roi de Castille. Paris, Hochereau, 1756, 2 vol. in-12. — Ce roman, imprimé sous le nom de madame de Villedieu, est de mademoiselle de Scudéry.

7° Les bains de Thermopyles, à la princesse de Milet. Paris, veuve de Pierre Ribou, 1732, in-8°.

8° Conversations sur divers sujets. Paris, 1680, 2 vol. in-12.

9° Femmes illustres, ou Harangues héroïques. Paris, 1665, in-12.

10° Entretiens de morale. Paris, 1692, 2 vol.

11° Discours de la gloire. Paris, 1671, in-12.

12° Lettres de mademoiselle de Scudéry a M. Godeau, évêque de Vence, publiées pour la première fois, avec des éclaircissements et des notes, par M. Monmerque. Paris, Levavasseur, 1835, in-8° de soixante pages.

13° La Promenade de Versailles, ou l'Histoire de Celanire. Paris, 1669, in-8°.

14° Nouvelles fables en vers. Paris, 1685, in-12.

15° L'Esprit de mademoiselle de Scudéry (par de La Croix). Paris, Vincent, 1766, in-12.

— On trouve des poésies de mademoiselle de Scudéry dans les recueils suivants :

I. Poésies choisies, publiées par de Sercy, 5 vol. in-18, 1660.

II. Les délices de la poésie galante, publiés par Ribou.

III. Recueil de vers choisis, 1 vol. in-12 (par le Père Bouhours).

IV. Bibliothèque poétique, ou Nouveau choix des plus belles pièces de vers, etc. 4 vol. in-8° ou in-4°. Paris, Briasson, 1745.

V. Choix de poésies morales et chrétiennes, 3 vol. in-8°. Paris, Prault père, 1739.

VI. Choix de poésies chrétiennes et diverses, par M. de La Fontaine. Paris. Jean Couterot, 2 vol. in-12, 1682.

VII. Annales poétiques, 40 vol. in-18, etc. etc.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.



BENSERADE.

Isaac de BENSERADE, né en 1612, à Lions-la-Forêt, petite ville de l'arrondissement des Andelys (Eure), était fils d'un maître des eaux et forêts. Dès son enfance il se fit remarquer par la vivacité de son esprit et des saillies surprenantes. Il n'avait que huit ans lorsque l'évêque qui lui donnait la confirmation lui demanda s'il ne voulait pas changer son nom hébreu d'Isaac pour un nom chrétien : « Volontiers, dit-il, pourvu qu'on me donne du retour. » Le prélat, charmé de cette réponse, dit : « Il faut le lui laisser, il a la mine de le faire bien valoir. » En effet, quel autre nom aurait pu lui mieux convenir? *Isaac*, en hébreu, signifie *ris*, et nous verrons qu'il était d'une humeur extrêmement enjouée.

Fort jeune encore lorsqu'il perdit son père, Benserade, qui n'avait pour toute ressource qu'une fortune bien modeste et d'ailleurs contestée, aima mieux abandonner son héritage que de s'exposer aux chances d'un procès ; mais, allié par sa mère au cardinal de Richelieu, il dut à cette parenté le bonheur d'obtenir, au sortir de ses études, une pension de 600 livres qui lui fut servie tant que vécut le ministre, et que la duchesse d'Aiguillon lui aurait peut-être continuée, si le poëte n'avait encouru sa disgrâce par ces quatre vers qu'il fit sur la mort de son bienfaiteur :

Ci-gît, par la morbleu,
Le cardinal de Richelieu,
Et, ce qui cause mon ennui,
Ma pension avecque lui.

La perte de cette unique ressource aurait jeté Benserade dans une gêne extrême, si la reine-mère ne l'eût promptement réparée en lui accordant une pension de 3,000 livres. L'amiral de *Brézé*, qui le considérait aussi comme son parent du côté maternel, s'intéressa vivement à lui ; il l'emmena sur son vaisseau dans plusieurs expéditions, et notamment dans celle où cet amiral fut tué d'un coup de canon. Après cette mort, qui compromit de nouveau son avenir, Benserade revint à la cour, où il vécut de sa pension et des dons de quelques dames riches et libérales. Les grâces de sa personne, la fécondité de son esprit et sa conversation assaisonnée d'une plaisanterie fine et délicate lui attirèrent bientôt tous les suffrages. Sa qualité de gentilhomme lui permettait de traiter familièrement avec les grands seigneurs, et il usa de ce privilége, mais il observait avec eux la plus grande circonspection. « En leur parlant, disait-il à l'un de ses amis, personne ne fait plus d'attention que moi aux *longues* et aux *brèves*. Ce sont des lions qui me tendent des piéges par des caresses affectées : ils seraient ravis qu'il m'échappât un jour quelque chose de peu mesuré, pour avoir le plaisir de me donner un coup de patte ; mais, Dieu merci, je ne leur ai point encore procuré cet amusement. »

Benserade faisait des vers sur toutes sortes de sujets et avec une extrême facilité. A peine sorti du collége, il donna plusieurs pièces de théâtre qui obtinrent quelque succès. Nous nous contenterons d'en citer ici les titres : *Cléopâtre, la Mort d'Achille, Iphis et Iante, Méléagre*, et *Gustave ou l'Heureuse ambition.*

Ces pièces contribuèrent fort peu à la réputation de bel esprit dont jouit l'auteur; mais ce qui le mit en grande vogue à la cour, ce furent les vers qu'il fit pour les *ballets royaux*, qu'à défaut d'opéra l'on représentait alors, et dans lesquels des personnages du plus haut rang, et Louis XIV lui-même, ne dédaignèrent pas de jouer des rôles de dieux, de héros ou de bergers. Les paroles que le poëte avait l'art d'adapter à ces sortes de divertissements obtenaient d'autant plus de succès que, tout en convenant parfaitement au caractère des personnages mythologiques qui y figuraient, elles étaient en même temps l'expression délicate des mœurs, des inclinations, des qualités et des défauts des danseurs qui représentaient ces divinités de la Fable.

Quelques courtes citations donneront une idée de ces compositions galantes qui furent le triomphe de Benserade.

Dans le *Ballet de la Nuit,* dansé par Louis XIV en 1652, le marquis de Genlis représentant une Heure du matin, le poëte, par allusion à la petite vérole dont ce seigneur était marqué, lui mit dans la bouche les vers suivants. C'est l'Heure qui parle :

Pas une de mes sœurs ne doit être jalouse
De ce que j'ai d'appas ;
Quoique je brille fort, je ne suis pourtant pas
La plus belle des douze.

J'ai beaucoup d'avantage à paraître masquée
Et dans l'obscurité ;
Car, de tout le Cadran, je suis (sans vanité)
L'Heure la plus marquée.

Il faut pour mon visage avoir de l'indulgence,
Et l'on doute à ses traits
Que l'Heure du berger et moi puissions jamais
Être d'intelligence.

De si peu de beauté Nature m'a pourvue,
Qu'en mon plus riche atour
Je crois, sans me flatter, que je suis pour l'Amour
Une Heure assez indue.

L'on peut bien en plein jour voir une plus belle Heure,
Lorsque le soleil luit ;
Mais quelqu'une dirait qu'en revanche la Nuit
N'en a pas de meilleure.

Benserade ne laisse jamais échapper l'occasion de railler sur sa laideur ce même gentilhomme qui figure dans tous les divertissements de la cour. Le *Ballet* dit *des Plaisirs,* dansé en 1655, et dans lequel le marquis de Genlis représentait le Génie du jeu, lui valut encore l'épigramme que voici :

Ce Jeu-là n'est pas des plus beaux,
Encor qu'il soit aimé de quelque demoiselle ;
Et qui le verrait aux flambeaux,
Avoûrait que le Jeu ne vaut pas la chandelle.

Ce genre d'esprit, qui de nos jours paraîtrait puéril et de mauvais goût, passait alors pour de la fine plaisanterie, dont ceux mêmes qui en étaient l'objet se montraient jaloux; car Benserade, avec le tact d'un adroit courtisan, ne manquait jamais de pallier par quelque flatterie ce que sa joyeuse critique avait de piquant, et dès que l'amour-propre y trouvait son compte, il imposait aisément silence au dépit. Le poëte, d'ailleurs, était d'une exquise galanterie envers les dames, et sa muse n'avait pour elles que les plus gracieux éloges; aussi l'écoutaient-elles avec un extrême plaisir, et pensaient-elles de lui tout le bien qu'il disait d'elles : ajoutons qu'il chantait de conviction et avec délicatesse le monarque dont il prenait soin d'égayer les loisirs, et l'on comprendra sans peine comment Benserade, avec un talent qui n'avait rien de merveilleux, fut en si grande vogue, et fit, jusque dans sa vieillesse, les délices d'un règne si riche en grands génies. Deux ou trois seigneurs, quelque peu maltraités dans un divertissement composé à la gloire de Louis XIV et des principaux personnages de sa cour, n'auraient-ils pas eu mauvaise grâce de se plaindre d'une pointe d'esprit que le roi avait d'avance approuvée, qui était dans le goût de l'époque, et qui, enfin, avait été sanctionnée par un rire universel? Les saillies du critique trouvaient donc leur passe-port dans les flatteries du courtisan, et Benserade avait ainsi le privilége de tout dire.

Dans le *Ballet des Arts,* dansé en 1663, il adressa à mademoiselle de La Vallière, qui remplissait le rôle d'une bergère, ces vers pleins d'une allusion aussi gracieuse que délicate à son amour pour Louis XIV :

Non, sans doute, il n'est point de bergère si belle;
Pour elle, cependant, qui s'ose déclarer ?
La presse n'est pas grande à soupirer pour elle,
Quoiqu'elle soit si propre à faire soupirer.

Elle a dans ses beaux yeux une douce langueur;
Et bien qu'en apparence aucun n'en soit la cause,
Pour peu qu'il fût permis de fouiller dans son cœur,
On ne laisserait pas d'y trouver quelque chose.

Mais pourquoi là-dessus s'étendre davantage ?
Suffit qu'on ne saurait en dire trop de bien;
Et je ne pense pas que dans tout le village,
Il se rencontre un cœur mieux placé que le sien.

Ces quatrains et ceux que nous avons précédemment cités ne sont assurément pas d'une grande richesse de poésie ni d'une correction irréprochable ; mais, pour les apprécier comme il convient, il est indispensable de remarquer que tous ces ballets sont de véritables impromptu, composés dans un temps fixe, sur un sujet donné, sans autre ressource que l'imagination de l'auteur pour suppléer au défaut d'ensemble, et sans plus d'intrigue que dans une représentation de lanterne magique. L'esprit du poëte faisait seul tous les frais de ce genre de spectacle, et ce n'était que dans l'exhibition de son œuvre qu'il trouvait de puissants auxiliaires : la pompe et le grandiose de la mise en scène, la magnificence et la variété des costumes, le rang et le mérite des acteurs. Pour certains rôles enfin, ceux qu'avaient choisis le roi et la reine par exemple, Benserade se voyait réduit à la seule louange, et encore était-elle restreinte dans le caractère du personnage qu'il avait à peindre. Les vers suivants faits pour Louis XIV, qui, dans le *Ballet des Muses,* représentait un berger, prouveront avec quel bonheur le poëte triomphait de ces difficultés :

Il mène des troupeaux dont la bizarrerie
Quelquefois tire à gauche au lieu d'aller à droit.
Pour telle bergerie,
Jamais pasteur ne fut plus ferme et plus adroit.

Il pourrait de ce faix soulager sa pensée,
Mais il ne s'en veut pas reposer sur les siens ;
La saison est passée
Où les bergers dormaient sur la foi de leurs chiens.

Paîssez, brebis, pendant qu'il s'apprête à détruire
Avec tant de vigueur tous les loups, s'il en vient,
Et laissez-vous conduire
A qui sait mieux que vous tout ce qui vous convient.

Ces *divertissements,* au nombre de vingt-quatre, ont tous, indépendamment de cette inimitable galanterie qui était le propre de l'esprit de Benserade, un certain cachet de finesse si naturelle, et un parfum de bon ton si exquis pour le temps, que l'on comprend aisément que le commerce du grand monde était pour l'auteur d'un secours plus utile que le travail et l'étude. L'art avec lequel il pei-

gnait d'un même trait le double caractère du personnage et de l'acteur était une sorte de secret qui ne lui avait été révélé par personne, et que nul autre après lui ne posséda jamais. En 1664, pourtant, il fut dansé, sur le petit théâtre du Palais-Royal, un ballet ayant pour titre *les Amours déguisés*, dont le président de Périgny, alors lecteur du roi, avait composé le sujet et les vers; mais, bien qu'il fût accueilli avec faveur, le peu de succès qu'il obtint ne fit qu'ajouter à la vogue de notre poëte; aussi Benserade, ivre de ce nouveau triomphe, ne put-il s'empêcher de le témoigner sur-le-champ par cet impromptu de quatre vers qu'il fit remettre à son rival :

Ami lecteur, ou président; n'importe :
La mascarade est belle, et vous l'entendez bien;
Vos Amours déguisés le sont de telle sorte,
Que le diable n'y connaît rien.

Le président, vivement blessé dans son amour-propre d'auteur, renvoya de suite à Benserade son épigramme ainsi retournée :

Méchant plaisant, ou poëte; n'importe :
La mascarade est belle, et la cour l'entend bien;
Mais pour les gens de votre sorte,
On est ravi qu'ils n'y connaissent rien.

Après cette riposte, chacun d'eux resta convaincu qu'il avait les rieurs de son côté, et l'affaire n'eut pas de suites.

Dans une autre circonstance, Molière, irrité contre Benserade qui avait tourné en ridicule quelques vers d'un ballet dont cet habile comédien était l'auteur, tira de lui une tout autre vengeance : il fit pour le roi, qui représentait Neptune dans une fête, des vers du style et du goût de ceux de Benserade, et il ne les avoua point d'abord; mais, par prudence, il prévint de sa ruse Louis XIV. La cour, attribuant ces vers à son poëte favori, les applaudit avec chaleur, et Benserade recevait comme un tribut légitime tous les compliments, quand Molière annonça hautement que les vers étaient de lui.

Le cardinal Mazarin partageait l'engouement de la cour pour les ballets de Benserade; et un jour qu'il assistait au coucher du roi, il lui arriva de dire, pour donner une idée favorable des couronnes

poétiques qu'il prétendait avoir lui-même conquises dans sa jeunesse, que ses vers italiens, qu'il avait vus si bien accueillis à la cour de Rome, avaient pour la finesse et la galanterie beaucoup de ressemblance avec ceux du poëte français. Benserade, auquel ce mot flatteur fut bientôt rapporté, courut en toute hâte chez le cardinal, pénétra, malgré ses gens, dans son appartement où il le trouva couché, et, se jetant à genoux au chevet de son lit, il lui fit les plus grands éloges de ses vers italiens qu'il ne connaissait pas, et que d'ailleurs il n'aurait pu comprendre; puis il lui exprima, avec une effusion enthousiaste, sa joie et sa vive reconnaissance de l'honneur infini qu'il lui avait fait en daignant se comparer à lui. Mazarin, qui pour les éloges avait l'oreille italienne, se réveilla au bruit de cette chaleureuse démonstration, rit beaucoup de la saillie, et se rendormit satisfait. Le lendemain Benserade recevait de l'éminence une première gratification de 2,000 livres, et, plus tard, il dut à sa protection une rente de mille écus sur l'abbaye de Saint-Éloi, et plusieurs autres pensions sur des bénéfices, qui portèrent en peu de temps le revenu du poëte de cour à plus de 12,000 livres, si l'on en croit certains auteurs.

Cependant les documents précis dans lesquels nous avons dû glaner les éléments de cette notice nous autorisent à croire que, si le cardinal honora Benserade d'une bienveillance particulière, il ne se montra pas aussi généreux en sa faveur que le poëte l'avait espéré. La pièce de vers dont nous allons citer quelques strophes, parce qu'elles peignent bien le caractère et les habitudes de Benserade, en est une preuve convaincante. Cette boutade, dans laquelle il se plaint de ce qu'on le prive du logement dont le roi l'avait gratifié, pour le mettre à la disposition de l'un des palefreniers de la cour, a pour titre : *Plainte du cheval Pégase aux chevaux de la petite écurie, qui le veulent déloger de son galetas des Tuileries.*

. . . .

Croyez-vous que mes droits soient moindres que les vôtres?
Sommes-nous pas chevaux les uns comme les autres?
Je suis par-dessus vous et ne m'en prévaux pas :
Les qualités que j'ai sont moins matérielles;
Et quand ce ne serait qu'à cause de mes ailes,
Je dois loger en haut si vous logez en bas.

Ne nous reprochons rien : vous portez le monarque,
Et pour vous en effet c'est une illustre marque ;
Mais, à n'en point mentir, mon sort est aussi bon :
Vous marchez terre à terre en des routes connues,
Moi d'un rapide vol je traverse les nues,
Et porte dans le ciel sa louange et son nom.

Combien j'ai vu de fois naître et mourir les roses,
Depuis que je lui vais querir les belles choses
Dont il veut chaque hiver enrichir son ballet !
Et quand j'ai comme il faut galopé pour sa gloire,
Pour une pauvre fois qu'on m'aura mené boire,
Tout le reste du temps on me laisse au filet.

Jules*, qui pour l'État se donne tant de peine,
Voulut aussi régler mon foin et mon aveine.
Lui-même descendit jusqu'à ce dernier soin ;
Mais il prit par malheur un râtelier pour l'autre,
Et, quittant un pays aussi doux que le nôtre,
Partit et me laissa sans aveine et sans foin.

Je n'aurais maintenant pauvreté ni tristesse,
N'était qu'un bon coureur me passant de vitesse,
A pris ma portion que je lui vois manger ;
Dedans la paille fraîche il se vautre, il s'y plonge,
Couche sur ma litière, et tandis qu'il me ronge,
Malheureux, je n'ai rien que mon frein à ronger !

Le cardinal lui avait laissé, en mourant, une pension de 2,000 livres sur l'évêché de Mendes ; mais Seronni, qui en était titulaire, venant à perdre, par suite de la mort de la reine-mère, sa charge de premier aumônier, pour le payement de laquelle il avait emprunté une somme considérable, se trouva hors d'état de payer régulièrement ses pensionnaires, et fit surtout attendre Benserade, qui, moins accom-

* Benserade désignait toujours le cardinal Mazarin par son prénom (*Jules*). Il fait, dans cette strophe, allusion à la mort du ministre qui arriva en l'année 1661, puisque dans les vers précédents il parle des nombreux ballets qu'il a déjà faits pour le roi, et qu'il n'en avait été dansé qu'un avant la rentrée définitive du cardinal à la cour, en 1653. — Benserade, lorsqu'il fit la *Plainte du cheval Pégase*, vers l'an 1668, avait environ cinquante-six ans ; on connaissait alors une dizaine de ses ballets. Le dernier qu'il avait fait, intitulé le *Triomphe de l'Amour*, fut dansé à Saint-Germain en 1681.

modant que lorsqu'il s'était agi de l'héritage grevé de son père, résolut cette fois de plaider, et gagna son procès. Voici à ce sujet une anecdote qui doit tout naturellement trouver ici sa place.

Benserade ayant, un jour qu'il faisait très-chaud, rencontré dans la cour du vieux château de Saint-Germain l'évêque de Seronni, et s'étant plaint d'être fort altéré, ce prélat, qui connaissait le glacier du roi, Italien comme lui, fit apporter au poëte un grand verre d'eau glacée qu'il but avec un extrême plaisir; mais lorsque l'évêque attendait un remercîment, Benserade, à qui la reconnaissance n'avait pas fait oublier le terme échu de sa pension, lui dit : « Ce n'est pas tout, monseigneur; vous m'avez guéri de la soif, il faut maintenant que vous songiez, s'il vous plaît, à me guérir de la faim. » Et la contrainte suivit de près la menace; il se joignit à deux autres créanciers de l'évêque, afin de presser, à frais communs, le payement de leurs pensions, et le prélat fut condamné. Leur association judiciaire ayant eu lieu à l'époque où l'Angleterre, la Suède et la Hollande se liguèrent contre la France, emprunta son nom à cette ligue, et fut plaisamment qualifiée de *triple alliance*.

Benserade, outre ses pensions, recevait souvent de Louis XIV des dons inattendus. Voici, à ce propos, un trait assez original.

Un jour, un premier valet de chambre du roi se présenta dans la chambre du poëte dont il était l'ami particulier, et, le voyant au lit, il l'aborda avec un visage fort sérieux, et lui dit : « Monsieur, je voudrais avoir de meilleures nouvelles à vous apporter, mais il faut rassembler tout votre courage, et obéir à Sa Majesté.... » Benserade qui, fort surpris de ces paroles et du ton avec lequel elles étaient prononcées, crut qu'il s'agissait pour le moins d'un ordre d'exil, se mit quelques instants l'esprit à la torture pour deviner le motif de sa disgrâce, puis il dit, en se retournant vivement : « Ah! ce sera quelqu'un qui, blessé par une épigramme de mes ballets, m'aura desservi!... Je n'ai cependant eu d'autre but que de divertir le roi... Enfin, monsieur, qu'y a-t-il? Je suis résigné; que faut-il que je fasse? — Il faut, répliqua l'envoyé, que vous preniez ce que je vous apporte et que vous vous en contentiez; car le roi, qui avait promis de vous donner ce qu'il gagnerait au jeu hier au soir, n'a gagné que 300 pistoles, et les voilà!... » Benserade, encore mal éveillé, ou se croyant le jouet d'une

douce illusion, se frotta les yeux du revers de sa main gauche, tandis que de la droite il palpait le sac d'or posé sur sa table, et, pour plus de certitude, il allait compter la somme, lorsque le valet de chambre se levant, lui dit : « Oh ! ce serait trop long, monsieur ; je suis de quartier, mon service m'appelle... » A ces mots, le poëte bondit de son lit, et sans abandonner le précieux sac, il se jeta au cou de son ami, et l'accompagna ainsi jusqu'à la porte de son appartement, en s'excusant sur ce que son état ne lui permettait pas de le reconduire plus loin.

C'est probablement à quelques surprises du même genre qu'il faisait allusion dans les deux derniers vers de cette strophe de la *Plainte de Pégase*, où il est question de son appartement :

C'est d'une si tranquille et si riante place,
Presque à moitié chemin du ciel et du Parnasse,
Que je *sais mépriser tout l'or* de ces bas lieux :
Là s'égaye en repos ma libre fantaisie,
Vivant là d'un air pur et d'un peu d'ambroisie
Qui tombe quelquefois de la table des dieux.

Pour tomber chez Benserade, l'*ambroisie* s'était cette fois transformée en cet or qu'il *savait mépriser*, et le poëte ne l'en avait pas moins bien reçue ; mais elle aurait pu prendre une forme plus *méprisable* encore sans courir la chance d'essuyer un refus. Il serait inutile d'en chercher la preuve ailleurs que dans ces stances adressées à une dame qui avait offert à Benserade *une voie de bois :*

Pendant ce froid cuisant vous me comblez de joie,
De me vouloir ainsi parer de sa rigueur ;
Et, quand je suis sans bois, m'en promettre une voie,
C'est une douce voie à me gagner le cœur.

Pour un si grand bienfait dont je m'efforce d'être
Reconnaissant vers vous autant que je le puis,
J'en userai des mieux, et ferai bien connaître
De quel bois je me chauffe et quel homme je suis.

La poésie de ces stances est à la hauteur du sujet qui les inspire ; et, pour être vrai, nous sommes forcé de convenir que bon nombre

des vers de Benserade sont d'une assez pauvre facture. Cependant il en est peu qui ne renferment une pensée gracieuse et spirituelle.

Ce fut notre poëte qui composa presque toutes les *chansons* sur lesquelles le célèbre Lambert mit des airs qui eurent tant de vogue. Il fut aussi chargé par mademoiselle de La Vallière de sa correspondance amoureuse avec Louis XIV. Toute la cour enfin fut partagée, en 1651, sur le sonnet de *Job* dont il était l'auteur, et sur celui d'*Uranie,* composé par Voiture. Les partisans du sonnet de Benserade, qui avaient à leur tête le prince de Conti, furent appelés *jobelins,* et ceux de Voiture, les *uranins,* eurent pour chef la sœur du prince, madame de Longueville. Ces deux sonnets, qui firent alors beaucoup plus de bruit qu'ils ne valent, sont trop connus pour qu'il soit besoin de les mettre ici en présence; nous nous contenterons donc de citer celui de Benserade, qui, selon nous, mérita la préférence.

Ce sonnet fut envoyé à une dame en même temps qu'une paraphrase des souffrances de Job, par le même auteur.

Job, de mille tourments atteint,
Vous rendra sa douleur connue,
Et raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez point émue.

Vous verrez sa misère nue,
Il s'est lui-même ici dépeint:
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

S'il souffrit des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla:
J'en connais de plus misérables.

Benserade a fait un grand nombre de *sonnets*, de *stances*, d'*épigrammes*, de *madrigaux* et de pièces fugitives, remarquables pour l'esprit, mais presque toutes d'une versification aussi faible qu'incorrecte. Il mit en rondeaux, par ordre du roi, et pour l'usage du dau-

phin, les *Métamorphoses d'Ovide;* mais ce travail, ou plutôt ce tour de force, que ses meilleurs amis lui conseillèrent vainement de ne pas entreprendre, fut perdu pour sa gloire. Rien ne fut négligé pour décorer ce livre de tout le luxe typographique du temps; il fut imprimé au Louvre sur le plus beau papier qui se fabriquât, et orné de magnifiques gravures pour l'exécution desquelles le roi donna mille louis; mais, malgré tant de soins et de frais, l'épigramme et le ridicule firent prompte justice de cet ouvrage, dont voici un extrait, choisi comme l'un des moins faibles sur plus de deux cent trente. Ce rondeau a pour sujet et pour titre *Pandore.*

Dans une boîte un trésor odieux
Fut renfermé par le vouloir des dieux,
Pandore en fut seule dépositaire;
Ce n'était pas une beauté vulgaire,
Les premiers cœurs cédèrent à ses yeux.

Ayant en main ce bijou précieux,
Elle s'alla promener en tous lieux;
Quand on est belle on ne demeure guère
Dans une boîte.

Quelqu'un lui plut, ce quelqu'un curieux
Ouvrit enfin ce qu'elle aimait le mieux:
Il n'en sortit que peine et que misère
Dont les humains, hélas! n'avaient que faire;
Et ce fut là ce qui nous vint des cieux,
Dans une boîte.

Les rondeaux de Benserade eurent pour partisans les plus hauts personnages de la cour, ce qui ne peut s'expliquer autrement que par le mauvais goût qui régnait alors; mais le sévère Boileau les flétrit hautement de son juste mépris; et Chapelle, à qui l'auteur avait envoyé un exemplaire de son ouvrage, lui répondit par ce rondeau qui vaut seul tous ceux que Benserade avait faits :

A la fontaine où s'enivrent Boileau,
Le grand Corneille et le sacré troupeau
De ces auteurs que l'on ne trouve guère,
Un bon rimeur doit boire à pleine aiguière,
S'il veut donner un bon tour au rondeau.

Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,
Cher Benserade, il faut te satisfaire;
T'en écrire un... hé! c'est porter de l'eau
A la fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire;
Mais, quant à moi, je trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine.

Des auteurs d'un esprit plus étroit que celui de notre poëte auraient peut-être gardé rancune à La Fontaine de ce que son nom avait servi de pointe à cette sanglante épigramme; mais lui, qui ne manqua pas d'attribuer aux seules exigences du rondeau l'emploi de ce nom dans la pièce, loin d'en témoigner la moindre amertume, appuya chaleureusement l'illustre fabuliste, quand on le proposa pour remplir une place vacante à l'Académie française, dont lui, Benserade, faisait depuis longtemps partie; et comme le candidat avait pour opposant acharné un académicien qui, faisant allusion aux ouvrages libres de La Fontaine, ne cessait de dire : «Messieurs, il vous faut donc un Marot?...» Benserade, ennuyé de la répétition, lui cria: «Et à vous une marotte?...» Toute opposition cessant alors, La Fontaine fut admis, et il occupa le fauteuil resté vide à la mort du grand Colbert.

Benserade mit aussi en quatrains toutes les fables d'Ésope; et cette entreprise, qui lui fut suggérée par le choix que le roi avait fait d'un certain nombre de ces fables pour orner le labyrinthe de Versailles, n'eut pas un succès plus légitime que les *Métamorphoses* en rondeaux. Nous n'en citerons qu'une des meilleures :

Pour son époux mourant une femme éperdue
Veut mourir; la Mort vient, et la femme pâlit :
«C'est pour lui, non pour moi, que vous êtes venue,
Lui dit-elle en tremblant; le voilà dans son lit.»

On attribue à Benserade un grand nombre de prétendus *bons mots* dont certains prouveraient, s'ils sont véritablement de lui, qu'il sacri-

fiait quelquefois la politesse et les convenances au désir de lancer une saillie.

Un jour qu'il dînait chez un évêque, le prélat s'étant excusé de ce qu'il n'avait pas de marée, Benserade répondit, en regardant la belle-sœur de son hôte qui avait la lèvre ombragée d'une moustache assez épaisse : « Eh! de quoi s'inquiète-t-on? nous aurons toujours une barbue. »

Dans une autre circonstance, il se trouva placé, dans un salon, à côté d'une demoiselle qui avait une fort belle voix, mais l'haleine un peu forte. Cette demoiselle chanta; et Benserade à qui l'on demandait ce qu'il en pensait, répondit : « Les paroles sont très-belles, mais l'air n'en vaut rien. »

Quelqu'un ayant dit qu'une veuve fort âgée et fort riche était morte il y avait deux jours, « Quel dommage! dit-il; avant-hier c'était un bon parti. »

Un des amis de Benserade lui apprenant que M. de Mercœur, père du duc de Vendôme, venait d'être reçu au collége des cardinaux. « C'est le premier, répondit-il, où il soit jamais entré. »

Un jour qu'il était en discussion avec un personnage éminent qui lui répliquait avec un peu d'aigreur, on apporta à ce personnage le bonnet de cardinal; ce que voyant le poëte, il s'écria : « Parbleu, j'étais bien fou de quereller avec un homme qui avait la tête si près du bonnet. »

Benserade était prodigue de ces jeux de mots et de ces pointes, quand il trouvait l'occasion de les jeter à propos; mais il faisait lui-même peu de cas de ce genre d'esprit, car, dans un de ses ballets, il dit, à propos de Jupiter représenté par un des seigneurs de la cour :

> Jupiter descend même à la turlupinade;
> Chez les pauvres mortels on ne va pas plus bas.

Dans ses dernières années, Benserade, dégoûté de la cour, se retira à Gentilly, où il s'occupa à traduire presque tous les psaumes et à composer quelques ouvrages de piété qui, lus par fragments à l'Académie, n'y obtinrent que des éloges de politesse et n'ont jamais été publiés. Son seul amusement était de cultiver son jardin et d'orner les murs de sa retraite d'inscriptions en vers « qui, dit Voltaire dans

son *Siècle de Louis XIV*, valaient bien ses autres ouvrages et méritaient d'être recueillies. » On y lisait, en entrant, ces quatre vers :

Adieu, fortune, honneurs ; adieu, vous et les vôtres,
Je viens ici vous oublier :
Adieu, toi-même, Amour, bien plus que tous les autres
Difficile à congédier.

Cet homme célèbre, dont la jeunesse et l'âge mûr n'avaient éte remplis que de dissipation, de galanterie et de plaisirs, montra dans sa vieillesse une piété fervente et une résignation exemplaire. En proie à cette terrible maladie de la pierre contre laquelle on ne connaissait alors d'autre remède que la taille, il conserva jusqu'à ses derniers instants, malgré d'atroces souffrances, une lucidité d'esprit inaltérable, et périt victime de l'ignorance d'un chirurgien qui, voulant, avant de l'opérer, pratiquer une saignée de précaution, lui coupa l'artère, et au lieu d'y porter remède, l'abandonna et s'enfuit.

Benserade mourut à Paris, le 19 octobre 1691, à l'âge de soixante et dix-huit ans, et fut vivement regretté de toute la cour.

Le poëte Senecé composa, pour mettre au bas de son portrait, ces six vers qui résument parfaitement son caractère, ses mœurs et sa vie :

Ce bel esprit eut trois talents divers,
Qui trouveront l'avenir peu crédule :
De plaisanter les grands, il ne fit point scrupule,
Sans qu'ils le prissent de travers,
Il fut vieux et galant sans être ridicule,
Et s'enrichit à composer des vers.

J.-F. DESTIGNY (de Caen).

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. Les oeuvres de monsieur de Benserade. Paris, Charles de Sercy, 2 vol. in-12, 1697.

II. Les mêmes, suivant la copie. Paris, Charles de Sercy, 2 vol. in-12, 1698.

III. Les Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, imprimées et enrichies de figures par ordre de Sa Majesté, dédiées à monseigneur le dauphin. Paris, de l'imprimerie royale, grand in-4°, 1676.

IV. Les mêmes, petit in-4° avec figures, suivant la copie. Paris, de l'imprimerie royale, 1697.

V. Les mêmes, in-18, sans figures. Paris, de l'imprimerie royale, 1677.

VI. Théatre. Paris, 1636-42, six pièces in-4°, dont voici les titres : Cléopatre, la Mort d'Achille et la dispute de ses armes, Iphis et Iante, Méléagre, Gustave, ou l'Heureuse ambition, la Pucelle d'Orléans.

Il n'est pas certain que cette dernière pièce soit de Benserade.

VII. Fables d'Ésope en quatrains, dont il y en a une partie au labyrinthe de Versailles. Paris, Sébastien Marbre-Cramoisy, in-12, avec figures, 1678.

VIII. Les mêmes. Paris, chez Jean-Baptiste Langlais, in-12, avec figures, 1688.

On trouve des poésies de Benserade dans les recueils suivants :

I. Recueil des plus belles pièces des poètes français. Amsterdam, Georges Gallet, 1692, 5 vol. in-12 (attribué à Fontenelle).

II. Bibliothèque poétique. Paris, Briasson, 1746, 4 vol. in-8° (par Le Fort de la Morinière).

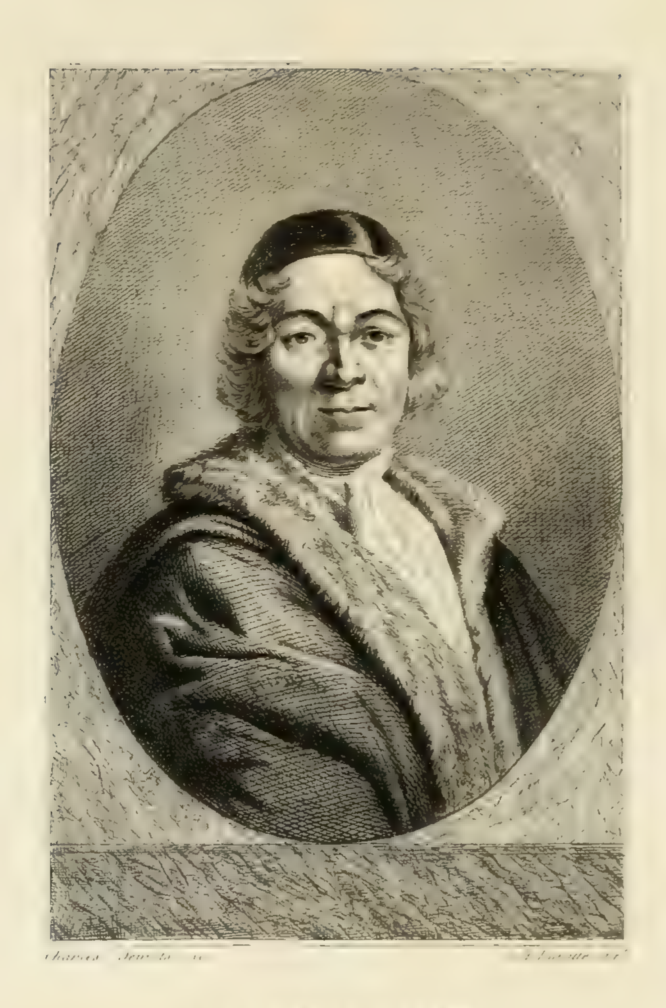
III. Annales poétiques, ou Almanach des Muses, 40 vol. in-18. Paris, Delalain.

IV. Recueil de poésies chrétiennes et diverses, par M. de La Fontaine. Paris, Jean Couserot, 2 vol. in-12, 1682.

V. Poésies choisies. Charles de Sercy, 5 vol. in-18 (imprimées à Rouen), 1660.

VI. Poètes français, ou Choix de poésies des auteurs du second et du troisième ordre, des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, par J.-B.-J. Champagnac, 6 vol. in-8°. Paris, Menard et Desenne fils, 1825, etc. etc. etc.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.



ST EVREMONT

SAINT-ÉVREMONT.

Charles Marguetel de Saint-Denis, seigneur de Saint-Évremont, naquit à Saint-Denis le Guast, arrondissement de Coutances, le 1er avril 1613. Envoyé à Paris chez les jésuites, il y fit d'excellentes humanités. On le destinait à la magistrature, mais, préférant ce qu'on appelait alors la carrière de l'honneur à celle du palais, si honorable que fût celle-ci, dès l'âge de seize ans il était entré au service comme enseigne, et, fort déjà dans l'art de la brette, il faisait parler dans toutes les salles d'armes de *la botte de Saint-Evremont.*

Soldat intrépide sur le champ de bataille, littérateur et philosophe sous sa tente, il se reposait du tumulte des camps au sein de la méditation.

Lieutenant des gardes du duc d'Enghien, bravant en toute occasion le feu de l'ennemi, à *Rocroi*, à *Fribourg*, à *Nordlingen*, où il fut dangereusement blessé, Saint-Évremont s'était mis dans l'intimité du général, mais il ne savait pas, ou il avait oublié, qu'il ne faut jamais jouer avec les princes. Il devait la faveur du duc à son esprit contre les autres, son esprit contre le duc la lui fit perdre : il fut destitué de son grade. C'était en 1648.

Sous la Fronde, il fut et se montra l'un des plus zélés partisans du roi. Ni son épée ni ses épigrammes ne manquèrent à la cause qu'il soutenait ; il poursuivit même de ses sarcasmes le duc de Longueville

jusqu'en sa terre de Normandie, où il s'était honteusement retiré. Le cardinal de Mazarin, fin juge en fait d'hommes s'il en fut, conféra à Saint-Évremont le grade de maréchal de camp avec une pension de 3,000 livres. C'était une récompense à côté de la leçon. Malheureusement pour lui, le poëte, dans son humeur caustique, oublia bientôt l'une et l'autre. Il fit au cardinal Mazarin ce qu'il avait fait au duc d'Enghien, et un bon mot contre le ministre lui valut trois mois de Bastille. Ce pauvre Saint-Évremont aurait bien dû savoir que Mazarin ne permettait de chanter qu'au peuple, qui payait. Toutefois il rentra en grâce, et Mazarin, qui en définitive aimait mieux l'avoir pour auxiliaire que pour ennemi, le choisit comme *secrétaire*, alors qu'il allait dans les Pyrénées essayer de conclure le traité de 1659.

Une lettre que Saint-Évremont écrivit alors au maréchal de Créqui[1] donna sujet à Colbert de le représenter auprès de Louis XIV comme un criminel d'État, et d'obtenir l'ordre de le faire réembastiller. Prévenu à temps par un avis officieux, Saint-Évremont se retira en Normandie, où il croyait échapper à la rancune du grand Colbert, le fougueux gouvernant qui ne reconnaissait à lui que ce qui était pour lui, qui d'un mot jetait hors la loi tout honnête homme résolu contre son insupportable morgue.

Forcé de quitter la terre natale, Saint-Évremont prit le chemin de la Hollande, qu'il dut bientôt quitter pour se réfugier en Angleterre. Sur cette seconde terre d'exil, il trouva du moins de nobles compensations

[1] De cette lettre, qu'on peut lire en entier dans les œuvres de Saint-Évremont, sous le titre : *Lettre à M. le marquis de Créquy sur la paix des Pyrénées*, nous n'extrayons que ces quelques lignes, qui nous paraissent ajouter un trait caractéristique à la physionomie politique du successeur de Richelieu :

« J'ai trouvé, dit Saint-Évremont, qu'aux affaires particulières, M. le cardinal était « plein de difficultés, de dissimulations, d'artifices avec ses meilleurs amis; dans les trai- « tés publics, avec nos ennemis mêmes, confiant, sincère, homme de parole, comme s'il eût « voulu se justifier aux étrangers de la réputation où il était parmi nous, et rejeter les vices « de son naturel sur les défauts de notre nation. »

Plus haut il dit : « Comme le plus grand mérite du chrétien est de pardonner à ses enne- « mis, et que le châtiment de ceux qu'on aime est l'effet de l'amitié la plus tendre, M. le « cardinal a pardonné aux Espagnols pour châtier les Français; en effet, etc... »

Cette lettre avait été écrite par Saint-Évremont dans l'intimité, et c'est à son insu qu'elle fut rendue publique, et qu'elle devint la cause de sa disgrâce.

aux terribles tracasseries du gouvernement de Colbert. Là, de promptes et intelligentes sympathies accueillirent au seuil le poëte chassé de sa maison. Là, le proscrit de Louis XIV sut se concilier les bonnes grâces de Charles II. L'ennemi de Colbert y fut l'ami de Buckingham... Et qu'il dut bien vite oublier les pédantesques avenues de Versailles, sous les bosquets inspirateurs d'Hamilton !...

Non-seulement il supportait patiemment, mais il en était à bénir son exil, quand une maladie de langueur le força de repasser en Hollande, où l'attendaient de nouvelles preuves d'attachement et de générosité, de la part des trois plus grands hommes de ce royaume : Spinosa, Vossius et le prince d'Orange (depuis Guillaume III). Il fut bientôt rappelé en Angleterre par Charles II, qui voulait le fixer à sa cour ; mais la mort de ce prince (1685) le priva non-seulement d'un protecteur, mais d'une modique pension qui le faisait vivre sur le sol britannique, et que le roi Jacques II ne voulut pas maintenir, parce que son prédécesseur l'avait constituée, peut-être, ce qui n'empêcha pas Saint-Évremont de pâtir cruellement de ce retrait royal, jusqu'à ce que la révolution de 1688 vînt lui rendre sa pension en mettant sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III, ce même prince d'Orange, qui, plus heureux mille fois qu'un des ducs d'Orléans, put dire à Saint-Évremont : « Guillaume n'a pas oublié l'ami du prince d'Orange. »

Louis XIV, en 1689, daigna lui octroyer la permission de revenir en France ; mais comme il était homme autant de cœur que d'esprit, il refusa ; préférant, dit-il, mourir dans un pays où l'on était accoutumé à sa loupe et à ses cheveux blancs. En effet, il lui était survenu une loupe dont son portrait indique la place, et trente ans d'exil avaient passé sur cette noble tête.

Saint-Évremont conserva jusqu'à la fin les heureuses qualités que lui avait départies la nature : mémoire, esprit et jugement. Et pour nous servir d'une expression normande, il mourut le cœur vert... A la demande qui lui fut faite à ses derniers instants, s'il ne se sentait pas le besoin de se réconcilier : « De tout mon cœur, répondit-il, je voudrais me réconcilier avec l'appétit, et je n'en veux à quoi que ce soit au monde, sinon à mon estomac, qui depuis huit jours fait rès-mal ses fonctions. »

Qu'on n'induise point de là, comme a voulu le faire croire Voltaire, que Saint-Évremont devait être rangé parmi les incrédules : il eut toujours pour principe de respecter la religion ; son testament commence par ces mots : « J'implore la miséricorde de Dieu et remets mon âme entre ses mains. »

Il est vrai que l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, qui dans toute circonstance ne craignait guère de se contredire, fut plus tard le premier à retirer l'imputation dont il avait d'abord essayé de flétrir Saint-Évremont. « On a donné, dit-il, quelques ouvrages contre le christianisme, sous le nom de Saint-Évremont ; mais aucun n'est de lui ; ceux qui l'ont appelé athéiste sont d'infâmes calomniateurs, etc... » (*Lettre sur les Français accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne.*)

Il n'est pas besoin, du reste, de la rétractation du fluctueux despote de Ferney pour placer Saint-Évremont sous son vrai point de vue moral. Laissons-le se peindre lui-même.

« Je suis un philosophe également éloigné du superstitieux et de « l'impie ; un voluptueux qui n'ai pas moins d'aversion pour la dé« bauche que d'inclination pour les plaisirs ; un homme qui n'ai jamais « senti la nécessité, qui n'ai jamais connu l'abondance. Je vis dans « une condition méprisée de ceux qui ont tout, enviée de ceux qui « n'ont rien, goûtée de ceux qui font consister leur bonheur dans leur « raison. Jeune, j'ai haï la dissipation, persuadé qu'il fallait du bien « pour les commodités d'une longue vie. Vieux, j'ai eu de la peine à « souffrir l'économie, croyant que la nécessité est peu à craindre « quand on a peu de temps à être misérable. Je me loue de la nature, « je ne me plains point de la fortune. Je déteste le crime, je souffre « les fautes, je plains le malheur, etc... » L'auteur de *Mahomet*, qui osa dédier sa tragédie au pape, n'eût jamais osé en dire autant de lui-même.

Encore une profession de foi de Saint-Évremont :

De justice et de charité
Beaucoup plus que de pénitence
Il composa sa piété,
Mettant en Dieu sa confiance ;

Espérant tout de sa bonté,
Dans le sein de la Providence
Il trouva son repos et sa félicité.

Saint-Évremont mourut le 9 septembre 1703, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster, parmi les rois et les plus illustres personnages de l'Angleterre. Le marbre qui couvre sa tombe est surmonté de son buste, sous lequel on lit cette inscription :

Carolus de Saint-Denis, Dominus de Saint-Evremont,
Nobili genere in Normannia ortus,
A prima juventute
Militiæ nomen dedit,
Et per varia munera
Ad castrorum marescalli gradum evectus.
Condæo, Turennio
Aliisque claris belli ducibus,
Fidem suam et fortitudinem
Non semel probavit.
Relicta patria, Hollandiam,
Deindè, a Carolo II accitus, Angliam
Venit.
Philosophiam et humaniores litteras
Feliciter excoluit :
Gallicam linguam
Cum soluta, tum numeris astrictà oratione,
Expolivit, adornavit, locupletavit.
Apud potentiss. Angliæ reges benevolentiam et favorem,
Apud regni proceres gratiam et familiaritatem,
Apud omnes laudem et applausum
Meruit.
Nonaginta annis major obiit,
Die IX septembris M. DCCIII.
Viro clarissimo
Inter præstantiores
Ævi sui scriptores,
Semper memorando
Amici mœrentes.
P. P.

« Charles de Saint-Denis, seigneur de Saint-Évremont, issu d'une « noble famille de Normandie, se consacra dès sa première jeunesse « à la profession des armes, et de grade en grade parvint à celui de « maréchal de camp. Sous Condé, sous Turenne, et sous d'autres « grands généraux, il fit toujours preuve de courage et de dévoue- « ment. Forcé de fuir sa patrie, il vint en Hollande, et de là en Angle- « terre, où l'appelait Charles II. — Il cultiva avec un égal bonheur la « philosophie et les belles-lettres. Dans sa prose comme dans ses « vers, il sut, en la châtiant, embellir et augmenter la langue fran- « çaise. Il se concilia la bienveillance et la faveur des plus puissants « rois de l'Angleterre. Les héritiers du trône le comblèrent de leurs « bonnes grâces et l'admirent dans leur intimité. Il mérita les éloges « et conquit le suffrage de tous. Il mourut le 9 septembre 1703, âgé « de plus de quatre-vingt-dix ans. A l'homme célèbre entre les plus « célèbres, ses contemporains littérateurs, ses amis en deuil ont élevé « ce monument pour immortaliser sa mémoire [1]. »

Il est temps d'aborder l'examen des œuvres littéraires de Saint-Évremont, et avant de porter notre jugement, signalons en quelques lignes historiques celui de ses contemporains.

« Les premiers ouvrages qui parurent de Saint-Évremont furent « si bien reçus du public, que les libraires commencèrent dès lors à « lui attribuer plusieurs pièces auxquelles il n'avait aucune part. De- « puis ce temps-là il ne s'est point fait, tant en France qu'en Hol- « lande, d'éditions de ses œuvres où l'on n'ait ajouté des pièces sup- « posées : il s'est même trouvé des auteurs qui, voulant donner « cours à leurs productions, ou vendre mieux leurs copies, ont cru « que le nom de Saint-Évremont en relèverait le prix et les ferait « recevoir plus favorablement... »

Le libraire Barbin payait les auteurs pour lui faire du Saint-Évremont. Ses productions capitales sont sans contredit ses *Observations sur Salluste et sur Tacite* et *sur les divers génies du peuple romain*, son *Jugement sur Sénèque*, *Plutarque et Pétrone*, son *Parallèle entre*

[1] Jamais homme au monde n'obtint sur une terre étrangère de plus larges éloges, de plus touchants regrets. Honneur alors à la nation qui déposait ses vieilles haines sur une illustre tombe, de quelque part qu'elle lui vint...

(*Note du Trad.*)

Alexandre et César. En un mot, tout ce qu'il a écrit sur la politique et la littérature antiques est un modèle de tact dans l'observation et de force précise dans le résumé.

Il écrivait aussi facilement en prose qu'en vers, et partant, aussi capricieusement dans un genre que dans l'autre; aujourd'hui poëte, demain prosateur, interrompant une dissertation philosophique pour un madrigal, mêlant à la satire les bouquets à Chloris, à sa critique sur la cour et le peuple son opinion sur les femmes ou ses réflexions sur la vieillesse. Partout et nulle part... Essayons de le suivre, et voyons d'abord le poëte. Son coup d'essai, ou à peu près, fut une satire qu'il écrivit contre l'Académie française, alors dans son enfance. Cette pièce prit plus tard le titre de *Comédie des académiciens pour la réformation de la langue française*. On y remarque à profusion des traits d'une ironie mordante et d'une critique spirituelle. L'auteur termine ainsi sa revue des immortels de l'époque. Il fait parler l'un d'eux au corps académique réuni :

Grâce à Dieu, compagnons, la divine assemblée
A si bien travaillé que la langue est réglée :
Nous avons retranché ces durs et rudes mots
Qui semblaient introduits par les barbares Goths.
Et s'il en reste aucun en faveur de l'usage,
Il fera désormais un méchant personnage.
Or, qui fit l'important, déchu de tous honneurs,
Ne pourra plus servir qu'à de vieux raisonneurs.
Combien que, *pource que*, font un son incommode,
Et *d'autant* et *parfois* ne sont plus à la mode.
Il conste, il nous appert, sont termes de barreau,
Mais le plaideur français aime un air plus nouveau.
Il appert était bon pour Cujas et Barthole;
Il conste ira trouver le parlement de Dôle.
. . . .
Aux stériles esprits, dans leur fade entretien,
On permet *à ravir*, lequel n'exprime rien;
Jadis est conservé par respect pour Malherbe.
. . . .
Il faudra modérer cet indiscret *pourquoi ?*
Et révérer le *car* pour l'intérêt du roi.

En toutes nations la coutume est bien forte,
On dira cependant : *Que l'on pousse la porte*[1].
Nous souffrons *néanmoins*, et, craignant le palais,
Nous laissons *nonobstant* en repos pour jamais.
Auteurs, mes compagnons, qui réglez le langage,
Avons-nous assez fait? En faut-il davantage?

Et sur l'assentiment unanime de l'assemblée, Desmaretz, son chancelier, s'écrie :

A ce divin arrêt, des arrêts le plus beau,
Je m'en vais tout à l'heure apposer le grand sceau.

Les académiciens de ce temps-là étaient MM. le chancelier Séguier, *protecteur* de l'Académie française ; — Serisay, directeur ; — Desmaretz, chancelier ; — Godeau, évêque de Grasse et Vence ; — Gombauld, — Habert, — Faret, — Boisrobert, — Silhon, — Colletet, — Baudouïn, — Gomberville, — Saint-Amant, — Colomby, — L'Estoile, — et Porchères-d'Arbaud. Nous serions presque tenté de croire, d'après la *Comédie* de Saint-Évremont, qu'il était en dépit de ne pas faire partie de cette *illustre* assemblée, mais nous abandonnons cette supposition en songeant à tout l'esprit qu'il avait.

Sa lettre sur les plaisirs, à M. le comte d'Olonne, est un modèle de douce philosophie, de sagesse socratique et de résignation épicurienne. Ainsi il dit : « La gloire, la fortune, les amours, les voluptés « bien entendues et bien menagées, sont de grands secours contre les « rigueurs de la nature, contre les misères attachées à notre vie. « Aussi la sagesse nous a été donnée principalement pour ménager « nos plaisirs ; toute considérable qu'elle est, on la trouve d'un faible « usage parmi les douleurs et dans les approches de la mort. »

Son jugement sur les sciences où peut s'appliquer un honnête homme se résume à ces deux lignes : « Qu'il n'est point de sciences « qui touchent particulièrement les honnêtes gens que la morale, la

[1] La docte assemblée prétendait qu'on ne fermait pas la porte, mais bien l'appartement ; qu'on devait dire : *poussez la porte* ou *fermez l'appartement*. Les immortels ont de tout temps eu de singuliers loisirs.

« politique et les belles-lettres. » Nous laissons à d'autres le soin de la controverse ; ce n'est pas notre affaire.

La comédie de *Sir Politick Would-be* n'est qu'une bouffonnerie prétentieuse, un examen critique sinon sans but, au moins sans portée. Nous ne la citons que pour mémoire.

Dans sa dissertation sur *la Vertu trop rigide*, nous trouvons cet argument, qui peut être livré à tous et pour tous : « Ceux à qui la raison « donne le repos que nous ôte la fantaisie, vivent exempts de beau« coup de maux, et sont en état de goûter les biens les plus véri« tables. Un homme élevé aux grandeurs qui fait trouver aux autres « leur fortune dans la sienne, joint un grand mérite à un grand bon« heur, et il n'est pas plus heureux par le bien qu'il possède que par « celui qu'il fait faire. Mais qui cherche son intérêt avec tout le « monde, et ne peut souffrir que personne le trouve avec lui, celui« là se rend indigne de toute société : il devrait être banni du com« merce des hommes. »

La lettre à madame la duchesse de Mazarin, sur l'amitié, renferme des réflexions pleines de sentiment et de justesse. L'auteur y juge ainsi les femmes : « Je me suis étonné cent fois de ce qu'on avait « voulu exclure les femmes du maniement des affaires ; car j'en trou« vais de plus éclairées et de plus capables que les hommes. J'ai « connu à la fin que cette exclusion ne venait point ni de la mali« gnité de l'envie, ni d'un sentiment particulier d'aucun intérêt ; ce « n'était point non plus par une méchante opinion que l'on eût de « leur esprit. C'était (et cela soit dit sans les offenser) par le peu de « sûreté que l'on trouvait en leur cœur faible, incertain, trop assu« jetti à la fragilité de leur nature. Telle qui gouvernerait sagement « un royaume aujourd'hui, se fera demain un maître à qui on ne « donnerait pas douze poules à gouverner. » « .... Une femme fort « spirituelle, mademoiselle de Lenclos, me disait un jour : Je rends « grâce à Dieu tous les soirs de mon esprit, et le prie tous les matins « de me préserver des sottises de mon cœur, etc... »

Et à propos de mademoiselle de Lenclos, avec laquelle Saint-Évremont entretenait une correspondance active, n'oublions pas ces vers que nous trouvons dans une de ses lettres :

Dans vos amours on vous trouvait légère,
En amitié toujours sûre et sincère;
Pour vos amants les humeurs de Vénus,
Pour vos amis les solides vertus.
Quand les premiers vous nommaient infidèle,
Et qu'asservis encore à votre loi,
Ils reprochaient une flamme nouvelle,
Les autres se louaient de votre bonne foi.
Tantôt c'était le naturel d'Hélène,
Ses goûts, comme tous ses appas;
Tantôt c'était la probité romaine,
C'était d'honneur la règle et le compas.

L'indulgente et sage nature
A formé l'âme de Ninon
De la volupté d'Épicure
Et de la vertu de Caton.

La duchesse de Mazarin, en se fixant en Angleterre, avait eu pour premier soin de réunir dans son hôtel la société de Londres la plus aimable et la mieux choisie sous le rapport de la science et de l'esprit. Saint-Evremont devait avoir et eut tout naturellement droit de cité dans cette nouvelle Athènes, toute surprise de se trouver transplantée sur le sol britannique. Là s'agitaient sans pédantisme les plus hautes questions de philosophie et d'histoire. Les dissertations n'y manquaient pas sur les ouvrages d'imagination, et elles inspirèrent à Saint-Évremont la plupart de ses écrits, tels que : *La Défense de quelques pièces du théâtre de Corneille* (il paraît que Corneille avait besoin d'être défendu dans ce temps-là), *Les Réflexions sur les tragédies et sur les comédies, française, espagnole, italienne et anglaise*; la *Comédie des opéras*.

Ses critiques sur le théâtre français surtout sont d'une incontestable vérité. « Nos pièces, dit-il, ne font pas une impression assez « forte; ce qui doit former de la pitié fait tout au plus de la tendresse, « l'émotion tient lieu du saisissement, l'étonnement de l'horreur; il « manque à nos sentiments quelque chose d'assez profond... » Que ne peut-il assister aux représentations des drames de notre époque! il

aurait sans doute regret d'avoir émis, toute juste qu'elle est, cette opinion, qu'il verrait si étrangement interprétée.

Dans sa dissertation sur l'opéra, il appelle ce genre « un travail bi-« zarre de poésie et de musique, où le poëte et le musicien, égale-« ment gênés l'un par l'autre, se donnent beaucoup de peine pour « faire un mauvais ouvrage. » Dans sa *Comédie des opéras*, il s'épuise en froides railleries sur ce spectacle, et il est au moins surprenant qu'un homme à la fois poëte et musicien condamne un genre qui eût dû lui offrir plus qu'à tout autre un ensemble d'impressions paisibles et de jouissances délicates.

Dans la fameuse querelle des anciens et des modernes soulevée dans les salons de la duchesse de Mazarin, Saint-Évremont ne contribua pas peu à faire décider la question en faveur des derniers, en soutenant la thèse entreprise par Perrault. Il reconnaît que celui-ci a mieux prouvé les défauts des anciens qu'il n'a établi l'avantage des modernes; mais, au lieu d'opposer aux génies de l'antiquité les esprits médiocres que Perrault met en avant, il a le bon esprit d'invoquer les noms de Corneille, de Despréaux, de Racine, de Bossuet, de La Fontaine, et la victoire lui reste. Mais, nous le répétons, les dimensions du champ de bataille se réduisaient aux salons de la duchesse de Mazarin, et la victoire est des plus contestables.

M. Silvestre ayant dit à Saint-Évremont que, puisqu'il ne voulait pas prendre la peine de revoir ses ouvrages, il devait du moins donner la satisfaction à beaucoup d'honnêtes gens de marquer les pièces qu'il désavouait, il lui répondit : « Il se mêle peut-être un peu de vanité dans ma conduite; il y a telle pièce imprimée parmi mes œuvres que j'avouerais de tout mon cœur, et qui vaut mieux que ce que j'ai fait. »

Saint-Évremont n'a laissé, à quelques exceptions près, que de méchants vers. Quant à ses écrits en prose, quels qu'en soient le genre et la couleur, ils seront toujours estimés des gens de goût et d'érudition. La vivacité la plus pittoresque s'y joint au choix heureux des expressions, à la finesse et à la profondeur des pensées. On y rencontre à chaque pas un esprit cultivé, une connaissance exacte des passions, une entente parfaite du génie de la langue. Ses lettres le placent au même rang que Balzac et Voiture, et le mettent au-

dessus d'eux sous le rapport du naturel. Il n'a ni l'enflure de l'un ni la prétention de l'autre. S'il ne peut être classé parmi les génies du premier ordre, il a du moins conquis, à côté des hommes d'un talent supérieur, une place d'où il peut défier les injustes censures de Boileau, de Voltaire et de La Harpe.

ÉDOUARD NEVEU.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *OEuvres* (ses), 3 vol. in-4°, Londres, 1705.

II. *Les mêmes*, 5 vol. in-12, Amsterdam, 1726.

III. *Les mêmes*, 10 vol. in-12, à Amsterdam en 1739, et à Paris en 1740. Il y a eu une édition contrefaite à Rouen en 7 vol. in-12, avec la vie de l'auteur, par Des Maiseaux.

Barbin, libraire à Paris, avait donné dès l'année 1668, et dans les années suivantes, des éditions imparfaites des œuvres de Saint-Évremont, dans lesquelles il a inséré plusieurs pièces qu'on attribuait faussement à cet auteur.

IV. *L'Esprit de Saint-Évremont*, in-12, 1761.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



Charles Devrits sc.

SEGRAIS.

Jean Regnault de SEGRAIS, né à Caen le 22 août 1624, d'une famille noble, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et fit ses études dans cette ville, au collége des jésuites ; mais, après sa philosophie, incertain sur la profession qu'il devait embrasser, il passa quelques années sans s'occuper d'autre chose que de poésie. Ses premières compositions, qu'il n'avait entreprises que comme un agréable passe-temps, furent favorablement reçues dans sa province ; il en recueillit même quelques produits qui contribuèrent à le retirer, lui, ses quatre frères et ses deux sœurs, de l'état de pénurie où les avaient laissés l'insouciance et les prodigalités d'un père dissipateur, et dès lors sa vocation fut décidée : il se fit poëte pour vivre, et cultiva les muses jusqu'à la fin de sa longue carrière.

Les ouvrages qu'il livra au public avant de quitter la Normandie consistent en une tragédie sur *la Mort d'Hippolyte*, les deux premières parties du *Roman de Bérénice*, et diverses petites pièces de *poésies* fugitives.

Segrais avait à peine vingt ans, lorsque le comte de Fiesque, éloigné de la cour, se retira à Caen, où il passa quelques années. Durant son séjour dans cette ville, il connut le poëte, dont l'esprit l'avait d'abord charmé, et dont la conversation enjouée et l'excellent caractère justifiaient chaque jour de plus en plus l'intérêt qu'il lui avait inspiré ; et il s'attacha si bien à lui, que, rappelé à la cour, il résolut d'y introduire son protégé, et l'emmena dans ce but à Paris. Ce courtisan, qui à son titre de gentilhomme et de fils de la gouvernante de mademoi-

selle de Montpensier, fille aînée de Gaston d'Orléans, joignait de précieuses qualités du cœur et de l'esprit, usa de toute son influence pour servir Segrais, et en 1648, il parvint à le faire entrer chez la princesse, qui lui donna le titre de son gentilhomme ordinaire.

Ce fut au sein de cette cour brillante que notre poëte acheva de se former, qu'il polit ses manières, épura son goût, et acquit cette noble aisance et cet air de bon ton qui distinguent ses ouvrages. L'esprit du temps était aux rimes galantes, aux madrigaux ingénieux, aux couplets fins et délicats : aussi Segrais, que personne ne surpassait dans ce genre de poésie, devint fort à la mode et jouit bientôt d'une grande faveur.

Ses *églogues* surtout, qui, composées dans les premières années de son séjour chez mademoiselle de Montpensier, furent imprimées en 1659, obtinrent un immense succès. Les savants les plus distingués de l'époque en vantèrent la naïveté gracieuse, l'extrême réserve, la pudeur des pensées et des images, et proclamèrent Segrais le digne émule de Théocrite et de Virgile. L'abbé Ogier, dans une lettre adressée à l'un de ses amis (1), qui lui demandait au nom de l'auteur son sentiment sur la première de ces églogues, donna quelques avis au poëte, qui ne les suivit qu'en partie, et le combla d'éloges aussi spirituels que flatteurs.

Nous nous contenterons de reproduire ici ce qu'il écrivait à cet ami, à propos des vers suivants, empruntés à la pièce qui lui était soumise :

Sous ces feuillages verts, venez, venez m'entendre;
Si ma chanson vous plaît, je vous la veux apprendre.
Que n'eût pas fait Iris pour en apprendre autant,
Iris que j'abandonne, Iris qui m'aimait tant !

« Une goutte de lait, dit Ogier, n'est pas plus semblable à une autre, que l'avant-dernier vers à ce vers de Virgile :

Hæc eadem ut sciret quid non faciebat Amyntas!

mais celui que votre poëte ajoute ensuite est tout nectar et tout am-

(1) A M. Lenquestz. Elle porte la date du 6 septembre 1655; Paris.

broisie, et je ne vois rien de si tendre dans *Alexis;* en effet, ces deux vers valent deux mille écus de pension. »

Baillet, dans son *Jugement des savants*, dit de Segrais : «Tout le monde convient qu'il a bien pris le caractère de l'églogue... Ses figures sont douces, ses mouvements tempérés et bien appropriés aux mœurs de ses personnages... Les pensées en sont ingénues, la diction pure et sans affectation, et les vers en sont coulants... Enfin, il est très-difficile de bien écrire en ce genre avec plus de douceur, de tendresse et d'agrément. »

Et celui qui, de tous les critiques, s'est montré le plus avare d'éloges en faveur de ses rivaux, Boileau lui-même a dit, à la fin de son *Art poétique,* en invitant les poëtes contemporains à célébrer la gloire de Louis le Grand :

> Que Segrais dans l'églogue en charme les forêts.

Ces églogues, dont il est facile d'apprécier le mérite sur les témoignages que nous venons de produire, et sans qu'il soit besoin d'en citer des extraits qui seraient peu dans le goût de notre époque, ces églogues, au nombre de sept, ne sont pas les seules poésies pastorales de Segrais. Il publia en 1653, sous ce titre, *Athis,* un petit poëme dans lequel il a pris pour théâtre des aventures qu'il célèbre plusieurs hameaux des environs de sa ville natale. Ce poëme, à l'intérêt duquel nuit beaucoup sans doute l'ignorance où sont la plupart des lecteurs relativement aux petites localités qui lui servent de scène, aurait obtenu, sans ce défaut, un succès plus grand et surtout plus légitime et plus durable que celui des églogues; mais il n'est guère que les personnes qui ont visité la belle plaine de Caen et les bords délicieux de l'Orne qui puissent, dans le portrait poétique qui leur en est offert, sentir toute la délicatesse du pinceau de Segrais.

Voici en quels termes le poëte, dans son deuxième chant d'*Athis,* décrit la jonction des deux rivières l'*Aure* et la *Dromme,* et leur disparition dans un gouffre à peu de distance de la mer :

> AURE est mon nom, berger, et cette nymphe aimable
> Qui se plonge avec moi dans ce gouffre admirable
> Est la paisible DROMME, hélas! et c'est ma sœur.
> D'où vient qu'un nom si doux est pour moi sans douceur?

Tous deux du haut *Calmont* tirant notre naissance,
Voisins pour mon malheur au sortir de l'enfance,
Nous voyant tous les jours, trop imprudent ruisseau,
Je me laissai charmer au doux bruit de son eau;
Et, sans considérer que je faisais un crime
Qui des dieux armerait le courroux légitime,
Je ne pus m'empêcher, au fort de mes amours,
De la presser de joindre avecque moi son cours.
Mon erreur était grande, et je la connais telle;
Mais, berger, j'étais jeune et je ne voyais qu'elle,
Et le plus froid ruisseau de sa vive clarté,
Si tu t'y connais bien, pourrait être tenté.
Ainsi m'abandonnant à mon ardeur impure,
J'allais la cajolant de mon plus doux murmure,
Et cachant mon amour sous le nom d'amitié,
J'espérais qu'à la fin elle en aurait pitié.
Déjà, ce me semblait, elle était moins sévère,
M'appelait plus souvent cher Aure que son frère,
Quelquefois en secret m'accordait un baiser,
Quand mon père le sut, qui s'y vint opposer.
Non loin de nous était une naïade altière,
Qui méprisait les dieux de toute autre rivière:
Elle s'appelait *Seule*, et coulant seule aussi,
C'est pour cette raison qu'elle s'appelle ainsi.
Cent fois, pour détourner mon ardeur criminelle,
Mon père me voulut marier avec elle;
Mais je ne pus jamais son orgueil supporter,
Et puis, quelqu'un peut-il son destin éviter?
Mon père, comme un mont d'humeur hautaine et fière,
Longtemps pour me punir tint mon eau prisonnière,
Sépara nos deux lits, chassa bien loin ma sœur,
Et mit entre nous deux sa plus grande épaisseur.
Dromme, sensiblement de cet obstacle outrée,
Résolut comme moi de quitter la contrée;
Puis chacun prit sa route. En vain, dans son courroux,
Le mont autant qu'il put s'étendit entre nous:
Nous retrouvant enfin dans ce lieu solitaire,
Nous étions en état de braver sa colère;
Libres, nous ne songions qu'à nous entretenir,
Et nos ondes déjà commençaient à s'unir.
Mais mon père nous vit du plus haut de sa cime,
Et ne pouvant lui-même empêcher notre crime:

« O roi des mers, dit-il, d'un ton si furieux,
Qu'au lieu d'en retentir, en tremblaient tous ces lieux,
Neptune, si jamais, faisant fumer ma tête,
J'ai su prédire au vrai la prochaine tempête,
Et si, servant bien loin de phare aux matelots,
Je les ai sûrement guidés parmi les flots,
Montre aujourd'hui qu'un dieu prend part à ma disgrâce,
Et cache au moins au jour la honte de ma race. »
Ainsi parla le mont, et le dieu l'entendit;
Son bras en même temps contre nous s'étendit,
Et de son fort trident frappant toute la plage,
Par cet affreux rocher nous ferma le passage,
Et de nos eaux ainsi la criminelle amour
Nous prive pour toujours de la clarté du jour.

Cet épisode, que nous avons cru devoir citer intégralement pour donner au lecteur un exemple suffisant de la composition de la forme poétique de notre auteur, est le morceau le plus saillant du poëme d'*Athis;* cependant, le savant Daniel Huet parle avec de grands éloges de toute la pièce, qu'il préfère, dit-il, pour la nouveauté de l'invention et l'agrément de la fiction, à tous les autres ouvrages de Segrais.

Ses œuvres poétiques consistent, outre celles dont nous avons déjà parlé, en une traduction de *l'Énéide* et des *Géorgiques* de Virgile. un ouvrage lyrique en cinq actes, intitulé *l'Amour guéri par le Temps,* et diverses poésies, *sonnets, stances, madrigaux* et *chansons.*

La traduction de *l'Énéide* en vers français, dont quelques auteurs ont tellement exagéré le mérite, qu'ils n'ont pas craint de dire que « si Virgile eût parlé notre langue, il ne l'aurait pas écrite autrement, » n'eut qu'une réputation de bien courte durée. Certains passages y sont rendus avec assez de bonheur : mais le style n'en est pas soutenu ; la versification s'y montre inégale, traînante, embarrassée ; et de nombreux contre-sens accusent, sinon l'impéritie, du moins l'inattention du traducteur. Cet ouvrage fut publié pour la première fois, à Paris, en deux volumes in-4°; le premier volume en 1668, et le second en 1681.

La traduction des *Géorgiques,* bien supérieure à celle de *l'Énéide,* mais aussi complétement oubliée depuis le succès non moins durable

que légitime obtenu par l'abbé Delille, ne fut imprimée qu'en 1712, onze années après la mort de Segrais.

Ces deux ouvrages, qui furent en grande partie composés à Saint-Fargeau, où vécut retirée, durant quelques années, la duchesse de Montpensier, dont notre personnage était, comme nous l'avons dit, le gentilhomme ordinaire, donnèrent lieu, lors de leur publication, à bon nombre de madrigaux élogieux, parmi lesquels nous avons choisi le suivant, fait à l'occasion de la mort de l'auteur, par Bernard de La Monnoye :

Quand Segrais, affranchi des terrestres liens,
Descendit plein de gloire aux Champs élyséens,
Virgile en beau français lui fit une harangue :
Et comme à ce discours Segrais parut surpris,
« Si je sais, lui dit-il, la fin de votre langue,
C'est vous qui me l'avez appris. »

L'opéra ayant pour titre *l'Amour guéri par le Temps* était regardé par Segrais comme son meilleur ouvrage ; mais il ne fut jamais représenté. Lulli, qui avait été chargé d'en composer les airs, se souvenant d'un tort qu'il croyait avoir à lui reprocher, garda la pièce trois mois entiers, au dire de certains auteurs, et la lui renvoya en déclarant qu'il ne pouvait tirer aucun parti de cette œuvre, « parce que les vers en étaient durs et rebelles au chant. » Nous qui avons sous les yeux la première édition de cet opéra, imprimé à Paris en 1721, nous doutons que le célèbre compositeur, à moins d'être aveuglé par une basse rancune, ait jamais pu tenir un pareil langage. La pièce lyrique dont il s'agit peut manquer d'intérêt pour nous, qui vivons à plus d'un siècle et demi de l'époque à laquelle elle appartient ; mais, pour le temps, c'est un ouvrage estimable et dont les vers surtout, faciles et coulants, devaient se prêter sans difficulté à toutes les exigences du rhythme musical et de l'harmonie.

Les *poésies diverses* de Segrais ne manquent pas de naturel ; mais la composition en est faible, le sujet sans intérêt, et la versification souvent incorrecte. Le madrigal suivant, adressé *à une dame malade*, est le seul, parmi quatorze, qui mérite d'être cité :

En vous faisant parler, votre santé s'altère ;
Eh bien ! auprès de vous, Philis, il faut se taire.

Mais connaissez au moins combien de mes langueurs
    Votre langueur est différente :
C'est pour parler que votre mal s'augmente,
    C'est pour me taire que je meurs.

Les *épîtres*, les *élégies*, les *stances*, les *sonnets* et les *chansons* de Segrais ne valent guère mieux que ses madrigaux. Quant aux trois *odes* qu'il adressa, la première à Chapelain, en 1646, la seconde à Ménage, en 1651, et la dernière au comte de Fiesque, sur la mort de son frère tué au fort de Mardik, en 1646, elles dénotent plus de verve que ses poésies légères; cette troisième surtout renferme de grandes beautés. Le poëte, pour consoler son noble protecteur, commence par pleurer avec lui le frère qu'il regrette ; il semble même vouloir augmenter ses regrets, pour avoir ensuite le droit de les combattre par le raisonnement :

    Pour moi qui sais quelles atteintes
    Livrent de semblables malheurs,
    Je crus qu'en tes justes douleurs
C'était être cruel que de blâmer tes plaintes ;
Car, bien loin d'amoindrir la perte que tu fais,
    Si tu n'en connais l'importance,
    Apprends que pour elle la France
Voit autant d'affligés qu'elle a d'esprits bien faits.

. . . .

    Toutefois si, dans ces deux alarmes,
    Les cœurs, de tristesse pressés,
    Pour leur salut intéressés,
Se servent par instinct du remède des larmes,
Après t'être servi d'un semblable secours,
    Tu peux voir que cet instinct même,
    Sans une tyrannie extrême,
    Ne peut les obliger d'en répandre toujours.

Ces strophes, que Segrais écrivait à l'âge de vingt-deux ans, révèlent une disposition toute particulière pour la poésie, une connaissance déjà profonde du cœur humain, et des sentiments généreux; qualités rares et précieuses que, dans la suite, les autres œuvres du même poëte n'ont pas démenties.

Ses ouvrages en prose sont : 1° les *Nouvelles françaises, ou Diver-*

tissements de la princesse Aurélie, deux volumes d'historiettes composés pour l'amusement de mademoiselle de Montpensier, durant son séjour à Saint-Fargeau; 2° la rédaction du roman intitulé *la Princesse de Clèves*, à laquelle sont réputés avoir contribué, pour le fond et l'intrigue, le duc de La Rochefoucauld et la comtesse de La Fayette; 3° enfin, le petit roman de *Zaïde, histoire espagnole*, qui passe pour être de madame de La Fayette, mais que Segrais a pour le moins corrigé. Quant au *Segraisiana*, dont nous aurons bientôt l'occasion de parler, on ne peut le donner sérieusement comme l'œuvre de notre poëte: ce n'est que de la conversation familière, recueillie à son insu et publiée après sa mort.

Mais c'est trop nous appesantir sur des ouvrages que chacun peut lire et apprécier, lorsqu'il nous reste encore tant à dire de l'auteur.

Segrais, qui était entré au service de Mademoiselle en 1648, y resta pendant vingt-quatre années, et, si l'on en croit la plupart des biographes, il n'en sortit que pour avoir, lorsqu'il fut question du mariage de cette princesse, voulu lui faire préférer le duc de Longueville au comte de Lauzun, qu'elle affectionnait beaucoup; cependant le poëte, dans une conversation recueillie par l'écrivain du *Segraisiana*, attribue à un motif tout autre sa disgrâce, qu'il ne prend pas, d'ailleurs, la peine d'expliquer, et, dans un autre passage du même livre, il avoue lui-même que le duc de Longueville lui fit remettre alors deux cents pistoles, en lui recommandant expressément de n'en rien dire à personne...

Nous n'entreprendrons pas d'éclaircir les contradictions : le fait est reconnu, peu nous importe la cause.

Segrais, chassé par la duchesse de Montpensier, ne resta pas sans ressources. La comtesse de La Fayette lui fit accepter un appartement dans sa maison, et bientôt après elle se servait du nom de notre poëte pour publier son roman de *Zaïde*.

Enfin, las du grand monde et de la vie agitée de la cour, Segrais se retira à Caen, où il avait résolu d'achever sa carrière. Il y épousa, vers l'an 1679, un riche héritière, Claude Acher de Mesnilvitté, sa cousine, et se trouva dès lors en état de soutenir dignement son rang et de vivre parfaitement à l'aise.

Madame de Maintenon avait voulu le placer auprès du duc du

Maine; mais il s'y était refusé pour des raisons qu'il s'est lui-même chargé de nous apprendre dans ce passage du *Segraisiana*, que nous allons mettre sous les yeux du lecteur :

« Madame de Maintenon ne m'a pas oublié, dit-il; elle a même voulu me mettre auprès de M. le duc du Maine en la même qualité que M. de Court, qui fut appelé à mon défaut. Je venais de me marier, et j'avais par mon mariage honnêtement de quoi vivre dans l'indépendance; et même mon beau-père et ma belle-mère, qui étaient fort âgés, que je consultais là-dessus, me représentèrent que j'avais raisonnablement de quoi me contenter, qu'ils étaient d'un âge à croire que Dieu les appellerait bientôt, et qu'alors je pourrais vivre sans avoir rien à souhaiter. Je considérais encore que j'avais en ce temps-là cinquante-cinq ans, et qu'il fallait au moins, pour attendre la récompense des services que je pouvais rendre à M. le duc du Maine, une dizaine d'années, et je n'avais aucune certitude de vivre si longtemps; de plus, j'avais déjà un peu de surdité, et ce fut le prétexte que je pris pour m'excuser. Madame de Fontevrault, sœur de madame de Montespan, me manda qu'il ne s'agissait pas d'écouter le prince, mais de lui parler. Je fis réponse que je savais par expérience que dans un pays comme celui de la cour, il fallait avoir bons yeux et bonnes oreilles : en effet, il faut y connaître parfaitement son monde et parler plus souvent à l'oreille qu'à haute voix. Ainsi je demeurai comme j'étais. »

Cet extrait du *Segraisiana* donne, outre les raisons que le poëte alléguait à l'appui de son refus, une idée exacte de sa conversation; car toutes les particularités contenues dans ce volume ont été recueillies de la bouche même de Segrais, par les soins de l'illustre conseiller d'État Foucault, intendant de la ville de Caen, dont la maison était le rendez-vous de toutes les personnes de mérite et de qualité, au nombre desquelles notre poëte était reçu avec une distinction marquée, lorsque sa santé lui permettait de s'y rendre. Il y avait pour lui une place de réserve auprès d'une tapisserie, derrière laquelle était caché un homme de confiance qui écrivait tout ce qu'il disait; et c'est de là qu'a été tiré le *Segraisiana*, recueil qui contient une foule d'anecdotes extrêmement intéressantes sur les faits et les personnages du grand monde et de la cour.

C'est dans ce petit livre que Segrais nous apprend qu'il fut premier échevin de sa ville natale, et que c'est à lui que l'on doit la construction de l'église des jésuites de Caen, dont il posa la première pierre. « Elle est bâtie, dit-il, sur le modèle du noviciat de Paris, mais elle a beaucoup plus d'apparence, et elle est beaucoup plus spacieuse. C'est moi qui leur ai fait donner la place par la ville. J'eus beaucoup d'oppositions à soutenir, mais je les surmontai toutes. Cette église, qui est si belle, a coûté peu de chose à bâtir par l'économie d'un de leurs procureurs très-entendu, qui l'entreprit lui-même, sans le secours d'aucun architecte, et qui avait acheté des charrettes et des chevaux pour transporter les pierres ; de sorte qu'il en coûta beaucoup moins que s'il avait fallu passer par les mains d'un entrepreneur. »

Nous lisons aussi dans le *Segraisiana* que le beau château de *Balleroy*, situé entre Bayeux et Torigni, est le premier essai du célèbre architecte Mansard ; — que le cardinal Mazarin, à son arrivée en France, était si loin de faire pressentir quel homme il deviendrait un jour, que dans la maison de M. Chavigny, où il avait été recueilli sous le modeste nom de *le Signor Jule*, on se mettait à table sans attendre son arrivée, et que, s'il rentrait lorsque le repas était déjà commencé, on lui remettait alors son couvert sans plus de cérémonies ; — que les Matignon et les Beuvron, seigneurs de la basse Normandie, s'étaient montrés justes et généreux envers les paysans, qui les chérissaient, tandis que la mémoire des Montgommery, qui tyrannisaient et battaient ces pauvres malheureux, était maudite par toutes les générations, etc., etc.

Ce recueil, enfin, renferme d'excellentes notes pour quiconque veut s'édifier sur les hommes et les choses du temps ; mais il est cependant bon de ne pas accorder à tout ce que l'on y lit une confiance sans réserve, et quelques-uns des milles récits dont le *Segraisiana* se compose accusent, chez le narrateur, un esprit de médisante causticité, pour qui la nécessité d'inventer ne saurait être un obstacle. — L'historiette suivante montrera, d'ailleurs, que l'on ne doit voir, dans la plupart de ces causeries, que de gais passe-temps, propres à remplir les longues soirées d'hiver dans un salon de province.

« Chambonnière (dit Segrais), qui jouait si bien du clavecin, et qui savait parfaitement la musique, était un homme fort agréable et bien

fait de sa personne ; mais il était d'une vanité insupportable, et, ne se contentant pas de faire le gentilhomme, il voulait encore faire le grand seigneur. Il avait un carrosse traîné par deux méchants chevaux, avec un page en *effigie,* et rempli de foin, attaché sur le derrière. Étant au cours avec ce carrosse, où les voitures se suivaient en marchant lentement, selon la coutume, les chevaux du carrosse qui suivait le sien, sentant le foin devant eux, se mirent à prendre le page par les jambes. Quelqu'un, qui s'en aperçut, cria au cocher : *Prenez garde à vos chevaux, ils mangent le page de monsieur!...* On dit aussi que lorsqu'il allait donner une leçon de musique à une dame, dans la rue de Vaugirard, son cocher, durant ce temps, menait ses chevaux paître dans la plaine de Grenelle, et qu'un écorcheur qui était venu là pour abattre un cheval, en voyant un d'une extrême maigreur, crut que c'était celui pour lequel on l'avait appelé, l'égorgea, et se retira après l'avoir dépouillé. Quand le cocher de M. de Chambonnière vint pour reprendre ses chevaux, il n'en trouva plus qu'un ; l'autre avait été écorché !... »

Segrais possédait à un très-haut degré l'art de raconter ; sa conversation était enjouée, son esprit vif et sa mémoire prodigieuse. Son long séjour à la cour avait meublé sa tête de tant de souvenirs, que l'on pouvait le qualifier de conteur inépuisable. Quand il avait une fois commencé, il ne finissait que difficilement : c'est ce qui faisait dire à Jacques de Matignon, prince de Mortagne et comte de Torigni, qu'il suffisait de monter Segrais et de le laisser aller.

Bien qu'il eût vécu longtemps à la cour et qu'il fût membre de l'Académie française, où il avait été reçu en 1662, Segrais ne perdit jamais l'accent natal ; aussi la duchesse de Montpensier dit-elle plaisamment à un gentilhomme qui se disposait à faire avec lui le voyage de Normandie : « Vous avez là un fort bon guide ; il sait parfaitement la langue du pays. »

Le titre d'académicien, que Segrais disait être le *cordon bleu* des beaux esprits, trouva en lui un protecteur zélé. L'Académie de Caen étant restée sans ressources depuis 1675, par suite de la mort de François de Matignon, lieutenant du roi en Normandie, notre poëte en recueillit les membres dans sa propre maison, où il avait fait disposer un appartement convenable pour y tenir leurs séances. La salle

était décorée d'un grand nombre de portraits des personnages illustres de la province, dont nous trouvons la liste dans le *Segraisiana* : c'étaient Vauquelin de la Fresnaye ; Huet, alors évêque d'Avranches ; Bertauld, évêque de Séez ; Bourgueville de Braz, qui a écrit l'histoire de la ville de Caen ; Dalechamps, médecin et botaniste ; Jean Rouxel, excellent poëte latin, que Malherbe avait eu pour professeur d'éloquence et de droit ; Antoine Halley, aussi poëte latin ; l'astronome Gilles Maré ; Cahagnes, docteur en médecine ; le poëte Sarrasin ; Moysant de Brieux, fondateur de l'Académie de Caen ; et, à la place d'honneur, Malherbe, pour qui Segrais avait une telle admiration, qu'il fit faire sa statue en pierre, plus grande que nature, la fit poser à la façade de sa maison, dans une niche construite pour la recevoir, et mit au-dessous ces quatre vers gravés sur une table de marbre noir :

Malherbe, de la France éternel ornement,
Pour rendre hommage à ta mémoire,
Segrais, enchanté de ta gloire,
Te consacre ce monument.

Segrais avait aussi fait placer dans le lieu où se réunissait son Académie le portrait du duc de Montausier, celui de Bochart, et un petit buste de Michel Saint-Martin, écrivain né à Saint-Lô, qui était d'un mérite fort ordinaire et d'une vanité ridicule. C'est ce qui faisait dire à notre poëte : « J'ai mis là ce petit buste de M. de Saint-Martin, avec son chapeau tel qui le portait, pour marier le plaisant avec le sérieux. »

Daniel Huet et Segrais s'étaient liés comme compatriotes et avaient vécu longtemps dans l'intimité ; mais, vers 1670, leur amitié se refroidit, et bientôt ils cessèrent de se voir pour un motif assez futile. Le célèbre prélat, reprochant à Virgile d'avoir placé la source du Nil dans les Indes, fut contredit par Segrais, qui, pour excuser son auteur favori, tâchait d'expliquer le texte à sa manière. Huet donna d'excellentes raisons auxquelles tout autre qu'un enthousiaste aurait dû se rendre ; mais le vaincu se fâcha, et, — pour nous servir du langage de l'auteur à qui nous empruntons ces détails, — « la source du Nil fut celle de la mésintelligence des deux savants. »

On attribue aussi la traduction de *l'Énéide* par Segrais et celle de *la Pharsale* de Lucain par Brébeuf à une discussion qui, cette fois du moins, n'est pas à déplorer, puisqu'elle a enrichi notre langue de deux ouvrages admirés à l'époque de leur apparition, et qui de nos jours sont encore regardés, — *la Pharsale* de Brébeuf surtout, — comme ce que l'on a fait de plus fidèle, de plus élégant et de plus correct.

Il ne nous reste qu'à résumer ce que nous avons dit du caractère et des ouvrages de notre poëte, et quelques lignes suffiront à l'accomplissement de notre tâche.

Segrais n'avait pas un talent transcendant, mais il était né poëte et possédait l'art de revêtir d'une forme gracieuse les sujets les plus insignifiants de leur nature. Son génie se révélait surtout dans la peinture des scènes pastorales; il excellait dans l'idylle parce que ce genre était conforme à ses goûts, et cette simplicité de caractère, qu'il conserva même à la cour, passa, bien assaisonnée d'un esprit sémillant et plein de fraîcheur, dans toutes les poésies qui datent de sa première jeunesse. Nous en joindrons, comme dernier exemple, quelques extraits d'une épître galante adressée à une dame qui lui préférait un vieillard. Segrais, lorsqu'il fit ces vers, n'avait que vingt-deux ans :

Philis, de tant d'amants qui sont sous votre empire,
N'aurez-vous eu le choix que pour prendre le pire?
Vous verrai-je toujours préférer à mes soins
Les vieux ans de celui que je craignais le moins,
Et sur tous mes rivaux lui donner l'avantage,
Parce que le plus vieux doit être le plus sage?
. . . .

Si l'âge nous apporte un don si précieux,
Il en ôte à l'amour qui lui servent bien mieux;
Et c'est en ce sujet qu'aux âmes fortunées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.
Par ce libre discours peut-être croirez-vous
Qu'animé de dépit, je vous parle en jaloux.
Je ne suis pas, Philis, ce qu'il en peut paraître;
Mais je sais bien qu'au moins je ne devrais pas l'être,

Et je maintiens, s'il faut que ce soit l'un des deux,
Que c'est aux soixante ans plutôt qu'aux vingt et deux ;
Car enfin, quelque soin qu'il prenne pour vous plaire,
Ses rides en défont plus qu'il n'en saurait faire.
. . . .

L'écouter, c'est commettre un inceste en fleurette ;
Car, que vous peut compter sa vieillesse coquette,
Que ces mêmes propos dont, durant ses beaux jours,
Peut-être à votre aïeule il comptait ses amours ?
. . . .

Ah ! considérez mieux le tort que vous vous faites :
Il lira vos poulets avecque des lunettes,
Et ne voyez-vous pas que déjà ses vieux ans
A sa prudence même ont fait perdre le sens ?
Peut-il mieux radoter que montrer qu'il espère
Vous aimer but à but, comme je pourrais faire ?
. . . .

Ma passion se lève et la sienne se couche.
Comblez-le de faveurs, pourquoi m'en émouvoir ?
Il m'en laissera plus qu'il n'en peut recevoir,
Et je puis mieux que lui trouver autre aventure.
Mais pour vous témoigner qu'en cette conjoncture
Votre seul intérêt me fait parler ainsi,
Ne m'aimez point, Philis, à quarante ans d'ici.

Cette jolie pièce, que nous ne citons pas sans doute comme le meilleur titre de Segrais au fauteuil de l'Académie française, mais comme une preuve de la rare facilité qu'il mettait à traiter avec grâce et réserve les sujets les plus difficiles, nous a paru mériter à plus d'un titre l'attention du lecteur, et nous n'hésitons pas à dire que, dans les poésies du temps, on trouve peu de morceaux qui lui soient préférables.

Segrais, qui s'occupa de poésies jusqu'à son extrême vieillesse, mourut à Caen, des suites d'une hydropisie, le 25 mars 1701, à l'âge de soixante et dix-sept ans. Campistron, qui le remplaça à l'Académie française, où il fut reçu le 16 juin de la même année, présenta, dans son discours de réception, le poëte dont il allait occuper le fauteuil « comme un de ces esprits rares que le ciel fait naître de temps en

temps pour la gloire des lettres.» «Et après avoir fait le plus grand éloge de ses œuvres, dit Daniel Huet dans ses *Origines de la ville de Caen*, il fit celui de sa politesse, de sa modestie et de sa probité.»

L'abbé Régnier, dans sa réponse au discours de Campistron, joignit son témoignage aux éloges que le récipiendaire donnait à la mémoire de Segrais; il parla de la pureté de ses mœurs avec une éloquence qui tenait de l'admiration, et dit de ses *églogues* « qu'elles respiraient la tendresse et la naturelle simplicité qu'on admire dans celles de Virgile.»

Un grand nombre de pièces élogieuses, écrites pour la plupart en vers latins, suivant le goût de l'époque, furent inspirées par la mort du poëte normand. Nous n'en reproduirons ici qu'une seule, suivie de sa traduction, que nous avons trouvée dans la préface d'une édition des œuvres diverses de Segrais, imprimée peu d'années après sa mort:

Deceptus nuper Segræsi voce canentis,
Olena Malherbam credidit esse suum,
Plaudebatque sibi redivivo vate beatus
Ad patriæ ripam qui rediisset aquæ.
Desiit at postquam Segræsum audire canentem,
Malherbam queritur rursus obiisse suum.

Aux doux chants de Segrais, l'Orne attentive un jour,
Crut ouïr sur ses bords Malherbe de retour,
Et cette aimable erreur causa son allégresse;
Mais, hélas! de Segrais n'entendant plus la voix,
L'Orne, plus que jamais en proie à la tristesse,
Croit que Malherbe est mort une seconde fois.

J.-F. DESTIGNY (de Caen).

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Voici le catalogue des ouvrages de Segrais, dressé suivant l'ordre des diverses éditions.

I. ATHIS, pastorale. Paris, 1653; 1 vol. in-4°.

II. NOUVELLES FRANÇAISES, OU DIVERTISSEMENTS DE LA PRINCESSE AURÉLIE. Paris. 1657; 2 vol. in-8°.

Les mêmes, réimprimées à Paris en 1722; 2 vol. in-12, avec le portrait de l'auteur.

III. Diverses poésies. Paris, 1658; 1 vol in-4°. (Portrait très-estimé, qui a servi de modèle pour cette publication.)

IV. L'Énéide de Virgile, traduite en vers français; 2 vol. in-4°, le premier en 1668 et le deuxième en 1681.— Deuxième édition, format in-8°; Amsterdam, 1700. — Troisième édition, même format; Lyon, 1719.

V. Les Géorgiques de Virgile, traduites en vers français (ouvrage posthume). Paris, 1712; 1 vol. in-8°. (Portrait.)

VI. *Les mêmes*, avec une épître dédicatoire à madame la maréchale duchesse de La Ferté. Lyon, 1719.

VII. Segraisiana, ou mélange d'histoire et de littérature, recueilli des entretiens de M. de Segrais, ses Églogues, et l'Amour guéri par le Temps, tragédie-ballet du même auteur, non imprimée, ensemble la Relation de l'île imaginaire, et l'Histoire de la princesse de Paphlagonie, imprimée en 1646 par ordre de Mademoiselle. Paris, 1721; 2 vol. in-12. — *Le même*. La Haye, 1722; 1 vol. in-8°. — *Idem*. Amsterdam, chez François Changuyon, 1723; in-12. Cette édition, qui est la plus belle, est accompagnée, ainsi que la précédente, d'une préface par La Monnoye.

VIII. OEuvres de M. de Segrais, de l'Académie française; nouvelle édition, revue et corrigée avec soin. Paris, 1755; 2 vol. in-12.

Cette édition, la plus complète et la plus belle de toutes, contient les *Églogues*, les *Odes*, les *Poésies diverses* (sonnets, madrigaux et chansons), les *Anecdotes du Segraisiana*, la *Relation de l'île imaginaire* et l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie*, auxquelles Segrais prit une part indéterminée, et l'*Amour guéri par le Temps*.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.



THOMAS CORNEILLE.

CORNEILLE (Thomas), né à Rouen le 20 août 1625, vingt ans après l'auteur de *Cinna*, fit ses études chez les jésuites, qui devaient aussi avoir un jour Voltaire pour élève. Après de brillantes humanités, Thomas vint à Paris, où les triomphes de son frère l'entraînèrent vers le théâtre. Comme ce dernier, il fit d'abord des comédies, tirées pour la plupart des auteurs espagnols ; en 1656, il débuta sur la scène tragique par un succès, mais non par un chef-d'œuvre. En effet, si *Timocrate,* sa première tragédie, jouée pendant six mois sans interruption, obtint une vogue immense, elle est tombée dans un profond et juste oubli, et n'a jamais reparu sur la scène, tandis que *le Cid* est encore en possession de toute sa gloire et des honneurs de la représentation.

« Quand on essaye de lire *Timocrate,* dit La Harpe, on ne peut imaginer ce qui lui procura une vogue si prodigieuse. Le sujet est tiré du roman de *Cléopâtre,* et offre en effet une de ces aventures merveilleuses qu'on ne peut trouver que dans les romans. Le héros de la pièce joue un double personnage : sous le nom de Timocrate, il est l'ennemi de la reine d'Argos ; sous celui de Cléomène, il est son défenseur et l'amant de sa fille. Cette singularité vraiment très-extraordinaire a pu exciter une sorte de curiosité qui peut-être fit le succès de la pièce, surtout si le rôle était joué par un acteur aimé du public. On devine bien que cette intrigue produit beaucoup d'incidents qui ne sont guère vraisemblables, mais qui pourtant ne sont pas amenés sans art. » On ne reconnaît pas dans Thomas le talent de remuer fortement

les cœurs et de faire naître la pitié ou la terreur ; il ne sait pas tirer du contraste des situations ces merveilleux combats où la vertu triomphe de la passion la plus ardente, mais non sans éprouver la douleur du sacrifice, comme dans *le Cid :* mais on ne peut refuser à cet auteur de l'imagination, de la fécondité, de l'adresse dans la conduite d'une pièce, et une certaine habileté à vaincre les difficultés de son sujet. Il faut ajouter qu'à l'époque des représentations de *Timocrate,* les Français, envahis par l'exagération espagnole, avaient l'esprit très-romanesque, et que Boileau, qui a rendu tant de services à la raison et au goût, eut la plus grande peine à nous corriger de ce travers. *Camma, Stilicon, Laodice, Darius, Annibal,* suivirent *Timocrate.* L'affluence fut si grande aux premières représentations de *Camma,* qu'il ne restait plus de place sur la scène pour les acteurs. *Camma* est, de toutes les pièces de Thomas, celle qui est la mieux conduite ; il y a de l'intérêt dans l'action, souvent de très-beaux vers sans l'enflure qui altère quelquefois la grandeur naturelle des héros de son frère, et enfin un coup de théâtre assez frappant, qui a déterminé depuis le succès de la *Zelmire* de Dubelloy.

Annibal, si grand dans la tragédie de *Nicomède,* qu'il remplit tout entière sans y paraître, ne manque pas de quelque fierté sous le pinceau de Thomas. Si la haine immortelle du fils d'Amilcar pour les Romains est bien loin d'éclater avec l'énergie de cette passion dans le *Mithridate* de Racine, elle est exprimée quelquefois avec un certain ton de vérité. Malheureusement l'amour vient mal à propos distraire le fier Annibal, et mêler ses froides dissertations aux pensées d'un grand homme appliqué tout entier, quoique si voisin de la mort, au dessein de soulever le monde contre les oppresseurs de Carthage. Racine lui-même n'a pu, à force de vérité, d'adresse, d'éloquence et même de génie, nous faire accepter Mithridate amoureux de Monime et jaloux de son fils. Plus nous avançons dans l'étude de l'art, moins nous nous résignons à voir soupirer celui qui donna dans un jour la mort à cent mille Romains, le roi de l'Asie, prêt à partir pour brûler cet insolent Capitole qui prétend dicter des lois à l'univers. Napoléon ne pouvait souffrir cet indigne abaissement d'une si grande renommée. C'est inspiré par le même respect de la vérité historique et littéraire, qu'il ne trouvait pas d'expression assez sévère quand il blâmait

le ridicule amour de Mahomet pour la jeune Palmire, et le forfait également atroce et ridicule que le poëte a prêté au fondateur de l'islamisme. Peut-être me laissé-je emporter trop loin, mais il me semble que *Mithridate* et *Mahomet* sont encore des sujets neufs de tragédie.

Thomas n'avait encore produit ni *le Comte d'Essex* ni *Ariane,* lorsque Pierre, adoptant l'enthousiasme public pour les productions de son frère, disait naïvement qu'il voudrait les avoir faites. Mais jamais le plus léger mouvement de jalouse humeur ne trouva d'accès dans son cœur; il partageait avec joie la royauté littéraire avec celui que la faveur du moment semblait asseoir au même rang que lui. De son côté, le modeste et bon Thomas, loin d'accepter les honneurs du parallèle avec son frère, se plaisait lui-même à l'appeler le grand Corneille. Il y avait dans ce temps d'autres âmes d'une rare candeur: c'est ainsi que Rotrou, que l'auteur de *Venceslas*, immolant les intérêts de l'amour-propre au besoin de rendre hommage à la vérité, célébrait dans une élégie la gloire de Corneille. Voici un trait plus noble encore : Au moment de l'apparition du *Cid,* Rotrou, seul de tous les auteurs dramatiques, prit hautement la défense de Corneille; depuis cette époque, il ne cessa point d'honorer l'écrivain qui avait été son élève, et qui se plaisait à le nommer son maître. On doit citer souvent de pareils exemples pour l'honneur des lettres.

Ainsi que son frère aîné, Thomas faisait quelquefois une comédie entre deux tragédies; *le Festin de Pierre* occupe, dans la série des ouvrages de l'auteur d'*Ariane,* la même place que *le Menteur* dans les travaux dramatiques de l'auteur de *Sertorius.* Ce n'est pas qu'il faille placer sur le même rang *le Menteur,* écrit d'original, et la traduction en vers de la pièce du *Festin de Pierre,* créé par Molière dans un style de génie; mais outre que la tâche ingrate que Thomas a remplie avec un certain succès présentait beaucoup de difficultés, on trouve d'ailleurs dans son style, qui ne sent jamais la contrainte de la versification, des traits comiques, de l'aisance, de la variété, un certain nombre de vers-proverbes que Molière n'aurait pas désavoués.

Les deux seules tragédies de Thomas qui soient restées au théâtre ont pour titres *le Comte d'Essex* et *Ariane.* La Harpe, d'accord avec son maître, dit, avec vérité, qu'il n'est pas permis à un auteur dramatique de donner pour de vils scélérats un ministre intègre et estimé

comme Raleigh, et le vice-amiral Raleigh, l'un des grands hommes de l'Angleterre. Mais on ne sait par quelle passion sans motif Voltaire s'est plu à rabaisser le comte d'Essex, et à le donner pour un homme sans mérite, un favori vulgaire, et un guerrier qui n'avait jamais rien fait de mémorable. Essex était généreux, sincère, bon ami, brave, éloquent, spirituel et habile; il avait de la hauteur d'âme et imposait à Élisabeth elle-même. Comme général de cavalerie, il donna des preuves d'un brillant courage à la bataille de Zutphen, en 1586. Venu en France à la tête d'un corps de troupes envoyé par Élisabeth au secours de son allié Henri IV, Essex soutint sa brillante réputation de valeur et mérita l'estime de ce prince, qui, Français avant tout, craignit d'être trop bien servi par lui, et ne voulut pas permettre à un Anglais de réduire la ville de Rouen, même pour la remettre entre les mains de son roi. Dans une entreprise sur Cadix, entreprise conduite par Essex et par Howard, grand amiral d'Angleterre, le premier, après des prodiges de valeur sur son vaisseau, opéra un débarquement, la ville fut emportée et la citadelle capitula. Essex compte d'autres exploits sur mer. Au temps de sa fortune, Essex, à la tête de toute la jeune noblesse, et chéri des militaires, avait obtenu la faveur du public; dans son malheur, il reçut des preuves de regret et de sympathie. Le caractère de ce personnage peut n'être pas représenté avec une assez grande énergie de pinceau par Thomas; mais le portrait est fidèle, et la fierté naturelle d'Essex, la haute idée qu'il avait de lui-même, la faveur inouïe d'Élisabeth, le rang auquel son amour l'avait élevé, l'ascendant qu'il exerçait sur cette superbe reine, au point de la réduire à supporter et à pardonner non-seulement des plaintes importunes, mais encore jusqu'à des mépris, ne justifient que trop le personnage qu'il joue dans la tragédie de Thomas Corneille. Le poëte n'a pas été moins exact dans la peinture d'Élisabeth, qui, à plus de soixante ans, avait encore la faiblesse de se croire belle, et ressentait pour son dédaigneux favori une passion qu'elle avait beaucoup de peine à modérer et à vaincre. Ses colères, ses pardons, ses retours d'orgueil, ses tentatives pour toucher le cœur d'Essex, ses agitations pendant le fatal procès, ses angoisses après la condamnation, l'arrêt de mort signé et redemandé ensuite par le repentir et la pitié; enfin la cruelle anxiété avec laquelle elle attendit vaine-

ment, en l'espérant toujours, que ce trop cher coupable demanderait la grâce qui l'attendait : tout atteste un cœur en proie aux orages de l'amour. Sous ce rapport donc, Thomas Corneille a bien suivi la tradition anglaise ; il nous fait bien connaître la fastueuse vertu qui resta vierge à son corps défendant, et les prétentions de la jalouse rivale de Marie Stuart. Du reste, Thomas n'a point commis la faute de nous dire l'âge de la royale amante d'Essex. C'est en présence de ces faits que Voltaire, quelquefois sujet à des accès d'un pyrrhonisme qui semblerait systématique, regarde comme ridicule ce que les historiens ont dit de la passion d'Élisabeth pour le favori qu'elle laissa pourtant mourir sur l'échafaud, comme Henri IV, son contemporain, avait laissé exécuter la sentence de Biron. Du reste, il faut souscrire au jugement que La Harpe porte sur l'intérêt de la pièce et sur le mérite dramatique de certaines situations, qui l'ont fait réussir en excitant la pitié des spectateurs pour une grande infortune. Quant au style de l'ouvrage, s'il n'étincelle jamais par les beautés qui nous ravissent d'admiration dans les tragédies du grand Corneille, il est exempt du mauvais goût qui les dépare trop souvent ; si la pièce mérite presque toutes les critiques de Voltaire, on y trouve cependant des qualités telles que la clarté, une certaine élégance, et quelquefois l'accent de la passion.

Ariane, composée en dix-sept jours suivant la tradition, vaut mieux qu'*Essex*, malgré des défauts qui ne se trouvent pas dans cette dernière pièce, et qui sont très-graves ainsi qu'on va en juger. OEnarus, roi de Naxos, évidemment calqué sur l'Antiochus de la *Bérénice* de Racine, et mauvaise copie d'un original défectueux en lui-même, n'est qu'un personnage insipide comme le froid et inutile amour dont il poursuit Ariane. Que penser d'un Pirithoüs qui, n'ayant pas le courage de dire la vérité avec force à un ami pour l'empêcher de se déshonorer par le parjure et l'ingratitude, essaye encore de favoriser le succès de la passion de Thésée pour la sœur d'Ariane, en proposant à cette femme éperdue d'amour d'accepter un mariage avec le roi de Naxos, qui l'offense par ses injurieuses prétentions ? Phèdre, infidèle à l'amitié de la plus tendre sœur, et acceptant, après une vaine et feinte résistance, la passion de Thésée, ingrat et traître envers Ariane, est un personnage odieux ; mais il sert du

moins à l'action, et la dissimulation de Phèdre, qui persiste à tromper sa trop confiante sœur, amène des situations dramatiques d'un assez grand effet. Quant à Thésée, volage adorateur de cent objets divers, et digne du parallèle avec ce Jason si misérable dans la *Médée* d'Euripide et dans celle de Corneille, on le méprise avec d'autant plus de raison qu'il change pour changer, sans avoir l'excuse de ces ardentes passions qui bouleversent le cœur et semblent être d'irrésistibles fatalités. N'osant s'exposer au mépris que lui attirerait sa coupable et lâche intelligence avec Phèdre, il trompe Ariane jusque dans l'aveu de son infidélité. Corneille a senti judicieusement que son indigne héros n'aurait pu ni soutenir les reproches accablants d'Ariane, ni reparaître sur la scène, après le honteux aveu de la vérité tout entière.

Ariane seule intéresse : elle a sauvé Thésée d'une mort affreuse ; elle a tout sacrifié pour le suivre ; elle a donné sans réserve tout ce qu'une femme peut donner ; elle aime avec une ardeur extrême, avec une confiance sans bornes ; à ses yeux, Thésée est un dieu présent ; douter de la foi de Thésée lui semblerait presque une impiété. Séparée de la patrie, poursuivie par les menaces d'un père, elle n'a d'asile au monde que Thésée... l'abandon pour elle serait un arrêt de mort ; mais l'ingrat Thésée, tout occupé de sa nouvelle conquête, ne paraît pas même entrevoir un événement que tout lui ferait prévoir s'il comprenait encore le cœur qu'il possède tout entier. Plus intéressante que la malheureuse mais coupable Médée, que Phèdre, qui, brûlant des feux d'un adultère déjà commis dans la pensée, s'emportera jusque à laisser accuser l'innocence ; plus excusable que Didon, qui avait pour se défendre les souvenirs d'un premier amour et l'expérience des périls du cœur ; plus à plaindre que Bérénice, qui emportera dans la Judée, où elle va régner, les profonds regrets et tout l'amour de Titus obligé de s'immoler à un devoir sublime, Ariane inspire la pitié la plus profonde.

Thomas se montre ici presque aussi habile que Racine dans la connaissance du cœur des femmes et dans la peinture des divers mouvements de l'amour d'Ariane. C'est avec beaucoup d'art que, prolongeant autant que possible l'erreur de la crédulité d'Ariane, sans blesser la vraisemblance, il donne pour rivale et pour confidente

à cette jeune princesse une sœur adorée, l'amie de son enfance et la compagne volontaire de sa destinée. Il faudra que Thésée ait pris la fuite avec Phèdre pour qu'Ariane puisse croire à la trahison de sa sœur. Peu de scènes sont plus saisissantes que celle où Phèdre, après avoir reçu les confidences d'une sœur qui la supplie de lui ramener le cœur de Thésée, entend les menaces de vengeance et de mort prononcées par le désespoir d'Ariane contre sa rivale inconnue et présente! Une actrice habile et douée du talent de reproduire, à l'aide d'une savante pantomime, les mouvements d'une âme agitée par le remords et par la terreur, produirait ici un effet extraordinaire sur les spectateurs; mais les passions tragiques ont chez nous aujourd'hui pour interprètes des figures immobiles et muettes comme le marbre auquel un grand artiste n'a point donné la parole et la vie. Heureux le poëte s'il eût su emprunter à Racine, son maître, la pureté, le goût, la correction soutenue, la variété, la mélodie, les mouvements passionnés et tous les savants mystères d'un style qui faisait l'admiration, la terreur et le désespoir de Voltaire. Pourquoi faut-il que Thomas Corneille, entraîné par une immense et déplorable facilité, incapable de la constance qui travaille, de la sévérité qui châtie, du goût qui perfectionne, se soit tellement accoutumé à une manière expéditive, que sa tragédie offre souvent toutes les incorrections, toutes les négligences, tous les défauts de ces improvisations dramatiques que Paris a entendues de nos jours?

Thomas s'est essayé avec peu de succès dans le genre lyrique; sa version des *Métamorphoses* et de quelques *Héroïdes* d'Ovide, pillée sans scrupule par Saint-Ange, renferme d'assez nombreuses beautés, et mérite d'autant plus d'éloges, qu'au temps de son apparition, l'art de traduire en vers était encore à l'état d'enfance. Thomas fut admis à l'unanimité par l'Académie française, comme successeur de son illustre frère; dans cette Académie comme dans celle des inscriptions et belles-lettres, il se fit remarquer par son érudition, par sa vaste littérature et par les talents d'un grammairien consommé. On lui doit un supplément au dictionnaire de l'Académie française, et un grand dictionnaire géographique qu'il acheva malgré la cécité dont il fut affligé sur la fin de sa vie. Il mourut aux Andelys la nuit du 8 au 9 décembre 1709, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, trois mois et quelques jours, sans que son esprit et son talent eussent connu le déclin.

Modeste, affable, toujours prêt à louer le mérite d'autrui, bienfaisant, religieux sans faste de dévotion, Thomas possédait toutes les vertus de son frère avec plus d'agrément dans l'esprit et plus de grâce dans le monde. Jamais on ne connut de vie plus innocente que celle des deux frères; on aurait pu graver sur le frontispice de leur maison ces belles paroles de Lucain : *Sacra domus, sanctique penates.*

P.-F. TISSOT,
de l'Académie française.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. Œuvres dramatiques; nouvelle édition. Paris, 1706, 1722; 5 vol. in-12.

II. Les mêmes, sous le titre de Poèmes dramatiques; nouvelle édition (publiée par F.-A. Jolly). Paris, Martin, 1738; 5 vol. in-12.

III. Les mêmes. Paris, Le Clerc, 1747; 5 vol. in-12 avec portrait.

Le théâtre choisi de Thomas Corneille a été imprimé un grand nombre de fois à la suite des œuvres dramatiques de son frère.

IV. Dictionnaire des arts et des sciences, pour servir de supplément au Dictionnaire de l'Académie; troisième édition, revue par Fontenelle et augmentée pour les mathématiques et la physique. Paris, Coignard, 1782; 2 vol. in-folio.

V. Dictionnaire universel, géographique et historique. Paris, 1703; 2 vol. in-folio.

VI. Observations de l'Académie française sur les Remarques de M. de Vaugelas. Paris, 1704, in-4°; La Haye, 1705, 2 vol. in-12.

VII. Remarques de M. de Vaugelas sur la langue française, avec des notes; nouvelle édition. Paris, 1738; 3 vol. in-12.

Il y a deux précédentes éditions. Paris, 1687; Rotterdam, 1690, 1 vol in-12.

VIII. Métamorphoses d'Ovide, traduites en vers français par Th. Corneille; nouvelle édition. Paris, 1700; 3 vol. in-12 avec fig.

IX. Les mêmes. Paris, J.-B. Coignard, 1697; in-12 avec fig.

X. Les mêmes. Liége, J.-F. Broncart, 1698; 3 vol. petit in-8°.

XI. Les quatre premiers livres des Métamorphoses d'Ovide, Héroïdes et Élégies. Paris, 1669; in-12.

Paris. - Imprimerie et Fonderie de Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.



Mme VILLEDIEU.

Morte en 1692

Mme DE VILLEDIEU.

Marie-Catherine-Hortense Des Jardins prit naissance dans la ville d'Alençon, où son père était prévôt, vers l'an 1638, et mourut à Clinchemore en 1683.

Forcée, comme presque tous les esprits supérieurs, à chercher loin du pays natal la gloire, sinon la fortune, elle s'en vint à Paris, ne laissant au chef-lieu de l'Orne que le ressentiment d'y avoir été compromise par une soi-disant aventure avec un sien cousin. Ce qui prouve éternellement que, dans une petite ville surtout, une femme a d'autant plus tort d'aimer un fat, qu'elle a plus d'esprit.

Mademoiselle Des Jardins, voyant qu'elle ne pouvait plus être regardée comme une tout à fait honnête fille parmi les *garcettes* de l'Orne, dut demander asile aux muses parisiennes, qui, filles honnêtes, la reçurent comme une sœur, et, à ce titre, n'eurent jamais à s'en plaindre.

Ses premiers essais, que nous appellerons ses seconds charmes, mirent bientôt à ses pieds plus d'aveux qu'il n'en fallait pour la consoler des caquetages d'Alençon ; un jeune capitaine d'infanterie ayant esprit séduisant, figure aimable et nom *Villedieu*, parvint (bien que marié, quoi que n'en dise pas la *Bibliothèque poétique*) à l'emmener à Cambrai, où le régiment Dauphin tenait garnison. Mademoiselle Des Jardins revint à Paris sous le nom de madame de Villedieu, que nous lui gardons en tête de cette notice.

Mademoiselle Des Jardins, veuve, *sans contrat*, de Villedieu, tué à l'armée, se consola... (Ici nous laissons parler le biographe des *Siècles*

littéraires, « se consola au milieu des distractions et des plaisirs, par-
« tageant son temps entre l'amour, les romans et le théâtre. »

Elle en était là de ses loisirs, quand la mort subite d'une de ses amies jeta dans ce cœur tout à l'amour une crainte presque salutaire. Mademoiselle Des Jardins se fit provisoirement religieuse, et, comme dit le naïf biographe des *Siècles littéraires*, « une maison religieuse fut son « asile, et elle y vécut avec décence, *jusqu'à ce que*, ses aventures ayant « été connues *de la communauté*, elle fut congédiée. »

Rentrée dans le monde, madame de Villedieu fit la connaissance du marquis *de La Chasse*, qui l'épousa, soi-disant, en secondes noces, nous ne savons de quel côté, le marquis n'étant que *séparé* de sa première femme. Quoi qu'il en soit, et ledit marquis mort, mademoiselle Des Jardins épousa dans les formes consacrées par la loi, et avouables devant tous, ce cousin qui le premier l'avait compromise, et qui, soit repentir, soit représailles, lui permit de reprendre le nom de Villedieu.

Ce cousin fut le premier et le quatrième occupant, madame de Villedieu étant morte avant lui.

Grande, bien faite et de bonne mine, sans être précisément belle, et peut-être à cause de cela, madame de Villedieu plaisait à tous et de prime abord. Voici le portrait fait d'elle par elle.

« J'ai la physionomie heureuse et spirituelle, les yeux noirs et petits, « mais pleins de feu ; la bouche grande, mais les dents assez belles « pour ne rendre pas son ouverture désagréable : le teint aussi beau « que peut l'être un reste de petite vérole maligne ; le tour du visage « ovale, les cheveux châtains. Mais j'ose dire que j'aurais bien plus « d'avantage à montrer mon âme que mon corps, et mon esprit que « mon visage ; car, sans vanité, je n'ai jamais eu d'inclination déré- « glée : mon âme n'est agitée ni par l'ambition, ni par l'envie, et sa « tranquillité n'est jamais troublée que par la tendresse que j'ai pour « mes amis. J'ai plus de joie des biens qu'ils reçoivent que s'ils « m'étaient envoyés : mais ma tendresse n'est pas aussi générale « qu'elle est forte : car je ne la donne qu'à peu de gens, et, pour qu'un « homme soit digne d'être mon ami, il faut que ses inclinations soient « conformes aux miennes et qu'il soit le plus discret homme de son « siècle. Ce n'est pas que je donne grande matière à discrétion, car « j'ai de la vertu, et de cette vertu qui est également éloignée du scru-

« pule et de l'emportement, dont la simplicité fait la force, et la nudité « le plus grand ornement. J'ai une fort grande fierté ; mais comme « elle ne sied bien qu'aux belles, et que je ne suis pas de ce nombre, « je tâche de mettre en place une douceur qui ne m'est pas si natu- « relle, mais qui m'est plus convenable. J'aime fort à railler, et ne me « fâche jamais qu'on me raille pourvu que je sois présente… »

Ce portrait, tracé avec une naïveté d'autant plus incontestable qu'elle est plus orgueilleuse, ne semble-t-il pas nous dire : Biographe, ne t'occupe plus de la femme, songe au poëte !

Et nous nous inclinons, disant : Oui, Des Jardins, vous fûtes un admirable poëte, car vous avez traduit l'amour dans la langue du cœur.

Vous avez dit :

Une belle bouche ingénue
Qui découvre toujours une âme toute nue
Aux avides regards d'un curieux amant,
Est un trésor rare et charmant.
C'est ainsi que l'Amour s'explique avec sa mère ;
C'est par de tels discours qu'on rend un homme heureux.
Et l'âme innocente et sincère
Doit seule mériter nos transports et nos vœux.

Vous avez dit mieux encore :

Au moment que l'amour se montre,
S'il se fait contre lui quelque coup important,
C'est en évitant sa rencontre
Et non pas en le combattant.

Vous êtes d'une pénétration plus fine, d'un goût plus sûr, d'un tact plus infaillible que l'auteur de *Ce qui plaît aux femmes*, quand vous dites :

Vous vous trompez, trop crédules amants,
Quand vous espérez que les dames
Immoleront au repos de vos âmes
Leur parure et leurs agréments !
Accommodez votre espoir téméraire
Au triomphe de leur beauté ;
Ne leur parlez que de vaincre et de plaire,
Si vous voulez être écouté.

Si votre amour soutient leur qualité de belle.
Tous ses effets leur seront doux.
Mais si vos mouvements jaloux
A l'esprit de conquête osent faire querelle,
Ce je ne sais quoi, qu'on appelle
Vulgairement loi naturelle
Triomphera toujours du devoir et de vous.

Et vous, tristes barbons, qui marchez à *conqueste* de joyeux et tendres cœurs, oyez bien ce que vous pronostique notre dame de Villedieu.

Quand vieux seigneur entreprend jeune dame,
Il ne fait qu'aplanir les chemins de son âme
Pour un plus jeune qui le suit.
Par ses savants conseils, ses ruses, son adresse,
Il va semant les germes de tendresse
Dont un autre cueille le fruit.

Où chercherions-nous, en fait d'amour, un sentiment plus magnifique que celui-ci :

Je vous nomme sans que j'y pense ;
Votre entretien me charme, et je crains votre absence ;
J'aime à causer tous vos désirs,
Et votre rencontre imprévue
Me donne de certains plaisirs
Que je ne sens qu'à votre vue.
Je songe à vous malgré moi-même,
Je crois vous voir la nuit, je vous cherche le jour.
Si ce n'est pas là comme on aime,
Apprenez-moi ce que c'est que l'amour...

Quelle mouche avait donc piqué ce brave collaborateur de la *Bibliothèque poétique*, qui dit de madame de Villedieu, que « bien que ses « sentiments soient vifs et délicats, l'esprit (vu leur raffinement) « semble lui venir plus en aide que le cœur?... » Lisez, je vous prie, les vers que ce conséquent Aristarque tire du trésor poétique de madame de Villedieu, comme pour se donner le démenti le plus formel.

Quand on voit deux amants d'esprit assez vulgaire
Trouver dans leurs discours de quoi se satisfaire

Et se parler incessamment,
Les beaux esprits de langue bien disante
Disent, avec étonnement :
Que peut dire cette innocente,
Et que répond ce sot amant?
Taisez-vous, beaux esprits, votre erreur est extrême ;
Ils se disent cent fois, tour à tour, je vous aime!
En amour, c'est parler assez élégamment.

Nous fermons ici le livre d'or de madame de Villedieu... *Rosa rosam invocaret*... Voyons ses romans.

Les *Désordres de l'amour*, œuvre ayant pour corollaire le *Portrait des faiblesses humaines*. Le tout peint de main de maître.

Dans son *Portrait des faiblesses humaines*, madame de Villedieu semble avoir taillé la plume de Fénelon. C'est ainsi que dans son troisième exemple, elle démontre les sublimes avantages de la royauté.

« Ne vous imaginez-vous point la joie que doit avoir un homme de « se trouver choisi des dieux pour exercer leur ministère sur la terre? « Que fait dans le ciel le plus grand des dieux, qu'un roi parfait ne « fasse dans son royaume? J'avoue que la puissance divine est éter- « nelle, et que celle d'un monarque est passagère. Je conviens encore « qu'un souverain n'est absolu que sur ses sujets, et que Jupiter l'est « sur toutes ses créatures. Mais, ces exceptions faites, un bon roi fait « la félicité de son peuple, comme les dieux font celle des hommes. « La prospérité des gens de bien, et la punition des méchants, dépen- « dent souverainement de lui. A la vérité, quand c'est un prince faible « ou voluptueux, qui, par timidité, ou pour n'être pas troublé dans ses « plaisirs, se remet de tous ses soins sur la personne d'un favori, il ne « doit pas trouver de grands avantages dans le commandement absolu, « car, à proprement parler, il ne le possède pas. Mais quand un roi « s'acquitte dignement de ses légitimes devoirs, sa vigilance est une « participation de la Providence divine, sur laquelle ses sujets repo- « sent en pleine sûreté. Les guerres justes qu'il entreprend le font « craindre, la paix qui les suit le fait aimer ; et pourvu que ses légi- « times devoirs occupent la première place de son cœur, ce qu'il goûte « ensuite de plaisirs sont des plaisirs indépendants qu'aucune loi « humaine ne peut troubler. »

Carmante, *Alcidamie*, adorables idylles qu'on croirait tombées du pinceau d'Ovide.

Les *Galanteries grenadines*, orientale digne de soupirer dans les amoureuses colonnades de l'Alhambra!...

Les *Amours des grands hommes*, délicieuse lanterne magique qui vous montre, chacun à son tour, *Solon*, le sévère légiste, prêt à briser les tables draconiennes pour la fille d'Amphiclès:—*Socrate*, amoureux de *Timandre*, et faisant à *Myrto*, sa femme, qui lui reprochait son infidélité, cette réponse qu'on devrait graver sur toutes les pièces de mariage : « Mais, *Myrto*, est-ce par votre expérience que vous jugez si mal « de la vertu de votre sexe?... On ne devrait soupçonner autrui que « des faiblesses dont on est capable... » — *Jules César*, amoureux avant d'être conquérant ; — *Caton d'Utique*, amoureux de *Martia*, au point de vouloir se faire enfonceur de portes ; — *Bussy d'Amboise*, l'homme au cœur de fer, se disputant, avec deux menins (*le duc de Guise* et *Lignerolles*), l'amour de la maréchale *de Saint-André*, veuve de son cinquantième! — *Alcibiade* sacrifiant Socrate à la femme de Périclès, *Aspasie*, qui sacrifiait Thrasibule à Alcibiade!...

Les *Exilés*, où nous trouvons ce singulier argument, qu'une femme peut être infidèle à son mari, pourvu que ce ne soit que par le cœur.

Et le *Journal amoureux*, et *Don Carlos*, et l'*Illustre Parisienne*, etc... Nous l'avouons franchement, c'est à propos que nous rencontrons cette particule abréviative, sans laquelle il nous faudrait dépasser les proportions auxquelles cette œuvre est soumise, si nous usions du droit que M. Baratte nous a concédé de puiser dans sa belle et sévère bibliothèque.

Nous ne parlerons point du théâtre de madame de Villedieu. Elle a fait trois choses de trop : *Manlius*, *Nitétis* et le *Favori*. Et pourtant, quelle tragédie ne ferait place à cette noble et fougueuse poésie?

(MANLIUS. — ACTE III, SCÈNE IV.)

OMPHALE.

. . . . Va, va, c'est assez dit,
C'est à mon désespoir à finir cet outrage.
Mon bras épargnera mon trépas à ta rage...
Déjà, par ce beau coup, mon cœur eût évité

La honte et les douleurs de la captivité,
Si le ciel irrité, pour comble de misère,
Ne t'avait fait trouver le secret de me plaire,
Quand mes cruels malheurs me demandaient la mort.
Un tendre mouvement arrêtait ce transport,
Une secrète voix qui m'était inconnue
Me disait : Si tu meurs, tu vas perdre sa vue !
Et ne connaissant rien de plus cruel pour moi,
J'aimais mieux perdre tout que me priver de toi ;
Je craignais, par l'effet de la même tendresse,
D'accabler ton esprit d'un excès de tristesse
En t'apprenant les feux dont ton père est épris.
Mais je t'en vengeais bien par mes cruels mépris.
Et peut-être le fer eût eu moins de puissance
Que n'en avait, ingrat! ma seule indifférence.
Cependant, pour le prix de ma fidélité,
Ta rage me soupçonne avec impunité.
Tu m'accuses d'avoir l'âme basse et commune,
De soumettre mon cœur aux lois de la fortune!
Ah! j'espère, cruel, que bientôt mon trépas
T'apprendra si le faste a pour moi des appas.
Sachant alors mon prix, après m'avoir perdue,
Tu mourras du regret de m'avoir mal connue.
Tu vengeras ma mort par ton propre tourment...
Adieu, barbare...

Pourquoi faut-il que d'aussi beaux vers soient accolés aux *sentimentailleries* de *Manlius*, et aux boutades épileptiques que l'auteur semble avoir placées à dessein dans la bouche de *Torquatus* pour en faire un monstre imbécile !

Résumons-nous par cette épitaphe, qui nous semble manquer à Catherine Des Jardins.

En traits naïfs et gracieux,
Elle peignit l'amour : elle fit encor mieux.
Dans sa jalouse humeur, Érato se désole,
N'osant plus désormais de sa terne auréole
Faire montre au sacré vallon,
Depuis que Des Jardins a jeté, tendre folle !
Le carquois de l'Amour sur le dos d'Apollon.

ÉDOUARD NEVEU.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. Œuvres meslées de madame de Villedieu, en trois parties. Paris, chez Claude Barbin, 1664.

II. Œuvres de madame de Villedieu, 10 vol. in-12, 1702.

III. Œuvres de madame de Villedieu, 12 vol. in-12. Paris, chez Roslin. (Les deux derniers volumes ne sont pas d'elle.)

IV. Œuvres de mademoiselle Desjardins, 1 vol. in-12. Paris, Gabriel Quinet, 1664.

Pièces de théâtre :

I. Manlius, tragi-comédie. Paris, Gabriel Quinet, 1662.

II. Nitétis, tragédie. Paris, Gabriel Quinet, 1664.

III. Le Favori, tragi-comédie. Paris, Gabriel Quinet, 1665.

Le Carrousel de Monseigneur le Dauphin, et autres pièces de poésies non encore vues. Paris, Gabriel Quinet, 1662, 24 pages.

Paris. — Typographie Lacrampe et comp., rue Damiette, 2.



RENÉ BOUDIER.

De tous les hommes de distinction qui ont légué la renommée de leur nom aux annales de la Normandie, il n'en est peut-être pas dont la forme soit plus difficile à saisir dans le passé, où sa modestie l'a caché sous l'ombre, que René Boudier de la Jousselinière, né à Alençon en 1634. Après avoir immensément travaillé sur des matières très-variées et dont la plupart rebutent un grand nombre d'esprits ; après avoir touché tous les extrêmes de l'intelligence, médité, éclairci les questions obscures, remué toute la masse des connaissances humaines, et consigné les richesses de sa mémoire avec les beaux fruits de son jugement dans des manuscrits volumineux, cet homme d'une fécondité étonnante, qui semblait créer par besoin ou par nature, laissait, aussitôt qu'ils étaient achevés, sommeiller dans les ténèbres et l'oubli les monuments de ses sévères et continuels travaux.

Boudier était issu de la famille de Soule, dans le Cotentin. Après la mort de son père, capitaine d'une compagnie[1], il vint se fixer à Mantes avec sa mère, qui était originaire de cette ville. Il n'avait alors que sept à huit ans ; mais, soutenu d'une aptitude infatigable et de facultés précoces, il faisait dans les belles-lettres des progrès qui approchaient du prodige. Déjà son activité ne lui permettait pas de se livrer au repos qui succède ordinairement aux sérieuses occupations ; mais, curieux de tout ce qui donne de la solidité ou de la grâce à l'âme, il laissait les belles-lettres pour les beaux-arts, et se délassait des premières en se livrant à son inclination pour la peinture et la musique. Il dessinait et

[1] Et tué au siége d'Arras en 1644.

peignait agréablement, et jouait du luth avec délicatesse : il passait même pour se connaître en peinture comme les maîtres.

A quinze ans, c'était un linguiste distingué. Le grec, le latin, l'espagnol, qu'il parlait comme sa langue maternelle, lui fournissaient des lectures précieuses dans lesquelles son esprit acquérait une trempe plus ferme, du tour, de la finesse, l'art de l'analyse et l'originalité. C'est alors qu'il fit ses premières pièces de poésie, datées de cette époque, et jugées dignes d'être mises au jour. On en retrouvera plusieurs dans l'*Almanach littéraire ou Étrennes d'Apollon*, recueil périodique qui parut en 1777.

Tous les secrets de l'antiquité avaient passé sous ses yeux. Ouvrages d'érudition ou d'agrément et d'esprit, mœurs, coutumes, rites, il avait tout recherché et commenté. Le traité manuscrit qu'il a laissé des médailles romaines est un chef-d'œuvre de genre ; on lui doit les plus importantes découvertes, et, depuis, cette science n'a jamais reçu pareille impulsion.

Ce *Traité des Médailles* fut suivi d'une *Histoire de la république romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à César Auguste*, qui devait former 8 volumes in-12; plusieurs savants l'avaient en grande estime. L'histoire de France avait aussi été traitée dans un abrégé où étaient mis en saillie les faits et les événements remarquables de chaque règne de manière à les fixer dans la mémoire. Les anciennes monnaies françaises avaient été de même l'objet d'un travail particulier.

En lisant les auteurs latins, Boudier avait compris qu'une traduction littérale, excellente aux yeux des hommes instruits, pour lesquels elle est inutile, devient d'une pédanterie et d'une lourdeur insupportables aux gens du monde, chez lesquels elle ne peut rappeler le sentiment des tournures et des beautés spéciales au texte. Dans cette pensée, il avait accommodé au goût de ses contemporains plusieurs satires d'Horace et de Juvénal. Il en avait d'ailleurs, sans le secours de modèles, composé plusieurs qui l'ont fait considérer comme un faiseur d'épigrammes et un satirique de premier ordre. Tel est du moins le jugement de son biographe, Titon du Tillet.

Nous avons dit que Boudier connaissait parfaitement les usages, les mœurs et les maximes des Romains ; il dut en retirer un grand avantage pour soulever les ambiguïtés et les équivoques de l'interprétation.

Plus que personne, il était à portée de saisir les allusions obscures qui se glissent parfois dans le laconisme des langues anciennes, et la justesse de compréhension qu'il avait puisée dans ses lectures a dû relever ses traductions d'un relief tout particulier. Il y mettait de plus une patience opiniâtre. C'est ainsi qu'en traduisant les *Centons* de Proba Falconia, dame romaine qui, dans le quatrième siècle, a mis en vers, tirés de Virgile, la vie de Jésus-Christ et quelques passages de l'Ancien Testament, il eut la laborieuse longanimité de chercher et de noter dans Virgile les vers qui en avaient été extraits.

On cite encore de lui une *Grammaire latine*, un *Traité de géographie ancienne pour l'intelligence de l'histoire*, un *Dictionnaire géographique*, et des *Remarques sur les difficultés de la langue française*, destinées aux écrivains. Le nombre de ses ouvrages est prodigieux : il ferait croire que son instruction l'avait identifié à l'esprit de chaque siècle, et que sa vie s'était prolongée au delà du terme ordinaire. C'était une intelligence universelle, profonde et variée.

Il n'est pas d'existence mieux remplie par le travail. Jusqu'à l'époque de sa mort, qu'il subit à quatre-vingt-dix ans, et à partir de sa dixième ou onzième année, il entrait dans son cabinet à quatre heures du matin tous les jours, pour n'en sortir qu'à midi, et souvent pour recommencer après. Il avait conservé toute sa verve, et quinze jours avant sa mort, il fit plusieurs petites pièces de vers où coule encore toute la séve de la jeunesse. A propos de quoi un de ses élèves, M. de Beuron, le loua en ces termes :

A peser la valeur de ton dernier ouvrage,
En croirait-on l'auteur un homme de ton âge?
Quoi ! faire ainsi des vers à quatre-vingt-six ans !
Nul ne garde jamais tant d'esprit si longtemps.
Ta muse joint au sens de la sage vieillesse
Le brillant et le feu d'une vive jeunesse.
Si le nombre des ans peut affaiblir ton corps,
En vain sur tes esprits il fait tous ses efforts ;
Rien n'en peut altérer la vigueur infinie,
Tout, jusqu'au temps, respecte un si rare génie.

Philosophe par penchant et par conviction, l'offre des places les plus honorables ne put l'arracher à son unique passion, les belles-lettres :

pour s'y livrer sans réserve, il refusa tout. Peu courtisan de la gloire, il ne consentit jamais à se faire imprimer et ne laissa que des manuscrits, dans lesquels se retrouvent ses œuvres poétiques, contenant des odes, des sonnets, des épigrammes, des satires, des quatrains, des traductions partielles d'Horace, de Juvénal, de Buchanan, et une paraphrase de l'Ecclésiaste de Salomon, dont les douze chapitres sont en douze chants. On remarquait dans ces œuvres la finesse des saillies et l'élévation des pensées.

Boudier, doux et aimable, était d'un commerce charmant : il se mettait à la portée de tout le monde, et sa vaste érudition lui permettait d'émettre une opinion plausible sur toutes les questions qui lui étaient soumises ; la réponse ne se faisait jamais attendre. Sa réputation était très-étendue, et M. le duc d'Orléans, régent du royaume, en ayant entendu parler, le fit venir de Mantes auprès de lui, et fut enchanté de son esprit et de ses vers. Il était très-souvent consulté, et ses décisions étaient suivies des savants de son époque. Peut-être y a-t-il de l'exagération dans les éloges qu'on lui a donnés, mais c'est l'hyperbole sincère d'une admiration réelle contre laquelle il ne nous sied pas de revenir, puisque le petit nombre de documents qui nous restent sont plutôt faits pour nous rallier à ses panégyristes que pour nous rendre sévère à sa mémoire.

Boudier se fit à lui-même l'épitaphe suivante, qui résume complétement ses travaux et sa vie :

Je suis gentilhomme normand,
D'une ancienne et pauvre noblesse,
Vivant de peu tranquillement
Dans une honorable paresse.
Sans cesse le livre à la main,
J'étais plus sérieux que triste ;
Moins Français que Grec et Romain,
Antiquaire, archimédailliste,
J'étais poëte, historien,
Et maintenant je ne suis rien.

GABRIEL LHÉRY.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



Charles Deverts sc.

Mlle DE LA VIGNE.

Dans un siècle où le génie se développait sous les formes les plus brusques et les plus palpitantes, où les esprits les plus distingués tels que mesdames Descartes, Deshoulières et Scudéry se jetaient chaque jour un défi que la gloire seule intéressait, une jeune et jolie personne, ANNE DE LA VIGNE, vint, sinon s'élever au niveau de leur talent et de leur réputation, du moins enlever quelques fleurons à leurs couronnes.

Anne de La Vigne, de l'Académie des Ricovrati de Padoue, naquit à Vernon en 1634. Son père exerçait en cette ville la profession de médecin, et jouissait d'une haute considération. Ce fut au contact d'une société choisie que s'anima l'intelligence poétique de mademoiselle de La Vigne... Douée d'une imagination ardente, d'un esprit droit et d'une sensibilité exquise, mademoiselle de La Vigne regarda bientôt la poésie comme la meilleure voie ouverte à ses impressions, et ne tarda pas à se plier aux exigences d'une langue dont elle devait être un des plus gracieux interprètes. Son père, qui avait suivi avec anxiété le développement de cette jeune intelligence, disait en comparant mademoiselle de La Vigne à son frère, esprit étroit et borné : « *Quand j'ai fait ma fille, je pensais faire mon fils, et quand j'ai fait mon fils, je pensais faire ma fille.* » Toute jeune, mademoiselle de La Vigne montra de telles dispositions pour la poésie, que Pélisson répétait souvent qu'elle paraissait avoir été *allaitée par les Muses*.

Les premiers essais poétiques de mademoiselle de La Vigne semblaient présager un avenir qui eût été riche de nobles inspirations, si la mort ne l'avait frappée dans la force de l'âge. Spirituelle et jolie,

elle se forma bien vite un cercle d'admirateurs, se concilia la sympathie de tous ceux qui la connurent, et sut, par son tact et sa modestie, se préserver des rivalités mesquines. Mademoiselle de Scudéry l'admit dans son intimité, et eut souvent l'occasion d'apprécier tout ce qu'il y avait de poétique et d'élevé dans cet esprit si doux, si profond et surtout si précoce. Les quelques productions de mademoiselle de La Vigne nous permettent de juger que si elle ne put être un poëte hors ligne, elle eut le bon esprit de ne vouloir être qu'*une écolière des Muses,* comme on disait alors.

Cependant on aurait tort de s'imaginer que mademoiselle de La Vigne ne fût tout au plus capable que de perler un couplet, que de tourner un madrigal ou de soupirer prétentieusement quelques paroles d'amour; son intelligence s'élevait parfois à des conceptions d'une portée plus haute, et elle obtint souvent dans un genre plus sérieux des succès d'estime. L'ode qu'elle adressa à mademoiselle de Scudéry pour la féliciter du prix d'éloquence qu'elle avait remporté à l'Académie française recueillit les suffrages de tous les hommes distingués, et Pélisson la fit imprimer avec la réponse de mademoiselle de Scudéry à la suite de l'histoire de l'Académie française.

L'imagination de mademoiselle de La Vigne n'était ni légère ni capricieuse. Elle avait su, en femme d'esprit, la maîtriser par une volonté intelligente qui l'appliquait sans cesse à des études sérieuses, et donnait à son talent un essor d'autant plus rapide qu'il était développé chaque jour par un travail consciencieux, par ces fermes convictions que lui avaient inculquées la lecture approfondie de nos plus savants philosophes. C'est précisément ce goût prononcé pour l'étude qui dut tarir la fécondité des inspirations de mademoiselle de La Vigne, et ses premiers jets ont été si brillants, qu'on devait naturellement présumer qu'une vie longue et laborieuse viendrait en aide à l'espérance. Descartes était son auteur favori, et les connaissances solides qu'elle y puisa donnèrent à ses poésies une forme sévère sous laquelle disparut tout cachet d'afféterie et de mignardise. Mademoiselle Descartes, la nièce du célèbre philosophe, émerveillée de voir qu'une jeune femme, ornée de toutes les grâces de l'esprit et du corps, pût soumettre aussi facilement son esprit aux études de la philosophie, lui adressa une pièce de vers fort remarquable intitulée *l'Ombre de*

Descartes. Dans ce morceau de poésie d'une richesse d'expressions irréprochable, Descartes, secouant la poussière des tombeaux, se félicite d'avoir les sympathies de mademoiselle de La Vigne, et ne doute pas que, pénétré de ses principes, son gracieux disciple, en les propageant dans ses charmantes productions, ne fasse dire bientôt :

En cent climats divers
Descartes et La Vigne ont instruit l'univers.

La réponse de mademoiselle de La Vigne, qui n'est que l'expression d'un sentiment de modestie qu'on ne saurait trop apprécier, n'a rien de guindé ni d'emphatique, et son plus grand mérite est la simplicité. Une coupe de vers facile, un style agréable, une forme élégante, sont les qualités saillantes de mademoiselle de La Vigne. Le caractère de l'ode, comme je l'ai dit plus haut, ne se prêtait pas moins à son génie poétique. Celle qu'elle intitula *Monseigneur le dauphin,* et qu'elle adressa au fils de Louis XIV, est digne de J.-B. Rousseau. Le vers en est rapide, le style plein de feu, la pensée ingénieusement concise. Lorsque cette ode fut publiée, mademoiselle de La Vigne reçut mystérieusement, et sous le voile de l'anonyme, une boîte de coco où était renfermée une lyre d'or émaillée avec une ode à sa louange. Cette galanterie imprévue piqua sa curiosité, et dans quelques strophes remplies d'un abandon malicieusement calculé, elle laissa entrevoir qu'elle offrirait volontiers son cœur à celui qui s'avouerait coupable de cette aimable trahison. Pour donner à cet aveu une couleur moins décidée, mademoiselle de La Vigne termine par cette stance délicieuse de finesse et d'une imperceptible coquetterie :

Déjà de ma promesse en secret je soupire;
Je sens qu'à la tenir il y va trop du mien,
Et si vous me laissez le temps de m'en dédire,
Je ne réponds de rien.

Mademoiselle de La Vigne envoya ces vers à une de ses amies et les accompagna d'un madrigal que nous allons citer textuellement. Ce madrigal, s'il n'est l'expression de la vérité, laisse au moins percer une malice bien intelligente.

Que votre austérité m'excuse
Si j'ose à l'inconnu parler si tendrement;
Entre nous, ce n'est qu'une ruse
Pour le tirer plus tôt de son déguisement.
Ma promesse est un peu hardie,
Mais à la faire, Iris, je ne ne cours nul hasard;
Je lui dirai, s'il vient: Je me suis repentie,
Et vous venez trop tard.

Que d'esprit et de bon goût dans ce madrigal! Est-il possible de traduire sa pensée sous une forme plus concise, plus élégante et surtout plus spirituelle?

Ces productions charmantes, dont nous n'avons fait que donner une esquisse rapide et bien imparfaite, doivent faire regretter vivement qu'une maladie douloureuse ait brusquement terminé une carrière qui promettait de si brillants succès. Mademoiselle de La Vigne est morte en 1684. On lui a consacré cette épitaphe:

MUNIMENTA SAXORUM, SUBLIMITAS EJUS.

Raimond DESLANDES.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Les poésies de mademoiselle de La Vigne n'ont pas été publiées séparément. Elles font partie de différents recueils dont voici les principaux:

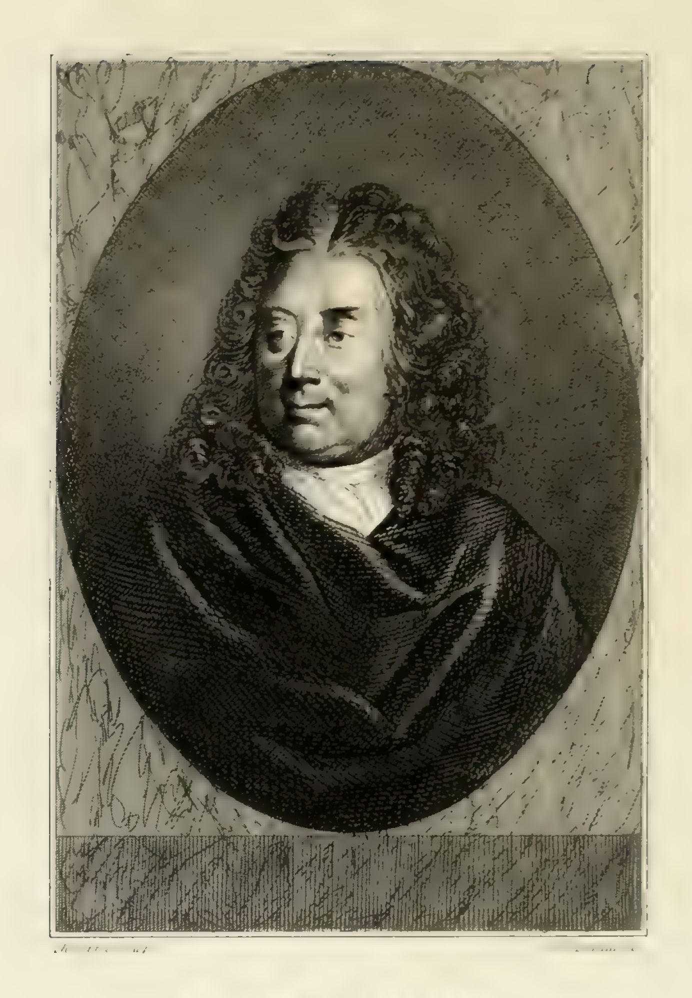
I. Recueil de vers choisis. Paris, George, 1 vol. in-8°, 1745. (Le Père Bouhours.)

II. Bibliothèque poétique. Paris, Briasson, 4 vol. in-8°, 1745. (Le Fort de la Morinière.)

II. Annales poétiques, ou Almanach des muses. Paris, Delalain, 40 vol. in-8°.

IV. Chefs-d'oeuvre poétiques des dames françaises. Paris, Paulin, 1 vol. in-12, 1841.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rignoux, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.



L'ABBÉ CHAULIEU

Né à Fontenay [illegible]

Mort à [illegible]

L'ABBÉ DE CHAULIEU.

Chaulieu (Guillaume Anfrie de), fils de Jacques-Paul Anfrie de Chaulieu, maître des comptes à Rouen, naquit en 1639, au château de Fontenay, dans le Vexin français, et mourut à Paris le 17 juin 1720, dans la maison qu'il occupait au Temple, après avoir été successivement abbé d'Aumale, prieur de Saint-Georges en l'île d'Oléron, puis de Pouriers, de Renel et de Saint-Étienne.

Tout jeune il fut envoyé à Paris, où il fit ses études au collége de Navarre. Les dispositions les plus brillantes mirent tout d'abord en relief le génie qu'il tenait de la nature ; et, l'éducation aidant, Chaulieu se fit bientôt place dans les rangs suprêmes du plus grand siècle littéraire.

Voyons l'œuvre première de l'abbé de Chaulieu : *Les Trois façons de penser sur la mort* ; et, sans entrer dans aucune considération orthodoxe, bornons-nous au rôle pur et simple de citateur.

1° Manière d'envisager Dieu en dehors des terreurs superstitieuses :

En ce Dieu de pitié j'ai mis ma confiance,
Et, sûr de ses bontés, je vis en assurance
Qu'un Dieu qui par son choix au jour m'a destiné,
A des feux éternels ne m'a point condamné.
Voilà par quels secours mon âme défendue
A banni les terreurs dont on l'a prévenue,
Et, sans vouloir braver le céleste pouvoir,
A fait céder la crainte aux douceurs de l'espoir.

2° Principes du pur déisme :

Mais, s'il est aux mortels un maître redoutable,
Est-il pour ses enfants de père plus aimable?
C'est lui qui, se cachant sous cent noms différents,
S'insinuant partout, anime la nature,
Et dont la bonté sans mesure
Fait un cercle de biens de la course des ans;
Lui, de qui la féconde haleine
Sous le nom des zéphyrs rappelle le printemps,
Ressuscite les fleurs, et dans nos bois ramène
Le ramage et l'amour de cent oiseaux divers,
Qui de chantres nouveaux repeuple l'univers.
. . . .

3° A propos des principes d'Épicure et de Lucrèce :

Aux pensers de la mort accoutume ton âme;
Hors son nom seulement, elle n'a rien d'affreux.
Détachez-en l'horreur d'un séjour ténébreux,
De démons, d'enfer et de flamme,
Qu'aura-t-elle de douloureux?
La mort est simplement le terme de la vie.
. . . .

Or, voici ce que dit l'abbé de Chaulieu dans sa préface, à propos de ses *Trois façons de penser sur la mort :*

« L'applaudissement de tant d'illustres amis que j'ai eus; l'envie « de plaire à des princes, tous ensemble aussi libertins que moi; ce « malheureux amour-propre dont il est impossible de se défendre, et « qui rehausse le prix de ce que nous possédons, me persuada que je « pouvais tenter tout ce que l'étendue d'une imagination brillante et « féconde pouvait mettre au jour. Je pensai que l'imagination portée « à un certain degré pouvait égayer ce qu'il y a de plus triste, con« server les ornements de la poésie parmi ce qu'il y a de plus sérieux... »

En fait de vers, l'abbé de Chaulieu n'a fait et a la prétention de n'avoir fait que des croquis... Mais des croquis, c'est une grande chose, du moment qu'ils valent des tableaux.

Connaissez-vous un tableau qui, sous quelque jour et à quelque époque que vous le considériez, vaille ce croquis-là :

Au bon vieux temps où le gentil Ésope,
Pour débiter maint bon enseignement,
Des animaux se fit le truchement,
Point ne fut lors si parfait misanthrope,
Qui ne louât un tel amusement.
Aujourd'hui donc que notre cour abonde
En discoureurs qui n'ont que du caquet,
Pourquoi faut-il contre nous qu'elle gronde,
Pour avoir fait parler un perroquet?

Voici ce qui donna lieu à cette épigramme ; car en fait d'épigrammes, il est toujours bon de garder le commencement pour la fin. Laissons parler l'abbé Chaulieu.

« Monseigneur fit une mascarade, au carnaval de 1701, à Marly. « De cette partie étaient M. le duc d'Orléans, M. le grand-prieur et « plusieurs autres courtisans. Cette mascarade représentait le sultan « dans sa cour, allant voir sa ménagerie ; ce qui donna occasion d'y « mettre toutes sortes de bêtes, représentées par des courtisans. Mon-« seigneur nous chargea, M. de La Fare et moi, de faire parler deux « perroquets dont on mit le dialogue en musique. »

Ce dialogue, que nous ne répéterons pas, vu qu'il est aussi mauvais que méchant, excita la fureur des courtisans, qui, grâce à leurs poursuites, reçurent de Chaulieu, fait par eux sanglier, le coup de boutoir ci-dessus, qui fut bientôt suivi de celui-ci :

Autrefois la raillerie
Était permise à la cour;
On en bannit en ce jour
Même la plaisanterie.
Ah! si ce peuple important,
Qui semble avoir peur de rire,
Méritait moins la satire,
Il ne la craindrait pas tant.

En rappelant à l'un de ses amis, M. Sonning, la promesse que celui-ci lui avait faite de lui donner à souper le jour même de son retour des champs, l'abbé de Chaulieu amène ainsi les vers qui vont suivre : « Je serai dimanche au soir à Neuilly, si vous y êtes ; à Paris, « si vous y soupez. Je ne vous dis rien de la compagnie, mais si vous « voulez m'en croire sur l'ordre de ce repas,

La Fare y conduira, sous le nom de Comus,
La bonne chère et l'allégresse;
La divine Bouillon, sous celui de Vénus,
L'esprit, les enjouements, et ce que la déesse
Qui fait aimer traîne sans cesse
Après elle de jeux, de ris et d'agréments.
Si tu veux à nos passe-temps
Donner l'air de fête complète,
Rousseau les Muses mènera,
Notre abbé les cajolera.
. . . .
Régnier aux vins présidera.
Cet élève altéré d'Orphée
Avec les Grâces chantera.
Alors grand'merveille sera
De voir flûter vin de Champagne.
Déjà de cent chansons tout Neuilly retentit :
Pour moi, rouillé de ma campagne,
Je n'apporterai rien qu'un fort grand appétit.

Horace, de son temps, Voltaire, du sien, n'auraient pas, nous le pensons du moins, désavoué un pareil croquis.

L'abbé de Chaulieu était doué de l'imagination la plus brillante. Citons son *Voyage de l'Amour et de l'Amitié :*

L'Amour, partant de Cythère
Pour se rendre auprès d'Iris,
Inquiet de n'oser faire
Seul ce voyage à Paris.

L'Amour, menteur comme à l'ordinaire, s'en va trouver l'Amitié, qu'il traite de sœur, pour l'engager à faire avec lui le voyage. Il ne veut pas

Qu'il soit dit que la folie
Serve de guide à l'amour.

Il va plus loin, le bon ermite! il insinue ce paradoxe, ou plutôt il lance cette flèche à l'Amitié :

Chacun de nous a ses charmes.
Je te prêterai mes armes;

Prête-moi, ma chère sœur,
Ton air sage, ta douceur,
Cette tendresse durable
De qui la solidité
Souvent n'est pas moins aimable
Que l'est ma vivacité.

L'Amitié, simple qu'elle est, signe le traité, et conduit l'Amour auprès d'Iris!... Mieux vaut cent fois cette tendre conséquence que la morale du *soi-disant* bonhomme, qui fait tirer des marrons du feu par un chat, et pour qui?... pour un singe. Comme si chat et singe ne se valaient pas!

L'abbé de Chaulieu jetait sur ses moindres tableaux le plus délicieux coloris. Choisissons dans l'*Ode* sur Fontenay (1720) :

Désert, aimable solitude,
Séjour du calme et de la paix,
Asile où n'entrèrent jamais
Le tumulte et l'inquiétude.

. . . .

C'est toi qui me rends à moi-même ;
Tu calmas mon cœur agité,
Et de ma seule oisiveté
Tu me fais un bonheur extrême!

. . . .

Grotte d'où sort ce clair ruisseau,
Grotte de mousse tapissée,
N'entretiens jamais ma pensée
Que du murmure de ton eau.

. . . .

Quel plaisir de voir les troupeaux,
Quand le midi brûle l'herbette,
Rangés autour de la houlette,
Chercher l'ombre sous les ormeaux;
Puis sur le soir à nos musettes,
Ouïr répondre les coteaux,
Et retentir tous nos hameaux
De hautbois et de chansonnettes !

Nous éprouvons, en présence de ces fragments, le regret de ne pouvoir citer l'ode tout entière... bien qu'ils suffisent, nous n'en doutons pas, pour gagner la cause du poëte.

*

Avec quelle heureuse adresse l'abbé de Chaulieu sait tourner, bien qu'en la frôlant, la borne si scabreuse de la carrière érotique!

Citons toujours, et choisissons dans ses madrigaux :

A la tendre jeunesse,
Vous joignez, belle Iris, des yeux à tout charmer;
Sitôt que l'on vous voit, on se laisse enflammer,
Et par raison et par délicatesse.
Mais, hélas! quelle cruauté!
On est surpris quand on y pense:
Vous inspirez l'amour et la fidélité,
Et vous bannissez l'espérance.

Mon Iris m'est toujours fidèle,
Nous sommes l'un de l'autre également contents;
Je n'ai lieu de me plaindre d'elle
Que de l'aimer depuis six ans.
Cependant cela seul fait toutes nos querelles.
Hélas! faut-il donc voir ainsi
S'échapper malgré nous nos ardeurs mutuelles?
N'était-ce point assez que le Temps eût des ailes?
Pourquoi, volage Amour, en avez-vous aussi?

Iris, ne croyez pas qu'une flamme nouvelle
Me fasse ailleurs porter mon choix,
On peut, en vous voyant, devenir infidèle,
Mais c'est pour la dernière fois.

Le serin, belle Iris, que tu tenais en cage
S'est envolé dans d'autres lieux.
L'ingrat était l'objet de tes plus tendres vœux;
Mon cœur était jaloux de son doux esclavage.
Si comme lui j'étais heureux,
Je ne serais pas si volage.

L'abbé de Chaulieu, qui semble ne vouloir laisser aucun genre inabordé, passe de la poésie galante à la poésie philosophique, du madrigal à l'ode, de l'épigramme à l'épître, de l'épître à la chanson, et partout on le retrouve sérieusement jeune, gaiement vieux, épicurien toujours, posant en principe que : « Ni la vieillesse, ni la crainte « de la mort ne doivent empêcher de goûter tous les plaisirs sans scru-

« pule, » et prêt à répéter dans les Champs-Élysées ce joyeux refrain de ronde, avec Anacréon, Catulle, Ovide et Pétrone.

Les épîtres en vers de l'abbé de Chaulieu sont de beaucoup supérieures à ses épîtres en prose, au point de vue *littéraire*; autrement nous serions tenté de donner la préférence aux dernières, dont *l'heureuse négligence*, *l'aimable politesse et le laisser-aller comme il faut* feront toujours des modèles de goût et de bon ton.

Citons de ses épîtres en vers celle qu'il adresse à son ami et presque rival, le marquis de La Fare. Cet admirable morceau, dont le premier vers est d'Horace :

O toi, qui de mon âme es la chère moitié,

contient trait pour trait *le fantasque tableau de ce que l'auteur fut en sa vie.*

Avec quelques vertus, j'eus maint et maint défaut :
Glorieux, inquiet, impatient, colère,
Entreprenant, hardi, très-souvent téméraire,
Libre dans mes discours, peut-être un peu trop haut;
Confiant, naturel, et ne pouvant me taire
Des erreurs qui blessaient devant moi la raison.
. . . .
. . . .
Malgré tous mes défauts, qui ne m'aurait aimé?
J'étais pour mes amis l'ami le plus fidèle
Que nature eût jamais formé.
Plein, pour leurs intérêts, et d'ardeur et de zèle,
Je n'épargnai pour eux périls, peines ni soin;
J'entrai dans leurs projets, j'épousai leur querelle,
Et je n'eus rien à moi dont ils eurent besoin.
. . . .
. . . .
Chapelle, par malheur, rencontré dans Anet,
S'en vint infecter ma jeunesse
De ce poison fatal qui coule du Permesse
Et cache le mal qu'il nous fait.
. . . .
J'atteste la sincérité
Que, toujours partisan de la simplicité,
Jamais d'un indigne artifice

Je n'ai fardé la vérité,
Et jamais ma noire malice
N'a fait injure à la bonté.

. . . .

Il est, il est encore un ascendant vainqueur,
Qui de tous ses défauts a corrigé mon cœur.
Devenu constant et fidèle,
Il brûle d'une ardeur désormais éternelle,
Et, livré tout entier à qui l'a su charmer,
Il sert encore un dieu qu'il n'ose plus nommer.

. . . .

Cette épître prouve que l'abbé de Chaulieu eût bien dû s'appeler Chaulieu tout court. Elle n'en reste pas moins comme monument en matière de confession, et peut, avec ses allures de courtisane, prendre le bras du *Vicaire Savoyard*... Mais n'oublions pas que nous n'avons en regard que le poëte.

Les odes de l'abbé de Chaulieu descendent en ligne directe des odes d'Horace. C'est la même morale sous les mêmes fleurs ; c'est la même sévérité dans le rire, le même enjouement dans la philosophie.

Les traités de Chaulieu (car ce sont de véritables traités) sur l'Imagination, sur la Solitude, sur la Mort, ne cèdent à n'importe quelle ode le pas dans aucun triomphe.

S'il peint l'imagination, c'est d'un trait.

Quel éclair perce la nue ?
Quelle est la divinité
Qui vient offrir à ma vue
Tant de grâce et de beauté ?
Qui comme elle peut paraître ?
Sa main sème plus de fleurs
Que l'Aurore n'en fait naître
Et qu'Iris n'a de couleurs.

Entrons avec lui dans sa retraite, essayons de dire avec lui :

La foule de Paris à présent m'importune,
Les ans m'ont détrompé des manéges de cour ;
Je vois bien que j'y suis dupe de la Fortune,
Autant que je le fus autrefois de l'Amour !

. . . .

C'est là que, jouissant de mon indépendance,

Je serai mon héros, mon souverain, mon roi ;
Et de ce que je vaux la flatteuse ignorance
Ne m'y laissera voir rien au-dessus de moi.
. . . .

Tâchons encore de briser avec lui la glace menteuse du boudoir, asseyons-nous à ses côtés sur cette rive ombreuse où respire la mélancolie du saule.

Là, pour ne point des ans ignorer les injures,
Je consulte souvent le cristal d'un ruisseau.
Mes rides s'y font voir : par ces vérités dures
J'accoutume mes sens à l'horreur du tombeau.

Écoutons-le bien, son front se dresse, son œil s'anime et semble renvoyer ses rayons à l'astre qu'il contemple.

Puis de là, tout à coup, élevant sa pensée
Vers cet Être du monde et Maître et Créateur,
Il se rit des erreurs d'une secte insensée
Qui croit que le hasard en peut être l'auteur.
. . . .

Et qui ne voudrait pouvoir dire comme lui : O solitude!...

Par toi coulent mes jours, sans soin, loin de l'envie :
Je les vois commencer et je les vois finir.
Nul remords du passé n'empoisonne ma vie.
Satisfait du présent, je crains peu l'avenir.

Qui n'a lu et qui ne voudrait relire son ode sur la première attaque de goutte qu'il eut en 1695 ! Délicieuse boutade où, après avoir jeté sur les faux biens de la vie les plus misanthropiques réflexions ; où, après avoir fait la part de la fortune et de l'amour en vrai stoïcien, il se reprend, dès que l'accès est passé, et de plus belle, aux vanités, aux pompes et aux œuvres de ce monde :

Mais quoi ! ma goutte est passée !
Mes chagrins sont écartés ;
Pourquoi noircir ma pensée
De ces tristes vérités ?

Laissons revenir en foule
Mensonge, erreurs, passions.
Sur ce peu de temps qui coule,
Faut-il des réflexions?
Que sage est qui s'en défie!
J'en connais la vanité :
Bonne ou mauvaise santé
Fait notre philosophie.

Nous passerons sur les chansons de l'abbé de Chaulieu, mais non sans consigner ce refrain, qui nous semble résumer en quatre vers la morale de ce franc épicurien :

Ami, voilà comment, sans chagrin, sans noirceurs,
De la fin de nos jours poison lent et funeste,
Je sème encor de quelques fleurs
Le peu de chemin qui me reste.

M. de Chaulieu a fait quelques pièces latines; entre autres, une lettre à madame la duchesse de Bouillon, une épitaphe pour M. de Turenne et quelques inscriptions. Nous citerons celle qu'il fit pour un cadran d'*Anet* :

Phœbe, nihil toto spectabis amœnius orbe;
Hic utinam volucres sistere velis equos!
Tempora nec fluerent, nostri nec, Phillis, amores;
Nec veniet *tacito* curva senecta *pede*.

Cette inscription est du Chaulieu latin, inutile donc de la traduire. Nous soulignons toutefois le *tacito pede* comme une heureuse hardiesse.

Mais il est temps de fermer le livre, si nous ne voulons, de citations en citations, l'épuiser tout entier.

L'abbé de Chaulieu a été, sans conteste, l'un des plus beaux esprits de son temps. Sa conversation fine et mordante lui avait formé comme une sorte de cour des personnages de la plus haute distinction et du goût le plus exquis : Bouillon, Vendôme, La Rochefoucauld, Conti... noms qui rayonnaient autour du nom de Chaulieu. Le duc de Vendôme et son frère, le grand-prieur de Malte, vivaient avec le poëte dans une douce et charmante intimité; le grand-prieur surtout, qui allait souper

chez lui presque tous les jours, ou plutôt presque toutes les nuits, puisque souvent ces soupers, dont l'esprit de l'abbé faisait les premiers frais, se prolongeaient jusqu'à deux et trois heures du matin, et semblaient encore trop courts à l'illustre convive. Rousseau portait à l'abbé de Chaulieu une affection toute particulière ; et ce n'est pas chose indifférente à constater que l'affection de Rousseau !... La maison de Bouillon lui était spécialement ouverte, il y avait eu pour introducteur M. le duc de La Rochefoucauld, son condisciple au collége de Navarre. C'est dans cette maison que, comme il le dit lui-même, « les « Grâces habitaient sous la figure de celle qui en faisait les honneurs », que toutes les illustrations héraldiques et littéraires venaient faire cercle autour du roi de la conversation.

On a surnommé l'abbé de Chaulieu le poëte de la *bonne compagnie* ; on l'a aussi appelé l'*Anacréon du Temple*, parce que, comme le poëte grec, il goûta, dit-on, les plaisirs de l'esprit et de l'amour jusqu'au dernier âge, et qu'il aimait à quatre-vingts ans, avec la chaleur de la première jeunesse, mademoiselle Delaunay (depuis madame de Staël). Chaulieu était aveugle alors, et nous pensons, en bonne conscience, qu'il n'avait plus que cela de commun avec l'Amour ; pourtant mademoiselle Delaunay dit quelque part :

« Il avait pour moi une passion aussi vive qu'on en peut avoir à « quatre-vingts ans. Ce pauvre abbé, qui était aveugle, me prêtait à « son choix les charmes les plus propres à le séduire, et, ne comp- « tant plus sur les siens, il tâchait de se rendre aimable à force de « complaisance et d'attention à prévenir tout ce que je pouvais dé- « sirer. Il proposait souvent d'ajouter des présents à l'encens qu'il « m'offrait. Importunée un jour des vives instances avec lesquelles il « me priait d'accepter mille pistoles : « Je vous conseille, lui dis-je, en « reconnaissance de vos généreuses offres, de n'en pas faire de pa- « reilles à bien des femmes ; vous en trouveriez quelqu'une qui vous « prendrait au mot. — Oh ! je sais bien à qui je m'adresse, » me dit-il. « Cette réponse me fit rire. » Le mot est en effet le plus naïvement spirituel que nous sachions.

Voltaire a appelé l'abbé de Chaulieu le premier des poëtes négligés. C'est ainsi qu'il le caractérise dans son *Temple du Goût* :

Je vis arriver en ce lieu
Le brillant abbé de Chaulieu
Qui chantait en sortant de table;
Il osait caresser le dieu
D'un air familier, mais aimable.
Sa vive imagination
Prodiguait, dans sa douce ivresse,
Des beautés sans correction
Qui choquaient un peu la justesse
Et respiraient la passion.

Si nous considérons les œuvres de l'abbé de Chaulieu sous le rapport de la prosodie pure et simple, nous sommes forcé de convenir qu'il manque très-souvent de correction; que, versificateur, il fait trop bon marché de l'exactitude dans le vers, de la sévérité dans la rime, de la pureté dans l'expression. Mais, comme poëte, quelle indomptable et brillante imagination ! Quel coloris dans ses moindres tableaux ! Que d'ingénieuses délicatesses dans les conceptions les plus libres ! Que d'animation, que de fougue dans le style ! Que de finesse dans les détails ! Et (il faut tout dire) quelle harmonieuse fusion de sagesse et d'érotisme !

ÉDOUARD NEVEU.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. ***Poésies de Chaulieu***, nouvelle édition, publiées avec de nouvelles corrections et augmentations, par Lefèvre de Saint-Marc. Paris, 1750 — 1757, 2 vol. petit in-12. La Haye (Paris), Pissot, 1777, 2 vol. in-12, ou 2 vol. in-24.

II. *OEuvres de Chaulieu,* d'après le manuscrit de l'auteur, publiées par Fouquet. Paris, Bleuet, 1774, 2 vol. in-8° et in-12.

III. *Les mêmes*, édit. stéréot. d'Herhan. Paris, Nicolle (veuve Dabo), 1813, 1810, 1821, in-18.

IV. *Les mêmes*, Paris, Ménard et Desenne, 1822, in-18.

V. *Les mêmes*, sous le titre de *Poésies*. Paris, Froment, 1824, in-8°, portrait.

VI. *Les mêmes,* Paris, Froment, 2 vol. in-32, portrait, etc., etc.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



FONTENELLE.

Il est des natures qui, dans le commerce de la vie, s'épanouissent avec tant de franchise, se dessinent avec tant de netteté, que le premier regard jeté sur elles suffit pour nous les livrer tout entières. Il en est d'autres, au contraire, qui se ferment avec tant de soin, ou qui s'ouvrent avec tant de réserve, qu'on ne parvient qu'à force de temps et de patience à les surprendre et à les pénétrer. A cette dernière catégorie appartient le personnage célèbre, qu'après une foule d'autres nous allons, à notre tour, essayer de peindre ; c'est une de ces figures dont l'histoire se fera représenter plus d'une épreuve encore avant de la buriner définitivement.

Bernard le Bouyer ou le Bovier de Fontenelle naquit à Rouen le 11 février 1657. Son père, François de Fontenelle, avocat au parlement de Normandie, était un homme d'un talent distingué, d'une probité rare, mais d'un caractère inégal; sa mère, Marthe Corneille, digne sœur de Pierre et de Thomas Corneille, joignait à un grand fonds de douceur et d'enjouement une piété solide et un esprit d'un ordre si élevé, que les deux poëtes ne dédaignaient pas de lui soumettre leurs pièces et les corrigeaient d'après ses avis.

Fontenelle était le second des quatre enfants mâles auxquels Marthe donna le jour. Joseph, son aîné de deux ans, était mort en bas âge; Pierre, plus jeune que lui d'une vingtaine de mois, vécut trente-trois ans; Joseph-Alexis, né en 1663, prolongea sa carrière jusqu'en 1741. Recommandables par leurs vertus chrétiennes, ces deux derniers, ecclésiastiques l'un et l'autre, avaient eu en partage la piété de leur mère; Bernard en eut l'esprit.

Cet enfant, qui devait vivre un siècle, naissait à peine viable. Quelques heures après son entrée dans le monde, on désespéra de lui. Ses poumons étaient et restèrent jusqu'à seize ans d'une faiblesse telle, que toute émotion un peu vive au physique et au moral lui faisait cracher le sang. Cependant, les soins dont ses premières années furent entourées, les ménagements que lui apprit de bonne heure à s'imposer une prudence précoce et qui ne s'oubliait jamais, affermirent peu à peu sa constitution, que soutenait d'ailleurs un estomac excellent, et l'on sait que, dans le cours de sa longue existence, une légère fluxion de poitrine fut l'unique indisposition qui l'arrêta.

Les Feuillants avaient une maison à quelques pas de celle qu'occupaient les parents de Fontenelle. Cette circonstance inspira sans doute à une mère inquiète l'idée de vouer au patron de l'ordre, dont la pensée lui était familière, le fils qu'elle craignait de perdre. De là le nom de Bernard qui lui fut donné par son parrain Thomas Corneille, et l'habit de feuillant qu'il porta jusqu'à sept ans.

Fontenelle fit ses études chez les jésuites avec un grand succès. Il était, d'après la note inscrite sous son nom dans les registres du collége, *adolescens omnibus partibus absolutus et inter discipulos princeps*, « le premier entre ses condisciples, un élève accompli. » En rhétorique, à treize ans, il avait concouru pour le prix de poésie latine proposé par le Palinod de Rouen, et sa pièce de vers, quoiqu'elle n'eût pas obtenu la palme, avait paru si remarquable à ses juges, qu'on crut devoir lui accorder, par une faveur tout exceptionnelle, les honneurs de l'impression. L'année suivante, le jeune poëte était plus heureux encore ; quatre pièces de vers, trois en français, une en latin, adressées au même aréopage, lui valaient quatre couronnes. Mais ces triomphes littéraires et le travail qui les lui méritait nuisirent sans doute à ses études philosophiques, et la supériorité qu'il avait eue sur ses rivaux dans toutes ses classes parut un moment l'abandonner [1].

[1] Fontenelle pensait probablement à ce détail de sa vie d'écolier, lorsqu'il disait de Tournefort : « Quand il fut en philosophie, il prit peu de goût pour celle qu'on lui enseignait. Il n'y trouvait point la nature, qu'il se plaisait tant à observer, mais des idées vagues et abstraites qui se jettent, pour ainsi dire, à côté des choses et n'y touchent point. » *OEuvres*

Sa physique achevée, Fontenelle, par déférence pour la volonté paternelle, suit un cours de droit et se fait recevoir avocat. Mais ayant fort mal plaidé et, par suite peut-être, perdu sa première cause, il put quitter, avec l'agrément de son père, une profession qui ne convenait ni à ses dispositions physiques, ni à ses tendances intellectuelles [1], et se consacrer entièrement à cette douce culture des lettres, à laquelle tout en lui et autour de lui l'invitait. Un voyage qu'il fit à Paris vers 1674, dans la compagnie de Thomas Corneille, acheva, en lui ouvrant ce monde de poëtes et de savants, où ses deux oncles occupaient une si belle place, de déterminer sa vocation.

De retour à Rouen, il descend dans la lice avec toute l'ardeur dont il était capable. Le voilà d'abord qui concourt, en 1675 et en 1677, pour le prix de poésie proposé par l'Académie française; aux deux concours il obtient l'accessit. Cependant le *Mercure de France*, que rédigeaient alors Thomas Corneille et Visé, accueillait et portait aux nues ses essais en prose et en vers. On y remarqua surtout une petite pièce en vers, *L'amour noyé*, et une autre en prose, l'*Histoire de mes conquêtes*, où Fontenelle se peint évidemment lui-même [2]. En 1678 et 1679, Thomas Corneille livrait à la scène deux opéras, *Psyché* et *Bellérophon*, dont Fontenelle était en grande partie l'auteur. En 1680, il compose, à propos de la comète qui parut alors, une comédie en un acte et en prose, jouée l'année suivante et applaudie sous le nom de Visé. En 1681, se souvenant du sang qui coulait dans ses veines, il osait chausser le cothurne, et il apportait au Théâtre-Français sa tragédie d'*Aspar*. Mais le fardeau était trop lourd pour ses épaules, et la pièce tomba. Fontenelle, qui était parvenu de très-bonne

de Fontenelle, édit. de Paris, 1790 (c'est à celle-là que nous renvoyons constamment nos lecteurs), t. VI, p. 228. — Nous serions assez disposé à croire qu'en écrivant de pareilles lignes, il avait en vue ceux qui parleraient de lui après sa mort, et leur suggérait habilement ce qu'ils auraient à en dire. Mille passages de ses livres laissent percer la même intention. Il faut se défier de cette biographie indirecte, presque toujours fardée, et qui semble quelquefois tendue comme un piége à notre crédulité. L'abbé Trublet et beaucoup d'autres ont, trop souvent et avec trop de confiance, puisé à cette source.

[1] Il a écrit du chimiste Homberg, qui avait commencé par être avocat à Magdebourg : « Quoiqu'il se donnât sincèrement à sa profession, il sentait qu'il y avait quelque autre chose à connaître dans le monde que les lois arbitraires des hommes. » T. VI, p. 384.

[2] La première pièce a été imprimée dans les *OEuvres* de Fontenelle, t. V, p. 238. On y trouve seulement un fragment de la seconde, t. I, p. 89.

heure, comme il le disait lui-même, à *ne se fâcher de rien*, retira son poëme, et, qui plus est, le brûla. Peut-être en eût-on oublié jusqu'au titre, sans l'épigramme de Racine qui nous le conserva.

Pendant les six années qui viennent de s'écouler, Fontenelle avait fait preuve d'un esprit délié et d'une facilité peu commune pour le temps à écrire également et en prose et en vers. Rien encore n'annonçait la vaste renommée qu'il allait bientôt acquérir. Le premier de ses ouvrages qui appela sur lui l'attention générale, date de 1683. Ce sont ses *Dialogues des morts*. Le *Jugement de Pluton* sur ces dialogues est de 1684.

En 1685, il donnait pour la première fois, dans le journal de Bayle, son *Eloge de Pierre Corneille*, qui reparut avec des changements notables, en 1729, dans l'*Histoire de l'Académie française* de l'abbé d'Olivet, et qu'enfin, après l'avoir revu de nouveau, il inséra, en 1749, dans une édition de ses œuvres, en y joignant une courte *Histoire du Théâtre français* qui lui sert d'introduction. La même année, le même journal le faisait connaître sous un aspect bien différent ; il publiait ses deux *Mémoires*, contenant une question d'arithmétique sur le nombre 9 : ce qui n'empêchait pas le jeune mathématicien d'écrire les *Lettres galantes*, qu'il n'avoua jamais formellement, mais dont pourtant il se reconnut implicitement l'auteur, en leur permettant d'entrer dans les deux dernières éditions de ses œuvres publiées de son vivant.

Ceux qui voudront, disait Balzac, avoir de mes bonnes nouvelles, me feront plaisir d'en demander à l'année 1656. Fontenelle aurait pu renvoyer avec raison ceux qu'il désirait renseigner favorablement sur son compte, à l'année 1686. Cette année-là, en effet, il enrichit notre littérature de celui de ses ouvrages qui mit le plus et le mieux en relief ses qualités éminentes, de ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*. L'éclat que jeta ce livre permit à peine au public de remarquer un opuscule philosophique parti de la même main et publié à la même époque, les *Doutes sur le système physique des causes occasionnelles*, auxquels, à défaut de Malebranche, un anonyme et le P. Lamy répondirent.

L'*Histoire des oracles*, dont l'érudition du Hollandais Van-Dale avait fourni les matériaux, parut en 1687. Ce livre, où l'opinion qui attri-

bue les oracles aux puissances infernales et les fait subitement cesser à la venue du Christ est victorieusement combattue, faillit troubler la paix dont jouissait Fontenelle. Le jésuite Baltus, qui le jugeait dangereux, y fit une réponse pleine de fiel; et on assure que le confesseur de Louis XIV, le P. Le Tellier, en dénonça l'auteur à son royal pénitent. Heureusement le P. Tournemine, qu'il avait connu au collége de Rouen et dont l'amitié ne lui manqua jamais, prit chaudement dans le *Journal de Trévoux* qu'il avait fondé, sa défense contre le premier ; tandis que le marquis d'Argenson, sans autre intérêt que celui de la justice et de l'humanité, le protégeait contre le second auprès du pouvoir séculier qui se disposait à sévir. Cette année-là encore, il concourait pour le prix d'éloquence et celui de poésie proposés par l'Académie française. L'Académie couronna son discours en prose *Sur la patience*, mais ce fut aux vers présentés par mademoiselle Deshoulières qu'elle décerna le prix.

Ici se termine la liste des ouvrages que Fontenelle paraît avoir composés à Rouen. Vers la fin de 1687 ou au commencement de 1688, il vient s'établir à Paris, *ce rendez-vous général de tous les grands talents* [1], et il n'en sortira plus. Ses *Poésies pastorales* ouvrent la série des publications qui datent de son installation dans la capitale ; elles virent le jour en 1688. Un *Discours sur l'églogue*, où le poëte expose sa théorie, et la *Digression sur les anciens et les modernes*, où il explique et légitime la liberté des jugements qu'il s'était permis de porter dans le précédent écrit sur quelques poëtes célèbres de l'antiquité, les accompagnaient. La veine poétique n'était pas épuisée. En 1689, il en tire l'opéra de *Thétis et Pélée*, et celui d'*Enée et Lavinie* en 1690 : ces deux poëmes réussirent; le premier surtout eut un brillant succès. Le *Parallèle entre Corneille et Racine*, provoqué par l'opuscule de Longepierre sur le même sujet, et qui sacrifiait Racine à Corneille, comme celui qu'il combattait avait sacrifié Corneille à Racine, parut, mais sans son agrément, en 1693. En 1696 on put lire, en tête de l'*Analyse des infiniment petits* par le marquis de L'Hôpital, une importante préface dont le style trahissait assez son auteur.

C'est dans le cours de l'année 1699 que Fontenelle commence à

[1] *OEuvres* de Fontenelle, t. VI, p. 233.

rédiger cette fameuse *Histoire de l'Académie des sciences*, à laquelle il travailla seul jusqu'en 1739. Les quarante volumes in-4°, où il donne les *Extraits des mémoires* lus dans les séances de l'Académie et qu'on ne jugeait pas à propos d'imprimer en entier, ainsi que les *Eloges des académiciens* morts pendant le cours de chaque année académique, mirent le comble à sa gloire et répandirent au loin son nom qui s'unissait étroitement à celui de la France savante, en Europe et par le monde. L'édition de ses œuvres publiée en 1724 contient trois petits écrits philosophiques composés probablement depuis assez longtemps, le premier *Sur l'existence de Dieu*, le second *Sur le bonheur*, le troisième *Sur l'origine des fables* ou *Sur l'histoire*, comme l'intitule l'édition de 1790. Ses *Eléments de la géométrie de l'infini* sont de 1727 ; ses *Réflexions sur la poétique*, de 1742. En 1751, deux nouveaux volumes ajoutaient à son recueil, avec un écrit de peu d'étendue *Sur la poésie en général* et quelques autres pièces moins considérables encore, soit en prose, soit en vers, une tragédie en cinq actes et en prose, *Idalie*, et six comédies aussi en cinq actes et en prose, *Macate*, *le Tyran*, *Abdolonyme*, *le Testament*, *Henriette* et *Lysianasse*. Ces drames, qui n'étaient pas destinés à la scène, et que Fontenelle jeta sur le papier à ses heures perdues, pendant les quarante années qui précédèrent leur publication, sont précédés d'une *préface* qu'il faut joindre, pour compléter la poétique de notre écrivain, aux traités spéciaux que nous avons mentionnés. Quelques fragments *Sur la raison humaine, Sur la connaissance de l'esprit humain, Sur l'instinct,* sur ce qu'il appelait *Ma république*, furent publiés après sa mort.

Nous ne terminerons pas cet inventaire des trésors littéraires et scientifiques que nous a légués Fontenelle, sans dire un mot de sa correspondance. Quoiqu'il fût sous ce rapport, comme il s'en accuse lui-même, *un détestable, un infâme paresseux*, et qu'il appartînt par là à cette famille d'artistes dont Jean-Paul a dit qu'il leur en coûte beaucoup moins pour faire un chef-d'œuvre qu'une lettre, il n'a pas pu toutefois ne pas répondre fréquemment aux innombrables admirateurs qui lui écrivaient de toutes parts ; c'est tout au plus cependant si l'édition la plus complète de ses œuvres compte soixante morceaux de ce genre [1].

[1] Nous sommes heureux d'annoncer ici que nous avons entre les mains, M. G. Mancel et moi, et que nous ajouterons bientôt à cette collection seize pièces nouvelles qui se sont

« De tous les titres de ce monde, écrit quelque part Fontenelle, je n'en ai jamais eu que d'une espèce, des titres d'académicien, et ils n'ont été profanés par aucun mélange d'autres plus mondains et plus fastueux. » Rappelons rapidement ces titres auxquels il attachait tant de prix.

C'est par l'Académie française qu'il débute. Après s'être vu quatre fois repoussé par une majorité hostile, à la tête de laquelle étaient Boileau et Racine, il y vint enfin, en 1691, occuper le fauteuil que laissait libre, par sa mort, le doyen du conseil d'État, M. de Villayer. Son discours de réception, qui roule presque exclusivement sur la prise de Mons par Louis XIV, une fois prononcé, il se tait comme académicien pendant plus de trente ans. En 1722, il est chargé de recevoir le cardinal Dubois, et de complimenter le roi sur son sacre. Il reçoit encore Destouches en 1723, Mirabaud en 1726, Bussy-Rabutin en 1732, et en 1749 l'évêque de Rennes Vauréal. En 1726, il avait répondu à la harangue des députés de l'Académie de Marseille, que l'Académie française avait adoptée pour sa fille. En 1744, une courte réponse avait aussi été faite par lui au remercîment que Linant adressait à l'Académie, à propos des trois prix de poésie qu'elle lui avait décernés; enfin, en 1749, il lut, en séance publique, un discours dans lequel il recommandait la rime aux jeunes poëtes qui brigueraient les couronnes que l'Académie mettait au concours. Il avait été trois fois élevé au poste suprême de directeur, deux fois par le sort, en 1723 et en 1727, et une fois, contre tous les usages de la Société, par le libre choix de ses confrères, en 1741, cinquante ans après son entrée dans l'Académie; il en était le doyen depuis 1724.

L'Académie des sciences était son plus brillant et son plus cher théâtre. Lors du renouvellement de cette Académie en 1699, il y entra et y fut immédiatement investi des fonctions de secrétaire, qu'il conserva et qu'il exerça, on sait avec quel honneur, pour obéir aux vœux de ses confrères, pendant quarante-quatre ans.

trouvées parmi les papiers du P. André, jésuite, auquel elles étaient adressées. Cette correspondance de Fontenelle et du P. André ouvrira le second volume de la publication dont un volume a déjà paru sous ce titre : *Le P. André, jésuite, Documents inédits pour servir à l'histoire philosophique, religieuse et littéraire du XVIIIe siècle*, par MM. A. Charma et G. Mancel. Caen, 1844.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'avait admis, en 1701, au nombre de ses associés ; mais il ne prit aucune part à ses travaux ni à ses actes, et, quatre ans après cette nomination, il passait, sur sa demande, membre honoraire, ce qu'on appelait alors *vétéran*.

Deux Académies de province le comptaient avec orgueil parmi leurs correspondants ; c'étaient celle de Nancy et celle de Rouen : la dernière, à la fondation et à l'organisation de laquelle il avait puissamment contribué, n'a point oublié ce qu'elle devait à sa mémoire, et c'est avec plaisir que nous voyons sur le sceau qui lui est propre la figure de Fontenelle entre celles de Pierre Corneille et de Nicolas Poussin.

Il avait enfin, dans les dernières années de sa vie, été affilié, sans avoir brigué ce triple honneur, à la Société royale de Londres, à l'Académie des sciences de Berlin et à celle des Arcadiens de Rome. Comme pasteur de cette Arcadie littéraire, il se nommait *Pigrasto*, Fontaine aimable, et on lui avait assigné, pour qu'il y menât paître son troupeau d'opéra, l'île poétique de Délos.

Que faut-il penser maintenant de cet académicien et des livres que nous lui devons? Remarquons d'abord qu'il y a beaucoup moins de variété et de flexibilité dans le talent de Fontenelle qu'on ne serait tenté de le croire, et qu'on ne l'a cru généralement, en le voyant se mesurer avec tant de genres différents, affecter tant de formes diverses. Ainsi nous ne reconnaissons pas en lui, quelles que soient les apparences, les deux grands types que nous présente le royaume de l'intelligence, le littérateur et le savant. Il n'y a pas là un homme de science. L'homme de science cherche et découvre ; Fontenelle recueille et rédige : Fontenelle, c'est une plume au service du savoir, ce n'est pas le savoir. Laissons Lebeau [1] condenser dans l'ami qu'il admire l'Académie des sciences tout entière ; il n'en est pour nous que le secrétaire, le secrétaire dans le sens étroit du mot ; l'Académie dicte, il écrit. Il ne comprend même pas toujours la pensée qu'il est chargé de rendre ; aussi avouait-il dans l'intimité, et cet aveu l'honore, que plus d'une fois il s'était mépris. Quant aux *Éléments de la géométrie de l'in-*

[1] *OEuvres* de Fontenelle, t. I, p. 60. — C'est ce que Fontenelle avait dit de De la Hire; voy. *OEuvres*, t. VII, p. 16.

fini, que S'gravesande estimait, je le sais, et où Fontenelle aurait pu mettre quelque chose de plus que la forme, n'oublions pas ce qu'il en a dit lorsqu'il en offrit un exemplaire au fils du régent : « C'est un livre, monseigneur, qui ne peut guère être entendu que par sept ou huit géomètres en Europe, et l'auteur n'est pas de ceux-là. »

Même dans cette région des lettres proprement dites où il faut le renfermer, nous ne saurions lui accorder la double place qu'il semblerait en droit de réclamer, en nous présentant d'une main ses *Pastorales*, son *Théâtre*, ses *Dialogues des morts*, et de l'autre ses *Eloges*, ses *Réflexions sur la poétique*, son *Histoire des oracles*, sa *Pluralité des mondes*. Nous cherchons vainement à distinguer ici un prosateur et un poëte. Qu'est-ce, je le demande, que cette poésie qui ne s'émeut jamais, qui se possède et se modère toujours, qui a tellement peur du sublime qu'elle ne se le permettrait, si l'occasion lui en était donnée, qu'*à son corps defendant!* Point de *vis comica* dans ces comédies et dans ces dialogues! Point de *vis tragica* dans cette tragédie! Point d'entrailles dans ces pastorales, où pourtant il n'est question que d'amour! Le génie poétique n'est pas là. Tout ce qui d'ailleurs se rencontre dans ce que l'on voudrait appeler sa poésie, se retrouve dans sa prose ; c'est la même manière, le même ton, le même mouvement. Je ne connais pas d'écrivain plus uniforme. Fontenelle est partout poëte, ou il ne l'est nulle part : il ne l'est nulle part. La poésie, qu'il réduit le plus souvent à la versification, et même à ce qu'il y a dans la versification de plus grossier, de plus matériel, ne fait guère, dans sa pratique comme dans sa théorie, qu'*ajouter aux règles générales de la langue certaines règles particulières qui la rendent plus difficile à parler ;* et ce qui pour lui en constitue *l'essence et le mérite brillant*, c'est *la gêne*.

Fontenelle n'est donc pas plus pour nous un poëte qu'un savant, et nous ne lui mettrions aux mains ni le *compas* ni la *lyre*. Sa *plume* après tout lui suffit [1].

Ce n'est pas en effet une plume ordinaire. Fontenelle est un écrivain éminent. Nous ne nous dissimulons pas ses défauts. Sa phrase est

[1] On se rappelle les charmants vers de Voltaire :

D'une main légère il tenait
Le compas, la plume et la lyre.

incorrecte. Sa diction redoute tellement la tenue qu'elle côtoie souvent le trivial. Cet homme a tant d'esprit qu'il lui est bien difficile de n'en pas abuser de temps à autre : les *Lettres galantes* pèchent surtout par cet excès. Il a enfin un tel besoin d'originalité et de nouveauté en toute chose, qu'il n'évite pas toujours la recherche et l'affectation : les *Dialogues des morts* nous en offrent de nombreux exemples, et, quoique nous n'accordions pas à Walkenaer que *le succès de ce livre ne prouve qu'une chose, le mauvais goût du temps*, nous voyons bien, avec Voltaire et Laharpe, ce qu'il y a de forcé, de bizarre, à mettre en parallèle la femme de Marc-Aurèle et Brutus, Alexandre le *conquérant* et la *conquérante* Phryné.

Mais à côté de ces défauts, dont d'ailleurs ses bons ouvrages sont à peu près exempts, quel rare mérite ! quelles précieuses qualités ! que d'enjouement ! que de finesse ! que de facilité ! Avec quel naturel s'ordonnent et s'organisent, pour former un ensemble accompli, les différents éléments dont ses conceptions se composent ! Avec quel talent surtout il sait rendre accessibles à toutes les intelligences les plus hautes, les plus obscures vérités ! Son grand titre de gloire, comme l'a si bien dit mon éloquent et judicieux ami, M. Géruzez, c'est d'avoir *humanisé et popularisé la science*. Ce problème qu'il se pose quelque part : *Trouver un milieu pour amener la philosophie à n'être ni trop sèche pour les gens du monde, ni trop badine pour les savants*, sa *Pluralité des mondes*, son *Histoire des oracles*, son *Histoire de l'Académie des sciences* l'ont complétement résolu.

Nous voudrions qu'il nous fût permis d'apporter à l'appui du jugement que nous venons de formuler de longs passages empruntés aux différents ouvrages de notre auteur ; nous nous contenterons, l'espace nous manquant, d'en extraire deux courts échantillons : le premier en vers, et que tous nos lecteurs connaissent ; le second en prose, et qui, s'il n'a d'autre avantage, aura du moins celui de paraître ici pour la première fois.

I. Apollon a Daphné. Sonnet.

Je suis, — criait jadis Apollon à Daphné,
Lorsque tout hors d'haleine il courait après elle.

Et lui contait pourtant la longue kyrielle
Des rares qualités dont il était orné, —

Je suis le dieu des vers, je suis bel-esprit né. —
Mais des vers n'étaient point le charme de la belle. —
Je sais jouer du luth, arrêtez. — Bagatelle!
Le luth ne pouvait rien sur ce cœur obstiné. —

Je connais la vertu de la moindre racine;
Je suis par mon savoir dieu de la médecine. —
Daphné fuyait encor plus vite que jamais.

Mais s'il eût dit : — Voyez quelle est votre conquête;
Je suis un jeune dieu, toujours beau, toujours frais! —
Daphné, sur ma parole, aurait tourné la tête.

II. Au révérend père André, de la compagnie de Jésus, a Caen.

Mon Révérend Père :

Je sens très-vivement la continuation de vos bontés, et je suis très-flatté de ce qu'un si grand éloignement, et qui apparemment ne finira pas, ne m'efface pas tout à fait de votre souvenir. Puisque vous me faites l'honneur de me demander de mes nouvelles, je vous dirai que je me porte bien pour mon grand âge, et que par là je mérite la jalousie du peu que j'ai de contemporains. Je suis dans une situation fort tranquille, et j'ai une âme bien propre à goûter ce bonheur-là. Je n'entreprends point d'ouvrages qu'apparemment je ne finirais pas; mais je m'amuse à différentes lectures, pourvu cependant que ce ne soit pas de trop hautes matières. Une chose encore qui m'est fort nécessaire, c'est la continuation de votre amitié, et je vous la demande instamment.

Je suis avec respect, mon Révérend Père,

votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Fontenelle.

De Paris, ce 29 janvier 1749.

Mais nous en avons dit assez sur l'écrivain; parlons maintenant de l'homme.

La lettre qu'on vient de lire nous donne un des traits les plus marqués de sa physionomie. Il fallait à Fontenelle une *situation tranquille*, il la lui fallait à tout prix. Cet impérieux besoin du repos qui tenait à son tempérament, et dont il s'était fait une habitude et un principe, suffit presqu'à lui seul pour expliquer tout ce qu'il y a eu de bon et de mauvais dans sa nature, de louable et de blâmable dans sa vie.

Il craignait, nous le savons, les émotions vives, les émotions qui troublent, et il les avait constamment évitées : *Je n'ai jamais*, disait-il, *ni ri, ni pleuré.*

Les voyages ne lui allaient pas : « *Le sage*, disait-il encore, *occupe peu de place et en change peu.* »

Il avait, de sa valeur personnelle, une haute, une très-haute idée. Toutes les fois que, dans ses écrits, ou ailleurs, il parle du *sage*, de *l'homme supérieur*, de *l'homme qui donne le ton à son siècle*, c'est bien de lui-même qu'il entend parler ; mais sa vanité ne connaît pas la ligne droite : quand il se loue, c'est toujours obliquement, en termes couverts, et, si je puis m'exprimer ainsi, par insinuation.

Ami de la nouveauté et du progrès, dont l'un des premiers il entrevit la loi, Fontenelle avait sur tous les points, en littérature comme en philosophie, en politique comme en religion, secoué le joug de l'autorité. C'est une des intelligences les plus indépendantes que la république des lettres ait jamais produites. Mais cette indépendance était par trop compromettante ; sans l'étouffer précisément, Fontenelle saura la contenir. Tantôt donc il emportera avec lui, dans sa main obstinément fermée, la vérité qu'il n'en eût pas impunément laissée sortir ; tantôt il posera quelque principe équivoque, dont il n'hésitera pas, le cas échéant, à désavouer les conséquences. Il ira même jusqu'à se ménager, dans des actes plus ou moins hypocrites, une réponse aux attaques dont il pourra être l'objet ; à ceux, par exemple, qui le presseront sur ses croyances religieuses : « Qu'avez-vous à me dire ? répliquera-t-il ; n'ai-je pas fait mes pâques ? » Le beau côté de cette extrême réserve, c'est sans doute ce dont il se glorifie avec raison dans sa vieillesse, « *de n'avoir jamais, pendant le cours de sa longue carrière, déversé le plus petit ridicule sur la plus petite vertu.* »

Certes le sentiment du juste ne lui manquait pas, et il en suivait

volontiers les prescriptions si quelque intérêt n'y mettait obstacle. Lorsque l'abbé de Saint-Pierre, son compatriote et son ami, fut exclu de l'Académie française pour un de ces *rêves* politiques, auquel cependant le Régent donnait son adhésion, une boule, une seule, celle de Fontenelle, protesta discrètement contre cette inqualifiable rigueur. N'en demandons pas plus. N'exigeons pas que la justice aille jusqu'au courage. Le duc de la Force ose un jour devant lui s'attribuer ce vote ; Fontenelle se tait !

Ce défaut de franchise, cette excessive prudence, ces ménagements *qu'on pourrait quelquefois*, comme dit M. Villemain, *appeler d'un autre nom*, ont été et devaient être sévèrement condamnés. Sous ce rapport, l'épithète de *normand*, prise dans le mauvais sens, dans le sens épigrammatique du mot (nous n'avons pas besoin de dire que ce nom, dans sa signification historique et sérieuse, ne craint aucun de ceux dont notre ancienne France s'honore), lui a été justement infligée.

Homme du monde autant que d'étude, ce qu'il portait surtout dans la société, c'était le désir de plaire à tous, ou du moins de ne déplaire à personne ; et il y était à peu près parvenu. Quelqu'un lui demandant un jour par quel secret il avait su se faire tant d'amis et pas un ennemi : « Par ces deux axiomes, répondit-il : *Tout est possible*, et *Tout le monde a raison.* »

De ce qu'il aimait le monde, n'en concluons pas qu'il aimât les hommes ; il les méprisait au contraire et les redoutait. C'est donc à tort que ses admirateurs ont cru voir en lui une nature bienveillante jusqu'à l'obligeance. Non que dans l'occasion, occasion qu'il attendra toujours et ne provoquera jamais, il ne sache rendre un service ; mais s'oublier lui-même, déranger l'économie de ses journées, troubler l'ordre dans lequel un plan savamment combiné a disposé son sommeil et sa veille, ses travaux et ses plaisirs, et cela pour faire un peu de bien à des *sots* ou à des *méchants*, non, Fontenelle n'aura pas, comme nous dirions, cet héroïsme ; comme il penserait au fond de l'âme, cette simplicité !

A défaut de cette vaste sympathie qui attache l'individu à l'espèce, trouvons-nous du moins en lui cette sympathie plus étroite qui unit un homme à un homme ? Fontenelle, selon toute apparence, n'a pas

senti, n'a pas compris ce qu'il y a d'exquis dans ce mariage des âmes. Étranger, autant qu'il pouvait l'être, aux relations et aux affections de famille, ses amitiés n'étaient guère que des liaisons. Sa faculté d'aimer, qui d'ailleurs était parfaitement disciplinée, ne comportait rien de plus vif ni de plus tendre. Peut-être cependant faut-il admettre deux exceptions à ses habitudes constantes, du reste : la première pour Lamotte, dont il se félicitait comme de l'un des plus beaux traits de sa vie de n'avoir pas été jaloux ; et la seconde, pour le procureur du roi au bailliage de Rouen, Brunel, auquel dans sa jeunesse il communiquait ses ouvrages avant de les livrer au public, et avec lequel, à ce qu'il nous assure, *il ne faisait qu'un par l'esprit aussi bien que par le cœur* [1].

Ce qui est certain, c'est qu'il ne connut pas l'amour. « Ce n'est pas un cœur que vous avez là, lui disait un jour madame de Tencin, en lui mettant la main sur la poitrine ; c'est de la cervelle comme dans la tête. »

Ses rapports avec les femmes, quand ils n'étaient pas purement intellectuels, devenaient exclusivement sensuels. « Il ne nous aime point, madame, disait un jour la marquise de Lambert à madame de Tencin, il ne nous aime point ; il n'aime même pas ma fille de Saint-Aulaire ; il n'aime que la petite de Beuvron. » Elle écrivait en parlant de lui : « Il ne demande aux femmes que le mérite de la figure ; dès que vous plaisez à ses yeux, cela lui suffit, et tout autre mérite est perdu. » Ce qui, du reste, s'accorde entièrement avec l'opinion que les *Dialogues des morts* prêtent à Platon (à Platon !) : « Le corps est destiné à recueillir le profit des passions que l'esprit même aurait inspirées. »

Cette sensualité affectait une forme moins élevée encore ; Fontenelle était gourmand. Il s'accuse d'ailleurs de ce *vice incurable* avec

[1] On a beaucoup parlé des mille écus qu'il envoie à Brunel après sa seconde sommation ; c'est faire un homme obligeant à trop bon marché ; Fontenelle n'aurait pas lutté de front contre l'énergique volonté du jeune procureur. C'est encore à cette faiblesse, à cette mollesse de caractère que nous attribuerions un manque de délicatesse qu'il se reprocha dans la suite, et dont probablement son ami fut l'instigateur. En 1695 Brunel remporta le prix proposé par l'Académie française, avec un discours que Fontenelle avait composé et qu'il couronna pour sa part de ses propres mains.

tant de bonne grâce, que nous nous faisons presque un scrupule de le relever. Cependant ce défaut s'est manifesté, à notre connaissance, dans une circonstance tellement caractéristique, qu'il ne nous est pas permis de ne pas la mentionner ici. M. Richer d'Aube, maître des requêtes, dans la maison duquel Fontenelle, qui était un peu son parent, eut un appartement pendant plus de vingt ans, n'aimait pas les asperges au beurre; c'était à cette sauce au contraire que Fontenelle les préférait. M. d'Aube meurt; Fontenelle, en apprenant sa mort, la mort d'un parent, d'un ami intime, d'un bienfaiteur, ne trouve dans sa position rien de changé qu'une chose : « Allons, dit-il, nous mangerons désormais à notre aise les asperges au beurre. » Ce fait a été rapporté au P. André, à Caen, par un homme incapable de mensonge et qui vécut longtemps à Paris dans l'intimité de Fontenelle, par M. de Croismare. Un mot pareil ferait presque croire à l'authenticité d'un autre mot célèbre qu'on a mis dans la même bouche : « Il faut, pour être heureux, avoir l'estomac bon et le cœur mauvais. »

De tout ce qui précède, il résulte évidemment que Fontenelle n'était pas un de ces hommes dont l'âme use rapidement le corps, et il n'y a rien d'étonnant qu'il ait prolongé sa carrière de beaucoup au delà des proportions communes. Il fallut bien cependant, quoi qu'il fît pour le reculer indéfiniment, arriver au terme fatal. Cette vie, qu'il avait tant économisée, il fallut bien la voir finir. Fontenelle, pour qui la mort est « le plus grand des maux, » garde, à son approche, non-seulement tout son calme, mais encore toute sa gaieté. Lorsque ses facultés physiques, l'ouïe d'abord et par degrés, la vue ensuite et subitement, commencèrent à le quitter : « J'envoie devant moi, disait-il, mes gros équipages. » Ses deux ou trois dernières années furent légèrement incommodées par des faiblesses qui allaient parfois jusqu'à l'évanouissement ; mais sa santé n'en était que médiocrement affectée. Au commencement de l'année 1757, sentant peut-être déjà cette *difficulté d'être*, le seul symptôme qui dût lui annoncer sa fin, il demanda (ne discutons pas la sincérité de cette démarche) et reçut les sacrements. Quelques jours après, il tomba dans une de ces faiblesses auxquelles il était sujet, mais ce fut la dernière. Le lendemain, 9 janvier 1757, sur les cinq heures du soir (il avait alors cent ans moins un mois et

deux jours), il s'éteignit, comme il le dit de Cassini dans son Éloge, *sans maladie, sans douleur, par la seule nécessité de mourir.*

A. CHARMA,
professeur de philosophie à la
Faculté des lettres de Caen.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

La liste des diverses publications de Fontenelle, jointe à celle de leurs réimpressions, remplirait à elle seule plus de 4 pages in-8° ; nous nous contenterons donc d'indiquer ici les éditions de ses œuvres complètes, en renvoyant le lecteur, pour le reste à peu de chose près, aux listes données par Moréri et par Quérard.

OEuvres diverses, ornées de figures, par B. Picart, La Haye, Gosse, 1728-29, 3 vol. in-f°.

Les mêmes, avec les mêmes gravures, in-4°.

OEuvres complètes, Paris, Brunet, 1758-66, ou avec un nouveau titre, Paris, Desaint, 1767, 11 vol. in-12.

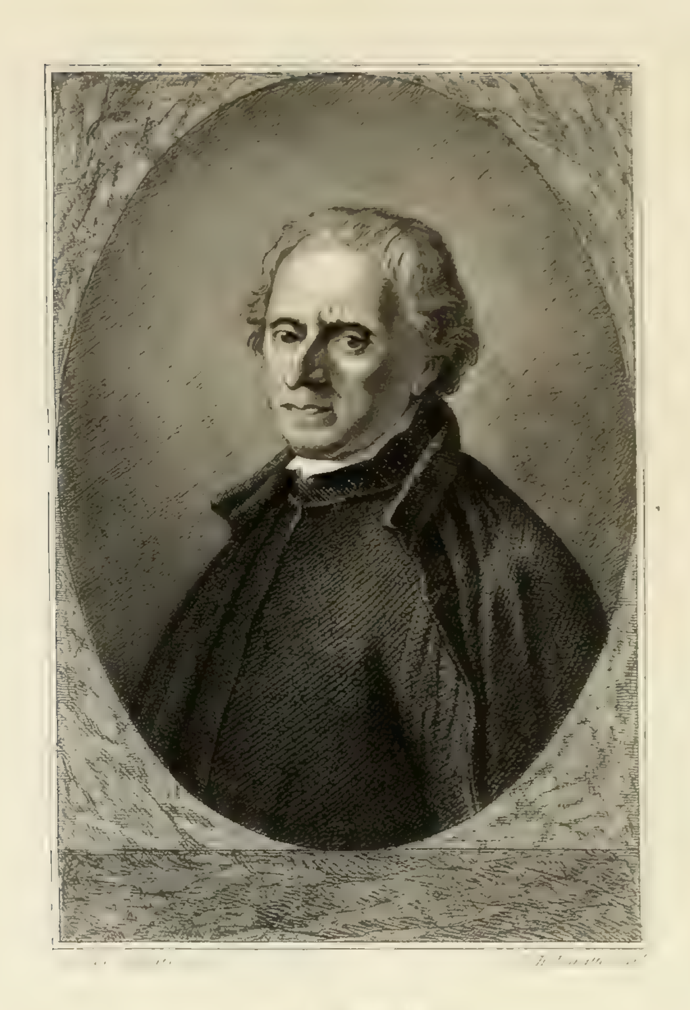
Les mêmes, Amsterdam, 1764, 12 vol. in-8°.

Les mêmes, Paris, Bastien, 1790, 8 vol. in-8°.

Les mêmes (avec une notice par Depping), édit. compacte, Paris, Belin, 1818. 3 vol. in-8°.

Les mêmes (avec une notice par Champagnac), Paris, Salmon, 1825, 5 vol. in-8°.

Paris. — Typographie Lacrampe et comp., rue Damiette. 2.



PORÉE

Voltaire a tellement dominé son époque, que tout écrivain dont la vie se rattache en quelque point à la sienne semble avoir tiré de lui la majeure partie de son renom. Fréron lui-même, ce critique envers lequel il a été si injuste, n'est plus connu que par les nombreuses épigrammes que le grand homme du dix-huitième siècle a dirigées contre lui.

Le P. Porée fut le maître de Voltaire, et ce titre seul l'eût recommandé auprès de la postérité, s'il n'en avait pas eu d'autres plus réels. Ses écrits, sa vie, et surtout son enseignement, prouvent que le professeur était digne de son élève.

Charles Porée naquit à Vendes, village situé à quelques lieues de Caen, le 14 septembre 1675. — Quelques biographes l'ont fait naitre à Caen même, mais nous croyons devoir adopter l'opinion la plus généralement reçue. — Sa famille était honorable et distinguée par ses alliances. Après avoir fait au collége du Mont, à Caen, de brillantes études dans lesquelles sa prééminence lui avait valu, de la part de ses condisciples, le titre de *dictator perpetuus*, il embrassa la règle de saint Ignace à l'âge de dix-sept ans, en 1692. Il fit ensuite deux années de noviciat, une troisième année qu'il employa à repasser les humanités, et il fut, en 1695, envoyé, à peine âgé de vingt ans, à Rennes, pour y commencer son cours de régence. La manière dont il s'acquitta de cet emploi engagea ses supérieurs à le charger immédiatement de la rhétorique, et le succès qu'il obtint dans cette classe fut tel, qu'on le regarda dès lors comme un homme qui égalerait un

jour ceux qui avaient parcouru la carrière du professorat avec le plus d'éclat.

Appelé l'année suivante à Paris pour se disposer à entrer dans les ordres sacrés, le jeune Porée prit la direction d'un grand nombre de pensionnaires. Les progrès rapides des élèves justifièrent le choix qu'on avait fait de lui ; mais quoique cette occupation dût beaucoup le détourner de ses études, il approfondit assez la théologie pour y briller. Il s'essaya aussi dans la carrière de la prédication de façon à donner une idée assez avantageuse de ses talents pour que les jésuites hésitassent sur la destination qu'ils devaient lui donner ; peu s'en fallut néanmoins que, cédant à ses vives sollicitations, ils ne le consacrassent aux missions étrangères.

Ce fut à la fin du carême de 1708 que Porée fut nommé à la chaire de rhétorique du collége Louis-le-Grand, illustrée neuf ans avant lui par le P. Jouvency, héritier lui-même des traditions d'autres jésuites célèbres, les Perpinien, les Petau, les Cossart, les La Rue.

Le nouveau professeur ne se montra pas indigne de ses devanciers, peut-être même les dépassa-t-il dans l'art de former les jeunes gens. Il commença par se faire aimer de ses élèves en leur prouvant qu'il les aimait lui-même. Il s'appliqua à connaître leurs penchants, à démêler leurs dispositions et à développer simultanément chez eux l'amour du bien et du beau, et le goût pour les lettres. Quand ses leçons publiques ne suffisaient pas pour faire comprendre à quelques-uns les maximes qui font l'honnête homme et le chrétien, il les prenait en particulier, les rappelait à leurs devoirs, et les exhortait avec tant de douceur et de dignité, d'un ton si touchant et si pathétique, que, persuadés d'ailleurs qu'il ne leur disait rien dont il ne fût lui-même pénétré, ils le quittaient rarement sans être émus. Il sut, en un mot, s'attirer de telle sorte leur vénération et leur estime, qu'il eut rarement besoin d'user avec eux de sévérité, et que, sans en excepter les plus indociles, tous demeurèrent ses amis, se firent un devoir de le consulter dans les occasions importantes de la vie, et se dirigèrent d'après ses conseils. Voltaire, entre autres, dont il avait deviné le talent et encouragé les premiers essais dès le collége, où il le chargeait de faire des compliments d'étrennes qu'on demandait pour les princes et d'autres grands personnages, ne resta

pas souvent, sans doute, dans la voie qu'il lui avait tracée, mais continua de lui soumettre ses ouvrages. On a conservé deux lettres que le philosophe écrivit à son ancien professeur en lui adressant les tragédies d'*OEdipe* et de *Mérope*, les 7 janvier 1729 et 15 janvier 1739, dans lesquelles le premier montre pour le père Porée la plus vive reconnaissance, et pour ses avis la plus sincère déférence : « Vous « m'avez appris, dit-il en envoyant son *OEdipe*, à fuir les bassesses, « à savoir vivre, comme à savoir écrire. » Dans une autre, au P. de La Tour, en date du 7 février 1746, il s'exprime encore d'une façon plus explicite : « Rien n'effacera dans mon cœur la mémoire du « P. Porée, qui est également chère à tous ceux qui ont étudié « sous lui. Jamais homme ne rendit l'étude et la vertu plus aima- « bles. Les heures de ses leçons étaient pour nous des heures déli- « cieuses, et j'aurais voulu qu'il eût été établi dans Paris comme « dans Athènes, qu'on pût assister à tout âge à de telles leçons : je « serais revenu souvent les entendre. »

Porée donnait tout son temps à ses élèves. Doué des qualités qui plaisent dans le monde, il semblait le fuir. Il ne sortait presque jamais, et seulement lorsqu'il ne pouvait pas s'en dispenser. L'étude et la prière étaient ses seules distractions aux devoirs de sa place. On ne concevait pas comment il pouvait fournir à une aussi continuelle occupation, et encore ses études étaient-elles presque toutes dirigées vers des matières d'instruction ; car, sauf une dizaine de poésies pro prement dites et quelques harangues d'apparat, la plupart des ouvrages qu'il a laissés sont destinés aux colléges, dans lesquels ils furent si bien reçus que les collègues du P. Porée se plaignirent bientôt de ce que les jeunes gens qu'ils avaient à instruire négligeaient les classiques pour ses écrits et ceux de ses imitateurs.

Le discours le plus anciennement prononcé que l'on connaisse du P. Porée le fut à Rennes, sur la fin de l'année 1699 ; il a pour titre : *De usu ingenii, sive in eos qui non utuntur ingenio, vel ingenio abutuntur. Quæ debeant esse vota Galliæ, pro sæculo proxime futuro.*

A partir de cette époque, il en composa un grand nombre d'autres ; mais sa modestie s'opposa toujours à ce qu'ils fussent publiés, et a privé la postérité de la plupart d'entre eux. Dix seulement, qui avaient été imprimés à part, furent recueillis en 1735, malgré leur auteur, par

le P. Griffet, et publiés à Paris en deux volumes in-12. Dans le premier, l'orateur examine lequel des deux États, le monarchique ou le républicain, est le plus propre à former des héros, et conclut en faveur des monarchies ; le second est l'oraison funèbre de Louis, dauphin de France, prononcée en 1711 ; le troisième fut prononcé en 1712, sur les victoires que la France remporta alors ; le quatrième est une oraison funèbre de Louis XIV ; le cinquième, fait à l'occasion de l'avénement de Louis XV au trône, a pour but de prouver que l'on peut juger, par les qualités qu'un prince montre dans son enfance, de ce qu'on doit espérer pour l'avenir ; le sixième, daté de 1723, est une action de grâces au même souverain, lorsqu'il prit les rênes du gouvernement ; le septième est une apologie des Français accusés de légèreté, en 1725 ; le huitième est sur la naissance du dauphin, en 1729 ; le neuvième et le dixième sur les critiques et sur les spectacles, en 1731 et 1733.

La latinité du P. Porée est moins pure et moins élégante que celle du Père Jouvency, mais plus aisée, plus coulante, plus intelligible : son éloquence, loin d'être nombreuse et périodique comme celle de Cicéron, est plutôt dans le goût de Sénèque ; il recherche les expressions ingénieuses, les idées saillantes, les pointes, les jeux de mots, et laisse fréquemment apercevoir le rhéteur ; mais il est plein d'esprit, son style est coupé, pressé, vif, nourri de pensées, et parfois se rapproche de celui de Pline. On a accusé à bon droit Porée d'avoir prodigué les antithèses et d'avoir trop couru après les comparaisons à effet, peut-être même, en cherchant bien dans ses divers ouvrages, trouverait-on plus d'un parallèle forcé jusqu'à l'excès, dans le genre de celui où, mettant en regard le grand dauphin avec Cincinnatus, qui abandonna sans murmurer les camps pour cultiver ses terres, il donne la préférence au fils du roi, qui les quitta, lui, « *ut patrem coleret ;* » mais il rachète ces défauts par l'élévation, par la variété des connaissances, par la solidité de la morale. On assure que lorsqu'il parlait, il les rachetait aussi par sa taille avantageuse, sa physionomie heureuse, son geste noble et sa voix sonore. Il faut avouer cependant que Porée n'a pas eu que des panégyristes ; plusieurs critiques l'ont traité avec une grande sévérité. Son oraison funèbre de Louis XIV donna lieu à une polémique grave, qui dégénéra presque en querelle, entre lui et

Grénan, professeur de rhétorique au collége d'Harcourt. Plus tard, les rédacteurs de l'*Encyclopédie* l'ont rudement flagellé dans leur article *Collége*. Tout en rendant hommage à ses qualités personnelles, ils appellent son latin *un jargon*, et prétendent que ses successeurs ne sauraient trop s'éloigner de ses traces.

La mort de Charles Porée, arrivée le 11 janvier 1741, au moment où il venait d'atteindre l'âge de soixante-six ans, dont trente-trois passés dans la carrière du professorat, permit de faire un nouveau recueil de ses ouvrages, auquel il n'avait jamais voulu consentir. Ce fut le P. Cl. Griffet qui remplit le vœu de tous les amis des lettres en exécutant cette publication. Sous le titre de *Caroli Porée e societate Jesu sacerdotis orationes*, il mit au jour, en 1747, une nouvelle édition des harangues de son confrère. Elle forme trois volumes in-12, et est augmentée d'un certain nombre de morceaux inédits, savoir: quatre sermons sur la naissance de Jésus-Christ, la Passion, la Pentecôte et la Toussaint; *De amicorum delectu; De librorum amatoriorum fuga; De eloquentia; De panegyricis orationibus*, etc... L'éditeur y ajouta, comme il l'avait déjà fait, la traduction française de l'*Oraison funèbre de Louis XIV*, par Manoury, et celles des discours *sur l'état monarchique* et *sur les spectacles*, par le P. Brumoy. Le dernier de ces discours est très-fréquemment cité par tous les ennemis du théâtre, qui veulent y trouver, en faveur de leur cause, des arguments d'autant plus péremptoires, que le P. Porée fut lui-même un auteur dramatique fort en vogue, et que ses pièces fournirent presque seules aux représentations scéniques qui eurent lieu de son temps dans les colléges. La vérité est que le P. Porée blâme les spectacles, « dont on a fait l'école du vice quand on aurait dû en faire une école « de vertu. »

Les seules pièces de théâtre de Charles Porée qu'on ait pu retrouver sont au nombre de onze, six tragédies et cinq comédies. Les tragédies, qui furent imprimées en 1745, sont: *Brutus, le Martyre de saint Hermenigilde, la Mort de l'empereur Maurice, Sennachérib, roi d'Assyrie, Séphy-Myrsa, fils d'Abbas, roi de Perse*, et *le Martyre de saint Agapit*. Ces deux dernières tragédies sont en trois actes, avec des intermèdes en vers français qui furent mis en musique par Campra, maître de musique de la maison professe des jésuites.

Quelques vers de ces intermèdes pourront donner une idée non-seulement de la manière générale d'écrire adoptée par l'auteur, mais aussi de ses antithèses, dont nous avons déjà parlé. On verra que s'il les prodiguait avec trop de facilité, elles ne manquaient pas néanmoins d'un certain grandiose. Au prologue d'*Agapit*, de jeunes chrétiens conduits par le saint viennent de briser les statues des idoles, et chantent les grandeurs du vrai Dieu :

Tout obéit à Dieu, tout cède à sa puissance,
A ses terribles coups nul ne peut échapper ;
Mais pour signaler sa vengeance,
Il n'a pas besoin de frapper ;
Maître de son ouvrage, il a pu le produire,
Et former d'un seul mot tout ce qui n'était pas ;
Il le conserve, et s'il veut le détruire,
Il n'a qu'à retirer son bras.
. . . .
Sa bonté, sa lenteur à se venger du crime,
Ne doit pas rassurer le cœur du criminel :
Il saura bien toujours retrouver sa victime;
S'il est lent à punir, c'est qu'il est éternel.

Quelques censeurs, même parmi les jésuites, n'approuvèrent pas ce mélange de latin et de français introduit par le P. Porée. Les jeunes régents, suivant son exemple, se mirent à rimer à l'envi, au grand regret des vieillards, qui voyaient avec peine disparaître les anciennes compositions latines, et il est certain que les imitateurs ne furent pas heureux. Il semble, au reste, qu'aucun travail ne coûta plus de soins à Porée que ses tragédies ; il les étudiait avec amour et les corrigeait longtemps avant de les faire représenter. Bien que nous préférions de beaucoup ses comédies, il faut reconnaître qu'il atteignit souvent son but. Son tragique a de la grandeur, de l'élévation, des sentiments tendres et délicats. Sa diction est exacte.

Le volume des comédies, *Fabulæ dramaticæ*, ne parut qu'en 1749. Elles sont en prose, et précédées de prologues qui en expliquent le sujet, ou suivies d'épilogues en vers français. Dans la première, *Aleator*, l'auteur a dépeint les dangers du jeu ; la seconde, *Pater amore vel odio erga liberos excæcatus*, renferme une leçon pour les parents

qui n'écoutent qu'une folle tendresse ou une aversion aveugle pour leurs enfants ; la troisième, intitulée *Misoponus sive otiosus*, est une satire de l'oisiveté ; la suivante, *Liberi in deligendo vitæ instituto coacti*, montre le résultat des vocations forcées ; enfin la dernière, qui a pour titre *Philedon, sive juvenis voluptuarius a liberiore vita revocatus*, est le retour à la vertu d'un jeune homme désabusé des vains plaisirs du monde par la mort d'un de ses amis.

Le comique de Porée n'a ni le *vis comica* de Plaute, ni l'élégante simplicité de Térence ; mais on y admire de la flexibilité, de la décence, et surtout une morale pure à la portée des jeunes gens. Les rigoristes ont fait un crime à Porée d'avoir inventé des personnages ridicules, tels que de lourds paysans et des ivrognes ; il n'en a mis que dans l'*Oisif* et *Philedon*, encore croyons-nous qu'ils sont à leur place. Il mérite une improbation plus sévère pour avoir livré aux risées d'un public d'écoliers des pères irraisonnables. L'*Aleator* est de toutes ses pièces celle qui a été le plus vantée : elle est bien conduite, et peut subir sans trop de désavantage la comparaison avec le *Joueur* de Regnard, auquel l'auteur a pris plusieurs situations. Une scène du meilleur goût a été oubliée par celui-ci : c'est celle où le héros, ruiné par une série de dés contraires, force son valet à jouer avec lui sans enjeu et le gagne. — Les contemporains de Ch. Porée ont aussi fait l'éloge de sa perspicacité dans le choix de ses jeunes acteurs, et de la manière dont il savait les former.

Il est à regretter que le P. Griffet n'ait pas donné suite au dessein qu'il avait de compléter par un sixième et un septième volume les œuvres de Porée, en colligeant ses poésies fugitives et surtout les exercices en forme de *plaidoyers*, qu'à l'instar du P. Le Jay il faisait débiter en public par ses élèves, genre d'éloquence dans lequel on affirme qu'il était arrivé à la perfection.

La perte du P. Porée fut vivement sentie du public ; le roi Louis XV et toute la cour y prirent part. Des obsèques magnifiques lui furent faites, et il fut inhumé dans l'église des Jésuites. On rapporte que lors de la suppression de l'ordre, les commissaires du parlement recherchèrent son corps dans le caveau où il était déposé, et que, l'ayant trouvé sain et entier, ils y firent jeter de la chaux vive.

Il existe deux portraits gravés du père Porée. L'un, in-4°, par

Baléchou, porte cette inscription, d'autant plus flatteuse qu'elle est fondée sur la vérité : « *Pietate an ingenio, poesi an eloquentia, modestia major an fama?* » L'autre, bien inférieur, fait partie de la suite des hommes illustres de Desrochers.

Un frère de Charles Porée, l'abbé Charles-Gabriel Porée, se fit remarquer aussi par quelques publications intéressantes. Membre de l'Académie des Belles-Lettres de Caen, il y lut quelques discours, parmi lesquels on distingue ses *Observations sur l'imposition des noms propres et des surnoms*, qui ont été imprimées dans les Mémoires de la Société, Caen, 1757, p. 175. A cette famille appartient encore un des hommes dont la Normandie s'honore le plus, et qui a le mieux mérité de la ville de Caen par son intelligente et bienveillante activité, M. Pierre-Aimé Lair.

G. MANCEL.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Argumenta carminum in Ludovici XV et Mariæ nuptias,* 1726, in-4°.

II. *Cerebrum carmen*, edid. Cl. Garnier.

III. *De principe qualis futurus sit, an jam augurari liceat oratio.* Parisiis, Mongé, 1727, in-4°.

IV. *Discours sur les spectacles*, avec la traduction du P. Brumoy. Paris, Coignard, 1733, in-4°.

V. *Fabulæ dramaticæ* (ed. P. Griffet). Parisiis, Marc Bordelet, 1749, in-12.

VI. *Ludovico XV regni moderamen capessenti gratulatio.* Parisiis, Barbou, 1723, in-4°.

VII. *Oraison funèbre de Louis le Grand,* trad. par M. M*** (Manoury) avec le latin à côté. Paris, Mongé, 1714, in-8°.

VIII. *Lettre du R. P. Porée à M. Grenan au sujet de l'Oraison funèbre du Roi.* Paris, 1716, in-12.

IX. *Orationes*, ed. A. Cl. Griffet. Parisiis, Marc Bordelet, 1735, 2 vol. in-12.

X. *Eædem*, nova editio, id., id., id., 3 vol. in-12.

XI. *Serenissimi delphini laudatio funebris.* Parisiis, 1711, in-4°.

XII. *De theatro oratio,* 1733.

Tragœdiæ, ed. Cl. Griffet, Parisiis, Marc Bordelet, 1745, in-12.

On trouve du P. Porée :

1° Dans la correspondance de Grimm, t. XIV, le prologue du *Joueur*.

2° Dans la correspondance du P. André, publiée par MM. Charma et G. Mancel, deux lettres inédites.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



SANADON.

Noël-Étienne Sanadon, né à Rouen le 16 février 1676, entra chez les jésuites dès l'âge de quinze ans, le 8 septembre 1691. On assure qu'il était doué de si grandes dispositions poétiques que, n'étant encore qu'élève de quatrième, il composa un poëme latin. Envoyé à Caen pour y régenter les basses classes, il ne tarda pas à se distinguer dans ces emplois inférieurs. Il fut ensuite chargé de la rhétorique, qu'il professa pendant longtemps. C'est à cette époque qu'un même goût pour les lettres latines le rapprocha du célèbre Huet, évêque d'Avranches, avec lequel il demeura, dit-on, étroitement lié. Cette amitié, toutefois, n'était guère que celle qui doit s'établir entre un disciple enthousiaste et le maître, un peu grand seigneur, qui veut bien s'en laisser adorer. Les œuvres de Sanadon, en effet, sont pleines du nom du prélat; il lui a dédié son recueil le plus complet, il lui a consacré un long éloge en prose latine, tandis que celui-ci n'a pas même nommé le jésuite, ni dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, ni dans les notes publiées sous le titre de *Huetiana*.

Quoi qu'il en soit, le jeune professeur débuta dans la carrière des lettres en 1698, par un poëme héroïque, *Nicanor moriens*. Ce morceau, inspiré par un épisode de l'histoire de Judas Machabée et composé à peine de cinq cents vers, a été regardé, par la plupart des critiques, comme l'œuvre poétique la plus importante de Sanadon: nous lui préférons les *Carmina in regalem partum Mariæ Ludovicæ Hispaniarum reginæ*, qu'il donna en 1707 avec des figures et des vignettes emblématiques. Ce fut en tout cas le succès incontesté de *Nicanor* qui engagea son auteur à livrer presque chaque

année à la publicité quelques nouvelles poésies, telles que des odes, des épîtres, des élégies, des épigrammes, des fables, des épitaphes, et la traduction latine fort élégante et spirituellement naïve de plusieurs vieux auteurs français, de Joachim du Bellay en particulier. Ces poésies réunies en 1715 sous le titre de *Carminum libri quatuor*, formèrent le volume dont la dédicace fut, comme nous l'avons déjà dit, offerte à l'évêque d'Avranches. On y avait omis à dessein deux ou trois imitations d'odes anacréontiques parues en 1702, et fruits de l'extrême jeunesse du poëte.

En général, le style des vers de Sanadon est correct, soutenu et varié; on y trouve la force et la pureté de l'expression, le tour et l'harmonie, le choix et la délicatesse des pensées des grands maîtres du siècle d'Auguste. En les lisant on retrouve Horace, Ovide et même Virgile; mais ils pèchent par l'invention; leur latinité, bien qu'excellente, est froide et sent le pastiche: elle est trop scrupuleusement copiée. On s'aperçoit de ce défaut dans les œuvres de longue haleine, et principalement dans les dithyrambes, dont l'enthousiasme de commande glace l'homme le mieux disposé. Les efforts de l'imitateur disparaissent plus aisément dans les petites pièces; le travail y prend un air de grâce et d'abandon, et l'excès du fini devient encore un charme. On en jugera par les suivantes, et en particulier par la première, dans laquelle toutefois il faudra faire la part de l'exagération habituelle à l'époque où Sanadon écrivait :

In Johannem Reinaldum Segræsum, quum Virgilii Æneidem ac Georgica versibus gallicis expressisset.

Segræso tantum Cadomus viget inclyta vate,
Virgilio quantum Mantua clara suo est.
Mantua, sed Cadomo cedas, quando ipse fatetur
Segræso vates debitor esse tuus.

Sur Jean Renaud de Ségrais, traducteur de l'Enéide et des Géorgiques de Virgile.

« Autant la célèbre Mantoue est fière de son Virgile, autant l'illustre « ville de Caen se glorifie de son Ségrais; mais il faut, ô Mantoue! « que tu cèdes le pas à la ville normande, puisque ton poëte se re- « connaît le débiteur du sien. »

Turturem inter et viatorem dialogus.

VIATOR.

Quid nemora, ô turtur, querulis singultibus imples?

TURTUR.

Heu! fidi mortem comparis orba gemo.

VIATOR.

Nonne times ne fraude pari te funeret auceps?

TURTUR.

Si non aucupio, victa dolore cadam.

Cette seconde pièce n'est que la traduction d'un charmant dialogue bien connu; mais elle est heureuse et dépasse l'original dans certains détails.

Dialogue d'un passant et d'une tourterelle.

LE PASSANT.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive tourterelle?

LA TOURTERELLE.

Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidele.

LE PASSANT.

Ne crains-tu pas que l'oiseleur
Ne te fasse mourir comme elle?

LA TOURTERELLE.

Si ce n'est lui, ce sera ma douleur.

Après avoir fait ses quatre vœux, le 2 février 1711, Sanadon avait été nommé, vers 1712, professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand. Il s'acquittait dignement de ses nouvelles fonctions; mais sa santé, faible d'ailleurs, ne put supporter longtemps les fatigues incessantes du professorat, et il fut contraint, en 1718, de solliciter de ses supérieurs un emploi plus modeste, dans lequel surtout il pourrait trouver des loisirs plus longs. Nommé préfet des classes à Tours, il profita de ce moment de répit pour mettre la dernière main à une traduction d'Horace qu'il préparait, et dont, sous le titre de *Theses horatianæ*, il avait, dès 1717, donné un aperçu. Cette traduction d'Horace est l'œuvre capitale du P. Sanadon; elle parut en 1727, et fut dédiée au prince de Conti, dont l'éducation venait de lui être confiée. Peu de publications ont donné lieu à d'aussi nombreuses critiques et à d'aussi nombreuses apologies.

Le travail de Sanadon sur Horace se compose :

1° De la dédicace, où il fait un digne et magnifique éloge du poète ;

2° D'une préface dans laquelle il cherche à établir qu'on ne peut bien traduire un poëte qu'en prose, et où il justifie une foule de changements qu'il a introduits dans l'ordre et la structure même des odes, sous prétexte que les grammairiens anciens, en *ramassant* les différentes copies du lyrique latin, ont fait la distribution de leurs matériaux sans critique et à peu près au hasard, se bornant à distinguer les odes des satires et des épîtres. Il annonce qu'il s'est efforcé de remettre tout en sa place. Les pièces qui sont caractérisées par quelques faits, il les a disposées suivant l'ordre des temps où ces faits sont arrivés, à moins qu'elles ne fussent des espèces d'arguments ou des épilogues. Pour les autres qui ne portent point de date positive, il les rapporte à certaines époques générales tirées de leur caractère. Ainsi les premiers livres réunissent celles dont les pensées et les sentiments indiquent qu'elles émanent d'un jeune homme, tandis qu'il rassemble dans les derniers toutes celles où la morale domine et qui semblent être les productions d'un âge plus mûr ;

3° D'une vie d'Horace *dressée sur ses œuvres et dirigée par année*, bien entendu d'après le système que nous venons d'analyser ;

4° D'une dissertation sur la versification d'Horace ;

5° Enfin, de la traduction elle-même, accompagnée de nombreuses notes et de commentaires étendus. Sanadon emploie dans les odes une prose poétique qu'il croit plus appropriée au style de l'original, et réserve la prose ordinaire pour les satires et les épîtres, qui ne tiennent à la poésie que par ce qu'elle a de moins essentiel, par les mesures de la versification. Les remarques sont presque toujours des observations pleines de goût, dans lesquelles le commentateur cherche à faire ressortir les richesses du poëte, en signalant pourtant les quelques négligences qu'il croit y reconnaître.

L'*Horace* de Sanadon fit oublier celui de Dacier et de ses prédécesseurs. On admira son élégance soutenue, et on ne peut disconvenir d'ailleurs qu'il n'ait aplani la carrière aux traductions qui sont venues après lui ; mais on lui reproche de manquer parfois d'élévation dans les odes, d'énergie et de précision dans les épîtres et les satires, en général d'être plutôt une paraphrase qu'une version. Son nouvel ordre n'est pas généralement approuvé. Sanadon mutile aussi par

trop son auteur, dont trois pièces à peine sont restées intactes. Le système d'orthographe de l'écrivain, qui consiste à supprimer presque partout les lettres qui ne se prononcent point, à moins qu'elles ne servent à marquer le genre, le nombre et le temps, et à écrire les dérivés du grec sans accents et avec les mêmes caractères que le latin et le français, ne pouvait être accepté des étymologistes. Jeune encore, Sanadon avait rêvé cette réforme impossible de l'orthographe ; ses camarades d'études, avant de pouvoir faire des extraits de ses cahiers, étaient obligés d'apprendre à les lire. Dès le seizième siècle et encore de nos jours, de semblables essais ont été vainement tentés, ils le seront toujours, quelques raisons que puissent donner les novateurs. « On n'improvise pas plus, a dit Ch. Nodier, les orthographes que les langues ; ce qui forme irrésistiblement les unes et les autres, c'est le temps. »

En 1728, Sanadon, nommé, par la protection de son élève, bibliothécaire du collége Louis-le-Grand, donna une traduction du *Pervigilium Veneris*, accompagnée d'une ample préface et de notes abondantes, pleines de conjectures qui parurent aux critiques, et notamment au président Bouhier, plus ingénieuses que solides. Il avait fait au texte des corrections et des changements qui l'ont rendu méconnaissable. Il n'avait pas conservé la mesure des vers, il en avait retranché plusieurs et transposé un grand nombre. « Ce n'est plus, dit Le Franc de Pompignan, la traduction de l'ancien hymne de Vénus ; c'est un poëme composé par le commentateur. »

Le *Pervigilium Veneris* fut la dernière publication de Sanadon. Il mourut le 21 septembre 1733, dans la cinquante-huitième année de son âge. Il laissait parmi ses papiers plusieurs ouvrages auxquels il n'avait pas mis la dernière main : une géographie en latin ; un traité de la versification latine qui devait être suivi d'un autre sur la poésie ; un rudiment ; des commentaires sur les fables de Phèdre ; des commentaires sur les vaisseaux de guerre des anciens ; un très-grand nombre de remarques sur la latinité ; des tragédies qu'il avait fait représenter ; une traduction de la vie de *Nicolas Gabrini, dit Rienzi*, par Thomas Fortifiocca ; enfin des poésies fugitives et une collection de discours qui annoncent qu'il possédait à un degré assez élevé les qualités de l'orateur. L'oraison funèbre du dauphin et l'*Oratio de*

mala ingeniorum contagione vitanda, écrite contre le discours *De usu ingenii* du P. Porée, son confrère, avaient été imprimés en 1712 et 1714. Les *Mercures* et les autres recueils du temps contiennent aussi de lui quelques articles critiques. Dans l'*Essai sur la Musique* de La Borde, t. IV, p. 379, notre auteur est cité comme poëte français, et on lui attribue un mauvais couplet sur le *dieu du jour* qui *se couche dans l'onde*, et qui *ne sortirait pas de son lit si matin s'il se couchait dans le vin*. Sanadon a eu seulement le tort de faire passer cette chanson dans la langue qui lui était le plus familière. On ne connait de lui, en français, que l'épitaphe de mademoiselle de Tendos de Bourdemare, et nous pensons qu'il a bien fait de s'arrêter après ce premier essai :

Ci gist Magdelon de Tendos,
A qui sa beauté fit grand los.
Un chacun pour si grand dommage
Charge la mort de maint outrage,
Fors les galans ; car, grâce à sa vertu,
En la perdant, ils n'ont tous rien perdu.

Le P. Sanadon n'était pas seulement considéré dans son ordre, il était recherché dans le monde pour la douceur, la politesse, l'aménité de son caractère, et pour son savoir exempt de pédanterie. Il fut lié avec les hommes les plus distingués de son temps, et sut s'en faire des amis. On a prétendu que son air froid et sérieux avait dégoûté de lui le prince de Conti, qui l'aurait fait nommer bibliothécaire du collége Louis-le-Grand pour se délivrer d'un maître incommode : la lettre suivante du jeune prince à un autre prince, conservée par le *Mercure* de 1733, prouve la fausseté de cette accusation :

« C'est avec un sensible regret, monseigneur, que je rappelle à « V. A. le souvenir du feu P. Sanadon, qui a été le premier à vous « recevoir au tribunal de la pénitence, et le seul à diriger votre con« science à Paris. Il vous aimait tendrement, et il méritait toute la « tendresse que vous vouliez bien avoir pour lui. La France perd en « lui un de ses plus beaux esprits, l'Europe un de ses plus habiles « critiques, et un des derniers disciples du grand Huet. Pour le goût « et la délicatesse, il semblait être du siècle et de la cour d'Auguste. « Vous vous rappelez, monseigneur, cette douceur, ces grâces et cette

« modestie qui l'accompagnaient toujours : au milieu des occupa-
« tions les plus séduisantes pour l'esprit, entouré d'amis qui le ché-
« rissaient, il quittait tout au moment qu'il apprenait qu'un malade
« de la lie du peuple souhaitait de le voir, et il allait loin pour lui
« porter les secours du corps et de l'âme. Pour adoucir la douleur
« dont je suis pénétré, on m'a permis que je fisse faire son portrait.
« La mort avait déjà effacé quelques traits ; mais la vive impression
« qui me restera toujours de ce cher ami m'avait mis en état d'y
« suppléer et de rendre au peintre ce qui avait disparu. »

On connaît d'ailleurs le placet que Voltaire adressa au prince de Conti pour un neveu de son ancien précepteur, après la mort de celui-ci. La réponse favorable ne se fit sans doute pas attendre, car la demande n'eût pas été faite si l'on n'avait pas compté sur un résultat certain.

Sanadon, il est vrai, avait une certaine fierté d'esprit qui l'empêchait de transiger avec ses devoirs, il se roidissait contre tout ce qui lui semblait oppression. Seul, après la mort de Fénelon disgrâcié, il osa louer l'ancien archevêque de Cambrai; l'épitaphe qu'il composa pour son tombeau, ainsi que celle qu'il écrivit pour Catinat, sont regardées comme des modèles dans le genre lapidaire.

Il existe deux portraits gravés de Sanadon, l'un dans la *suite* d'Odieuvre qui accompagne l'*Europe illustre* de Dreux du Radier, l'autre dans celle de Desrochers. Le poëte avait fait lui-même une inscription pour être placée au-dessus de son image. Elle ne dénote pas chez lui une grande modestie :

Aureo duxit mihi secla filo
Læta libertas, et amica recti,
Nec venenato mea felle tinxit
Gaudia livor.

Publicas fortem removere curas
Musa me semper studiis profanæ
Plebis exemit, stygiisque vatem
Invidet umbris.

« Une douce et honnête indépendance m'a filé une existence dorée,
« que l'envie n'a point souillée de son fiel empoisonné.

« Étrangère aux passions de la foule que j'ai courageusement

« quittée, la muse que je cultive loin des soucis de la vie publique,
« dérobe aux ombres infernales et mon nom et mes vers. »

Quelques biographes ont confondu Noël-Étienne Sanadon avec son oncle Nicolas Sanadon, comme lui né à Rouen, comme lui jésuite, et auteur des *Prières et instructions chrétiennes*, très-souvent réimprimées. Nicolas Sanadon mourut en 1720.

G. MANCEL.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Nicanor moriens, carmen. Cadomi, J. Cavelier, 1698, in-8.

Epistola viro clarissimo Betulaudo. Cadomi, J. Cavelier, 1701, in-12.

Odæ. Cadomi, A. Cavelier, 1702, in-8.

Cunæ regales Ludovici Asturiarum principis, sive Carmina in regalem partum Mariæ Ludovicæ Hispaniarum reginæ. Parisiis, Collombat, 1707, in-4.

Laudatio funebris Ludovici Delphini. Lut. Par., Barbou, 1712, in-12.

Villartio liberata Victoria, castigata Fortuna, ode. Paris, Collombat, 1712, in-12.

In felem demortuum, ex gallico Joachim Bellæi, Carmen choraicum. 1713, in-12.

In divum Maximum martyrem, cujus ossa in æde sacra regii Societatis Jesu collegii Ludovici Magni adservantur, ode ionica. 1713, in 12.

De mala ingeniorum contagione vitanda, oratio. Lut. Par., 1714, in-8 et in-12.

Ad Religionem, cum Ludovicus XV rite inunctus coronaretur, ode. Paris, in-4.

Melicorum carminum liber; — Elegiarum liber; — Miscellaneus carminum liber. in-12.

Carminum libri quatuor. Parisiis, 1715, in-12.

Les mêmes, Barbou, 1754, in-12.

Theses rhetoricæ. Parisiis, 1716, in-4.

Theses Horatianæ. Parisiis, 1717, in-4.

Les *Poésies d'Horace* traduites en français. Paris et Amsterdam, 2 vol. in-4.

Les mêmes. Amsterdam et Leipzic, Arkstée, 1756, 8 vol. in-12

Les mêmes. Paris, 1756, 2 vol. in-18.

Traduction d'un ancien hymne sur les fêtes de Vénus. Paris, 1728, in-12.

Q. Horatii carmina ad suum ordinem revocata. Lut. Paris., 1728 et 1743, in-16.

Ad poetas collegii Ludovici Magni, quum Stanislaüs Kostka et Aloïsius Gonzaga in Sanctos referrentur, lyricum. Parisiis, 1730, in-4.

Poëme séculaire d'Horace, mis en musique par A. D. Philidor, avec la traduction du P. Sanadon. Paris, Prault, 1780, in-4.

On trouve des pièces du P. Sanadon dans les *Mercures* et autres recueils du temps, principalement dans les *Mémoires de Trévoux.* Le texte latin et la traduction du *Pervigilium Veneris* ont été réimprimés dans un recueil de pièces du président Bouhier. Amsterdam, 1737, in-4, et Paris, 1738, in-12.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



L'ABBÉ DES FONTAINES

DESFONTAINES.

On rencontre, à deux époques bien différentes, deux enfants de la même ville, deux Normands, gens d'un vif esprit, assez bons poëtes parmi les poëtes médiocres, qui s'appellent, l'un et l'autre, Desfontaines. Le premier, par la date, de ces deux Desfontaines, fut le contemporain de Pierre Corneille, et son admirateur enthousiaste. Le second Desfontaines vécut sous le règne de Voltaire, et il se signala parmi les plus rebelles au génie de ce grand révolutionnaire, qui semble avoir été donné à la France pour tout renverser à force d'esprit, pour tout détruire à force de scepticisme et d'ironie. Le premier Desfontaines, Desfontaines le tragique, avait consacré sa muse quelque peu rebelle aux jeux du théâtre, et en ceci il obéissait beaucoup moins à son génie qu'à l'exemple tout-puissant du grand Corneille; ce Desfontaines-là a laissé plus d'une tragédie qu'un habile critique, M. Chaudesaigue, a retrouvée dans la langueur surannée des vieux tréteaux. On prendrait les meilleures compositions de ce Desfontaines pour quelques mauvaises compositions de Thomas Corneille, ou même de Pierre Corneille. *Hermogine*, *Bélisaire*, *Eurymédon*, se cachent dans la poussière qui recouvre *Attila* et *Agésilas*, ces tristes erreurs de l'auteur du *Cid* et de *Cinna*. A propos du *Cid*, ce même Desfontaines a fait *la suite et le Mariage du Cid, la vraie suite du Cid,* ce qui a donné naissance au *Cid* d'un nommé Chevreau qui, lui aussi, s'est amusé à *marier le Cid*. Au reste, notre premier Desfontaines aimait les *suites*, à ce point qu'il a fait une suite sur la tragédie d'un autre Normand, M. de Scudéry; cela s'appelait bel et bien : *Perside, ou la suite d'Ibrahim Bassa!* On s'étonne, au reste, du grand nombre de

comédies, de tragédies, de tragi-comédies que ce Desfontaines a laissées : *Bélisaire, Orphée, le Martyre de saint Eustache* (en souvenir de *Polyeucte*), *Alcidiane, Bélissante, la véritable Sémiramis;* surtout il eut l'honneur d'écrire cette tragédie de *Saint Genest*, une véritable tragédie dans le fond, sinon dans la forme ; mais le martyre de saint Genest, le comédien, est resté la propriété exclusive du grand poëte Rotrou, et depuis Rotrou, il a été aussi difficile de toucher au *saint Genest*, que de toucher au *Cid* de Corneille. Ainsi donc, le bagage dramatique de Desfontaines Ier se compose de seize tragédies ou comédies, pour le moins ; en ce temps-là l'Espagne dominait toute notre poésie, et nos poëtes étaient Espagnols, même par la fécondité.

Ce n'est pas tout, notre premier Desfontaines a composé de gros romans : l'illustre *Amalazonthe*, *les Heureuses Infortunes de Céliade*, *l'Inceste innocent*. Scudéry et La Calprenède avaient déteint sur ce digne homme autant que Thomas Corneille, et, voyez l'ingratitude! pas un vers de ces tragédies, pas une page de ses gros livres, n'a pu sauver la mémoire de cet enfant de la ville de Corneille! A plus forte raison serait-il impossible de retrouver les traits de son visage ; comment a-t-il vécu, comment est-il mort? Comme un poëte, sans doute, c'est-à-dire, vêtu infâmement, sans feu ni lieu, et dans quelque lit d'hôpital! C'est donc un devoir, ou pour mieux dire, c'est une charité, des biographes de la Normandie, de ne pas oublier ce malheureux homme dans cet extrait mortuaire de toutes les gloires d'autrefois.

L'autre Desfontaines, le fameux critique, baptisé par Voltaire avec de la fange, et que Voltaire a attaché à sa propre gloire par un carcan de fer, l'abbé Desfontaines, aura du moins cette supériorité sur le Desfontaines son devancier, que l'on sait exactement les moindres circonstances de sa vie. Ce n'est pas impunément que l'on tient d'une main si hardie la torche vivante de la critique; la lumière que l'on projette sur les défauts de son voisin, sur les vices de son esprit et de son cœur, s'appesantit en même temps sur la vie, sur les mœurs, sur les ouvrages de l'homme hardi qui prend cette charge de censeur universel, et chacun le peut contempler tel qu'il est, à la lueur de ses propres clartés :

> Ces repreneurs fâcheux me sont tous en horreur.

Voilà le mot d'ordre que se donnent tous les amours-propres contre la critique; jaugeur impitoyable des œuvres de l'esprit, tu seras jaugé à ton tour, et l'on sera pour toi sans pitié; c'est la loi, il faut s'y soumettre, mais avec un peu de courage on finit par tirer profit même de cette position funeste, où l'on est seul contre tous, car de toutes ces haines amoncelées, un peu de gloire peut sortir. C'est l'histoire de l'abbé Desfontaines : la violence même des attaques auxquelles sa vie a été exposée l'a rendu plus célèbre qu'il ne pouvait raisonnablement l'espérer, et cette célébrité dure encore. Voyez cependant quelle différence entre les deux Desfontaines! l'un disparaît tout entier; après une vie besogneuse sans doute, mais calme et paisible, il meurt, rêvant peut-être la gloire et les récompenses de l'avenir; l'autre, homme de lutte, d'action, d'énergie, plein de railleries cruelles, de sarcasmes, de bons mots, se voit entouré de la malveillance universelle; sa vie est un combat; que dis-je? sa vie est une morsure; on l'accable de trahisons, on l'entoure de calomnies, de haines, d'injures, de violences; on le maltraite à outrance, mais on le fait célèbre, mais il grandit de toute la haine qu'on lui porte, et les gens sensés, quand ils viennent à comprendre quelles vives, soudaines et toutes-puissantes colères entourent ce malheureux homme, finissent par se dire à eux-mêmes : Il faut bien que cet homme ait une certaine puissance, pour se faire haïr si complétement, et de si haut!

Notre abbé Guyot-Desfontaines (Desfontaines-Guyot, lisons-nous dans le privilége de ses œuvres), était fils d'un membre du parlement de Normandie; il naquit à Rouen en 1685, et fut élevé par les jésuites de cette ville. A quinze ans, il avait prononcé ses vœux et il professait déjà, non pas sans succès, la rhétorique dans un des colléges de la société, mais bientôt il fut saisi de cette ardeur vagabonde qui s'était emparée déjà de l'abbé Prévost, un autre jésuite, de tant d'invention et de génie, et voilà notre jésuite Desfontaines qui se lance, la tête la première, dans ce monde naissant du dix-huitième siècle, dont personne encore ne pouvait prévoir les révolutions et les tempêtes. On comprend toute la joie de ces jeunes esprits, les Rabelais de leur temps, Rabelais éphémères, quand enfin ils se voyaient dégagés, sinon de leurs vœux, qui les retenaient jusqu'à la mort,

mais dégagés de tout frein, de toute discipline, et avec quelle ardeur ils se mêlaient à ces controverses brûlantes, furieuses, haletantes sous toutes les colères que peut contenir cette outre d'Éole qu'on appelle la littérature. Tout les servait dans cette lutte, et même leurs études théologiques qui leur avaient enseigné toutes les ressources d'une dialectique puissante ; ils arrivaient au combat, pleins d'espoir, de séve, pleins d'idées, également disposés à tout attaquer, à tout défendre. Et puis quelle admirable position, la position de la critique, au commencement du siècle passé ! Quel bonheur de faire de l'analyse après un siècle qui avait produit tant de chefs-d'œuvre, et de glaner à pleines mains, dans cette opulente moisson ! Tout était à revoir : l'histoire, la philosophie, le drame, le poëme, l'éloquence, la chaire et le barreau, la prose et les vers, et bientôt même (ô Bossuet ! que vous aviez raison de jeter, en mourant, ce regard attristé sur l'avenir !) on allait soumettre à cette analyse impie les croyances et l'évangile de ce royaume très-chrétien, en attendant que la royauté elle-même eût son tour ! C'est ainsi que toutes les choses que Louis XIV croyait éternelles, la poésie qu'il avait approuvée, la comédie qui l'avait fait sourire, la tragédie qui reflétait ses jeunes amours, la peinture, l'architecture et les jardins de Versailles, le ballet et l'opéra, enfants de son règne, la philosophie qu'il avait tolérée, le testament qu'il écrivait d'une main toute-puissante et enfin cette religion des rois et du royaume de France, furent remises en question dans le règne suivant. Du haut de ces splendeurs on vit s'affaisser cette royauté qui semblait fondée pour durer vingt siècles, et cette grande époque à peine disparue devait être jugée avec la rigoureuse légèreté d'une nation de philosophes, peu disposés à tout admirer, parmi ces sévères et correctes grandeurs. Voilà pour l'attaque ; mais si le champ de l'attaque était vaste, celui de la défense s'agrandissait au delà de toute prévision. Donc, la philosophie et la critique étaient en présence dans la même rencontre : d'un côté, Louis XIV, et de l'autre, l'*Encyclopédie* ; ici Pascal, là-bas Diderot ; Voltaire, partout, au théâtre, dans le poëme, dans les sciences, dans l'ironie, dans l'histoire, dans le blasphème, et notez bien que plus est vaste le champ de bataille, et plus la bataille même sera furieuse, acharnée, formidable. Avouez cependant qu'il y avait du courage à rester dans la résistance, à se placer sur la brèche, à

conserver le vieux drapeau, à prendre la défense des traditions, à affronter Voltaire en personne, Voltaire suivi de toute son armée !

Or voilà justement le genre de courage qui devait illustrer Fréron, le roi de la critique, et son lieutenant, l'abbé Desfontaines. Fréron est le chef de l'armée contre-révolutionnaire ; il est armé de pied en cap, il combat la nuit et le jour, il donne le mot d'ordre, il ouvre la brèche ; pas un homme qu'il n'attaque dans le camp ennemi, pas une gloire qu'il ne ruine, pas un goujat qu'il ne livre à son impitoyable analyse ; il frappe Thersite du bâton, il frappe Ajax du fer de la lance ; il déchire sans pitié tous les drapeaux de fraîche date et il les foule d'un pied dédaigneux ; il se rit de ces mots d'ordre si étranges qui mènent à tant de gloires inattendues ; peu importe à Fréron, de se perdre dans cette mêlée, pourvu que reste la victoire aux opinions qu'il représente. L'abbé Desfontaines est moins violent, il est moins passionné; il veut bien combattre, mais à ses heures, quand son armure est bien fourbie et quand il a donné le fil à son grand sabre ; il choisit ses coups et ses hommes, s'attaquant de préférence aux plus illustres. Il n'a pas l'improvisation de Fréron, il n'a pas cette plume toujours prête sur toutes les questions ; mais, en revanche, il est patient, il cherche, il s'inquiète des détails, il s'occupe des minuties, il excelle à découvrir un anachronisme, une faute de français, un blasphème, une impiété ; il prend son homme de flanc, cherchant le côté faible de son armure ; semblable à l'insecte bourdonnant des jours d'été, il plonge son dard à coup sûr, sauf à laisser le dard dans la plaie qu'il a faite. Surtout, la grande qualité de Desfontaines et qui l'a désigné tout d'abord comme un critique destiné à faire face à Voltaire, c'est le sang-froid. Ce sang-froid merveilleux, qui est un des caractères du bon sens normand, irritait, étonnait et gênait au suprême degré l'irascible auteur de *la Henriade*. En vain il criait, il jurait, il faisait une tempête formidable ; son critique impassible, profitait même de ces fureurs, pour attacher une nouvelle flèche au front de ce taureau furieux ; soudain le combat recommençait entre le critique et le poëte déchaîné, et alors du côté de Voltaire, c'étaient des cris, c'étaient des violences, c'étaient de détestables injures, dont on ne peut se faire une idée qu'en retrouvant par-ci, par-là, dans ses livres, dans ses lettres, les abominables, et, il faut le dire, les immor-

tels sarcasmes du *Pauvre Diable*. — Il fallait, nous le répétons, un grand courage pour s'attaquer à Voltaire vivant, pour s'exposer sans fin et sans cesse à cette raillerie impérissable qui devait renverser des choses si hautes, pour se laisser mettre à l'index de la France entière, devenue la complice enthousiaste des rancunes et des vengeances de son poëte. Une fois exaltée, la colère de Voltaire ne connaît plus de bornes; sa colère l'obsède la nuit et le jour, sans un instant de repos ou de relâche; dans sa prose, dans ses vers, dans ses comédies, dans ses contes, dans ses discours, dans ses rêves, le nom de son ennemi revient toujours. D'une main crispée et violente, il traîne les opposants dans toutes les fanges, il les plonge dans toutes les gémonies, il les accable des plus abominables outrages, il les couvre de son écume et de son venin. — Si bien qu'il est facile d'expliquer comment, de son côté, le critique normand s'est abandonné à des excès qui seraient impardonnables, si son cruel adversaire ne l'eût pas poussé à bout.

En général, et quand il ne se met pas en peine de répondre, par des coups de pied, aux coups de bâton que lui donne Voltaire avec la plume dont il écrit, la critique de l'abbé Desfontaines appartient à un bon esprit qui y voit clair. On retrouve, à chaque ligne de ces feuilles volantes, le savant rhétoricien tout rempli des souvenirs de la double antiquité, l'élégant et correct traducteur de Virgile (cette traduction de Virgile, par l'abbé Desfontaines, est encore une des meilleures, à tout prendre), l'admirateur passionné de Racine, notre Virgile, dont la gloire inquiétait à bon droit, même l'auteur de *Mérope* et de *Zaïre*, à plus forte raison l'auteur d'*Alzire* et d'*Oreste*. Dans les pages nombreuses échappées à la plume infatigable de l'abbé Desfontaines, vous rencontrez un vif sentiment des chefs-d'œuvre, un profond mépris pour les œuvres avortées, un style d'une grande clarté, et parfois d'une grande énergie. Croyez bien que Voltaire n'était pas seul à s'acharner contre le savant critique, et que parmi les plus vils roquets de la littérature de chaque jour, c'était à qui donnerait son petit coup de dent à l'abbé Desfontaines. Ainsi, aux épigrammes du maître, il faut joindre les épigrammes de quiconque tenait une plume en ce temps-là, l'exécration du café Procope, ce Parnasse taché de bière et de vin, les imprécations des satiriques, les malédictions de toute poésie sifflée, de toute comédie conspuée, de tout poëme livré à la honte et à l'oubli, gi-

gantesques fureurs d'un instant qui, de temps à autre, parviennent à troubler, même le critique le plus convaincu et le plus fort. Dans cette troupe armée à la légère, se faisait remarquer l'auteur de la *Métromanie*, Piron, ce bonhomme qui pinçait en riant et qui pinçait jusqu'au sang; il composa *cent et une épigrammes* contre l'abbé Desfontaines, ni plus, ni moins.

C'était la joie de Piron d'aiguiser, chaque matin, une épigramme contre Voltaire, une épigramme contre Desfontaines, puis, l'épigramme devenait ce qu'elle pouvait; si elle ne valait rien, elle se perdait dans le bruit du jeu de dominos et dans le choc des verres, si elle était bonne, elle courait soudain, rapide comme toute méchanceté bien dite et bien faite; elle allait de l'Académie à l'archevêché, de Paris à Versailles, et on la retrouvait, le soir, sur la toilette du roi ou de la favorite qui riaient aux éclats de ces piqûres où ils étaient épargnés. Ce que Piron et Desfontaines se sont dit de méchancetés, d'injures, de calomnies ne saurait se compter, et pourtant ils ne s'en faisaient pas, pour si peu, plus mauvais visage. Justement, notre bonne fortune nous a fait rencontrer plusieurs lettres inédites de l'abbé Desfontaines à son ennemi intime Piron, et même, en tenant compte du laisser-aller de cette époque où la profession des belles-lettres manquait trop souvent de modération, de tact et de dignité, nous ne pouvons pas assez nous étonner de la façon bienveillante avec laquelle Desfontaines, accablé d'outrages par le poëte, lui écrit les lettres les plus terribles et les plus amicales du monde.

« Je suis fort surpris, monsieur, que vous assuriez hautement, « comme vous avez fait hier, chez Procope, que je suis l'auteur du « discours futur de l'abbé Séguy; ce qu'il y a de plaisant, c'est que « j'ai dans la tête que ce discours de l'abbé Séguy, c'est vous qui l'avez « fait; comptez que je saurez (*sic*) me venger; j'ai destiné un jour de « cette semaine à parcourir les cafés pour y publier à coups de trompe « que vous êtes l'auteur dudit ouvrage, que votre malice m'impute « contre le témoignage de votre conscience. Vous voulez être académicien et c'est pour cela que, méprisant et bafouant l'Académie, « vous voulez charger un autre de vos attentats secrets; pour moi qui « n'aspire point à cet honneur, si j'avais fait la satyre je m'en vanterais; voilà la différence qu'il y a entre vous et moi. Depuis la Ca-

« lotte du public et les *Riens de Desfontaines* [1] pouvez-vous m'attribuer « de si jolies choses? et encore n'y mettez-vous que les miettes de « votre esprit. Bref, si vous n'êtes pas l'auteur de la satyre en ques- « tion, c'est Roi [2], ou plutôt La Chaussée, car ce seigneur est, dit-on, « fort courroucé (*sic*) et traite tous les académiciens de sots et de « fainéans, n'en augmentera-t-il jamais le nombre? c'est ce que « j'ignore. Bonjour, calomniateur indigne et que j'aime.

« DESFONTAINES. »

Ne trouvez-vous pas que voilà des gens qui font assez bon marché de leurs rancunes et des injures dont ils s'accablent les uns les autres? malheur cependant à ceux qui perdent la dignité de leur colère, à ceux qui oublient certaines injures, à ceux qui pardonnent certaines lâchetés impardonnables! Cette lettre de Desfontaines est pénible à lire, et notez bien que la chose lui tenait au cœur; voici au reste l'autre épître, datée du même jour; cette lettre prouve que Piron n'était pas plus sensible aux injures dont l'accable l'abbé Desfontaines, que l'abbé Desfontaines n'était sensible aux injures que lui dit Piron.

« Je ne sais qui de nous doit être fâché, puisque ma colère m'a as- « suré de votre part une lettre si aimable. Vous semblez penser que « la calomnie me fait honneur comme il serait honorable pour une « jolie femme très-sage... Enfin vous êtes détrompé, tout va bien, et « votre argument, qui n'était pas nouveau, est réduit aujourd'hui en « poussière. Dieu soit loué! à l'égard de la *Calotte du public*, je suis « plus entêté que vous ne l'êtes sur le discours académique, j'enra- « gerais que vous n'en fussiez pas l'auteur, tant je voudrais qu'il « n'y eût que vous qui eût le privilége de me railler; et si jamais « je suis pincé, je veux que ce soit par vous seul, parce que tout ce qui « vient de ce qu'on aime ne blesse point. Adieu railleur, je vous par- « donne toutes vos méchancetés. Quand vous et Trublet vous serez « de l'Académie, j'espère que vous voudrez bien cabaler pour me « fourrer aussi dans le corps. En attendant je le respecterai toujours, « de peur de me fermer cette glorieuse entrée. Je suis actuellement au « coin de mon feu, à couvert des brouillards qui sont dans l'air. —

[1] A la marge de cette lettre Piron écrit, de sa main. *C'est un petit ouvrage qu'on croit de moi* (il était de lui) *et que M. Desfontaines ne me pardonne pas.*

[2] Le *poëte-Roi*, disait Voltaire.

« Ce pauvre Seguy! doit-il être embarrassé pour écrire son petit com-
« pliment académique! Le jour de sa réception, quelqu'un sera tué
« à la porte de l'Académie, c'est sûr. Il y viendra plus de monde qu'à
« la Grève lorsqu'on roue quelque illustration. Adieu! pardonnez-
« moi mes bavardages, je vous pardonnerai tous les vôtres.

« D. F. »

Une troisième lettre inédite se rapporte encore à ces histoires lamentables de pamphlets, d'injures et de grossièretés que ces messieurs se jetaient à la tête sous le voile de l'anonyme, ou du pseudonyme, ajoutant galamment un mensonge à tous leurs mensonges. L'abbé Desfontaines écrit ce jour-là, à Piron, pour lui persuader que M. Pélissier, *garçon très-pacifique*, ne peut pas être responsable d'un pamphlet écrit par l'abbé Leblanc, ou par le seigneur *Lachaussée*. Toucher à son grand ami Piron! mais c'est un crime que l'abbé Desfontaines ne pardonnerait de sa vie!

« Si je pouvais me persuader que M. Pélissier vous eût même
« attaqué en pensée, je le mépriserais et cesserais de l'aimer! — Je
« vous embrasse, mon cher *Ben-Ben.* »

Ainsi, ils en sont même à se dire les petits noms que la nourrice donne en se jouant à son nourrisson. Les lettres sont adressées *à M. Piron, chez madame la comtesse de Mimure, rue des Saints-Pères*

Ces sortes de découvertes sont tristes à faire, et ces pauvres gens d'esprit perdent beaucoup à n'être pas vus dans le lointain; quel spectacle, tous ces gens qui s'abandonnent, par oisiveté, à leurs mauvais instincts de pamphlétaires et de caillettes! Ils s'injurient pour passer le temps, et leurs injures ont quelque chose de câlin qui rend méprisables celui qui les dit, et celui qui les accepte. Quelle vie de malheur! S'espionner, se dénoncer, se couvrir de boue et de fange, puis s'embrasser, dîner ensemble, se montrer en public et dans quelque mauvais lieu de café, se dire entre soi des gueulées que l'assistance applaudit, comme elle y applaudirait des bouledogues s'entre-déchirant dans le ruisseau, voilà le passe-temps de ces hommes qui ont donné le mouvement au dix-huitième siècle français! La grande époque cependant, le grand règne des lettres, de la philosophie, des beaux-arts, si vous en ôtiez le scandale, l'injure, la satire, la pauvreté mendiante et ces culottes de velours que madame Cottin distribue à ces grands

écrivains! « Venez dîner avec nous un jeudi, disait la femme d'un « fermier général à l'une de ses amies, *c'est le jour de la canaille*. « nous nous amuserons ! »

Notez bien que ces injures, et ces violences, et ces accusations de crimes, qui frisaient le bûcher ou les galères, et le bourreau, que le parlement fait intervenir de temps à autre dans les disputes de ces messieurs, pour déchirer, de sa main avilissante, leurs pages les plus compromises, quand on avait commencé par en rire, finissaient, tôt ou tard, par jeter dans quelque catastrophe sérieuse le malheureux qui se trouvait exposé à tant d'injures.

Ainsi, pour l'abbé Desfontaines, on en fit tant, qu'à force de délation et de calomnie, cet homme qui, après tout, était le défenseur des choses établies, cet admirateur du grand siècle, fut enfermé, non pas à la Bastille, mais *à Bicêtre*, dans une prison infamante! Ah! les temps n'ont jamais été bien doux pour la critique, mais ils étaient mauvais alors! Les hommes puissants de ce siècle imprudent ne voyaient pas qu'ils étaient comme autant de jouets entre les mains de ces sapeurs de monarchies; ils laissaient mourir Gilbert à l'hôpital, ils jetaient l'abbé Desfontaines à Bicêtre, et trois mois avant sa mort, ils enlevaient à Fréron, à Fréron, leur plus intrépide défenseur, l'ami du roi Stanislas! le privilége du seul journal qui les défendît!

Un charmant livre de notre abbé Desfontaines, c'est le *Dictionnaire néologique*. Cette forme de dictionnaire, dont on a tant abusé après lui, était alors toute nouvelle; l'habile critique qui déplorait la perte de la langue française que parlaient naguère tous les grands génies, avait ramassé, çà et là, les mots nouveaux, les expressions étranges, la pailletterie et le clinquant dont s'affublait déjà la langue sévère et chaste de Despréaux et de Corneille. Ce livre est un piquant inventaire des folies par lesquelles passent les langues; elles sont créées par des hommes de génie, et puis, semblables à des reines détrônées, elles restent exposées aux insultes et aux profanations du premier venu.

Ce qu'il faut aimer dans cet abbé Desfontaines, en lui pardonnant bien des fautes contre la dignité personnelle, c'est qu'il a gagné sa vie dans l'exercice des lettres, c'est qu'il n'a jamais été qu'un écrivain, et un écrivain laborieux s'il en fut. Sa polémique de chaque jour lui laissait assez de liberté, tantôt pour écrire une excellente disser-

tation sur l'*Inès de Castro*, ce chef-d'œuvre de Lamothe que Voltaire voulait mettre en vers ; tantôt pour venger Racine des remarques de l'abbé d'Olivet ; — ou bien il traduisait quelques beaux romans empruntés à la littérature anglaise, car l'époque était bien choisie pour traduire des livres venus de Londres ; c'était l'heure de Swift, de Fielding et de ce grand Samuel Richardson, l'Homère en prose de la nature humaine, ce bonhomme d'un génie si vrai, qu'il est resté vivant sous le poids énorme de ses insupportables longueurs. Quand il eut traduit les livres qui lui plaisaient le plus dans les littératures environnantes, l'abbé Desfontaines se mit à composer, pour son compte propre, un roman historique, *Don Juan de Portugal*, qui ne vaut pas mieux que les romans de son homonyme, le premier Desfontaines. — Il s'est adressé même aux Italiens (car il apprenait toutes les langues avec une facilité surprenante), et il a traduit plus d'une jolie canzonette de l'abbé Métastase, le poëte lauréat de l'impératrice Marie-Thérèse. Enfin, pour charmer ses derniers jours (il est mort à Paris, le 16 décembre 1745), il s'était mis à traduire Horace ; — c'est le poëte par lequel finissent... et commencent tous les gens de goût.

A peine mort, la satire le laissa en repos ; on eut honte des clameurs qui avaient entouré sa vie, on se rappela sa pauvreté, ses longs travaux, et surtout ce grand livre de critique en trente-trois volumes : « *Observations sur les écrits modernes* », qui renferme à peu près toute l'histoire littéraire de 1735 à 1743 ; on lui fit bien quelques épitaphes qui ressemblaient à des épigrammes, mais cette fois la fureur était absente, et si l'on attaquait encore cet homme au tombeau, c'était, tout au plus, pour ne pas perdre l'habitude de l'attaque :

Lorsqu'au bas du Pinde on apprit
Que Desfontaine avait cessé de vivre,
« Dieu merci, dit un bel-esprit,
Je vais faire imprimer mon livre. »

Comme on le voit, cet homme avait son importance. Avec un esprit médiocre, on n'arrive pas à soulever tant de haines violentes, et surtout à s'y maintenir pendant trente ans, au même niveau. — On répétait ses bons mots dans tout le Paris littéraire, avec autant de joie que l'on répétait les épigrammes contre sa personne. — Il disait à l'abbé

Prévost, qui lui portait la traduction des lettres familières de Cicéron : « Allons, vous me passerez bien quelques épigrammes; Alger mourrait « de faim si Alger était en paix avec tout le monde ! » — Au lieutenant de police, qui lui disait : « Si l'on écoutait tous les accusés, il n'y aurait « pas de coupables, » il répondit fièrement : « Il n'y aurait pas d'in- « nocents, si l'on n'en croyait que les accusateurs ! » Il fit entre autres un mot charmant ; Voltaire distribuait à profusion son premier livre, à la louange de Newton. « Bon ! dit l'abbé, que pensez-vous des « *Eléments de philosophie, mis à la portée de tout le monde?* c'est *à la* « *porte* de tout le monde qu'il faudrait dire. »

Pour avoir une juste idée de la popularité d'un critique habile et spirituel, et, ce qui vaut mieux, d'un critique écouté, il faudrait étu- dier avec soin la longue série de travaux, d'études, d'analyses, de dissertations qui devaient remplir la vie de l'abbé Desfontaines, il fau- drait rechercher toute l'invention, toute l'habileté, toute la poésie que notre écrivain a versées, à pleines mains, dans ces feuilles éparses que le vent de la sibylle emporte dans l'abîme, comme il emporte tous les bruits passagers qui se font dans le monde. Cette tâche impos- sible, l'abbé Desfontaines l'avait commencée en 1724, dans le *Journal des Savants*, sous la direction de cet honnête homme, de ce charmant esprit, M. de Sallo, conseiller au parlement de Rouen. Dès lors le tra- vail de l'abbé Desfontaines ne s'arrête qu'avec sa vie, en 1745, en pleine bataille de l'Encyclopédie. A la mort de M. de Sallo, l'abbé Desfontaines se réunit à l'abbé Gallois afin de continuer à eux deux le *Journal des Savants;* puis le nouveau journal est supprimé par de hautes influences qui avaient peur de cette liberté nouvelle, et supprimé, à l'instant même où la critique philosophique et littéraire prenait un si grand dé- veloppement dans les feuilles que publiaient en Hollande Bayle, ce maître du doute, et Basnage, esprit très-vif, très-hardi à l'attaque, très-habile à la défense. — En ce moment (1735), l'abbé Desfontaines tient, à peu près seul, le sceptre de la critique, jusqu'à ce qu'il ren- contre cet homme ardent et courageux, infatigable et de sang-froid, qui devait donner le ton à tous les critiques à venir : nous avons nommé Fréron. A eux deux, ces railleurs de bon sens ont soulevé, pendant trente ans de leur vie, toutes les colères, tous les orages, toutes les violences que l'aimable république des lettres ait jamais renfermés

dans ses outres pleines de tempêtes ; et cela se comprend, les grands écrivains ne pardonnaient pas à ces insolents qui croyaient découvrir des taches dans leur soleil, pendant que les petits aboyeurs, les grimauds du Parnasse, comme disait Desfontaines, aboyaient, de leur côté, pour ne pas rester inaperçus dans cette guerre de tous les jours.

Bicêtre, le Châtelet, la Bastille, Vincennes, toutes les prisons d'État, voyaient entrer et sortir tour à tour ces rudes athlètes dignes d'une autre récompense ; ces premiers martyrs du journal en France ont été rudement traités par le pouvoir. La publication périodique de l'abbé Desfontaines (*Observations sur les écrits modernes*) nous le montre tout entier : il est vif, altier, insolent, moqueur, et parfois plein de verve, de justice et de bon sens ; qu'il s'attaque à Voltaire ou à l'abbé Gourné, qu'il réponde à Guyot de Pitaval ou à l'abbé Lenglet du Fresnoy, à Maupertuis ou à M. Hardy, maître de quartier au collége des Grassins, au comédien La Noue ou à son ami Piron, notre homme est prêt à briser toutes les lances qu'on lui oppose ; rien ne le trouble, et même, au plus fort des plus violentes calomnies, si un instant il courbe la tête, soudain il retrouve son courage, et son indignation rencontre toutes les colères d'un honnête homme. — Quelle science il fallait avoir de toutes choses, pour suffire à un pareil labeur ! Il a parlé de toutes les sciences, de tous les arts, avec beaucoup de soin, avec beaucoup de zèle, et l'on voit qu'il a étudié avant d'écrire. Géométrie, philosophie, morale, politique (il a même parlé de la politique !), physique, commerce, peinture, chronologie, histoire, voyages, éloquence, poésie, tragédies, comédies, ou, comme cela s'appelait en ce temps-là, *comique larmoyant*, — *opéra*, *musique*, *romans*, *critique*, *traduction*, *éducation*, *anglais*, *latin*, *grammaire*, il touche à toutes les choses que le dix-huitième siècle remettait en question, et dont notre critique prenait la défense. Cette résistance de la critique à la révolution qui se manifestait de toutes parts a quelque chose de solennel et de sincère dont lui tiendront compte tous les bons esprits qui sont naturellement disposés à prendre parti pour les plus faibles contre les plus forts. Dans ce pêle-mêle de noms célèbres et de noms ignorés, vous ne rencontrez pas sans un vif intérêt les renommées les plus diverses, tant c'est une émotion puissante, le spectacle d'une belle gloire qui grandit ! Et puis l'époque est immense,

elle est pleine de faits, d'idées, de tentatives, de hardiesses, de troubles, d'inquiétudes, d'espérances et de cent mille périls qui se rattachent tous, de près ou de loin, au théâtre, à la chaire, au barreau, au poëme, au journal ! Dire un mot sur toutes ces tentatives, quelle tâche !

Ce fut l'œuvre de l'abbé Desfontaines. Tout homme qui a produit quelque chose, au milieu de cette agitation profonde des consciences, des imaginations et des esprits, lui appartient de droit; lisez ses feuilles, elles sont pleines de grands noms, elles sont pleines de noms obscurs. Qui saurait aujourd'hui, sans l'abbé Desfontaines, que le père Gretzer a laissé dix-sept tomes in-folio, que l'abbé Houtteville a tâché de ramener la langue au point même où Régnier l'avait laissée : que l'abbé Coult était un savant docteur en droit canon ; que l'abbé Nollet était un physicien du premier ordre? qui saurait le nom de Gratian, de Grégorio Léti, de l'abbé de Brancas ou de l'abbé Granet? Ce qui ne nous empêche pas de lire avec joie des pages abondantes sur les beaux esprits qui paraissent ou qui s'en vont déjà : l'abbé de Vertot, M. Rollin, Fontenelle, le roi impassible de cette époque turbulente, J. B. Rousseau, un ami du café Procope, dont l'abbé Desfontaines prend le parti avec une grande éloquence ; le P. Porée est à sa place parmi les instituteurs de cette génération qui a donné Voltaire à la France ; puis on revient sur les maîtres d'autrefois, Corneille, Racine, Quinaut, et si, chemin faisant, nous rencontrons Homère et Virgile, Ovide et Properce, Despréaux et Pascal, arrêtons-nous pour contempler ces grands génies reconnus immortels. Parmi les bons passages de ces feuilles, il faut citer les pages écrites en l'honneur de Lamothe et de Campistron. Notre critique n'oublie même pas, dans cette œuvre de chaque jour, la *Dissertation sur le feu*, de madame du Châtelet, les tragédies à peine ébauchées du petit Linant, et le flûteur automate de Vaucanson. Parmi les médecins, nous trouvons M. Astruc, M. Geoffroy, M. Chirac, M. Sénac, et même le *recueil de remèdes* publié par madame Fouquet.

Quel mélange ! le *Newton des dames* d'Algarotti à côté des *Eléments de fortification* de M. Leblanc, la *Géométrie* de M. Clairaut entre les *Leçons de physique* de l'abbé de Molières et l'*Art de guérir les plaies*, par M. Guisard.

Comme aussi on se plaît à voir paraître, pour la première fois, des

livres aimés : *le Spectacle de la nature*, de M. Pluche, ouvrage oublié, ouvrage charmant, la lecture de notre première jeunesse ; *les Principes de la philosophie morale*, de Diderot ; *l'Art de plaire*, ce joli traité de M. de Moncrif, l'historien des chats ; le livre du P. du Hälde sur la Chine ; celui de Charlevoix, sur le Japon ; le *Charles XII*, de Voltaire ; le *Louis XI*, de Duclos ; les adorables *Mémoires de madame de Montpensier*, imprimés pour la première fois, sur le manuscrit de la bibliothèque de Harlay. Les frères Parfait publient, en ce moment, l'*Histoire du Théâtre-Français;* M. de Grimarest fait paraître sa très-bonne *Biographie de Molière ;* Fontenelle lit de temps à autre, à l'Académie, l'éloge des académiciens qui sont morts. Voici, aujourd'hui, l'*Histoire de France* du président Hénault, cette chronologie si habile et si complète ; voici, le lendemain, les travaux de l'abbé Mably, ou le *Diodore* de l'abbé Terrasson ; ici les *Voyages* du P. Labat ou de La Condamine ; plus loin, le *Cicéron* de l'abbé Prévost, et les déclamations de Nonotte, de Norbert, de Patouillet..., des noms immortels par la grâce et la fureur de Voltaire, qui reparaît toujours.

Silence! silence! et saluons les livres de Montesquieu!

D'autres noms arrivent dans ces feuilles, des noms peu connus alors, aujourd'hui célèbres : Swift, Lesage et son immortel *Gil Blas ;* le P. du Cerceau, bel esprit en latin, même lorsqu'il écrit en français; les savants travaux de M. Dumarsais, de M. Restaud, de l'abbé Girard, l'auteur des *Synonymes*, de l'abbé d'Olivet ; les nobles rêves de l'abbé de Saint-Pierre, la *Bibliothèque* de l'abbé Goujet ; les *Recherches* de M. de la Chenaye, autant de livres dont un seul ferait aujourd'hui la joie et le bonheur d'un critique.

Tout ce qui regarde *les anciens* est traité avec beaucoup d'art et même de méthode dans les écrits périodiques de l'abbé Desfontaines ; on voit tout de suite, qu'il les aime et qu'il les sait à fond. Les écrivains modernes qui ont écrit en latin sont traités avec une grande faveur : le P. Delarue, le président Bouhier, le P. Vanières, le P. Brumoy, tout ce petit côté latin de la littérature française, devait être naturellement en très-bonne odeur auprès du traducteur de Virgile. L'abbé Desfontaines ne méprise pas la littérature italienne ; elle était fort à la mode au dernier siècle : il sait l'anglais, il sait l'espagnol ; il est un des premiers qui nous parle de Swift, de Milton, de Pope, de Dryden, de

Fielding, de Richardson, du règne littéraire de la reine Anne, et même de Skakespeare, ce grand inconnu que Voltaire rapporta de son voyage à Londres, et dont la popularité grandissante devait finir par tout envahir, au grand scandale, à la grande indignation du turbulent ermite de Ferney. L'abbé Desfontaines a écrit des choses charmantes sur Gresset, sur les poëmes de Racine, le fils du grand poëte ; il aime le poëte Chaulieu, il traite Gentil-Bernard sans pitié; M. de Bernis, Lefranc de Pompignan, Nericault-Destouches, Dufréni, Marivaux, l'abbé Prévost, les deux Crébillon, Duclos, l'abbé de Saint-Réal, les uns et les autres dans toute la fraîcheur de leur talent, dans toute la nouveauté piquante de leur esprit, ils sont forcés, par leurs remerciments ou par leurs injures, de reconnaître l'autorité quelque peu doctorale de l'abbé Desfontaines ; mais quoi ! tant d'analyses, de jugements, de révisions, ces notes, ces traductions, ces livres faits en se jouant, ce travail immense de toute une vie acharnée à ce terrible travail, qui donc, de nos jours, même dans ce siècle d'improvisation ardente, oserait l'envisager de sang-froid?

J. JANIN.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Le Nouvelliste du Parnasse*, 1731.

II. *Observations sur les écrits modernes et les jugements sur écrits nouveaux*. 1745.

III. *La Voltairomanie*, 1738, in-12.

IV. *Le Médiateur*, in-12, 24 pages, 1729.

V. *Notes sur la Henriade*, 1728.

VI. *Dictionnaire néologique*, 1726, in 12. — Septième édition, 1756, in-12.

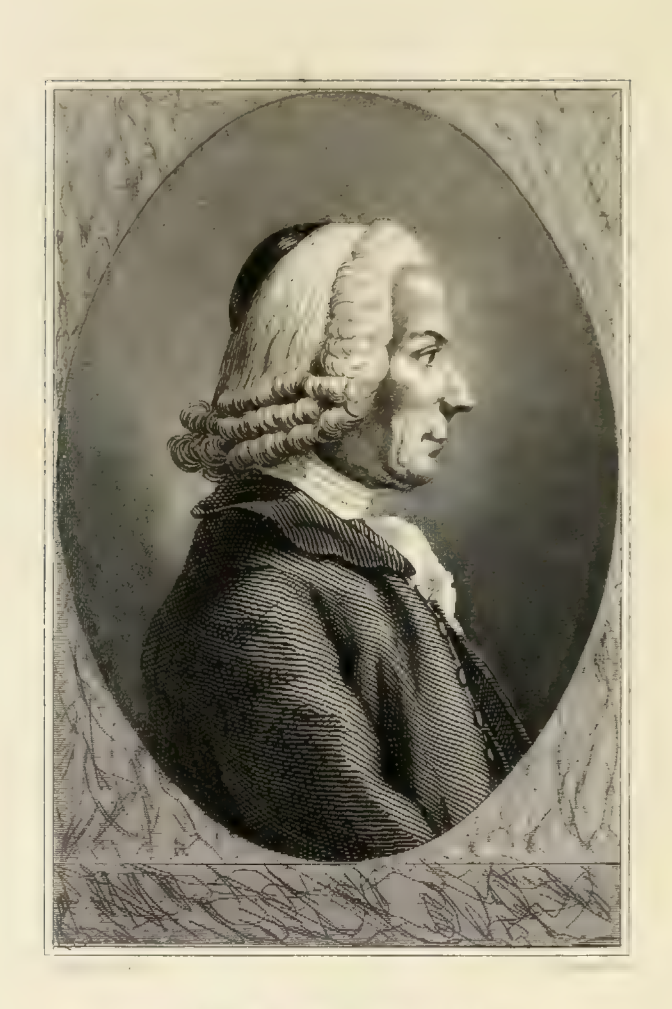
VII. Traduction du *Voyage de Gulliver*, 1727, in-12.

VIII. *Racine vengé*, 1739, in-12.

IX. Traduction des *œuvres de Virgile*, Paris, 1743, 4 vol. in 12 et in-8°.

X. Traduction en vers des *Psaumes* ; 1725, in-12. Cette traduction nous autorise à placer Desfontaines parmi les poëtes normands. — L'abbé de La Porte a publié, en 1757, l'*Esprit de l'abbé Desfontaines* en 4 vol. in-12.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



L'ABBÉ DU RESNEL

L'ABBÉ DU RESNEL.

Né à Rouen, le 29 juin 1692, de François seigneur du Bellay, capitaine d'infanterie dans le régiment du roi, Jean-François Du Resnel entra de bonne heure au collége des Jésuites de cette ville, où il fit d'excellentes humanités. Il fut ensuite reçu dans la congrégation de l'Oratoire. Là, son ardeur pour les études, loin de se relâcher un instant, ne fit que s'accroître, au point d'inspirer pour sa santé de sérieuses inquiétudes. Il y acquit une connaissance profonde des langues savantes, et, à l'âge où la plupart des jeunes gens secouent à peine la poussière des bancs, il était déjà versé dans les langues grecque, latine, anglaise, italienne et espagnole. Il avait appris ces trois derniers idiomes à Boulogne, où il professa quelque temps la philosophie. Non-seulement il aimait la littérature des étrangers, mais encore il affectionnait leurs usages et leur tournure d'esprit; ce qui fit dire un jour à un de ses amis : « Je voudrais être Huron, vous m'aimeriez à la folie. »

La sévérité de ses mœurs autant que ses talents lui concilia l'intérêt de l'évêque de Boulogne, qui lui conféra un canonicat dans sa cathédrale. Après la mort de ce prélat, en 1724, Du Resnel, ayant permuté avec un chanoine de Saint-Jacques-l'Hôpital, vint fixer sa demeure à Paris. Le duc d'Orléans, auquel il fut alors présenté, l'accueillit avec une faveur qu'il lui conserva toujours, et dont la première marque fut de lui obtenir l'abbaye de Sept-Fontaines.

Les sermons de l'abbé Du Resnel, empreints de majesté gracieuse et de force élégante dans le style, le firent connaître avantageusement au début de cette carrière, qu'il eût sans doute exclusivement adoptée si un crachement de sang opiniâtre ne l'eût obligé de quitter la chaire. De ce jour, il se consacra tout entier aux belles-lettres, et les cultiva jusqu'à sa mort.

Reçu membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres le 5 mai 1733, son habitude des littératures anciennes et modernes le mit à même d'enrichir les mémoires de cette société de dissertations pleines de remarques et d'aperçus aussi curieux qu'instructifs. Le 30 juin 1742, l'Académie française l'appela au fauteuil vacant par la mort de l'abbé Dubos. Dans cette enceinte comme dans l'autre, il sut mettre à profit sa vaste érudition, en fournissant au nouveau dictionnaire qui s'élaborait alors plusieurs articles sur la botanique, science qu'il possédait à fond bien qu'il n'en eût jamais fait qu'une étude d'amusement. Nommé censeur royal, il fut choisi à deux reprises différentes pour partager les travaux de la société savante qui composait le *Journal littéraire de la Nation;* il s'y distingua autant par la finesse de son goût que par l'impartialité de sa critique, toujours calme et judicieuse.

Les œuvres de l'abbé Du Resnel, considéré comme poëte, se réduisent à deux traductions en vers français qu'il a faites de Pope : l'une, *Essai sur l'Homme*; l'autre, *Essai sur la Critique*. M. Guilbert, dans ses *Mémoires biographiques et littéraires*, lui attribue à tort la traduction d'un autre poëme du même auteur, *la Boucle de cheveux enlevée*. Cette traduction est de Marmontel, qui a su faire passer dans la copie toutes les grâces de l'original.

Ce que nous appellerons ses ouvrages en prose, outre son Discours de réception à l'Académie Française, sa coopération au Dictionnaire de cette académie, et sa collaboration au Dictionnaire des savants, sont : un *Panégyrique de saint Louis*, le seul de ses sermons qu'il ait publié, et ses *mémoires* ou *dissertations* recueillis par l'Académie des Inscriptions au nombre de six, parmi lesquels nous remarquons les *Recherches sur les poëtes couronnés* (Poetæ laureati), où l'auteur nous apprend que l'usage de couronner les poëtes subsista jusqu'au règne de Théodose ; qu'il fut remis en vigueur pour Pétrarque, qui obtint les honneurs du triomphe sur le Capitole en 1341, et suspendit sa couronne à la voûte de Saint-Pierre de Rome ; qu'enfin cette ovation cessa au temps de François Ier, et fut pour la dernière fois accordée sérieusement à Publius Faustus Andrelini, alors âgé de vingt-deux ans, et dont Vossius a dit que « ses ouvrages étaient une rivière de paroles, sans une goutte d'esprit. »

Les *Recherches sur Timon le misanthrope*, avec cette singulière anecdocte : Un jour, à une assemblée des Athéniens, Timon monta à la tribune aux harangues. Il se fit aussitôt un silence général ; tout le monde était dans une grande attente, à cause de la nouveauté de la chose. Timon éleva la voix et dit : « Athéniens, j'ai dans mon habi-
« tation un petit terrain où il y a un grand figuier : plusieurs honnêtes
« citoyens s'y sont déjà pendus. Comme je vais bâtir sur ce terrain,
« j'ai voulu vous en avertir publiquement, afin que si quelqu'un de vous
« autres a aussi envie de se pendre, il puisse profiter de la commo-
« dité tandis que l'arbre est encore sur pied. »

Maintenant examinons notre sujet au point de vue qui nous guide. Dans son *Essai sur la Critique*, l'abbé Du Resnel obtint tous les suffrages. On trouva que partout la versification y offrait autant de noblesse que d'aisance correcte et d'élégance sans prétention. Enfin cette traduction fut généralement mise bien au-dessus de l'*Essai sur l'Homme*. Nous ne voulons point atténuer par des comparaisons souvent inutiles, et toujours fastidieuses, le mérite incontestable de l'une et de l'autre de ces traductions ; notre mission est plus de rendre juge le lecteur que de nous l'instituer nous-même. Ce que nous avons à faire dans l'intérêt de tous, c'est de choisir autant qu'il est en notre discernement, et parmi leurs propres armes, celles qui peuvent le mieux défendre nos personnages contre une critique trop souvent passionnée jusqu'à l'aveuglement.

Passons à la traduction :

CHANT PREMIER.

Qu'on ne s'étonne plus si le nom de critique
Est aujourd'hui l'objet de la haine publique ;
C'est la faute de l'homme, et non celle de l'art.
C'est que, loin de le suivre, on décide au hasard.
Oh ! combien de censeurs, conduits par le caprice,
Paraîtraient sans esprit s'ils étaient sans malice !
Sur le vrai, sur le faux, souvent indifférents,
Scrupuleux et chagrins plutôt que pénétrants,
Habiles à railler, incapables d'instruire,
Ils n'établissent rien, leur but est de détruire.

. . . .

Tout poëme qui plaît n'est jamais mal écrit :
Rarement sur le goût le cœur trompa l'esprit.
Sophiste pointilleux, je ris de ta censure :
Je ne t'écoute point où parle la nature ;
J'aime mieux un auteur sublime et véhément,
Qui tombe quelquefois, mais toujours noblement,
Que ces rimeurs craintifs, gênés dans leur justesse,
Où, si rien ne déplaît, rien aussi n'intéresse :
Pour écouter leurs chants je fais de vains efforts,
Et, sans les critiquer, je bâille et je m'endors.

Il est presque impossible de rendre le texte avec plus de bonheur et de concision que ne le fait ici l'interprète. Qui ne le mettrait de moitié avec le poëte anglais? Il est plus heureux encore quand il s'agit de poésie imitative ; certes l'abbé Delille, le prince de nos traducteurs, n'eût pas désavoué cette délicieuse tirade, que nous ne craignons pas d'élever au niveau du sujet original :

Mais c'est peu dans un vers que de fuir la rudesse ;
Il faut que le son même avec délicatesse
Fasse entendre au lecteur l'action qu'on décrit,
Et que l'expression soit l'écho de l'esprit.
Que le style soit doux lorsqu'un tendre zéphire
A travers les forêts s'insinue et soupire ;
Qu'il coule avec lenteur quand de petits ruisseaux
Roulent tranquillement leurs languissantes eaux :
Mais les vents en fureur, la mer pleine de rage,
Font-ils d'un bruit affreux retentir le rivage :
Le vers comme un torrent en grondant doit marcher.
Qu'Ajax soulève et lance un énorme rocher,
Le vers appesanti tombe avec cette masse.
Voyez-vous, des épis effleurant la surface,
Camille dans un champ qui court, vole et fend l'air [1] :
La muse suit Camille et part comme un éclair.

S'il faut assigner aux critiques de nos jours un modèle d'impartialité, de fermeté sans entêtement, de sincérité polie, de hardiesse sans hauteur, de sévérité sans rigorisme... l'auteur choisit ainsi son modèle :

[1] Pope a tiré cette idée de Virgile.

Illa vel intactæ segetis per summa volaret
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas. (ÉNÉIDE, l. VII.)

Horace, dans le cœur puisant tout ce qu'il pense,
Par une gracieuse et douce négligence,
Sans trop affecter l'art, nerveux, vif et pressant,
Est partout instructif, partout intéressant;
C'est un ami prudent, mais sans cesse agréable,
Qui mène à la raison par une route aimable.
Chez lui le jugement, aussi grand que l'esprit,
Donne de la vigueur à tout ce qu'il écrit.
Ses ouvrages divers renferment la pratique
Des règles que prescrit sa brillante critique;
Il juge de sang-froid et compose avec feu.
Sur ce point nos censeurs lui ressemblent trop peu.
. . . .

Lorsqu'il fit paraître sa traduction de l'*Essai sur l'Homme*, on reprocha à l'abbé Du Resnel non-seulement de n'avoir pas rendu le texte avec assez de fidélité dans notre langue, mais l'auteur et ses amis se plaignirent tout haut de ce qu'il en avait supprimé plusieurs passages, et défiguré les idées. Personne ne voulut faire la part des difficultés d'un terrain sur lequel, ainsi que le dit l'abbé Desfontaines, « la tristesse du sujet, l'absence ou la rareté des images poétiques, la sécheresse des réflexions, la froideur didactique des moralités doivent rebuter ceux qui ne cherchent dans un poëme que du génie, de l'imagination et des idées capables de flatter et d'émouvoir. »

Ceci posé, citons :

L'auteur, interprétant les décrets de Dieu, aborde la question de savoir si (tout dans la nature étant soumis à une loi suprême et dans des proportions égales) l'homme, toujours inquiet et voulant toujours approfondir son néant, a quelque raison de se plaindre en regard des autres sujets de la création.

Dans l'homme, tel qu'il est, ce qui paraît un mal
Est la source d'un bien dans l'ordre général.
L'œil, qui ne voit d'un tout qu'une seule partie,
Pourra-t-il la juger bien ou mal assortie?
Lorsque le fier coursier saura pour quel dessein
L'homme qui l'a dompté l'assujettit au frein,
Précipite sa course au travers de la plaine,
Ou modère à son gré la fougue qui l'entraîne;

Lorsque le bœuf tardif, pressé par l'aiguillon,
Saura pour quel usage il ouvre un dur sillon,
Par quel bizarre sort, couronné de guirlandes,
Du peuple de Memphis il reçoit les offrandes,
Nos esprits affranchis de folles visions
Ne verront plus en nous de contradictions.
L'orgueil humain alors aura droit de connaître
Pourquoi, de ses penchants et l'esclave et le maître,
Avec tant de faiblesse il joint tant de grandeur :
Pourquoi, toujours en guerre avec son propre cœur,
Tantôt il se rabaisse au-dessous de lui-même,
Et s'élève tantôt jusqu'à l'Être suprême.

. . .

Ne soutenez donc plus que l'homme est imparfait.
Le ciel l'a formé tel qu'il doit être en effet :
Tout annonce dans lui la sagesse profonde
Du Dieu qui l'a créé pour habiter ce monde.
Un état plus parfait ne lui conviendrait point :
Son temps n'est qu'un moment ; son espace, qu'un point.

En lisant ces vers, nous pensons que l'arrêt qui a frappé le poëme dont ils sont extraits ne fut pas exempt de passion, et que la traduction de l'*Essai sur l'Homme* ne dut sa défaveur auprès des aristarques de l'époque qu'à l'irritation soulevée par les idées métaphysiques, et la couleur un peu hasardée, pour ne pas dire plus, de l'original. Mais, sans nous préoccuper de ces petites tracasseries trop communes au siècle où parut cette production, revenons au mérite intrinsèque du poëte. L'abbé Du Resnel traduit ainsi les premiers vers du second chant :

Ne sonde point de Dieu l'immense profondeur :
Travaille sur toi-même et rentre dans ton cœur,
L'étude la plus propre à l'homme est l'homme même.
Quel mélange étonnant, quel étrange problème !
En lui que de lumière et que d'obscurité !
En lui quelle bassesse et quelle majesté !
Il est trop éclairé pour douter en sceptique,
Trop faible pour s'armer de la vertu stoïque.
Serait-il en naissant au travail condamné ?
Aux douceurs du repos serait-il destiné ?
Tantôt, de son esprit admirant l'excellence,
Il pense qu'il est Dieu, qu'il en a la puissance :

Et tantôt, gémissant des besoins de son corps,
Il croit que de la brute il n'a que les ressorts.
Ce n'est que pour mourir qu'il est né, qu'il respire ;
Et toute sa raison n'est presque qu'un délire ;
S'il ne l'écoute point, tout lui devient obscur ;
S'il la consulte trop, rien ne lui paraît sûr.
Chaos de passions et de vaines pensées
Admises tour à tour, tour à tour repoussées ;
Dans ses vagues désirs, incertain, inconstant ;
Tantôt fou, tantôt sage, il change à chaque instant ;
Également rempli de force et de faiblesse,
Il tombe, se relève et retombe sans cesse.
Seul il peut découvrir l'obscure vérité,
Et d'erreur en erreur il est précipité :
Créé maître de tout, de tout il est la proie ;
Sans sujet il s'afflige, ou se livre à la joie :
Et, toujours en discorde avec son propre cœur,
Il est de la nature et la honte et l'honneur.

Malgré les beautés nombreuses qui distinguent sa traduction de l'*Essai sur l'Homme*, Du Resnel eut lieu, comme nous l'avons dit plus haut, de se repentir de l'avoir faite. Un pieux ecclésiastique lui ayant demandé à son lit de mort si cette œuvre ne lui laissait pas quelque inquiétude : « Non, répondit-il ; on a voulu m'accuser d'hérésie, on m'a « attribué des sentiments que je n'ai jamais eus : je pardonne de tout « mon cœur à ceux qui m'ont fait cette injure... »

L'abbé Du Resnel fit constamment honneur à la littérature, non-seulement par la variété et la profondeur de ses connaissances, mais encore par l'aménité de son caractère. C'était un esprit juste, sans prévention, sans humeur, sans précipitation. Il ne se piquait pas de saisir d'un coup d'œil perçant et rapide les objets éloignés, mais il savait s'en approcher par la voie la plus courte. Ferme dans ses sentiments lorsqu'il s'en était assuré par un mûr examen, mais ennemi de la dispute, il n'ajoutait aux solides raisons que le silence. Plus jaloux de considération que de renommée, il était toujours prêt à sacrifier son amour-propre pour ménager celui des autres. Il aimait mieux les faire briller que de les éclipser. Aussi sa conversation n'avait-elle dans les cercles rien de vif ni de piquant, il plaisait par le bon sens et par la politesse ; pour l'apprécier il fallait l'entretenir

tête à tête. Il consultait beaucoup pour ses ouvrages[1], mais pour ses affaires il ne prenait conseil que de lui-même, et les événements ont fait connaître qu'il était en état de bien *conseiller*. Ses démarches étaient méditées et systématiques ; il tenait pour principe qu'afin d'avancer malgré les obstacles, il ne faut que vouloir fortement, envisager fixement son but et le suivre prudemment et avec persévérance, sans marcher par ces routes obliques où la probité s'égare. »

L'abbé Du Resnel mourut à Paris le 25 février 1761.

L.-H. BARATTE.

[1] Voltaire fit plus que de lui donner des conseils (en fait de poésie, bien entendu).

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Essai sur la Critique*, traduit de Pope, 1730, in-12, traduction en vers.

II. *OEuvres choisies de Pope*, publiées par Du Resnel. Nîmes, 1793, in-12. — Paris, Pillot jeune, an XII (1804), in-12.

III. *Les Principes de la morale et du goût*, en deux poëmes, traduits de l'anglais de Pope, 1737, in-8°; c'est une réimpression de l'*Essai sur la Critique,* suivie de l'*Essai sur l'Homme*.

On doit à Du Resnel un grand nombre d'articles dans le *Journal des Savants*, depuis le 15 décembre 1731 jusqu'au 4 février 1736, et depuis le 25 novembre 1739, jusqu'au 9 février 1752 ; enfin les divers mémoires suivants, imprimés dans le recueil de l'Académie des inscriptions : *Recherche sur les Poëtes couronnés*, (*Poetæ laureati*) t. X, 1736 ; — *Analyse de sa dissertation sur les fonctions et les prérogatives des ambassadeurs*, insérée dans la partie historique (t. XII, 1738) ; — *Recherches sur les combats et sur les prix proposés aux poëtes et aux gens de lettres parmi les Grecs et les Romains* (t. XIII, 1740) ; — *Recherches sur Timon le misanthrope* (t. XIV, 1743) ; — *Analyse de ses Réflexions générales sur l'utilité des belles-lettres et sur les inconvénients du goût exclusif qui paraît s'établir en faveur des mathématiques et de la physique* (insérée dans la partie historique, t. XVI, 1749) ; — *Recherches historiques sur les sorts appelés communément par les païens* sortes Homericæ, sortes Virgilianæ, *etc., et sur ceux qui, parmi les chrétiens, ont été connus sous le nom de* sortes sanctorum (t. XIX, 1753).

Paris. — Typ. LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



MME CAVELIER-LEVESQUE.

Mademoiselle Louise Cavelier naquit à Rouen le 23 novembre 1703. Elle était fille d'un procureur au parlement de Normandie. Son père donna tous ses soins à son éducation : il avait cru reconnaître en elle une nature riche qui n'attendait que la culture pour devenir féconde. En effet, la jeune élève prit goût aux études sérieuses et montra toute sa vie cette inclination, dont le monde, au milieu duquel elle occupait, par sa beauté et son esprit, un rang distingué, ne put jamais la détourner.

A vingt ans, Louise Cavelier épousa M. Levesque, gendarme du roi, qu'elle suivit à Paris. C'est l'époque à laquelle commencèrent ses succès. Se sentant les pieds sur la scène, elle voulut la parcourir. Les gens de lettres, dont elle faisait sa société de prédilection, et qui appréciaient la portée de son esprit, l'engagèrent ou par leurs conseils, ou par leur exemple, à se produire. Elle consacra dès lors ses loisirs à la lecture et se livra à la poésie, qui offre de grands charmes aux imaginations souples et spontanées comme était la sienne. D'une séduction facile, impressionnable, et créateur pourtant, son esprit se laissa tenter par les genres les plus variés. L'*Augustin* et *Job*, *Minet*, *Sancho Pança gouverneur*, sont des essais successifs du sérieux au badin et du badin au burlesque. On était alors sous le coup des grandes réputations poétiques, et les patriciens de la république des lettres absorbaient l'attention du siècle : le génie écrasait le talent. Ces ouvrages souffrirent de cette domination. On les lut, mais ils s'arrêtèrent à une première édition, et c'est le sort que subirent tous les ouvrages en vers de madame Levesque.

Leur mérite et leurs qualités sont dans l'extrême facilité avec laquelle ils paraissent avoir été faits. Leur mérite, parce qu'ils sont

généralement doux et coulants; leurs défauts, parce qu'ils sont *trop hâtés à courir*, selon l'expression de Boileau, et qu'elle semble, dans l'entraînement de la composition, avoir négligé *de les remettre cent fois sur le métier*. Aussi n'est-ce pas, excepté peut-être *Minet*, ce qui lui a acquis l'estime de ses contemporains.

Une année avant l'apparition de son premier recueil de poésies, madame Levesque avait aussi tourné ses vues vers le théâtre, et donné un opéra en cinq actes intitulé *Judith*. Cet opéra ne fut pas joué. Le style était faible, le plan vicieux. Les compositeurs refusèrent de se charger de la musique. Elle ne fut pas découragée par cette disgrâce, et conçut le plan d'un ouvrage dramatique qui fut imprimé en 1740 sous le titre de l'*Amour fortuné*. C'est une comédie qui contient treize scènes dénuées de comique, et que l'intrigue n'est pas assez forte pour relever. On y retrouve néanmoins ces idées ingénieuses qui sont semées dans tous ses ouvrages. On lui attribue encore une autre comédie, l'*Heureux auteur*, qui ne fut pas jouée non plus. Madame Levesque manquait de ce qui est essentiel au théâtre : elle avait trop d'indépendance dans la conception et trop peu d'ampleur dans l'agencement.

Ce n'est donc point à ses poésies et à ses pièces que madame Levesque a dû sa réputation, mais à ses ouvrages en prose, qui l'ont élevée au rang des littérateurs les plus distingués de son sexe. Dès lors elle est sur son terrain : plus d'entraves, plus de gêne; elle marche avec cette aisance sans laquelle elle est obligée de se guinder, perdant ainsi son cachet d'originalité. Ses romans obtinrent de la vogue et plusieurs éditions. A côté d'une simplicité sans fard, on y remarque parfois une fiction outrée, un déploiement de forces religieuses qui jettent de la langueur dans un ouvrage d'agrément; mais partout un profond respect des convenances, partout l'amour de la vertu et la vertu de l'amour. C'est ainsi qu'elle a compris le roman.

« Un roman, dit-elle, doit être comme un beau parterre diversifié de fleurs différentes, toutes parfaites dans leur genre. On y peut critiquer les mœurs, faire l'éloge de la vertu, parler d'amour, mais d'un amour noble et pur; il faut raconter avec précision, que les conversations soient vives et point fréquentes, les événements vraisemblables, les expressions choisies et propres au sujet, et surtout il faut que les beaux sentiments soient le fondement de tout ce qu'on y expose. »

Elle a joint l'exemple au précepte. On retrouve l'application de ces règles dans le *Siècle ou les Mémoires du comte de Solinville*. Ce comte de Solinville est un solitaire que les malheurs d'une passion ont dégoûté du monde ; il raconte ses aventures à un jeune Suédois qui n'en est encore qu'à ses premières armes. C'est un mélange de minuties et de convictions religieuses, de rapidité et de lenteur dans la narration, au milieu duquel l'imagination offre un certain charme de fécondité et d'intérêt. Après son antipathie contre les mauvais chrétiens et les gens corrompus, ce qu'elle a surtout à cœur c'est son animosité contre les Anglais des deux sexes, auxquels elle reproche de la hauteur, de la dissimulation, et leur changement de religion à l'exemple d'un tyran graveleux. Elle se plaît à en faire des objets de risée par les rôles qu'elle leur fait jouer. En voici un exemple : la scène se passe aux environs de Paris.

Une soubrette paraît dans le monde sous les habits et le nom d'un comte de Beaupré. Le faux gentilhomme est joli, fringant, adroit ; il connaît à fond toutes les ruses de l'art d'Ovide : les femmes en raffolent, et deux Anglaises, en particulier, en tombent éperdument amoureuses. L'amant, en don Juan consommé, arrête séparément un double enlèvement pour la même nuit. En effet, à l'heure indiquée, sa voiture reçoit à peu d'intervalle les deux imprudentes, déguisées en cavaliers par précaution. Chacune d'elles, dupe de la supercherie, garde d'abord, auprès de la personne qu'elle croit son ravisseur, un silence qu'inspire la pudeur et qu'enfin fait rompre l'inquiétude. Grâce au son de voix féminin du comte de Beaupré, aux mots d'amour qu'elles échangent en croyant les lui adresser, l'erreur se prolonge encore un moment. Mais elle n'est pas de longue durée : la triste désillusion y fait place. Je laisse à juger et de la première stupeur, et de la colère, et du dépit et des projets de vengeance qui suivent l'explication ! Cependant, il faut sortir du pas où elles se sont engagées, il faut couvrir l'esclandre, échapper au scandale. Comment ? Retourner ? Mais on a déjà dû s'apercevoir de leur fuite. Continuer ? Mais elles sont sans argent. Ne sachant où aller, elles se laissent conduire jusqu'à Paris, et là, pour ne point rendre le cocher témoin de leur confusion, elles quittent la voiture, et traversant une partie de la ville à pied, sous leur costume d'emprunt, qui ne les empêche pas d'être recon-

nues, elles vont demander asile à une de leurs amies. Peu de jours après, grâce à l'indiscrétion du prétendu de Beaupré, l'aventure circule dans les salons, devient publique, et les couvre de ridicule dans le monde, où elles n'osent plus paraître.

S'il est vrai que ce n'est point dans ses faiblesses, mais dans ses beautés, qu'il faut apprendre à connaître la portée d'un auteur, on peut accorder à madame Levesque un certain agrément dans l'invention, qui est le sceau de son talent. Il est à regretter seulement que des digressions religieuses et philosophiques, où perce beaucoup de conviction, l'aient jetée trop souvent hors de son sujet.

Madame Cavelier-Levesque nous laisse d'elle dans ses ouvrages le souvenir surtout d'une imagination riante à la surface et sérieuse au fond, pieuse, nationale, chaste et attrayante, mais trop indépendante du style.

Cette dame mourut dans la force de l'âge, à Paris, le 18 mai 1745. Son portrait a été gravé par Audran le fils. On y lit au bas ces deux vers, qui font allusion à ses succès et à sa modestie :

> Les traits des envieux ne me font pas changer,
> Et c'est en prospérant que je sais me venger.

GABRIEL LHÉRY.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. LETTRES ET CHANSONS DE CÉPHISE ET D'UN AMI. Paris, 1731, in-8.

II. CÉLÉNIE, roman allégorique. Paris, 1733, 4 part. in-12.

III. MINET, poëme. Paris, 1736, in-12.

IV. LE SIÈCLE, OU LES MÉMOIRES DU COMTE DE SOLINVILLE. La Haye (Paris), 1736, 1741, in-12.

V. LILIA, histoire de Carthage; Amsterdam (Paris), 1736, in-12; et dans le tome IV des AMUSEMENTS DU COEUR ET DE L'ESPRIT.

VI. SANCHO PANÇA, gouverneur, poëme burlesque. Amsterdam, 1738, in-8.

VII. LE PRINCE DES AIGUES-MORTES ET LE PRINCE INVISIBLE, contes. Paris, 1744, in-12, et dans le tome XXIV du CABINET DES FÉES.

VIII. L'AUGUSTIN, poëme sérieux, et plusieurs pièces de vers dans les AMUSEMENTS DU COEUR ET DE L'ESPRIT, recueil dont Philippe Le Prétot est l'éditeur.

IX. JUDITH, opéra en cinq actes. Paris, 1736.

X. L'AMOUR FORTUNÉ, comédie. Paris, 1740.

Paris. — Typ. LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



[illegible] [illegible]

Mme DU BOCCAGE

[illegible]

Morte à Paris en [illegible]

MADAME DU BOCCAGE.

La ville capitale de la Normandie, si féconde déjà en illustrations de tout genre, fut encore le berceau de la femme qui, dans la longue carrière qu'il lui était donné de parcourir, devait être l'honneur et la gloire de son sexe autant par ses vertus privées que par ses talents littéraires.

Marie-Anne Lepage naquit le 23 novembre 1710, à Rouen, où son père, négociant d'une probité sévère et d'une rare aménité de mœurs, s'était concilié l'estime générale.

A peine âgée de dix-sept ans, elle épousa M. Fiquet du Boccage, receveur des tailles à Dieppe, et, après six ans de résidence à Rouen, séjour que son mari avait choisi par condescendance à ses désirs, elle le suivit à Paris, où elle devint veuve en 1767, n'ayant pas, comme elle le dit elle-même, assez de larmes pour déplorer la perte de l'homme qui l'avait constamment chérie pendant quarante ans d'une communauté d'affection que le moindre dissentiment n'était jamais venu troubler.

L'honorable aisance que M. du Boccage s'était acquise dans l'exercice de ses fonctions lui permit de combler le vœu le plus ardent de sa compagne bien-aimée, celui de visiter successivement l'Angleterre, la Hollande et l'Italie. Vers l'année 1750, ils entreprirent ce voyage, auquel nous devons les charmantes lettres de madame du Boccage à sa sœur, veuve de M. du Perron conseiller au parlement de Rouen.

Cette triple pérégrination fut une vraie marche triomphale pour notre illustre compatriote, précédée qu'elle était de la renommée que lui avaient acquise ses poésies, déjà traduites en plusieurs langues.

A peine arrivée en Angleterre, elle est accueillie à l'envi dans les salons de la plus haute aristocratie. Le comte de Chesterfield, ce

grand homme d'État, lui fait présent du buste de Pope et du sien. Le duc de Richemond, désireux de faire sa connaissance, lui envoie, comme elle le dit dans sa cinquième lettre, *un ananas qui l'embaume*. Le prince de Galles lui demande comme une faveur de vouloir bien se laisser présenter à la cour.

Pendant son séjour en Hollande, mêmes hommages, mêmes tributs d'admiration sont rendus à la moderne Athénaïs ; le prince de Nassau s'y fait le premier de ses courtisans par la grâce empressée qu'il met à la recevoir dans ses domaines.

En Italie, la comtesse *Simonnetti ;* madame *Cornaro*, la plus noble des Vénitiennes ; madame *Loredano*, sœur du doge ; le prince *Corsini ; Goldoni*, le célèbre auteur comique ; *Cuirini*, auteur d'un poëme sur Colomb ; *Landini*, le fameux improvisateur toscan ; le cardinal *Passionéi*, lady *Montaigu*, le cardinal *des Ursins*, la duchesse *d'Arcé*, sa fille ; la princesse *Borghèse*, le duc de *Modène*, la princesse *Lambertini ;* enfin tout ce qu'il y avait alors de sommités opulentes et artistiques rivalisa de prévenances spéciales pour la recevoir dignement sur le sol encore palpitant du souvenir de Pétrarque, du Tasse et de l'Arioste.

Madame du Boccage voulant un jour, chez le cardinal des Ursins, rendre hommage aux qualités éminentes de la jeune duchesse d'Arcé, aussi jolie que spirituelle, dit qu'elle était la déesse de Rome. « Non, madame, reprit l'aimable Italienne, les Romains ont toujours pris leurs dieux chez les étrangers. » A ce sujet, madame du Boccage avoue franchement qu'elle resta en défaut, comme à la longue paume, où rarement on renvoie la balle à propos.

Le pape Benoît XIV mit le comble aux marques de haute distinction dont elle avait été l'objet, en lui témoignant toute l'estime qu'il faisait de son beau talent.

Lors de son retour en France, elle visita Genève et passa par Ferney, où Voltaire la reçut avec sa galanterie accoutumée. Il lui céda son lit, et tressa de ses mains une couronne de laurier qu'il lui posa sur la tête, disant qu'il manquait quelque chose à sa coiffure. Arrivée à Paris, elle adressa à Voltaire une pièce de vers pour le jour de saint François, son patron. Voici la réponse du philosophe de Ferney :

Qui parle ainsi de saint François?
Je crois reconnaître la sainte
Qui de ma retraite autrefois
Visita la petite enceinte;
Je crus avoir sainte Venus,
Sainte Pallas dans mon village :
Aisément je les reconnus,
Car c'était sainte du Boccage.
L'amour même aujourd'hui se plaint
Que, dans mon cœur étant fêtée,
Elle ne fût que respectée :
Ah! que je suis un pauvre saint!

Voltaire alors avait soixante-treize ans. Fontenelle, à cet âge, n'eût point avoué les deux derniers vers, lui qui disait : Ah! si je n'avais que quatre-vingt-quinze ans!

Madame du Boccage est, sans contredit, la femme auteur qui ait été le plus entourée de respect et, tranchons le mot, d'enivrantes adulations. On peut dire que, de son vivant, elle a joui de la plénitude de sa gloire. Elle vit se grouper autour d'elle, comme pour lui former la plus magnifique des cours, *Fontenelle*, *Mably*, *Condillac* son frère, *de Lalande*, *Marmontel*, *Dusaulx*, *Helvétius*, *Voltaire*, *Gentil-Bernard*, *Dumoustier*, *Marivaux*, *Moncrif*, *Burigny*. *Thomas*, l'abbé *Cambacerès*, l'abbé *Barthélemy*, *Condorcet*, *Bailly*, *Mairan*, *Clairaut*, et *Bréquigny*, le plus intime de ses amis et celui qu'elle aimait le plus.

Aussi heureuse que Louis XIV, à la différence près des sceptres, elle régna avec autant d'éclat et aussi longtemps que lui. Dumoustier, le charmant conteur d'Émilie, lui adressa ces vers qu'on devrait lire sur sa tombe :

On regrette le temps passé sans vous connaître.
Combien l'on eût joui d'un commerce aussi doux!
Il semble que plus tôt on aurait voulu naître
Pour avoir le bonheur de vieillir avec vous.
Lorsque, vers son déclin, le soleil nous éclaire,
L'éclat de ses rayons n'en est pas affaibli;
On est vieux à vingt ans, si l'on cesse de plaire,
Et qui plaît à cent ans, meurt sans avoir vieilli.

Fontenelle, le plus galant de nos poëtes, devait aussi payer son tribut. Voici le quatrain qu'il composa pour le portrait de sa *sœur* en poésie :

Autour de ce portrait, couronné par la Gloire,
Je vois voltiger les Amours,
Et le temple de Gnide et celui de Mémoire
Se la disputeront toujours.

Madame du Boccage eût pu voir couronner son buste dans la séance publique du Lycée des Arts, tenue le 30 germinal an II, quelques années avant sa mort. Nous pensons comme M. Guilbert, auteur des *Mémoires biographiques et littéraires* qu'on eût dû mettre au bas de ce buste les quatre vers de Fontenelle, que nous venons de citer. Rien alors n'eût manqué à cette presque apothéose.

Les libraires français, dit le même biographe, ne concoururent point seuls par leur zèle à étendre la réputation littéraire de madame du Boccage : les traductions qui furent faites de ses ouvrages dans les langues étrangères la portèrent jusqu'aux confins de l'Europe. En tête de l'édition de Lyon on voit le portrait de l'auteur avec cette inscription : *Forma Venus, arte Minerva* [1].

Les œuvres en vers de madame du Boccage se composent : 1° de cinq poëmes, *le Paradis terrestre*, *la Mort d'Abel*, *le Temple de la Renommée*, *la Colombiade* et *le Prix alternatif entre les belles-lettres et les sciences;*

2° D'une tragédie en cinq actes, *les Amazones;*

3° De *Poésies diverses*.

Ses ouvrages en prose contiennent deux traductions, l'une en français, d'une *Oraison funèbre du prince Eugène de Savoie*, par le cardinal Passioneï ; l'autre en italien, de la *Conjuration de Walstein*, par Sarrazin, et enfin les *Lettres sur l'Angleterre, la Hollande et l'Italie*.

En tête du poëme du *Paradis terrestre*, nous trouvons, sous forme de dédicace, ces vers adressés par l'auteur à Milton :

[1] Nous trouvons la paraphrase de cette inscription dans un ouvrage en vers sur les poëtes normands que l'auteur, M. Édouard Neveu, a bien voulu nous communiquer :

Elle joint, par sa grâce et l'éclat de sa verve,
Les charmes de Vénus aux talents de Minerve.

Si mes faibles accents jusqu'au royaume sombre,
Homère des Anglais, peuvent toucher ton ombre,
Sois sensible à l'amour qu'inspirent tes écrits.
Le désir de te suivre enflamme mes esprits;
Mon âme croit sentir le beau feu qui t'anime.
Je m'égare peut-être en cet essor sublime :
Ah! pardonne à mes traits s'ils ternissent les tiens;
Comme un Dieu, pour tribut, reçois tes propres biens.

Cet hommage, rendu au grand génie qui l'avait inspiré, prête, par sa modestie, un charme de plus au talent de madame du Boccage, qui, en tête de sa traduction libre de *la Mort d'Abel*, demande pardon à Milton et à Gessner « *du tort qu'elle leur a fait.* » Puissions-nous ne pas trouver plus tard cette modestie en défaut!

Avant d'examiner l'œuvre qui fait tant d'honneur à la carrière poétique que nous analysons, n'oublions pas de signaler l'exception que l'Académie royale de Londres fit en faveur de la muse normande, en lui demandant la faveur de placer son buste dans la galerie confiée aux soins de M. Maty, son secrétaire perpétuel, qui se rendit ainsi l'interprète des vœux de l'Académie :

D'un Phidias ton buste anime le ciseau ;
Ciseau fait pour les dieux, les Muses et les Grâces :
Du Boccage, le dieu du beau
Au temple d'Albion t'offre le choix des places.
Entre Locke et Platon, Chesterfield et Boileau,
Près de Milton, que ton pinceau
Fit admirer en le faisant connaître,
Élève de Minerve, hâte-toi de paraître ;
Et qu'en voyant cet ouvrage nouveau
Nos Anglais étonnés doutent qui tu peux être,
D'Athénaïs, de Laure ou de Sapho.

Madame du Boccage se montre, en effet, le digne interprète de Milton dans ce fragment empreint de la sombre énergie du modèle. Il faut peindre le supplice des anges déchus; il faut montrer Satan se redressant contre l'arrêt suprême :

Le bras de l'Éternel les plongea dans l'abîme :
Là, le remords rongeur est toujours près du crime ;

La paix, chère aux humains, fuit ce gouffre odieux;
L'espoir en est banni, lui qu'on trouve en tous lieux;
Dans la flamme y gémit la douleur renaissante;
Enfin la vie expire, et la mort est vivante.
La foudre, les torrents de soufres embrasés
Sortent de cent rochers l'un sur l'autre écrasés :
Ainsi l'Etna fougueux, en ébranlant la terre,
L'inonde de bitume et lance le tonnerre.
Satan tombe du ciel, fend ces fleuves brûlants,
Soulève avec effort leurs flots étincelants;
Et son énorme corps, armé pour la vengeance,
En sortant de ce gouffre y laisse un vide immense.

Tout à coup le tableau change; ce n'est plus l'enfer et ses horribles profondeurs qui s'offrent au génie épouvanté du poëte : l'Éden apparaît, ouvrant à ses yeux éblouis ses immenses trésors de fleurs, d'innocence et de volupté. Là, madame du Boccage, il faut en convenir, a perdu la trace du guide et gaspillé les couleurs de cette grande palette. Livrons toutefois au jugement de nos lecteurs cette imitation, que nous tenons bien au-dessous de l'original :

Dans les champs où l'Euphrate, éloigné de sa source,
Abandonne le Tigre et le joint dans sa course,
Se présentent d'Éden les jardins enchantés :
Là, d'un premier printemps tout offre les beautés;
Des cèdres, des palmiers élevés jusqu'aux nues,
De ce séjour charmant forment les avenues.
Sur l'or et le saphir serpentent les ruisseaux,
Et dans les prés naissants bondissent les troupeaux.
Aux approches du loup, l'agneau paraît sans crainte;
Le lion est docile, et le renard sans feinte :
Les arbres en tout temps pleins de fruits, pleins de fleurs,
De l'éclatante iris imitent les couleurs;
La rosée y répand une manne divine;
L'aspic est sans venin, la rose sans épine;
Les dons que la nature y prodigue au hasard,
Par leurs charmes divers passent l'effort de l'art.

Tel est l'heureux empire où vit dans l'innocence
Le premier des humains, que nourrit l'abondance :
Chaque pas le conduit à de nouveaux plaisirs;
L'air pur n'est agité que par les doux zéphirs;

Leur haleine l'embaume, et leurs ailes légères
Y portent les parfums des terres étrangères;
Satan même eût senti ses tourments s'y calmer.

. . . .

Ces vers sont tout au plus dignes de figurer dans les idylles écloses sous le chalumeau de Florian : rien n'y respire la félicité majestueuse de la création. Mais, en revanche, écoutons religieusement cette magnifique salutation de nos premiers parents au Dieu qui les a faits maîtres de l'univers.

Adam et Ève s'agenouillent sous le poids des biens dont le Créateur les accable :

Dès que l'astre du jour commence sa carrière,
Ainsi vers le Très-Haut s'élance leur prière ;
Invisible moteur de ce vaste univers,
Quel être peut compter tes ouvrages divers ?
Ta grandeur, ta bonté passent nos connaissances :
Chantez, esprits du ciel, souveraines puissances,
Il convient à vos voix d'exalter l'Éternel,
Avec vous rendons-lui ce devoir solennel :
Astres, cieux, éléments, que votre accord fidèle
Célèbre la splendeur de sa gloire immortelle :
Vous, habitants des airs, de la terre et des eaux,
Vous êtes les témoins de nos transports nouveaux :
Échos, vous répétez chaque jour nos hommages.
Grand Dieu, peins dans nos cœurs les plus pures images,
Daigne en bannir l'erreur que le sommeil produit,
Comme le jour éteint les flambeaux de la nuit.

Le poëme de *la Mort d'Abel*, que l'auteur regarde comme une suite du *Paradis terrestre*, n'est qu'une traduction de Gessner. Mais qu'il est beau de traduire ainsi la leçon du premier père à ses fils qu'entraînent loin de lui les exigences de la virilité :

. . . .

Lorsqu'en vos premiers ans vous fûtes arbrisseaux,
Mes soins en soutenaient les plus faibles rameaux ;
A présent que la force en élève la tige,
Que la foi dans vos cœurs vers le ciel vous dirige.

. . . .

L'interprète de Milton et de Gessner l'est aussi de Pope dans *le Temple de la Renommée*. Les vers suivants ne le cèdent en rien à ceux qu'on vient de lire pour l'élégance et la fidélité de la traduction :

Vainqueur de l'univers, esclave de lui-même,
L'invincible Alexandre y tient le rang suprême ;
César, maître du monde, et maître de son cœur,
Entre Minerve et Mars, suit de près son vainqueur.
Les mortels généreux qui, sans chercher la gloire,
Pour le bonheur du peuple ont aimé la victoire,
Tiennent le premier rang parmi tant de héros,
Tels qu'Épaminondas, fameux dans le repos,
Timoléon vengeur et meurtrier d'un frère [1],
Scipion des Romains le héros et le père ;
Bon citoyen dans Rome et grand dans les combats,
Tel fut Aurélius, qui marcha sur ses pas.
Dans un rang souverain, à la vertu fidèle,
Il fut son propre juge et des rois le modèle.
Près de lui sont placés les héros malheureux,
Dont les faits moins bruyants ne sont pas moins fameux ;
Au milieu d'eux Socrate est mis au rang suprême ;
Aristide le Juste, injuste pour lui-même,
Rejetant les conseils que dicte l'intérêt,
De son bannissement vient de signer l'arrêt.
Agis et Phocion demandent sans murmure
Qu'on répare les torts que leur fit l'imposture :
Le sévère Brutus livre un fils à la mort,
Et Caton par le fer fuit un plus triste sort.
. . . .

Dans l'introduction de *la Colombiade*, madame du Boccage avertit le lecteur que le nouvel Ulysse qu'elle chante méritait sans doute un *autre* Homère... Nous ne sommes pas de l'avis de madame du Boccage : à Homère *l'Odyssée*, à madame du Boccage *la Colombiade*.

L'auteur de ce poëme n'a été surpassé par aucun rival dans l'art de la fiction héroïque. On en jugera par ces passages, extraits du neuvième chant, sur la vision de Colomb :

[1] Timoléon sauva la vie de son frère Timophane, dans une bataille contre les Argiens et les Corinthiens; mais dans la suite, s'apercevant qu'il voulait devenir le tyran de son pays, et préférant le bien public aux liens du sang, il lui donna la mort.

Colomb a vu mourir dans ses bras Zama, son amante, qui se croyait délaissée. Après lui avoir fait rendre les honneurs de la sépulture, le héros, en proie au désespoir, se retire dans une grotte obscure pour s'y livrer, loin du monde, à toute la violence de sa douleur. Le ciel, ému de ses plaintes, verse sur ses yeux épuisés de larmes les pavots d'un doux sommeil. Dieu dit à Zama : Sois l'ange tutélaire de Colomb ; pour prix de ta foi, je veux que l'avenir se déroule à tes yeux, et qu'à ses regards surpris tu puisses dévoiler les destins. L'ombre de Zama descend dans la grotte où repose Colomb. C'est ainsi qu'elle lui prédit les destinées de l'Europe ; elle commence par le règne de Henri IV :

Dans l'Europe, où le schisme éternise l'erreur,
La superstition assouvit sa fureur :
Du flambeau de la haine elle embrase la terre ;
Les frères à sa voix se déclarent la guerre ;
Et ses conseils pervers, voilés d'un soin pieux,
Font d'un dévot timide un traître audacieux.

Puis, par une admirable transition, et comme pour couvrir d'un voile expiatoire l'horrible catastrophe qui jette le deuil sur la France tout entière, le poëte place auprès du couteau de Ravaillac les immortels feuillets de *la Henriade :*

Ah ! si ce monstre armé du ciseau de la Parque
Immole dans Paris le plus parfait monarque ;
Dans le siècle suivant, pour venger ce héros,
Un génie immortel célèbre ses travaux.

Colomb voit successivement apparaître les grandes figures des géants du Nord :

Charles XII, roi de Suède, vainqueur dans trente batailles, à son tour vaincu par Pierre le Grand, qui, chez les peuplades barbares soumises à son sceptre, fait succéder aux horreurs de la guerre les bienfaits de la civilisation ;

— Christine, abandonnant le trône pour cultiver et protéger les arts ; — Descartes, le vainqueur d'Aristote ; — Newton, l'élève et le rival de Descartes ; — Bacon, génie universel ; — Locke, posant des

règles à l'intelligence humaine ; — Shakspeare, qui n'a point d'égal ; — Milton, l'Homère des Anglais.

Viennent ensuite les siècles de Louis XIV et de Louis XV :

Louis [1] meurt, son fils règne, il est cher à Bellone,
Un Caton [2], un Sylla [3], dirigent ses combats :
Sous ce nouvel Auguste, on trouve un Mécénas [4] :
Lutèce a comme Athène un Portique, un Lycée :
Dans ces temples savants sa gloire est encensée.
Chez Louis, un Sophocle [5], un nouvel Amphion [6],
Un rival d'Euripide [7], un autre Anacréon [8],
Surpassent en talent l'antiquité profane :
Démosthène [9] renaît ; Ésope [10], Aristophane [11],
Vitruve [12], Praxitèle [13], un Zeuxis [14], des Saphos [15],
De ce règne éclatant consacrent les héros.
Tu crains, Colomb, poursuit son immortelle amante,
Que tant d'hommes fameux, que la nature enfante,
N'épuisent ses trésors : non, les âges suivants
Ne sont pas moins féconds en guerriers, en savants.
Un César [16] aux Bourbons assujettit l'Espagne :
Le sang mâle d'Autriche, éteint en Allemagne,
D'une autre Zénobie [17] anime la valeur.
Un monarque [18], orgueilleux d'en être le vainqueur,
Ramenant dans le Nord les beaux-arts qu'il encense,
De Lycurgue et de Mars réunit la science.
Dans l'empire des lis, invincible aux combats,
On trouve une Uranie [19], un Euclide [20], un Atlas [21].
Des savants, sous Louis, de son aïeul émule,
Bravent dans leurs travaux plus de dangers qu'Hercule,
De l'Ourse à l'équateur mesurent l'univers
Et du globe aplati pèsent l'onde et les airs.
Tandis que leurs calculs enfantent ces merveilles,
Que de fils d'Apollon enchantent mes oreilles !...
Quoi ! Lucien [22], Pindare [23], Eschyle [24], Phidias [25],
Renaissent sur la Seine...
. . . .

[1] Louis XIII. — [2] Turenne. — [3] Le Grand Condé. — [4] Colbert. — [5] P. Corneille. — [6] Lulli. — [7] J. Racine. — [8] Chaulieu. — [9] Bossuet. — [10] La Fontaine. — [11] Molière. — [12] Perrault. — [13] Girardon. — [14] Ch. Lebrun. — [15] Mesdames Deshoulières et Dacier. — [16] César, duc de Vendôme. — [17] Marie-Thérèse d'Autriche. — [18] Frédéric-Guillaume, roi de Prusse. — [19] La marquise du Châtelet. — [20] D'Alembert. — [21] Maupertuis. — [22] Fontenelle. — [23] J.-B. Rousseau. — [24] Crébillon. — [25] Pigal.

La *Colombiade* suffirait seule, ce nous semble, à justifier la renommée de son auteur.

Du poëme intitulé le *Prix alternatif entre les belles-lettres et les sciences*, et qui valut à madame du Boccage le premier prix offert par l'académie de Rouen en 1746, nous croyons devoir extraire ces vers, ne fût-ce que pour l'honneur qu'ils rendent à la mémoire des poëtes que nous essayons nous-mêmes de célébrer :

Cherchez-vous des lauriers dont Melpomène en pleurs
Ceint le front des mortels qui peignent ses douleurs?
Du Sophocle [1] français prenez l'essor sublime,
Par l'éclat des vertus faites pâlir le crime.
Malherbe, de Pindare imitant les accords,
Vous apprend sur la lyre à régler vos transports.
Sensibles aux plaisirs que le tendre amour donne,
Des chantres de Paphos briguez-vous la couronne?
Un autre Anacréon [2] naquit en ces climats :
De sa muse légère empruntez les appas.
Sur nos rêves, Segrais, ta voix tendre et facile
Rendit les doux accents des bergers de Virgile.
Brébeuf et Sarrasin consacrèrent leurs jours,
L'un à chanter Bellone, et l'autre les amours.

La tragédie des *Amazones*, représentée sur le Théâtre-Français le 24 juillet 1746, offre des beautés de premier ordre. L'auteur ne put toutefois échapper à la critique, mais il dut s'en consoler facilement par les hauts suffrages qui l'accueillirent. Voltaire la félicita en ces termes : « Vous avez mis la fontaine d'Hippocrène aux bords du Thermodon ; vous vous êtes couronnée de roses, de myrtes et de lauriers ; vous joignez l'empire de la beauté à celui de l'esprit et des talents. Les femmes n'osent pas être jalouses de vous, et les hommes vous aiment et vous admirent. »

Nous ne dirons rien des poésies légères de madame Du Boccage, elles ne sauraient ajouter à sa réputation ; elles sont du reste en très-petit nombre, et ne contiennent que des réponses assez pâles aux éloges qu'elle recevait de toutes parts.

Dans ses *Lettres sur l'Angleterre, la Hollande et l'Italie*, madame

[1] P. Corneille. — [2] L'abbé de Chaulieu.

du Boccage joint à la plus élégante simplicité de style des traits d'une observation sûre et profonde, des descriptions toujours animées et remarquables surtout par la vérité des divers coloris qu'elles empruntent aux climats opposés qui les inspirent. Dans sa troisième lettre sur l'Angleterre, en parlant des réunions du beau monde : « Ce qui y « paraît, dit-elle, un phénomène aux yeux des Français, est l'ordre, « le silence au milieu de la multitude, et chez nous le plus grand bruit « importune dans la plus petite assemblée. M. de Fontenelle assure « que, de son temps, on ne parlait point tous ensemble. Comme il y « avait moins de gens à moitié instruits par les journaux et les dic- « tionnaires, peut-être moins de sots se croyaient en droit d'empêcher « d'entendre les gens d'esprit. »

Dans sa cinquième lettre, elle rend justice à la cordialité franche avec laquelle les Anglais accueillent les étrangers, et les venge noblement de l'aveugle accusation d'inhospitalité qui pesait alors sur eux. Plus loin, elle trace, entre les deux nations rivales, ce parallèle qui subsiste encore de nos jours, à peu d'exceptions près : « Ici les sei- « gneurs, mieux pourvus de richesses que les nôtres, s'en servent pour « satisfaire leurs goûts particuliers, et dépensent moins en valets, « habits, pagodes et bijoux ; le besoin qu'ils ont de s'instruire pour « briller au parlement les détourne des vains amusements qu'exige en « France la nécessité de plaire. Dans nos cours, l'intrigue des femmes « et des ministres est le seul moyen de parvenir. Il faut donc devenir « souple et s'y livrer aux arts d'agrément. A Londres, la fermeté d'es- « prit, l'éloquence mâle mènent aux honneurs ; pour les obtenir, il faut « donc lire et relire les anciens, se nourrir de leurs sages maximes, « et, pour briller dans le ministère, étudier la politique. Ainsi, l'envie « de s'élever, qui porte nos grands à la frivolité, les plonge ici dans « l'étude. Ils cherchent en voyageant à perfectionner leur raison déjà « exercée dans les livres... »

Sa onzième lettre sur la Hollande est une charmante miniature de géographie et d'histoire.

Mais c'est surtout dans sa correspondance sur l'Italie que madame Du Boccage, s'animant aux chaudes clartés de ce climat inspirateur, s'élève aux sommités du style descriptif, et fait dire à Voltaire : « *Vos* « *lettres sont supérieures à celles de madame Montaigu. Je connais Con-*

« *stantinople par elle, et Rome par vous; et grâce à votre style, je don-*
« *nerais la préférence à Rome.* » Reste à savoir maintenant si Voltaire, écrivant à lady Montaigu, ne lui eût pas dit qu'il préférait Constantinople.

Le seul reproche que l'on pourrait adresser à madame du Boccage serait d'avoir entremêlé ses lettres de poésies familières qui, sans être dépourvues d'une certaine vivacité d'esprit, ne sont pas à la hauteur de la prose à laquelle elles sont accolées. Toutefois, admettons l'exception pour le passage suivant.

Madame du Boccage est sur le mont Cénis :

« Que vis-je au fond de l'abîme incommensurable que je côtoyais?
« un torrent noir et bourbeux s'y précipite en mugissant, et blanchit
« d'écume les rochers qui lui font obstacle. Je ne doutai plus que ce
« ne fût le Cocyte; la longueur des échelles que je parcourais, mes
« porteurs qui ressemblaient assez à des démons, me confirmèrent
« dans l'opinion que je descendais aux enfers; chacun craint même
« que le peu de terrain qui le porte sur ces bords escarpés ne s'écroule
« et ne s'y précipite... Mes yeux, éblouis de la neige et de la rapidité
« de l'eau en considérant ce gouffre, croyaient y voir mille spectres
« errants... »

Ces rochers entassés de loin semblent aux yeux
Un monde de géants près d'envahir les cieux;
Autant que l'eau du Styx descend au sombre abîme
Les Alpes, vers l'Olympe, osent porter leur cime.
Phœbus y brille en vain, l'été qui suit ses pas
N'a jamais sur ces monts amolli les frimas
Ils ombragent la terre, ils portent les nuages;
Leur sein battu des vents enfante les orages;
Un éternel hiver y règne, et les saisons
Refusent aux humains d'y mûrir les moissons.
Il est pourtant des prés où les fleurs, la verdure
En ces sauvages lieux étalent leur parure.
Là, le bruit des torrents fait mugir les échos;
Dans des gouffres leur cours précipite les eaux:
Et cet amas d'objets dont l'aspect épouvante
Par d'horribles beautés fixe l'œil qu'il enchante.
Que de dessins confus dans ce tableau frappant!
On l'admire en silence, et notre esprit rampant

En vain de ce chaos veut connaître la source ;
Il s'élève, s'abat, revient, poursuit sa course.
. . . .
Là, s'entr'ouvre un abîme, un volcan qui s'allume,
Ici sort des rochers, les brise ou les consume ;
Tour à tour, l'eau du ciel, la foudre et les hivers
Des champs les plus féconds font d'arides déserts :
Errant dans ces débris, las d'en chercher la cause,
Sur la terre et les fruits l'œil en paix se repose,
Et ce charme des sens nous dit : « Être borné,
« L'homme, fait pour jouir, pour savoir n'est pas né. »

La femme du monde laisse-t-elle tomber son regard scrutateur sur la société italienne, aussitôt elle y trouve un texte aux remarques les plus incisives, aux réflexions les plus moralement originales sur l'affinité des deux sexes. C'est ainsi que dans sa trente-quatrième lettre elle dit, en parlant des *cavaliers servants :* « Ces sigisbés, contre les « lois des paladins qu'ils représentent, défendent mal l'honneur de « leurs belles, mais consacrent tous leurs moments à les servir, se « vantant toujours loin d'elles d'en être bien traités, et mourant tou- « jours de leurs cruautés, *en vers seulement.* L'oisiveté les réduit à « languir ainsi dans la mollesse jusqu'à la décrépitude... Si l'amour, « délicat dans la jeunesse, furieux dans l'âge mûr, ridicule dans la « vieillesse, éclaire et forme l'esprit des hommes ; il égare, il aveugle « souvent le nôtre, même sur nos propres intérêts ; c'est nous surtout « qui portons son bandeau. La coquette gâte sa réputation et sauve « quelquefois sa vertu ; la prude, au contraire, sacrifie en secret son « honneur et le conserve dans l'opinion publique. La tendre fait des « ingrats ; la naïve, des trompeurs ; toutes perdent et risquent trop en « se donnant, et leurs amants trop peu ; la partie n'est point égale. « Ici elles sont dévotes et mondaines tout à la fois. Chez nous, les unes « se dévouent totalement à Dieu, d'autres aux plaisirs. Si l'éloigne- « ment des affaires, où partout on tient les femmes, ne les livrait à « leur penchant peut-être invincible pour la tendresse, toute autre « occupation les rendrait bien plus heureuses. »

Dans une autre occasion elle fait preuve d'une admirable et franche abnégation de ses charmes d'autrefois, à propos de sa rencontre à Sienne avec l'abbé *Franquini* qui, après avoir séjourné vingt ans à

Paris, comme ministre du Grand-Duc, en était parti depuis vingt ans. « Notre première entrevue, dit-elle, fut plaisante. Après nos faux « compliments réciproques sur le *peu de changement* de nos figures, il « s'empresse de me demander des nouvelles de tous les gens que nous « avons connus ensemble. Une triste vérité me force de répondre : « Cet agréable, que vous voyiez jadis partout, est dans sa chambre « rongé de goutte ; cette femme, qui écoutait avec tant de grâces et « entendait à demi-mot, est sourde ; cet homme d'esprit est en en- « fance ; ce vieillard, mort d'apoplexie ; ce jeune homme, de la petite- « vérole ; cette nymphe est d'une taille énorme et fort laide : voilà la « conversation consolante des personnes qui se perdent longtemps « de vue. *Flos levis, umbra fugax, bulla caduca sumus...* »

En fermant la correspondance de madame du Boccage, nous ne pouvons nous empêcher de faire cette réflexion, qu'elle ne s'y montra pas toujours, comme dans la circonstance qui précède, à la hauteur de cette réputation de modestie qu'on lui a faite ; car il est peu de ses lettres où elle ne fasse presque parade des compliments exagérés qu'elle reçoit de ses admirateurs. Nous n'en citerons qu'un ; il est de M. de Bordes, en réponse au remercîment en vers adressé par Doriclée [1] à l'Académie de Lyon, qui l'avait reçue au nombre de ses membres :

Non, malgré votre modestie,
Ce n'est point la galanterie,
C'est un plus noble sentiment,
Un tribut plus pur et plus juste
Qui vous couronna dignement
Des palmes de l'autel d'Auguste.
De ces deux aveugles fameux
Que le Pinde admire et révère,
De Milton et du grand Homère,
Vous eûtes les dons précieux.
Doriclée, un sort moins contraire
Vous donna de plus deux beaux yeux.

Peut-être le lourd encens de M. de Bordes avait-il aveuglé Doriclée au

[1] Nom de sociétaire adopté par madame du Boccage comme membre de l'Académie des Arcades.

point de lui faire prendre comme une flatterie délicate la comparaison exagérée qu'on trouve dans ce madrigal.

Malgré ces légères velléités d'orgueil auxquelles bien peu de femmes auteurs auraient échappé dans les circonstances exceptionnelles où se trouvait placée madame du Boccage, ses lettres n'en restent pas moins son titre le plus incontestable au rang supérieur qui lui fut assigné, même de son vivant, parmi les célébrités littéraires du dix-huitième siècle, et que la postérité se plaît à lui conserver.

Le 8 août 1802, la Normandie perdait une de ses plus belles gloires.

L. H. BARATTE.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Amazones (les), tragédie en cinq actes en vers. Paris, F. Mérigot, 1749, in-8°.

Colombiade (la), ou la foi portée au Nouveau-Monde, poëme. 1756, in-8°, fig.

OEuvres poétiques (ses). Paris, Nyon aîné, 1788, 2 vol. in-12.

Paradis terrestre (le), poëme imité de Milton, par madame Du B***. Londres, 1748, in-8°.

Poésies diverses, publiées avec une notice, par M. Lepeintre. Édit. stér. d'Herhan. Paris, madame Babo-Bustchert, 1825, in-18.

OEuvres (recueil des es), augm. de l'imitation en vers du poëme d'*Abel*. Lyon, les frères Périsse, 1762, 1764, 1774. 3 vol. petit in-8°.

Ces trois volumes contiennent : Tom. I, *le Paradis terrestre*, poëme imité de Milton (en six chants) ; l'imitation en vers du poëme d'*Abel* (en cinq chants) ; *le Prix alternatif*, poëme qui a remporté le prix de l'académie de Rouen, distribué pour la première fois le 12 juillet 1746 ; *les Amazones*, tragédie ; *le Temple de la Renommée*, poëme de Pope, trad. en vers français ; *Poésies diverses*. Tome II, *la Colombiade ; Oraison funèbre du prince Eugène de Savoie*, par le cardinal Passioneï, alors nonce à Vienne, trad. de l'italien ; *la Congiura dit Valstein*, tradotta del francese (*di Sarasin*) en italiani ; traduction commencée à Rome par l'auteur, mais qui n'a pas été achevée. Tome III, *Lettres sur l'Angleterre, la Hollande et l'Italie*.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



GABRIEL DORNAY[1].

La fin de l'année 1834 fut, pour la vieille capitale de notre Normandie, une époque bien mémorable. Dans les premiers jours d'octobre, cette cité voyait, après deux siècles d'attente, s'élever sur son piédestal la statue de Pierre Corneille ; quelques jours plus tard, elle exprimait, par des larmes, dans une solennité funèbre, la douleur que lui faisait éprouver la perte de Boïeldieu.

En effet. Rouen tout entier avait applaudi à la glorification de son grand poëte, Rouen tout entier avait pleuré sur la tombe de son illustre musicien. Certes, nous ne pouvons douter que le souvenir de ces ovations, rehaussées de tout l'éclat de la renommée des personnages qui en étaient l'objet, ne soit resté profondément gravé dans la mémoire de beaucoup de ceux qui en furent les témoins ; mais un fait qui pourrait bien être tout à fait oublié, c'est que, dans le même temps, une autre célébrité rouennaise, beaucoup moins retentissante il est vrai, venait de s'éteindre, après avoir fourni une carrière de plus d'un siècle.

Rappeler une existence séculaire, n'est-ce pas déjà avoir nommé celui à la mémoire duquel nous allons consacrer quelques lignes biographiques? n'est-ce pas avoir nommé le vénérable J.-F.-G. Dornay, doyen de plusieurs Académies, et dont les titres littéraires se trouvent consignés, en grande partie, dans les publications de ces sociétés savantes?

C'est à cette source que nous avons dû puiser les principaux documents à l'aide desquels nous allons essayer de faire connaître le but et apprécier la portée de l'esprit du poëte philosophe, de celui qui n'a cessé

[1] Nous empruntons cette excellente Notice à la *Revue de Rouen* (mars 1846). La sévérité qui préside à la rédaction de ce recueil est pour nos lecteurs un sûr garant de l'esprit de conscience qui a dicté cette biographie, une des plus remarquables entre celles que la *Revue de Rouen* a déjà consacrées aux *célébrités normandes*.

Le portrait est la reproduction fidèle du dessin original par H. Langlois. Nous remercions ici M. Delaquérière, neveu de M. Dornay, de la gracieuse complaisance qu'il a mise à nous confier ce dessin.

un seul instant, pendant sa longue carrière, de se montrer, dans ses actions et dans ses écrits, l'un des plus généreux amis de l'humanité.

Empressons-nous, toutefois, de constater que déjà une Notice biographique a été publiée, sur notre compatriote centenaire, par un homme qui a eu le bonheur d'être son ami, l'honorable M. Tougard ; certain de l'assentiment de l'auteur, à l'obligeance duquel nous nous plaisons à rendre hommage, nous nous permettrons d'emprunter, à son intéressante Notice, les passages suivants. Nous croyons ne pouvoir mieux commencer notre panégyrique.

« Jean-François-Gabriel Dornay naquit à Rouen, le 25 août 1729. Son père était procureur ; il le perdit fort jeune, et perfectionna lui-même ses études. Il fut reçu licencié à Caen ; bientôt après, il prêta le serment d'avocat au Parlement...

« M. Dornay, jeune, ardent, passionné, avait lu les écrits de tous les auteurs contemporains : leurs vers, leurs pensées étaient gravés en traits de feu dans sa mémoire; il les connaissait presque tous ; mais Voltaire était à Ferney, où la publication de son poëme de la *Pucelle* l'avait conduit par suite des allusions sanglantes qui s'y rencontraient à l'égard de Louis XV et de madame de Pompadour. M. Dornay voulut contempler les traits du prince des poëtes ; cette vue était un besoin, une nécessité qu'il devait satisfaire.

« Le voyage de Ferney était pour lui ce qu'est celui de la Mecque pour un vrai croyant. Il s'impose des privations ; il amasse les frais de son voyage ; son petit trésor est-il à peine suffisant, qu'il part pour la demeure du philosophe. Il y arrive inconnu ; il entre dans un appartement où étaient rassemblés plusieurs jeunes gens, occupés à faire des extraits par l'ordre de Voltaire. — Qui êtes-vous, et que demandez-vous? lui dit-on. — Voyageur français et normand, je n'ai d'autre désir que de voir le maître de ces lieux. — Ce langage intéressa les secrétaires en faveur de l'étranger. — Rien de plus facile, lui répondirent-ils ; restez ici : M. de Voltaire y va venir chercher les extraits qu'il nous a demandés.

« M. Dornay s'assit à la table des travailleurs, et s'occupa lui-même à les seconder. Voltaire arriva peu après, et prit successivement toutes les notes dont il avait besoin. Parvenu auprès de M. Dornay, il voit une figure inconnue : — Qui êtes-vous, jeune homme, et qui

vous a placé là? lui dit-il. — Le jeune voyageur répond de son mieux, en lui faisant connaître le motif de son voyage. Voltaire, quoique philosophe, était glorieux de sa renommée; il fut sensible à la réponse de ce secrétaire improvisé, examina son travail, le trouva bon, et le lui dit. Deux heures après, M. Dornay reçut une lettre d'invitation à se présenter au château, et fut ensuite admis aux soirées de madame Denis, illustre compagne du génie de Ferney.

« C'est à M. Dornay lui-même qu'il fallait entendre raconter les détails de ce voyage, rappeler les conversations auxquelles il avait assisté, tracer les portraits des hommes qu'il avait rencontrés. Dans sa bouche, tous ces récits étaient palpitants d'intérêt, et, malgré les cent années qui pesaient sur sa tête, il savait, par le charme de son élocution, si bien reproduire toutes ces choses, qu'il semblait les avoir sous les yeux.

« Avoir connu Voltaire et ne pas avoir vu le grand Frédéric, eût été laisser son voyage imparfait. Aussi se dirigea-t-il vers la cour de Berlin, où il vit le roi de Prusse, au moment où le philosophe de *Sans-Souci* venait de se brouiller avec celui de Ferney... »

La Hollande, la Suisse, Rome, les principales villes d'Italie, le Piémont et les provinces méridionales de France, furent également l'objet des explorations de J.-F.-G. Dornay.

De retour dans sa ville natale, en 1765, il fut reçu à l'Académie de Rouen, et y fit son entrée par un remarquable discours sur l'Émulation. Peu de temps après, il lisait à la même Compagnie un intéressant mémoire sur les Moyens de rendre les voyages utiles. Il examinait, dans ce travail, cette utilité sous trois points de vue différents : le premier en ce qui concernait les voyageurs mêmes, le second en ce qui était relatif à la patrie, et le troisième en ce qui touchait l'humanité en général.

Les vues les plus progressives, les plus hautes questions d'économie sociale, avaient fait le fond de ses études ; elles étaient l'unique objet de ses méditations : aussi, lorsque, cette même année, l'Académie de Caen mit au concours cette question : « *Quelles distinctions peut-on accorder aux laboureurs, tant propriétaires que fermiers, pour multiplier les familles dans cet état utile et respectable, sans en ôter la simplicité qui en est la base essentielle ?* » notre compatriote se mit au nombre des concurrents. Le mémoire qu'il présenta renfermait déjà, en majeure partie, les principes de sage philosophie et de saine morale qui

devaient se développer à un si haut degré chez cet écrivain aussi irréprochable dans ses actions que plein d'indépendance dans la manifestation de sa pensée. Écoutons-le répondre, dans ce mémoire, à ceux qui proposaient alors d'accorder aux laboureurs et aux fermiers, comme moyen d'encouragement, des récompenses honorifiques.

« Eh quoi ! — disait-il, — on parle d'honneurs et de distinctions « pour les gens de la campagne, et ils sont encore dans l'abjection et « la misère ! On veut en faire des illustres, et ils sont toujours esca- « ves ! On cherche à leur assurer le superflu, et ils n'ont pas même le « nécessaire ! N'intervertissons point l'ordre des choses : commençons « par briser leurs fers pour en faire des hommes ; gardons-nous encore, « après cela, de tenter leurs âmes simples et honnêtes par l'appât « des distinctions de la vanité. Le bonheur doit être le partage de la « vie champêtre ; tâchons de le lui procurer, et, comme le vrai bonheur « ne peut exister sans mœurs, évitons tout ce qui les corromprait. »

Puis, se livrant à des considérations dont la portée politique avait pour but un acte d'affranchissement dont peu de personnes osaient encore prévoir la réalisation, il disait : « Je désirerais que l'on accou- « tumât la nation à compter l'ordre des paysans pour quelque chose « dans l'État ; que les habitants des campagnes participassent à la « chose publique, pour une portion quelconque d'autorité qui leur « serait confiée. C'est encore un moyen efficace pour réveiller dans « leurs âmes honnêtes un sentiment patriotique ; ce serait en faire des « citoyens, des hommes ; ce serait la plus belle ou du moins la pre- « mière distinction que l'on pourrait leur accorder, et celle de toutes « qui serait la moins nuisible à la pureté de leurs mœurs. »

Certes, si l'on réfléchit, comme le dit fort bien l'auteur de la Notice dont nous venons de parler, que cela s'écrivait en 1765, sous l'empire du pouvoir absolu, qui souvent remerciait le donneur d'avis par un ordre d'emprisonnement à la Bastille, on conviendra qu'il fallait un certain courage pour s'exprimer ainsi dans un Mémoire destiné à la publication, s'il obtenait le prix ; ce qui ne manqua pas d'arriver : le Mémoire fut couronné, et ce succès académique commença la réputation de l'auteur.

Quelques années plus tard, ramené pour toujours à des goûts sédentaires, Dornay ne s'occupa plus qu'à mettre à profit, dans l'in-

térêt de ses principes, tout ce qu'il avait acquis de ses bonnes et solides études, de ses nombreux et utiles voyages.

En politique, s'associant aux idées prédominantes chez les esprits supérieurs de son époque, il écrivait des observations pleines de sagesse sur l'esprit national et les principes du gouvernement français ; en agronomie, science dont il faisait alors une étude spéciale, il composait un ouvrage concernant les lois agricoles, dont il lut l'introduction dans une séance publique de l'Académie. Cet ouvrage méritait, à tous égards, de devenir le code des propriétaires et des cultivateurs.

En 1776, un nouvel appel était fait aux écrivains s'occupant d'économie politique ; l'Académie de Lyon mettait au concours cette question : « *Quels avantages on pourrait tirer de la confection ou de la ré-* « *paration des chemins de traverse*, etc. »

Notre compatriote, qui ne perdait jamais de vue tout ce qui pouvait contribuer à la splendeur et au bien-être de son pays, se mit encore sur les rangs, et cette fois encore il obtint la palme académique. Ce triomphe était justice; car ce travail, d'une clarté et d'une précision remarquables, accusait, dans toutes ses parties, les connaissances variées de l'auteur, auquel nous laissons exprimer lui-même, dans un passage de son Mémoire, tout l'enthousiasme que lui inspirait l'amour de la patrie : « A l'imitation des Romains, excitons chez nous une noble « émulation ; réveillons l'amour de la gloire, toujours inséparable de « l'amour de la patrie ; mais aussi, que la patrie soit reconnaissante, « et qu'elle transmette à la postérité les noms de ceux qui auront fait « pour elle de grands sacrifices. Il y a mille moyens en France pour « inspirer de belles actions... »

Puis, plus loin, s'adressant aux riches, à la générosité desquels il faisait un appel, il s'écrie : « Qu'elle a de douceur, la gloire d'enri- « chir, féconder et embellir toute une contrée, fournir du travail aux « pauvres, faire disparaître la misère, trouver partout sur ses pas des « cœurs reconnaissants, des amis, des enfants ! Je l'ai dit cent fois, « je ne puis concevoir qu'il ne vienne point dans le cœur, ou au moins « dans la fantaisie de nos millionnaires, qui dépensent avec tant de « légèreté des sommes énormes dont ils ne retirent d'autres fruits que « des douleurs et des remords, de s'illustrer, de se faire aimer par « quelque entreprise, par quelques monuments utiles, commodes

« ou agréables à leurs concitoyens, d'associer leur propre gloire à « celle de la nation, de placer leur nom pour jamais parmi ceux des « bienfaiteurs de l'humanité, plutôt que le voir perdre dans un cra- « puleux oubli, ou, ce qui est pis encore, de le voir rangé parmi ceux « des extravagants, des corrupteurs du goût et des mœurs, des « fléaux de l'État et de la vertu. »

Plein d'une vive sympathie pour celui qui sait si bien exprimer d'aussi nobles et généreuses pensées, suivons-le dans ses travaux littéraires et philanthropiques qui devront être encore si nombreux.

Retrouvons-le, en l'an XIII, à la Société libre d'Émulation, dont chaque membre est appelé à traiter le sujet le plus en rapport avec ses idées, et où il choisit, lui, cette question à résoudre : « *Quelle « influence exerce, sur l'imagination et sur les mœurs du peuple, l'effu- « sion du sang des animaux qu'il voit massacrer tous les jours, et prin- « cipalement dans les villes.* »

Ce texte lui fournit l'occasion de faire connaître sa pensée sur une question qui, de nos jours encore, est souvent, pour les hommes éclairés, l'objet de sérieuses méditations.

En se résumant, il demandait alors, avec l'éloquence d'une âme pleine de sensibilité, il demandait l'abrogation des supplices des criminels ; il voulait que tout ce qui présente une image cruelle et repoussante fût éloigné de la vue des honnêtes gens.

Dans ces heureuses dispositions en faveur de l'humanité, dans cette activité incessante qui le portait à s'occuper du bien-être de tous, sa ville natale ne pouvait manquer non plus d'être l'objet particulier de sa sollicitude, et c'est aussi ce que la même société savante eut à constater dans la lecture qu'il lui fit, en 1806, de son *Essai sur la ville de Rouen et sur les travaux faits et à faire pour la plus grande utilité et le plus grand avantage de cette ville.*

Dornay passe en revue, dans cet Essai, les améliorations et embellissements que notre cité a successivement reçus depuis le cardinal d'Amboise jusqu'à M. de Crosne ; il s'occupe des places et fontaines ; il rappelle avec regret de beaux plans abandonnés et d'excellents terrains dont on a négligé de tirer parti pour la construction de quelques édifices utiles ; il termine en réclamant le redressement de différentes voies publiques qui conduisent à la ville, et qui traversent l'intérieur de son enceinte.

Le meilleur éloge que nous puissions faire de cet ouvrage, dans lequel notre compatriote se montre aussi profond économiste que citoyen généreux, est de constater, avec M. Tougard, que ses prévisions étaient justes, puisque la plupart de ses idées furent adoptées dans la suite.

Mais n'abandonnons pas encore l'infatigable académicien, qui, la même année, en sa qualité de vice-directeur de sa compagnie, était appelé à faire une allocution aux élèves de l'École Polytechnique. Avec quelle force d'expressions il leur fait comprendre l'utilité des sciences qu'ils étudient ! Avec quelle pénétrante conviction il leur fait entendre des paroles propres à leur inspirer les sentiments du plus pur et du plus ardent patriotisme ! Sa tâche n'est pas encore terminée : voici la séance publique de l'Académie dont il préside les travaux, et où il lit un discours d'ouverture, empreint à chaque ligne des généreux sentiments qui l'ont toujours animé :

« Malheur ! — s'écrie-t-il encore dans un passage de ce discours, — « malheur à toute société littéraire, malheur à tout savant, à tout « homme de lettres, à tous ceux qui parcourent la vaste carrière « des arts libéraux et mécaniques, qui n'ont pas pour but principal « et constant le bien général, l'avantage de la patrie, le bonheur de « l'humanité, le soulagement de la grande famille, c'est-à-dire de « tous les êtres raisonnables. Plût au ciel que tous les hommes ne « composassent, en effet, qu'une nombreuse et indissoluble association, et que la vie ne fût qu'un échange continuel de bons offices ! »

Retrouvons-le, deux ans plus tard, à cette même Académie où il examina cette question : « *Quelles sont les vertus qui honorent le plus* « *l'espèce humaine... ?* » — « A cette belle question, dit-il, je me suis « arrêté comme par inspiration; un sentiment sublime et doux s'est « emparé de moi; j'éprouvais déjà une sorte de bonheur difficile à exprimer, mais délicieux à éprouver ; je m'en demandais la raison : elle se « présentait d'elle-même ; j'allais parler de la vertu. »

Et voici en quels termes il parlait : « Celui qui, dans le silence, souvent même dans l'obscurité, se voue au soulagement des misères humaines ; celui qui, par des bienfaits cachés ou connus seulement de « celui qui en est l'objet, lui assure l'existence, l'honneur et la liberté ; « sans doute, tous ces hommes doivent être classés parmi les êtres « heureux qui honorent l'humanité par leurs vertus. »

Là se borne à peu près ce que nous connaissons des productions qui nous ont semblé capables de faire apprécier le mérite du vénérable J.-F.-G. Dornay, comme écrivain prosateur. C'est maintenant sous une autre forme qu'il va nous apparaître ; c'est dans un langage pour lequel il eut toujours, comme il le dit lui-même, une prédilection marquée, qu'il va nous initier à ses pensées les plus intimes.

Les premiers vers que nous avons à citer sont ceux qui lui furent demandés pour servir d'inscription au rideau du théâtre de Rouen, lorsque ce théâtre fit son ouverture en 1776. Voici cette inscription :

« Vous qu'amènent ici vos loisirs et nos jeux,
« Sortez-en plus instruits, meilleurs et plus heureux. »

C'était là, comme on le voit, une œuvre des plus modestes, du moins sous le rapport de l'étendue ; eh bien ! cela n'empêcha pas que cette inscription de deux vers fût vivement critiquée et en fit éclore une trentaine sur le même sujet, par différents auteurs, et nous croyons même en différentes langues.

Remarquons pourtant que le poëte qui avait chanté les *Abeilles* [1], dont son esprit imitait la diligente activité en même temps que son âme conservait la douceur de leur miel, ne fut point agité de ces critiques, et n'en continua pas moins à faire des vers et à les lire aux sociétés savantes, qui les écoutaient avec tout l'intérêt que leur devait inspirer le talent de l'auteur.

Mais la tourmente révolutionnaire devait suspendre, au moins pour quelque temps, les chants du poëte, pour lui faire prendre une part active dans les travaux politiques [2]. Plus tard, il retrouva ses inspirations : c'est ainsi qu'en 1807, avec la gaieté d'Anacréon, il faisait entendre à ses amis ces strophes charmantes, dans lesquelles il se proclamait octogénaire :

J'arrive à mes quatre-vingts ans,
Point trop fatigué du voyage ;
Puisqu'on ne peut fixer le temps,
Semons au moins des fleurs sur son passage.

On dit que le cœur n'a point d'âge,

1 Cette pièce, dont nous ne trouvons pas de trace, fut composée en 1764.

2 En 1792, il faisait partie des administrateurs de district du département de la Seine-Inférieure.

On a raison ; malgré mes cheveux blancs,
Les plus doux sentiments sont encor mon partage.
J'ai près de moi mes amis, mes enfants :
Pour être heureux, en faut-il davantage ?

Au beau cortége des neuf Sœurs
J'ouvre mon âme épanouie.
Tous les goûts, tous les arts, fruits heureux du génie,
Ont pour moi les mêmes douceurs. . . . .

A l'exemple d'Horace, il invoque ce dieu puissant,

. . . . Ami de la vieillesse
Dont la liqueur enchanteresse
Inspire, en nos riants festins,
Le fin couplet, la brillante allégresse. . . . .

Puis, se reportant vers ses plus belles années, dont le souvenir n'est déjà plus qu'un rêve qui s'évanouit, et qu'il s'efforce encore de retenir, il s'exprime ainsi avec une douce mélancolie :

Pourquoi me fuir, agréable chimère?
Le temps, l'impitoyable temps
Me conduit à grands pas au bout de ma carrière.
Bientôt j'aurai vécu, vécu quelques instants,
Bientôt mes yeux seront fermés à la lumière.
Tout ce qui commença doit avoir une fin ;
C'est une loi de la nature ;
Subissons-la sans regret, sans murmure,
Mais jouissons jusqu'au déclin.

Mais peut-on bien jouir à voir souffrir les autres?
Soulager les chagrins, c'est alléger les nôtres ;
Les voir heureux, voilà l'objet de mes désirs.
Égoïstes glacés, laissez-moi ce plaisir,
Et sans regret je vous laisse les vôtres. . . . .

Toujours les mêmes sentiments pour ses semblables, toujours l'homme de bien et le philosophe, qui, par le bon emploi qu'il a fait de sa vie, ne saurait redouter la mort :

Qu'ai-je à craindre de son approche ?
J'ai fui le mal, j'ai fait le bien ;
De l'amitié j'ai serré le lien.
Pour l'être pur et sans reproche,
La mort n'est plus qu'un paisible sommeil. . . .

Par bonheur, notre excellent vieillard est jeune encore, malgré ses quatre-vingts ans, et la mort ne devra pas le livrer de sitôt à ce paisible sommeil ; le riant domaine des chimères dans lequel son imagination se plaît tant à s'égarer, ne devra pas non plus lui être si tôt fermé.

En voici la preuve dans quelques vers d'une petite pièce dont le sujet est précisément un songe. Le poëte suppose qu'un beau soir de printemps il s'endort

Sur l'herbe tendre, élastique et fleurie,

et qu'un songe le transporte dans un monde nouveau, où les femmes sont toujours belles, et, ce qui vaut mieux encore,

Toujours tendres, toujours fidèles,
Les hommes toujours indulgents,
Toujours vrais, toujours bienfaisants. . . .
. . . . . . Dans cet empire,
On était heureux, c'est tout dire ;
Jouir vaut mieux que raisonner.

Mais le songe s'évanouit, et il s'écrie, en se réveillant :

Pour être heureux il faut rêver !

Le poëte, pour prolonger son bonheur, va prolonger aussi ses agréables rêves, auxquels il sait donner autant de variété dans la forme, que d'élégance et de naïveté dans la manière de les exprimer.

Ecoutez plutôt cet ingénieux plaidoyer entre LA MÉMOIRE et L'OUBLI :

Un jour, la Mémoire et l'Oubli
Eurent ensemble une querelle,
Querelle d'amitié, d'espèce bien nouvelle.
L'ordre de discuter fut bientôt établi ;
La Mémoire était femme, et parla la première ;
Il s'agissait de discuter entre eux
Lequel rendait les hommes plus heureux. . . .

La Mémoire cherche à se donner gain de cause, en établissant que c'est elle qui rappelle au souvenir des humains les heures fortunées de l'existence ; elle soutient que, si les hommes savaient

. . . . jouir de ses bienfaits,
Ils seraient plus heureux, ils seraient plus parfaits.

L'Oubli soutient, de son côté, que la somme du mal l'emportant ici-bas sur la somme du bien, il doit être par conséquent plus avantageux d'oublier que de se ressouvenir :

Pour calmer tous les maux dont le monde est rempli,
Le Ciel, dans sa bonté, créa l'heureux Oubli. . . . .

A qui des deux accorder la victoire? dit à son tour le poëte :

Tous deux également ont des droits sur nos cœurs.
Profitons sans juger; disons à la Mémoire :
« Des vertus, des talents et surtout des bienfaits,
« Rappelle fréquemment la consolante histoire;
« Puisse, à son tour, l'Oubli, que suit la douce paix,
« De l'être infortuné tarir enfin les larmes,
« Sur nos jours trop bornés répandre quelques charmes,
« Et, par cet accord généreux,
« Les hommes devenir meilleurs et plus heureux! »

N'oublie-t-on pas, en lisant ces vers, que l'auteur est plus qu'octogénaire? Ou plutôt, n'aime-t-on pas à se le rappeler, pour s'en étonner davantage?

Pour prolonger cet étonnement, passons aux dernières productions du poëte, qui va nous prouver que, jusque dans sa centième année, il conservait encore toute la fraîcheur de son imagination. Écoutons-le s'exprimer, dans une épître adressée à une jeune dame qui cultivait avec succès la poésie et la botanique :

Heureux qui, comme vous, bonne et sage Amélie,
Sait connaître le prix du temps.
Heureux qui, comme vous, au printemps de la vie,
Unit le don de plaire aux vertus, aux talents.

Après avoir invité Amélie à l'accompagner au milieu de cette végétation embaumée dont lui-même a toujours tant aimé la culture, il l'exhorte à suivre son penchant pour les délicieux passe-temps qu'elle s'est créés, et qu'il serait si heureux de pouvoir encore partager. Oh! lui dit-il:

Si je n'avais que vingt-cinq ans,
Je réclamerais l'avantage
De partager vos goûts, vos travaux séduisants.
Vains projets! vains désirs! l'impitoyable temps

M'a tout ravi.... sauf le courage;
Je vois mal, et vais à pas lents. . . .

. . . .
Si, dans quelque heureuse retraite,
Jusques à présent trop secrète,
Vous parvenez à découvrir
La plante qui fait rajeunir,
Votre fortune est faite, ô ma chère Amélie!

. . . .
Mais ce prodige mémorable
Ne s'est vu qu'une fois, dit-on :
On parle souvent de Tithon,
Oui, mais ce n'est que dans la fable.

Il devait appartenir à celui dont la vie avait parcouru une aussi longue carrière de décrire les différentes phases par lesquelles l'existence humaine doit passer, et c'est une tâche dont il va s'acquitter dans une pièce intitulée : le VOYAGE DE LA VIE, dont voici quelques vers :

On nous dit, et l'on a raison,
Que notre vie est un voyage;
J'admets cette comparaison,
Elle est fidèle et fait image.
. . . .

Et il commence par nous exposer l'image si tristement fidèle de tous les fléaux qui affligent notre pauvre humanité ; il peint avec une grande variété de couleurs et une touche des plus vigoureuses les tribulations et les misères que l'homme rencontre sur sa route lorsqu'il se laisse diriger par ses folles passions ; mais il s'empresse de jeter un voile sur un aussi désolant tableau, et c'est maintenant à des couleurs moins sombres que ses pinceaux vont avoir recours :

C'en est trop, éloignons, s'il se peut, de nos yeux
Ces tableaux affligeants des humaines misères;
Sur les égarements de nos coupables frères
Jetons un voile officieux.
Pardonnons, oublions, pratiquons la clémence ;
L'être le plus parfait a besoin d'indulgence.
Pour l'honneur de la vérité,
Pour l'honneur de l'humanité,

Pour rendre à nos esprits un calme salutaire,
Croyons qu'il est encor des vertus sur la terre.
Croyons qu'il est encor des êtres généreux
Qui mettent leur bonheur à faire des heureux ;
De grands consolateurs, des cœurs purs et sensibles,
Au cri de la douleur en tout temps accessibles.
C'est là, c'est auprès d'eux qu'il faut nous réunir.

N'oublions pas une petite fleur pleine de parfums, offerte par le vieillard à la jeunesse et à la vertu. Voici à quelle adresse allait cette fleur : UN PÈRE A SA FILLE.

Pour captiver le cœur et l'esprit de ton père,
Aimable et chère enfant, dis-moi, comment fais-tu ?
Tu l'aimes tendrement, voilà tout le mystère.
Aime aussi ton époux ; pour régner et pour plaire,
Il est deux sûrs moyens : l'amour et la vertu.

Il avait dit, avant, dans la bonté de son âme :

O céleste amitié ! divinité suprême !
Exauce en ce moment le plus doux de mes vœux :
Pour ce couple charmant que j'estime et que j'aime,
Retranche à mon bonheur, et les rends plus heureux.

Enfin, nous touchons au moment où l'aimable vieillard *que Dieu semblait avoir oublié sur la terre*, paroles qu'il se plaisait à répéter, va, comme le cygne, exhaler son plus harmonieux chant. Écoutez, c'est un chant d'adieu :

J'ai chanté mes quatre-vingts ans :
J'étais jeune encore à cet âge ;
J'avais encor des goûts, des désirs et des sens ;
Quelques fleurs se montraient parfois sur mon passage ;
Je croyais au bonheur, c'était presque en jouir.
Ce beau rêve est passé pour ne plus revenir.
Quelques instants de plus, et ma tâche est finie.
Dieu ne nous donne point, il nous prête la vie ;
Et, quand il la réclame, il lui faut obéir.

J'ai voyagé longtemps, bien longtemps sur la terre,
Où tout est, pour le sage, et merveille et mystère ;
Sur ce globe pesant, dans les airs entraîné,
Par d'invisibles mains sagement gouverné,

Si grand à nos regards, si petit dans l'espace,
Où l'homme fièrement prend la première place.

Rien de plus élevé par l'expression, rien de plus profond par la pensée, que cette belle strophe. Rien, aussi, de mieux senti que les adieux que le poëte va faire entendre :

Adieu, riant séjour de ma paisible enfance!
Adieu, temps fortuné de joie et d'espérance!
Adieu, jardins fleuris! Adieu, gazons charmants!
Bien plus charmants encore à l'âge de vingt ans.
Adieu mes bons amis, et mes bonnes amies,
Vous chez qui les vertus aux grâces sont unies.
A la pure amitié bornant tous vos désirs,
Partagez mes douleurs et doublez mes plaisirs.

Adieu mes souvenirs! Adieu tout ce que j'aime!
Il faut nous séparer : telle est la loi suprême.
Le moment du repos est enfin arrivé.
Vers le plus grands objets je me sens élevé.
De se s liens mortels bientôt débarrassée,
Jusq es à l'Éternel s'élance ma pensée.

Le meilleur éloge de ces vers si remplis d'une exquise sensibilité ne sera-t-il pas fait, quand nous aurons dit que l'auteur avait alors quatre-vingt-qu nze ans!!!

Tels sont les titres littéraires et philanthropiques qui recommandent notre vénérable compatriote à notre souvenir, qui le recommandent à l'admiration de tous ceux dont les sympathies s'éveillent au seul nom d'un homme de bien. Pour nous, qui n'avions d'autre but que de nous faire, dans cet article, le simple biographe, ou plutôt l'humble apologiste du poëte philosophe, nous laisserons à des écrivains plus capables à décider quelle place il convient de lui assigner parmi les célébrités contemporaines ; nous laisserons à des critiques plus éclairés le soin de rechercher si, dans ses écrits, il ne se rencontrerait pas quelque étincelle de la philosophie et de l'esprit de Voltaire, s'il ne se trouverait pas, dans ses vers, beaucoup de la facilité et du naturel de Chaulieu, et un peu de la grâce et de la naïveté du bon La Fontaine.

Nous ne dirons plus que quelques mots, qui serviront à faire connaître jusqu'à son dernier moment celui dont les bienfaits et les talents

devront triompher de l'oubli ; nous le montrerons encore à nos lecteurs, présidant, en 1828, dans sa centième année, une séance publique de la Société libre d'Émulation, où il improvise un discours remarquable par la clarté et l'élégance. Nous le retrouverons, deux ans plus tard, luttant avec le célèbre improvisateur Eugène de Pradel, qui lui fut présenté :

Avant-hier (dit-il) j'avais cent deux ans,
Aujourd'hui je n'en ai que trente ;
De cette énigme embarrassante
Voici le mot et le vrai sens :
Un nouvel Amphion et ses enchantements,
Ou, si vous l'aimez mieux, Pradel et ses talents,
Ont su me rajeunir. . . . .

Accompagnons maintenant l'illustre centenaire jusqu'au sein de sa famille, jusqu'au milieu de ses nombreux amis ; recueillons avec respect les paroles qui vont s'échapper de ses lèvres, d'où le souffle de la vie va bientôt s'exhaler ; inscrivons cette sage maxime, cette réponse à l'un de ses amis qui l'interrogeait sur les moyens qu'il avait employés pour se conserver une santé aussi parfaite jusque dans un âge aussi avancé, cette réponse : « *J'ai usé de tout, et n'ai abusé de rien.* »

Contemplons-le avec une sainte vénération, en le voyant, quelques jours avant sa mort, faire sauter sur ses genoux sa quatrième génération. L'enfant dont il était le trisaïeul prenant plaisir à caresser de ses petits doigts le front ridé du bon vieillard, — « Voyez, mes amis ! disait-il à « ceux qui l'entouraient, les deux extrémités de la vie se touchent ; un « être qui entre dans le monde jouant avec un autre qui en sort. »

En effet, l'heure de sortir de la vie était arrivée pour lui, et, le 25 novembre 1834, il expirait entre les bras de sa petite-fille, mademoiselle Louise Dornay, qu'il appelait son *Antigone*. Il entrait alors dans sa cent sixième année.

Ainsi s'éteignit ce *Nestor de la littérature*, cet ami de l'humanité, qui fut doyen de l'Académie de Rouen, de la Société libre d'Émulation de la même ville, des Académies de Caen, de Lyon, et de celles des Arcades de Rome et des Géorgifiles de Florence, etc. Il avait été successivement avocat du Roi près d'une Cour souveraine, échevin de la ville de Rouen, dont il fit planter une partie des boulevards, et

il remplissait, depuis vingt ans, les modestes fonctions de juge de paix de canton à sa résidence de Saint-Georges-de-Bocherville, où les honneurs funèbres lui furent rendus, hors pourtant, le dirons-nous? ceux que l'on décerne aux chevaliers de la Légion d'honneur!

La Société libre d'Emulation se fit représenter à ses obsèques par une députation, et son président fit entendre, sur la tombe du vénérable doyen, des paroles vraies et touchantes.

L'honorable M. Tougard, dont la Notice nous a fourni de si utiles renseignements, paya aussi, en cette circonstance, son tribut à l'amitié, en prononçant un discours plein de sentiment et bien digne à tous égards de celui qui en était l'objet, bien digne de l'homme vertueux dont il avait été l'ami.

Quelques jours après, un de nos collaborateurs disait en terminant un article nécrologique inséré dans une livraison de la *Revue de Rouen* (novembre 1834):

« L'amour des sciences, des lettres et des arts a rempli la vie du
« vénérable J.-F.-G. Dornay des plus pures jouissances; les affections
« de famille l'ont embellie; l'amitié de tous ceux qui l'ont connu l'a
» entourée de regrets et de considération, et cela a duré cent ans. »

Théod. LEBRETON. (Rouen.)

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Discours* qui a remporté le prix de l'Académie royale des belles-lettres de Caen, le 5 décembre 1765. Brochure in-8°. G. Leroi, 1766.

II. *Mémoire* qui a remporté le prix sur le sujet proposé par la Société royale d'Agriculture de Lyon, en 1776. Broch. in-8°, 1778.

III. *Discours prononcé* au nom de l'Académie de Rouen, le 12 septembre 1806, jour de l'ouverture de l'examen des aspirants à l'École Polytechnique. Broch. in-8°, 1807.

IV. *Essai sur la ville de Rouen*, broch. in-8°, 1806.

Mémoires et poésies imprimés dans le *Précis analytique des Travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, et dans les *Bulletins publiés par la Société libre d'émulation* de la même ville. — Plusieurs morceaux de poésie ont été imprimés séparément, format in-4°; ce sont: *Mes quatre-vingts Ans, la Mémoire et l'Oubli, Mes Adieux.*

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



MALFILLATRE.

Un fait me frappe toujours quand je contemple le cortége des hommes illustres qu'a produits la Normandie : c'est que les poètes y sont en grande majorité. Pour nous tous qui aimons de cœur notre chère province, il n'est pas sans charme de sonder le mystère. Nous nous plaisons à expliquer cet épanouissement poétique par la beauté des aspects, par la passion du sol natal, par je ne sais quelle vitalité diffuse qui enrichit le sang et fait fleurir la pensée. J'apporte en tribut à la galerie des célébrités normandes un nouveau portrait, qui est encore celui d'un poète ; physionomie touchante et sympathique, renommée incontestée dans le monde littéraire, bien qu'elle n'y soit établie pour ainsi dire que sur des essais.

On s'est accoutumé à voir dans Malfillâtre un type du génie méconnu, luttant contre l'injustice et la misère, et succombant avant l'âge dans cette épreuve douloureuse. Cette impression n'est pas entièrement conforme à la réalité. Il ne faut pourtant pas négliger les traditions qui s'attachent ainsi aux mémoires illustres ; si elles ont l'inconvénient de dénaturer un peu les faits, elles en sont le commentaire intelligent, elles en expriment le sens moral : ce sont des biographies faites, non plus avec la ponctualité de l'érudit, mais avec les lumineux instincts de la foule. On ne connaît bien les personnages qui appartiennent à l'histoire qu'en se plaçant, pour les étudier, au double point de vue de la réalité minutieuse et de la tradition idéale ; c'est ce que je voudrais faire pour raviver l'image d'un aimable poète, un peu trop exalté peut-être après sa mort funeste, et peut-être aussi un peu trop négligé de nos jours.

Jacques-Charles-Louis Malfillâtre naquit à Caen, le 8 octobre 1732, de Charles Malfillâtre et de Jeanne-Marie-Esther de Clinchamp[1]. La plupart des biographes ont placé le berceau du poëte dans un atelier, comme pour signaler un fier génie éclatant spontanément au milieu des entraves de la profession paternelle. Il y a, dans ce premier fait, plus d'une inexactitude. Le père de Malfillâtre était un homme instruit et distingué, uni à une femme qui probablement appartenait, par son origine, à la petite noblesse de campagne. Un emploi qu'il remplissait dans les aides suffit longtemps aux modestes besoins de sa famille. L'affaiblissement de sa vue l'ayant forcé à prendre sa retraite, il se vit réduit à un revenu insuffisant, auquel le travail de ses deux filles dut suppléer. Heureusement pour lui, l'étude avait meublé sa mémoire : il savait par cœur les plus beaux passages des poëtes et Virgile presque tout entier ; souvent il en récitait des morceaux avec une émotion qui se communiquait à son jeune auditeur. Il est assez naturel d'attribuer à ces impressions d'enfance ce sentiment du rhythme, cet éclat d'imagination que Malfillâtre révéla même sur les bancs du collége.

A cette époque, la concurrence de l'université et des corporations religieuses était plus prononcée peut-être en Normandie que dans les autres provinces. L'université de Caen était fière de son ancienne célébrité. Les jésuites avaient dans la même ville le fameux collége du Mont, qu'ils considéraient comme une école normale pour les professeurs de leur ordre. La rivalité de ces deux établissements ouvrait gratuitement les classes à tous les sujets heureusement doués. Malfillâtre fut placé par son père chez les jésuites. Dans cet institut, l'élève ne passait pas chaque année par les mains d'un nouveau maître ; il était de règle, au contraire, qu'un même professeur parcourût avec ses disciples la série ascendante des cours, depuis la classe élémen-

[1] Nous rectifions d'après les registres de l'église Saint-Jean, où le poëte fut baptisé, diverses erreurs accréditées par les biographes, et relevées seulement par M. de Baudre, dans une remarquable dissertation lue en 1824 devant l'académie de Caen. Il résulte des recherches de M. de Baudre : 1° qu'il faut écrire Malfillâtre, et non pas Malfilâtre, comme on le fait habituellement par euphonie ; 2° que l'auteur de *Narcisse* emprunta à sa mère le nom de Clinchamp qu'il ajoutait au sien dans le monde littéraire ; 3° que Malfillâtre naquit le 8 octobre 1732, et non pas le 8 décembre 1733, date indiquée par les premiers éditeurs du poëte et admise par la *Biographie universelle*.

taire jusqu'à la rhétorique exclusivement. Ce système livrait beaucoup au hasard. Au terme de son éducation, l'enfant valait en raison de la valeur du maître. Le jeune Malfillâtre eut le bonheur de tomber entre les mains de deux hommes de mérite dont j'ai plaisir à rappeler les noms, puisqu'ils appartiennent à notre province. Le père Delaunay, régent d'humanités, qui se distingua dans le barreau, après avoir brillé dans le professorat chez les jésuites, et le père Desnoyers, rhétoricien de l'école des pères Porée et Baudory, furent les guides du futur poète. Frappés de son heureux naturel, ils s'attachèrent particulièrement à lui et parvinrent si bien à en faire ce qu'on appelle dans les classes un bon élève, que la tradition des succès de Malfillâtre se conserva chez les jésuites jusqu'à la suppression de la société. A dix-sept ans, l'écolier sortait du collége avec une parfaite intelligence des auteurs anciens et le mécanisme du style, avec cette curiosité d'esprit et cette vague ambition qui sont les symptômes, souvent trompeurs, de la vocation littéraire.

Il y avait alors pour les jeunes gens distingués et sans fortune une carrière toujours accessible : ils pouvaient entrer dans les ordres mineurs. On n'exigeait pas pour ce noviciat une vocation bien prononcée ; c'était un engagement conditionnel, un titre à la protection de l'Église, bien plutôt qu'une préparation sérieuse au sacerdoce. Le petit collet n'était qu'un uniforme qui donnait accès dans les bonnes maisons. Lorsque ces abbés mondains étaient spirituels et de relations agréables, lorsqu'à un certain raffinement de politesse ils joignaient le talent de la poésie, ils devenaient des êtres nécessaires à la société, quelque chose comme un meuble de luxe dans un salon du bon genre. Malfillâtre prit donc le petit collet avec toutes les chances de la réussite dans cette situation nouvelle. La tradition, religieusement consultée par M. de Baudre, nous représente un jeune homme de taille élancée, presque fluet, bien fait néanmoins, avec une tête mignonne, des cheveux châtains, des yeux bleus et pétillants[1] ; un beau jeune homme, pour tout dire en un mot, soigneux dans sa mise, modeste dans son

[1] Notre but, en entreprenant cet ouvrage, a toujours été de n'y admettre que les personnages dont nous possédions les portraits authentiques. *Malfillâtre* n'y figurerait pas, si nous n'avions presqu'autant de raisons de croire que de douter que ce portrait est original. Nous prenons de cette note occasion de prévenir le lecteur que si nous ne faisons

maintien, affable et gracieux dans son élocution. Ajoutons à cela le don d'improviser une chanson, de passer au besoin du madrigal à l'épigramme, et surtout, comme dit un des biographes que je consulte, d'adresser des épîtres « aux femmes spirituelles et sensibles, » et nous aurons l'idéal de l'abbé bel esprit, type particulier à la société nonchalante du XVIII[e] siècle.

Cette existence factice était, à mon sens, un mauvais apprentissage littéraire ; rien n'y pouvait provoquer cette sincérité de sentiment, cette émotion profonde et communicative, qui font les vrais poètes. Aussi, pendant cette première période de la vie de Malfillâtre, surprend-on bien rarement le jet d'une franche inspiration. Cinq ou six strophes d'un beau mouvement, dans ses odes, font pressentir une heureuse nature. Du reste, avec les improvisations de circonstance, je ne trouve plus que des pièces jetées sans ardeur dans un moule convenu, des ébauches de traduction, la prose du *Télémaque* découpée en alexandrins. Il est curieux, par exemple, de regarder à travers le prisme poétique du jeune abbé ce que devient cette immortelle Calypso, « qui ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse. »

> Ulysse était parti. Calypso, consternée,
> Aux plus tendres regrets était abandonnée.
> Elle avait en horreur la lumière des cieux,
> Et demandait la mort comme un bienfait des dieux.

Les oisifs du XVIII[e] siècle faisaient cas de ces jeux d'esprit ; mais, à vrai dire, les candides rimeurs qui occupaient ainsi leurs veilles n'étaient que de grands enfants ; et quand on les appelait, suivant l'expression consacrée, les nourrissons des Muses, ce n'était pas parler par métaphore.

Quand ceux qui ont le don de la poésie ne l'utilisent pas dans leurs écrits, il faut qu'ils dépensent leur trésor dans la vie réelle. Le jeune Malfillâtre eut une inspiration de poète dans une circonstance que je

pas entrer dans notre collection les biographies de *Basselin*, *Brébœuf*, *Pradon*, *Saint-Amand*, *Bois-Robert*, etc., c'est que nous n'avons pu, malgré toutes nos recherches, nous en procurer les portraits, et que nous sommes, autant qu'il est possible de l'être, convaincu qu'il n'en existe pas. (L.-H. B.)

vais rappeler. Un de ses amis, assez clairement désigné par les biographes pour que l'on cite aujourd'hui son nom sans réticence, M. Collet de Messine[1], était uni à une femme d'une rare beauté, mais d'une âme sèche et vaniteuse; sorte de Narcisse féminin, trop absorbée dans la contemplation d'elle-même pour apprécier la tendresse d'autrui. Aimer passionnément une telle femme, c'était un vrai supplice ; supplice dont Malfillâtre eut le spectacle et auquel il résolut de mettre fin. Admis familièrement dans la maison, le jeune abbé y compose son personnage de manière à laisser croire qu'il est sous l'enchantement d'un amour mystérieux. Prenant intérêt à ce petit roman, la dame témoigne le désir d'en être la confidente. Alors Malfillâtre fait passer sous ses yeux toute une correspondance, lettres et réponses, vertueuse intrigue épistolaire, dans laquelle il peint avec tant de séduction l'heureux épanouissement de deux cœurs sincères, que la femme sans cœur fait un retour sur elle-même et devient pour quelque temps un modèle de tendresse conjugale. Par malheur, les dénoûments du monde réel ne sont pas définitifs comme ceux de la comédie : la coquette mal corrigée retourna bientôt à son naturel ; la chronique normande ajoute même que l'éloquence épistolaire de Malfillâtre eut pour *post-scriptum* un procès en séparation. La correspondance imaginaire, restée dans les mains de M. Collet de Messine, existait encore à l'époque où M. Augé, l'académicien, donna une édition de notre poète. Il est fâcheux que des scrupules de famille en aient empêché la publication. On y eût trouvé, avec un témoignage de la belle âme de Malfillâtre, un curieux spécimen de son talent comme prosateur.

Des nuages de cette passion idéale, Malfillâtre tomba sous l'empire d'un sentiment réel, qui dura autant que sa vie, pour en faire le charme et le malheur. Il s'éprit d'une jeune et belle personne, mademoiselle de Montfort, issue d'une famille noble dont toute la fortune avait été engloutie dans le naufrage du système de Law. Les idées de mariage, qui commencèrent à le préoccuper, lui firent un devoir de quitter l'habit ecclésiastique. Pauvre lui-même et sans avenir, un abîme le séparait alors de celle qu'il aimait. Il crut se rapprocher d'elle en se lançant

[1] Depuis censeur royal, auteur de quelques essais dramatiques et éditeur de plusieurs ouvrages. Il était probablement de Caen.

dans l'étude du droit, et il se mit sous la direction d'un jurisconsulte en grand renom dans la Normandie, M. Crevel, depuis membre de l'Académie et recteur de l'université de Caen. C'était encore une illusion. Ce rêveur candide et distrait, en qui on aimait à retrouver la nonchalante bonhomie de La Fontaine, n'était pas plus fait pour le barreau que pour le sacerdoce. Sa véritable vocation, son unique chance de salut était la littérature. Il n'est pas sans à propos d'insister sur les circonstances qui ouvrirent à Malfillâtre les voies littéraires.

La fête de l'Immaculée Conception, appelée au moyen âge la fête aux Normands, parce qu'elle était une pieuse inspiration de nos ancêtres, était célébrée jadis à Rouen et à Caen par un concours poétique. Dans l'origine, la *Palinodie* devait être un éloge de la sainte Vierge ; plus tard, on admit des sujets variés, en imposant aux concurrents l'obligation de rappeler, par une allusion finale à la mère du Sauveur, les pensées émises dans l'ouvrage. L'invention du rhythme, si importante dans le lyrisme, n'était pas permise aux poëtes. Ils devaient s'en tenir au moule noble, mais un peu usé, de l'ode française, et fournir dix strophes de dix vers et de huit syllabes. On donnait aux lauréats les écussons de la ville ou ceux des bienfaiteurs du Palinod ; ou bien encore des médailles, des anneaux, des palmes, auxquels on substituait parfois une *somme honnête*. Le vainqueur devait adresser un compliment en vers aux présidents du concours, qui étaient presque toujours de grands dignitaires ecclésiastiques. Pendant cinq années consécutives, de 1754 à 1758 inclusivement, Malfillâtre fut doublement couronné à Rouen et à Caen, pour la même ode envoyée simultanément dans ces deux villes. Il ne faut pas juger ces pièces d'une manière absolue. Dans les conditions où elles ont été produites, il serait injuste de leur demander l'élan spontané, la vitalité sympathique de la grande poésie. Tout ce qu'on en peut dire en général, c'est que, distinguées par un style pur, par une rare intelligence du labeur poétique, elles annonçaient un grand talent et justifiaient l'estime acquise à Malfillâtre dans sa province. Mais voici qu'un souffle d'inspiration véritable éclate dans l'ode de 1758. Appelé à décrire les merveilles des cieux, le poète s'élance aux sublimités de son sujet par un mouvement des plus heureux :

L'homme a dit : Les cieux m'environnent,
Les cieux ne roulent que pour moi ;
De ces astres qui me couronnent
La nature me fit le roi :
Pour moi seul le soleil se lève,
Pour moi seul le soleil achève
Son cercle éclatant dans les airs ;
Et je vois, souverain tranquille,
Sur son poids, la terre immobile
Au centre de cet univers.

Fier mortel, bannis ces fantômes,
Sur toi-même jette un coup d'œil.
Que sommes-nous, faibles atomes,
Pour porter si loin notre orgueil ?
Insensés ! nous parlons en maîtres,
Nous qui, dans l'océan des êtres,
Nageons tristement confondus ;
Nous dont l'existence légère,
Pareille à l'ombre passagère,
Commence, paraît et n'est plus !

Les autres strophes, quoique fort belles, sont un peu appesanties par la nécessité des détails techniques. Mais les fiers accents du début avaient retenti jusqu'à Paris. Bien loin d'écarter le génie inconnu, on avait salué son avénement par de loyales acclamations. Le *Mercure de France*, en reproduisant la pièce couronnée, lui assurait une publicité européenne. L'oracle de la critique à cette époque, Marmontel, consacrait le succès du jeune poète par cette chaleureuse adhésion : « Cet ouvrage, d'un très-jeune homme, me semble annoncer les plus « rares talents pour la haute poésie ; un enthousiasme vrai, une « marche rapide et sûre ; les plus heureuses hardiesses dans les tours « et les images ; le nombre et l'harmonie du vers lyrique ; enfin cette « chaleur de sentiment qui caractérise les vers de génie. »

Ce dut être pour Malfillâtre un moment d'extase ! La littérature lui offrait la gloire et la fortune qu'il ambitionnait, non par cupidité, mais pour réaliser son doux rêve. Dans les habitudes casanières de cette époque, quitter sa province pour se jeter dans le tourbillon parisien, c'était une grande affaire. Le jeune poète n'hésita pas : les auspices

étaient si favorables au départ! Ses amis, son père, également éblouis, le pressaient de ne pas retarder ses brillantes destinées!

Il partit donc. C'était en 1759; il avait alors vingt-sept ans. L'accueil qu'il reçut à Paris fut de nature à le confirmer dans ses illusions. Marmontel le traita avec bonté et le patrona loyalement. Accepté comme poète éminent et comme homme aimable dans les cercles littéraires, il ne tarda pas à être recherché par les gens du monde. On lui demanda, dans plusieurs salons, lecture de ses ébauches; en un mot, la réputation vint à lui avant qu'il eût eu le temps de la mériter par ses ouvrages. La dure nécessité vint, hélas! le surprendre au milieu de l'ivresse du premier succès, et il s'estima heureux que le jeune comte de Brancas-Lauraguais, seigneur riche et généreux, lui offrît la place de secrétaire.

En attachant les gens de lettres à leurs personnes, les grands seigneurs de l'ancien régime n'avaient ordinairement qu'un but, celui de leur offrir, d'une manière noble et acceptable, l'indépendance nécessaire au talent, l'*otium cum dignitate*, suivant la devise de notre grand Corneille. Malfillâtre eut moins de bonheur avec M. de Lauraguais; la place qu'on lui offrit ne fut pas précisément une sinécure. Tourmenté d'une activité vaniteuse, son protecteur aspirait à tous les genres de mérite auxquels applaudissait la société de cette époque. Tour-à-tour chimiste, poète, érudit, artiste, sans cesser d'être homme de plaisir, sa vie était une longue course du laboratoire à la bibliothèque, de l'atelier au boudoir. Ne pouvant suffire à tout, il était heureusement assez riche pour s'adjoindre des auxiliaires. Je ne sais s'il eut des collaborateurs pour la combustion du diamant et la réforme de la mise en scène théâtrale. Ce qui est hors de doute, c'est qu'il associait Malfillâtre à ses plaisirs et lui faisait couler des rimes dans les moules qu'il avait façonnés. Une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée *Clytemnestre*, fut ainsi composée. On a su, par un des collègues de Malfillâtre à l'hôtel de Lauraguais [1], que *le maître de la maison* fournit le sujet et le plan de la pièce, et que chaque matin il venait à la chambre d'étude où les secrétaires étaient réunis, pour

[1] Ce collègue également originaire de Caen était Fouque-Deshaies, dit Desfontaines, devenu populaire sous ce dernier nom, pour avoir contribué à l'établissement du Vaudeville avec Piis, Barré et Radet, ses collaborateurs habituels.

tailler la besogne de la journée. Le mouvement des scènes et les nuances de caractères étaient indiqués dans une sorte d'improvisation, après laquelle il contrôlait le travail de la veille pour voir si ses inspirations avaient été fidèlement rendues. Était-il mécontent de quelque passage, il le corrigeait, séance tenante, avec l'aplomb des gentilshommes du bon temps. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'il résulta de ce travail collectif une pièce vulgaire et indigne de la représentation. La tragédie de *Clytemnestre*, publiée par le principal auteur en 1761, a été réimprimée, en 1823, dans les œuvres complètes de Malfillâtre. Les éditeurs ont cherché à reconnaître sa touche, en distinguant quelques vers d'une facture élégante ; il eût mieux valu laisser dans l'oubli une pièce ennuyeuse dont notre poète n'a été que l'innocent complice.

A cette époque, Malfillâtre s'occupait pour son propre compte d'une tragédie dans le goût antique, *Hercule au mont OEta*. On dit que quelques scènes, lues à Lekain, remplirent d'enthousiasme le grand acteur, et qu'il se serait écrié : « Continuez l'ouvrage comme il est « commencé, et je me charge de l'élever aux nues. » Un seul vers en a été retenu, vers qu'on trouvait fort beau, parce qu'il était dans le ton philosophique de l'époque :

Je puis être un héros, et je ne suis qu'un roi.

Il ne faut pas prendre à la lettre l'exclamation de Lekain, et attribuer à Malfillâtre une puissance dramatique dont il n'a pas eu occasion de faire preuve. L'emphase était dans les habitudes des acteurs de ce temps ; et d'ailleurs Lekain devait se montrer obséquieux pour un homme qui avait l'honneur d'appartenir au comte de Lauraguais. C'était précisément l'année où ce généreux ami des arts venait de dépenser 40.000 livres, valeur d'au moins 80,000 francs de notre temps, pour faire construire à la comédie les balcons d'avant-scène en remplacement des banquettes disposées précédemment sur la scène même, de chaque côté de la coulisse, de manière à mêler les spectateurs avec les personnages de la pièce. Il est permis de conjecturer que Malfillâtre participa, dans les limites de ses fonctions, à une réforme qui contribua beaucoup à la gloire de Lekain ; dans ce cas, l'enthousiasme de celui-ci n'eût été que de la reconnaissance.

Le régime littéraire de l'hôtel Lauraguais était mortel pour l'esprit ; les plaisirs auxquels on associait le poète, en témoignage de considération, étaient une fatigue de plus. Malfillâtre résolut donc de rompre sa chaîne brillante et de vivre indépendant du produit de sa plume. La consistance qu'il avait déjà prise dans le monde et parmi les gens de lettres autorisait ce beau rêve. Il était apprécié et encouragé par des rivaux, comme Dorat et Colardeau : par les critiques les plus influents de l'époque, Marmontel, Fréron, Laharpe, Linguet, Clément de Dijon. Un protecteur aussi libéral et moins exigeant que le premier, le comte de Beaujeu, mettait à sa disposition une maison de plaisance qu'il possédait à Vincennes. Assez connu pour qu'on spéculât déjà sur son talent, plusieurs libraires marchandaient sa plume, en lui offrant des avances d'argent. On voit par là tout ce qu'il y a d'exagéré dans le vers proverbial du satirique Gilbert, et que, si Malfillâtre fut conduit au tombeau par la faim, il ne mourut pas du moins ignoré [1],

Sans doute Malfillâtre avait dès lors assez de mérite et de renommée pour conquérir un avenir honorable ; mais, nature indolente et candide, il ignorait que pour l'écrivain réduit à vivre de son labeur, la grande difficulté n'est pas précisément de vivre, mais de conserver, de développer son talent. Dès qu'on a consenti à aliéner l'indépendance de l'esprit, à laisser entamer sa pensée par les calculs du spéculateur, on est perdu. Là était l'écueil plein de périls, la vraie misère qui devait tuer le poète.

Sous l'empire d'une illusion qu'il faut pardonner aux artistes, parce qu'elle leur est un peu nécessaire, Malfillâtre ne douta plus de la destinée. Son père, déjà privé d'un œil, était menacé d'une cécité complète ; une de ses sœurs ne prospérait pas dans un petit négoce qu'elle avait entrepris. Sur l'invitation du poète, ces deux personnes vinrent s'établir à Paris. Un mariage contracté par la jeune sœur introduisit dans la communauté un libertin, dont il fallut payer les dettes et couvrir les désordres. Enfin, pour ne rien cacher, Malfillâtre lui-même avait conservé, de son séjour chez M. de Lauraguais, des ha-

[1] On se rappelle les vers hyperboliques de Gilbert :

La faim mit au tombeau Malfillâtre ignoré :
S'il n'eût été qu'un sot, il aurait prospéré.

bitudes de dissipation peu excusables dans les circonstances où il se trouvait. Ayant ainsi assumé des charges sans proportion avec ses ressources, il resta condamné à un travail opiniâtre et contraire à sa véritable vocation. Engagé envers divers éditeurs, il fait de pénibles efforts pour mener de front diverses entreprises littéraires. D'un côté, il trace le plan ingénieux du *Voyageur français*, compilation considérable dont on lui attribue les premiers volumes, bien que tout l'ouvrage ait été publié avec un grand succès sous le nom de l'abbé de La Porte : d'un autre côté, il prépare une traduction des principaux poètes latins, mélangée de vers et de prose, de manière, dit-il, « à les faire connaître, autant qu'il est possible, dans notre langue. » Sa plume, esclave de la nécessité, tombe au service de qui la paye. Il participe ainsi, assure-t-on, à divers écrits qui ne portent pas son nom, passant, par exemple, d'un panégyrique de saint Louis, fait pour un prédicateur courtisan, à de petites pièces de théâtre dont les titres seuls ont été conservés : *Annette et Lubin*, d'après le conte de Marmontel, et *les Fêtes de Saint-Cloud* avec le vaudevilliste Desfontaines. Il a aussi sur le métier, comme tous ceux qui gaspillent leur talent, l'œuvre de prédilection dont on parle sans jamais y travailler ; c'est une épopée à laquelle il rattache ses plus beaux rêves de gloire, la découverte du nouveau monde, la *Colombiade*. Trois années s'écoulent ainsi dans les rudes travaux du prolétariat littéraire, et ces années sont les plus belles de la vie positive, les plus fécondes de la vie intellectuelle, de trente à trente-trois ans! Après ce temps, Malfillâtre se trouve harassé, découragé, hors de combat, avant même d'avoir combattu glorieusement!

De cette époque dataient des lettres adressées à un compatriote, dans lesquelles Malfillâtre exprimait son découragement avec amertume. Un douloureux intérêt s'attacherait aujourd'hui à cette confession ; mais, par l'effet de la fatalité déchaînée contre le poète, cette correspondance, transportée en Espagne, y a été détruite dans une scène de brigandage. Une crise funeste éclata enfin. Malfillâtre, déjà accablé par ses besoins personnels, avait eu l'imprudence d'engager sa signature pour son indigne beau-frère. L'approche d'un remboursement auquel il n'était pas préparé le jeta dans une agitation maladive dont ses amis s'inquiétèrent. Deux de ceux-ci, M. Collet de

Messine et l'abbé de Savine, évêque de Viviers, n'imaginèrent rien de mieux que de dépister les impitoyables créanciers par un changement de nom et de domicile, et ils entraînèrent leur protégé de Vincennes à Chaillot, dans une petite chambre qu'ils avaient louée à son intention.

Voilà donc Malfillâtre malade, séquestré dans un grenier, obligé de cacher un nom déjà célèbre, réduit aux ressources d'une douteuse commisération! Heureusement qu'en compensation de leur nature, les poètes ont un beau privilége ; il leur est donné parfois de se soustraire aux angoisses de la réalité en s'élançant par l'imagination dans un autre monde où tout leur sourit. Ce fut dans la petite chambre de Chaillot, en proie à la maladie et aux transes de la misère, que Malfillâtre composa le gracieux poëme de *Narcisse*, son titre principal à la renommée. Ce poème, d'environ 1600 vers, travail de peu de mois, auquel l'auteur n'a pas mis la dernière main, avait été payé d'avance moyennant 800 livres, somme au moins équivalente à 1600 francs de notre temps. Cette circonstance confirme ce que j'ai déjà dit, que Malfillâtre avait déjà acquis une certaine consistance dans le monde littéraire [1]. Il est certain qu'avec de l'énergie il eût pu relever ses affaires et conquérir l'indépendance nécessaire au développement de son génie. Mais l'heure fatale était venue pour lui. Un soir qu'il rentrait dans sa mansarde, dont la porte était fort basse, étant un peu échauffé par un excès de table, si l'on en croit du moins une insinuation contre laquelle plusieurs biographes protestent, Malfillâtre se donna à la tête un coup violent. La blessure négligée occasionna un abcès. A quelque temps de là, il était enchaîné par la fièvre sur son lit de douleur, lorsque tout à coup la porte de sa chambre, heurtée d'une manière menaçante, cède au choc; devant lui se dresse une des personnes qui le poursuivent, une dame Lanoue, tapissière à Paris. Le malheureux pousse un cri de frayeur et balbutie des excuses; mais, au tableau d'une touchante infortune, la colère avait déjà fait place à la pitié dans le cœur de la bonne dame. Au lieu

[1] Les biographes qui m'ont précédé se sont apitoyés sur la modicité de cette rétribution. C'est à tort, selon moi : aujourd'hui, à part trois ou quatre grandes renommées poétiques, on n'obtiendrait pas de nos éditeurs, pour un petit poème de second ordre, comme *Narcisse*, ce que Malfillâtre a reçu du libraire Lejay.

de réclamer sa dette, elle offre au pauvre malade des consolations, des secours, déplore son isolement, le détermine enfin à accepter un asile dans sa propre maison. Un refus n'eût été que de l'ingratitude. Malfillâtre, ému jusqu'aux larmes, se laissa transporter immédiatement chez madame Lanoue, dans le voisinage de Saint-Germain-l'Auxerrois. Les soins affectueux qu'il y reçut ne prolongèrent son existence que pendant deux à trois mois. Un retour aux sentiments religieux de sa première jeunesse fut le touchant indice de sa fin prochaine. Il se prit à déplorer, assure-t-on, la frivolité de son dernier poème, et regretta de ne pouvoir l'anéantir. La mort mit fin à ses souffrances le 6 mars 1767 ; il était âgé de trentre-quatre ans et six mois.

Malfillâtre est mort avant l'entier développement de son génie. Il n'a laissé, avec ses essais lyriques, que des fragments ébauchés de traduction, un petit poème de la plus gracieuse élégance, mais dont l'inspiration première n'est pas originale, dont le plan est très-répréhensible ; ses vers, jetés de confiance, n'ont jamais reçu cette dernière révision, caresse paternelle dans laquelle l'artiste met toute son âme et qui achève l'œuvre. Et cependant Malfillâtre occupe, dans l'estime du monde littéraire, une place éminente. C'est que, malgré ses imperfections, il est un vrai poète ; il est de ceux dont parle Horace, à qui la muse a donné la voix ronde et sonore :

. . . . . *dedit ore rotundo*
Musa loqui. . . . .

Il a le don de l'image, le sentiment profond du rhythme, la limpidité virgilienne du style. C'est un versificateur de premier ordre, et l'instrument poétique ne lui aurait pas fait défaut, lorsque plus tard, renonçant à son rôle de modeste imitateur, il se serait livré de confiance à son émotion personnelle. Par le culte intelligent de l'antiquité, comme par la naïveté de ses instincts, il échappa, autant que possible, à la manière faussement élégante, en honneur parmi ses contemporains. Comme traducteur, je n'hésite pas à marquer sa place au-dessous d'André Chénier, au-dessus de Delille, plus près du premier que du second.

On rapporte que Delille, parlant du projet attribué à Malfillâtre de

traduire Virgile, s'oublia jusqu'à dire : « Il n'est pas assez poète pour mener à bien une pareille entreprise. » Jugement aveugle d'un rival. Je sens qu'il ne serait pas parfaitement juste de comparer les passages laissés par Malfillâtre aux passages correspondants de l'abbé Delille. Le premier, rendant d'inspiration les morceaux qui lui ont plu, a l'avantage sur le second, pour qui ces mêmes morceaux ne sont peut-être que le produit d'un labeur forcé. C'est un duel dans lequel l'un des deux adversaires a le choix du terrain et des armes. Mais, cette cause d'inégalité étant admise, il faut reconnaître que la supériorité reste ordinairement à Malfillâtre. Il comprend mieux son modèle, et, le serrant de plus près, se montre hardi sans cesser d'être respectueux. Avec Delille, on n'a trop souvent que la monnaie française de la médaille antique. Lorsque après Virgile on lit Malfillâtre, souvent encore on nage en pleine poésie. Delille, par exemple, après avoir traduit comme étude l'épisode de la mort de César, qui termine le premier chant des *Géorgiques*, reçut pour cet essai des applaudissements qui le déterminèrent à compléter la traduction du poème. Malfillâtre l'a vaincu néanmoins par des traits justement admirés. Ne sent-on pas la touche d'un maître dans ce tableau qui rend si bien le mouvement de l'original :

> Des spectres infernaux dans l'horreur des nuits sombres
> Se traînaient, au milieu du silence et des ombres.
> On entendait au loin retentir une voix
> Lamentable..... et des cris sortis du fond des bois.

Un autre épisode, celui de Laocoon, dans lequel Delille croyait s'être surpassé, laisse encore, ce me semble, l'avantage à notre poète :

> Un bruit s'entend ; l'air siffle, l'autel tremble ;
> Du fond des bois, du pied des arbrisseaux,
> Deux fiers serpents soudain sortent ensemble ;
> Rampent de front, vont à replis égaux.
> L'un près de l'autre ils glissent, et sur l'herbe
> Laissent au loin de tortueux sillons ;
> Les yeux en feu, lèvent, d'un air superbe,
> Leurs cous mouvants, gonflés de noirs poisons ;
> Et vers le ciel, deux menaçantes crêtes
> Rouges de sang, se dressent sur leurs têtes.

Le rhythme de ce passage annonce qu'il appartient au poëme de *Narcisse*. Cette fantaisie poétique a été inspirée par un épisode des *Métamorphoses* d'Ovide. Les premiers éditeurs, dont l'un était censeur royal et l'autre évêque, affirment, dans la préface, qu'ils ont cru publier « *plutôt une leçon de bonnes mœurs qu'un ouvrage répréhensible.* » C'est accorder un peu trop aux illusions de l'amitié. Je ne crois pas que Malfillâtre, en représentant *la volupté toujours pure et innocente*, ait eu précisément l'intention de *corriger le vice par la peinture de l'amour vertueux.* Tout ce que l'on peut dire, c'est que le jeune auteur a traité avec décence un sujet immodeste. On a blâmé, dans les diverses notices biographiques, le choix de la fable, le caractère antipathique du personnage principal, la mauvaise ordonnance du poëme, l'invraisemblance des développements ; de sorte qu'après le panégyrique, il ne reste plus rien de la gloire de l'auteur. Appliquer à un jeu poétique les règles sévères de l'épopée, c'est effeuiller une fleur pour en constater le charme. Il faut savoir admirer chez l'artiste ce qu'il a de bien, sans lui demander ce qu'il n'a pas voulu ou n'a pas pu offrir. L'île de Vénus est une peinture qui n'existe que par des détails d'un ton et d'un coloris ravissants : c'est une page qui vaut la meilleure toile de Vatteau. Quel rhythme entraînant ! quel souffle abondant et jeune ! quelle grâce coquette et irréprochable ! Je voudrais citer ; j'ouvre le livre, et je le referme sans pouvoir choisir, tant les morceaux qui font image sont nombreux !

On peut discerner maintenant en quel sens il est exact de représenter Malfillâtre comme un type du génie malheureux. Ce n'est pas qu'il ait été méconnu et repoussé par ses contemporains ; mais, poëte insouciant, il n'a pas su gouverner le rude métier d'auteur. Tombé, un peu par sa faute, sous l'esclavage du besoin, il a perdu le libre maniement de la pensée : il a senti qu'il s'épuisait dans un labeur ingrat, sans profit pour son talent ni pour sa renommée : la fatigue et le chagrin l'ont abattu. Voilà le véritable malheur de Malfillâtre ; voilà le genre de martyre auquel il a succombé. Il y a plus d'à-propos, ce me semble, dans le tableau réel d'une existence littéraire manquée que dans la romanesque histoire d'un génie incompris. A voir ce dépérissement fatal d'une intelligence d'élite, à voir cette jeune tête qui s'abat en laissant tomber une couronne, on ressent

le contre-coup d'une grande souffrance, et l'on conçoit que la conscience publique ait rattaché à la mémoire de Malfillâtre « ce quelque chose d'achevé que donne le malheur. »

Je m'étais promis, en parlant de Malfillâtre, de chercher la réalité à travers le convenu de la tradition. Je n'ai pas à m'en repentir. Il se trouve que j'ai pu rester vrai, et faire encore un éloge.

ARSÈNE DELAVIGNE.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Narcisse dans l'île de Vénus*, poëme en IV chants (publié, avec une préface, par Collet de Messine et de Savine). Paris, Lejay, 1767, in-8° avec gravures. — Nouvelle édition, donnée par Fontanes. Paris, Crapelet, 1790, in-8°. — Autre édition par Aubin, 1795, in-8°.

II. *Le Génie de Virgile*, ouvrage posthume publié d'après les manuscrits autographes, avec des notes et des additions, par P. A. Miger. Paris, 1810, 4 vol. in-8°. (Fragments de traduction en vers et en prose, recueillis, complétés et ordonnés par l'éditeur.)

III. *Les Métamorphoses d'Ovide*, traduction nouvelle avec des notes. Paris, an VII (1799), 3 vol. in-8°. — Autre édition avec 194 gravures, texte en regard. Paris, 1803, 3 vol. in-8°. (Traduction publiée frauduleusement sous le nom de Malfillâtre, et indigne de lui.)

IV. *Poésies de Malfillâtre*, Paris, 1805, in-12. — (Première édition, comprenant les odes et les fragments de traduction.)

V. *OEuvres complètes de Malfillâtre*, précédées d'une notice par Auger, de l'Académie française, Paris, 1805, in-12.—Seconde édition, 1812, in-8°.

VI. *Poésies de Malfillâtre*, avec une notice historique et critique (par P. A. A. Gautier); nouvelle édition, dédiée à la ville de Caen. Caen, 1823, in-8°. (Cette édition, la plus complète de toutes, contient jusqu'aux ébauches indignes de Malfillâtre, et même la *Clytemnestre* de M. de Lauraguais.)

VII. *OEuvres de Malfillâtre*, édition donnée par Paul Lacroix (dit le bibliophile Jacob), 1825, in-8°.

VIII. *OEuvres de Malfillâtre* (petites éditions courantes), Paris, 1813, in-18. —1822, in-18.—1825, in-32.—1826, in-32.—1839, avec une notice de M. Jules Ravenel, in-32.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



re (Calvados) en 1770.

Mort en 1835.

CHÊNEDOLLÉ.

Sous l'empire, cette sublime exception entre les règnes, cette époque de splendeur dominatrice, placée comme entre deux parenthèses au milieu de l'histoire du progrès de l'art et de la liberté, l'état de la littérature en général, celui de la poésie en particulier, fut bien triste et bien pauvre. Les batailles sanglantes occupaient plus les esprits que les combats à la plume. On ne pensait guère alors, ou plutôt un seul homme pensait, et tous ceux auxquels il commandait étaient les instruments de sa pensée. La philosophie et la religion se coudoyaient sans se plaindre ; la première prêchait dans le désert ; la seconde se résumait en mandements à la louange de celui qui avait relevé le culte, et en *Te Deum* après ses victoires.

C'était alors le règne absolu des mathématiques ; la littérature en paraissait elle-même une division. Malgré la protection dont l'Empereur *honorait les Lettres*, elles végétaient dans un double esclavage vraiment déplorable : la censure et la rhétorique. Pour l'art, vivre ainsi après avoir échappé à la révolution, c'était tomber de Carybde en Scylla.

Cependant l'Institut couronnait régulièrement chaque année des œuvres appelées *poëmes* ou *odes*, dont la mythologie faisait les principaux frais ; un libretto pour le Grand-Opéra était un titre à l'Académie ; le Théâtre-Français représentait de temps en temps des tragédies en *cinq actes*, *en vers*, où étaient respectées les *trois unités*, et l'*Almanach des Muses* apportait fidèlement aux amateurs son millier de rimes pour étrennes.

Alors régnaient La Harpe, Delille, les deux chefs de l'école, qui

pourtant, par leur âge et leurs travaux, appartenaient à une époque antérieure; Esménard, Luce de Lancival, versificateurs exacts dont la réputation semblait devoir être immortelle; ils régnaient, plus solidement assis dans leurs fauteuils que les rois de l'Europe sur leurs trônes. Alors Pindare-Lebrun était un dieu perdu dans son Olympe, et il fallait l'adorer en silence comme un nouvel Orphée. — On applaudissait tour à tour les sèches doctrines de l'auteur du *Cours de littérature* et ses froides pièces grecques et romaines. — L'admiration sans examen était vouée au poëte-abbé qui savait décrire si merveilleusement une plate-bande d'oreilles-d'ours ou un carré d'artichauts. — On trouvait du plaisir à naviguer avec le grave académicien qui dépeignait parfaitement la mer, son flux, son reflux, ses vents, ses orages et surtout son calme plat. On ne s'apercevait pas qu'il n'avait rien compris du sentiment que doit inspirer l'hymne divin qu'elle chante ou le ciel magnifique qu'elle réfléchit. — L'élégant tragique était un homme célèbre pour avoir calqué consciencieusement, sur une pièce du grand siècle, cinq actes mortellement ennuyeux.

Demandez donc de l'enthousiasme, de la passion, de la terreur, de l'épanouissement à cette littérature, elle vous répondra : Période, césure, métaphore, antithèse. Que de noms, que de noms vantés il y a trente ans, sont aujourd'hui absolument oubliés, ou, qui pis est, traités avec dérision ou pitié ! Et si nous cherchions parmi les vivants, combien de littérateurs jadis illustres ont aujourd'hui le chagrin de survivre à leur renommée ! Le temps, en passant sur cette époque, a rempli sa tâche ordinaire : il a mis chacun à son rang, chaque chose à sa place; il a replié les toiles enluminées qui cachaient les bas-reliefs de marbre, il a relégué dans l'ombre les blafardes idoles de plâtre qui encombraient le temple et les a remplacées par de nobles statues de bronze et d'airain.

La vraie poésie, que l'on eût si vainement cherchée dans les poëmes épiques, didactiques, odes et tragédies de l'Empire, s'éveillait radieuse dans la prose de Bernardin de Saint-Pierre, de Châteaubriand et de madame de Staël; mais elle était inaperçue ou incomprise du plus grand nombre. Car c'est toujours là le sort des créations brillantes. Les pensées neuves, les compositions hardies ont leur temps d'épreuve. On prétendait d'ailleurs que tout avait été dit et inventé, et qu'il ne

restait plus qu'à imiter et à traduire. Bernardin de Saint-Pierre éprouvait bien des dégoûts; l'auteur du *Génie du Christianisme* était l'objet continuel des fades railleries de Marie-Joseph Chénier, cet autre poëte d'imitation aride et sentencieuse, dont le frère a seul immortalisé le nom. La *Corinne* était annoncée dans le *Journal de l'Empire* comme un roman vulgaire, entre une lamentation de madame Cottin et une frivolité de madame Riccoboni. Mais si la plupart des critiques et des lecteurs étaient aveugles et sourds, quelques hommes d'entendement et de lumière se montraient déjà à l'horizon.

Tout ne fut pas froideur et stérilité poétique dans ces années de conquêtes à l'extérieur, d'obéissance passive à l'intérieur; la pensée, courageuse parfois, laissa jaillir de vives étincelles; la lyre, quoique liée à une règle et à un compas, laissa échapper plus d'un cri sublime, plus d'une plainte attendrissante. Ducis, Fontanes, Andrieux, ne sont point à dédaigner; ils eurent souvent d'heureuses inspirations, de bonnes idées. Leurs ouvrages, sans avoir une grande portée, offraient plus d'un mérite dont il faut leur tenir compte, eu égard à la sécheresse et à la roideur de l'école à laquelle ils appartenaient. Dans la balance qui contenait les productions en faveur, on put opposer aux licencieux badinages de Parny les élégies pures et touchantes de Millevoye; aux tirades interminables des tragiques brevetés, plusieurs drames antiques et modernes de Lemercier; et enfin, aux œuvres banales de tous les héritiers de Bernis et de Saint-Lambert, le beau poëme de Chênedollé, qui conservera son nom à l'avenir; car le jugement de la postérité est déjà venu pour *le Génie de l'Homme.*

Charles-Julien Lioult de Chênedollé naquit à Vire en 1769, le 4 novembre. Dès son enfance, il montra de rares dispositions pour l'étude. Son éducation fut commencée aux Cordeliers, dans sa ville natale; il fut placé ensuite au collége de Juilly, où une inscription en son honneur rappelle encore son souvenir à ses jeunes successeurs. Il fit des progrès rapides dans ses classes, et l'on put prévoir dès ce temps les beaux succès qui lui étaient réservés.

Lorsque la révolution française éclata, comme il appartenait à la noblesse, il fut forcé de quitter le lieu de son berceau pour échapper au glaive de la terreur. En s'éloignant de son pays, si plein de cette poésie que l'on ne sent jamais mieux qu'au jeune âge, pour aller cher-

cher l'hospitalité sur une terre d'exil, Chênedollé emporta du moins avec lui un sentiment et une puissance poétiques, qui devaient être sa consolation. Mêmes goûts, mêmes malheurs le rapprochèrent bientôt de plusieurs compatriotes errants comme lui, comme lui non encore célèbres. Il connut Châteaubriand, qui est toujours resté son ami ; Rivarol, dont la société fut pour lui pleine de charme et d'intérêt. Il eut pour maître Fontanes, qui devait être son admirateur sincère et son généreux protecteur. A Coppet, ce lieu devenu célèbre comme rendez-vous d'un grand nombre d'illustrations proscrites, madame de Staël sut apprécier notre modeste compatriote, et il conserva toujours un vivant souvenir de ces réunions d'élite.

Déjà l'exilé normand remplissait son portefeuille de précieux essais ; il esquissait déjà d'harmonieux fragments qui devaient plus tard former un ensemble complet. Il avait visité la Hollande ; il habita longtemps l'Allemagne, et s'y lia d'intimité avec le chantre de la *Messiade*, à qui est dédiée sa belle ode sur l'*Invention*.

Tel, lorsque du chaos brisant la nuit profonde,
Le soleil, tout armé, s'élança dans les airs,
Des flots de sa lumière il inonda le monde,
Et, vainqueur, fit pâlir tous les astres divers;
    Ainsi, dans son essor rapide,
    Un génie ardent, intrépide,
Éclaire l'univers par ses nobles travaux ;
Et sous l'éclat des feux dont brille sa pensée,
    Bientôt disparaît éclipsée
    La splendeur de tous ses rivaux.

. . . .

. . . .

Vieux et sublime Homère, astre de tous les âges!
Harmonieux Virgile, orgueil du nom romain!
Et vous, Tasse et Milton! leurs vivantes images,
Les temps vous courberont sous leur sceptre d'airain.
    Les soins laborieux du sage
    Ne pourront sauver du ravage
Vos chants où la grandeur brille en traits éclatants.
Un jour, hélas! un jour l'ignorance et les crimes
    Plongeront vos fastes sublimes
    Dans les gouffres muets du temps!

Mais le Temps, ô Klopstock! sur tes pages divines
N'osera déployer son bras dévastateur.
Dans ce dernier jour même où le monde en ruines
Verra planer sur lui l'ange exterminateur :
    Urim [1], sur ses ailes dorées,
    Doit, vers les voûtes azurées,
Porter tes vers, ravis au trépas envieux ;
Là, chantés dans le sein des sacrés édifices,
    Ils feront encor les délices
    Des chœurs innombrables des cieux.

L'amitié d'un poëte du mérite de Klopstock devait être d'un grand prix pour Chênedollé, qui déjà inspiré lui-même par les merveilles de la création, communiquait le fruit de ses inspirations à une âme heureuse de comprendre la sienne et de l'encourager. — Goethe accueillit le jeune poëte français avec une affectueuse cordialité ; il devina tout ce qu'il y avait de séve dans sa pensée et de soudaineté dans son intelligence.

Le temps que Chênedollé n'employait pas en inutiles souhaits de reprendre le chemin du Bocage, il l'employait à étudier les nations étrangères. Avec quels transports il admira les richesses de l'Italie, cette veuve du passé, qui ne peut plus trouver un époux digne d'elle. Quelles précieuses larmes il versa sur ses éloquentes ruines ! Mais la sévérité religieuse, l'autorité philosophique, reprenaient toujours chez lui l'empire sur la mélancolie et l'attendrissement. Ses *Etudes poétiques*, publiées sous la Restauration, datent en partie de cette époque. Le *Mont-Blanc*, le *Saint-Bernard*, la *Jeune fille dans les ruines de Rome*, le *Vésuve*, sont autant de morceaux détachés qui semblent avoir été écrits sur les lieux. La poésie descriptive était le genre adopté par lui : la nature posait sous ses yeux ; il n'avait qu'à prendre son pinceau et à peindre. Mais il l'emporte sur les poëtes de son temps par l'énergie de l'expression et la hauteur du vol. Il préparait alors le poëme qui devait être sa gloire ; et comme un travail constant, mais varié, était nécessaire à ses desseins, il faisait marcher de front l'étude des littératures diverses et celle des sciences exactes. C'est donc sur la terre d'exil, et nourri du pain de l'étranger, qu'il créa son œuvre; il eut cela de commun avec les grands poëtes qu'il a chantés.

1 L'ange de la terre.

Quand la tempête politique fut un peu calmée, cédant à la voix de Fontanes, qui le rappelait en France, et plus encore sans doute au besoin de revoir sa patrie et de redemander de fraîches inspirations à ses beaux vallons normands, il quitta l'étranger. Revenu en France, il y publia son *Génie de l'Homme.* Le succès du poëme fut beau, et dès ce moment on assigna à son auteur une place éminente parmi les poëtes dont la France s'honore.

Cet ouvrage est divisé en quatre chants. Le premier est consacré à *l'Astronomie.* Le poëte prend cette science à son berceau, chez les Chaldéens, l'accompagne en Égypte, en Grèce, et arrive aux temps modernes en décrivant les différents systèmes jusqu'à Herschel. Cette première partie, habilement conduite, est riche de hautes pensées et de grandes images ; elle finit par un hymne à l'Éternel, plein d'harmonie et d'élévation :

Dieu puissant! sers de guide au mortel passager,
Qui, jeté dans un coin de ce monde étranger,
Pour en trouver l'auteur vient consulter l'ouvrage.
Que les cieux, à ta voix, me montrent ton image :
Dans leurs miroirs brillants je cherche à démêler
Tes traits, qu'à l'œil mortel je voudrais révéler.
Mais le monde, à mes yeux, est comme un voile immense
Qui découvre à la fois et cache ta présence.
Dans ce voile tendu sur ton immensité,
Quel céleste rayon répandra la clarté?
Quels rapports lumineux, etc.

Le second chant a pour titre *la Terre et les Montagnes.* Tout ce que la nature a de saisissant et de sublime y apparaît en couleurs frappantes : dans ce chant les Alpes sont hardiment mesurées, la peinture des lacs, des glaciers, a quelque chose de vrai et de senti ; l'entretien avec le vieillard offre un intérêt à la fois scientifique et touchant. Vient ensuite une belle description du Vésuve, suivie de la mort de Pline, tableau empreint d'un grandiose majestueux et dramatique : cette fin du second chant est surtout digne de rester gravée dans toutes les mémoires.

On avance ; et déjà se découvre à la vue,
Au-dessus du Vésuve une effroyable nue,
Qui, telle qu'un grand pin, allonge dans les cieux
Et son tronc gigantesque, et ses bras spacieux.

Cette horrible vapeur, ce nuage de cendre,
Sur l'océan noirci commence à se répandre :
L'Italie, agitée en ses vieux fondements,
Prolonge sous les mers de sourds frémissements;
De ce bruit qui s'accroît la rive est ébranlée,
Et l'onde d'Amphitrite est au loin refoulée.
Déjà roulent en l'air des rochers allumés
Qui tombent, en sifflant, sous les flots enflammés;
Et la vague en fureur, qui s'élève en colonne
Autour de la galère, et mugit et bouillonne.
Pline veut aborder. Tout à coup à ses yeux
Le nuage s'approche, et du plus haut des cieux
S'abat, et couvre au loin et la plaine azurée
Et le cap de Misène et l'île de Caprée.
Le monde a disparu dans une immense nuit.
Un vent affreux s'élève, et la nef, à grand bruit,
Dans cette obscurité, sur les flots balancée,
Du rivage à la mer est vingt fois repoussée.
Enfin, dans l'orient, le jour ressuscité
Ramène aux yeux de Pline une morne clarté.
Épouvantable jour plus affreux que les ombres!
Combien il offrira de morts et de décombres
Que dérobait la nuit sous son voile incertain,
Et que vont révéler les clartés du matin!
Cependant Pline aborde, et fort de son courage,
Seul, avec un esclave, il s'élance au rivage.
Tu dois revivre aussi pour la postérité,
O toi, mortel obscur dont la fidélité
Partagea ces périls pour toi plus grands peut-être,
Puisque la gloire au moins dédommageait ton maître.
Ils marchaient en silence à travers les débris.
Mais qui pourrait redire, etc. . . . . . .

Nous arrivons à la troisième partie : *l'Homme*, ce roi des êtres, s'y trouve mis en parallèle avec eux. Ses rapports avec Dieu, ses devoirs, ses destinées ici-bas et dans le ciel, sont tracés d'une manière large, et présentent constamment une force de vérité convaincante qui rappelle l'autorité des philosophes chrétiens. Il y a là dedans du Pascal et du Bossuet. L'épisode de *Léon*, qui couronne cette troisième partie, est à lui seul un poëme que l'on ne saurait lire sans larmes. C'est une noble et attachante élégie, qui aujour-

d'hui peut encore être méditée avec fruit. Elle fait voir une des plaies de l'humanité qui a été élargie par les déchirements de notre époque, et présente tout l'attrait de la nouveauté. Nous en citerons quelques vers :

Léon reçut le jour non loin de cette ville
Où Malherbe naquit. . . . .
Lieux où brilla trop peu le jeune Malfilâtre.
Léon fut comme lui des Muses idolâtre.
. . . .
Tout fut mystérieux dans sa touchante enfance :
Un je ne sais quel charme orna ses premiers ans
Et semblait de la Muse annoncer les présents.
Beau comme l'Espérance, il en était l'image.
Il ne se mêlait point aux enfants de son âge ;
Solitaire et pensif, il rêvait à l'écart ;
Il fuyait tous les jeux ; mais quelquefois, sans art,
Sa main aventureuse errait sur une lyre.
Quelquefois, sans sujet, on le voyait sourire ;
Puis tout à coup ses yeux se remplissaient de pleurs :
Présage d'un cœur tendre et né pour les douleurs,
Sentiment triste et doux qu'il tenait de sa mère !
. . . .
Oh ! que jamais de doux et perfides regards
Ne troublent de ses jours l'aurore fortunée :
Puisse des passions l'haleine empoisonnée
Ne jamais altérer son tranquille bonheur.
Mais, que dis-je ! déjà l'amour est dans son cœur.
Un regard enchanteur, décidant de sa vie,
A porté le poison dans son âme ravie.
. . . .
Mais qu'il va payer cher ces premières douceurs !
. . . .
Tantôt il s'abandonne aux transports de sa joie,
Tantôt dans ses ennuis tout entier il se noie ;
Et passant tour à tour de l'ivresse aux tourments,
Il vit de désespoirs et de ravissements.
Tout ce qui le charma, pour lui n'a plus de charmes.
Seul, il soupire, et pleure, et veille dans les larmes.
Pour lui tout s'est éteint, le printemps est sans fleurs,
Le soleil sans éclat, l'aurore sans couleurs ;
L'art de Sophocle en vain l'appelle à la victoire :

L'amour a dans son cœur désenchanté la gloire.
. . . .
Pour remède à ce cœur il n'est plus que la mort.

Le quatrième et dernier chant a pour titre : *la Société.* Le poëte y peint le génie humain tirant insensiblement les hommes de l'état sauvage ; l'agriculture améliorant leur sort ; la religion, les lois organisant les nations et leur servant de base, la réunion des hommes enfantant des prodiges ; puis l'abus du luxe entraînant la chute des empires :

Art du législateur, que ton apprentissage
Est difficile et long, même pour le vrai sage.
Il doit des temps, des mœurs, consulter les effets,
Et pourtant ces moyens sont encore imparfaits.
Tout ce qui vient de l'homme a toujours sa faiblesse !
En vain nous épuisons notre humaine sagesse,
Quelque vide toujours en montre le défaut :
Il est un noble appui qu'on doit chercher plus haut.
Aussi Numa, Solon, sous une ombre divine
De leurs codes fameux ont voilé l'origine.
Tous ces rares esprits, sur le berceau des lois,
Du ciel, dans les vieux jours, firent parler la voix.
Faut-il autoriser l'exemple de ces sages?
Du livre des Hébreux interroge les pages :
Vois Moïse inspiré sur la montagne en feu,
Et recevant ses lois des mains même de Dieu.
Sur les naissants États la main de Dieu tracée,
Par l'homme, en aucun temps, ne doit être effacée.
Un contrat éternel, une antique union,
Joignent la Politique et la Religion.
C'est dans les nœuds sacrés de ce grand hyménée
Que vit l'espèce humaine et calme et fortunée.
Il faut donc qu'un État, vaisseau mystérieux,
Jette, pour s'affermir, ses ancres dans les cieux.

Nous cédons au plaisir de citer encore ces autres beaux vers. Nos lecteurs nous sauront gré de les leur rappeler :

Je sais que des États entraînés vers leur perte
Un luxe immodéré fatigue le ressort
Et couve dans son sein les germes de leur mort.
Souvent dans les sentiers d'une indigne mollesse,

Des empires usés égarant la vieillesse,
Des bras des voluptés il les pousse au cercueil;
Et couvre l'univers de dix siècles de deuil!
Je vous prends à témoin, Memphis, Thèbes, Carthage.
. . . .
Il faut ici du temps interroger l'oracle
Et du monde changeant étaler le spectacle :
Entendez-vous le bruit de ces puissants États
S'écroulant l'un sur l'autre avec un long fracas :
C'est Sidon qui périt, c'est Ninive qui tombe;
Tous les dieux de Bélus descendent dans la tombe.
Nil! quels sont ces débris sur tes bords dévastés?
C'est Thèbe aux cent palais, l'aïeule des cités.
Cherchons dans le désert les lieux où fut Palmyre,
Restes majestueux qu'avec effroi j'admire;
O temple du Soleil, ô palais éclatants!
Voilà de vos grandeurs ce qu'ont laissé les ans!
Quelques marbres rompus, des colonnes brisées,
Des descendants d'Omar aujourd'hui méprisées,
Et les pompeux débris de ces vieux chapiteaux
Où vient la caravane attacher ses chameaux;
Où, lorsqu'un ciel d'airain s'allume sur sa tête,
L'Arabe voyageur nonchalamment s'arrête,
Et, las des feux du jour, s'endort quelques instants
Sur les restes d'un dieu mutilé par le temps.

L'histoire des arts est ensuite tracée de main de maître dans ce quatrième chant, et un vivant tableau des temps modernes jusqu'à la Restauration termine l'œuvre du poëte. Si l'on ne partage pas toutes les idées renfermées dans cette dernière partie, on rend du moins hommage à la sincérité et à la bonne foi de celui qui les a exprimées.

Tout en admirant le poëme que nous venons d'analyser rapidement, on peut regretter que les règles d'une sévérité outrée auxquelles l'artiste était obligé de se soumettre pour se conformer au goût d'alors, aient jeté parfois une certaine monotonie systématique et rhythmique dans son travail. Les défauts du poëme de Chênedollé tenaient évidemment à son époque, ses beautés étaient à lui. Des vers composés sous l'Empire, et lus encore aujourd'hui, sont assurément de fort bons vers. On connaît ce mot de madame de Staël qui suffirait à la

gloire de notre poëte : « Ses vers sont hauts comme les cèdres du Liban. »

Trois fois vainqueur à l'académie de Toulouse, il obtint le titre de *maître ès-jeux floraux*. Ce fut pour lui une parenté de plus avec Soumet, Victor Hugo et madame Tastu, couronnés aussi des fleurs de Clémence Isaure.

En 1820, Chênedollé publia ses *Études poétiques*, recueil d'odes modulées sur différents tons, et qui fut remarqué, même pendant les premiers triomphes de Lamartine. *Le Gladiateur mourant*, *la Mer*, *la Chute du Chêne*, *Isaïe*, *le Dante* et *Michel-Ange*, sont des pièces d'une versification savante et forte. Voici quelques vers de cette dernière ode :

C'en est fait ; le luxe domine
Et sur Rome et sur l'univers ;
Au sein de sa grandeur rencontrant sa ruine,
Rome tombe, et le monde est vengé de ses fers.

. . . .

Mais, ouvrant le rideau des âges,
Michel-Ange accourt, plein d'ardeur,
Vers ces vieux monuments, théâtre de ravages,
Où les siècles et Rome ont mêlé leur grandeur.
Il parle : à sa voix, le Génie,
Honteux de son ignominie,
D'un sommeil de mille ans secoua le fardeau ;
Et soudain, s'agitant sous les marbres antiques
Et sous les débris des portiques,
Les arts s'élancent du tombeau.

. . . .

Quel est ce temple au dôme immense,
Ce temple où tous les arts rivaux
Unis pour décorer sa pompeuse ordonnance,
Épuisaient sous tes yeux leurs magiques travaux ?
De Rome antique, altière idole,
Tombe, ô fastueux Capitole !
Cède à la majesté de ce lieu solennel.
Faux dieux ! renversez-vous. Voici le sanctuaire
Où, dans sa grandeur solitaire,
Réside à jamais l'Éternel !

Le Tombeau de la Jeune Vierge, *les Regrets* et *la Vue du Prin-*

temps prouvent que notre poëte savait trouver dans son cœur l'expression élégiaque quand son sujet la demandait :

Où sont les jours de ma jeunesse,
Ces jours d'enchantement, de vie et de bonheur,
Où l'Inspiration, de sa brûlante ivresse,
Sans relâche embrasait mon cœur?
. . . .
A peine une flamme inégale
Ranime dans mon sang un reste de vigueur;
Et de rares éclairs, jetés par intervalle,
Vient encore échauffer mon cœur.
C'en est fait, ma vie est fanée :
Tel un soleil d'automne entouré de brouillards,
Faible, pâle et tremblant, sur le soir de l'année,
Lance ses impuissants regards.

A la lecture des imitations de Byron et de Goëthe, que renferme aussi ce recueil, on peut comprendre, malgré les traces de l'ancien genre, empreintes dans plusieurs morceaux, combien l'auteur des *Etudes* sympathisait avec cette nouvelle école appelée *romantique*, que les régents littéraires accueillaient de leurs dédains jaloux et impuissants. Tant qu'il a vécu, notre poëte est resté l'ami de ses jeunes rivaux. Nous l'avons entendu applaudir aux succès de Victor Hugo, de Lamartine, de Sainte-Beuve, d'Émile Deschamps et de quelques autres encore qu'il aimait, et dont il prédisait le brillant avenir. Il encourageait de la voix et du cœur les efforts qu'ils faisaient pour défricher une nouvelle terre de poésie et d'invention.

On savait que depuis un grand nombre d'années Chênedollé s'occupait d'un poëme en douze chants : *Titus ou Jérusalem détruite*; il en avait même promis la publication dans une préface. Ce travail de géant, dans lequel la religion et la puissance des Juifs devaient être montrées luttant avec courage pour céder enfin aux efforts victorieux de Rome idolâtre et du christianisme naissant, aurait excité l'intérêt général au plus haut point. Quoique l'on n'eût plus foi dans la réalisation d'une épopée, on espérait du moins trouver dans ce grand ouvrage, attendu si longtemps, de belles pages fidèlement empreintes des couleurs du passé. On savait aussi qu'il tenait en réserve un recueil de *Mélodies normandes* qui devait piquer double-

ment la curiosité dans notre pays; eh bien! nous le disons avec douleur, on a en vain cherché ces précieux manuscrits. Il faut que dans un de ces accès de mélancolie commune à tous les grands poëtes, notre Virgile ait exécuté ce que son aîné n'avait pu faire, grâce à Auguste. Ce n'est pas la première fois que, près de quitter la terre, l'homme recueille son âme dispersée dans ses chants pour la reporter tout entière à celui qui est la source de toute inspiration. Quand on donnera une nouvelle édition des œuvres de Chênedollé, on réunira sans doute à cette publication des poésies éparses dans divers journaux et recueils périodiques. Rien de ce qui est sorti de sa plume ne peut être indifférent pour les lettres.

Chênedollé est mort dans son château du Coisel, à Burcy, près Vire, le 2 décembre 1833, âgé de soixante-quatre ans; il avait été successivement professeur de littérature à l'académie de Rouen, inspecteur particulier de celle de Caen, et enfin, peu d'années avant sa mort, inspecteur des études. Ceux qui l'ont connu n'ont qu'une voix pour vanter ses vertus de père de famille et ses qualités d'ami. Sa mort a été chrétienne comme sa vie; il s'est endormi paisiblement : c'était une conséquence toute naturelle de la douce piété qui l'avait soutenu dans ses peines, inspiré dans ses travaux et rendu modeste dans ses succès. L'Académie française l'avait oublié, la postérité ne l'oubliera pas.

Bien que nous ayons cité un certain nombre de beaux vers dans cette biographie, si nous avions voulu compléter cette tâche, l'espace nous aurait manqué. Les deux ouvrages du poëte normand sont dans toutes les bibliothèques; nous y renvoyons nos lecteurs : nous finirons seulement cet article par un fragment de la pièce sur le *Val de Vire*, qui termine elle-même le second volume de ses poésies. En lisant ces vers, on partagera sans doute l'émotion que nous éprouvons en les transcrivant, et si on ne les sait pas déjà, on les retiendra peut-être.

Vallon délicieux, fraîche et riche verdure,
Bondissante cascade à l'éternel murmure,
Doux prés, riants coteaux, magnifiques vergers,
Parés d'arbres en fleur, rivaux des orangers,
Vous, sauvages beautés, pittoresques abîmes,

Et vous, dont si souvent je gravissais les cimes,
Vieux rochers au front chauve ou couronné de bois,
Après dix ans d'absence, enfin, je vous revois!
Aux terres de l'exil j'emportais votre image ;
Votre cher souvenir, de rivage en rivage,
M'accompagnant partout sur des bords étrangers,
Vint m'y charmer souvent au milieu des dangers.
Mais que mon cœur ému bat à votre présence!
Quels doux trésors de paix, de joie et d'innocence,
Après des maux si longs je retrouve en ces lieux!
Là, tout plaît à mon âme et tout rit à mes yeux.
Voilà les bois, le roc, le pieux monastère,
Où, sous l'œil vigilant du cénobite austère,
S'envolèrent sans bruit, sur les ailes du Temps,
De mes premiers beaux jours les rapides instants.
Jours trop tôt écoulés! Là, dans la solitude,
S'aplanirent pour moi les sentiers de l'étude,
Et sous le calme abri de ces ombrages verts,
Ma muse encore enfant essaya quelques vers.
Là tout est inspirant et tout est poétique :
Le rocher, la cascade et l'abbaye antique.
Je ne m'étonne plus qu'en ce val enchanté
Basselin sur son luth autrefois ait chanté...

. . . .

Comme tous ces vers sont savamment sculptés et profondément sentis. On sent dans cette composition toute nationale, comme un dégagement de l'école de l'abbé Delille et une naissance à la grande poésie du siècle qui arrive à ses jours de moisson nouvelle, ayant à sa tête Châteaubriand, l'écrivain révélateur, escorté de Lamartine, le chantre inspiré, et de Victor Hugo, le poëte artiste. Mais n'interrompons pas plus longtemps la pièce touchante et colorée que les trois maîtres dont nous rappelons ici les noms ont applaudie avant nous.

Combien de fois assis sur le roc qui domine
De ce vieux ménestrel la cabane en ruine,
J'ai passé de longs jours à voir tous ses torrents
A grand bruit, sous mes pieds, briser leurs flots errants :
J'aimais à contempler ces longs amphithéâtres
De collines, de bois et de rochers noirâtres,
Où les nombreux foulons, au travail excités,

Sèchent ces longs tissus par leurs mains apprêtés.
J'admirais ces sapins qu'un vent pesant balance,
Ces hêtres dont le front jusques aux cieux s'élance,
Et ces prés verdoyants, empire des troupeaux,
Qu'arrose et que nourrit un luxe de ruisseaux ;
Ces tortueux vallons, ces fraîches cascatelles,
Que l'oiseau dans ses jeux effleure de ses ailes ;
Et sous leurs froments d'or, ces coteaux éclatants ;
Et ce donjon témoin des combats du vieux temps,
Qui, du sein rembruni des masses de verdure,
Fait sortir sa sauvage et noire architecture.

. . . .

Ici d'adolescents une troupe folâtre,
De ces prés reverdis, foulant le doux théâtre,
Brillante de santé, sans prévoir les douleurs,
S'avance dans la vie en dansant sur des fleurs.

. . . .

Que de fois, aux accords du poétique oiseau,
A pas lents, égaré le long de ce ruisseau
Qui tombe d'un rocher et fuit dans la prairie,
J'entretins une utile et longue rêverie !
Et que de fois encore, au rayon de Phébé,
Un Virgile à la main, en moi-même absorbé,
Je suis venu m'asseoir, pensif et solitaire,
Sur le tronc abattu d'un chêne centenaire !
O charme ! bien souvent l'aube en r'ouvrant les cieux
Me retrouvait encor méditant dans ces lieux.
Du sol de la patrie enchantement suprême !
Doux pouvoir du pays ! Oui, je le sens moi-même,
C'est aux champs paternels que l'on peut des neuf Sœurs
Retrouver les transports et les saintes faveurs.
Je sens qu'on peut ici redevenir poëte !
Il est à l'air natal une douceur secrète
Qui peut, des maux cruels dissipant la langueur,
Rendre au génie éteint sa flamme et sa vigueur.
Par toi tout s'embellit, ô terre maternelle !
Tes fleurs ont plus d'éclat, ta verdure est plus belle,
Ton soleil est plus pur, ton ciel plus enchanté :
Aussi rien à mes yeux n'égale ta beauté !
J'ai vu des vieux Lombards le brillant territoire
M'étaler de ses champs la richesse et la gloire :
J'ai vu la rose au loin fleurir sur ses buissons,

Ses plaines se couvrir de leurs doubles moissons,
Et ses ceps opulents, sur ses côtes vineuses,
Pendre aux bras des ormeaux en guirlandes pompeuses :
Le Léman, à mes yeux, de ses fertiles bords,
Sous un ciel de printemps prodigua les trésors.
Le Valais m'a montré son Rhône et ses prairies,
Et ses monts parfumés de leurs touffes fleuries.
Mais, ô vallon charmant, si cher à mon amour,
Vallon voisin des lieux où j'ai reçu le jour,
Le Léman, le Valais et la belle Italie,
N'ont rien que près de toi promptement je n'oublie!
Oh! que sur tes gazons pour jamais arrêté,
Amant toujours épris de ta fraîche beauté,
Je puisse, loin du bruit, des grands et de l'envie,
Dans le sein de l'étude y consumer ma vie.

Certes! la Normandie s'enorgueillit à juste titre du poëte qui trouva de tels accents. Elle doit de l'admiration à sa lyre, des respects à son noble caractère, des regrets et un monument à sa tombe.

ALPH. LE FLAGUAIS.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. L'INVENTION, poëme, à Klopstock. Hambourg, 1795, in-8.

II. LE GÉNIE DE L'HOMME, poëme en quatre chants. Paris, Nicolle, 1809, in-8. — Quatrième édition, revue et corrigée avec le plus grand soin. Paris, Ch. Gosselin, 1825, grand in-18, avec un frontispice gravé.

III. ÉTUDES POÉTIQUES. Paris, Nicolle, 1820, in-8. — Seconde édition augmentée. Paris, Ch. Gosselin, 1822, grand in-18,. |

IV. L'ESPRIT DE RIVAROL. Paris, Béchet, 1808, in-12, avec M. Fayolle.

On trouve des poésies de Chênedollé dans les recueils et journaux suivants :

1. Le *Spectateur du Nord*,
2. L'*Almanach des Muses*,
3. Le tome II des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*,
4. L'*Ami de la Vérité*, journal de la Normandie,
5. Les *Annales romantiques*,
6. *Keepsakes* publiés par Louis Janet.
7. La *Revue de Caen*, 1831.

Chênedollé a été éditeur, avec M. Fayolle, des œuvres complètes de Rivarol, 1808, 5 vol. in-8, et a revu et fait précéder d'une notice les Chefs-d'œuvre de Shakspeare, trad. par Bruguière de Sorsum, 1826.

Paris. — Typ. LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



CASIMIR DELAVIGNE.

Le biographe consciencieux est à l'aise, et sa tâche est facile, lorsque l'homme dont il veut esquisser la vie lui présente, dans toutes les phases de sa glorieuse existence,

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

L'historien n'a rien à pallier, rien à atténuer, rien à farder enfin, pour faire jaillir l'apologie du simple récit de la vie privée ou littéraire de son héros. Cette apologie naît sous sa plume à mesure qu'il raconte, et jamais la louange ne s'y produit aux dépens de la vérité.

Tel nous nous trouvons en présence de Casimir Delavigne, nature énergique et calme. « Le faire connaître, c'est le faire aimer, » a dit son frère, et le mot est juste. Prenez sa vie de poëte et sa vie de citoyen, et vous verrez que l'une n'a jamais demandé de sacrifice à l'autre, de telle sorte que celle-ci serait encore un exemple et un modèle, quand il n'y aurait pas à suffire dans la première pour recommander son nom à la postérité et le faire inscrire avec honneur dans les fastes des *Normands illustres*.

Casimir Delavigne naquit au Havre, le 4 avril 1793, dans une maison située sur la Barre-Sollier, et qui ne subsiste plus. Son père, livré au commerce et aux soins d'une industrie qu'il avait créée dans cette ville, se dévoua franchement à la cause de la révolution, qu'il embrassa avec chaleur; mais il ne lui fut pas tenu compte de ses dévouements, et cette même révolution dévora en grande partie la for-

tune d'un de ses plus fervents adeptes : elle ruina son industrie, anéantit son commerce et attenta même à sa liberté[1].

Ce fut au milieu de ces orages que se passèrent les premières années de Casimir Delavigne : dures épreuves qui longtemps privèrent son enfance des doux embrassements de sa famille.

Jusqu'à l'âge de huit ans et demi, son éducation première fut confiée à un vieux prêtre, l'abbé Trupel, qui, en retour des garanties qu'il avait données à la révolution, avait obtenu l'autorisation de tenir école au Havre. Le jeune Delavigne y fit preuve d'assiduité et de bon vouloir. « C'est un enfant studieux et docile, disait le maître, et qui pourra quelque jour trouver sa place dans le comptoir d'un négociant. » Là se bornait l'éloge de son aptitude et de ses capacités.

A dix ans, Casimir entrait au lycée Napoléon, aujourd'hui collége Henri IV, où son frère Germain l'avait précédé. Pendant les premières années qu'il passa dans cette institution nationale, rien ne vint démentir l'horoscope du bon abbé Trupel, et jusqu'à l'âge de quatorze ans, l'intelligence de Casimir sembla sommeiller; mais voilà qu'une réaction imprévue et subite s'opère en lui : le bandeau fatal qui voilait son intelligence a disparu, et de brillants succès marquent enfin chacun des pas qu'il fait dans sa carrière classique, — et le poëte s'annonça d'abord par quelques vers médiocres et d'un enfantement laborieux; mais dès ce moment il comprit mieux sa vocation que le spirituel Andrieux, qui dit, après avoir lu ces essais, informes encore : « Ce n'est pas mal; pourtant, croyez-moi, il serait plus sage que ce jeune homme fît son droit. » Ainsi l'abbé Trupel pensait qu'on ne pourrait jamais faire de Casimir qu'un commis, et Andrieux qu'un avocat. La naissance du roi de Rome lui offrit l'occasion de faire révoquer les deux sentences, et lorsque Andrieux eut pris lecture du dithyrambe que cet événement mémorable avait inspiré au jeune poëte, il s'exécuta de bonne grâce, revint sur son premier jugement et s'écria : « Voilà qui est bien différent! Il ne faut plus le tourmenter; amenez-le-moi : il ne fera jamais que des vers, et j'espère qu'il les fera bons. » Casimir reçut de l'académicien un accueil paternel, des conseils et des éloges qui lui

[1] Tous les sacrifices que fit aux idées nouvelles le père de Casimir Delavigne sont énumérés dans une lettre qu'il écrivit à cette époque à la municipalité du Havre, et dont l'original est déposé aux archives de la mairie de cette ville.

donnèrent, avec une confiance réelle en sa vocation, une ardeur nouvelle pour le travail et l'étude.

Mais le dithyrambe eut encore un autre résultat : il fixa sur lui l'attention du comte Français de Nantes, qui, ami et protecteur éclairé des gens de lettres, donna à Casimir un petit emploi dans l'administration des droits réunis, à la seule condition de se présenter dans les bureaux le dernier jour du mois pour émarger le rôle des appointements. S'il le rencontrait à une autre époque, il le renvoyait en lui disant : « Mon cher Casimir, allez travailler ; ne venez pas ici perdre votre temps. Si je vous ai donné une place, c'est pour que vous ayez bientôt le moyen de vous en passer. »

Le comte fit plus encore pour son jeune protégé que de lui donner rang dans le personnel de son administration : il l'admit à ses soirées intimes, composées de quelques écrivains d'élite, dont les avis et les entretiens furent très-utiles à Casimir Delavigne.

Ce fut à peu près à cette époque qu'il reçut de ses jeunes compatriotes du Havre un honorable témoignage d'affection qu'il n'oublia jamais, et qu'il se plaisait encore à raconter dans les dernières années de sa vie.

Nous l'avons dit ailleurs : « En retour de la gloire qu'il leur donnait, Napoléon exigeait beaucoup de ses peuples. » L'impôt le plus lourd était sans doute cette conscription que les poëtes de l'empire appelaient la *dette de la patrie*. La dette était forte, impitoyablement exigée, car le gouvernement était un rigoureux créancier. Payez, dit-il un jour à Casimir ; le terme est venu ; votre numéro vous fait conscrit : payez, ou bien faites-vous remplacer ou réformer. Pour se présenter avec quelque chance de succès devant un conseil impérial de révision, il fallait au moins produire une infirmité.

Tous les jeunes gens du Havre de la classe appelée sous les drapeaux, connaissant la faible santé de Casimir Delavigne et prévoyant peut-être déjà l'éclat que son nom devait jeter sur sa ville natale, signèrent avec empressement le certificat qui devait le faire libérer du service militaire, et qui en même temps exposait l'un d'eux à partir à sa place ; ils déclarèrent unanimement qu'*il était sourd :* mensonge sublime qui avait été suggéré à quelques-uns d'entre eux par des souvenirs d'enfance ou de collége. Ce fut avec un certificat de réforme

en règle que Casimir paya cette fois sa dette à la patrie ; mais le poëte ne se trouvait pas quitte envers elle, et plus tard il s'acquitta noblement avec les chants inspirés et vengeurs des *Messéniennes*.

Libre de sa personne, Casimir se livra sans arrière-pensée à ses inclinations poétiques. Cette année même, il concourut au prix de poésie proposé par l'Académie française, à laquelle il envoya un épisode du genre épique, intitulé *Charles XII à Narva*. Il n'obtint qu'une mention honorable. Ce demi-succès ne le découragea pas, et au concours suivant, il se présenta de nouveau avec un poëme *sur la Vaccine*.

L'Académie rendit justice au style élégant du jeune poëte, et d'un suffrage unanime lui décerna... l'accessit. La forme didactique du poëme s'opposait à ce qu'il reçût le prix ; mais la France de 1815 lui en réservait un autre.

L'impression vive et douloureuse qu'il avait éprouvée à la première invasion de l'étranger, l'indignation qu'il avait ressentie à la seconde, en présence des outrages prodigués à cette époque aux derniers défenseurs de la patrie, firent que cette âme naïve et calme devint énergique et ardente pour flétrir tant de honte et de lâchetés.

Et voilà qu'il s'écrie dans ses chaleureuses *Messéniennes* :

> Vérité !. . . . .
> J'écarte et foule aux pieds tes voiles imposteurs,
> Dussé-je voir briser ma lyre
> Par le glaive insolent de nos libérateurs.
> . . . .

Le sol de la France est délivré de ses envahisseurs ; la joie rentre avec l'espérance dans le cœur du poëte.

> Plus d'Anglais parmi nous, plus de joug, plus d'entraves;
> Levez plus fièrement vos fronts cicatrisés.
> Oui, l'étranger s'éloigne ; oui, vos fers sont brisés,
> Soldats ! vous n'êtes plus esclaves!

Les maux de la patrie faisaient oublier à Casimir les joies si douces du foyer domestique, et vers le soir seulement il rentrait chez lui, l'œil en feu, les cheveux en désordre. Il disait ce qu'il avait vu et ce qu'il avait ressenti à l'aspect de ces hordes impies spoliant nos musées et s'en disputant, comme une proie facile, les richesses artistiques.

« Les *Messéniennes*, dit M. de Sainte-Beuve, coururent d'abord manuscrites, puis elles parurent en public avec un succès prodigieux. Toutes les âmes jeunes, vives, nationales, naturellement françaises, y trouvèrent l'expression éloquente et harmonieuse de leurs douleurs, de leurs regrets, de leurs vœux : tout y est honnête, avouable, et respire la fleur des bons sentiments. Casimir Delavigne s'y montra tout d'abord l'organe de ces opinions mixtes, sensées, aisément communicables, et si bien baptisées par un grand écrivain, le mieux fait pour les comprendre et les décorer, par M. de Chateaubriand, de ce nom de *libérales* qui leur est resté. On n'en trouverait aucun représentant plus irrépréhensible et plus pur, en ces jeunes années d'essai, que Casimir Delavigne : en sincérité, en éclat, en expression loyale et populaire, il rappelle un autre cher souvenir, un autre nom sans reproche aussi, le général Foy. »

Écoutons un plus chaleureux appréciateur encore du poëte des *Messéniennes*: c'est Victor Hugo qui parle au sein de l'Académie française, dans une de ses séances publiques et solennelles :

« L'humiliation était poignante, la France courbait la tête dans le sombre silence de Niobé ; elle venait de voir tomber, à quatre journées de Paris, sur le dernier champ de bataille de l'empire, les vétérans jusque-là invincibles qui rappelaient au monde ces légions romaines qu'a glorifiées César, et cette infanterie espagnole dont Bossuet a parlé. Ils étaient morts d'une mort sublime, ces vaincus héroïques, et nul n'osait prononcer leurs noms. Tout se taisait : pas un cri de regret, pas une parole de consolation. Il semblait qu'on eût peur du courage et qu'on eût honte de la gloire.

« Tout à coup, au milieu de ce silence, une voix s'éleva, une voix inattendue, une voix inconnue, parlant à toutes les âmes avec un accent sympathique, pleine de foi pour la patrie et de religion pour les héros : cette voix honorait les vaincus et disait :

Parmi des tourbillons de flamme et de fumée,
O douleur! quel spectacle à mes yeux vient s'offrir!
Le bataillon sacré, seul devant une armée,
S'arrête pour mourir.

« Cette voix relevait la France abattue et disait :

Malheureux de ses maux et fier de ses victoires,
Je dépose à vos pieds ma joie et mes douleurs ;
J'ai des chants pour toutes ses gloires,
Des larmes pour tous ses malheurs !

« Qui pourrait dire l'inexprimable effet de ces douces et fières paroles? Ce fut dans toutes les âmes un enthousiasme électrique et puissant, dans toutes les bouches une acclamation frémissante qui saisit les nobles strophes au passage avec je ne sais quel mélange de colère et d'amour, et qui fit en un jour d'un jeune homme inconnu un poëte national. La France redressa la tête, et, à dater de ce moment, en ce pays qui fait toujours marcher de front sa grandeur militaire et sa grandeur littéraire, la renommée du poëte se rattacha dans la pensée de tous à la catastrophe même, comme pour la voiler et l'amoindrir. Disons-le, parce que c'est glorieux à dire, le lendemain du jour où la France inscrivit dans son histoire ce mot nouveau et funèbre: *Waterloo*, elle grava dans ses fastes ce nom jeune et éclatant : *Casimir Delavigne*.

« Oh ! que c'est là un beau souvenir pour le généreux poëte et une gloire digne d'envie ! Quel homme de génie ne donnerait sa plus belle œuvre pour cet insigne honneur d'avoir fait battre alors d'un mouvement de joie et d'orgueil le cœur de la France accablée et désespérée? Aujourd'hui que la belle âme du poëte a disparu derrière l'horizon, d'où elle nous envoie encore tant de lumière, rappelons-nous avec attendrissement son aube si éblouissante et si pure ! qu'une pieuse reconnaissance s'attache à jamais à cette noble poésie qui fut une noble action ! qu'elle suive Casimir Delavigne, et qu'après avoir fait une couronne à sa vie, elle fasse une auréole à son tombeau : envions-le et aimons-le. Heureux le fils dont on peut dire : Il a consolé sa mère! Heureux le poëte dont on peut dire : Il a consolé la patrie ! »

Outre les acclamations de la France, qui n'avaient point été stériles[1], les *Messéniennes* valurent encore à Casimir Delavigne la place de bibliothécaire de la Chancellerie, que créa pour lui M. le baron Pasquier, qui les avait lues avec émotion et les avait fait lire à Louis XVIII. Ce fut dans les loisirs que lui laissait cette honorable sinécure qu'il se

[1] Vingt-un mille exemplaires des premières *Messéniennes* furent vendus en moins de onze mois par l'éditeur.

rendit aux conseils de son frère, qui l'entraînait à travailler pour la scène, et qu'il renonça à la composition d'un poëme épique qui avait été le rêve des premières années de sa vie littéraire.

Un sujet grec, *Polyxène*, tragédie en cinq actes, avait été déjà traité par lui lorsqu'il était assis encore sur les bancs du collége; mais « cet ouvrage, écrit d'un style élégant et pur, et qui reproduisait quelquefois avec bonheur les beautés d'Euripide, n'aurait pu réussir sur notre théâtre. Casimir le sentit; il condamna lui-même sa première œuvre dramatique et s'occupa des *Vêpres siciliennes,* dont le sujet lui paraissait digne d'un vif intérêt. »

La pièce achevée, il la porta au Théâtre-Français, qui la reçut *à correction.* Thénard, qui y tenait alors l'emploi de premier comique, motiva ainsi son bulletin d'admission : « Je reçois cet ouvrage malgré ses défauts : j'y trouve la preuve que l'auteur, un jour, écrira très-bien la comédie. »

Les corrections entreprises et terminées, les *Vêpres siciliennes* reprirent une seconde fois le chemin de la Comédie-Française, qui, plus sévère encore qu'à la première lecture, refusa définitivement l'ouvrage.

Ce fut un coup terrible pour Casimir. « Il paraît que je me suis tout à fait trompé, dit-il à son frère en rentrant chez lui; il faut faire une autre tragédie. » En disant ces mots, il jeta son manuscrit dans le feu, d'où Germain s'empressa de le retirer en ajoutant : « Sans doute, il faut faire une autre tragédie; mais il faut garder celle-ci. Le jugement qui la condamne n'est peut-être pas sans appel. »

Et l'appel se fit. Picard, alors directeur de l'Odéon, reçut et fit mettre à l'*étude* les *Vêpres siciliennes*, dont la première représentation eut lieu à ce théâtre le 23 octobre 1819.

En apprenant la décision des juges de la Comédie-Française, l'auteur des *Etourdis* avait dit à l'auteur des *Messéniennes :* « Mon cher Casimir, on vous a brutalement fermé les portes du *premier* Théâtre-Français, je vous propose d'ouvrir pour vous à deux battants les portes du *second*. Entrez... Quoique ce soit une tragédie à la main, vous recevrez chez nous bon accueil. »

L'accueil du public ne fut pas moins flatteur que celui de Picard, et le succès dépassa toutes les prévisions. Casimir, demandé à grands

cris à la chute du rideau, fut traîné malgré lui sur la scène : on lui jeta des couronnes aux frénétiques acclamations de la salle entière. Les *Vêpres siciliennes* furent jouées trois cents fois consécutivement.

Tous les suffrages s'accordèrent pour reconnaître dans cet ouvrage les beautés d'un style pur, élégant, animé et constamment élevé. A chaque représentation éclataient les acclamations les plus vives, lorsque Procida disait avec le poëte :

> Oui, c'est avec transport que j'aime la patrie ;
> Mais d'un amour jaloux j'ai toute la furie :
> Je l'aime et la veux libre !

C'était plus même qu'un succès, c'était un triomphe ; mais avant de l'obtenir, Casimir avait tenté une troisième fois de devenir le lauréat de l'Académie française, en envoyant au concours une épître écrite, il est vrai, en dehors des prescriptions du programme, mais avec tant de grâce, d'esprit et de philosophique enjouement, que si l'auteur ne fut pas couronné par le corps savant, la lecture de l'épître, que fit un de ses membres en séance publique, lui valut les applaudissements unanimes des auditeurs et le suffrage de la France entière.

Mais le poëte, dans l'enivrement de son premier succès dramatique, sentait vivement encore ce qu'il appelait l'humiliation du refus de la Comédie-Française ; le *facit indignatio versum* lui venant en aide, il écrivit d'inspiration et d'irritation ses *Comédiens*, que le second théâtre accueillit avec autant d'empressement que les *Vêpres siciliennes*. Dans cette pièce, il se peignit lui-même dans le personnage de *Victor*. Il y fit en vers très-beaux, et pleins de chaleur et de vivacité, sa profession de foi littéraire, ou plutôt il y posa ainsi les règles de la conduite qu'il s'était tracée, et dont il eut le mérite de ne s'écarter jamais :

> Aimons les nouveautés en novateurs prudents.....
> Que le littérateur se tienne dans sa sphère.....
> Crains les salons bruyants ; c'est l'écueil à ton âge.
> Nous avons trop d'auteurs qui n'ont fait qu'un ouvrage !

Joignant tout aussitôt l'exemple au précepte, il mit sur le métier une seconde tragédie dont l'inspiration lui était venue après la lecture d'une nouvelle de M. de Maistre, intitulée le *Lépreux de la cité d'Aoste*.

« Je voudrais, disait-il à son frère, mettre cette pensée sur la scène; je voudrais offrir au théâtre le tableau d'un être injustement frappé d'une lèpre morale, luttant contre sa destinée, et je voudrais en même temps que mon sujet me permît de déployer tout le luxe de la poésie orientale. »

Et le 1er décembre 1821, il faisait représenter le *Paria*, tragédie avec des chœurs, à l'imitation de l'*Athalie* de Racine. Ce fut pour Casimir une nouvelle moisson de triomphes. Dès ce moment, toutes les sympathies de la France dramatique et littéraire lui furent acquises. C'était l'exquise versification des *Comédiens* et les accents vrais et passionnés de l'amour. « Dans les chœurs surtout, quand il exhale les tristesses et les langueurs de sa Néala, il arrive au charme et rend mieux qu'un écho de la mélodie d'*Esther*. L'hymne des brames au soleil et leur cantique du Jugement dernier, en faisant ressouvenir des trois premiers chœurs d'Athalie, ne pâlissent pas auprès, mais semblent s'être éclairés à cette magnificence[1]. »

Une foule de vers admirables, des tirades entières écrites de verve ou imitées avec éloquence, un but moral très-élevé, un dénoûment tragique, voilà ce qu'on applaudit avec transport pendant plus de trois mois au théâtre de l'Odéon, et pendant trois ans sur tous les grands théâtres de France.

Casimir avait du *Paria* une meilleure opinion que de ses deux premières pièces de théâtre. En la dédiant à son père, il lui disait : « Je t'offre aujourd'hui celui de mes ouvrages que je crois le moins imparfait. » Il aimait à jouir en famille de ses triomphes scéniques, qu'il ne mettait guère au-dessus de ses triomphes de collége. Après un succès nouveau, proclamé devant l'élite du public parisien, il échappait modestement aux ovations bruyantes, aux félicitations empressées des acteurs, des amis, de cette foule de gens qui, dans la solennité d'un pareil jour, tiennent à honneur de serrer affectueusement la main de l'auteur couronné. Ce qu'il lui fallait après tout ce bruit, toute cette enivrante fumée, c'était un mot de son père, de ses frères, un sourire de sa sœur, un embrassement de sa mère et de sa nourrice, qui, par respect, se tenait toujours cachée derrière les grands parents. Casimir

[1] De Sainte-Beuve, *Discours de réception*.

appréciait tellement ces bonheurs-là, que, pour le faire ressemblant, c'est toujours chez lui qu'il faut le peindre.

Mais le nouveau laurier qu'il venait de cueillir ne le préserva pas de la foudre ministérielle : « Les événements avaient marché : plusieurs messéniennes avaient succédé aux premières, et toutes respiraient un ardent amour de la liberté. Le ministère avait changé, et comme le caractère indépendant du poëte ne pouvait convenir aux agents du pouvoir, la place de bibliothécaire à la chancellerie fut supprimée. » Mais un puissant protecteur veillait sur les destinées du poëte, et le lendemain de la suppression de son emploi, le duc d'Orléans lui proposait les fonctions de bibliothécaire du Palais-Royal. « Le tonnerre est tombé sur votre maison, lui écrivait le prince, je vous offre un appartement dans la mienne. » La proposition fut acceptée avec reconnaissance, et Casimir put louer le duc sans se montrer courtisan.

L'Ecole des Vieillards, comédie qui succéda au *Paria*, eut enfin les honneurs du premier Théâtre-Français, et fut le gage de la réconciliation de l'auteur des *Vêpres siciliennes* avec les sociétaires de ce théâtre, qui avaient d'abord si durement éconduit le jeune poëte. Après la lecture de cette pièce au comité, Talma s'approcha de Casimir et lui dit : « Ce rôle de Danville, c'est moi-même, c'est moi seul qui dois le jouer; je vous le demande, et vous ne pouvez pas me le refuser. » Cette proposition si flatteuse fut acceptée avec empressement. *L'Ecole des Vieillards*, jouée par Talma et mademoiselle Mars, eut un grand et légitime succès : elle est restée au répertoire de tous les théâtres de province.

Elle ouvrit à Casimir les portes de l'Académie française, où deux fois déjà sa candidature avait échoué devant celle de deux prélats, l'évêque d'Hermopolis et l'archevêque de Paris. « Si je me mets une troisième fois sur les rangs, disait Casimir à ses amis, on m'opposera sans doute le pape. » Il composait son discours de réception, lorsque le vicomte de La Rochefoucauld lui annonça que le roi Charles X accordait au nouvel académicien une pension de 1,200 francs, qu'il refusa avec autant de fermeté que de respect.

Mais c'est aux dépens de sa santé qu'il était arrivé, à l'âge de trente ans, par des veilles sans fin et des travaux sans exemple, à cette célébrité si enviée et qui coûte si cher, car la gloire fait payer cher

..... ce qu'on croit qu'elle donne.

Son médecin, sa famille, ses amis, lui conseillèrent de faire trêve à un genre de vie qui compromettait son existence. Il se décida enfin à chercher du repos et des loisirs sous un climat plus doux que celui de la France, et dans l'été de 1827 il s'embarqua, pour l'Italie, à bord de la *Madone*.

Avant son départ, il avait fait le plan de la tragédie de *Louis XI*, dont il destinait le principal rôle à Talma. Il en avait même terminé le premier acte, lorsqu'il apprit la mort de la tragédie française dans la personne d'un de ses plus illustres interprètes. Il renonça à son travail, et ce fut peut-être le plus bel hommage qu'on eût rendu à la mémoire du sublime tragédien.

Un séjour de trois mois à Naples lui rendit la santé. Sa réputation avait pénétré au delà des Alpes, aussi tout le monde, étrangers et compatriotes, s'empressèrent-ils de lui faire l'accueil le plus honorable. Mêmes hommages l'attendaient à Rome et à Venise. Il passa un mois dans cette dernière ville, et ce fut en voyant le voile noir tendu dans la galerie des doges sur le portrait de Marino Faliero, qu'il conçut la première idée de la tragédie que sa muse devait enfanter plus tard. L'Italie lui inspira d'autres messéniennes, qu'il publia à son retour en France, et ce charmant petit poëme du *Miracle*, admirable de ton, qui ne vit le jour qu'après la mort de l'illustre poëte. Le voyage d'Italie réalisa encore un autre rêve : « il y vit tout ce qu'il attendait du passé ; il y trouva plus : son cœur rencontra celle qui lui était destinée, et son avenir s'enchaîna. »

Son retour à la santé fut le signal d'un grand nombre de travaux et d'œuvres dramatiques dont il enrichit la scène, et que les bornes de cette notice ne nous permettent pas d'énumérer.

« Delavigne, a dit M. Victor Hugo, était du nombre de ces hommes vrais et probes qui savent que leur pensée peut faire le mal ou le bien ; qui sont fiers parce qu'ils se sentent libres, et sérieux parce qu'ils se sentent responsables. Partout, dans les treize pièces qu'il a données au théâtre, on sent le respect profond de son art et le sentiment profond de sa mission. Aussi, lui le poëte intègre et attentif, il tire de chaque chose un enseignement et une explication. Il donne un sens philosophique et moral à la fantaisie, dans la *Princesse Aurélie* et le *Conseiller rapporteur;* à l'observation, dans les *Comédiens ;* aux récits

légendaires, dans la *Fille du Cid*; aux faits historiques, dans les *Vêpres siciliennes*, dans *Louis XI*, dans les *Enfants d'Edouard*, dans *Don Juan d'Autriche*, dans *Une Famille au temps de Luther*. Dans le *Paria*, il conseille les castes; dans la *Popularité*, il conseille le peuple. Frappé de tout ce que l'âge peut amener de disproportion et de périls dans la lutte de l'homme avec la vie, de l'âme avec les passions, préoccupé un jour du côté ridicule des choses, et le lendemain de leur côté terrible, il fit deux fois *l'Ecole des Vieillards* : la première fois il l'appela *l'Ecole des Vieillards*, la seconde fois il l'intitula *Marino Faliero*. »

Après la représentation des *Enfants d'Edouard*, suspendue d'abord par ordre supérieur, puis quelques heures après autorisée par M. Thiers, alors ministre, un courrier arrivant de Neuilly apporta à Casimir une lettre du roi conçue en ces termes :

« Neuilly, le samedi 18 mai 1833, à minuit.

« J'apprends avec un grand plaisir, mon cher Casimir, le succès de « votre pièce, et je ne veux pas me coucher sans vous en avoir fait « mon compliment. Vous savez combien j'ai toujours joui de tous ceux « que vous avez obtenus; mais je jouis doublement de celui-ci, et je « vous en félicite de tout mon cœur : il vous vaudra une bonne nuit « et à moi aussi.

« Bonsoir.

« L.-P. »

La *Popularité* et la *Fille du Cid* terminèrent, en 1838, cette longue série de triomphes, cette carrière dramatique si glorieusement parcourue, et qui devait finir par une composition moins sérieuse, l'opéra de *Charles VI*, dans lequel il eut pour collaborateur M. Germain Delavigne, son frère.

Il y avait, ainsi qu'on l'a dit, deux poëtes en Casimir Delavigne, le poëte lyrique et le poëte dramatique, et ces deux formes du même esprit se complétaient l'une par l'autre.

Dans la dernière, il eut Racine pour maître et pour modèle, mais non pas toujours absolument; c'est-à-dire qu'il s'écarta quelquefois, et sa gloire n'en souffrira pas, des prescriptions du classique pur, sur lequel il avait semblé d'abord établir sa ligne de conduite littéraire. Sa manière a été ainsi spirituellement appréciée et définie : « Il savait re-

vêtir sa pensée d'harmonie continuelle et d'élégance, *oser par moments*, préparer l'énergie, voiler l'audace, semer de grâces insensibles, de tours ingénieux, de figures heureuses, un tissu net, flexible et brillant. »

La révolution de 1830 avait inspiré à Casimir Delavigne le chant national et populaire de la *Parisienne*, et sa dernière messénienne, *Une Semaine de Paris*. L'héroïque Pologne tentant une lutte désespérée pour la défense de sa liberté trouva de l'écho dans le cœur du poëte ; et comme il avait, quelques années auparavant, mêlé sa voix à celle des défenseurs de la Grèce, il eut aussi des chants pour la Pologne, et composa cette *Varsovienne*, qui doublait dans les combats le courage des braves et malheureux Polonais.

Cependant la santé de Casimir souffrait de ces travaux incessants, et chaque année qui pesait sur lui était marquée et par un progrès du mal qui le conduisait à la tombe, et par un éloignement plus prononcé pour le monde. Heureux propriétaire d'une maison de campagne charmante sur les bords de la Seine, près de Vernon, dès que le souffle du printemps se faisait sentir, il venait y refaire sa vie, et cette vie était mieux que la vie d'un philosophe, c'était celle d'un sage. « Il avait, a dit un de ses plus judicieux appréciateurs, il avait tracé un cercle autour de sa destinée comme il en avait tracé un autour de son inspiration. Il vivait comme il pensait, abrité. Il aimait son champ, son jardin, sa maison, sa retraite ; le soleil d'avril sur ses roses, le soleil d'août sur ses treilles. Il tenait sans cesse près de son cœur, comme pour le réchauffer, sa famille, son enfant, ses frères, quelques amis. »

La Normandie, et le Havre, sa ville natale, étaient l'objet de ses plus intimes prédilections. « J'aurai du bonheur pour quinze jours au moins, » disait-il, chaque fois qu'il s'échappait de Paris pour venir s'asseoir entre Germain, son frère, et Scribe, son ami d'enfance, sur les riants coteaux qui dominent sa ville natale.

Et sa campagne de la *Madeleine*, comme il l'aimait d'amour ! comme il la pleura quand il fallut la quitter et la remettre à un autre possesseur plus riche que le poëte ! Adieu, lui dit-il,

Adieu, Madeleine chérie,
Qui te réfléchis dans les eaux
Comme une fleur de la prairie
Se mire au cristal des ruisseaux.

Ta colline, où j'ai vu paraître
Un beau jour qui s'est éclipsé,
J'ai rêvé que j'en étais maître.
Adieu, ce doux rêve est passé.

Adieu, chers témoins de ma peine,
Forêt, jardins, flots que j'aimais !
Adieu, ma fraîche Madeleine !
Madeleine, adieu pour jamais!
Je pars, il le faut, et je cède ;
Mais le cœur me saigne en partant.
Qu'un plus riche qui te possède
Soit heureux où nous l'étions tant !

Qui peint mieux que ces derniers vers tout ce qu'il y avait de bonté et de sublimité dans l'âme du poëte ! Au milieu des cris de douleur et de regret que lui arrache la perte de sa Madeleine bien-aimée, de son Éden, il fait encore des vœux pour que son nouveau propriétaire y trouve le bonheur qu'il y a goûté lui-même. Pieuse et sainte résignation ! Quel trésor d'amour que ce cœur de poëte !

Le crédit immense que lui donnaient et son beau caractère, et son beau talent, et l'amitié d'un grand prince, il l'employa souvent, non pour lui, qui ne dévia jamais de la ligne qu'il s'était tracée[1], mais pour servir ceux qu'avec la parfaite rectitude de son jugement il croyait dignes de son bienveillant appui. C'est ainsi qu'il fit obtenir à la petite-fille du grand Corneille, qu'on avait gratifiée d'un bureau de distribution de papier timbré, la somme nécessaire au cautionnement que cette place exigeait. Le jour même de la première représentation de la *Popularité*, il écrivait au duc d'Orléans : « C'est un soldat qui, le jour d'une bataille, vient réclamer vos bontés en faveur de la petite-fille de son général. » Quelques heures après la demande, la somme était accordée avec une grâce qui doublait le prix du bienfait. « J'étais bien sûr de la réponse, dit Casimir en recevant la dépêche du prince, et si je ne réussis pas ce soir, j'aurai du moins fait une bonne journée. »

[1] Il avait écrit dans ses premiers ouvrages :

Visons à l'Institut et non au ministère.

Aussi refusa-t-il les candidatures à la députation qui lui furent offertes par les villes du Havre et d'Évreux.

Que d'actes de cette nature nous pourrions révéler et qui sont venus à notre connaissance personnelle! Mais laissons encore une fois, et ce sera la dernière, l'homme de bien, pour revenir au poëte, car nous touchons au dernier épisode de cette vie si courte et pourtant si belle, si pure et si glorieuse.

Après avoir donné au théâtre de la Renaissance son dernier ouvrage tragique, la *Fille du Cid*, sa santé, depuis longtemps si chancelante et si altérée, inspirait à sa famille et à ses amis les prévisions les plus sinistres et les plus alarmantes; et cependant il ne pensait pas encore à suspendre ses travaux littéraires, bornant ses distractions à des lectures que lui faisaient alternativement ou sa femme ou sa sœur, ou à la composition de l'opéra de *Charles VI*, en compagnie de son frère. Le charme de la musique agissait toujours puissamment sur son âme, et il a composé lui-même les deux airs chantés dans *Louis XI*.

Mais au milieu des souffrances physiques qu'il supportait avec une sainte résignation, l'œuvre qui absorbait le plus sa pensée, c'était *Mélusine*, tragédie conçue dans des idées tout à fait neuves, et sur laquelle il fondait de grandes espérances. Casimir en avait composé quatre actes; mais, selon l'habitude par lui contractée, il n'en avait écrit qu'un et la moitié d'un autre. Les progrès du mal qui le conduisit au tombeau l'empêchèrent de transcrire ce qui était dans sa mémoire et ce qui ne devait plus en sortir [1].

Il ne voyait pas sans une secrète terreur s'approcher l'hiver de 1843, et, pour se soustraire à la prévision de ses rigueurs, il se décida à quitter Paris et à se rendre dans le midi de la France, afin d'y passer la mauvaise saison. Le 2 décembre, accompagné de sa femme et de son fils, il dit à sa famille un adieu qui devait être le dernier, et partit pour Montpellier, voyageant à petites journées par un temps froid et brumeux. Arrivé à Lyon dans un grand état de faiblesse, il s'établit dans un hôtel de cette ville, comptant recouvrer quelques forces pour se rendre au terme de son voyage. Mais le 11 décembre, dans la soirée, à la suite d'une lecture d'un roman de Walter Scott que lui faisait sa femme agenouillée devant son lit, il laissa tomber sa tête sur son

[1] Sous le titre de *Derniers Chants*, la famille de Casimir Delavigne a publié en 1845, avec les poëmes qu'il composa sur l'Italie, le seul fragment qui nous ait été conservé de la tragédie de *Mélusine*.

oreiller, prononça quelques mots, et s'endormit pour ne plus se réveiller.

Sa dépouille mortelle fut transportée à Paris, qui fit de magnifiques funérailles à celui « qui avait obtenu la double palme, l'une bien éclatante, l'autre bien douce : comme poëte la renommée, comme homme le bonheur. » La ville du Havre lui a voté une statue, qui bientôt s'élèvera sur une de ses places publiques.

J. MORLENT.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Charles XII à Narva*, épisode épique. Paris, Éverat, 1813, in-8°, 16 pages.

II. *Découverte (la) de la vaccine.* Paris, Éverat, 1815, in-4°, 12 pages.

III. *Discours d'inauguration pour l'ouverture de la salle de spectacle du Havre.* Chapelle, in-8°, 12 pages.

IV. *Discours prononcé le jour de sa réception à l'Académie française,* suivi de la réponse de M. Auger. Paris, Ladvocat, 1825, 48 pages.

V. *Dithyrambe sur la mort de Jacques Delille.* Paris, Éverat, 1813, in-4° de 4 pages.

VI. *Dithyrambe sur la naissance du roi de Rome.* Paris, 1811, in-4°.

VII. *Épître à M. de Lamartine,* en réponse à une autre de ce dernier. Paris, Ladvocat, 1824, in-8°, 24 pages.

VIII. *Épître à l'Académie française sur cette question :* « L'étude fait-elle le « bonheur dans toutes les situations de la vie? » Paris, Delaunay ; Éverat, 1817, in-8°, 16 pages.

IX. *Poésies diverses,* précédées d'un poëme sur la vaccine. Paris, Ladvocat, 1823, in-8°.

X. *Messéniennes et poésies nouvelles.* Paris, dix-neuvième édition. Ladvocat, 1824, in-8°.

XI. *Messéniennes (sept) nouvelles.* Paris, *le même*, 1827, in-8°. (Il y a eu précédemment un grand nombre d'éditions.)

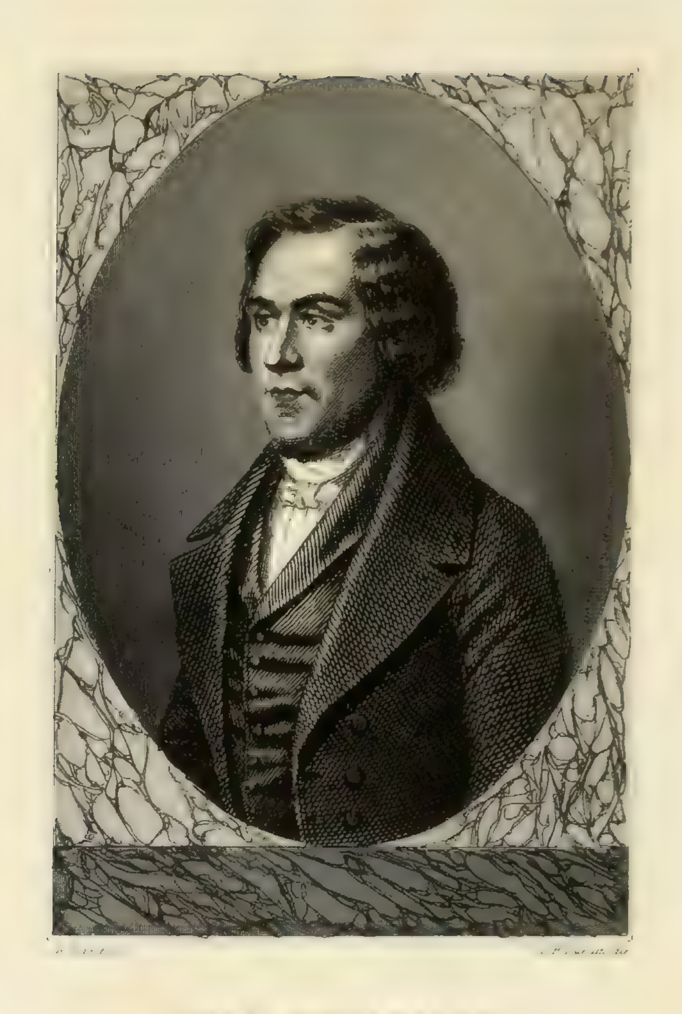
XII. *Théâtre* (son). Paris, Ladvocat; Barba, 1825, 2 vol. in-8°, ou 4 v[illegible]. in-18.

XIII. *Théâtre* (son). Charpentier; Paris, 3 vol. gr. in-18, 1840-41. Un quatrième volume contient les *Messéniennes* et les *Chants populaires.*

XIV. *OEuvres* (ses). Furne, Paris, 6 vol. in-8, 1835.

XV. *OEuvres* (ses). Didier, Paris, 8 vol. in-8. 1846. Les deux derniers volumes renferment les œuvres posthumes de l'auteur, et complètent aussi l'édition précédente.

Paris. — Typ. LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.



PAUL DELASALLE.

Hégésippe Moreau, Élisa Mercœur, Georges de Guérin, Bertaut, bien d'autres jeunes poëtes que notre époque a vus naître et mourir, hélas! en naissant, ont tous succombé, parce qu'ils cédaient aux trompeuses séductions de la muse, parce qu'ils avaient entrevu dans leur confiante ambition la gloire, la fortune et les avantages qu'elles amènent. Tristes existences qui n'avaient pas su comprendre la société telle qu'elle est, et qui ont péri en l'accusant et en la maudissant comme une marâtre qui leur aurait dérobé leur large part d'un légitime héritage.

La vie de Paul Delasalle, dont nous retracerons ici les phases, a été aussi courte que celle de ces victimes du talent joint à l'amour propre exagéré, mortes comme le Narcisse de la fable pour s'être trop aimées. Mais, poëte comme elles, plus que beaucoup d'entre elles, il ne céda pas à l'entraînement qui les a perdues et qu'il eût pu aussi appeler son génie. De bonne heure il sentit qu'il avait une place à conquérir dans le monde, mais que le travail et la volonté ferme la lui feraient seuls obtenir. Il ne crut pas que l'inspiration suffisait pour aspirer immédiatement aux plus hautes positions; il se dit que les luttes incessantes contre le besoin ne pourraient qu'atrophier tout ce qu'il apercevait en germe dans sa tête, et il se mit bravement à la poursuite de l'aisance, souvent meilleure que la richesse proprement dite, cette divinité des temps modernes sans laquelle on ne peut presque rien. Une profession libérale s'offrait à lui : son père et son frère aîné avaient été receveurs de l'enregistrement, il avait donc l'habitude et des dossiers et du droit : il travailla courageusement, et, au bout d'un pénible noviciat, il put acheter une charge d'avocat-avoué dans une toute petite ville de province, à Mamers. Peu lui importait l'endroit où

il s'établissait, il lui fallait acquérir vite et honorablement une vie facile. Ce n'était pas une profession qu'il embrassait, cet état ne devait être qu'une transition. Il désirait avoir assez, non pour la considération que donne la fortune, mais pour l'indépendance qui l'accompagne. Il ne voulait pas qu'on lui reprochât ses goûts et qu'un jour quelque Beckford vînt, comme il arriva à Chatterton, insulter par une hautaine compassion à sa laborieuse oisiveté.

Une circonstance imprévue l'avait encouragé dans sa détermination et le soutint dans les efforts qu'il fit pour accomplir jusqu'au bout son dessein : né à la Haie-du-Puy (le 2 juin 1812), il avait été placé à l'institution Sainte-Barbe à Paris, et allait, après de nombreux succès obtenus aux concours généraux, sortir de ce collége où il avait fait toutes ses études, lorsqu'arriva la révolution de 1830. On sait quels développements prirent les idées à ce moment solennel : toutes les jeunes têtes s'échauffèrent, se lancèrent avec une ardeur incroyable vers les innovations. L'école saint-simonienne surtout ouvrait à l'intelligence une carrière vaste et nouvelle. Paul Delasalle ne résista pas à son influence : il écouta avidement les hommes de science et de talent qui la dirigeaient, et lorsqu'ils se virent contraints de se séparer, leurs principes restèrent profondément gravés dans son cœur. Ils avaient proclamé qu'aucun travail ne devait rebuter l'homme de bonne volonté, et il se soumettait à cette loi nécessaire sans plainte et sans murmure.

Heureusement, l'imagination mobile de Paul Delasalle ne lui permit pas toujours de n'envisager que le but qu'il s'était proposé ; il eût volontiers adopté, il le dit de lui-même, en prenant le pseudonyme de Pierre Gringoire et à propos de ce qu'il appelle *philosophie positive*, la devise : *raison partout, rien que raison*. Il voyait où il lui fallait atteindre ; « mais il se détournait toujours un peu pour prendre le plus « long, parce qu'en marchant droit il n'aurait parcouru qu'une route « ennuyeuse et nue, tandis qu'il trouvait son modeste chemin de tra- « verse jonché de fleurs et de verdure, ombragé d'un gracieux dôme « de feuillage. Et, il faut le dire, ce sentier avait tant de fraîcheur et « de calme ; il donnait à ceux qui s'y engageaient tant de légèreté, « d'élan et de confiance en eux-mêmes, que la distance s'effaçait et « que la poésie, alerte et court vêtue, arrivait souvent bien avant la

« grave philosophie, traînant lentement après elle sa longue robe de « docteur [1]. »

C'est à ces distractions fréquentes que nous devons les trois recueils de vers intitulés *Pierre Gringoire, Fleurs de pommier* et *Rêves du printemps*, ainsi qu'une foule de poésies qui, à cause de leur caractère d'individualité, sont et resteront sans doute manuscrites. Paul Delasalle n'essaya jamais, comme la plupart des débutants, quelque grand travail; il semble qu'il sentait que sa vie serait courte, et il effleurait tous les sujets. Il a fait, toujours sous le même pseudonyme, son propre portrait et celui de son talent :

« Gringoire avait en lui assez de vigueur de pensée et de mordante « ironie pour se faire poëte politique. Mais les écrivains de cette sorte « lui semblèrent tous partagés en deux groupes hostiles, dont l'un « était occupé à entasser la boue que l'autre balayait aussitôt; et il se « proposa d'attendre paisiblement que la boue et ceux qui se la disputaient eussent disparu. L'art catholique aussi le tenta : il fut sur le « point de suspendre sa harpe aux voûtes du temple comme les bardes « d'Homère suspendaient leurs lyres aux colonnes de marbre des palais, et d'aller, après la pieuse Magdeleine, répandre sur les pieds « de Jésus ses doux parfums de poésie. Mais, en approchant du sanctuaire, il crut voir le Christ prêt à tomber de nouveau sous le poids « écrasant de sa croix; en sorte qu'il pensa que l'aide du Cyrénéen « allait encore devenir urgente, et qu'un principe étranger devait en « toute hâte s'allier au principe chrétien, pour lui rendre la force « avec la vie. Enfin, la fantaisie mobile et capricieuse avait beaucoup « d'attrait à ses yeux, et il sentait comme un autre le plaisir de voltiger des fleurs aux femmes, et des larmes aux sourires; mais il voulait avant tout chercher une voie et poursuivre un but, et il s'abandonna à cette poursuite passionnée.

« Les vers de Gringoire portent à la fois l'empreinte de tout le désordre qui régnait malgré lui dans son imagination, et de toute la « fixité qu'il aurait voulu lui imposer malgré elle. On sent qu'il y a là « une ligne invisible autour de laquelle il gravite sans cesse, sur « laquelle il marche fièrement lorsqu'il la rencontre, tandis que s'il

[1] *Pierre Gringoire*, préface.

« s'en écarte, sa course devient aussitôt agitée, inquiète, tourbillon-
« nante. »

Les premiers écrits de Paul Delasalle se ressentent un peu des tendances de son extrême jeunesse. Mais, à l'exception de quelques articles en prose insérés dans la *Revue du Calvados*, dont il fut le principal fondateur, et sauf une pièce de vers fort remarquable malgré son excentricité, intitulée *Paix*, ils n'ont jamais été publiés. Les autres, à partir de 1855 et 1856, époque où parut *Pierre Gringoire*, sont empreints d'une douce et sérieuse philosophie, toujours morale et pleine d'amour, plus croyante que sceptique, dont il ne se départit jamais. Marchant sur la trace de Béranger, il aborda sans hésiter la poésie sociale, et repoussa de toute sa force ces élégies plaintives et découragées « dont tant de naïves mélancolies ont fait si longtemps « leur pâture, mais qui pâlissent singulièrement aujourd'hui en face « de la grave et laborieuse humanité. » Loin, bien loin, dit-il, dans une de ses pièces [1] :

Loin, bien loin la fade rêverie
Dont se nourrit votre âme, et qui pèse accroupie
Sur votre front toujours chagrin ;
Loin, loin cette douleur coquette et parfumée
Qui singe, en grimaçant, la douleur affamée
Du pauvre mendiant son pain !

Quand vous aurez sondé le chancre qui le ronge ;
Ce peuple, roi mineur, couronné de mensonge,
Qu'on exploite et qu'on tue, et qu'on exploite encor ;
Qu'on pare de rubans, de croix, de faveurs vaines,
Comme on parait jadis les victimes humaines
Qui tombaient sous les haches d'or !

Allez, quand, descendus de vos brouillards factices,
De vos nuages de clinquant,
Vous aurez jusqu'au bout fouillé ces immondices,
Cette réalité de misère et de sang,

Vous viendrez à rougir de perdre votre vie
A de molles langueurs, sans but comme sans nom ;
A ce spleen maniéré, cette mélancolie,

1 *L'Isolement*.

Ce romantisme eunuque, impuissante élégie,
Fainéantise de bon ton.

Et vous mettrez la main à l'œuvre sainte et belle ;
Et vous serez joyeux comme le laboureur
Qui, fier d'avoir dompté la nature rebelle,
Voit enfin reverdir, à la saison nouvelle,
Le champ mouillé de sa sueur.

Si le poëte veut continuer, en effet, à tenir un sceptre que la vie positive peut à toute heure lui enlever, il doit se résoudre à ne plus s'adresser, ainsi qu'il a toujours fait, à un petit cercle d'individus choisis ; il faut qu'il ne néglige plus personne ; qu'il parle aux rois de sagesse et de gloire, de victoire aux soldats, d'amour aux femmes : il faut qu'il s'adresse au peuple qui souffre, et demande pour lui du travail et du pain.

Delasalle, joignant l'exemple à ses préceptes, s'inspira des questions sociales qui agitent à présent notre époque. Il reproche d'abord aux jeunes gens leurs mélancolies sans but qui les mènent au suicide : il regrette de voir la guerre consacrée comme une chose sainte, quand elle ne devrait pas même être regardée comme une fatale nécessité : il jette aux puissants de durs avertissements : pourtant il ne le fait pas avec amertume ; il déplore des fléaux, il dénonce des vices, mais il ne se sert point du fouet de Némésis. Il veut davantage, il veut qu'avant même de détruire le mal, on organise le bien. Comme morceaux de ce genre, nous signalerons celui qui a pour titre *la Mer*, un autre commençant par ces mots : *Vous êtes déjà vieux*... et plusieurs sonnets.

Puis, s'étendant sur les promesses de l'*avenir*, qu'il montre ouvert devant nous, il établit un système entier, poétiquement développé, et sur lequel il semble avoir voulu faire spécialement reposer toutes les fictions d'une imagination forte et active. Ses autres pièces capitales, surtout *la Marée monte*, viennent à l'appui de cette pensée-mère en y apportant de nouveaux développements. Une autre inspiration, intitulée *Misère*, conçue aussi d'après les mêmes principes, est de plus empreinte d'une pitié douce et éclairée pour les malheurs inévitables qui pèsent incessamment sur le pauvre, d'une pitié qui ne sera point stérile et qui apportera avec elle au moins une consolation.

C'est au surplus une conséquence des doctrines émises par notre

auteur de verser sur la blessure dont il vient de rendre la douleur plus aiguë en la touchant du doigt, un baume consolateur, un remède vivifiant qui aide à la supporter avec fermeté. L'espérance et l'amour sont les deux grands moteurs qu'il met en action, et ce sont eux qui exercent le plus d'influence sur sa poésie ; on en pourra juger par ces vers que nous citerons, non pas parce qu'ils sont les plus beaux qu'il ait faits, mais parce qu'ils le résument le mieux. Ils terminent un morceau assez long intitulé *Doute et superstition.*

. . . .

Superstition ! Doute ! O ténébreux génies !
Respectez les tombeaux et les gloires finies ;
Cessez de vous choisir dans nos membres saignants
Deux douloureuses parts que déchirent vos dents.
Qu'aux hommes de repos l'un conserve leurs joies ;
Que l'autre dans le peuple aspire à moins de proies.
Laissez faire tous deux l'ange de l'avenir,
Et laissez venir Dieu, puisque Dieu veut venir.
Il serait bien surpris, lorsqu'au pied du Calvaire,
Au lieu d'un bon disciple et d'une tendre mère,
Il verrait accroupis, écumants, effarés,
Deux monstres inconnus, infectant les degrés,
Et que son fils dirait, en se voilant la face :
« Ces hommes sont, mon père, une coupable race !
J'ai chassé leurs démons de mon souffle puissant ;
J'ai fécondé leur sol de ma sueur de sang ;
J'ai fait tomber les fers de l'esclave et des femmes ;
J'ai porté sur mes reins leurs croix les plus infâmes,
Et ces êtres ingrats, que j'avais tant aimés,
Me prodiguent encor leurs traits envenimés ;
Et leurs cris, quand ma loi s'affaiblit et succombe,
Suscitent deux serpents pour insulter ma tombe. »

Certe, il serait honteux de demeurer ainsi :
Mais on croirait qu'au loin l'horizon s'éclaircit.
Espérons : le poison que distille le doute
En est bientôt peut-être à sa dernière goutte :
Le fanatisme râle et semble agonisant :
Ils mourront tous les deux. Un baume bienfaisant
Guérira sans douleur ces morsures profondes,
Et la vérité pure éclairera les mondes.

Toutefois, et malgré ses protestations contre la poésie intime, Paul Delasalle, en faisant dans *Pierre Gringoire* beaucoup de socialisme, en se réchauffant au grand foyer régénérateur du christianisme et même en adoptant quelques-unes des idées du saint-simonisme, avait cru ne pas devoir délaisser entièrement la poésie intime, et surtout pouvoir sacrifier quelquefois à la fantaisie. Les deux recueils *Fleurs de pommier* et *Rêves du printemps*, qu'il donna en 1839 et 1843, tout en conservant de temps à autre quelques reflets de ses préoccupations habituelles, contiennent un bien plus grand nombre de pièces venues du cœur, arrachées pour ainsi dire l'une après l'autre à des sentiments profonds et délicats; le dernier volume en particulier renferme une foule de morceaux que nous voudrions pouvoir citer. Nous regrettons surtout de ne pouvoir qu'indiquer une pièce inspirée par la chanson de Mignon du *Wilhem Meister* de Goëthe, dans laquelle l'imitateur s'est élevé à la hauteur même du poëte sublime dont il s'est fait l'interprète.

Ce qui distingue et caractérise essentiellement le talent poétique de Paul Delasalle, c'est sa réserve et sa gravité. On chercherait en vain dans ses vers une image basse ou une expression triviale; on y rencontre au contraire, à chaque pas, une droiture de conscience et une modestie qui intéressent et attachent. Partout on y remarque une tendance noble et généreuse qui porte l'écrivain à s'oublier devant les autres, à revenir aux malheureux et au Peuple, pour appliquer à chacune de leurs douleurs les douces et touchantes paroles de Lamennais : « Espérez et aimez; l'espérance adoucit tout et l'amour rend « toutes choses possibles. »

Paul Delasalle a autant écrit en prose qu'en vers. Il donna, en 1842, un petit volume de nouvelles, *les Contes tristes*; ces contes lui firent honneur. On y reconnut non-seulement l'homme de style, d'esprit et de cœur, mais aussi le penseur profond. On a encore de lui quelques autres *contes*, empreints d'une philosophie piquante et railleuse, puis de nombreuses brochures bibliographiques, et une foule d'autres publications, résultat de ses courses artistiques dans le Loiret, le Calvados, l'Orne et la Sarthe. En 1844 et 1845, comme extraits d'un grand travail sur l'insurrection du Calvados, il venait de livrer à la publicité

des *documents inédits sur le fédéralisme en Normandie* et un livre sur *Charlotte Corday*, bien supérieur à tout ce qui a paru jusqu'à ce jour sur la célèbre républicaine, et qui, au dire de M. Michelet, critique si compétent en pareille matière, donnait de brillantes promesses pour l'avenir.

Cet avenir ne devait, hélas ! jamais se réaliser ; le 30 juillet 1845, le jour même où l'illustre savant portait un si favorable jugement sur ces nouvelles œuvres, Paul Delasalle mourait dans une maison de santé, à Auteuil, des suites d'une fluxion de poitrine, laissant une jeune veuve et un enfant au berceau.

Il existe un excellent portrait de Paul Delasalle modelé par le sculpteur Grass.

G. MANCEL.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Pierre Gringoire, vers. Paris, Charpentier, 1836, in-18.

Fleurs de pommier, vers. Paris, Charpentier, 1839, in-16.

Contes tristes. Paris, Charpentier, 1842, in-16.

Les Rêves du printemps. Le Mans, Fleuriot, 1843, in-8°.

Documents inédits sur le fédéralisme en Normandie. Le Mans, Fleuriot, 1844, in-8°.

Charlotte Corday. Paris, Charpentier, 1845, in-8°.

Excursions quelconques. — Excursion à Saint-Léonard des bois, — Au Haras du Pin, — Dans le Perche, — A Saint-Cénery-le-Géré. — Notre-Dame de la Délivrande. — Le château de Montargis, etc., in-8° et in-16.

La Bibliothèque bleue. — Lettres de province. — L'abbé Grégoire et les congrès scientifiques. — La Comète. — Le capitaine Mayeux. — Claude. — Barbe bleue. — Dumouriez et les marguilliers de Cherbourg.— Lettres inédites de madame Roland, etc., in-8° et in-16.

On trouve des articles de Paul Delasalle dans les divers journaux du Calvados, de la Sarthe et du Loiret, dans la *Revue du Calvados*, la *Revue de Rouen*, l'*Illustration*, le *Magasin pittoresque*, et surtout dans la *Mosaïque de l'Ouest*. M. Émile Souvestre a réuni les œuvres diverses de Paul Delasalle et les publiera prochainement.

Paris. — Typographie LACRAMPE et comp., rue Damiette, 2.

TABLE DES MATIÈRES

ORDRE CHRONOLOGIQUE.



SAINT-ÉVREMONT (Charles Marguetel de Saint-Denis de), né à Saint-Denis-le-Guast (Manche) en 1613, mort à Londres en 1703.

SEGRAIS (Jean Regnaud de), né à Caen (Calvados) le 22 août 1624, mort dans la même ville le 25 mars 1701.

CORNEILLE (Thomas), né à Rouen (Seine-Inférieure) en 1625, mort à Andeli le 8 décembre 1709.

VILLEDIEU (Marie-Hortense des Jardins, épouse de), née à Alençon (Orne) en 1838, morte à Clinchemore en octobre 1683.

BOUDIER de la **JOUSSELINIÈRE** (Réné), né à Alençon (Orne) en 1634, mort à Mantes le 16 novembre 1723.

VIGNE (Anne de la), née à Vernon (Eure) en 1634, morte à Paris en 1684.

CHAULIEU (Guillaume Amfrye de), né à Fontenai-Beau-Regard (Eure) en 1639, mort à Paris le 27 juin 1720.

FONTENELLE (Bernard le Bouyer de), né à Rouen (Seine-Inférieure) le 29 juin 1657, mort à Paris, le 16 janvier 1757.

PORÉE (Charles), né à Vendes (Calvados) le 14 septembre 1675, mort à Paris le 12 janvier 1741.

SANADON (Noël-Étienne), né à Rouen (Seine-Inférieure) le 16 février 1676, mort à Paris le 22 octobre 1733.

FONTAINES (Pierre Guyot des), né à Rouen (Seine-Inférieure) le 29 juin 1685, mort à Paris le 16 décembre 1745.

RESNEL (Jean-François du Bellai du), né à Rouen (Seine-Inférieure) le 29 juin 1692, mort à Paris le 25 février 1761.

ÉVESQUE (Louise Cavelier, dame l'), née à Rouen (Seine-Inférieure) le 23 novembre 1703, morte le 18 mai 1745.

BOCCAGE (Marie-Anne le Page, épouse de Fiquet du), née à Rouen (Seine-Inférieure) le 22 novembre 1710, morte à Paris le 8 août 1802.

DORNAY (J.-F.-G.), né à Rouen (Seine-Inférieure) le 23 août 1729, mort le 23 novembre 1834.

MALFILLATRE de **CLINCHAMP** (Jacques-Charles-Louis), né à Caen (Calvados) le 8 octobre 1732, mort à Paris le 6 mars 1767.

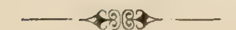
CHÈNEDOLLÉ (Charles-Julien Lioult de), né à Vire (Calvados) le 4 novembre 1769, mort à Burcy le 2 décembre 1833.

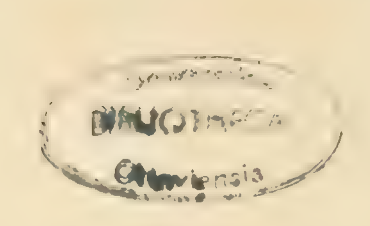
DELAVIGNE (Casimir), né au Havre (Seine-Inférieure) le 4 avril 1793, mort à Lyon le 11 décembre 1843.

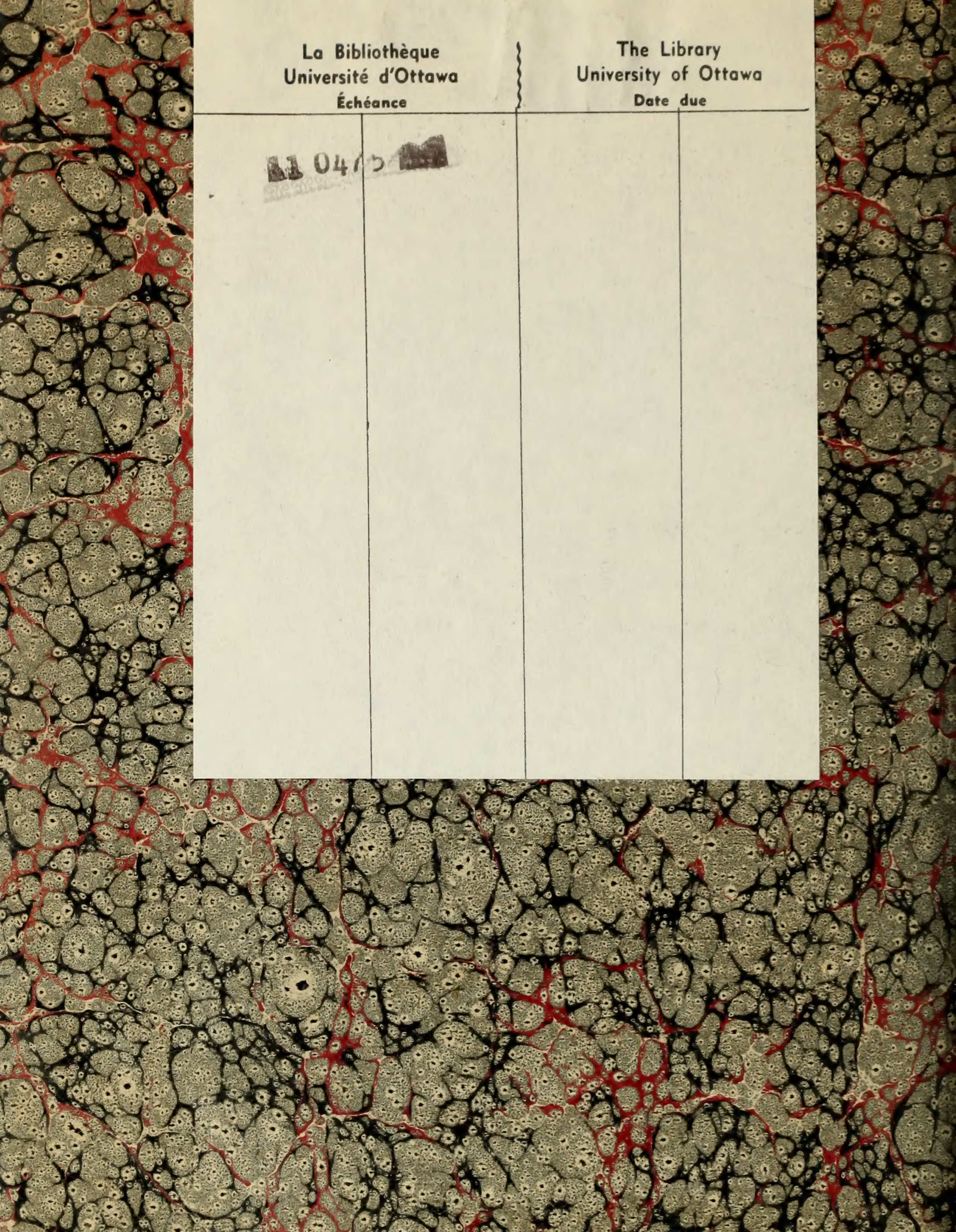
DELASALLE (Paul), né à la Haye-du-Puy (Manche) le 2 juin 1812, mort à Auteuil le 30 juillet 1845.

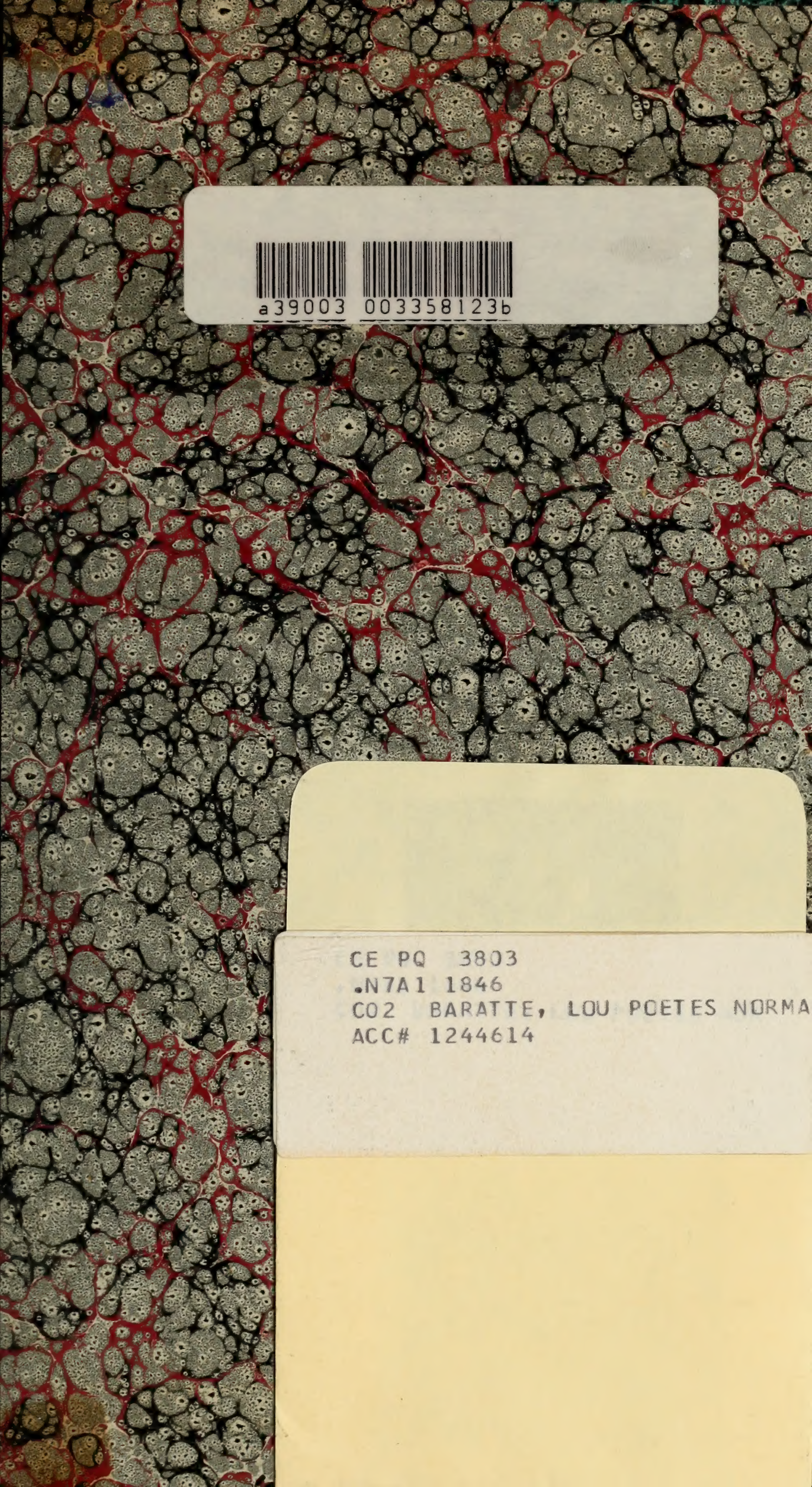
TABLE DES MATIÈRES

ORDRE ALPHABÉTIQUE.






La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
The Library
University of Ottawa
Date due



a39003 003358123b
CE PQ 3803
.N7A1 1846
C02 BARATTE, LOU POETES NORMA
ACC# 1244614

